



Université de la Nouvelle-Calédonie
Ecole doctorale du Pacifique



Doctorat
en sciences du langage

Anne MOREL-LAB

**Les passeurs de langues,
acteurs de l'interculturel en milieu
professionnel plurilingue**

le cas des projets miniers en Nouvelle-Calédonie

Volume 1

Thèse dirigée par : Bernard RIGO
Co-dirigée par : Jean-Pierre SEGAL

Soutenue publiquement le 7 mars 2014

Jury :

Annemarie DINVAUT
Alexandre DUCHENE
Véronique FILLOL
Bernard RIGO
Marielle RISPAIL
Jean-Pierre SEGAL

Remerciements

Mes plus sincères remerciements s'adressent tout d'abord à Jacqueline Billiez et Michel Wauthion qui les premiers, par leur démarche scientifique et leur écoute m'ont ouvert la voie de la recherche. Sans eux, je n'aurais sans doute jamais franchi le pas de ce travail transdisciplinaire.

Un très grand merci à mes deux directeurs de thèse : Bernard Rigo et Jean-Pierre Segal, pour leur patience et leurs conseils avisés et aux membres de mon jury : Annemarie Dinvaut, Alexandre Duchêne, Véronique Fillol, Marielle Rispaill qui ont accepté de prendre sur leur temps pour s'intéresser à ma démarche de recherche.

Merci évidemment à Anne Pitoiset et Jean-Michel Berlioz qui, en tant que professionnels impliqués, ont accepté de se joindre aux universitaires pour constituer le comité de thèse.

Merci infiniment à toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance, m'ont guidée et accompagnée tout au long de ces années pour me permettre de cheminer vers mon objectif en tissant des liens de connaissances : Sylvie Chevrier, Stéphanie Clerc, Claire Colombel, Geneviève Treguer-Felten, Patrice Godin, Pierre-Yves Le Meur, Hamid Mokaddem, Sophie Moiran, Nathalie Thamin, Rada Tirvasen, Jacques Vernaudeau et l'ensemble des doctorants rattachés au laboratoire du CNEP de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Merci surtout, dans l'ordre normé de l'alphabet et le désordre des sentiments, à mes collègues et relations de travail : Cynthia, Daniel, Fabienne, Florence, Francesca, Jessie, Laetitia, Lénora, Louise, Luc, Lynda, Michel, Mikaela, Marcel, Nicky, Rejean, Serge, Siri, Sybille, Sonia, Yvon et tous les autres rencontrés au cours de ces années de travail sur le terrain qui par leur patientes réponses à mes questions m'ont permis de construire ma recherche.

Enfin, merci à mes proches qui m'ont supportée, dans toutes les dimensions du mot, durant tout le temps de ce travail.

Avant- Propos

C'est en 2002 que j'eus pour la première fois à expérimenter ce que voulait dire la mort des langues. C'était dans l'un des endroits les plus reculés qui soit, Puerto Williams, petite bourgade nichée dans une anse de l'île Navarino sur la rive chilienne du canal Beagle. Nous y étions déjà depuis plusieurs semaines quand nous avons fait la connaissance du professeur de musique du collège. Il était convenu avec lui que nous ferions un échange musical comme nous le faisions à chaque escale. Mais Norberto, le professeur de musique, un passionné de rock, ne cessait de retarder le moment, multipliant les visites à bord, pour nous tenir informés des progrès dans les répétitions de ses groupes d'élèves et, profitant de l'occasion, il explorait méticuleusement notre discothèque. Il passait de préférence en fin de journée, à l'heure où nous prenions la soupe. Il n'était donc pas rare qu'il la partage avec nous.

Ce soir là, il arriva en compagnie d'un homme qu'il nous présenta comme son ami, lequel jetait des regards intrigués sur notre intérieur de marins. Nous étions déjà installés tous les quatre autour de la table du carré avec nos bols devant nous. Tout naturellement, nous leur avons fait place. Ils semblèrent hésiter un peu puis s'installèrent. La conversation familiale, un moment interrompue, reprit en y incluant les nouveaux arrivés. Le jeu du moment était de faire deviner les ingrédients qui composaient le mélange mouliné. Nos invités s'y plièrent de bonne grâce. En fait, ils se seraient pliés à tous nos codes introductifs, pensant que cela nous mettrait dans les meilleures dispositions avant d'oser aborder l'objet de leur visite. L'heure tournait et je sentais que l'ami de notre ami commençait à se demander jusqu'où irait le rituel. Norberto, sentant aussi que son ami commençait à perdre pied, osa en arriver au fait.

Christina Calderon, la dernière ressortissante Yaghan, venait, après plusieurs rendez-vous manqués, de confirmer qu'elle était d'accord pour être enregistrée le lendemain par l'ami Ricardo dont l'identité de scientifique nous était ainsi révélée. Il nous fut alors exposé comment le prêt de notre micro (dont Norberto connaissait bien l'existence) serait une contribution capitale à la sauvegarde d'un patrimoine linguistique en voie d'extinction. Qu'à cela ne tienne !!! Nous le lui prêtâmes de bonne grâce, expliquant son maniement et lui souhaitant bonne chance pour le lendemain.

Ricardo pensa peut-être qu'il aurait pu se dispenser de passer autant de temps en discussion dans l'exiguïté du bateau mais, avant de partir, il nous convia à venir manger une soupe dans son intérieur de terrien. Rendez-vous fut donc pris pour un soir de la semaine suivante.

La maison de Ricardo, semblable à la plupart de celles du village avait des allures de bicoque. Des murs de planches, un poêle qui essayait tant bien que mal de réchauffer une atmosphère saturée d'humidité, une lumière blafarde au dessus d'une table encombrée et dans le coin cuisine, une grosse marmite qui mijotait sur le gaz. Je me souviens aussi des fils qui traversaient la pièce et sur lesquels pendaient plusieurs paires de chaussettes de laine et de la porte du fond qui ne cessait d'être ouverte et refermée au passage de jeunes gens qui devaient s'entasser dans l'autre pièce de la maison. Nous comprimes que l'endroit servait de gîte mais aussi de laboratoire à plusieurs étudiants en provenance des quatre coins de la planète. Ricardo, Chilien de nationalité et de cœur était titulaire d'une chaire dans une université prestigieuse aux Etats-Unis. Il y recrutait des étudiants pour des stages de plus ou moins longue durée. Ces jeunes chercheurs en mal de terrains d'études hors normes devenaient ainsi les meilleurs spécialistes, défenseurs et porte parole des causes embrassées par Ricardo.

C'est ainsi que tandis que la pluie et le vent faisaient vibrer les murs de la baraque qui me paraissait beaucoup plus vulnérable aux éléments que notre bateau, assis devant un « caldo », nous eûmes droit à notre premier « power point » sur un macintosh dernier cri. La présentation fort bien faite avec photos, animations et graphismes à l'appui développait les grands principes du développement durable mettant sur un même plan agriculture et culture en établissant le lien entre les ravages des cultures extensives conduites par l'industrie agroalimentaire de Monsanto et la mort des langues vernaculaires. La démonstration était digne des plus grands colloques internationaux où elle avait d'ailleurs été présentée. Ce soir là, elle l'était pour nous seuls. Finalement, nous laissâmes notre micro pour qu'il puisse le cas échéant servir à d'autres enregistrements.

Rien ne s'oppose à la mort d'une langue telle que le yaghan qui n'a plus qu'une seule locutrice. Peut-être est-il vain et prétentieux de vouloir en garder une trace mais au moins avions-nous à l'époque le sentiment d'avoir fait un geste.

Ce souvenir, comme tant d'autres qui égrènent notre voyage, avait presque disparu de ma mémoire, relégué dans un tiroir que je n'avais plus eu l'occasion d'ouvrir, jusqu'aux dernières lignes d'un petit ouvrage d'Alex Taylor datant de 2010 *Bouche bée tout ouïe... ou comment tomber amoureux des langues*, lequel attendait depuis plusieurs mois sur un rayon de ma bibliothèque que je sois d'humeur à le lire. Ainsi dans les toutes dernières pages du livre, j'apprenais que non seulement Christina Calderon s'était décidée à parler, raconter, expliquer mais que grâce à elle un mot de la langue yaghan figurait au *Livre Guinness des records*, un mot unique qui relève de l'indicible mais que peut-être seule la langue yaghan, dont les sons sont coulés dans les canaux et les glaciers du sud de la Terre de Feu et portés par les vents froids et violents, pouvait exprimer : L'impression du premier regard croisé avec l'être aimé : « mamihlapinatapai »

Cette anecdote du micro et de Christina Calderon, n'est sûrement pas indifférente au fait que, quelques années plus tard, j'ai souhaité travailler sur les passeurs de langues. Alex Taylor conclut son ouvrage par cette phrase (2010, 267): « Comme chaque fois qu'une voix se tait ou que les hommes n'ont plus rien à se dire, et que vous êtes les seuls à en être conscients, d'étranges entités arrivent pour faire ce qu'elles font toujours dans ces cas-là... ; passer. »

Plus tard encore, j'ai analysé qu'au cours de ce voyage, j'avais développé l'intuition que la pensée occidentale et ses modèles n'étaient plus en phase avec le monde qui se construit. Mon arrivée en Nouvelle-Calédonie et la découverte d'un monde industriel multinational m'ont non seulement confortée dans cette intuition mais conduite à décider de réfléchir sur le sujet de manière empirique.

Nouméa juillet 2012

Sommaire

Liste des abréviations

Liste des cartes, figures, tableaux, schémas

Introduction

Première partie - Expérience de participation-observante en terrain minier

Chapitre 1 – Un terrain d'étude complexe	25
.1 La Nouvelle-Calédonie, terre de nickel en voie de décolonisation	26
.2 Les projets de Vale et KNS, des chantiers de construction multidimensionnels	44
Chapitre 2 – Choix méthodologique : un point de vue décentré	67
.1 La focalisation	67
.2 Reliance	70
.3 Contexte et Contextualisation	71
.4 Participation observante ou observation participante.....	73
.5 La boîte à concepts.....	81
.6 Les entretiens : un corpus contextualisé	127

Deuxième partie - Passeurs de langues : œuvre de parole et parole d'œuvre

Chapitre 1 - Œuvre de parole	139
.1 Une œuvre de parole organisationnelle et fonctionnelle.....	139
.2 La prise en compte des malentendus.....	145
.3 Œuvre de parole et conversations	151
.4 Passeur ou traducteur	156
.5 De l'écrit à l'oral	161
Chapitre 2 – Passeur de langues	165
.1 Une identité rhizome plurilingue	165
.2 L'expérience du plurilinguisme, une symbolique d'appartenance	168
.3 Langues et mobilités	171
.4 L'ancrage identitaire dans les langues d'appartenance	175
.5 La didactique de l'action	192
.6 Les solidarités collectives	198
.7 Passeurs de langue et œuvre de parole	202
Chapitre 3 - Parole d'œuvre	207
.1 Le taylorisme des activités de service	210
.2 Pratiques relationnelles et gratifications.....	211
.3 Plurilinguisme et prestige	213
.4 Les échanges de cadeaux	214
.5 Pratiques plurilingues et capital communicatif.....	214
.6 Le plurilinguisme, un outil de travail.....	215
.7 Passeurs de langues et parole d'œuvre.....	220

Conclusion	223

Bibliographie	235

Table des matières	245

Annexes	Volume 2

Liste des abréviations

ALK	Académie des Langues Kanak
ANPE	Agence National des
BEN	Bureau des Entreprises du Nord
CAFAT	Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs salariés
CAUGERN	Comité Autochtone de la Gestion des Ressources Naturelles
CAUN	Cellule d'Accompagnement de l'Usine du Nord
CCV	Centre de Coordination des Visas
CDIC	Contrat à Durée Indéterminée de Chantier
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
CEDICLEC	Centre d'Etudes en DIIdactique Comparée des Langues et des Cultures
CEG NC	Construire Ensemble Goro Nouvelle-Calédonie
CMOE	Commission de la Main d'œuvre Etrangère
CNEP	Centre des Nouvelles Etudes sur le Pacifique
CV	Curriculum Vitae
DIRAG	Direction de la Réglementation et de l'Administration Générale
DTE	Direction du Travail et de l'Emploi
ECOLPOM -	Ecole Plurilingue Outre Mer
FLE	Français Langue Etrangère
FLNKS,	Front de Libération National Kanak et Socialiste
FOFPNC	Fédération des Organismes de Formation Professionnelle Continue de la Nouvelle Calédonie
GDPL	Groupeement de Droit Particulier Local
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
ICMM	International Council on Mining and Metals
ISEE	Institut de la Statistique et des Etudes Economiques
KNS	Koniambo Nickel SAS
LIDILEM	Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles
M.A.U.S.S.	Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
PME	Petites et Moyennes Entreprises
POAE	Philippe Overseas Employment Administration
PSI	Prestation de Services internationale
RH	Ressources Humaines
ROME	Répertoire Opérationnnel des Métiers et des Emplois
RPCR	Rassemblement Pour la Calédonie dans la République
SAD	Schéma d'Aménagement et de Développement
SAS	Société par Actions Simplifiées
SLN	Société Le Nickel
SMG	Salaire Minimum Garanti
SMSP	Société Minière du Sud Pacifique
UNC	Université de la Nouvelle-Calédonie
TPE	Très Petite Entreprise
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

Liste des illustrations, figures, tableaux, schémas

Figure 1	La Nouvelle-Calédonie, ses projets miniers dans le Pacifique	p. 12
Figure 2	Plan de la thèse	p. 21
Figure 3	Le rouleur et son camion	p. 41
Figure 4	Le chantier de construction de KNS, un projet multidimensionnel	p. 45
Figure 5	La population des projets de Vale et KNS en Nouvelle-Calédonie	p. 48
Figure 6	Le tableau des activités professionnelles (exemple)	p. 58
Figure 7	Focalisation sur la situation de recherche	p. 68
Figure 8	La contextualisation du global au local	p. 71
Figure 9	La cartographie des mots du multiculturalisme selon A. B. Brevik	p. 103
Figure 10	La typologie des entretiens	p. 132
Figure 11	Fond de carte des rhizomes des pratiques langagières	p. 133
Figure 12	Le Centre de Coordination des Visas, un service interface	p. 138
Figure 13	Les agent-visas du CCV, passeurs de frontières virtuelles	p. 146
Figure 14	Les séquences conversationnelles	p. 150
Figure 15	La carte du passeur de langues	p. 165
Figure 16	La gravitation des langues en contexte pluridiglossique	p. 167
Figure 17	Langues d'appartenances des parents	p. 169
Figure 18	Langues d'usage dans les relations familiales	p. 169
Figure 19	Les deux cérémonies du mariage de J	p. 188
Figure 20	Le passeur de langues et les zones frontalières	p. 203
Figure 21	La carte des compétences plurilingues du passeur de langues	p. 205

Figure 1 - La Nouvelle-Calédonie, ses projets miniers dans le Pacifique

Projet de KNS – Site de Vavouto
Province Nord de la Nouvelle-Calédonie



Projet de Vale – Site de Goro
Province Sud de la Nouvelle-Calédonie



*N'y a-t-il pas en Orient, notamment en Océanie, comme un modèle rhizomatique
qui s'oppose à tous égards au modèle occidental de l'arbre ?*
Gilles Deleuze, Rhizome, Milles plateaux p.8

Le 20 juin 2012, Hamid Mokaddem¹, tenait une conférence² dans l'amphi 400 de l'Université de la Nouvelle-Calédonie sous le titre : *La Nouvelle-Calédonie en mouvement dans les œuvres respectives de Freud, Lacan, Lévi-Strauss, Bourdieu et Deleuze*. Son propos, très référencé, fut de montrer comment ce territoire, bien que petit et très isolé, était présent dans les écrits d'auteurs majeurs rattachés à divers domaines des sciences humaines et sociales. Il commença par préciser que par souci de clarté, il allait aborder son propos par champ disciplinaire. Cependant, il n'eut de cesse, dans le fil de son discours, de faire des renvois entre ces divers champs en citant l'un ou l'autre des auteurs. Ainsi, il fit remarquer que Freud connaissait les travaux de James Jasper Atkinson³ qui lui ont en partie servi de base anthropologique à la construction de son ouvrage *Totem et Tabou, interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs* et que Lacan avait lu Maurice Leenhardt⁴ pour ses recherches sur le sujet clivé de la personne. Il établit également des liens directs et indirects entre la pensée de Claude Lévi-Strauss⁵ et celle de Pierre Bourdieu⁶ dans la manière que l'un et l'autre ont eu de se positionner face aux relations entre la France métropolitaine et la Nouvelle-Calédonie, aux moments des « Evènements »⁷ en 1984-1985.

¹ Hamid Mokaddem, chargé de cours à l'UNC, formateur à l'IUFM de la Nouvelle-Calédonie, est agrégé de philosophie et docteur en anthropologie et ethnologie. Sa thèse soutenue en 2010 sous la direction d'Alban Bensa a pour titre : *Anthropologie politique de la Nouvelle-Calédonie contemporaine. Constitution et médiation des espaces publics insulaires*.

² Lors de cette conférence et plus globalement de l'ensemble des conférences ou séminaires auxquels j'ai pu assister au cours de ces années de recherche, j'ai pris des notes que j'utilise dans mon travail. La plupart de ces conférences ne font pas l'objet de parution. Elles ne figurent donc pas dans la bibliographie de référence. Quand cela fut possible, j'ai vérifié auprès du conférencier que je ne déformais pas sa pensée.

³ Voir James Jasper Atkinson et Andrew Lang, *Social Origins, Primal Law* (1903), p.220-221

⁴ Maurice Leenhardt, « pionnier » de l'ethnologie kanak

⁵ Les propos de Claude Lévi-Strauss sur la Nouvelle-Calédonie apparaissent dans des entretiens avec Didier Eribon : (1988-1990), *De près et de loin ; suivi de « deux ans après »*, Paris, éditions Odile Jacob, coll. « Opus », 1996.

⁶ *Quand les Canaques prennent la parole*, entretien avec Alban Bensa repris dans *Chroniques Kanak, l'ethnologie en marche*

⁷ José Louis Barbançon conteste l'emploi de l'expression « Evènements » par filiation avec ce qui s'est déroulé en Algérie. En effet, contrairement à ce qui s'est passé en Algérie, en Nouvelle-Calédonie, les colons se sont assis à la table de négociation aux côtés des indépendantistes et de l'Etat français.

Cette thèse s'inscrit dans cette vision décloisonnée des sciences humaines. Plus qu'un choix, cette démarche s'est imposée du fait du contexte néo-calédonien qui mêle intimement des aspects aussi diffus que complexes relevant de divers champs disciplinaires, de la géographie morphologique à la linguistique en passant par l'histoire, l'anthropologie, le droit, d'où le paradoxe, souligné par Hamid Mokaddem, de l'intérêt et de la curiosité suscités par la Nouvelle-Calédonie au regard de sa petitesse et de son isolement.

Les deux grands projets de construction de sites industriels métallurgiques qui sont le terrain d'étude de ma recherche, celui de Vale et celui de KNS⁸, sont à la hauteur de ce paradoxe. En effet, l'hypothèse que deux projets qualifiés d'importance mondiale par les industriels, se développent de façon quasi concomitante sur un territoire aussi restreint et isolé que la Nouvelle-Calédonie relève de l'improbable⁹. L'insularité de cet espace, de fait bien délimité, son rattachement à la France, métropole continentale située aux antipodes, sa position géopolitique de territoire francophone et européen dans un océan principalement anglophone attaché au Commonwealth, son passé colonial et le déroulement si particulier du processus de décolonisation qui s'y poursuit, la nature plurilingue et multiculturelle de la société néo-calédonienne avec ses vingt-sept langues locales auxquels il convient d'ajouter celles des autres communautés résidentes sur le territoire, son appartenance à un monde océanien soumis à une législation de type occidental, font de la Nouvelle-Calédonie, une sorte de laboratoire particulièrement propice à l'observation, la description et l'analyse de phénomènes plus larges, à l'œuvre dans d'autres espaces de la planète confrontés, sous des modalités diverses, à des phénomènes de mondialisation¹⁰.

La recherche commencée en 2008 dans le cadre du mémoire de Master1 Français Langues Etrangères (FLE) de l'Université de Stendhal à Grenoble sous la direction de Jacqueline Billiez a largement profité de l'ensemble de ces

⁸ Il s'agit de deux projets industriels d'exploitation du nickel. Voir C, volume 2, p.17-31 pour une présentation détaillée.

⁹ Le contexte de la Nouvelle-Calédonie est présenté dans le premier chapitre de cette thèse.

¹⁰ Le terme de "mondialisation" est employé dans des registres très divers. Compte-tenu du terrain d'étude, son emploi est référé au domaine économique et aux mécanismes mis en œuvre par les entreprises multinationales.

circonstances. Cette recherche s'est poursuivie en thèse au sein du Centre des Nouvelles Etudes sur le Pacifique (CNEP) et de l'école doctorale de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. L'ensemble de ce travail de réflexion et d'analyse est donc l'aboutissement d'un cheminement de plusieurs années d'études engagées parallèlement à une activité professionnelle rattachée aux Centres de Coordination des Visas (CCV)¹¹ des projets de construction d'unités métallurgiques en Nouvelle-Calédonie. Ce parcours, commencé au moment du démarrage du projet de construction de l'usine du Sud, celle de Vale qui à l'époque s'appelait encore le projet de Goro¹² se termine au moment de la fin de la construction du site industriel de Vavouto de l'entreprise KNS en Province Nord (Voir cartes en p.14 et p.48) D'inconnu au moment de ma prise de poste en 2006, l'univers de ces grands chantiers de construction m'est peu à peu devenu suffisamment familier pour que je décide d'en faire le sujet de ma recherche et de mon questionnement fondamental : **Que nous racontent ces projets des reformulations du monde aujourd'hui ?**

La question induit un traitement narratif de la réponse, du fait que le phénomène observé a un commencement et une fin circonscrit dans l'espace comme dans le temps et que de manière conjoncturelle cet espace-temps correspond à celui de ma recherche. En revanche, afin de ne pas être égarée par la multidimensionnalité et le gigantisme de ces projets et aussi parce que l'éclectisme de mon parcours universitaire, personnel et professionnel m'a toujours porté à m'intéresser à la Relation¹³ et à la rencontre entre les langues et les cultures, j'ai choisi de traiter cette vaste question du point de vue de l'interculturel¹⁴, thème qui traverse les sciences humaines et sociales depuis l'avènement de la sociolinguistique,

¹¹ Voir présentation détaillée en Annexe F, volume 2, p.39-43.

¹² Goro est le nom de la tribu sur le territoire de laquelle l'entreprise canadienne Inco, implantée alors en Nouvelle-Calédonie depuis près d'une centaine d'année a entrepris de construire un site industriel hydrométallurgique pour exploiter le nickel latéritique du Grand Sud de la Grande Terre. Suite à son rachat par l'entreprise brésilienne Vale en 2007, le projet a changé de nom. Le mot Goro est resté attaché au site. Il est donc désormais question du projet de Vale qui exploite le site de Goro dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie et du projet de KNS et du site de Vavouto, nom local de la presqu'île où sont implantées les installations industrielles d'exploitation pyrométallurgique du nickel du massif du Koniambo situé en province Nord.

¹³ Relation avec une majuscule en référence à Edouard Glissant qui la définit comme « *la somme finie de toutes les particularités du monde* » dans une interview réalisée par Laure Adler en 2004 (visible sur le site www.edouardglissant.fr/relation). La notion de Relation devient centrale dans l'œuvre de Glissant à compter des années 1990. Elle est l'une des clefs conceptuelles de l'univers de ce poète qui préférerait parler de Mondialité que de mondialisation et qui créa peu de temps avant sa mort en 2011, l'institut du Tout-Monde.

¹⁴ Comme le font remarquer Marielle Rispail et Stéphanie Clerc dans l'article *Former aux langues et aux langues des autres, une gageure ?*, le mot est polysémique. Initialement opposé à multiculturel, il sert à nommer un ensemble hétéroclite de manières d'aborder la rencontre entre plusieurs cultures. Voir le binôme multiculturalisme/interculturel p.104.

de la didactique des langues et des sciences du langage au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle et de celle des sciences de gestion et de la communication depuis une trentaine d'années.¹⁵ Les passerelles entre ces diverses approches disciplinaires existent, en témoignent les travaux de Marielle Rispaïl et du Centre d'Etudes en DIDactique Comparée des Langues et des Cultures (CEDICLEC), ceux du laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM) de l'université Stendhal de Grenoble et la thèse de Nathalie Thamin¹⁶ (2007), ceux du laboratoire gestion et société et la thèse de Geneviève Tréguer - Felten¹⁷ (2009) pour ne citer que les travaux dont j'ai une connaissance directe. Dans un autre registre, citons encore les travaux d'Alexandre Duchêne et du laboratoire du plurilinguisme de l'université de Fribourg. Tous examinent les problématiques des langues et des cultures dans l'espace social du travail. Les approches ne sont pas identiques, leurs objectifs diffèrent. Ils constituent néanmoins une sorte d'avant-garde d'un domaine de recherche encore peu exploré. Cela tient sans doute pour partie au fait que les phénomènes interculturels analysés sont identifiés depuis peu et que ce n'est qu'au cours de la dernière décennie que leurs impacts sociaux et sociétaux se font ressentir. Tous ces travaux ont en effet en commun d'être liés au développement de la mondialisation du monde du travail depuis le tournant du XXI^{ème} siècle. En revanche, aucun, à ma connaissance, ne traite le sujet dans le cadre d'un projet de site industriel, c'est-à-dire dans un cadre spatio-temporel restreint lié à la durée d'un chantier de construction. Qui plus est, les travaux en milieu professionnel sont généralement menés en contexte occidental. L'autre particularité de cette recherche tient à son contexte océanien. Enfin, tous les travaux cités ont été réalisés dans le cadre de programmes de recherches qui ont amené les chercheurs à se déplacer vers leur terrain d'étude tandis que, dans mon cas, j'étais déjà en activité professionnelle sur mon terrain d'étude quand j'ai engagé mon travail de recherche. Cette caractéristique est tout à fait déterminante des choix méthodologiques qui ont été faits pour mener cette thèse. En effet, c'est le terrain qui a déterminé la posture de recherche et non l'inverse comme cela se fait plus généralement dans le cadre d'une recherche

¹⁶ Nathalie Thamin, *Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité*, Université Stendhal, Grenoble, France.

¹⁷ Geneviève Treguer-Felten *Le leurre de l'anglais lingua franca. Une étude comparative de documents professionnels produits en anglais par des locuteurs chinois, français et nord-américains*. Université de Paris III.

doctorale. Il sera question de cette particularité dans le chapitre 2 de la première partie.

De ce fait, en deçà de la question de fond portant sur les reformulations du monde, l'énonciation d'une problématique de recherche de terrain a été laborieuse. Elle a été précédée par une série de questionnements au fur et à mesure de ma découverte du milieu. Elle s'est ensuite affinée par étapes entre le master 1 et la thèse. En effet, la complexité de cet environnement multidimensionnel qui articule des dynamiques de développement local et les logiques de croissance des entreprises internationales ne m'est apparue dans toute sa démesure qu'à compter du démarrage de ma thèse en 2010 au moment où je cesse de travailler en tant que salariée pour le projet de Vale alors que la période de la construction se termine et que je démarre une activité de sous-traitance pour le projet de KNS qui commence. En revanche, les travaux réalisés précédemment sur le site de Vale, lesquels portaient sur l'observation des contacts de langues (Morel-lab 2008)¹⁸ et les interférences entre les langues (Morel-lab 2009)¹⁹ ont nourri ma réflexion pour ce nouveau projet de recherche en y apportant une dimension comparative d'autant que j'ai retrouvé sur le projet de KNS une partie des personnes rencontrées sur celui de Vale.²⁰

L'ensemble de ces considérations m'a amené à définir une problématique de terrain qui puisse contribuer à la « mise en intrigue »²¹ de ma question fondamentale à laquelle je tenterai d'apporter une réponse dans le dernier chapitre de cette thèse. De manière plus concrète, après l'observation des contacts, la description des interférences, il s'agit désormais de présenter et d'analyser les processus de résolution des écarts de langues et de cultures mis à jour dans les travaux précédents. Cette thèse porte donc sur la question suivante : **Comment des**

¹⁸ *L'impalpable au travail Contacts de langues en milieu industriel multilingue Etude contextualisée dans le cadre du projet Goro-Nickel en Nouvelle-Calédonie*, 2008 Université Stendhal Grenoble, France.

¹⁹ *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ? Etude contextualisée dans le cadre du projet ValeInco en Nouvelle-Calédonie*, 2009 Université de la Nouvelle-Calédonie.

²⁰ Un extrait du mémoire de Master 2 est cité en annexe H, volume 2, p.47-55. Certains extraits, en particulier les portraits tirés de la galerie archétype de personnages constituée dans le master 2 figurent dans le texte. En outre, la présentation des grands projets C, volume 2, p.17-31 et des CCV annexe F, volume 2, p.39-43 sont abordées au travers de l'expérience des deux projets.

²¹ Jean-Pierre Chauveau, 2007, *Socio-anthropologie et variation d'échelle. Ouvrir le jeu entre « rigueur du qualitatif » et « interprétation au sens large »* dans *Une anthropologie entre rigueur et engagement Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, Karthala.

pratiques langagières plurilingues liées à des appartenances culturelles océaniques contribuent-elles à la résolution des écarts constatés entre les langues et les cultures dans un monde du travail globalisé ?

Cette question sera examinée dans une approche systémique qui permettra de combiner la description et l'analyse des savoirs expérientiels observés à la présentation des savoirs académiques qui en étayeront l'analyse. La contribution de ce travail à ma question fondamentale est de montrer comment ces pratiques et savoirs expérientiels contribuent à une reconfiguration des relations de travail et des modèles organisationnels en milieu professionnel international. Compte-tenu de la particularité de la démarche de recherche, je commencerai par une présentation détaillée de son contexte et de la méthodologie qui en découle. Ce sera l'objet de la première partie.

Le premier chapitre exposera la complexité du rapport entre les logiques internationales des entreprises multinationales maîtresses d'œuvre de ces grands projets et les dynamiques propres à la Nouvelle-Calédonie. Ce choix est justifié par une volonté de retracer, dans une perspective historique, le contexte politique, économique et social du territoire où se déroule ma recherche au moment où s'y implantent des projets industriels majeurs qui compte-tenu de la composante insulaire ont une incidence forte sur les représentations, entre autres linguistiques, qu'ont les différents acteurs de la situation. En outre, il montrera en quoi le développement des projets de Vale et KNS relie la Nouvelle-Calédonie à des problématiques de mobilités plus vastes opérant à l'échelle planétaire dans le cadre de l'internationalisation des projets industriels. L'importance donnée à ce chapitre est justifiée par le caractère empirique de cette thèse et la nécessité de mettre en lumière les « logiques de situation » qui s'y rattachent (Girin, 2010).

Dans un deuxième chapitre, je m'attacherai à présenter la méthodologie mise en œuvre. Elle justifiera le choix des notions de participation-observante et d'adhérence au terrain qui serviront à définir la posture de la chercheuse impliquée. J'exposerai le cadre épistémologique, en particulier l'approche transdisciplinaire qui m'a amenée à constituer une « boîte à concepts » pour permettre d'appréhender et de nommer les diverses dimensions de la démarche de recherche. Celle-ci s'inscrit

donc dans une vision globalisante. Elle vise à articuler les savoirs disciplinaires développés par les différents courants des sciences sociales et du langage de manière à générer une dynamique interprétative cohérente et scientifiquement rigoureuse pour comprendre les phénomènes sociaux et linguistiques à l'œuvre dans le monde du travail. De là découle la grille d'analyse élaborée pour traiter les données collectées.

Celles-ci sont présentées dans la deuxième partie de cette thèse. Le premier chapitre s'intéressera aux dynamiques organisationnelles et fonctionnelles qui ont été mises en place et se sont développées au sein du Centre de Coordination des Visas de KNS, point de focalisation de la recherche de terrain depuis mon entrée en thèse. Cela nous permettra de décliner les diverses dimensions du plurilinguisme observé, en particulier la notion d'œuvre de parole qui associe des actes de langage²² à la « culture de la relation »²³ (Segal, 2013). Le deuxième chapitre analysera, à partir des biographies langagières²⁴ (Thamin et Simon, 2010) et de leur cartographie²⁵ les pratiques océaniques plurilingues : les liens entre les langues des interviewés et leurs appartenances culturelles, la dynamique qui en résulte, la compétence interculturelle qui en découle. Le troisième chapitre articulera les deux chapitres précédents dans une contribution à la documentation et à une meilleure compréhension des rapports entre les langues et les nouvelles modalités du travail. Il s'agira en particulier de montrer comment à partir de l'étude empirique d'un cas particulier, cette recherche porte à réfléchir à la mise en œuvre d'outils d'analyse et de valorisation de la compétence interculturelle en milieu professionnel.

²² En référence à la théorie de John-L Austin qui a introduit en linguistique l'obligation de penser le langage dans son rapport au monde.

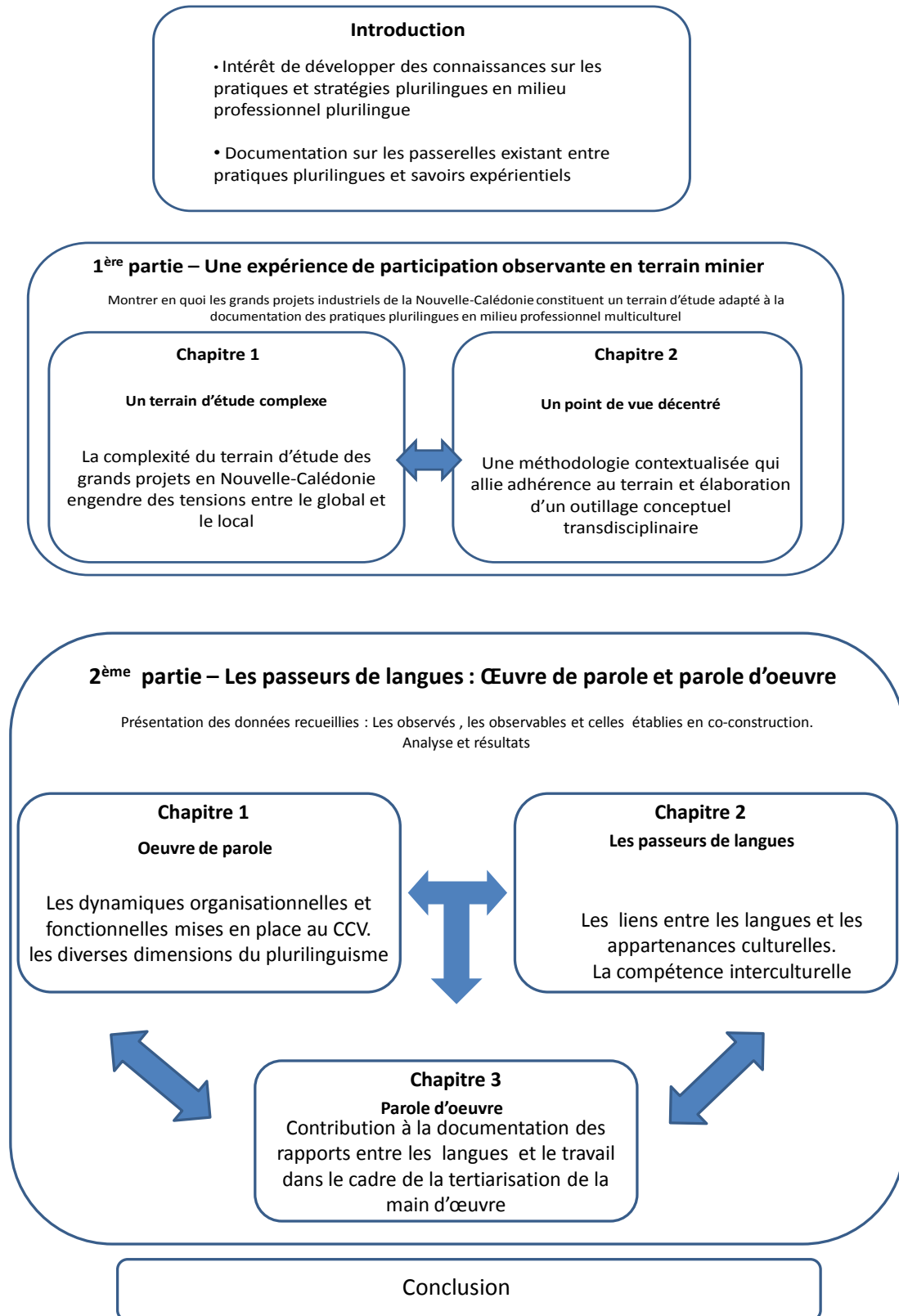
²³ Jean-Pierre Segal, 2013 *Construire la coopération dans l'entreprise calédonienne*

²⁴ La notion apparaît dans les travaux du Conseil de l'Europe en 1997 dans une perspective didactique au moment où l'Europe commence à réfléchir à la mise en œuvre d'une politique linguistique commune. L'expression largement reprise en sociolinguistique et en sociodidactique recouvre un ensemble diversifié de pratiques scientifiques de la part de chercheurs qui visent à recomposer les trajectoires des enquêtés dans une vision heuristique. Voir Nathalie Thamin et Diana-Lee Simon, 2010, *Biographies langagières, compétences plurilingues et affiliation sociale : Enquête auprès de cadres étrangers en entreprise internationale de la région Rhône-Alpes*, Cahiers de l'ACEDLE, volume 7, n°1 30 pages.

²⁵ Les entretiens ont donné lieu à la représentation de cartes réalisées par les interviewés. Voir annexes p.61 et suivantes.

La figure ci-dessous illustre la structure de ce plan. Elle montre en particulier, comment, dans les deux parties, les chapitres 1 et 2 se situent sur un même axe dont ils sont les deux pôles. La circulation entre ces pôles est matérialisée par les doubles flèches. Cette représentation graphique schématise la spécificité de ma méthodologie de recherche qui articule des données empiriques à des savoirs disciplinaires dans une perspective dynamique. Cette circulation, adaptée à la complexité du terrain d'étude et en particulier à son aspect multidimensionnel contribue à stabiliser de manière souple mais néanmoins rigoureuse les résultats obtenus.

Figure 2- Plan de la thèse



Première partie – **Expérience de participation
observante en terrain minier**

Chapitre 1 – Un terrain d'étude complexe

L'expérience de participation observante, terrain d'étude à ce travail a été menée dans le cadre d'activités professionnelles au cours des phases de constructions des sites métallurgiques de Vale et KNS en Nouvelle-Calédonie²⁶. L'opportunité d'avoir pu passer d'un projet à l'autre m'a permis d'avoir une approche comparative dans l'analyse des dynamiques locales et des logiques internationales référencées à ces grands projets internationaux et de prendre la mesure des tensions que leur déploiement dans un territoire engagé dans un processus de décolonisation unique en son genre génèrent. Mon immersion de plusieurs années dans ces environnements industriels m'a donné la chance de les identifier tant sur le plan organisationnel que sur le plan relationnel.

Parallèlement, cet engagement professionnel en milieu industriel, m'a amenée à problématiser les questions de posture, de déontologie et d'éthique. En clair, comment se situer et comment définir son terrain quand celui-ci est aussi son activité professionnelle ?

J'aborderai ce double questionnement en traitant la notion de terrain d'enquête en lien avec un contexte. Traitée dans une perspective historique, la présentation des aspects sociaux, économiques et politiques permettra de comprendre l'étroite imbrication entre ces grands chantiers internationaux et les enjeux locaux marqués par le fait colonial.

L'ensemble de ces considérations m'amène à qualifier ce terrain d'étude de complexe.

²⁶ Voir annexe C, volume 2, p.17-31 pour la présentation des grands chantiers.

.1 La Nouvelle-Calédonie, terre de nickel en voie de décolonisation

La complexité du terrain d'étude tient à sa spécificité spatio-temporelle liée à sa situation géographique - un ensemble insulaire océanien francophone isolé dans un Pacifique majoritairement anglophone- et à son histoire coloniale qui entremêle le déplacement des populations d'origines et la spoliation de leur terre à l'afflux de populations allochtones qui débarquent avec le parler de leurs pays d'origine : les colons pour valoriser le sol, les travailleurs étrangers pour en exploiter les richesses minières, les bagnards.

.1.1 Une colonie de peuplement

L'arrivée du premier convoi de déportés sur l'île Nou le 9 mai 1865 impose la notion de travail dans la société calédonienne. Elle y introduit le concept de répression qui est alors associé à celui de dépendance. C'est là une des spécificités de la colonisation calédonienne qui en y installant le bagne cherche également à développer une colonie de peuplement comme le rappelle Isabelle Merle dans sa thèse intitulée (Merle 1993, p.13) : *La Nouvelle-Calédonie, 1853 – 1920, Naissance d'une société coloniale* :

« A l'image des « convicts » anglais, les bagnards français seront expédiés en Nouvelle-Calédonie pour construire les infrastructures nécessaires au développement d'une colonie. Ecartés des influences pernicieuses du « vieux monde » et luttant contre une nature « sauvage », ils trouveront ainsi la « voie du retour au bien » et œuvreront pour leur propre avenir tout en stimulant l'arrivée d'une émigration « honnête », attirée par un pays déjà « outillé ». Cette dernière, en donnant l'exemple et en garantissant un équilibre dans la population qui ne saurait être exclusivement pénale, fait partie du processus de « régénération ». La France cherche à copier le modèle australien mais entend aussi le dépasser. Elle impose tout d'abord aux condamnés, la règle de l'exil à vie et du doublage pour rendre leur retour impossible ou extrêmement difficile. En échange, elle promet de façon beaucoup plus systématique, la propriété du sol. Les valeurs sont là, bien françaises : la terre rédemptrice de tous les vices, favorisant la sérénité, l'amour du travail et de la famille. C'est aussi cette terre qui sera offerte aux migrants pauvres, issus de ces « classes laborieuses » potentiellement dangereuses. »

Le statut du bagne prévoit donc que les bannis ayant purgé leur peine s'installent sur des terres confisquées aux kanak qui, de ce fait, sont eux-mêmes

déportés dans des réserves et forcés à travailler pour la collectivité. La création du statut de l'indigénat²⁷ entérine le phénomène avec la mise en place des chefferies et districts.

Parallèlement, à ce peuplement via le bagne, des colons libres s'installent également en Nouvelle-Calédonie. Ces pionniers, qui participeront à la création d'un mythe (voir paragraphe 1.6, p.38), sont pour quelques uns des rescapés des ruées vers l'or australien. La découverte en 1866 de la garniérite et le début de l'exploitation minière va amplifier le phénomène migratoire. Les pionniers sont bientôt remplacés par des financiers qui viennent exploiter la richesse du minerai. C'est le début de plusieurs cycles de prospérité/dépression calés sur les cours des matières premières. En période faste, il faut exploiter la mine, ce qui nécessite des bras, d'où les migrations des travailleurs sous contrats : Japonais, Javanais, Indonésiens, Tonkinois. Le premier convoi de travailleurs « Chân dang²⁸ » indochinois ayant signé des contrats de 5 ans arrive en 1891. Les 500 premiers Japonais débarquent à l'initiative de la encore jeune Société le Nickel²⁹ en 1893 pour travailler sur les mines de Thio. La Seconde Guerre mondiale viendra perturber le retour de nombre de ces travailleurs sous contrat dont certains finiront par prendre souche en Nouvelle-Calédonie après bien des tribulations pour certains d'entre eux.³⁰

Ainsi en moins de deux générations, la Nouvelle-Calédonie est passée d'un territoire autochtone à une colonie de peuplement multiculturelle et multilingue³¹

²⁷ Le régime de l'indigénat s'est appliqué durant 59 ans à compter d'octobre 1887. Bien que souvent appelé « code de l'indigénat », il n'a jamais fait l'objet d'un ensemble codifié. Il rassemble en fait des mesures éparses prises antérieurement à 1887 et réunies le 18 juillet de cette même année sous la forme d'un décret signé par le Président de la République Jules Grévy. Le régime de l'indigénat s'est enrichi par la suite de mesures locales prises sous forme d'arrêtés. La suppression du statut pénal de l'indigénat date de l'ordonnance du 7 mars 1944. Le statut du 20 septembre 1947 donne l'égalité politique à tous. A compter de cette date l'ensemble des résidents de la Nouvelle-Calédonie, anciens bagnards et autochtones peuvent circuler, résider et travailler librement. (Source site du Vice rectorat de la Nouvelle-Calédonie www.noumea-ac.nc).

²⁸ Ce terme qui signifie littéralement pied engagé, est utilisé pour nommer les nombreux travailleurs indochinois venus travailler sous contrat et dont certains ne purent rentrer chez eux du fait de la Seconde Guerre mondiale suivie de la guerre du Vietnam.

²⁹ La Société le Nickel est créée en 1880 par 3 mineurs indépendants dont Jules Garnier, le découvreur de la garniérite. Ensemble, ils construisent une usine à Thio qui produit de la matte, produit intermédiaire contenant 50% de nickel qui part ensuite par voie maritime vers des usines de traitement métallurgiques. L'usine de Doniambo créée par la Société les Hauts Fourneaux, date de 1910. La SLN est constituée en 1931 par le rapprochement des deux entreprises. La SLN devient filiale du groupe Eramet après que l'Etat français participe, en 1974, au plan de redressement de la société. Voir site www.sln.nc.

³⁰ Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les Japonais sous contrats furent déportés vers l'Australie dans des camps de prisonniers.

³¹ Ces notions sont présentées au chapitre 2

par une succession de phénomènes migratoires tous centrés autour de la notion de travail et très rapidement axés autour de la mine.

.1.2 Une société multiculturelle et multilingue

Au moment de la prise de possession par la France le 24 septembre 1853, soit près de 80 ans après sa découverte par James Cook le 4 septembre 1774 et 10 ans avant la création du bagne par le décret du 2 septembre 1863, la Nouvelle-Calédonie n'est déjà plus un territoire vierge de tout contact avec les Occidentaux. De nombreux navires ont relâché dans les baies abritées de cette terre à la nature hospitalière située à la limite Sud de la zone intertropicale, là où les cyclones sont souvent moins violents que plus au Nord et où les tempêtes venues d'Antarctique ont perdu de leur force quand elles touchent les côtes. Des marins y ont posé leur sac, des aventuriers y ont développé le commerce du santal en embarquant des indigènes souvent recrutés de force dans les tribus de la côte. Les missionnaires catholiques et protestants y ont poursuivi la « deuxième guerre de religion » qui avait commencé en Polynésie³². Ceux-ci sont les premiers à s'intéresser aux langues autochtones dont la compréhension est nécessaire à leur mission d'évangélisation. Il est aujourd'hui impossible de connaître le nombre exact de toutes ces langues, à l'époque des premiers contacts. Il faudrait pour cela pouvoir disposer d'une science qui s'apparenterait à l'archéologie des langues ce que Louis-Jean Calvet nomme la « glottochronologie » soit la science qui permettrait de retrouver les traces d'une glottophagie³³ accomplie des langues aujourd'hui disparues. En revanche, les traces des premières transcriptions des langues autochtones existent. Elles sont l'œuvre des missionnaires protestants anglophones qui traduisent la Bible dans les langues locales³⁴ tandis que la Mission Mariste³⁵ ouvre des écoles où le français côtoie le latin.

À l'image de la plupart des îles du Pacifique Sud, la Nouvelle-Calédonie est donc, bien avant qu'elle ne devienne française, un espace où les langues et les cultures ont maille à partir. Le phénomène s'amplifie avec la politique d'assimilation

³² La London Missionary Society (LMS) est implantée à Tahiti depuis 1797

³³ Voir en annexe H, volume 2, p.47-55, le modèle glottophage de Louis-Jean Calvet

³⁴ Ta'unga catéchiste de la LMS est le premier à publier en 1847 un extrait des écritures dans une langue calédonienne, le *nââ numèè*, une langue de l'extrême sud de la Grande Terre (source Jacques Vernaudeau).

³⁵ Voir Alain Saussol, 1969, *La mission mariste et la colonisation de la Nouvelle-Calédonie*

linguistique mise en place par le système colonial. Il se complexifie avec l'arrivée de nouvelles communautés qui viennent travailler sur les mines. Celles-ci s'installent avec leurs langues, leurs cultures, leurs pratiques. De ce fait, la Nouvelle-Calédonie contemporaine est qualifiée de multiculturelle. Elle est aussi multilingue avec le français comme langue officielle et d'enseignement tandis que l'anglais, la langue pratiquée par les touristes venus d'Australie et de Nouvelle-Zélande, les dirigeants des multinationales étrangères qui viennent y développer l'industrie métallurgique et les travailleurs étrangers qui viennent travailler à la construction de ces sites industriels, envahit l'espace social ne laissant qu'une place marginale aux langues d'appartenances des diverses communautés plurilingues³⁶ qui ont adopté cette terre pour y vivre.

.1.3 La mine au cœur du destin commun

La naissance du mouvement indépendantiste à la fin du boom du nickel des années 70, est à replacer dans ce contexte historique. Les kanak s'emparent de la mine et de la valeur travail comme vecteur d'un accès à la souveraineté. Ils investissent le discours politique qui leur donne la possibilité d'exprimer leurs revendications dans les langues dominantes, le français sur la scène nationale et l'anglais dans les instances internationales. La défense des intérêts locaux avec par exemple, la notion « d'emploi local », sujet d'intenses débats en Nouvelle-Calédonie, s'inscrit dans cette dynamique qui allie une volonté d'être visible sur la scène internationale tout en protégeant des particularismes insulaires. L'ensemble de ces mouvements contradictoires se retrouve au cœur de l'Accord de Nouméa³⁷ et de la notion de destin commun³⁸. Le poids de cette histoire vient influencer le développement des nouveaux grands projets miniers.

³⁶ Les notions de « multilingue » et « plurilingue » sont présentées au chapitre 2.

³⁷ Voir le Préambule de l'Accord de Nouméa en annexe A, volume 2, p.7-13.

³⁸ Hamid Mokaddem dans le chapitre : *Un curieux et étrange destin commun, vers un partage d'une future Souveraineté* de son article intitulé : *La reformulation permanente de la souveraineté de la Kanaky/Nouvelle-Calédonie* qualifie l'expression « destin commun » de devise qui scanderait le discours politique depuis l'Accord de Nouméa et insiste sur le flou lexical de l'expression.

Dans le cadre d'un programme de recherche portant sur la commune minière de Thio, Pierre-Yves Le Meur³⁹ a examiné les empreintes laissées par l'industrie minière sur les paysages et sur les cycles d'évolution économique, sociale et politique du territoire :

« L'activité minière a quant à elle pesé de tout son poids sur l'économie et les paysages du territoire, et les cycles miniers ont exercé une forte influence sur les politiques relatives à la main d'œuvre, à l'immigration et à l'emploi, et plus récemment sur la politique environnementale. »

Il en conclut que les projets de construction de Vale et KNS, ne sauraient échapper à l'emprise de ce contexte historique encore très prégnant :

« L'histoire de la Nouvelle-Calédonie porte l'empreinte de la mine et le développement du pays a partie liée avec celui du secteur minier. On doit replacer les grands projets actuels (KNS, Goro-Nickel⁴⁰) dans cette perspective historique si l'on veut comprendre comment la mine s'inscrit dans les dynamiques locales et les trajectoires individuelles et collectives. »

Le nickel, la mine, les activités qui s'y rattachent sont indissociables de la Nouvelle-Calédonie. Le cours du nickel est un des indicateurs de sa santé économique. Son développement mise dans la construction d'usines métallurgiques. Sur le plan social, tout le monde ou presque a dans sa famille ou dans son entourage proche quelqu'un en lien direct avec la mine ou qui connaît quelqu'un qui l'est.

Ainsi, l'écart entre le collectif et le personnel est rétréci, plus proche dans l'espace comme dans le temps. Il mêle destin individuel et destin collectif. Ceci contribue à la constitution d'une mémoire faite de strates qui se superposent et s'entrelacent les unes aux autres, à l'image des filons de minerai dans les massifs miniers⁴¹, pour constituer la richesse et la difficulté de ce territoire.

³⁹Pierre-Yves Le Meur, 2009, *Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio, Nouvelle-Calédonie Actes du 11ème Inter-congrès des Sciences du Pacifique*. Anthropologue à l'IRD, l'auteur mène depuis 2008 un programme de recherche intitulé : *Ethnographie et histoire foncière, minière et politique de la commune de Thio*. Cette commune de la côte Est de la Nouvelle-Calédonie a été choisie parce qu'elle : « constitue un exemple très significatif de cette histoire complexe. »

⁴⁰ Nom du projet du Sud à l'époque où il était propriété du groupe canadien Inco

⁴¹ En référence aux propos de Jean-Marie Tjibaou : « Ce passé se présente comme un coupe de terrain faisant apparaître des couches superposées de matériaux divers » dans *Recherche d'identité mélanésienne et société traditionnelle*, texte paru en 1974 dans la revue des Océanistes.

.1.4 Le destin commun, un paradigme de la société néocalédonienne

Du fait de l'histoire, en Nouvelle-Calédonie les projets miniers sont plus que des projets industriels. Ils s'inscrivent dans un projet de société et concernent l'ensemble des citoyens calédoniens, qu'elles que soient leur origine et leurs langues d'appartenances. Cette vision percute les intérêts économiques des multinationales qui opèrent les sites industriels. Cela donne la mesure de l'ampleur des enjeux qui pèsent sur les grands projets métallurgiques⁴², en particulier dans les domaines de l'emploi et de la formation. L'implication de travailleurs étrangers au cours des phases de construction des sites industriels est intrinsèquement liée à ces questions qui se cristallisent autour de la notion de destin commun, en lien avec le processus de décolonisation qui devrait permettre à la population de ce territoire insulaire de s'émanciper de la métropole selon des modalités inédites, comme le précisent A. Bensa et E. Wittersheim dans leur article intitulé : *Le peuple kanak est au milieu de la rivière. A la recherche d'un destin commun en Nouvelle-Calédonie*, paru dans *Le Monde diplomatique* du 5 mai 1998, date de la signature de l'Accord de Nouméa (annexe A, volume 2, p.7) :

« La dérogation à la Constitution imaginée par les négociateurs ouvre une brèche sans précédent dans l'habituel scénario des décolonisations françaises. A l'affrontement meurtrier suivi d'un abandon peu glorieux se substitue ici l'idée, qui fera date et peut-être école, d'une transition concertée vers une nouvelle souveraineté. »

Ce processus repose en grande partie sur un principe de croissance économique lié au développement de l'industrie minière, comme le confirme le protocole de Bercy⁴³ mais aussi une grande part des discours politiques contemporains lesquels contribuent à alimenter un imaginaire calédonien qui lie la souveraineté à la puissance économique et à l'idée d'un destin commun, celui d'un

⁴² Ces enjeux sont d'autant plus forts que le monde kanak n'est pas uni sur la question. De nouvelles mouvances défendent des approches plus altermondialistes. La création en juillet 2005 du CAUGERN (Comité autochtone de gestion des ressources naturelles) témoigne de cette nouvelle vision comme le présente bien Christine Demmer dans un article intitulé : *autochtonie, nickel et environnement, une nouvelle stratégie kanake*, paru en 2007 dans la revue Vacarme. Notons que l'idée d'un « Fonds patrimoine » revendiquée par le CAUGERM, en sommeil depuis 2007, a fait son chemin. Les débats autour d'une « redevance d'extraction » qui ont cours dans le cadre de la mission d'Anne Duthilleul sont des formes de prolongements des revendications qui traversent le monde calédonien depuis le redémarrage du projet de l'usine du Sud, laquelle contrairement à celle du Nord, n'a jamais été associée au processus de décolonisation.

⁴³ Le protocole de Bercy a été signé dans les semaines qui ont précédé celui de l'Accord de Nouméa dont il est la condition. Voir paragraphe 1.5.2., p.36.

avenir où l'ensemble des populations de langues et de cultures diverses qui vivent sur le caillou⁴⁴ et s'impliquent dans son développement pourront constituer une seule communauté.

1.4.1. Le destin commun, un imaginaire calédonien

Le mot imaginaire est choisi parce qu'il semble être le plus approprié à définir l'état « en devenir » qui se rattache à la Nouvelle-Calédonie. La signature des premiers accords de Matignon et Oudinot en 1988 qui ont mis un terme à une période de conflits interethniques⁴⁵ très violents, a aussi ouvert la voie à la création de nouveaux agencements. Rappelons à ce propos la définition qu'en donne Gilles Deleuze dans Mille Plateaux (Deleuze 2007, p. 3) :

« D'après un premier axe horizontal, un agencement comporte deux segments, l'un de contenu, l'autre d'expression. D'une part, il est agencement machinique de corps d'actions et de passions, corps réagissant les uns sur les autres, d'autre part, agencement collectif d'énonciation, d'actes et d'énoncés, transformations incorporelles s'attribuant aux corps, mais d'après un axe vertical orienté, l'agencement a, d'une part des côtés territoriaux ou reterritorisés qui le stabilisent, d'autre part des pointes de déterritorialisation qui l'emportent. ».

La constitution de ces nouveaux agencements, outre le fait qu'elle est, selon Gilles Deleuze, reliée à des processus incessants de déterritorialisation, reterritorialisation⁴⁶, est également rattachée à une vision qui se voudrait collective et consensuelle. Nous retrouvons là une des dimensions de l'Accord de Nouméa qui introduit la notion de consensus au cœur du fonctionnement des institutions républicaines françaises ancrées dans des principes majoritaires et jacobins.

Le qualificatif imaginaire référencé à l'ouvrage d'Edouard Glissant « *L'imaginaire des langues* » sert à exprimer la dimension intangible du destin commun. Dans un article publié en 2009, intitulé : *Culture et colonisation : l'équilibre antillais*, l'auteur, poète engagé, écrit :

⁴⁴ Nom familial donné à la Nouvelle-Calédonie par ses habitants.

⁴⁵ Louis José Barbançon n'hésite pas à qualifier cette période de « guerre » : « *L'usage exclusif du terme « événements » ne permet pas de mesurer cette période dans toute sa violente dimension* » (extrait du texte de la conférence : *Des accords de Matignon à l'Accord de Nouméa 1988-1998*, donnée à Paris le 5 octobre 2013 et à Nouméa le 28 novembre 2013).

⁴⁶ Ces concepts sont présentés dans le Chapitre 2 de cette première partie.

« Les Antillais découvrent qu'ils ont un destin commun, des intérêts, des valeurs, des combats communs. Enfin, le hiatus se comble peu à peu entre le peuple et l'élite. L'analyse correcte de la relation métropole-colonie (car qui pourrait douter que les Antilles sont en fait des colonies?) persuade les classes favorisées que leur intérêt le plus immédiat est solidaire de celui du peuple. Il y a désormais une revendication antillaise, et le vieux mythe est par terre. »

Ainsi, selon lui, il ne saurait y avoir de destin commun sans qu'il y ait eu précédemment un processus émancipatoire, un passage transgressif qui permette de mettre à distance les mythes de manière à prendre la mesure de la réalité. (Glissant, 2009) :

« Du mythe persistant des « îles » paradisiaques à la fausse réalité des Départements d'outre-mer, il semblait que le destin des Antilles de langue française fût toujours d'être en porte à faux sur la réalité. Comme s'il n'était jamais donné à ces pays de rejoindre leur vraie nature, paralysés qu'ils étaient par leur conformation géographique et aussi par une des formes les plus pernicieuses de la colonisation : celle par quoi on « assimile » un territoire sans permettre pour autant qu'il atteigne à son plein développement, à sa liberté. »

La Nouvelle-Calédonie, bien que distante tant sur le plan géographique que culturel de la Caraïbe partage, du fait de l'histoire coloniale, une part des mythes antillais. Au-delà des statuts institutionnels, de l'histoire du peuplement et de la colonisation, la similitude tient sans doute en partie au caractère insulaire de ces territoires rattachés à une métropole à la fois dominante et envieuse⁴⁷. Dans le contexte océanien, cet imaginaire s'agencerait autour des énoncés : «destin commun», «rééquilibrage», «citoyenneté», «emploi local», expressions qui reviennent de manière lancinante dans les discours et propos des hommes politiques⁴⁸, et des partenaires sociaux.

1.4.2. Un destin en marche

En revanche, contrairement à la situation antillaise, en Nouvelle-Calédonie, la notion de « destin commun » est inscrite dans les textes. C'est ce que rappelle

⁴⁷ Cette notion de convoitise liée au processus colonial est reprise par Eddy Banaré dans la thèse qu'il a consacrée à la littérature de la mine. Il y cite la vision historique de Karl. Marx quand il évoque la colonisation du Pacifique (2010, 142) : « *Dans cette Europe gagnée par l'émergence du discours prolétaire, la Révolution de 1848, et la Révolution Industrielle, coloniser (au-delà de l'habituelle rhétorique civilisatrice) doit aussi répondre à une interrogation marchande : qu'y gagnerons-nous ? Karl Marx propose une vision historique du Pacifique. Dès 1850, il voit dans les ruées vers l'or californienne et australienne la mutation du Pacifique comme nouveau carrefour économique et de civilisations, mettant en lumière la dimension mondiale d'un phénomène. Pour autant, Marx n'échappe pas à l'idéal conquérant et civilisateur de l'Occident, les images de la Rome Antique et de la Méditerranée sont prises comme références* »

⁴⁸ A titre de confirmation Philippe Gomès cite, dans son discours de politique générale, 8 fois « destin commun », 9 fois « rééquilibrage », 4 fois « emploi local », 3 fois « citoyenneté ».

Philippe Gomès, alors Président du gouvernement, dans le *Discours de politique générale* qu'il prononce devant le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, le 31 août 2009 :

« L'accord de Nouméa, c'est avant tout un projet politique qui rassemble, dans le prolongement des accords de Matignon qui ont donné le départ d'une Calédonie de paix, il y a 20 ans. Au bord du vide, deux hommes, Jean-Marie TJIBAOU et Jacques LAFLEUR, « sans rien abandonner, surent donner et pardonner » selon les mots de Michel ROCARD alors Premier Ministre.

Dix ans après, l'accord de Nouméa prolonge l'Histoire au travers d'une double reconnaissance.

D'abord la reconnaissance du peuple kanak, en tant que peuple colonisé, qui a été repoussé «aux marges géographiques, économiques et politiques de son propre pays » selon les termes du préambule. Une colonisation qui « a constitué un traumatisme durable pour la population d'origine ». Ensuite, la reconnaissance d'hommes et de femmes venus d'horizons lointains, façonnés par d'autres cultures, parlant parfois d'autres langues. Certains d'entre eux, venus expier des fautes commises sous d'autres cieux, d'autres souhaitant échapper à la misère ou à l'oppression de leur terre d'origine, d'autres enfin animés d'une volonté de bâtir. « Les nouvelles populations (...) » nous dit l'accord de Nouméa « ont participé, dans des conditions souvent difficiles, (...) à la mise en valeur minière ou agricole (...) de la Nouvelle-Calédonie. Elles ont acquis (...) par leur participation à l'édification de la Nouvelle-Calédonie, une légitimité à y vivre et à continuer de contribuer à son développement (...) ». C'est sur le socle de cette reconnaissance mutuelle que les bases de l'accord ont été posées et qu'une perspective a été tracée : « Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun ».

.1.5 Le rééquilibrage

La notion de rééquilibrage, également inscrite dans l'Accord de Nouméa est indissociable du paradigme de destin commun. Dans le texte de l'Accord elle est présentée comme la condition sine qua non de la formalisation du processus de décolonisation. Le mot apparaît 4 fois dans le texte de l'accord. Il y est associé aux différentes composantes qui participeront à sa mise en œuvre, en particulier le processus de décolonisation, la prise en compte du contexte régional, la formation et l'accès à des emplois.

1.5.1 L'accord de Nouméa

« **Préambule** : Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage.

3.3 – Les compétences régaliennes :

La justice, l'ordre public, la défense et la monnaie (ainsi que le crédit et les changes), et les affaires étrangères (sous réserve des dispositions du 3.2.1.) resteront de la compétence de l'Etat jusqu'à la nouvelle organisation politique résultant de la consultation des populations intéressées prévue au 5. Pendant cette période, des néo-calédoniens seront formés et associés à l'exercice de responsabilités dans ces domaines, dans un souci de rééquilibrage et de préparation de cette nouvelle étape.

4.1. – La formation des hommes

4.1.1 – Les *formations* devront, dans leur contenu et leur méthode, mieux prendre en compte les réalités locales, l'environnement régional et les impératifs de rééquilibrage. Des discussions s'engageront pour la reconnaissance mutuelle des diplômes et des formations avec les Etats du Pacifique. Le nouveau partage des compétences devra permettre aux habitants de la Nouvelle-Calédonie d'occuper davantage les emplois de formateur.

4.1.2. – Un programme de formation de *cadres* moyens et supérieurs, notamment techniques et financiers, sera soutenu par l'Etat à travers les contrats de développement pour accompagner les transferts de compétences réalisés et à venir. Un programme spécifique, qui prendra la suite du programme "400 cadres" et concernera les enseignements secondaire, supérieur, et professionnel tendra à la poursuite du rééquilibrage et à l'accession des Kanak aux responsabilités dans tous les secteurs d'activités. »

La dynamique est à double détente. Elle vise d'une part à établir une nouvelle relation entre l'Etat métropole et le Territoire⁴⁹ dans la gestion des affaires et d'autre part à donner au peuple kanak les moyens d'accéder aux formations qui lui permettront d'assumer les responsabilités d'une collectivité souveraine⁵⁰.

La notion figurait déjà dans les accords d'Oudinot du 20 août 1988. Elle visait alors la répartition entre Nouméa et le reste de la Nouvelle-Calédonie, avec la création des trois provinces et l'attribution par l'Etat français de subventions visant, entre autres choses, au développement d'infrastructures en province Nord. Le projet de KNS est une des concrétisations de cette politique initiée dès 1988.

Dans cette logique, la signature de l'Accord de Nouméa fut conditionnée par la négociation du « préalable minier »

⁴⁹ Nom usuel de la Nouvelle-Calédonie

⁵⁰ Ce processus qui pourrait être assimilé à une « réparation » des dommages causés par la colonisation, en serait aussi, une espèce de miroir. Voir à ce propos la manière dont Pierre-Yves Le Meur aborde la notion en référence à Michel Foulcault dans son article : *Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio, Nouvelle-Calédonie*

1.5.2 L'accord de Bercy

Le site du Sénat en fait mention dans une page intitulée⁵¹ : *La défiscalisation des usines de traitement du nickel en Nouvelle-Calédonie* :

« L'accès à la ressource » préambule aux accords de Nouméa de 1988 : Les accords de Bercy du 1^{er} février 1998

« 1- Le « préalable minier »

Les objectifs des Accords de Bercy

Les Accords de Bercy sont constitués du **Protocole d'Accord** signé le 1^{er} février 1998 régissant les conditions et le processus d'échange des massifs de Poum et de Koniambo, jusqu'à cette date détenus respectivement par la SMSP (Société Minière du Sud Pacifique) et Eramet, et de son **avenant** en date du 4 juin 1998.

Les signataires du Protocole sont la SMSP, Eramet et sa filiale la Société Le Nickel (SLN), l'Etat, représenté par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le secrétaire d'Etat à l'industrie et le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, et le Territoire, en présence de la Caisse Française de Développement (CFD).

Dans son préambule, le Protocole rappelle les souhaits du gouvernement (alinéas 4 à 6 du préambule de l'accord) :

« que la SMSP soit placée en situation d'assurer l'approvisionnement minier d'une usine pyro-métallurgique dans le Nord dans l'hypothèse où la décision irrévocable de réaliser un tel investissement industriel est prise avant le 1^{er} janvier 2006 ;

« que SLN, filiale d'Eramet, conserve une ressource minière suffisante pour pérenniser et développer sur le moyen-long terme l'usine de Doniambo et que soient préservés au même horizon les emplois directs et indirects attachés ;

*« que, dans tous les cas de figure, l'allocation des ressources néo-calédoniennes en minerais garniéritiques et latéritiques soit orientée dans un sens privilégiant **la création de valeur ajoutée sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie à l'horizon le plus rapproché possible** ».*

Ce préambule permet donc, avant toute construction juridique, de poser les intérêts de chacune des parties en des termes clairs. Il donne un sens à l'ensemble de l'Accord de Nouméa.

En résumé, l'objectif du « préalable minier », c'est l'engagement irrévocable de la construction d'une usine dans le Nord. L'ultimatum est fixé au 1^{er} janvier 2006. »

⁵¹ Voir le site <http://www.senat.fr>

C'est ainsi que de manière très explicite et formelle, le projet de KNS participe au processus de rééquilibrage et par voie de conséquence au paradigme de destin commun.

Anne Pitoiset et Claudine Wéry ont fait paraître en 2008, *Mystère Dang*, un ouvrage dans lequel une large part est consacrée à la succession d'évènements qui ont conduit à la création de KNS. Pour le chapitre *Du nickel pour les kanak* elles ont mené l'enquête auprès des acteurs politiques de l'époque des négociations entre Eramet⁵² et la SMSP⁵³ (Pitoiset, Wéry, 2008, 73) :

« De juin 1988 à juin 1989, lors de l'administration directe, les bureaux de Jacques Lafleur et de Jean-Marie Tjibaou au conseil de gouvernement étaient proches. Les deux hommes, qui ont appris à se connaître, aimaient à converser ensemble. « Jean-Marie Tjibaou avait la conviction qu'il fallait que les Mélanésiens touchent le domaine économique pour devenir des responsables politiques complets. La première de ses revendications était la terre et le sous-sol. Donner la SMSP aux Kanak était une nécessité politique, il fallait qu'ils accèdent à la propriété du nickel comme tout le monde »

Ainsi, selon les auteures, le projet de construction de l'usine du Nord, dont l'engagement irrévocable a conditionné la signature de l'Accord de Nouméa aurait été initié par Jean-Marie Tjibaou⁵⁴, la figure emblématique d'un projet de société multiculturelle. En tout état de cause, sa lutte pour un accès à la souveraineté avec l'assurance d'avoir en main des outils de développement n'aura pas été vaine. La signature du préalable minier a porté ses fruits avec le projet de KNS dont la Province Nord est actionnaire majoritaire⁵⁵. La pensée visionnaire de celui qui disait « *L'identité, ce n'est pas le passé, les traditions ; l'identité, elle est devant nous* » relie

⁵² Le communiqué de presse de l'assemblée générale du 15 mai 2012 présente le groupe dans ces termes : « *ERAMET est un des principaux producteurs mondiaux de métaux d'alliages, notamment le manganèse et le nickel, utilisés pour améliorer les propriétés des aciers, ainsi que d'alliages et d'aciers spéciaux à hautes performances utilisés par des industries telles que l'aéronautique, la production d'énergie et les outillages.* ».

⁵³ Le 12 juillet 1990, la Province Nord, par sa délibération 205/90, décidait de créer la Société de Financement et d'Investissement de la Province Nord (SOFINOR). Quelques jours après sa création, SOFINOR achetait la Société Minière du Sud Pacifique (SMSP) et ses titres miniers, dans le but de les exploiter et d'en utiliser les revenus pour financer son objet social. Huit années plus tard, les accords de Bercy confirmaient l'entrée des indépendantistes kanak dans le monde de l'industrie métallurgique. (sources : sites de la SMSP et de la SOFINOR).

⁵⁴ A l'occasion de la première coulée technique de KNS en avril 2013, il a été dit (presse locale radiophonique) à plusieurs reprises que le projet d'une usine de Nickel dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie avait été discuté lors de la visite officielle du président Charles de Gaulle en 1966. L'information figure en tête de la liste des dates de l'onglet : « *Koniambo nickel en quelques dates* » sur le site www.koniambonickel.nc.

⁵⁵ La SMSP détient 51% des actions de Koniambo Nickel SA constituée pour exploiter le nickel du massif du Koniambo. La multinationale minière Glencore est propriétaire des 49% restants. Le projet KNS est monté sur la base d'un partenariat entre les deux sociétés, la SMSP, propriétaire des titres miniers donne accès à la ressource minière à la multinationale qui apporte son savoir faire industriel et son potentiel commercial. Voir le film d'entreprise : *Tout a commencé par ce rêve* sur le site de www.koniambonickel.nc

l'histoire de la mine qui, comme le remémore Louis-José Barbançon⁵⁶ fait partie du projet colonial, à l'avenir d'une Nouvelle-Calédonie souveraine de destin commun. Paul Néaoutyine⁵⁷, président de la province Nord, revendique cet héritage dans une interview parue dans le magazine de la SAS Vavouto⁵⁸ :

« Avec l'Accord de Nouméa, nous avons mis en place un dispositif qui, d'une part, reconnaît la légitimité de la revendication kanak matérialisée par le lien à la terre, et d'autre part prendre en considération la présence des autres »

Ce réagencement qui vise à rendre aux kanak leur légitimité en leur permettant d'accéder au salariat illustre la complexité calédonienne. Cette vision intègre des dimensions symboliques qui transcendent les aspects économiques et politiques.

.1.6 Les mythes fondateurs d'un nouveau destin

La notion de mythe dont Claude Levi-Strauss donne la définition suivante dans une interview réalisée dans le cadre de l'émission *Le fond et la forme* réalisée le 17 janvier 1971 par Charles Chaboud⁵⁹ :

« Les mythes se sont des histoires que les gens se racontent, qu'ils entendent raconter et qu'ils considèrent comme n'ayant pas d'odeurs non pas, bien sûr, qu'elles n'en aient pas, mais parce que ce sont des histoires qui se sont incorporées au patrimoine, au collectif du fait d'avoir été répétées et transformées au cours de ces répétitions successives et par le moyen desquelles chaque société essaye de comprendre comment elle est faite, le rapport de ses membres avec le monde extérieur et la position de l'homme dans l'ensemble de l'univers. Ce sont donc des histoires qui tendent à fonder par ce qui s'est passé à l'origine des temps, les raisons pour lesquelles les choses sont comme elles sont »

En Océanie les mythes sont l'objet d'attentions toutes particulières. Sans doute cela est-il lié au fait que l'anthropologie y trouve aujourd'hui ses plus beaux terrains d'étude. Cependant, comme le rappelle Edouard Glissant (Glissant 2009), il

⁵⁶ « Historiquement, la mine fait partie du projet colonial. C'est l'un des principaux facteurs de colonisation ». Extrait du texte de la conférence « Des accords de Matignon à l'Accord de Nouméa 1988-1998 » donnée à la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris et au Congrès de la Nouvelle-Calédonie en novembre 2013

⁵⁷ Président de la province Nord depuis 1999, il est une figure du mouvement indépendantiste kanak et le leader du Palika, le parti de libération kanak, une des composantes du FLNKS, (Front de Libération National Kanak et Socialiste). De 1985 à 1987, il est le directeur du cabinet de Jean-Marie Tjibaou alors président de la Région Nord, créée par le statut Fabius-Pisani. Il est signataire des accords de Matignon aux côtés de Jean-Marie Tjibaou et de l'Accord de Nouméa qui inscrit le projet de construction de l'usine du Nord dans un projet de société. (Lire aussi l'interview publiée dans le magazine de la SAS Vavouto porté en annexe B, volume 2, p.13.)

⁵⁸ La SAS Vavouto fut créée fin 2008, avec pour objectif de donner la plus grande place possible aux entreprises du Nord dans le chantier de construction de l'usine de KNS. Elle a financé un magazine.

⁵⁹ Un extrait de l'interview est en accès libre sur le site de l'INA <http://www.ina.fr/video/I06290910>

y aurait plusieurs dimensions aux mythes. C'est-à-dire qu'à côté des mythes fondateurs des sociétés autochtones, il y aurait également de « vieux mythes » davantage liés à l'histoire de la colonisation.

1.6.1 Le mythe pionnier

Eddy Banaré qui a consacré sa thèse à la littérature de la mine en Nouvelle-Calédonie explore cette dimension mythique. Sa période de référence, 1853- 1953, correspond globalement à la période coloniale⁶⁰, époque de développement industriel et de transformations sociales en Europe (2010, 143) : « *De la découverte de la garniérite à son exploitation naît une « mythologie » de la Nouvelle-Calédonie, organisée autour des figures fondatrices que sont le pionnier, le prospecteur, l'homme d'affaires, le broussard, ou encore le bagnard.* ». Ces figures sont associées à celle d'un nouvel Eldorado. Elles renvoient aux images de ces colons qui s'entassaient à bord des nouveaux vapeurs, quittent l'Europe, affrontent les longues traversées pour partir à l'assaut des montagnes de la côte ouest des Etats-Unis et atteindre les gisements aurifères, telles qu'on les retrouve décrits dans la littérature de Jack London ou le cinéma de Charlie Chaplin. Les traces de ce mythe sont présentes encore aujourd'hui⁶¹.

La toute première base vie du site de Vale dans le Sud de la Grande Terre, de même que les premiers logements installés sur le site de Vavouto ont pour nom : « Le camp pionnier. ». Ces expressions témoignent de l'esprit d'aventure rattaché à l'activité minière. L'un des tous premiers salariés du projet de Vale ayant participé aux premières campagnes de prospection aime à raconter ses souvenirs, comme s'il s'agissait d'un autre temps désormais révolu où soufflait un vrai vent de liberté et d'aventure : « *Ici, on était au test minier, y'avait rien, on dormait dans des toiles de tentes.*

⁶⁰ Officiellement, la colonisation prend fin en 1946 avec la mise en place du statut de Territoire d'Outre-Mer.

⁶¹ L'association loi 1901, « La fondation des pionniers » exploite ce mythe pionnier en tant que composante culturelle et identitaire. Voir le site www.fondationdespionniers.com dont la page d'accueil décline un lien au travail de la terre jusque dans le choix de la charte graphique. La mise en page : iconographie du logo représentant un chariot tiré par un bœuf et guidé par un bagnard, photo d'un paysage agricole insérée dans celle d'une terre latéritique, participe pleinement à la représentation de ce mythe. Cette « mise en scène » soutient un discours de présentation du « peuple pionnier » qui, dans l'ordre des droits à revendiquer la terre de Nouvelle-Calédonie, arriverait juste derrière le « peuple premier » : « La multitude d'origines des populations vivant en Nouvelle-Calédonie a fait que se sont créées, au cours des années, de nombreuses amicales regroupant les membres des différentes communautés. A ce titre, seuls les descendants des colons, peuple fondateur de la Nouvelle-Calédonie moderne, n'étaient, jusqu'à présent, pas représentés. Depuis 2003, c'est chose faite avec la "Fondation des Pionniers" qui tente de rapprocher les « vieilles familles » calédoniennes et ceux qui se sont joints à elles dans la mise en valeur de ce pays, par le biais de rencontres amicales, de réunions, de bals, etc. »

C'était fin 1990, début 1991». Cet énoncé est comme un écho au lyrisme de l'extrait relevé par Eddy Banaré dans *le Moniteur* du 27 février 1872 (2010, 147) :

« Venus en Nouvelle-Calédonie « on prospect », comme disent les Anglais, c'est-à-dire à l'aventure, ainsi qu'il arrive presque toujours pour cette élite de la population minière, dans le sein de laquelle se recrutent ces hommes, prospecteurs par nature, en qui Dieu a mis, pour le bien général, cet instinct ou cette faculté plus forte que l'âpre amour du gain qui traîne à leur suite les spéculateurs et les manœuvres des mines : Hook, Piper, Borgnis et Bailly partirent de Nouméa, légers de provisions, d'outils et d'argent, mais le cœur plein d'espérance. »

Cette littérature grise qu'Eddy Banaré qualifie de « quasi épique » circule dans la colonie. Elle forge le mythe pionnier qui transforme les aventuriers en orpailleur ou stockman⁶² à l'époque des premières migrations puis en « rouleur » au moment du premier boom du nickel. Ce héros des temps modernes qui ne connaît ni maître ni loi, ne doit sa réussite qu'à sa force et sa grandeur d'âme. Cette figure de l'industrialisation des premiers sites d'extraction rejoindrait la lignée (Banaré 2010, 148) : *« du peuple de la mine »*.

Les activités minières et en particulier toutes celles qui ont un lien direct avec l'extraction, ont conservé une valeur particulière mêlant une forme du divin : (Banaré 2010, 148) *« le peuple élu gratifié d'un don divin »* au sacré des forces de la Terre telles qu'elles peuvent s'exprimer dans la culture Kanak ⁶³. La tension entre ces deux dimensions fait partie intégrante de l'histoire coloniale de la Nouvelle-Calédonie et de l'exploitation des ressources minières, domaine d'activités dont les kanak ont été exclus jusqu'à la fin de la politique de l'indigénat après la deuxième guerre mondiale.

1.6.2 Du pionnier au rouleur

Le camion symbole du travail sur mine⁶⁴ est associé à ce mythe pionnier comme en témoigne un article paru en juin 2005 dans la revue de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) :

⁶² Le personnage du stockman perdure encore aujourd'hui dans le mythe calédonien. Homme de la nature et de la terre, il est indissociable de son cheval et des rodéos qui animent les fêtes villageoises de la côte Ouest (foire de Bourail, de Koum, fête du bœuf à Païta...)

⁶³ Voir site la page consacrée à l'économie du nickel sur le site de Nouvelle-Calédonie ^{1ère} : <http://nouvellecaledonie.la1ere.fr/infos/dossiers/economie-le-nickel-de-nouv-ellecaledonie> Le 15 août 2002, à peine quelques jours avant l'ouverture à Johannesburg du Sommet de la Terre, le représentant du Conseil national des droits du peuple autochtone de Nouvelle-Calédonie lançait un véritable appel à la solidarité internationale contre le projet Goro Nickel : *« En pays kanak, la terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme kanak qui appartient à la Terre qui est le fondement de son existence spirituelle, matérielle et culturelle. »*

⁶⁴ Voir le rapport d'activité de l'Institut Agronomique Calédonien - IAC (2008, 151)

« Toujours en plein exercice minier, une équipe pionnière travaille avec du matériel test sur le plateau de Vale, à plus de 200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une quinzaine d'engins, dont six véhicules articulés, grouillent donc sur ce site de 38 hectares »

Tout comme le stockman est indissociable de son cheval et des grands domaines agricoles, le personnage du rouleur est attaché à son camion et à l'activité minière qui n'a cessé d'ouvrir des pistes pour accéder à l'or vert. Lors des visites de chantier organisées par les projets, au Sud comme au Nord, les Calédoniens, toutes origines confondues, n'ont cessé de vouloir approcher les plus gros camions. Ils apprécient de se faire prendre en photo devant l'un d'eux pour réinvestir l'espace d'un instant ce mythe pionnier⁶⁵

Figure 3 - Le rouleur et son camion (un visiteur pose sur un camion)



Les rouleurs sont des tâcherons, c'est-à-dire qu'ils sont payés au volume transporté. Il s'agit le plus souvent d'une activité individuelle rattachée au régime de la patente⁶⁶. L'ensemble de ces attributs contribue à faire du rouleur un personnage hors norme dans le monde du travail salarié. Les rouleurs disent « *Je me sors un camion* »⁶⁷ en lieu et place de « *J'achète un camion* ». Le choix du mot

⁶⁵ Lors de la première journée porte ouverte sur le site de Vavouto, alors en pleine construction, la direction avait eu l'idée de stationner un énorme poids lourd qui a remporté un très vif succès. Les nouveaux citadins pouvaient, assis à la place du chauffeur, rêver qu'ils n'ont rien perdu de la fibre pionnière de leurs ancêtres

⁶⁶ Le régime de la patente est particulièrement développé en Nouvelle-Calédonie alors qu'il est abandonné en métropole depuis de nombreuses années. Le site de Direction des Services Fiscaux de la Nouvelle-Calédonie www.dsfgouv.nc le présente ainsi : « La patente est une taxe qui touche les personnes morales ou physiques exerçant une activité professionnelle. Elle est calculée annuellement en fonction du type et des caractéristiques de l'activité professionnelle. »

⁶⁷ Par extension les particuliers « se sortent » une voiture. La réussite professionnelle se mesure aussi à l'aulne de la puissance du 4x4 acheté (le plus souvent à crédit) avec les premiers salaires.

« sortir » veut bien dire qu'ils investissent le fruit de leur travail dans son outil. L'idéal n'est d'ailleurs pas de sortir un mais plusieurs camions. Le nombre, la cylindrée et le cubage du camion devenant des signes de prestige. Pour ce faire, les rouleurs n'hésitent pas à s'engager dans des crédits très lourds, hypothéquant sur les gains futurs.

Une anecdote permet d'éclairer cet état d'esprit. Un salarié en reclassement suite à son licenciement pour sa fin d'activité de chantier (CDIC) en tant que maçon pour l'usine du Sud, tenait à pouvoir « se sortir » un camion considérant que suite aux mois de travail effectués sur le site il le « méritait ».

Ce lien impalpable entre le mythe pionnier et le personnage du rouleur contribue à réserver le travail de roulage et les métiers de chauffeur et de conducteur d'engins aux « locaux »⁶⁸. Par extension, les travaux de terrassement y compris ceux nécessaires à l'implantation des unités de production : usine métallurgique et centrale électrique des sites industriels sont considérés comme un du à l'emploi local.

Les projets de Vale et KNS ont du prendre la mesure de cette représentation. Dans les deux projets, les activités de terrassement ont été réservées aux entreprises locales par le biais de la sous-traitance. Des partenariats ont été élaborés pour permettre aux entrepreneurs individuels de se regrouper en GDPL⁶⁹ ou en SAS⁷⁰ de manière à pouvoir traiter avec la multinationale et signer des contrats de droit commercial. Le projet de Vale a donné lieu à la création de la SAS Goro Mines. En province Nord, les entrepreneurs se sont regroupés au sein de la SAS Vavouto et du Bureau des Entreprises du Nord (BEN). Dans les deux cas, ces

⁶⁸ Dans le langage courant le mot se définit par opposition aux populations étrangères au Territoire y compris les « métros », expression qui sert à qualifier les français de métropole récemment installés, généralement de manière temporaire dans le cadre d'une résidence de travail.

⁶⁹ Voir site www.adraf.nc : « *Le GDPL est une structure originale qui n'existe qu'en Nouvelle-Calédonie. Créé dès 1982 pour concilier les exigences du droit civil européen et l'organisation coutumière traditionnelle, le GDPL est une structure juridiquement reconnue, dotée de la personnalité morale. Il regroupe des individus attachés entre eux par des liens coutumiers (au sein d'une famille, d'un clan, d'une tribu). Le GDPL est donc principalement constitué de personnes de statut civil coutumier et il est géré par le droit coutumier. Un GDPL peut avoir tout objet.* »

⁷⁰ L'origine de ce montage juridique date de la loi 94-1 du 3/01/1994 en droit du commerce métropolitain. Au départ conçu pour permettre des rapprochements entre grandes entreprises, la SAS a rapidement été adaptée pour servir à des entreprises plus petites. Ce type de société ne limite pas le nombre des associés, mais limite leur responsabilité aux montants de leurs apports établis sous forme d'actions. En outre, les associés peuvent être des personnes physiques ou morales. La Nouvelle-Calédonie adopte les dispositions des différents articles de la loi métropolitaine le 9 novembre 2000. La souplesse des statuts et du montage est promotionnée dans un article paru dans le CCI info de janvier 2002 qui y consacre un dossier pratique dans lequel on peut lire : « *Elle offre une crédibilité à l'entreprise qui peut garder un fonctionnement souple et dynamique adapté à la réalité du marché.* »

montages ont donné lieu à des réclamations indirectes sur l'implication des employés locaux dans les phases de construction des sites industriels. Elles ont entraîné des conflits et des blocages dans l'attribution des permis de travail à de la main d'œuvre étrangère, contribuant par là-même aux tensions entre les dynamiques locales et les logiques internationales en termes de développement économique et social.

.1.7 Les scories de la colonisation

L'ensemble de ces revendications, celles qui touchent à la Terre⁷¹, à sa protection et aux retombées de son exploitation par le biais de la redistribution de dividendes et celles qui touchent à l'accès aux emplois et à la formation met à mal les modèles développés par les projets de construction, en particulier la gestion de la mobilité professionnelle. Elles révèlent les scories laissées par l'histoire de la colonisation et des migrations de travail. Historiquement, les flux de travailleurs étrangers sont liés à la vitalité de l'activité minière⁷². La migration est forte quand la demande est importante et que le cours du nickel grimpe comme ce fut le cas lors des différents « booms du nickel ». Elle ralentit en période de baisse des cours du minerai, laissant derrière elle celles et ceux qui ont pris souche et qui de ce fait cherchent à trouver leur place dans la société de l'époque. Concrètement, la période coloniale a non seulement spolié les kanak de leur terre et des retombées financières de l'exploitation des ressources naturelles, elle les a aussi tenu à l'écart des activités salariales et leur a fait craindre de devenir numériquement minoritaires du fait des vagues d'immigration venues s'installer en Nouvelle-Calédonie.

L'implantation des nouveaux projets miniers réveille la mémoire de l'ensemble de ces souvenirs anciens. Le processus de décolonisation engagé dans le cadre des accords de Bercy et Nouméa en est symboliquement nourri. Cette dimension mémorielle transcende les aspects politiques, économiques, sociaux et

⁷¹ Terre avec un T majuscule pour traduire la dimension symbolique du mot dans la culture kanak qui allie l'homme, la nature, les langues dans une unité ontologique.

⁷² Voir le site : <http://histoire-migration-travailleurs-sous-contrat-en-nc.over-blog.com>

Voir aussi l'émission « Itinéraires » diffusée le 16 mai 2012 sur la chaîne Calédonie première qui raconte l'histoire des travailleurs sous contrats travaillant sur le massif du Koniambo au début du XX^e siècle. Monsieur Dang est le fils d'une femme venue travailler sur ce massif. Son père est mort au travail. Un siècle plus tard, le projet KNS investit ce même massif en partenariat avec la SMSP dont Monsieur Dang est le PDG.

culturels. Le développement des projets miniers et par voie de conséquence l'attribution des contrats de sous-traitance et l'accès aux emplois sont irrémédiablement liés à la prise en compte de ce ressenti calédonien, comme en témoigne le travail d'enquête réalisé par Sonia Grochain sur le projet de l'usine du Nord⁷³. L'arrivée en Nouvelle-Calédonie de personnels détachés de leurs entreprises pour venir travailler à la construction des futurs sites industriels s'inscrit dans cette dialectique. La venue de ces travailleurs est reconnue nécessaire au déroulement du processus de décolonisation mais elle est aussi contraire à ses objectifs. La rencontre interculturelle entre ces populations allochtones, de langues et de cultures très diverses et différentes de celles connues localement est entachée par l'histoire coloniale et les vieux mythes qu'elle véhicule.

.2 Les projets de Vale et KNS, des chantiers de construction multidimensionnels

.2.1 Les grands projets de construction, des phénomènes éphémères

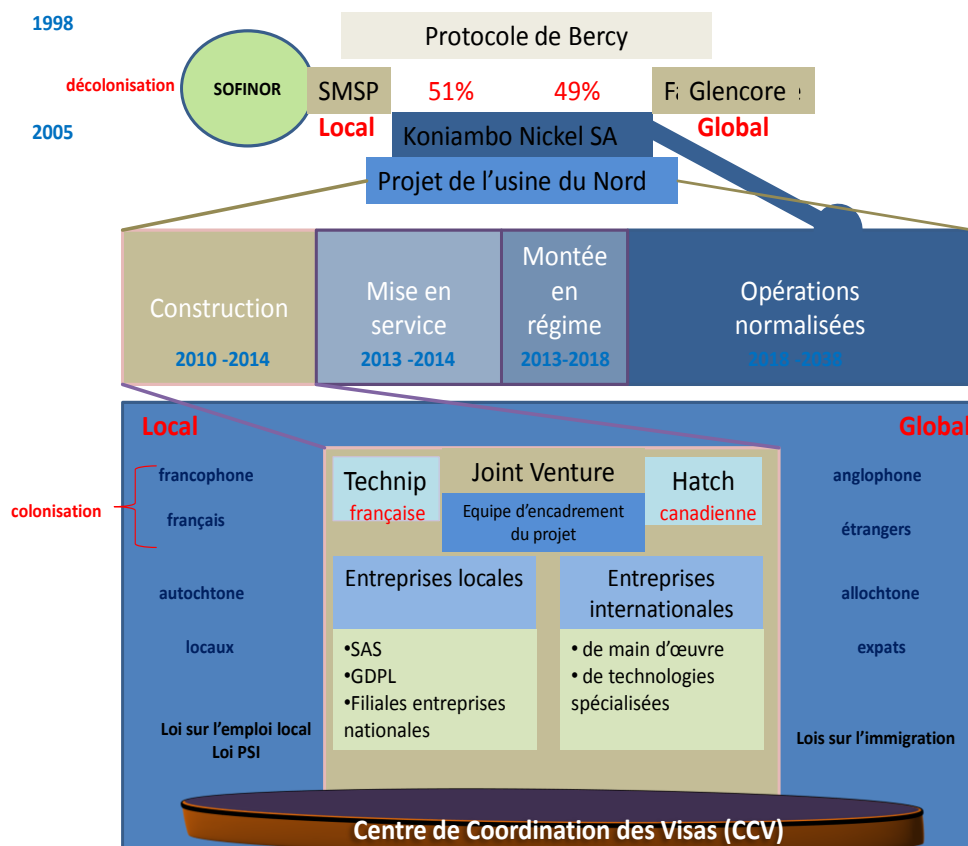
Par nature, les phases de construction des grands projets miniers sont des phénomènes éphémères et atypiques à l'échelle du temps et de l'activité des grands projets miniers. Elles précèdent l'exploitation composée de l'extraction du minerai et de sa transformation dans des unités industrielles⁷⁴. Ces phases antérieures à la production, cruciales pour la vie des projets de par l'investissement qu'elles représentent, occupent plusieurs milliers d'individus de toutes nationalités et langues en divers endroits de la planète et concentrent une part d'entre eux sur les sites de construction. Le déplacement de ces populations vers ces sites de construction doivent être conformes aux réglementations internationales et locales en matière de circulation, de résidence et de travail des personnes qui, de ce fait, doivent répondre aux critères d'éligibilité en termes de visas et de permis de travail.

⁷³ Sonia Grochain, 2013, *Les dynamiques sociétales du projet Koniambo*, IAC éditions

⁷⁴ Les procédés industriels utilisés sur les sites de Goro et Vavouto ne sont pas les mêmes mais dans les deux cas, ils ont requis la construction d'une centrale électrique

Comme le montre la partie haute du tableau ci-dessus la planification de ces chantiers de construction se réfère à des modèles internationaux éprouvés qui distingue quatre phases :

Figure 4 - Le chantier de construction de KNS, un projet multidimensionnel



La complexité du contexte est matérialisée par la difficulté à définir des catégories adaptées à la situation (bloc bleu bas du tableau, colonnes local, global)

A titre d'exemple, l'intitulé « locaux » renvoie à des représentations différentes en fonction du référent. Le binôme oppositionnel « locaux », « expats » qui correspond, pour le projet à une différence de statut professionnel (salariés détachés, versus salariés employés localement) et « français », « étrangers » qui sert à l'examen des demandes de permis de travail ne recouvrent pas les mêmes réalités.

Pour le projet, le « local » est un individu employé localement pour lequel l'entreprise cotise à la Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs salariés (CAFAT) par opposition à un salarié détaché qui continue à cotiser dans son pays de résidence. En conséquence, rien ne s'oppose à ce qu'un local soit un étranger avec permis de travail inscrit à la CAFAT ou à l'inverse qu'un français soit un « expat ».

Dans le parler courant calédonien, le « local » est celui qui, né en Nouvelle-Calédonie, est prioritaire en matière d'emploi local. Dans cet esprit, les français de métropole (cotisants ou non à la CAFAT) ne sont pas, tout comme les étrangers, des « locaux ». En revanche, il peut y avoir un glissement entre la notion de « local » et celle « d'autochtone ». Il sera alors question de kanak.

- La construction (Construction) à proprement dite employant majoritairement une main d'œuvre peu qualifiée encadrée par des chefs d'équipes, des superviseurs, des chefs de chantier dans les différents corps de métiers afférents à cette phase qui commence avec le terrassement et se termine avec l'instrumentation électrique.
- La phase pré-opération (Pre-ops) qui consiste en une période de tests des équipements à vide pour en vérifier leur conformité réglementaire. Cette phase requiert la participation de techniciens et de représentants des fournisseurs aux côtés des équipes de construction prêtes à intervenir en cas de modifications à faire.
- La mise en route (Commissioning) ⁷⁵ correspond à la dernière phase de tests. Ceux-ci se font équipement par équipement puis système par système jusqu'à parvenir à ce que toute la chaîne de production soit opérationnelle. Elle emploie majoritairement des ingénieurs expérimentés dans les procédés de l'industrie développée, des techniciens mais aussi de la main d'œuvre qualifiée pour faire les modifications et ajustements requis. En outre, elle mobilise des experts, des représentants de fournisseurs qui accompagnent la mise en place des systèmes de production.
- La montée en régime (Ramp up) est la dernière phase du cycle avant la production dite stabilisée. Cette période qui peut s'étendre sur plusieurs années est dépendante des conditions de la production. Les aspects techniques ne sont pas les seuls à être pris en compte. Il s'agit également de la phase de stabilisation des effectifs en lien avec l'acquisition des compétences et pratiques liées au développement d'une industrie sophistiquée.

En outre, à tout moment, il peut également s'avérer nécessaire de faire venir des spécialistes pour répondre à des situations d'urgence, panne d'un équipement, incident technique.

⁷⁵ Le terme anglais de commissioning initialement relié à la construction navale correspond à ce qui se nomme en français « le lancement », soit le moment où le navire est libéré de son ber pour aller flotter dans le port. Dans l'industrie, il correspond désormais à la période de mise en route des équipements avant l'entrée en production. Il est employé internationalement pour qualifier cette phase très critique des projets qui révèlent les mal façons, les problèmes d'ingénierie, les soucis techniques.

De plus, ce découpage en phases n'est pas strictement linéaire. En fonction des unités et des équipements, elles s'imbriquent. A titre d'exemple, la stratégie de construction de KNS a eu pour conséquence le chevauchement des 4 phases entre le 10 avril 2013, date de la première coulée technique de nickel et le 31 décembre 2013, date officielle de fin de la construction.

La fin de ces périodes critiques pour les investisseurs, est programmée avant même que les premiers travailleurs n'arrivent sur le site⁷⁶. En revanche, les données prévisionnelles produites par des logiciels très performants ne cessent de venir se confronter à la réalité concrète de l'avancement des travaux. Une des particularités de ces grands chantiers est en effet de combiner l'utilisation des nouveaux outils du numérique et la réalisation d'ouvrages de construction qui exigent la contribution d'une main d'œuvre nombreuse et disciplinée. L'écart entre ces deux dimensions requiert des réajustements permanents dans des domaines très divers – de la logistique à la sécurité en passant par la mobilisation du personnel en concordance avec l'avancement des différents chantiers relevant d'une myriade de sous-traitants locaux et internationaux. La coordination des activités est l'un des enjeux majeurs dans la programmation des travaux. Elle dépend des modèles organisationnels développés de manière virtuelle et au-delà, des interactions entre les équipes en activité sur le chantier. De fait, ces grands chantiers ne sont plus seulement dépendants de la capacité de travail de la main d'œuvre employée, ils sont aussi tributaires des compétences communicatives développées à tous les niveaux de l'organisation. Ces échanges sont compliqués par la diversité des langues et des cultures impliquées dans la réalisation du projet.

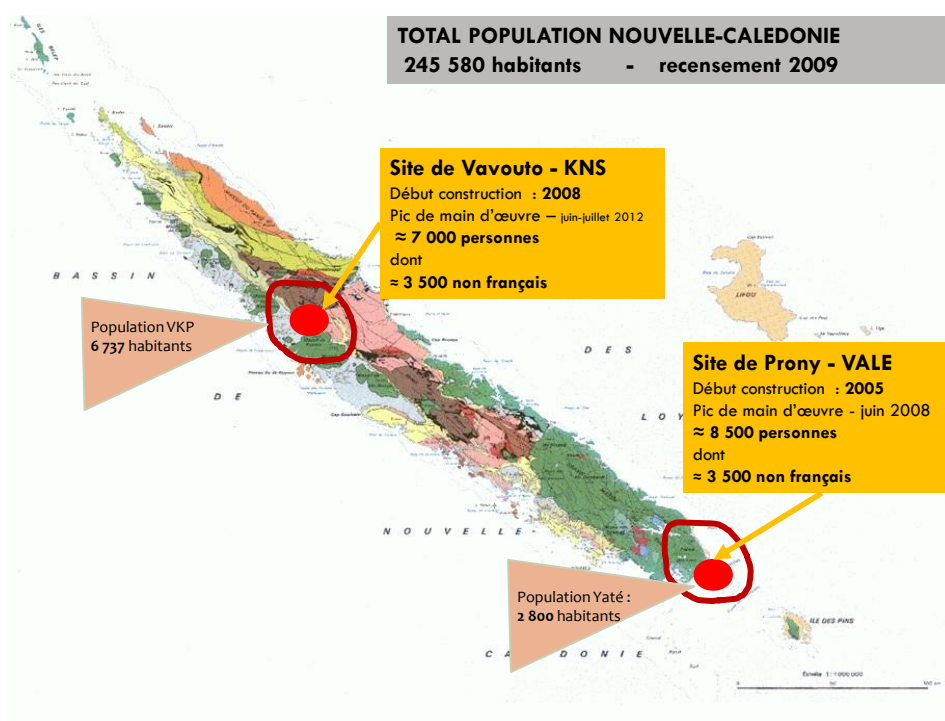
.2.2 Une population hétérogène et plurilingue

L'ensemble des phases d'un projet de construction mobilise un ensemble très hétérogène de personnels : de la main d'œuvre formée aux consignes de santé sécurité imposées par les normes internationales en matière de grands chantiers, des techniciens, de l'encadrement de terrain, de l'encadrement supérieur, des ingénieurs spécialisés dans des domaines très variés, des experts, des représentants de fournisseurs... Dans une économie mondialisée, ces besoins en compétences et

⁷⁶ A titre indicatif, le projet de KNS prévoit d'atteindre sa pleine production cinq ans après la première coulée technique de nickel, laquelle a eu lieu le mercredi 10 avril 2013.

savoir-faire vont de pair avec la présence d'individus d'origines nationales, sociales, culturelles, linguistiques et professionnelles très diverses. A titre indicatif les sites de Vale et KNS (Figure 3) ont chacun mobilisé, au pic de leur activité de construction, près de 8 000 individus représentant près d'une cinquantaine de nationalités et plus de cents métiers référencés d'après le ROME⁷⁷.

Figure 5 - La population des projets de Vale et KNS



Il est en revanche très difficile de savoir combien de langues y ont été parlées au fil des années. Elles n'ont pas été référencées de manière systématique. De toute évidence, l'anglais, dans sa version appauvrie, le globish⁷⁸ est le véhiculaire le plus employé. C'est la langue des échanges intercommunautaires qui sert aussi bien à manger à la cantine qu'à travailler sur le site. Tout le monde s'y est mis. Elle est souvent agrémentée d'un jargon propre au projet et soutenue par un langage

⁷⁷ Le ROME, Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois est l'outil de référence français en matière d'emploi. Les multiples activités professionnelles des grands projets ont été référencées à ce code suite à un important travail de transposition entre les logiques organisationnelles propres aux entreprises internationales et les pré-requis de la législation en matière d'emploi local applicable en Nouvelle-Calédonie.

⁷⁸ Mot construit à partir de l'expression « global english » tel que le décrit David Crystal dans ses ouvrages sur le sujet et dont Catherine Tasca⁷⁸ donne la définition suivante dans le rapport qu'elle a rédigé pour le compte de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLF) : « *L'internationalisation des échanges impose l'usage d'une langue commune ou plutôt d'un véhicule de communication universel qui est aujourd'hui "l'anglais", en fait un anglo-américain d'usage, très appauvri, qui a envahi le monde du commerce, des affaires, de la diplomatie, de la recherche et des technologies.* ».

gestuel qui illustre ce que les mots peinent à dire⁷⁹. Le vocabulaire technique anglais y figure en bonne place à côté de mots ou d'expressions d'usage plus courant qui servent à la vie sur site. Dans certains cas, il n'est même plus possible de dire de quelle langue il s'agit tellement ce lexique est rentré dans les mœurs de la vie de chantier. C'est le cas des acronymes qui sont particulièrement présents dans les conversations. Il est question de DLP (Demande de Laisser- Passer) de TRF (Transport Requisition Form) vocabulaire que tout le monde comprend et rattache à un document, une procédure...

Tout nouvel arrivant, quelque soit sa nationalité et sa langue de communication doit rapidement intégrer ces pratiques langagières propres au site au risque de ne pas pouvoir circuler, travailler, manger, dormir. Le français est aussi très présent de par le nombre des salariés et sous-traitants locaux et aussi parce que c'est la langue de l'administration et des communications avec les populations voisines. Cependant, dans les bureaux de l'équipe d'encadrement du projet, il est plus fréquent de surprendre des conversations en anglais qu'en français. Sur les zones d'activités du chantier, l'anglais est également très représenté, il côtoie alors les langues communautaires des salariés des entreprises sous-traitantes. Sur le projet de Vale, la plus grande communauté étrangère était philippine. Les salariés des deux entreprises de main-d'œuvre étrangère intervenaient dans tous les zones de construction du site. En conséquence, le tagalog était bien représenté. Partout sur le site, des consignes étaient affichées dans cette langue. Sur le site de Vavouto, les entreprises de main d'œuvre ont recruté des travailleurs de diverses nationalités. L'entreprise chinoise en charge de la construction des unités métallurgiques a fait venir le plus grand nombre de travailleurs étrangers, tous chinois. Au pic de la construction, ils furent plus de 1 000 à séjourner ensemble sur la base vie. Une cantine leur était réservée, de même que plusieurs bâtiments de dortoirs. La plupart d'entre eux venaient de villages voisins mais cela ne suffit pas à confirmer que tous avaient la même langue d'appartenance. En revanche, tous ne parlaient pas anglais. C'était également le cas des travailleurs thaïs, philippins, coréens employés de l'autre grande entreprise de main d'œuvre. D'autres sous-traitants internationaux ont fait appel à de la main d'œuvre indonésienne ou indienne. Là encore une part

⁷⁹ Voir Anne Morel-lab *L'impalpable au travail Contacts de langues en milieu industriel multilingue Etude contextualisée dans le cadre du projet Goro-Nickel en Nouvelle-Calédonie*, 2008 Université Stendhal Grenoble, France.

non négligeable de cette main d'œuvre ne connaissait pas l'anglais. Sur le plan conversationnel, les échanges avec ces travailleurs passaient donc nécessairement par l'intermédiaire d'un traducteur. Il est arrivé qu'il faille faire appel à une double traduction de la langue locale vers l'anglais puis vers le français, par exemple dans le cas des visites médicales obligatoires au moment de la demande de renouvellement de permis de travail. Parallèlement à ces grands groupes partageant une ou plusieurs langues communautaires, d'autres langues sont aussi présentes sur le site. Les langues d'appartenances des travailleurs locaux qui les utilisent dans leurs échanges entre eux, celles des individus salariés des entreprises internationales détachés sur le site en tant que technicien supérieur ou ingénieur. Ceux-là ont souvent moins d'occasion de pratiquer leur langue sauf sans doute dans leurs échanges à distance avec la famille via Skype⁸⁰. Sur le site de Vavouto, les hispanophones ont cependant été assez nombreux pour former un « club » réunissant majoritairement des nationaux d'Amérique latine. Ce club informel fut surtout un prétexte pour se retrouver lors de soirées organisées par l'un ou l'autre. Sur les deux projets, la communauté canadienne francophone est bien représentée. Au fil du temps, quelques expressions québécoises ont fini par se mêler de la conversation à côté d'autres totalement calédoniennes. Ce méli mélo linguistique reste cependant très marginal. Il sert essentiellement à échanger dans le registre de la convivialité et des relations sociales. Compte-tenu de la volatilité des activités et de l'extrême mobilité des personnels impliqués dans la réalisation de ces grands projets, seule une enquête quantitative de grande envergure aurait pu permettre de déterminer le nombre de langues pratiquées sur ces sites industriels. En revanche, il est possible de connaître à l'unité près le nombre de dossiers de demandes de visa et de permis de travail qui ont été montées par les entreprises pour permettre le déplacement de leurs salariés non-français sur ces sites de construction.

Ainsi, par nature, ces grands chantiers s'inscrivent dans des dynamiques de mobilités géographiques de plus en plus volatiles, représentatives de phénomènes plus larges observés à l'échelle de la planète. (en complément voir annexe C, volume 2, p. 17 -31 sur l'organisation des grands projets).

⁸⁰ Le soir, les écrans d'ordinateur des personnes installées en plein air près des relais wifi de la base vie font des tâches de lumière colorée dans le paysage du site.

.2.3 La mobilité internationale, enjeu de l'industrialisation du XXI^{ème} siècle

Les phénomènes migratoires font partie de l'histoire du peuplement de la planète. Cependant, les formes et le volume de ces migrations sont en perpétuelles évolutions. Le Centre de développement de l'OCDE⁸¹ rappelle en introduction de la publication *Repères n° 69* datée de juin 2008 que ces phénomènes se sont largement amplifiés au cours des trente dernières années.

« Les migrations font partie intégrante de la mondialisation. Dans les pays de l'OCDE, la proportion de personnes vivant ailleurs que là où elles sont nées a plus que doublé entre 1985 et 2005. Pour environ la moitié d'entre elles, il s'agit de migrations entre pays industrialisés. Mais les migrations de pays en développement à pays développés ont, elles aussi, augmenté sensiblement pour plusieurs raisons. Au-delà des motivations politiques (persécutions dans le pays d'origine par exemple), les facteurs économiques apparaissent comme de puissants moteurs : en émigrant, les gens espèrent améliorer leur emploi, leur salaire et leurs conditions de vie. »

L'accroissement de ces déplacements a fait apparaître la notion de mobilité dont emploi s'applique à une variété infinie de cas de figures ne relevant pas des mêmes dynamiques et n'impliquant pas les mêmes conséquences ⁸²:

« La mobilité peut concerner un changement de poste dans une même entreprise, une même branche industrielle ou un même secteur économique, mais aussi entre différents secteurs (d'une université à une entreprise, par exemple) ou entre différents pays. La mobilité internationale est souvent déterminée de manière approximative par des indicateurs de stocks (résidents étrangers ou nés à l'étranger) et non de flux (changement de situation ou déménagement à l'étranger). À cela s'ajoute la difficulté de faire la distinction entre mobilité temporaire et migration. »

En Nouvelle-Calédonie, ce premier niveau de complexité, inhérent à la nature même des grands projets de construction où que ce soit dans le monde, est renforcé par le contexte local. Le code du travail calédonien encadre les mobilités temporaires des personnels non-français détachés de leur entreprise pour une période liée à la nécessité de leur activité dans le cadre des projets de construction des sites industriels miniers. Ces articles du code du travail constituent ce qui est communément nommée la loi pour Prestation de Services Internationale PSI (voir texte des articles en annexe D, volume 2 p. 31). Ils s'appliquent à l'ensemble du

⁸¹ Voir le site www.oecd.org/dev

⁸² Voir *Mesurer l'innovation : un nouveau regard* © OCDE 2010

personnel en détachement selon des conditions variables en fonction des statuts professionnels. Ils distinguent les postes d'encadrement⁸³ et de techniciens qui peuvent séjourner sur le territoire jusqu'à 48 mois, sous réserve de l'obtention et du renouvellement annuel du visa et du permis de travail, des postes d'exécution dont les droits au séjour et au travail ne peuvent excéder 18 mois, sous réserve des mêmes conditions d'attribution des visas et des permis de travail que la catégorie « encadrants » (Voir paragraphe 2.3.1, p.52).

2.3.1. Expatrié, un statut professionnel reconnu

Les départements Ressources Humaines des grandes entreprises internationales spécialisées dans la gestion de projets ont pour habitude de parler des « expats », terme qui définit la catégorie du personnel envoyé en détachement dans un pays étranger pour effectuer une mission de plus ou moins longue durée. Il s'agit donc d'un statut professionnel particulier, indépendant de la qualification, du poste ou du métier et de la nationalité de l'employé. Un contrat de détachement d'expatriation comprend un certain nombre de clauses qui vont de la prise en charge de ses frais de transport, de santé et de séjour à une majoration de sa rémunération, négociée pour la durée de son détachement. Ces clauses incitatives recouvrent plusieurs types de mobilité professionnelle, que Philippe Pierre⁸⁴ repartit en :

- **mobilité d'expertise**, visant principalement un transfert de savoir-faire,
- **mobilité d'appartenance**, visant une fidélisation de cadres dits à « haut potentiel » ou « impatriés »,
- **mobilité dites de gouvernance** - visant l'exercice du commandement et de contrôle d'une activité stratégique.

Cette répartition s'appliquerait plus particulièrement à la phase d'exploitation qu'aux phases de construction analysées dans le cadre de ce travail de recherche. Néanmoins, elle permet de mettre en lumière un phénomène observé sur

⁸³ Les postes d'encadrement sont liés à des responsabilités en termes de management ou de direction d'équipe de terrain (par exemple, superviseur). La plupart du temps, ils sont associés à des niveaux de qualifications supérieurs à bac +3. Les postes de techniciens correspondent à la reconnaissance officielle (qualification, expérience professionnelle reconnue) d'une compétence technique. Les postes d'exécution ne nécessitent pas les mêmes niveaux de qualification ou d'expérience professionnelle.

⁸⁴ Laura Gherardi et Philippe Pierre, 2008, *Population mobile dans les grandes entreprises : compétences acquises et coûts humains* » Revue Européenne des Migrations Internationales, 2008

le terrain relatif aux postes d'encadrement supérieur, ceux codés « E » pour « expat » chez qui les conditions d'expatriation liées à leur statut professionnel font naître un sentiment d'appartenance à une sorte de caste professionnelle, consciente de ses attributs, âpre à les défendre sur une base contractuelle et garante de la perpétuation du modèle organisationnel développé et entretenu par les grandes entreprises qui les emploient.

2.3.2. De nouveaux cadres à l'international

L'existence de cette caste professionnelle, historiquement constituée d'Occidentaux éduqués dans les universités et grandes écoles des pays développés, commence à être remise en cause par l'arrivée sur le marché du travail, d'individus originaires des pays dits émergents⁸⁵ dont les niveaux de qualification et de compétences sont équivalents à ceux des pays occidentaux. Ceci est plus particulièrement vrai pour les postes d'encadrement intermédiaire ou dans certains domaines techniques. A titre d'exemple, le responsable d'un département du chantier de construction du site de Vavouto, français « expat », ayant réalisé toute sa carrière professionnelle dans le cadre des grands projets de construction, évoquait les difficultés qu'il avait désormais à retenir du personnel philippin composé de techniciens spécialisés détenteurs d'une expertise très recherchée à l'échelle planétaire : *« Ils vont toujours au plus offrant, et comme ils sont loin des niveaux de rémunération et des avantages des Occidentaux, ils font monter les enchères. »* et ce d'autant plus aisément qu'acculturés au modèle économique dominant, dont ils ont suivi les enseignements dans le cadre de leur formation, ils maîtrisent parfaitement les tenants et les aboutissants de leurs actions. Cette pression, non revendicative mais calquée sur les lois du marché, active tous les ressorts du rapport de l'offre et de la demande. Ce faisant, ces cadres participent pleinement au renforcement du modèle dominant à l'échelle mondiale.

⁸⁵ Plus de 65 % des étudiants étrangers aux États-Unis sont originaires d'Asie. Source Base de données de l'OCDE sur l'éducation, 2010.

2.3.3. La vente organisée d'une main-d'œuvre bon marché

Par ailleurs, les grands projets ont traditionnellement recours à une main-d'œuvre dite de masse, faiblement qualifiée capable de s'adapter aux habitudes et aux rythmes de travail des grands chantiers. L'Etat philippin est précurseur dans l'encadrement de ce troisième type de mobilité internationale. L'agence gouvernementale Philippine Overseas Employment Administration (POEA), vérifie les conditions d'embauche et de rémunération de ses ressortissants dont la mobilité internationale constitue un apport en devises étrangères profitable au pays tout entier. Cette vente de main-d'œuvre, organisée au travers d'entreprises de placements, s'est depuis développée dans les autres pays asiatiques⁸⁶. De manière paradoxale, cette mobilité se développe et se diversifie tandis que parallèlement, les migrations temporaires de ces populations peu qualifiées deviennent plus laborieuses, liées à la difficulté d'obtention des visas de séjour. En effet, le déploiement du biométrique, norme d'identification liée « à un glissement progressif dans l'énonciation de la menace terroriste » comme le présente Philippe Bonditti⁸⁷, contribue à l'implantation de véritables frontières virtuelles, plus infranchissables que les frontières physiques et qui n'autorisent pas la libre circulation des individus au-delà des limites de leur pays d'origine.

La tension créée par la tendance contradictoire de deux impératifs : d'une part, la volonté économico-financière des grandes entreprises internationales de faire appel à une main-d'œuvre aguerrie aux conditions et aux normes internationales de sécurité au travail, peu coûteuse, disciplinée et travailleuse, qualités qui répondent aux critères des grands projets et d'autre part, la mise en ordre, programmée par les instances internationales suite aux attentats du 11 septembre 2001, d'un contrôle accru de la circulation des individus, a pour première conséquence l'accroissement démesuré des démarches administratives, des délais et des coûts dans l'obtention des visas de circulation et de séjours auprès des consulats. C'est là une des problématiques auxquelles les équipes d'encadrement des phases de

⁸⁶ Au cours de l'année 2013, il a été plusieurs fois questions des conditions de travail imposées à des travailleurs népalais employés dans les pays du golfe.

⁸⁷ Philippe Bonditti, 2005, *Biométrie et maîtrise des flux : vers une « géo-technopolis du vivant-en mobilité ?* - Cultures & Conflits - Numéro 58

construction des grands projets miniers doivent trouver des réponses fonctionnelles.

Pour information le délai moyen entre le dépôt d'une offre d'emploi et l'obtention d'un permis de travail pour une personne ressortissante d'un pays soumis à visa pour le séjour en Nouvelle-Calédonie a été estimé à 3 mois par les responsables du projet KNS⁸⁸. La normalisation des documents à produire, l'obligation pour les demandeurs de se déplacer en personne du fait de l'application de la norme biométrique ralentissent le processus. De plus, afin de palier au manque de personnel dans les consulats, ceux-ci délèguent une partie des activités administratives à des sociétés sous-traitantes ⁸⁹ pour la prise de rendez-vous et la vérification des dossiers avant leur dépôt. Ces nouvelles modalités contraignantes tendent à déshumaniser le processus et accentuent la non-prise en compte des cas individuels. Les migrations temporaires des travailleurs en masse s'en trouvent compliquées mais ne diminuent pas pour autant⁹⁰.

Ce troisième type de mobilité internationale n'est donc pas comparable aux deux précédents.

Le premier, bien maîtrisé par les grandes entreprises qui l'ont initié pour pouvoir s'internationaliser, est valorisé et valorisant dans le contexte d'une économie mondialisée. Il répond aux exigences des salariés qui acceptent de s'expatrier.

Le second, souvent encore entravé par les contrôles aux frontières, vise une reconnaissance sociale et l'assimilation au modèle dominant pour des individus qui ont su ou pu bénéficier d'un système éducatif et/ou de formations professionnelles calqués sur les pré-requis de ce modèle. Sur le projet de KNS, plus que sur celui de

⁸⁸ Ce délai qui peut paraître long et néanmoins largement raccourci par rapport à un processus normal qui peut prendre jusqu'à plus de 12 mois dans certains cas.

⁸⁹ La mise en place du biométrique a développé un marché international pour des entreprises de service qui se sont spécialisées dans le pré-traitement des dossiers de demandes de visas.

⁹⁰ La complication des processus s'est beaucoup aggravée au cours des sept années de ma recherche. Elle a requis des réajustements permanents et la mise au point d'une veille technologique pour pouvoir rester au fait des changements dans les législations nationales et internationales.

Vale qui est antérieur, les nationaux indiens, philippins et vietnamiens⁹¹ éduqués en anglais et formés aux méthodes de management anglo-américaines occupent des postes d'encadrement intermédiaire précédemment occupés par des Occidentaux.

A l'inverse le dernier, le plus important numériquement, le plus dévalorisé d'un point de vue statutaire et le plus contrôlé dans sa mobilité internationale car perçu comme le plus menaçant sur le plan migratoire, n'offre que peu d'ouvertures pour les individus qui acceptent de se couper de leur milieu et de se séparer de leurs proches dans l'espoir de pouvoir subvenir à leurs besoins économiques. En Nouvelle-Calédonie, la mobilité de ces populations asiatiques ravive le souvenir de migrations antérieures liées à l'exploitation du nickel, celles là mêmes dont il a été question dans le Chapitre 1.

.2.4 Une mobilité internationale encadrée par la loi

Le lancement des grands projets miniers de Vale et KNS, a conduit le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à élaborer une législation spécifique pour encadrer la mobilité de ces personnels détachés par leur employeur pour venir travailler de manière temporaire sur les sites des chantiers métallurgiques.

2.4.1. La loi pour Prestation de Services Internationale (PSI)

Le titre II du livre VI du code du travail de la Nouvelle-Calédonie (Voir détail des articles en annexe D, volume 2, p.31) établit le champ d'application et les règles encadrant le détachement du personnel non français dans le cadre d'une mobilité internationale liée « à l'exécution de travaux de construction ou d'installation d'un ensemble de structures et d'infrastructures destinées aux activités minières et métallurgiques ». Les articles Lp. 621-1, Lp. 621-2, définissent le cadre et les conditions du détachement. L'article Lp. 621-3 en précise la durée maximum y compris les congés payés :

⁹¹ De nouvelles nationalités sont apparues dernièrement sur ce marché international du travail. Ces nationaux d'Europe de l'Est (codés LW), d'Amérique latine ou d'Afrique viennent diversifier le « sourcing » mot employé par les agences de recrutement à l'international qui pistent les compétences à l'échelle de la planète.

« 1° Un an pour le personnel d'exécution. Cette durée peut-être prolongée de 6 mois au plus ;

2° Trois ans pour le personnel d'encadrement, les ingénieurs et les techniciens. Cette durée peut-être prolongée d'un an au plus. »

Ainsi, pour prévenir tout débordement migratoire en lien avec les phases de construction des grands projets miniers, la Nouvelle-Calédonie s'est dotée d'un outil législatif lui permettant de restreindre la mobilité internationale de la main-d'œuvre de masse employée aux activités de construction des unités métallurgiques et à en limiter la durée.

Outre ce contrôle, la législation prévoit aussi l'encadrement des conditions de travail. Les articles Lp.622-1 et suivants précisent la réglementation applicable aux salariés en détachement. Le service main-d'œuvre étrangère de la Direction du Travail et de l'Emploi (DTE), en charge de l'instruction des dossiers individuels de demande de permis de travail pour les non-français en détachement dans le cadre des grands chantiers, vérifie que le contrat de travail signé par le travailleur est bien conforme à la législation applicable en Nouvelle-Calédonie relativement au travail. La DTE veille également au respect du Salaire Minimum Garanti (SMG) et aux droits à congés payés. De plus, l'examen de la demande de permis de travail est conditionné à deux préalables :

- 1- l'assurance qu'aucun demandeur d'emploi inscrit dans l'un des organismes de placement de la Nouvelle-Calédonie n'est en mesure d'occuper le poste,
- 2- la vérification que le demandeur dispose bien des qualifications propres au métier qu'il déclare vouloir venir exercer en Nouvelle-Calédonie.

Le premier point fait l'objet d'une concertation avec l'organisme de placement dans lequel l'offre d'emploi établie par l'employeur est déposée. Le traitement de cette offre requiert son rattachement à un code ROME et au tableau des activités professionnelles⁹² (annexe E, volume 2, p. 35)

⁹² Ce tableau formalisé après des mois de discussion entre les partenaires sociaux définit les conditions d'accès à un métier en fonction de la citoyenneté et de la durée de résidence permanente sur le territoire.

2.4.2. Le tableau des activités professionnelles ⁹³

Lié à la loi de pays sur l'emploi local du 27 juillet 2010 relative à : « la protection, la promotion et au soutien de l'emploi local », ce tableau est le résultat d'un accord interprofessionnel conclu par les partenaires sociaux le 16 décembre 2011. L'arrêté d'extension du gouvernement date du 9 janvier 2012.

Ce tableau est basé sur le code ROME des métiers. Rappelons que ce répertoire et la codification qui s'y rattache ont été conçus et développés par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) pour faciliter la mise en relation des demandeurs d'emploi avec leurs employeurs potentiels. Initialement conçu autour d'une « approche métier », ce répertoire définit les emplois, les conditions de leur exercice et leurs pré-requis. La dernière version, le ROME 3, n'établit plus de lien formel entre une dénomination d'emploi et la qualification requise pour l'occuper, ce qui s'avère être contraire à l'esprit de la loi de pays sur l'emploi local. Il en résulte que tandis que le ROME 3 s'écarte de la notion de métier, préférant des intitulés plus génériques tel : « Electricité bâtiment » codé F1602 dans lequel la lettre F correspond à l'ensemble des activités de la catégorie : « Construction Bâtiments et Travaux Publics » tandis que les 4 chiffres désignent l'activité elle-même, le tableau des activités professionnelles mis au point par les partenaires sociaux calédoniens, conserve le formalisme du lien entre la qualification et le métier. C'est ainsi que comme le figure le tableau ci-dessous, le code F1602 est sectionné en deux sous catégories correspondant à deux niveaux de qualification correspondant à des durées de résidence différentes pour pouvoir prétendre aux conditions d'accès à l'emploi :

Figure 6- Tableau des activités professionnelles (exemple)

CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	F1602	Électricité bâtiment	Electricien industriel	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 5 ans
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	F1602	Électricité bâtiment	Electricien BTP	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans

Il découle de cette présentation un lien formel entre métier et travail qui place l'individu, sa profession, sa formation, sa qualification et son expérience

⁹³ Informations extraites du dossier « Emploi local » accessible en ligne sur le site de la DTE : www.dtn.couv.nc

évaluées en années de pratique, au cœur du dispositif du marché de l'emploi calédonien.

L'ensemble des éléments matérialisés dans ce tableau des activités professionnelles et l'établissement d'un contrat de travail de droit français conditionnent l'examen de tout dossier de demande de permis de travail pour un travailleur non-français en détachement sur les grands projets miniers. Ce modèle imposé, fort éloigné de ceux utilisés dans les relations de travail propres aux grandes compagnies internationales, est le plus souvent inconnu des interlocuteurs étrangers, au pire incompris, voir réfuté. Les services RH des grands groupes internationaux n'admettent pas facilement qu'une administration étrangère vienne leur dicter des pratiques et s'immiscer dans la relation contractuelle négociée au cas par cas avec leurs salariés détachés. Les entreprises de main d'œuvre étrangères, ont elles du mal à mettre en œuvre le prérequis calédonien qui requiert entre autre pièce, un examen médical complet établi dans un hôpital accrédité par le consulat de France dans le pays d'origine et un contrat de travail aux normes de droit local⁹⁴. La complexité du dispositif est fréquemment débattue par les entrepreneurs qui en imputent la lourdeur à l'application du modèle administratif français.

.2.5 L'emploi local, ferment du malentendu interculturel

Comme cela vient d'être montré, le dispositif d'instruction des demandes de visa et de permis de travail encadré par la loi PSI prend ses sources dans la prise en compte de la notion d'emploi local telle qu'elle figure dans la législation calédonienne, en harmonie avec le processus de décolonisation instauré par l'Accord de Nouméa et au-delà en lien avec l'imaginaire calédonien qui associe la mine, le travail sur mine, le salariat à un avenir de destin commun.

⁹⁴ Avec la prise en compte de la durée légale du temps de travail qui peut-être étendue à certaines conditions (voir texte loi PSI en annexe D, volume 2, p.31), des congés payés, du minimum salarial et de l'ensemble des conditions sociales applicables en Nouvelle-Calédonie.

2.5.1 L'emploi local, une loi de pays très politique

L'emploi local est un sujet de conversation quasi permanent en Nouvelle-Calédonie dans toutes les couches de la société. Véritable serpent de mer⁹⁵, il recouvrait jusqu'à la promulgation de la loi le 27 juillet 2010, un ensemble de critères plus ou moins flous et souvent mal maîtrisés par ceux qui faisaient usage de l'expression. Dans les faits, il s'agit de donner une priorité d'accès à l'emploi salarié pour les citoyens calédoniens⁹⁶. L'enjeu est de taille dans une économie en pleine expansion qui doit faire face aux contingences de la mondialisation et à la pénurie de main-d'œuvre adaptée à ses ambitions de développement industriel. En outre, l'expression figure dans l'Accord de Nouméa :

« La taille de la Nouvelle-Calédonie et ses équilibres économiques et sociaux ne permettent pas d'ouvrir largement le marché du travail et justifient des mesures de protection de l'emploi local.(...) Afin de tenir compte de l'étroitesse du marché du travail, des dispositions seront définies pour favoriser l'accès à l'emploi local des personnes durablement établies en Nouvelle-Calédonie. (...) Pour cette période, la notion de citoyenneté fonde les restrictions apportées au corps électoral pour les élections aux institutions du pays et pour la consultation finale. Elle sera aussi une référence pour la mise au point des dispositions qui seront définies pour préserver l'emploi local. ».

Le caractère éminemment politique de la loi sur l'emploi local transparait également dans le relevé de conclusions du VIII^{ème} comité des signataires de l'Accord de Nouméa qui s'est déroulé à l'hôtel Matignon le 24 juin 2010, et qui prend acte des discussions sur cette loi de pays dans ces termes⁹⁷:

« Concernant la priorité à l'emploi local, elle a été inscrite dans l'Accord de Nouméa et précisée par l'article 24 de la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle Calédonie, qui a renvoyé à des lois du pays le soin de définir la durée et les modalités des mesures destinées à favoriser l'accès des citoyens de la Nouvelle Calédonie, et des personnes justifiant d'une durée suffisante de résidence à un emploi salarié, à la fonction publique de la Nouvelle Calédonie et à la fonction publique communale et à une profession libérale.

Le projet de loi du pays a été adopté par le Congrès le 30 décembre 2009. Sur le fondement de l'article 103 de la loi organique, onze élus du Congrès ont sollicité la soumission de ce projet à une nouvelle délibération du Congrès. Les signataires

⁹⁵ Sur le sujet lire les textes en ligne sur le site du Laboratoire de Recherches Juridique et Economique de l'UNC <http://larje.univ-nc.nc>

⁹⁶ Le tableau des activités professionnelles établit la durée de résidence en tant que critère de citoyenneté. Il n'en est pas de même dans d'autres domaines, plus particulièrement quand il s'agit du corps électoral.

⁹⁷ Extrait du relevé de conclusions du VIII^{ème} comité des signataires de l'accord de Nouméa.

forment le vœu que ce projet de loi de pays puisse être soumis au Congrès à l'occasion de la prochaine session administrative. »

Ce n'est finalement qu'après modification de son titre initial par l'adjonction de la notion de protection, que le Congrès de la Nouvelle-Calédonie votait à l'unanimité la loi de pays sous l'intitulé : « *Loi du pays relative à la protection, au soutien et à la promotion de l'emploi local* »⁹⁸

Le 14 février 2012, la loi de pays entrait en vigueur. Elle venait entériner un des points de l'Accord de Nouméa⁹⁹. Dans les faits, comme le reconnaissait Pierre Garcia, directeur de la Direction du Travail et de l'Emploi de la Nouvelle-Calédonie (DTE) lors de l'émission *Loi sur l'emploi local : efficacité ?*¹⁰⁰, les modalités de la loi s'appliquaient déjà aux grands projets miniers dans le cadre du dispositif mis en place pour répondre aux critères de la loi PSI.

Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, l'encadrement légal du travail se superpose à la vision française du métier. La combinaison de ces deux dimensions, historiques et référentielles, constituent un ensemble spécifique « calédonien » dont le formalisme affiché contribue à complexifier le recrutement et la mobilisation du personnel détaché des entreprises internationales vers les chantiers de construction des sites industriels.

2.5.2. Des écarts qui créent le malentendu interculturel

Les dynamiques locales télescopent les logiques organisationnelles des grands chantiers calquées sur les modes opératoires anglo-américain basés sur la notion de fonction tandis que le référentiel calédonien est centré sur la notion de métier.

⁹⁸ Sur le sujet lire les textes en ligne sur le site du Laboratoire de Recherches Juridique et Economique de l'UNC <http://larje.univ-nc.nc>.

⁹⁹ Cette notion profondément ancrée dans l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie est au cœur de l'activité des CCV.

¹⁰⁰ Programmée dans le cadre du programme *Parler vrai*, le débat réunissait aux côtés du directeur de la DTE, un représentant de la société civile, chef d'entreprise dans une PME de services informatique et le vice-président du MEDEF en charge de l'emploi et la formation.

.2.5.1.1 Métier et poste de travail

Comme vu précédemment, les spécificités néo-calédoniennes en matière d'emploi local reposent sur le tableau des activités professionnelles. Ainsi, tandis que dans le modèle anglo-américain un homme = une fonction (assistant, superviseur, surintendant, coordinateur, manager), le modèle calédonien établit l'équation : un homme = un métier.

Cet écart de référence engendre des différences dans les modes d'organisation et de représentation du monde du travail. En effet, la norme anglo-américaine, celle qui s'est imposée au travers des modes de management développés dans les grandes entreprises internationales, favorise une gestion scientifiquement rationalisée du travail, basée sur les calculs de coûts de production.

L'établissement de ratios (de rendement, de productivité, de performance...) et les formules de calcul du type : Homme/heure ou homme/mois se prêtent à des représentations graphiques, courbes tandis que les organigrammes établissent les liens, hiérarchiques ou non, entre les individus rattachés à une même structure. Les chaînes de décision et de responsabilité y sont clairement réparties et rattachées aux fonctions identifiées. Elles s'en trouvent désincarnées. L'individu n'y figure que par son identité reliée à un titre comme le montrent les badges individuels. Le changement d'un individu par un autre n'est pas problématique tant que la fonction perdure.

A l'inverse, l'approche métier valorise l'individualité, considérée comme un tout intègre, indivisible, autonome et responsable. Cette vision, historiquement reliée à celle du travail artisanal, véhicule une dimension personnelle et une valeur patrimoniale comme cela se retrouve dans les entreprises à caractère individuel ou familial qui constituent la plus grande part du tissu économique calédonien¹⁰¹. En français, les expressions du langage courant : « le bel ouvrage », « fier de son métier » et la question posée aux enfants dès leur plus jeune âge : « Quel métier tu voudras faire quand tu seras grand ? » en sont les véhiculaires. Cet attachement à la

¹⁰¹ En Nouvelle-Calédonie, 96% des entreprises emploient moins de 10 salariés (TPE) (donnée de l'ISEE, Institut de la Statistique Calédonien en 2010). Ce chiffre comptabilise l'ensemble des patentés qui pour la plupart sont des travailleurs indépendants comme dans le cas du rouleux.

valeur du métier prime sur celui à l'emploi dont il est intrinsèquement dépendant. En France métropolitaine, alors même que la protection sociale y est souvent plus favorable que dans d'autres pays développés, il n'est pas rare que la perte d'emploi, soit considérée par le travailleur comme une remise en cause de sa capacité à exercer son métier.

Sur les sites de Vale et KNS, les différences de représentations dans le rapport au travail engendrent des tensions entre les français et leurs collègues anglophones. La généralisation de l'anglais en tant que langue d'échange contribue à cette frustration : « What's your job ? » ne signifie pas la même chose que : « Quel est ton métier ? » A la première question se rattache la notion d'occupation professionnelle et de rémunération, tandis que la seconde véhicule le parcours de formation, le diplôme, la qualification.

La présentation des Curriculum Vitae est représentative de cette différence. Ceux établis en anglais par les entreprises internationales de main-d'œuvre non qualifiée indiquent à la rubrique métier : « helper », ce qui a été traduit en français du tableau d'activités des métiers par : « assistant des travaux publics et du gros œuvre », titre qui occulte les autres activités telles que « porteur de tubes de structures métalliques », « poseur de tuyaux » ou « tireur de câbles électriques », qui ne portent pas de titre de métier mais correspondent néanmoins à une occupation professionnelle donnant lieu à rémunération. En revanche, la rubrique expérience professionnelle fait état des compétences acquises en situation d'activité professionnelle sur les grands chantiers. L'accent est mis sur le fait que le salarié sait travailler en toute sécurité en suivant les consignes transmises, toutes choses attendues d'un travailleur polyvalent dans le cadre d'un grand chantier industriel.

Ainsi, la question de l'emploi local en Nouvelle-Calédonie et son entrée « métier », de par le contexte dans lequel elle s'exprime, prend valeur de démonstration formelle de l'incompatibilité fonctionnelle du modèle anglo-américain, à l'œuvre dans les grands chantiers se développant sur son territoire et le tableau d'activités des métiers qui dicte l'application des lois sur le travail en Nouvelle-Calédonie. La rencontre forcée entre ces deux visions oblige à la création d'outils de transposition.

.2.5.1.2 La nécessité d'une transposition

L'envergure des enjeux économiques (pour les compagnies minières) et politiques (pour les instances de la Nouvelle-Calédonie) et l'obligation de réussite qui en découle, forcent les protagonistes à développer des outils de transposition, des interfaces qui permettront de corréliser ces deux approches antagoniques.

Le formalisme des modèles ne pouvant être contourné, il a fallu inventer des modes de fonctionnement concertés, adaptés et adaptables aux évolutions constantes des projets et de leur environnement et qui permettent à chacune des parties d'opérer dans sa sphère selon ses principes.

C'est ainsi que, au Sud comme au Nord, la création des (CCV) s'est imposée par nécessité (voir présentation détaillée en annexe F, volume 2, p.39-43). Ces services intégrés ont en charge les demandes de visa et de permis de travail pour toute personne non-française détachée dans le cadre d'une mobilité professionnelle. Outre l'accompagnement individuel des entrepreneurs et le soutien aux administrations dans le pré-traitement des dossiers de demande, l'objet des CCV est de mettre en synergie les impératifs d'un chantier de construction : ceux des entrepreneurs internationaux avec ceux des partenaires institutionnels, administratifs et politiques de la Nouvelle-Calédonie. Charge à eux de développer des outils fonctionnels, pour partie constitués par des modes opératoires (des procédures), des mécanismes de transposition linguistique (des traductions) et pour l'essentiel de contacts permettant de comprendre et faire comprendre. Ces échanges, informels lors des conversations au téléphone ou par courriels entre les agents et leurs interlocuteurs non-français¹⁰², peuvent aussi être formels dans le cadre de rencontres de concertation entre les représentants du CCV et les administrations¹⁰³.

La mise en place des CCV démontre donc l'incapacité d'un modèle externe, aussi dominant soit-il, à fonctionner sans prise en compte du contexte et de ses

¹⁰² La contribution des agents du CC à ces mécanismes de transposition sera traitée en deuxième partie de ce travail.

¹⁰³ C'est le cas des Commissions sur la Main d'œuvre Etrangère(CMOE) pilotées par le Cellule d'Accompagnement de l'Usine du Nord (CAUN).

dimensions spécifiques. De ce point de vue, le rattachement administratif de la Nouvelle-Calédonie à des pratiques et des référencements français offre un cadre exemplaire. De fait, le maillage entre les composantes locales et globales est d'autant plus délicat que le contexte est particulier. Le phénomène des grands chantiers est lié à la démesure de son éphémère gigantisme multi-situé tandis que la durabilité de la Nouvelle-Calédonie est dépendante du processus de décolonisation encadré par des accords négociés entre les différentes forces politiques du territoire et l'Etat français, garant de la mise en œuvre de ces accords.

En conclusion, ce premier chapitre de présentation du contexte de la Nouvelle-Calédonie au moment où de nouveaux partenaires industriels s'y implantent, a permis de rendre visible les enjeux qui pèsent sur les phases de construction des projets métallurgiques en cours de développement. Le projet de société de ce territoire *sui generis*¹⁰⁴, inscrit dans un processus de décolonisation ; les conditions économiques, sociales et politiques qui y sont rattachées génèrent de fortes tensions sociales et culturelles. Cet enjeu de destin commun qui pèse sur cette société multiculturelle est palpable dans le monde du travail, comme l'a montré Jean-Pierre Segal¹⁰⁵ dans la monographie rédigée à partir des entretiens réalisés dans plusieurs PME de la Nouvelle-Calédonie dans le courant de l'année 2007.

Les grands projets miniers de Vale et KNS s'inscrivent parfaitement dans cette dynamique multiculturelle. Les phases de construction, période éphémère à l'échelle du temps d'exploitation des sites miniers et volatile du fait de l'enchevêtrement des activités qui s'y déploie, constituent un terrain d'étude privilégié pour observer de manière empirique les interactions entre le local et le global, l'histoire coloniale et l'imaginaire d'un avenir de destin commun et les manières dont tout cela se met en mots.

¹⁰⁴ L'expression latine : « de son propre genre » rattachée à la Nouvelle-Calédonie qualifie bien la spécificité de son statut et des textes juridiques s'y référant.

¹⁰⁵ Segal, J.P., 2009, Le monde du travail au cœur du destin commun. DTE

*Une « science de l'homme » devrait commencer
par rétablir l'expérience dans ses droits.*
Jean Bazin, Questions de sens pp13-34

Chapitre 2 – Choix méthodologique : un point de vue décentré

Face à cette complexité multidimensionnelle et dans une volonté délibérée d'opter pour un point de vue décentré, la méthodologie choisie combine approche qualitative avec étroitesse du point de focale. Elle s'articule autour des notions suivantes qui sont détaillées au fil de ce chapitre :

- Focalisation point 1
- Reliance point 2
- Contextualisation point 3
- Participation-observante point 4

Toutes sont empruntées à divers courants des sciences humaines et sociales démontrant par la même la première spécificité de la méthodologie mise en œuvre : son « opportunisme méthodique » (Girin, 1989) qui combine une transdisciplinarité disciplinaire à l'observation et l'analyse des pratiques dans une approche ethnographique.

Le point 5 intitulé « la boîte à concepts » présentera les outils mis en place pour analyser ces pratiques, en particulier « les binômes notionnels » mis au point pour permettre d'articuler les diverses dimensions de la recherche.

Le point 6, dernier de ce chapitre détaillera l'approche et les techniques utilisées pour la constitution d'un « corpus contextualisé », composé pour l'essentiel des biographies langagières et des cartes des rhizomes des pratiques langagières des agents du Centre de Coordination des Visas, point de focale de la recherche de terrain menée au cours de cette thèse.

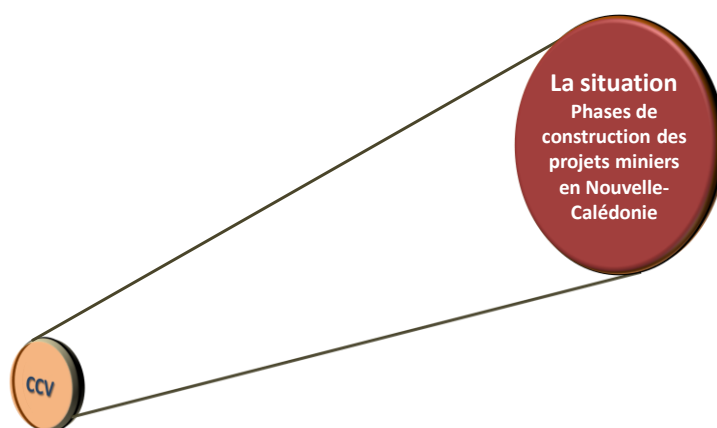
.1 La focalisation

A Vale comme à KNS, mon enquête de terrain est arrimée à la petite équipe du Centre de Coordination des Visas (CCV) avec laquelle je travaille de manière

quasi quotidienne soit parce que, comme sur le projet de Vale, mes activités de salariée en charge des ressources humaines m'amènent à travailler en lien avec les partenaires sociaux sur les problématiques d'emploi local, soit, comme c'est le cas sur le projet de KNS, parce que j'interviens en tant que formatrice accompagnatrice auprès de l'équipe des agents employés au traitement des dossiers de demandes de visa et de permis de travail.

De par leurs fonctions (voir détail en annexe F, volume 2, p.39-43) et leur localisation géographique à Nouméa et donc à distance des sites de construction, ces centres offrent un angle de vue tout à fait adapté à la démarche adoptée. Indéniablement raccordés aux activités des projets, ces services support non opérationnels, interfaces entre les équipes d'encadrement du projet, les représentants des entreprises sous-traitantes qui emploient de la main d'œuvre étrangère et les divers services administratifs de la Nouvelle-Calédonie en charge des questions d'emploi et d'entrée des travailleurs non-français sur le territoire, se prêtent parfaitement à la mise en œuvre d'une méthodologie focalisée sur la situation, comme le montre le schéma ci-dessous :

Figure 7- Focalisation sur la situation de recherche



Ce parti pris méthodologique qui renvoie à la microsociologie d'Erwing Goffman¹⁰⁶, dont la pensée singulière a su montrer qu'une étude approfondie de microphénomènes et leur analyse qualitative pouvait faire sens et apporter un éclairage non déterministe mais cohérent, favorisant la compréhension de phénomènes plus larges que ceux observés, apparaît être la seule manière de parvenir à échapper au gigantisme de l'ensemble du projet et à l'emprise dominatrice du rapport aux données chiffrées qu'il génère.

Dans le cadre de cette recherche, les données quantitatives sont utilisées comme un indicateur de la réussite des choix fonctionnels et organisationnels élaborés au sein des CCV. Sur le projet de KNS, la base de données développée pour les besoins de l'activité du service permet de mesurer de manière très fine l'état d'avancement des dossiers de demande de visa et de permis de travail des non-français travaillant sur le site. La masse de dossiers traités (plus d'une dizaine de milliers au cours des quatre années du projet chacun nécessitant d'être révisé et redéposé chaque année soit un total estimé de plus de 40 000 cas) avec succès dans des délais inférieurs au trois mois déterminé comme étalon est un résultat tangible pour l'entreprise. Mon postulat est que ce résultat est lié à l'organisation du service et à l'efficacité des interactions de ses agents plurilingues avec leurs interlocuteurs non-français.

L'enquête de terrain réalisée consiste à explorer de quoi est faite cette efficacité. Elle vise à mettre en lumière les compétences plurielles des agents employés dans ces services. Elle présente et analyse les savoirs expérientiels qu'ils mettent en œuvre dans leurs pratiques professionnelles pour parvenir à résoudre les malentendus liés à la complexité du contexte calédonien présenté dans le premier chapitre.

¹⁰⁶ Dans son ouvrage *Asylums* qui date de 1961, Erwing Goffman, rapporte les résultats de l'étude de terrain qu'il a menée à l'hôpital psychiatrique Sainte Elizabeth à Washington entre 1955-1956 où séjournaient 7 000 malades. A partir de l'observation quotidienne de la vie dans le cadre de cette institution, Goffman définit ce qu'il nomme "total institution" : un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus placés dans la même situation, coupés du monde extérieur mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées. Dans ce contexte, il observe et analyse les phénomènes liés à la coupure d'avec le monde familial. Parallèlement, il fait état d'une vie clandestine engendrée par ce type d'institutions qui génèrent un ensemble de coutumes, de règles, de hiérarchies, plus réelles et efficaces que l'organigramme et les règlements affichés.

.2 Reliance

Inventée par Marcel Bolle de Bal et réinvesti par Edgar Morin (2008, 249-262) la reliance qui est « *contre l'isolement des objets de connaissance mais pour une restitution de la globalité de leur contexte* » permettrait de comprendre des globalités complexes. Jean-Louis Le Moigne qualifie cette démarche de : « *paradoxe, novatrice, pour explorer plutôt que pour découvrir* ». Edgar Morin lui donne une portée multidimensionnelle en l'associant à la pensée complexe,

« Je dirais que *la pensée complexe* est tout d'abord une pensée qui relie. C'est le sens le plus proche du terme *complexus* (ce qui est tissé ensemble). Cela veut dire que par opposition au mode de penser traditionnel, qui découpe les champs de connaissances en disciplines et les compartimente, *la pensée complexe* est un mode de *reliance*. Elle est donc contre l'isolement des objets de connaissance; elle les restitue dans leur contexte et, si possible, dans la globalité dont ils font partie. »
Selon Edgar Morin

En effet, tandis que « découvrir » s'apparenterait à des démarches hypothético déductives qui cherchent à confirmer une hypothèse, « explorer » c'est accepter de prendre en considération ce qui se présente, de la manière dont cela se présente. Cette démarche d'ouverture qui de prime abord pourrait sembler désordonnée requiert en fait de la rigueur dans l'analyse des situations et de leur évolution. Il s'agit en quelque sorte d'anticiper sur ce qui pourrait se produire et de s'adapter à ce qui se passe. Ces actions centrées sur le sujet, nous rapproche de la notion « *d'opportunisme méthodique* » que Jacques Girin définit comme suit :

« À la racine du mot opportunisme, se trouve le mot portus, le port. Ce mot désigne donc une manière d'arriver au port, pas toujours par le chemin que l'on prévoyait de suivre, pas toujours dans le temps prévu, et même, quelquefois, pas dans le port où l'on pensait se rendre. C'est une question de navigation, et le bon marin est opportuniste, tenant compte de ce qui se passe, acceptant de se dérouter, faisant parfois demi-tour, saisissant aussi les occasions d'aller plus vite lorsque le vent et la mer le permettent. Le marin, comme on sait, est aussi scrupuleusement méthodique, ne laissant au hasard que strictement sa part, et contrôlant tout ce qu'il peut contrôler. La navigation, en bref, ne se fie pas purement à l'intuition: c'est une technique perfectionnée, qui met en œuvre des instruments et des savoirs élaborés. »

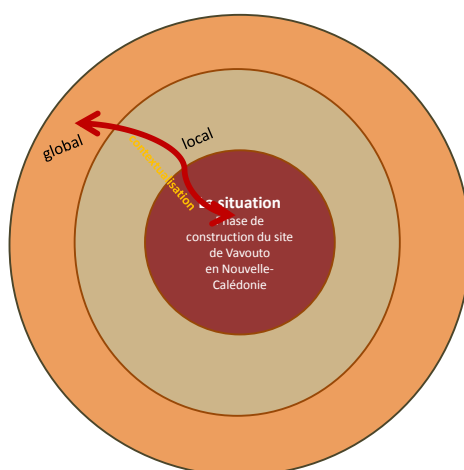
L'analogie maritime illustre l'articulation entre des dimensions multiples qui associent les savoirs à la manière de les utiliser. Cette approche dialogique génère

une circulation des connaissances ; laquelle produit une synergie dynamique et récursive qui permet d'appréhender la réalité dans sa globalité. Ceci fait écho à la pensée d'Edgar Morin qui prône l'articulation des savoirs afin de répondre à la nécessité de : « *fortifier l'aptitude interrogative et de lier le savoir au doute; l'aptitude à intégrer le savoir particulier dans un contexte global et dans sa propre vie* »¹⁰⁷ . Cette vision qui va à l'encontre d'une approche compartimentée des savoirs disciplinaires prône la transdisciplinarité. Elle tend à développer la capacité à distinguer, se situer, globaliser et contextualiser.

.3 Contexte et Contextualisation

Dans le premier chapitre, les phases de construction ont été définies comme étant le cadre général de l'étude de terrain. Son contexte englobe des dimensions spatio-temporelles plus larges. Comme le représente le schéma ci-dessous¹⁰⁸, sa contextualisation pose la question des relations qu'entretient la chercheuse avec son terrain d'étude, de la situation jusqu'à son contexte en lien avec ce que Pierre Chauveau¹⁰⁹ nomme le « hors champ ».

Figure 8- La contextualisation, du global au local



¹⁰⁷ Edgar Morin, 1998, *Pourquoi et comment articuler les savoirs*, Compte-rendu des huit journées thématiques du Conseil scientifique présidé par Edgar Morin, développant le problème de l'enseignement des savoirs dans les lycées.

¹⁰⁸ Ce schéma est inspiré par celui présenté par Philippe Blanchet à l'occasion du Colloque International *Dynamiques plurilingues : des observations de terrain aux transpositions politiques, éducatives et didactiques* qui s'est tenu à Alger les 31 mai, 1er et 2 juin 2011

¹⁰⁹ Jean-Pierre Chauveau, 2007, *Socio-anthropologie et variation d'échelle. Ouvrir le jeu entre « rigueur du qualitatif » et « interprétation au sens large »* dans *Une anthropologie entre rigueur et engagement Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*.

.3.1 Le hors champ et la focale

En termes cinématographiques, cette expression renvoie à des procédés qui permettent la prise en compte d'éléments qui ne figurent pas dans le cadre. Elle sert ici à associer le recueil de « faits observationnels » à leur « mise en intrigue » (Chauveau, 2007). Concrètement, ces procédés cinématographiques recouvrent la matérialité des actes qui ont été accomplis pour mettre en œuvre la méthodologie. Depuis la captation d'éléments épars au fil du partage des activités professionnelles (anecdotes, témoignages, conversations...) jusqu'au recueil des biographies langagières organisé selon un protocole défini et articulé sur des données « non observationnelles ».

Ce travail de réflexion qui cherche à construire du sens et non de la connaissance au sens des savoirs académiques rattachés à des champs disciplinaires va au-delà de la simple description des interactions. C'est sa part interprétative. Philippe Blanchet ¹¹⁰ la nomme « contextualisation » ce qui revient à :

« attribuer des significations à des phénomènes sur lesquels on focalise, qu'on inscrit dans le continuum des pratiques sociales en mobilisant d'autres phénomènes qu'on choisit de faire entrer dans le champ mais qui ne sont pas au centre de la focale. »

Cette définition présente l'intérêt d'être dynamique et de ce fait adaptée à la complexité du terrain. Elle permet la prise en compte de dimensions extra temporelles intégrant les notions de trajectoires et de parcours individuels ou collectifs de même que les interactions entre ces parcours diversifiés et une situation spécifique partagée par l'ensemble des individus reliés au terrain de l'enquête.

.3.2 La variation d'échelle large

Les travaux en socio-anthropologie du développement de Jean-Louis Chauveau¹¹¹ l'ont amené à replacer les travaux de Pierre Olivier de Sardan sur la

¹¹⁰ Philippe Blanchet, 2011 Colloque *Dynamiques plurilingues : des observations de terrains aux transpositions politiques, éducatives et didactiques*, Alger,

¹¹¹ Jean-Louis Chauveau, 2007, Socio-anthropologie et variation d'échelle, Ouvrir le jeu entre « rigueur du qualitatif » et « interprétation au sens large » dans *Une anthropologie entre rigueur et engagement, essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*

variation d'échelle dans une perspective large qui puisse être utile à l'analyse du changement social en jouant sur « la rigueur du qualitatif » et « l'interprétation au sens large ». Dans l'article qu'il consacre à ce sujet il dit :

« La variation d'échelle large a pour visée concrète de documenter, en combinant les données observables et non observables, la transversalité des processus, c'est-à-dire l'enchevêtrement en tant que tel de référents spatio-temporels différents qui apparaissent au cours de la recherche comme liés par des séquences d'évènements, d'actions et pratiques individuelles et collectives »

Complémentaire à la notion de contextualisation, celle de variation d'échelle m'a servi à pouvoir analyser les processus développés par les acteurs pour résoudre les tensions induites par les changements générés par les grands projets de construction. Elle s'est montrée particulièrement adaptée à la prise en compte des dimensions non observationnelles, relevant d'aspects structurels (les éléments historiques, ceux relevant de la législation) et de pratiques personnelles (comment on parle à la maison, en famille...) utiles à l'analyse des stratégies (conscientes ou inconscientes) élaborées par les acteurs pour parvenir à créer des espaces de médiation nommé « zones frontalières » telles qu'elles sont représentées dans la Figure 20, p.203.

.4 Participation observante ou observation participante

Ces choix méthodologiques qui allient l'empirisme à la conceptualisation de notions hétérogènes mettent les paradigmes de l'enquête de terrain à l'épreuve. L'ethnographie contemporaine, marquée par les différents courants qui l'ont constituée au fil du temps, est en pleine réflexion sur les fondements méthodologiques de sa démarche. Il ne s'agirait pas à proprement parler d'un nouveau courant mais davantage d'un changement de dimension ou du moins de perspective qui ferait que l'enquêté deviendrait partie prenante du travail de l'enquêteur. Cette approche qui associe enquêteurs et enquêtés dans une dynamique commune transforme les modes opératoires.

Lors de la conférence d'ouverture du colloque Corail organisé en novembre 2012 sur le thème de l'enquête de terrain¹¹², Patrice Godin, anthropologue qui vit et

¹¹² Colloque Corail 2012 : *L'enquête de terrain en Nouvelle-Calédonie (et dans le Pacifique) : Enjeux théoriques, méthodologiques et éthiques*- organisation Véronique Fillol CNEP, Université de la Nouvelle-Calédonie, Pierre-Yves Le Meur, IRD, UMR, GRED, Nouvelle-Calédonie

travaille en Nouvelle-Calédonie depuis 1982 où il poursuit une recherche de longue durée dans la région de Hienghène, a fait le récit de son parcours de chercheur impliqué, affirmant que sa démarche professionnelle ne pouvait être dissociée de ses engagements personnels. Il a évoqué en quoi et comment sa recherche ethnographique était une réflexion, une quête qui l'avait transformé et l'avait amené à des processus de reformulation méthodologiques et éthiques. Ceci l'amenait à dire que le terrain était une co-construction. Mon approche se situe tout à fait dans cette lignée. Cela tient à ma démarche qui s'est construite tout au long des sept années d'immersion professionnelle dans mon terrain d'étude au fil des interactions avec l'ensemble de mes interlocuteurs :

- « les collègues » des équipes d'encadrement de ces grands projets, pour la plupart des « expats » non-français anglophones ou français métropolitains souvent peu concernés par les problématiques de langues et de cultures,
- les représentants des administrations de la Nouvelle-Calédonie, des « locaux » qui en fonction de leur origine, de leurs appartenances culturelles et linguistiques, de leur idéologie politique également m'ont renvoyé leurs représentations des rapports de langues et de cultures dans la société calédonienne,
- les représentants des partenaires sociaux ou des autres groupes sociaux constitués en collectif qui, au travers de leurs questionnements et revendications m'ont permis d'affiner les problématiques sociétales posées par l'arrivée en Nouvelle-Calédonie des modèles anglo-américain véhiculées par les entreprises internationales,
- les entrepreneurs locaux et internationaux rencontrés soit sur le chantier de manière informelle, soit le plus souvent dans le cadre de mes activités professionnelles le plus souvent pour les aider à comprendre les logiques locales dans le cas des entreprises internationales ou bien encore dans les deux cas pour trouver des solutions aux problématiques d'emploi local, de recrutement et de démobilisation en fin de chantier,
- les agents des CCV, interlocuteurs privilégiés qui m'ont permis d'observer leurs pratiques langagières dans leurs interactions avec leurs

interlocuteurs locaux ou non-français et auprès de qui j'ai peu à peu compris combien parler, échanger dans des langues différentes renvoie à un ensemble complexe de signes qui diffèrent selon les individus, les usages qu'ils ont de ces langues et les références qui les relient ou les écartent de la vision du monde telle que véhiculée par leur(s) langue(s) propres langues d'appartenances.

.4.1 Une démarche ethnographique renouvelée

Cette posture qui remet en question la fameuse neutralité axiologique va dans le sens d'une remise en perspective de l'approche ethnographique. Cette reformulation, plus adaptée à rendre compte de la pluralité des vérités, reconnaît aussi intrinsèquement la nécessité de développer de nouvelles pratiques de terrain. C'est le sens de l'article *L'inquiétude ethnographique* signé par Didier Fassin en introduction de l'ouvrage *Les politiques de l'enquête, épreuves ethnographiques* paru en 2008.

Dans ce texte il est question d'illusion, de désenchantement et de prise de risque. Les approches ancrées sur des modèles théoriques, quelques qu'ils soient, sont remis en question par la transformation de la notion « d'objets d'étude » en «sujets d'étude ». (2008,9) :

« Pendant longtemps, les chercheurs ont pu croire ce savoir assuré, solidement ancré dans des modèles théoriques – fonctionnaliste, culturaliste, structuraliste, marxiste – qui réduisaient l'enquête ethnographique à un rôle de validation et les sociétés ethnographiées à des objets d'études (...) Toutefois, là où beaucoup tendent à voir un obstacle à la connaissance et même à se plaindre de conditions de plus en plus difficiles faites à l'ethnographie, nous considérons au contraire qu'il est utile et souhaitable que ces incertitudes théoriques et ces difficultés empiriques existent : utile, car les problèmes rencontrés énoncent une vérité permettant d'approfondir la compréhension des individus, des groupes ou des sociétés étudiés, souhaitable, car ils ne font que traduire une forme d'attente démocratique de leur part et d'exigence scientifique des chercheurs. Les sciences sociales ont donc tout à y gagner ».

Cette démarche qui valorise l'empirisme, l'inductif, introduit la notion de relativité et de durée, composantes majeures dès lors qu'il est question d'organisations mouvantes et multidimensionnelles comme dans le cas de ma recherche.

.4.2 Un regard rapproché¹¹³

Cette ethnologie qui revendique un rapport subjectif au terrain d'étude, en partant des acteurs permet d'opérer une objectivation des pratiques, de dépasser l'exotisme de la relation à l'autre et le prisme des stéréotypes. Elle favorise l'émergence de données nuancées qui ne sauraient se dévoiler sans ce changement de rapport (Bensa 2010, 36) :

« Il est urgent d'inverser la méthode, de partir des acteurs et de la façon dont ils conçoivent leurs propres pratiques afin d'élucider avec eux et non pas à distance, l'émergence et la légitimation des pouvoirs, les conversions religieuses, la construction des systèmes et l'art de contourner les règles, de jouer les écarts entre obligations et initiatives. Il faut donc reconstituer le tissu social dans son histoire progressive, restituer la façon dont les gens sont amenés à produire un récit, une mémoire, une règle, sélectionner avec eux dans leur histoire les éléments qu'ils considèrent comme les plus saillants, restituer leurs choix et la rhétorique à travers laquelle ils l'expriment et donc en finir avec les notions de «représentations collectives» ou de «pensée mythique.(...) En approfondissant la relation ethnographique, nous ouvrons la possibilité d'un savoir nuancé et plus objectif qui met au jour les déterminations croisées, incertaines ou déjouées... »

La démarche de terrain inscrite dans cette recherche se situe dans cette lignée. Cela tient à sa complexité - association d'un environnement industriel globalisé et éphémère à un contexte océanien localisé et engagé dans un processus de décolonisation - et à la posture de la chercheuse dont le terrain d'étude est aussi celui de son activité professionnelle. L'ensemble de ces conditions se prête à la mise en œuvre d'approches adhérentes au terrain s'inscrivant dans la durée.

C'est ce qui m'a fait choisir l'expression participation-observante plutôt que celle d'observation-participante. Ce renversement est de plus en plus régulièrement employé depuis que des chercheurs choisissent d'entreprendre un terrain de recherche en y occupant une fonction déterminée. C'est ce dont traite l'article « *Participer en observant. Etudier et assister les étrangers aux frontières* »¹¹⁴ de Chowra Makaremi qui témoigne de la difficulté à mener deux activités de front sans sacrifier l'une à l'autre et partage avec ses lecteurs l'oxymore méthodologique énoncé par Jeanne Favret Saada (1990, p.4) : « *Observer en participant ou participer en observant,*

¹¹³ En référence à l'exergue (2010, 34) : « *Le regard rapproché que je revendique n'est pas celui du myope mais le moyen de ne pas céder aux facilités de la généralisation* » tiré de l'ouvrage *Après Lévi-Strauss pour une anthropologie à taille humaine* d'Alban Bensa.

¹¹⁴ Chowra Makaremi, 2008, *Participer en observant. Etudier et assister les étrangers aux frontières* dans, *Les politiques de l'enquête*.

c'est à peu près aussi évident que de déguster une glace brûlante ». La métaphore traduit bien la difficulté d'accorder des statuts antinomiques. En d'autres termes, est-il possible d'observer sans participer ou de participer tout en observant ? Dans mon cas, le choix de privilégier l'expression « participation-observante » tient aussi au fait que la participation a précédé l'observation, laquelle a soutenu mon questionnement. Elle traduit ainsi la démarche récursive élaborée dans le cadre de la mise en perspective de l'enquête. En effet, pour mener à bien cette expérience, il ne s'agissait pas : « d'aller vers » mais plutôt de : « se décentrer », c'est-à-dire être en mesure d'observer une situation sous différents angles tout en y participant. En outre, il fallait également trouver la posture adaptée à la situation, celle qui allait permettre de combiner à l'engagement du professionnel la distanciation de la chercheure.

L'empirisme de ma recherche m'a amenée à être dans l'action, à me frotter au concret des interactions. Observer, écouter, interviewer, questionner les acteurs sont des outils qui portent à l'analyse. Agir avec eux permet de confirmer les réponses données aux questions posées, celles posées aux autres et celles que la chercheure se pose à lui-même. Ce processus d'adhérence au terrain permet de prendre la mesure des aspérités du réel. Au fil du temps, le degré de participation a été modulé sans que l'approche scientifique n'en soit modifiée. Intervenir pour faire valoir des approches personnelles dans la manière de traiter les sujets professionnels sans que cela n'altère la rigueur scientifique de la démarche de recherche s'est avéré d'autant plus productif que cela m'a donné accès à de nouvelles données démontrant la pertinence de l'adhérence au terrain. C'est ainsi que l'enquête, marquée par sa subjectivité, est aussi caractérisée par l'opportunisme méthodique dont il a été question plus haut.

.4.3 De récitante à narratrice

Cette approche intègre en effet la part d'intervention de la chercheure. Celle qui m'a fait passer du statut de récitant, c'est-à-dire de celle qui relate l'histoire dont elle est la témoin mais qui ne prend pas part à l'action, n'a aucune prise sur les événements, à celui de narratrice soit celle qui raconte l'histoire dont elle est aussi une des acteurs. Ce passage requiert d'entrer dans l'action, de s'impliquer dans le jeu

interactions tout en préservant son libre arbitre. D'où la nécessité de trouver la bonne focale celle qui permet, d'être reconnue comme faisant partie prenante d'un ensemble sans y être assimilée.

Ma position au sein du projet de KNS correspond à cette situation. Je ne suis pas salariée. J'ai un contrat de prestation pour de l'accompagnement dans la mise en place des processus. Je ne suis pas tenue par une relation de subordination. Je suis libre d'organiser ma présence et mes disponibilités en fonction des nécessités et de mes autres obligations et engagements professionnels. Mes missions, définies au fur et à mesure des besoins en lien avec l'avancement du chantier, sont directement reliées au CCV mais compte-tenu que ce service est lui-même une interface, j'opère dans la transversalité des activités, ce qui m'amène à travailler avec d'autres « clients », services et sous-traitants du projet, partenaires institutionnels, administrations.

Au sein de l'équipe, je suis tout de même considérée comme une collègue. J'ai à disposition un bureau, un ordinateur, une adresse mail, un téléphone. Je suis conviée à participer aux activités sociales organisées en interne au service. De par mes missions, j'occupe un rôle de référent ce qui n'interfère pas sur la nature de mes activités de recherche mais concrétise une forme de distance. Celle-ci est également matérialisée par ma différence de statut. En outre, personne n'ignore que parallèlement je mène une recherche dont le terrain est très directement lié au projet. D'une manière générale, les membres de l'équipe montrent une forme de sympathie à l'égard de cette démarche sans pour autant s'en mêler ou se sentir directement concernés. Ils ont tous accepté de se prêter aux jeux des entretiens qui, pour des raisons de commodité, ont été réalisés dans les bureaux en dehors du temps de travail, principalement lors des pauses déjeuners, quelquefois en fin de journée. Les interviewés ont aussi été associées à la constitution des cartographies élaborées pour confirmer des données non observationnelles recueillies dans le cadre des entretiens. Ces indications confirment que l'enquête est une co-construction entre enquêteur et enquêtés des faits et des actes de langage s'y rapportant.

Au-delà de l'équipe, peu de personnes sont au fait de cette recherche bien que je ne m'en sois jamais cachée. Au sein de l'encadrement du projet, personne n'a jamais marqué de curiosité à cet égard. Cela tient sans doute au fait qu'il n'y a pas

d'application directe entre mes missions dans le cadre du contrat qui me lie au projet et ma démarche personnelle et que je n'ai jamais cherché à faire état de mes recherches ou à solliciter une aide, une intervention. En outre, ce travail universitaire n'est encadré par aucun accord, aucune convention, aucune clause de confidentialité. De ce fait, du point de vue de la structure, je suis un acteur social comme un autre, un personnage de l'histoire qui à son propre niveau contribue à sa narration. La situation avait été différente sur le projet de Vale où j'étais salariée et où j'avais fait une demande officielle pour pouvoir mener des entretiens et faire passer des questionnaires ce qui m'avait été accordée sans qu'aucun contrôle n'ait été mis en place.

En fait, ce travail personnel qui relève d'un processus très formel dans le cadre de l'institution universitaire est mené de manière quasi invisible sur le terrain. Le formalisme imposé par l'académisme de la recherche doctorale structure la démarche méthodologique tandis que sur le terrain, la progression se fait à vue au gré des obligations professionnelles et des interactions qu'elles génèrent. L'informel du terrain est une source de tension morale forte qui oblige à bien définir la limite entre ce qui relève de la confiance accordée par les acteurs et plus globalement par l'organisation de ce qui touche à la connivence. A la liberté d'actions est associée la responsabilité éthique. Ceci ramène aux questions de déontologie professionnelle. Ce questionnement se pose de manière très tangible dans le cadre d'une activité de recherche liée à l'exercice d'une autre profession. Concrètement, je ne me suis encore jamais trouvée dans une situation problématique. Mes missions professionnelles sont suffisamment distinctes de mon projet de recherche pour qu'il n'y ait pas d'interférence.

En contrepoint à cette adhérence au terrain, je me suis attachée à croiser les données observationnelles en situation de participation observante, celles recueillies en entretiens et dans les cartographies et celles non observationnelles du hors champ de la situation. Ce maillage entre des savoirs expérientiels à d'autres, plus académiques, liés à des savoirs disciplinaires m'a permis de tisser une grille d'analyse pertinente et cohérente à même de satisfaire les conditions de ma recherche exploratoire. Ce choix dynamique s'est avéré adapté à la complexité du terrain. Il m'a permis de mettre en lumière mon sujet qui mêle des aspects très concrets portants sur les pratiques dans leurs dimensions fonctionnelles et

actionnelles à des notions sophistiquées relevant des logiques de réseaux. Les résultats obtenus s'avèrent fructueux et cohérents avec la démarche engagée. Je pense ainsi montrer comment une approche souple et dialogique, basée sur des méthodes qualitatives et transdisciplinaires n'en est pas moins rigoureuse sur le plan scientifique dès lors qu'elle intègre les contraintes du terrain.

Parallèlement, cette posture montre combien se détourner des raisonnements hypothético-déductifs problématise avec force les questions de forme, de déontologie et d'éthique. Elle questionne de manière très tangible la mise au diapason des choix méthodologiques de la recherche avec son terrain d'étude.

De fait, plus j'avancais dans la recherche et plus je mesurais combien les choix méthodologiques influent sur les résultats. En effet, si sa finalité objective est le recueil de données dans le cadre d'un projet de recherche personnel, celle-ci ne s'inscrit pas dans une perspective définie d'autant que sa nature très polymorphe la raccroche difficilement à une discipline. En outre, la volatilité du terrain s'oppose à tout dogmatisme scientifique, ce qui est vrai un jour ne l'est plus nécessairement le lendemain.

L'approche transdisciplinaire choisie pour répondre aux exigences du terrain, crée une synergie dont la spirale dynamique est sans fin. Elle contribue à la mise en œuvre de logiques de réseaux - telle donnée se connecte sur telle autre qui fait sens tant telle dimension etc. Les perspectives de recherches ne se situent plus sur un plan bidimensionnel dans un rapport entre le diachronique et le synchronique, elles s'articulent dans une spatialisation multidimensionnelle qui demande de pouvoir trouver les outils pour se recentrer.

Ces constats ont conduit à privilégier une épistémologie qui ne se coupe pas des apports potentiels de l'une ou l'autre des disciplines des sciences sociales tout en veillant à ne pas se soumettre à l'une plutôt qu'à l'autre. C'est ainsi que travail puise ses fondements théoriques et épistémologiques dans plusieurs disciplines au nombre desquelles je citerai l'anthropologie, l'ethnographie, la sociologie, la sociolinguistique, la sociodidactique, l'ergologie, la communication, la littérature, les sciences de gestions. Sa transdisciplinarité la rend transversale à ces nombreux

domaines. Sa nature polymorphe a requis de réfléchir à des méthodes et outils qui permettent cette circulation disciplinaire.

En termes de conceptualisation, l'écueil du rattachement disciplinaire d'une définition au détriment d'une autre a été contourné par la constitution d'une « boîte à concepts » et la mise au point d'un procédé intitulé : « procédé binôme notionnel » à même de décliner les apports théoriques des disciplines sollicitées.

.5 La boîte à concepts

Il ne s'agit pas de monter un catalogue de références mais de proposer une série adaptée des outils conceptuels existants qui ont servi à forger la réflexion menée au cours de ce travail de recherche. Ce « bricolage » prend la forme de binômes qui renvoient à des notions qui vont permettre de décrire et d'analyser la réalité de mon terrain d'étude selon des axes multidirectionnels. Cette approche vise à se doter des moyens les plus pertinents pour répondre aux défis de la complexité

.5.1 Procédé binôme notionnel

Ce parti pris d'associer deux notions, indépendamment du champ disciplinaire auxquelles elles sont rattachées se prête à la constitution de binômes notionnels traités comme autant d'unités qui portent à l'analyse interprétative. Les deux éléments qui les composent peuvent alors être abordés sur un plan comparatif en qualifiant ce qui les oppose ou au contraire les rassemble.¹¹⁵ Cela permet aussi et surtout de les examiner du point de vue des interactions et d'analyser les flux, leur nature, leur intensité et de porter une valeur (non pas positive ou négative) mais une appréciation qualitative, voire subjective, à la dynamique générée par les échanges entre et à partir de chacun des éléments. Il n'est donc pas question de rentrer dans un système binaire qui opposerait le plus au moins, le oui au non ou qui se définirait selon le principe mathématique appliqué à l'informatique codifié sous la forme 0, 1. L'idée est de pouvoir traiter chaque binôme comme une matière

¹¹⁵ En référence à l'approche développée par Edgar Morin (2005, p.23): « *Ainsi, au paradigme de disjonction/réduction/unidimensionnalisation, il faudrait substituer un paradigme de distinction/conjonction qui permette de distinguer sans disjoindre, d'associer sans identifier ou réduire. Ce paradigme comporterait un principe dialogique et translogique, qui intégrerait la logique classique tout en tenant compte de ses limites de facto (problèmes de contradictions) et de jure (limites du formalisme). Il porterait en lui le principe de l'Unitas multiplex, qui échappe à l'unité abstraite du haut (holisme) ou du bas (réductionnisme).* »

malléable, dotée de propriétés physiques propres : densité, poids, élasticité, résistance. Il devient ainsi concevable de les décentrer, de les exposer sous des éclairages différents, de les déplacer dans un contexte ou un autre, de les traverser de part en part selon des axes choisis pour favoriser des approches, des angles de vue, des perspectives variables.

Ainsi, la constitution de ces binômes vise à composer une sorte de grille de lecture et d'analyse, un kit adaptable à la variabilité des situations observées sur le terrain.

.5.2 Les dichotomies irréductibles

Les trois premiers binômes sont des contributions tirées de l'ouvrage *Mille Plateaux* de Gilles Deleuze et Félix Guattari dont la lecture m'a permis de mettre en perspective quelques unes des intuitions perçues lors de la première phase exploratoire de mon terrain d'étude. En effet, si sa complexité m'a amené à privilégier une approche systémique, sa compréhension a nécessité de trouver des concepts adaptés à sa multidimensionnalité laquelle rejoint la notion de rhizome, capable de se déployer dans toutes les directions.

Rhizome/racine

L'exposition de la pensée du rhizome¹¹⁶ développée par Gilles Deleuze et Félix Guattari commence par la présentation d'aspects très concrets. Il est pour cela fait référence (note de bas de page n°15) aux travaux de botanique qu'André-Georges Haudricourt¹¹⁷ réalisa au cours de son séjour en Nouvelle-Calédonie. (1980, 28) :

¹¹⁶ Rhizome est le titre du texte initialement paru aux éditions de Minuit en 1976, qui figure désormais en ouverture de *Milles plateaux* deuxième opus de *Capitalisme et Schizophrénie* sous le titre *Introduction : Rhizome*. Ce titre s'adapte à la forme du texte qui se déploie selon des agencements multidimensionnels en opposition à une forme plus conventionnellement admise, organisée en chapitres et sous-chapitres qui découlent les uns des autres, dans une exposition de la pensée selon le modèle de l'arbre que Deleuze rattache à la construction de la pensée occidentale.

¹¹⁷ Cet ingénieur agronome, élève et ami de Marcel Mauss, a largement contribué au développement des ethnosciences et de l'ethnolinguistique. Outre les ouvrages auxquels il est fait référence dans *Rhizome*, il a notamment co-écrit un *Dictionnaire thématique des langues de la région de Hienghène* (Société pour l'étude des langues africaines, Paris, 1982) avec Françoise Oranne-Rivière, une des grandes spécialistes des vernaculaires de la Nouvelle-Calédonie. C'est d'ailleurs sur la base de ce rapprochement qu'Hamid Mokaddem considère que la pensée du rhizome est liée à la Nouvelle-Calédonie. Au-delà ou indépendamment de cette référence, la valeur symbolique des plantes à rhizome, au premier rang desquels figure l'igname, est fondatrice de la culture kanak.

« Sur l'agriculture occidentale des plantes à graine et l'horticulture orientale des tubercules, sur l'opposition semer-piquer, sur les différences par rapport à l'élevage animal, cf. Haudricourt, "Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui", (*L'Homme*, 1962) et "L'origine des clones et des clans" (*L'Homme*, janvier 1964). Le maïs et le riz ne sont pas des objections : ce sont des céréales "adoptées tardivement par des cultivateurs de tubercules" et traitées de manière correspondante ; il est probable que le riz "apparut comme une mauvaise herbe des fossés à taro".

Cette note apparaît dans le paragraphe qui fait état des écarts entre Occident et Orient (2006, 28) :

« Occident, agriculture d'une lignée choisie avec beaucoup d'individus variables ; Orient, horticulture d'un petit nombre d'individus renvoyant à une grande gamme de "clones". N'y a-t-il pas en Orient, notamment en Océanie, comme un modèle rhizomatique qui s'oppose à tous égards au modèle occidental de l'arbre ? Haudricourt y voit même une raison de l'opposition entre les morales ou les philosophies de la transcendance, chères à l'Occident, celles de l'immanence en Orient : le Dieu qui sème et qui fauche, par opposition au Dieu qui pique et déterre (la piqure contre la semaille [15]). »

Partant de cette analyse Gilles Deleuze et Félix Guattari connectent le rhizome à une pensée de type océanienne qu'ils opposent à la pensée occidentale de type arborescent (2006, 31 et 27,28) :

« A la différence des arbres ou de leurs racines, le rhizome connecte un point quelconque à un autre point, et chacun de ces traits ne renvoie pas nécessairement à des traits de même nature, il met en jeu des régimes de signes très différents et même des états de non-signes. Le rhizome ne se laisse ramener ni à l'Un ni au multiple. Il n'est pas l'Un qui devient deux, ni même qui deviendrait directement trois, quatre ou cinq, etc. Il n'est pas un multiple qui dérive de l'Un, ni auquel l'Un s'ajouterait ($n+1$). Il n'est pas fait d'unités mais de dimensions, ou plutôt de directions mouvantes. Il n'a pas de commencement ni de fin mais toujours un milieu, par lequel il pousse et déborde. Il constitue des multiplicités linéaires à n dimensions, sans sujet ni objet, étalables sur un plan de consistance, et dont l'Un est toujours soustrait ($n-1$). Une telle multiplicité ne varie pas ses dimensions sans changer de nature en elle-même et se métamorphoser. »

« C'est curieux, comme l'arbre a dominé la réalité occidentale et toute la pensée occidentale, de la botanique à la biologie, l'anatomie, mais aussi la gnoséologie, la théologie, l'ontologie, toute la philosophie... : le fondement-racine, *Grund*, *roots* et *foundations*. L'Occident a un rapport privilégié avec la forêt, et avec le déboisement ; les champs conquis sur la forêt sont peuplés de plantes à graines, objet d'une culture de lignées, portant sur l'espèce et de type arborescent; l'élevage à son tour, déployé sur jachère, sélectionne des lignées qui forment toute une arborescence animale. »

Cette dichotomie irréductible entre la pensée de la racine et celle du rhizome a été réinterprétée par Edouard Glissant¹¹⁸ dans une optique plus identitaire (2006, 59-64) :

« Quand j'ai abordé la question [de l'identité], je suis parti de la distinction opérée par Deleuze et Guattari, entre la notion de racine unique et la notion de rhizome. Deleuze et Guattari, dans un des chapitres de *Mille Plateaux* (qui a été publié d'abord en petit volume sous le titre le *Rhizomes*), soulignent cette différence. Ils l'établissent du point de vue du fonctionnement de la pensée, la pensée de la racine et la pensée du rhizome. La racine unique est celle qui tue autour d'elle alors que le rhizome est la racine qui s'étend à la rencontre d'autres racines. J'ai appliqué cette image au principe d'identité. (...) L'ancienne pensée de l'identité comme racine conduit imparablement, là où elle se révèle difficile à définir ou impossible à maintenir, aux refuges généralisants de l'universel comme valeur (...) L'identité comme système de relation, comme aptitude à « donner avec » est à l'opposé une forme de violence qui conteste l'universel généralisant et requiert d'autant plus la sévère exigence des spécificités. »

La vision « archipelagique » d'Edouard Glissant qui privilégie le spécifique versus l'universel et assied l'identité dans un système de relation avec toute l'ambivalence que cela peut engendrer, rejoint le paradigme du don développé par Marcel Mauss. Sylvain Dzimira¹¹⁹, directeur de la revue du M.A.U.S.S. (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales) le rappelle dans ces termes (2006) :

« Enfin, le don est à la fois discorde et concorde. On l'a vu, Mauss nous montre des sociétés qui s'allient en rivalisant de générosité : c'est à celle qui se montrera la plus généreuse. Le don témoigne donc d'un esprit de concorde qui opère plus ou moins sur le mode de la discorde (et réciproquement), qui sait éviter tout autant le danger de la fusion (l'implosion) que celui de la division (l'explosion). (...). Donner, c'est « sortir de soi », comme le dit Mauss. »

Par extension de cette pensée, « sortir de soi », c'est sortir de la pensée de la racine pour rejoindre la pensée du rhizome. C'est aussi expérimenter l'altérité (Rigo, 2003) :

« En définitive, il s'agit moins de dire comment l'Autre voit les choses — comment le pourrait-on ? —, mais comment il ne les voit pas, comment il ne les pense pas, et d'en déduire toutes les conséquences. Pour s'interroger sur l'Autre, encore faudrait-il rendre pensable l'identité de l'Autre, c'est-à-dire envisager l'altérité. »

¹¹⁸ Edouard Glissant, 1996 : *Introduction à une poétique du divers*.

¹¹⁹ Sylvain Dzimira, 2006., *Une vision du paradigme du don : Don, juste milieu et prudence*. Texte d'une communication donnée dans le cadre de la formation permanente dans un hôpital.

La carte du passeur de langues (voir deuxième partie, chapitre 2 p. 161) élaborée à partir des biographiques langagières réalisées dans le cadre du projet de Vale est une « mise en intrigue » (Chauveau, 2007) de ce binôme conceptuel. Elle permet de donner une représentation de l'ensemble des composantes rattachées à ce premier binôme, des plus concrètes en lien avec la culture des tubercules et le rapport à la Terre au plus philosophique qui relie la pensée, l'identité et l'altérité. Elle matérialise la dichotomie entre la pensée universaliste de type racine des identités rhizomes qui tissent une relation au monde établie en fonction des appartenances et des situations.

Carte/Calque

En prolongement à la pensée du rhizome, Gilles Deleuze et Félix Guattari établissent une distinction entre la carte et le calque (1980, 20) : « *Tout autre est le rhizome, carte et non pas calque. Faire la carte, et pas le calque* » qui introduit l'idée que la réalité sociale ne se prête pas à l'application de concepts universalistes et que la compréhension du monde ne peut faire l'économie d'une observation fine des situations dans un processus de déconstruction-reconstruction afin de cartographier des éléments du réel. Cette approche s'écarte des techniques de modélisation. De fait, le décalcomanie de concepts qui a pu servir à défricher le champ des sciences sociales ne s'avère plus adapté à la compréhension de la complexité. Tout comme l'exercice forcé auquel on assignait les élèves des écoles primaires en leur faisant décalquer les cartes de géographie du livre vers le cahier à l'aide d'une feuille de cristal transparent, ne leur donnait pas les moyens d'être en prise avec le réel, la reproduction de modèles conceptuels appliqués à des réalités diverses ne donne pas de prise sur ces réalités. (2006, 20) :

« Si la carte s'oppose au calque, c'est qu'elle est tout entière tournée vers une expérimentation en prise sur le réel. La carte ne reproduit pas un inconscient fermé sur lui-même, elle le construit. Elle concourt à la connexion des champs, au déblocage des corps sans organes, à leur ouverture maximum sur un plan de consistance. Elle fait elle-même partie du rhizome. La carte est ouverte, elle est connectable dans toutes ses dimensions, démontable, renversable, susceptible de recevoir constamment des modifications. Elle peut être déchirée, renversée, s'adapter à des montages de toute nature, être mise en chantier par un individu, un groupe, une formation sociale. On peut la dessiner sur un mur, la concevoir comme

une œuvre d'art, la construire comme une action politique ou comme une méditation. »

La carte est donc un outil souple parce qu'adaptable à toute situation, y compris les plus complexes, et rigoureux parce qu'en prise avec le réel qui ne se laisse pas enfermer dans des modèles normés. C'est aussi un outil performatif et créatif qui requiert une réflexion sur son utilisation propre tandis que le calque qui grossit le trait, atténue les aspérités, lisse les formes, porte à la reproduction. En outre, sa nécessaire schématisation ne se prête pas à la représentation de situations mouvantes et complexes tandis que la carte confrontée à la réalité peut être retravaillée, modifiée, redessinée (Deleuze, Guattari, 1980, 20) en conséquence : « Une carte est affaire de performance, tandis que le calque renvoie toujours à une « compétence » prétendue ». Enfin, « faire la carte » c'est aussi y projeter la subjectivité de sa vision tout en veillant à ce ne pas la dévoyer. C'est d'ailleurs là le plus grand intérêt de la carte qui, à l'inverse du calque, incite à la vigilance tout en autorisant des approches moins conventionnelles.

Il ne s'agit pas pour autant d'opposer ces deux approches qui peuvent s'avérer non seulement compatibles mais complémentaires sans être symétriques l'une par rapport à l'autre (2006, 21) :

« L'inverse est vrai aussi, c'est une question de méthode : *il faut toujours reporter le calque sur la carte*. Et cette opération n'est pas du tout symétrique de la précédente. Car en toute rigueur, il n'est pas exact qu'un calque reproduise la carte. Il est plutôt comme une photo, une radio qui commencerait par élire ou isoler ce qu'il a l'intention de reproduire, à l'aide de moyens artificiels, à l'aide de colorants ou d'autres procédés de contrainte. C'est toujours l'imitant qui crée son modèle, et l'attire. Le calque a déjà traduit la carte en image, il a déjà transformé le rhizome en racines et radicelles. Il a organisé, stabilisé, neutralisé les multiplicités suivant des axes de signifiante et de subjectivation qui sont les siens. Il a généré, structuré le rhizome, et le calque ne reproduit déjà que lui-même quand il croit reproduire autre chose. C'est pourquoi il est si dangereux. Il injecte des redondances, et les propage. Ce que le calque reproduit de la carte ou du rhizome, c'en sont seulement les impasses, les blocages, les germes de pivot ou les points de structuration. »

Les concepts de carte et de calque m'ont tout d'abord permis de visualiser la complexité de mon terrain d'étude. Ils m'ont ensuite servi à la rendre visible en permettant à ce que chaque agent puisse dessiner sa propre carte des rhizomes de

ses pratiques langagières de manière à pouvoir dessiner les axes qui croisent les généalogies et les phénomènes de territorialisation, déterritorialisation.

Territorialisation/déterritorialisation

La notion de territoire rythme l'œuvre de Gilles Deleuze. Dans *L'Abécédaire de Deleuze*, documentaire d'entretiens réalisé en 1988 par Pierre-André Boutang, il en est question dès la lettre A comme Animal. Cet abord très concret :

« Quand ils sortent de leur territoire ou quand ils reviennent dans leur territoire, leurs comportements changent. Les territoires, c'est du domaine de l'avoir. Sortir du territoire, c'est s'aventurer. »

s'étire ensuite vers une approche beaucoup plus théorique qui transcende le mot pour créer le concept de déterritorialisation (Guattari F., Deleuze G., 2006,168) :

« C'est comme s'il fallait distinguer trois types de déterritorialisation : les unes relatives, propres aux strates et qui culminent avec la signifiante, les autres, absolues, mais encore négatives et stratégiques qui apparaissent dans la subjectivation (Ratio et Passio); enfin l'éventualité d'une déterritorialisation positive absolue sur le plan de consistance ou le corps sans organe. »

Le néologisme a fait date puisqu'il est depuis utilisé dans des contextes très divers qui débordent largement l'approche artistique, politique ou sociale de ses concepteurs, pour traiter de problèmes parfois très terre à terre, qu'il s'agisse du déplacement de populations ou encore d'économie avec la déterritorialisation des unités de production. En outre, « territoire » s'inscrit dans la même chaîne sémantique que « frontière » et « passeur ». Les territoires sont délimités par des frontières tangibles (une ligne de démarcation), virtuelles (comme l'explique Philippe Bonditti à propos du biométrique) symboliques (comme dans le cas des appartenances) Les passeurs de langues représentés dans la carte du passeur sont les acteurs d'une territorialisation (la leur et celle de ceux qu'ils accompagnent) faisant suite à des processus de déterritorialisation (l'expérience de la diglossie¹²⁰ et du colonialisme pour les individus passeurs, celle de l'expatriation pour les travailleurs non-locaux).

¹²⁰ La diglossie (du grec glossa : langue) signifie la co-présence de deux langues. La principale caractéristique de la situation diglossique reste la spécialisation des fonctions qui peut varier selon les sociétés. En Nouvelle-Calédonie, les phénomènes diglossiques sont liés à ceux de la colonisation. Voir Vernaudeau J. et Fillol. V., 2009 *Vers une école plurilingue dans les Collectivités Françaises d'Océanie et de Guyane*, l'Harmattan,

Dans son ouvrage *Poétique de la Relation*, Edouard Glissant porte la notion de territoire dans une dimension qui lui est propre, reliée à son histoire personnelle et à sa vision de ce qu'il a nommé le Tout-Monde (Glissant 2007, p.166) :

« Le territoire exige qu'on y plante et légitime la filiation. Le territoire se définit par ses limites, qu'il faut étendre. Une terre est sans limites, désormais. C'est pour cela qu'il faut qu'on la défende contre toute aliénation. »

Ces propos répondraient en quelque sorte à (G. Deleuze, *Animal*):

« Constituer un territoire, c'est presque la naissance de l'art (...), ce qui intervient dans le marquage d'un territoire, c'est aussi une série de postures, par exemple se baisser, se lever, une série de couleurs, chants. Couleurs, chant, posture, ce sont les trois déterminations de l'art. »

Par ailleurs, le mouvement de territorialisation, déterritorialisation tel qu'il est décrit par G. Deleuze et F. Guattari dans *Mille Plateaux* et la valeur positive d'une déterritorialisation absolue par rapport à celle qualifiée de négative parce que stratégique, renvoie à la vision qu'Edouard Glissant livre du nomadisme (2007 24) :

« Mais le nomade ne serait-il pas surdéterminé par ses conditions d'existence ? Et le nomadisme, non pas une jouissance de liberté mais une obéissance à des contingences contraignantes ? Ainsi du nomadisme circulaire : il vire à mesure que des parts de territoire sont épuisées, sa fonction de garantir par cette circularité la survie d'un groupe. Nomadisme des peuples qui se déplacent dans les forêts, des communautés arawaks qui naviguaient d'île en île dans la Caraïbe, des engagés agricoles qui pérégrinent de ferme en ferme, des gens du Cirque tournant de village en village, tous mus par un mouvement déterminé où ni l'audace, ni l'agression n'ont de part. Le nomadisme circulaire est une forme non-intolérante de la sédentarité impossible.

Opposons-lui le nomadisme envahisseur, celui des Huns par exemple ou des Conquistadores, qui a pour but de conquérir des terres, par extermination de leurs occupants. Ce nomadisme n'est ni prudent ni circulaire, il ne ménage pas ses effets, c'est une projection absolue vers l'avant : un nomadisme en flèche (...). Le nomadisme en flèche est un désir dévastateur de sédentarité. Dans ni l'un ni l'autre cas, nomadisme circulaire ou nomadisme en flèche, la racine n'exerce. »

Cette opposition « nomadisme en flèche » (envahisseur), « nomadisme circulaire » recoupe les notions de déterritorialisation absolue versus une déterritorialisation stratégique énoncées par G. Deleuze. En outre, elle y instille une

dimension supplémentaire propre à la relation et au rapport de domination exercée par l'envahisseur.

Ce rapport de domination entre nomadisme en flèche et nomadisme circulaire, c'est celui du colonisateur sur le colonisé. L'histoire de l'extinction des peuples nomades et par voie de conséquence de leurs langues à la suite de leur sédentarisation, telle qu'elle a été bien racontée par Anne Chapman¹²¹ ou encore Lucas Bridges¹²² à propos des nomades de la Terre de Feu, témoigne de cette suprématie du nomadisme en flèche sur le nomadisme circulaire (2007, 25) :

« Ce qui « tient » l'envahisseur, avant que sa conquête le gagne, c'est l'en avant ; et à peine pourrait-on dire par ailleurs que la sédentarité forcée constituerait le vrai déracinement du nomade circulaire ».

Cet énoncé établit une sorte de rupture entre la vision d'E. Glissant et celle de G. Deleuze. Comme si, de par sa trajectoire, E. Glissant avait développé une sensibilité et donc des émotions au regard d'une situation que G. Deleuze percevait dans une abstraction théorique de la pensée (2007, 24) :

« Ces auteurs font un éloge du nomadisme libérateur supposé de l'être, par opposition peut-être à la sédentarité, dont la racine intolérante fonderait la loi. Kant, tout au début de la *Critique de la raison pure*, apparente déjà les sceptiques aux nomades, et dit aussi que de temps en temps, « ils rompent le lien social » »

Edouard Glissant, le poète répond avec les mots de celui qui a été marqué par l'expérience de la souffrance vécue par tous ceux qui, victimes de l'exil ou de l'errance, vivent un nomadisme forcé. Il déconnecte ce nomadisme de la fonction rhizomatique que lui prête Deleuze (Glissant E., 2007, 24) :

« Ainsi, semble-t-il établir corrélation entre sédentarité, vérité, société d'une part, nomadisme, scepticisme, anarchisme d'autre part. Ce rapprochement à Kant nous suggère que l'intérêt du concept rhizome paraît venir de son anticonformisme, mais qu'on ne saurait en inférer une fonction de subversion, une capacité de la pensée rhizomatique à bouleverser l'ordre du monde. »

¹²¹ Cette américaine, docteur en anthropologie, a passé beaucoup de temps en Terre de Feu où elle a notamment collecté les chants et les récits de la culture Onas qui lui ont été offerts par son amie Lola Keipja, dernière descendante directe de ce peuple fuégien.

¹²² Lucas Bridges est le fils du pasteur Thomas Bridge, premier colon anglais à avoir débarqué à Ushuaia pour y fonder une mission. Son livre : *The uttermost part of the world* paru en 1948 raconte son enfance et sa vie d'adulte au contact des fuégiens indiens qui nomadisaient en Terre de Feu avant l'arrivée des premiers Européens. L'ouvrage a été traduit en français en 2009 sous le titre *Aux confins de la Terre* aux éditions Nevicata

De fait, E. Glissant préfère la notion de mobilité plus ancrée dans la réalité tangible des modes de vie actuels comme cela a été montré plus haut à propos de la diversité des conditions d'expatriation des travailleurs non-français détachés sur les chantiers de construction, en mobilité spatio-temporelle¹²³.

Parlant de cette population de travailleurs, Nathalie Thamin qui a consacré son travail de recherche pour sa thèse à la notion de mobilité en lien avec les langues parle de « nouvelles mobilités » (2007, 56-58) :

« Les nouvelles mobilités se caractérisent ensuite par une extrême diversité du profil des migrants, ceux-ci appartiennent aujourd'hui à toutes les catégories sociales et professionnelles, et de plus en plus originaires de villes. (...) Dans ce contexte et dans le même temps, la notion de mobilité a pris peu à peu de la consistance pour devenir un enjeu de poids dans les discours ambiants, qu'ils soient politiques, officiels, médiatiques ou scientifiques. La mobilité géographique est vantée comme vecteur d'intégration et d'insertion socio-professionnelle. »

Comme cela a été développé dans la première partie, la valorisation de ces nouvelles mobilités concerne plus particulièrement les catégories socioprofessionnelles les plus élevées, celles des « expats » tandis que celles de la main d'œuvre de masse seraient plus proches de la figure de l'immigré¹²⁴ qui, indépendamment de sa nationalité, ne bénéficie pas du même statut ni du même prestige que « l'expat » qui a trop souvent tendance à le considérer comme un prolongement affaibli de lui-même. La figure du *multilingue carriériste*¹²⁵ décline ce type de mobilité de la part de celui qui prenant appui sur sa fluidité linguistique fait usage d'une proximité (autorité) naturelle sur ceux avec qui il interagit (Morel-lab, 2009, 62):

« Sa maîtrise de plusieurs langues lui sert de visa d'entrée dans toutes les sphères professionnelles à l'échelle de la planète. Où qu'il aille, quelque soit la situation à laquelle il ait à faire face, la valeur de ses diplômes, son statut professionnel appuyé sur son expérience du travail à l'international lui permettent de rester campé dans son mode de pensée. Il est le conquérant, celui qui considère que ceux qui ne sont pas

¹²³ Selon la définition de Levy et Lussaut citée par N. Thamin (2007,64) les mobilités spatio-temporelles se définiraient à partir de la notion de résidence : « *Le déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d'habitat, et impliquant une modification significative de l'existence sociale quotidienne du (des) migrants.* ». Dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, les changements de résidence sont bien réels mais ils sont toutefois temporaires et encadrés par la loi PSI. Ces mobilités spatio-temporelles ne donnent donc pas lieu à la création du statut de migrant.

¹²⁴ Voir la définition donnée par IINED et reprise par Nathalie Thamin (2007, 58) : « *Immigré, personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. En France, la qualité d'immigré est permanente.* »

¹²⁵ Anne Morel-lab, 2009 *L'impalpable au travail* p. 62.

identiques à lui sont forcément des inférieurs. Il est le nouveau mercenaire de la mobilité professionnelle. A l'aise dans le monde entier parce que partout où il se déplace, il transporte avec lui ses codes, ses principes, son mode de vie et ne se départ jamais de l'extrême confiance qu'il a en sa supériorité. Cette sorte de naïveté peut l'amener à commettre des impairs qu'il a l'intelligence d'identifier rapidement et qu'il s'efforce de corriger, en maîtrisant les usages les plus courants dans les degrés de politesse. Dans tous les cas, qu'il s'exprime en anglais ou en français, son propos est toujours dénué d'affect construit sur un lexique technique, précis, clair. Il est le parfait artisan de la mondialisation des multinationales. »

Il est alors question de mobilités figées c'est-à-dire de mobilités qui reproduisent les calques des modèles éprouvés ailleurs sans qu'il y ait prise en compte du contexte ou contextualisation. Dans ces cas, il y aurait re-territorialisation sans qu'il y ait eu au préalable de déterritorialisation.

- Mobilités figées et mobilités aléatoires

Dans le monde du travail, le terme de mobilité utilisé pour qualifier des déplacements géographiques est par ailleurs associé à adaptabilité, flexibilité, des composantes hautement valorisées dans les entreprises. Il est alors question de mobilité interne, de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Ces montages sont conçus pour accompagner l'évolution professionnelle des salariés tout en servant la logique de développement de l'entreprise dans une économie mondialisée.

Edouard Glissant propose une vision toute différente de la notion (2007, 140):

« C'est là qu'il faut en revenir : aux sources de nos cultures, à la mobilité de leur contenu relationnel, pour mieux apprécier ce désordre et moduler sur lui toute action. Adapter l'action aux possibles de ce qui serait tour à tour économie de subsistance, comme elle existait en marge des Plantations, économie de marché, comme le monde actuel nous l'impose, économie régionale, pour rejoindre la réalité de l'entour caraïbe, économie planifiée ainsi que les enseignements des sciences nous en suggèrent les modalités ».

Ces mobilités aléatoires font partie du paysage océanien. Elles rejoignent le nomadisme et la question de l'errance et des migrations. (Glissant, 2007) :

« L'errance est la dérive, disons que c'est l'appétit du monde. La dérive, c'est aussi une disponibilité de l'étant pour toutes sortes de migrations possibles. (...) Et l'errance, c'est ce qui incline l'étant à abandonner les pensées de système pour les pensées, non pas d'exploration, parce que ce terme a une connotation colonialiste,

mais d'investigation du réel, les pensées de déplacement, qui sont aussi des pensées d'ambiguïté et de non-certitude qui nous préservent des pensées de système, de leur intolérance et de leur sectarisme. Par conséquent, l'errance a des vertus que je dirais de totalité : c'est la volonté, le désir, la passion de connaître la totalité, de connaître le Tout-monde, mais aussi des vertus de préservation dans le sens où on ne veut pas connaître le Tout-monde pour le dominer, pour lui donner un sens unique. La pensée de l'errance nous préserve des pensées de système. »

- Mobilité territoriale et altérité

L'histoire du peuplement de la Nouvelle-Calédonie est liée, pour grande partie, à des mobilités territoriales de travail comme cela a été développé dans la première partie. Certaines sont des mobilités imposées. La majorité d'entre elles sont liées à la mine. Au cours du XX^{ème} siècle, les vagues de migration indonésienne, japonaise, vietnamienne sont celles qui ont le plus marqué la Nouvelle-Calédonie dans la mesure où ces mobilités, de temporaires, sont fréquemment devenues permanentes avec l'installation de familles. Néanmoins celles des océaniens, Vanuatais, Wallisiens, Futuniens, Tongiens, relèveraient davantage du nomadisme insulaire¹²⁶, dont traite Edouard Glissant qui y associe la pensée de la Relation et fait de l'altérité une richesse immatérielle et intemporelle, impossible à exploiter, délicate à mettre en œuvre¹²⁷ mais nécessaire à la construction du Tout Monde¹²⁸.

L'ensemble de ces trois binômes : Racine/rhizome, Calque/carte, Territorialisation/déterritorialisation m'a permis de poser le cadre épistémologique de ma réflexion. Ces dichotomies irréductibles en sont les fondations sur lesquelles, j'ai peu à peu pu élaborer les axes d'une analyse personnelle qui mêle l'intangible de l'invisible à l'œuvre et le réel des actes de langage observés.

¹²⁶ Voir aussi dans le *Traité du Tout-Monde*, le fragment intitulé «Le nom de Mathieu» qui donne un exemple de nomadisme insulaire.

¹²⁷ Les conflits entre les communautés tel que cela se produit en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs dans le monde en sont des manifestations très tangibles.

¹²⁸ Edouard Glissant a créé l'Institut du Tout-monde. La page d'accueil du site <http://www.edouardglissant.fr/toutmonde.html> présente la définition qu'il en donnait : « *J'appelle Tout-monde notre univers tel qu'il change et perdure en échangeant et, en même temps, la "vision" que nous en avons. La totalité-monde dans sa diversité physique et dans les représentations qu'elle nous inspire : que nous ne saurions plus chanter, dire ni travailler à souffrance à partir de notre seul lieu, sans plonger à l'imaginaire de cette totalité.* »

.5.3 Les écarts déterminants¹²⁹

D'autres notions, moins abstraites, rattachées à des réalités plus concrètes ont été également mises à contribution dans cette recherche. Cette série traite de colonisation et de décolonisation, de formel et d'informel, de l'Occident et de l'Océanie qui sont si différents tant dans leur histoire que dans leurs visions du monde.

Colonisation/décolonisation

Commençons tout d'abord par le binôme : colonisation-décolonisation ou plus exactement son renversement : décolonisation-colonisation. En effet, l'époque historique de la colonisation au sens de la mise en tutelle de la Nouvelle-Calédonie par l'état métropole est close tandis que la décolonisation et les divers processus (transferts de compétences, représentations diplomatiques régionales...) qui s'y rattachent sont toujours en cours de déroulement confirmant que la fonction réparatrice des accords est mise en œuvre. Cependant, il n'est pas dit que cela suffise à solutionner les effets de la colonisation comme énoncé dans la première partie (voir paragraphe 1.7., les scories de la colonisation, p.43).

E. Glissant ne dit pas autre chose en 1962 dans l'article *Culture et colonisation* qui paraît dans la revue *Esprit* ou plus récemment en 2009 dans un article paru en ligne¹³⁰ *Culture et colonisation : l'équilibre antillais* :

« Quand une collectivité renie une partie de son être, il ne peut en résulter que déséquilibre et vanité. »

Dans ce court texte engagé, l'auteur renoue les fils de l'histoire de son île et au-delà, d'une part de la Caraïbe. Il y déconstruit les processus d'assimilations¹³¹

¹²⁹ Tiré d'Edouard Glissant, 1990 *Poétique de la Relation*, Gallimard, p. 171 et suivantes: **Les écarts déterminants** : « Nous n'avons pas encore commencé d'imaginer ni de calculer les résultantes de tous les écarts déterminants, apparus de partout, porteurs de toutes les traditions et de tous leurs dépassements et dont la confluence abolit les trajets (les itinéraires) tout en les réalisant à la fin. Les écarts sont nécessaires à la Relation, et ils en sont tributaires – comme l'olivier de mer pour le mancenillier. »

¹³⁰ Voir rubrique changement de société sur le site www.socio13.worldpresse.com repris également sur cet autre site : www.foebus.centerblog.net

¹³¹ Lors de la conférence qu'elle a donnée à l'IRD le 19 novembre 2013 : « *Orientations de la politique de la France en Océanie sous la Vème République* », l'historienne Sarah Mohamed-Gaillard a montré comment pour des raisons politiques, notamment liées aux essais nucléaires, la métropole a maintenu tout au long de la Vème République, au-delà des clivages idéologiques de ses dirigeants, une politique assimilationniste vis-à-vis de ses territoires ultramarins du Pacifique.

opérés par le phénomène colonial. Les traits qu'il relève croisent les grands énoncés développés par Louis-Jean Calvet dans son ouvrage *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie* (voir la présentation du modèle glottophagie et sa contextualisation en annexe H, volume 2, p.47-55) dont la parution en 1974, eut un fort écho dans les mouvements indépendantistes de l'hexagone. L'auteur revient sur ces épisodes dans la préface de l'édition de 2002 qu'il conclut ainsi (Calvet, 2002): « *Les langues sont faites pour servir les êtres humains et non pas l'inverse* ». Faisant part au lecteur de son « *sentiment d'avoir fait à l'époque de la politique linguistique sans le savoir* », ce linguiste engagé justifie la création de la "glottophagie", soit la capacité d'une langue à en ingérer une autre, comme faisant partie du processus d'assimilation développé par le projet colonial.

En Nouvelle-Calédonie, l'école républicaine de Jules Ferry était le bras armé de ce processus glottophagie (Salaün, 2005, 2013, Vernaüdon, 2013, Fillol, 2013). Les séquelles de cette politique linguistique sont encore particulièrement sensibles aujourd'hui. En témoignent les travaux sur l'école plurilingue de Jacques Vernaüdon, Véronique Fillol et Claire Colombel et de manière plus circonstancielle, les propos des océaniens interviewés dans le cadre de cette recherche.

Néanmoins, comme l'énonce Louis Jean Calvet tout processus d'assimilation engendre des forces de résistance (2002, p 113):

« La description du processus de glottophagie est donc nécessairement liée à celle des forces de résistance à la glottophagie : du rapport entre celles-ci et celle-là dépend l'issue du combat ».

La présentation de ces forces de résistance aux phénomènes d'assimilation sera l'objet de la deuxième partie de cette thèse. En effet, mon terrain d'étude offre non seulement la possibilité d'examiner les trois étapes du processus tels que décrit par Louis-Jean Calvet en lien avec le phénomène colonial, il donne aussi accès à des formes renouvelées de ce processus dans un contexte qui lie un accord de décolonisation à un développement économique ancré dans la mondialisation. Il est alors question de langues normées versus des pratiques langagières exploitant des formes moins conventionnelles (langue familière, usage de lexiques allochtone...) et

du rapport entre (Cousin, 2008) « *le travail prescrit* »¹³² et les *pratiques professionnelles qui visent à le contourner ou à le modaliser pour le rendre acceptable.* »

Formel/informel

Je commencerais par relater une anecdote qui illustrera toute l'ambiguïté de la relation entre le formel et l'informel en Nouvelle-Calédonie. A l'occasion d'une cérémonie organisée par les représentants de l'Etat français en Nouvelle-Calédonie, une invitation officielle était arrivée sur le bureau d'un « expat » occupant un poste de représentation. Le carton, particulièrement luxueux ne dérogeait en rien aux conventions liées à ce type de documents, typographies, symboles, titres, mise en page, tout y était. La personne l'ayant reçu, elle-même très au fait du protocole diplomatique, fut tout de même décontenancé par l'expression : « tenue aérée ¹³³ » qui figurait en bas à gauche du carton. Il n'en connaissait pas le sens et l'ayant cherché sur un traducteur, restait perplexe sur la tenue qu'il lui faudrait porter pour l'occasion.

Au-delà de son aspect anecdotique, cette situation particulière témoigne des mécanismes d'ajustements qui sont à l'œuvre dans les usages en Nouvelle-Calédonie. En l'occurrence, l'expression « tenue aérée » reconnaît l'incongruité du port d'un vêtement inadapté à la chaleur tropicale. Elle illustre les pratiques mises en œuvre pour parvenir à adapter les formes du prescrit aux conditions de la situation. L'impossibilité de faire entrer dans le cadre normé certaines particularités contextualisées amène les acteurs à « bricoler » des ajustements fonctionnels permettant de ne pas avoir à rejeter ce qui se présente et qui n'est pas conforme.

Dans le cadre des grands chantiers, cette adaptation est illustrée par le cas des « helper » dont il a été question plus haut. Sa traduction par un intitulé ROME qui le réduit à une seule des activités de la construction : « assistant des travaux publics et du gros œuvre » a permis la prise en compte du pré-requis local sans exclure celui des grands chantiers en matière de santé sécurité au travail. Cet

¹³² En référence à la définition donnée par Olivier Cousin: « *Le travail prescrit, c'est tout ce qui est défini par avance dans l'entreprise et donné au salarié pour organiser, réaliser et régler son travail. C'est ce qui précise les dimensions institutionnelles dans lesquelles le travail réel s'inscrit.* ». dans un article paru dans *La Gazette* en 2008

¹³³ L'expression figure dans les guides de l'armée. Il s'agit de la tenue réservée aux pays tropicaux qui n'oblige pas au port de la cravate sur une chemise à manches longues avec un col fermé.

exercice de bricolage n'a été envisageable que dans la mesure où l'ensemble des parties prenantes s'est mis d'accord sur le fond et s'est montré disposé à utiliser le vocabulaire normé pour la forme. Par ailleurs, l'approche constructive des acteurs qui en l'occurrence sont prêts à bricoler des solutions, démontre la motivation qui les pousse à agir. Bien souvent, l'acte n'est pas totalement généreux ou gratuit. Il est davantage rattaché à une envie « d'en être » (contribuer) au sens de faire partie de ce qui est en train de se passer en Nouvelle-Calédonie autour de ces grands projets. Les actes ne sont pas liés à un rapport à l'autorité ou à des enjeux de pouvoir. Ils sont davantage liés à des stratégies (inconscientes) d'acquisition de prestige social. En effet, il ne s'agit pas d'une relation négociée donnant donnant mais plutôt d'une circulation qui va permettre de construire la Relation dans le temps et dans l'espace et par là même de faire croître son prestige, rejoignant ainsi les théories de Mauss sur le don et le contre don.

C'est là toute la dynamique et la difficulté d'un mode de gestion consensuelle comme cela est inscrit dans les institutions de la Nouvelle-Calédonie. Cette dynamique oblige à des allers-retours permanents entre le formel et l'informel. Elle est intrinsèquement dépendante de la qualité de la relation des interlocuteurs en présence et ne saurait se développer sans la prise en compte des particularismes locaux et de l'hétérogénéité des référents. Enfin, elle dépend de la confiance et du respect entretenus par les acteurs sur le terrain. C'est ce que nous étudierons dans la deuxième partie qui traite de l'analyse des pratiques.

Océanie/Occident

Dans son ouvrage *Faa-Samoa une identité polynésienne (économie, politique, sexualité) l'anthropologie comme dialogue culturel*, Serge Tcherkézoff témoigne de sa difficulté à mettre en mot ce qui fait Océanie, (2003, p. 6) :

« Mais je ne parvenais pas à décrire ce dont je voulais parler : la manière de penser et d'agir entre parents et enfants, entre voisins, entre supérieurs et inférieurs statutaires, etc. Une manière qui me semblait si différente de ce qu'on connaît en Occident, mais dont je n'avais rien à dire car rien n'y était exotique de façon virtuelle »

Ses propos témoignent d'une forme d'incapacité de la pensée occidentale universaliste et ethnocentrée à appréhender une des principales composantes de

l'Océanie, sa mouvance dynamique qu'à la suite de Gilles Deleuze, j'associe au concept de rhizome.

Au delà de la dichotomie proposée par l'auteur de *Milles plateaux* qui affine le rhizome à l'Océanie et la racine à l'Occident, je vais m'attacher à examiner les dynamiques de ce binôme du point de vue de la géographie et plus particulièrement des représentations qui s'y rattachent. Nous verrons ainsi comment l'ethnocentrisme occidental appréhende le renversement dialectique imposé par l'Océanie¹³⁴.

Pour ne parler que de géographie physique, il est difficile, vu depuis l'Europe continentale, de matérialiser ce continent de têtes d'épingles de terres éparpillées au milieu du plus vaste océan de la planète. Les planisphères peinent à les représenter et à moins de connaître leur position exacte, il est quasi impossible de les trouver sur « Google earth ».

- Les représentations occidentales des îles du Pacifique

Je commencerai par préciser ce que j'entends par les représentations de l'insularité océanienne. Dans son ouvrage *L'imaginaire marin des français –mythe et géographie de la mer*, Michel Roux, intitule son chapitre III : Les Mers, des espaces géographiques. Il y étaye l'hypothèse d'une géographie à vision continentale. Selon lui, les représentations cartographiques du monde dans les manuels et ouvrages de géographies traiteraient les océans non pas comme des espaces mais comme des vides entre les continents. :

« En effet, la mer ne trouve pas sa place, à part entière, dans le discours des géographes (...) Et sur les cartes, les espaces marins constituent bien souvent une simple toile de fond unicolore. »

Il cite en particulier Vidal de la Blache¹³⁵ (1997, 89) :

¹³⁴ Serge Tcherkézoff conteste l'existence d'une « aire océanienne » qui selon lui est : « *un artefact de la géographie occidentale* ». Selon lui, l'approche maritime de cette zone du Pacifique Sud a fait adopter le mot Océanie pour nommer un ensemble de micros milieux insulaires qui partagent une grande vulnérabilité de leurs écosystèmes. Cette problématique était au cœur du colloque qui s'est tenu les 24, 25 et 26 avril 2013 à Koné en Nouvelle-Calédonie. Son titre : *Le développement durable en Océanie, vers une éthique nouvelle ?* traduit bien la nécessité d'une prise en compte spécifique et contextualisée de ces milieux insulaires.

¹³⁵ Vidal de la Blache (1845-1918) est le co-fondateur des Annales de géographie, bases de l'école française de géographie.

« La substance même de notre civilisation est de provenance toute continentale. La période organique où s'élabore la personnalité de la France embrasse une série de siècles d'influences terriennes accumulées. L'arbre de nos origines étend au loin ses racines sur le continent. »

Cette même hypothèse est questionnée lors du colloque organisé par le Sénat le 14 décembre 2010 sous le titre : « *L'Océanie, continent invisible ?* ». Notons, que JMG Le Clezio avait déjà répondu par l'affirmative à cette question dans le titre et les premières lignes de l'ouvrage qu'il consacrait en 2006 à l'île Pentecôte au Vanuatu: *Raga, approche du continent invisible* :

« On dit de l'Afrique que c'est le continent oublié. L'Océanie, c'est le continent invisible. Invisible, parce que les voyageurs qui s'y sont aventurés la première fois ne l'ont pas aperçue, et parce que aujourd'hui elle reste un lieu sans reconnaissance internationale, un passage, une absence en quelque sorte ».

L'ensemble de ces propos qu'ils soient scientifiques, tels ceux du géographe Michel Roux, ou plus littéraires, témoigne des difficultés qu'ont les Occidentaux à prendre la mesure de l'Océanie, un continent fait de mer plutôt que de terre. Ces diverses représentations qui mettent en scène une sorte de vide maritime ne laissent pas de place à la prise en compte des milieux insulaires.

Parallèlement, comme en témoigne les actes du IXème colloque Corail intitulé: *La mer, espace perception et imaginaire dans le Pacifique Sud* l'océan Pacifique nourrit l'imaginaire occidental. Ceci a commencé avec les récits des navigateurs découvreurs du XVIIIème siècle pour se poursuivre dans la littérature romanesque et se perpétuer au travers des visions paradisiaques véhiculées par les médias.

Ces deux visions, celle qui lie l'Océanie à un territoire a-géographique parce qu'il est maritime et celle qui assimile les îles du Pacifique à des lieux de plaisirs exotiques ne contribuent pas à la prise en compte des réalités océaniques. Elles occultent spécialement la particularité et l'ambivalence du lien entretenu par ses habitants avec cette « mer d'îles »¹³⁶. Les travaux des archéologues, historiens et anthropologues, permettent peu à peu de retracer les routes parcourues par tous ces « enfants de la terre » (Tcherkézoff, 2003)¹³⁷ pour qui la mer est un lien, un espace de

¹³⁶ L'expression de l'écrivain tongien Epeli Hau'ofa (1993) est citée par S. Tcherkézoff p.27

¹³⁷ En référence au point 4 du premier chapitre : « *Océanie, Polynésie : la mer, la terre et la « lumière »* dans lequel, l'auteur développe le lien entre la terre et le rapport aux ancêtres. Il rappelle que : « *l'unité sociale fondamentale*

circulation qui favorise les échanges et la transmission de savoirs et de pratiques. C'est ce qui rapproche, au delà des distances maritimes considérables¹³⁸ un polynésien hispanophone de nationalité chilienne de l'île de Pâques d'un maori de nationalité tongienne vivant en Nouvelle-Zélande, un mélanésien anglophone natif des Highlands en Papouasie Nouvelle-Guinée, d'un kanak francophone de la Nouvelle-Calédonie. Tous partagent une cartographie océanienne commune mais tous vivent une insularité complexe et contextualisée.

La cartographie océanienne est différente de la représentation occidentale d'une mer qui sépare. Aussi, semblerait-il plus juste de parler de territoire maritime ou « maritoire » plutôt que de territoire au sens terrestre du terme. Cette première distinction en amène d'autres. Un océan-lien appelle au mouvement tandis qu'une mer hostile, comme cela est représenté dans la culture occidentale, est une rupture de zone continentale qui requiert un barrage¹³⁹.

Cette vision d'un monde organisé autour du lien se retrouve dans l'œuvre de Bernard Rigo¹⁴⁰ dont l'écriture devient épique pour parler des navigations des Océaniens (1997, 24) :

« Dans sa course héroïque à travers le Pacifique, le pilote ma'ohi laisse dans son sillage un chapelet d'îles où s'égrène toujours le même nom : Savaii, Hava'i , Hawaii, Havaiki ... quête nostalgique, inlassable, de l'Havaiki nui, terre promise mythique ».

Ainsi, là où l'Occident continental construirait des digues, pour se protéger de l'envahissement des dangers de la mer¹⁴¹, l'Océanie vivrait la mer comme un espace, qui relie les diverses communautés insulaires, elles même ancrées dans une relation à la Terre. Cette double appartenance, celle qui relie les communautés les unes aux autres tout en les rattachant à un territoire donne la mesure de la complexité du contexte océanien de mon terrain d'étude qui mêle les dimensions locales à la mondialisation des phénomènes de mobilités.

est donc définie par la descendance en référence à l'ancêtre (...), au lieu de faire référence à des marins aventureux passagers d'une pirogue qui découvrit une île, l'histoire commence lorsqu'un nombre de ces marins vécurent et moururent sur une nouvelle terre, leur site funéraire constituant dans chaque cas ce qui devint le terroir de la famille issue de cet ancêtre. ».

¹³⁹ En référence au roman de Marguerite Duras *Un barrage contre le Pacifique*

¹⁴⁰ Bernard Rigo, 1997, *Lieux dits d'un malentendu culturel*, Au vent des îles

¹⁴¹ Voir les mesures prises par les Etats de la Communauté Européenne pour limiter l'accès à leurs côtes des migrants venus des autres continents.

.5.4 A côté et à la suite de : « *Quand dire c'est faire* »¹⁴²

Cette dernière série de binômes relève principalement de la sociolinguistique et plus particulièrement du domaine des langues et des cultures. Il ne s'agit pas de faire une revue de la littérature scientifique dans ces domaines mais de confronter les usages d'une terminologie « à la mode » aux représentations qui en sont véhiculées principalement par les médias qui détournent souvent les mots de leur définition scientifique pour leur donner une valeur performative, particulièrement dans les cas où ceux-ci touchent des domaines sensibles d'un point de vue sociétal. Ainsi, le sens des préfixes multi- et pluri- fluctuent en fonction des radicaux auxquels ils se rattachent. En revanche, tous deux sont antinomiques à uni- ou mono- considérés comme synonymes et dont l'usage est moins sujet à caution.

Plurilingue/Multilingue

Il est communément admis qu'un individu monolingue est de facto un unilingue. En revanche, le qualificatif de plurilingue est distinct de multilingue. La différence subtile est dépendante des pratiques langagières. Cette notion de plurilingue ne cesse d'ailleurs d'être revisitée par la communauté scientifique des linguistes qui, ce faisant, s'adapte à la variabilité des situations de contacts des langues dans un monde mondialisé. Ainsi, tandis qu'en 1981, le sens retenu à la suite de Juliette Garmadi¹⁴³ mettait l'accent sur la particularité du plurilingue à utiliser plusieurs langues selon le type de communication (relations avec la famille, avec l'administration, relations sociales, etc.), les derniers travaux de Georg Lüdi¹⁴⁴ de l'Institut d'Etudes françaises et francophones de l'université de Bâle, développent une approche novatrice prenant appui sur la notion de *ressources plurilingues* (2011, 44):

« Troisièmement, ces répertoires plurilingues représentent bien plutôt, dans la pratique, un ensemble de ressources - verbales et non verbales -mobilisées par les locuteurs pour trouver des réponses locales à des problèmes pratiques, un ensemble indéfini et ouvert de microsystemes grammaticaux et syntaxiques (et bien sûr aussi mimogestuels), partiellement stabilisés et disponibles aussi bien pour le locuteur que pour son interlocuteur. »

¹⁴² En référence à l'ouvrage de John L. Austin et à la notion d'actes de langages qui a modifié le rapport aux langues.

¹⁴³ Juliette Garmadi, 1981, *La Sociolinguistique*.

¹⁴⁴ Georg Lüdi, 2011, *Vers de nouvelles approches du langage et du plurilinguisme*.

Les définitions varient tout autant dès lors que les termes sont associés à une collectivité. Ainsi, tandis qu'une société multilingue utilise plusieurs langues sans faire état d'une quelconque hiérarchie entre elles, une société plurilingue serait une société qui hiérarchiserait son usage des langues avec une priorité absolue donnée à la langue officielle au détriment des autres langues présentes au sein de la société, lesquelles seraient purement et simplement ignorées sur le plan institutionnel. Ainsi, le Vanuatu serait un état multilingue avec la reconnaissance officielle de trois langues, le français, l'anglais et le bichlamar tandis que la société vanuataise est indéniablement plurilingue¹⁴⁵. De même, personne ne remettra en question l'aspect plurilingue des Etats-Unis, état monolingue puisque seul l'anglais y est reconnu comme langue officielle et ce malgré la présence massive d'hispanophones qui représentent plus de 15% de la population nationale.

Les différences sont subtiles et ce d'autant plus qu'elles peuvent ne pas croiser la réalité. Ainsi, les phases de construction de Vale et KNS toutes deux officiellement multilingues puisque les deux langues affichées y sont le français et l'anglais avec pour preuve le fait que toutes les communications officielles (internes en direction des salariés et des chefs d'entreprises sous-traitantes du projet et externes) doivent être rédigées dans les deux langues¹⁴⁶. Cependant, à y regarder de plus près, il serait sans doute plus exact de les qualifier de plurilingues, compte-tenu de l'usage quasi généralisé de l'anglais dans les communications exolingues, (réunions de travail, réunions de chantier...) au détriment du français qui, même quand il est utilisé officiellement, ne l'est assez souvent que dans sa traduction faite à partir de l'anglais, d'où un nombre assez conséquent d'anglicismes dans les communications (écrites et orales) et d'emprunts¹⁴⁷. A titre d'exemple l'expression « mise en service » en traduction de « commissioning » n'est pas utilisée en dehors

¹⁴⁵ A l'occasion d'une visite à Port-Vila, la coiffeuse qui s'occupait de moi me parlait en français, s'adressait en bichlamar à la patronne chinoise du salon, en anglais à une autre cliente et engageait une conversation familiale avec sa sœur passée lui dire bonjour dans la langue de l'île de Malicolo, le tout avec la plus grande aisance, contribuant même à ce qu'une conversation se développe entre toutes ces personnes.

¹⁴⁶ Cependant, des entrepreneurs locaux ont fait état de courriers qui leur parviennent en anglais uniquement, ce qui nécessite de leur part des efforts de compréhension et peut, le cas échéant, conduire à des interprétations fausses.

¹⁴⁷ Dans l'étude réalisée sur le site de Vale entre 2006 et 2009, j'avais identifié deux types d'emprunts : « *Le lexique de l'anglais est devenu une norme pour des usages spécifiques, qu'il existe ou non des équivalents français. Certains de ces mots sont francisés dans leur prononciation d'autres sont tels qu'en anglais. Ainsi, pourrait-on parler de systèmes d'emprunts pour les mots et expressions francisés soit dans leur prononciation soit dans leur usage et de taxinomie au sens où Louis-Jean Calvet en parle dans la phase pré-glottophagie dans les cas où le terme anglais est repris tel quel dans la langue française.* » (Voir exemples en annexe H, volume 2, p.47-55).

des réunions avec les institutions calédoniennes dont les représentants eux-mêmes ont intégré la définition. C'est ainsi que lors d'une rencontre entre partenaires, l'agent d'une administration a interrompu un des présentateurs du projet qui, suivant les consignes de francisation avait utilisé l'expression « mise en service », en lui demandant : « *Vous voulez parler du Commisionning ?* ». Cet état de fait se vérifie dans la nécessité d'avoir des individus plurilingues pour pouvoir évoluer dans un univers qualifié de multilingue.

Tout devient plus complexe encore dès lors que le sème « culture » est rattaché aux préfixes cités précédemment. Le postulat selon lequel une langue est une vision du monde, continue d'être l'objet de nombreux débats parmi les linguistes qui, régulièrement, réexaminent l'hypothèse dite de Sapir-Whorf¹⁴⁸. Je m'en tiendrais à l'hypothèse même, puisque celle-ci est admise par les instances de l'Unesco dès lors qu'il est question de langues en danger¹⁴⁹. C'est d'ailleurs sur cette base qu'a été créée l'Académie des langues Kanak à propos de laquelle je renvoie au communiqué de presse du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie lors de sa création en 2006 qui entérine le lien entre les langues et les cultures :

"Les langues sont une composante essentielle mais souvent oubliée du patrimoine culturel de l'humanité en ce qu'elles constituent un moyen de communication mais aussi une vision du monde unique. »

Cette assertion demande toutefois de s'entendre sur le sens des mots et en particulier sur les déclinaisons du mot « culture ».

Multiculturalisme/interculturel

Les deux termes sont désormais passés dans le langage courant, honnis par certains qui les agitent comme un ferment idéologique tandis que d'autres les portent au pinacle comme porteurs d'un nouvel espoir mondial. Que penser par exemple de l'usage que fit Anders Behring Brevik du terme multiculturalisme dans

¹⁴⁸ Pour un éclairage complet sur la question, se référer à la thèse de Geneviève Tréguer-Felten *Le leurre de l'anglais lingua franca. Une étude comparative de documents professionnels produits en anglais par des locuteurs chinois, français et nord-américains*. (2009 p.63-82).

¹⁴⁹ Selon l'atlas Unesco des langues en danger www.unesco.org/culture/languages-atlas : 5 des langues de la Nouvelle-Calédonie sont vulnérable, 5 sont en danger, 4 sont sérieusement en danger, 1 est en situation critique, 1 est éteinte soit un total de 16 sur les 28 langues répertoriées par l'Académie des Langues Kanak (ALK)

occurrences par jour et un maximum de 20 pour la journée du 23 mars 2012, lendemain de la mort de Mohammed Merah, auteur des attentats de Montauban et Toulouse.

Difficile dans ces conditions de rattacher ces différents usages à des notions claires. Ceci est corroboré par les sites les plus directement accessibles en ligne :

- *l'encyclopédie de l'Agora*¹⁵³, encyclopédie canadienne
« Le multiculturalisme est un mot doté de nombreuses acceptions, selon qu'on l'utilise au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Europe ou ailleurs. Pour une définition du terme dans le contexte canadien, voir Wayne Norman, «Justice and Political Stability in the Multicultural State», dans *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Il rappelle que c'est Pierre Elliott Trudeau qui, en 1971, a approuvé une première politique destinée à refléter la réalité d'une contrée qui allait continuer d'attirer des immigrants venant de partout à travers le monde. Les gardiens officiels de cette politique d'ouverture seront la Charte canadienne des droits et libertés (1982) et la Loi sur le Multiculturalisme canadien (1988). »
- Le site français *Multiculturalisme*¹⁵⁴ qui se présente comme : « *un site dédié à la question du pluralisme culturel en France* », ne s'embarrasse pas de tels préliminaires. Il saute le pas du multi au pluri sans entrer plus avant dans les problèmes de définition.

Francesco Fistetti qui consacre un ouvrage aux théories du multiculturalisme estime (2009, p.13) :

« qu'il est préférable de décliner le multiculturalisme au pluriel. Sa signification varie en effet selon les contextes et ne peut être comprise qu'en mettant en lumière les multiples facteurs qui déterminent notre expérience vécue de la mondialisation. Expérience à laquelle aucune société de la planète ne peut désormais échapper »

En contexte occidental, le mot est associé aux phénomènes migratoires qui amènent divers individus à se déplacer, pour des raisons diverses, vers les pays industrialisés. C'est ainsi que la figure de l'immigré¹⁵⁵, cet autre venu de l'extérieur, cristallise l'ensemble des représentations qui circulent autour de cette notion aux

¹⁵³ www.agora.qc.ca/encyclopedia

¹⁵⁴ <http://www.multiculturalisme.fr>.

¹⁵⁵ Voir la thèse de Nathalie Thamin dans: *Dynamiques des répertoires langagières et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité* (2007, 57) : « *Le champ sémantique lié aux phénomènes migratoires (migrant, immigré, émigrer, immigrer, migrer, migration) est particulièrement sujet à ambiguïté et à polémique. Il est le lieu de représentations le plus souvent négatives et véhicule une image péjorative, réductrice, dépréciative de la migration dans son ensemble* »

contours si dangereusement flous que paradoxalement chacun cherche à la rattacher à sa propre culture nationale¹⁵⁶.

En Nouvelle-Calédonie, le mot est à tiroir. D'une part il est associé aux représentations occidentales qui correspondent historiquement aux travailleurs asiatiques venus travailler sur mine mais, en contrepoint à cette figure de l'immigré et dans une sorte de jeu de miroir renversé, le travail d'enquête réalisé dans le cadre du chantier de Vale a révélé une autre représentation, celle de l'immigré de l'intérieur (Morel-lab, 2009) :

« Sa citoyenneté calédonienne marquée par l'insularité et un passé colonial engendre une méfiance à l'égard de tout ce qui cherche à se territorialiser chez lui. Par ailleurs, son (r)attachement à la métropole, qu'il soit loyaliste ou indépendantiste, engendre la mise en œuvre de référentiels français, qu'ils soient tangibles comme le référentiel des métiers ou plus intangibles comme le rapport au travail. L'ensemble de ces facteurs, non explicites et souvent non maîtrisés, suscite une perception dévalorisée de lui-même qui se retrouve notamment dans ce que nous avons qualifié de « complexe de l'insulaire ».

En situation de travail, sa crainte de l'étranger entre en compétition avec celle de valeur. En effet, l'image de l'étranger qualifié, compétent, spécialiste, expert et surtout adapté au monde du travail à l'international représentant le modèle dominant, télescope sa propre représentation, celle qui est véhiculée par les médias qui exploitent les états statistiques sur les niveaux de formation des calédoniens. De ce fait, l'emploi local se trouve « réservé » aux emplois peu ou non qualifiés, rejoignant en cela la figure de l'immigré des années 50 et 60. Le paradoxe de cette formule tient dans le fait que l'immigré était l'étranger, celui qui venait d'ailleurs tandis que lui est le citoyen. Ainsi, cette figure de l'immigré de l'intérieur correspond à une double dramatisation dont le potentiel négatif sur l'estime de soi n'est pas sans incidence sur les comportements et les attitudes. De plus, cette vision déstabilisante devient la dynamique d'un processus qui s'autoalimente et prend la forme d'une spirale négative qui repousse toujours à la marge ce qui n'est pas conforme au modèle dominant. Le principe de ce phénomène d'exclusion déjà identifié dans les pays fortement industrialisés, contribue au creusement des écarts qui participent au malentendu interculturel. »

Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, il serait question de plusieurs multiculturalismes de par la combinaison de deux phénomènes historiques déterminants : la colonisation et l'exploitation minière et de par leurs réagencements : la décolonisation et la mondialisation. De ce fait, en Nouvelle-Calédonie, plus qu'ailleurs sur le territoire national, les débats qu'ils soient

¹⁵⁶ Voir l'ouvrage de Jean-Loup Amselle, 1997 : *Vers un multiculturalisme français ?*

politiques ou au sein de la société civile¹⁵⁷ contribuent à une redéfinition de la notion de multiculturalisme en y associant celles de citoyenneté, identité, culture, souveraineté, autant de dimensions qui remettent en question l'idée de l'Etat Nation et ouvre la voie à celle de destin commun.

- L'interculturel, nouvel avenir de l'homme

Les restrictions énoncées par Philippe Blanchet¹⁵⁸ à propos de l'interculturel, terme souvent convoqué comme une sorte de pansement aux méfaits du multiculturalisme, ne contreviennent pas à l'extension de son usage. Au contraire, l'interculturel est en passe de devenir un quasi-incontournable des relations sociales y compris dans le monde du travail avec l'usage de l'expression «management interculturel», très en vogue dans les écoles de gestion et les catalogues de formation professionnelle proposés aux entreprises. L'expression, mise en alerte Google au cours du mois de mars 2012, est sortie 151 fois soit une moyenne de 5,3 citations par jour avec un pic de 10 occurrences les 2 et 7 mars correspondant à une actualité particulièrement riche. Il s'agit pour l'essentiel d'annonces relatives à des formations universitaires ou professionnelles. Quelques annonces correspondent aussi à des offres de coaching/consulting sans qu'il soit toujours très simple de distinguer ce qui relève de la simple prestation de services de l'accompagnement. Notons à la suite de Sylvie Chevrier¹⁵⁹ que ces engouements sont souvent liés à des visées instrumentales du management qui par ailleurs, ne se préoccupe pas de sciences sociales au sens large mais se satisfait de les mobiliser (Chevrier, 2010, p.33): « *de façon sélective ne retenant que ce qui servait ses desseins.* »

Ainsi, la notion d'«interculturel» serait désormais convoquée dans les entreprises et sommée (2010, 35): «...*de proposer des réponses aux défis de la concurrence mondiale et de l'intégration sociale des minorités.* ». Les réponses prennent le plus souvent la forme de chartes de bonne conduite du type de celles qui sont proposées par l'International Council on Mining and Metals (ICMM)¹⁶⁰. Ces outils,

¹⁵⁷ En particulier ceux organisés par La ligue des droits de l'homme et du citoyen Nouvelle-Calédonie qui en 2010 a organisé un cycle de conférences-débats intitulé : « Le sens des mots »

¹⁵⁸ Voir Philippe Blanchet, 2010, *Regards critiques sur la notion d'interculturalité*, l'Harmattan.

¹⁵⁹ Voir Sylvie Chevrier 2010, *Le management interculturel*. Que sais-je.

¹⁶⁰ L'ICMM est une organisation internationale professionnelle basée à Londres, créée en 2001 pour permettre aux dirigeants des principales entreprises internationales du secteur mines et métallurgiques, de réagir de

de communication à vocation performative (voir annexe I, volume 2, p.55 - les 10 principes de l'ICMM) ont tout de même le mérite d'avoir fait prendre conscience d'un écart possible entre différentes visions du monde y compris au sein du monde du travail. Cependant, les documents produits par les services mobilités des groupes industriels internationaux ressemblent trop souvent à des pseudo guides touristiques des pays offrant des postes à l'international. Leur contenu se résume à une présentation très engageante des attraits de la localité d'accueil en jouant sur toutes les ficelles de l'industrie du voyage. Les conseils pratiques qui y sont donnés visent à prémunir l'entreprise de toutes les critiques qui pourraient lui être adressées à posteriori. Ceci est plus particulièrement vrai dans le cadre des projets de construction pour lesquels la préoccupation majeure est de parvenir à motiver le personnel à vivre une expérience à l'étranger¹⁶¹.

L'exploitation par les services de communication des entreprises internationales du vocabulaire de « l'interculturel » s'avère donc être éloignée des axes de réflexion développée par la sociolinguistique qui explore cette notion sous différents angles comme en font état les travaux autour de la mise en place du CECRL.

Dans sa vision critique, Philippe Blanchet (2010,8) précise la nature évolutive de cette notion en plein développement :

« Elle couvrait au départ, un empan très large issu d'un point de vue anthropologique et sociopsychologique lié à la contextualisation sociale de son émergence (...) Le croisement avec la notion de *compétence de communication* (Hymes, 1984, pour la traduction française) issue des recherches en ethnographie de la communication (autrement appelée « sociolinguistique interactionnelle », cf la traduction de Gumperz, 1989) et des recherches sur les interactions verbales (Kerbrat-Orecchioni, 1994) a centré la question interculturelle sur une approche dite pragmatique ou interactionniste (Collès, 2003 177-178 ; De Salins 1992) visant l'appropriation d'une compétence (*de communication*) interculturelle. »

manière globale aux fortes pressions exercées par les environnementalistes lors et à la suite du premier sommet de Rio en 1992. Il s'agissait donc, dans un premier temps, d'une contre offensive des leaders du marché des ressources naturelles qui se réunissent pour développer des approches communes avec pour objectif de parvenir à modifier leur image de marque - la dégradation rapide et constante de leur réputation influait sur la confiance que leur actionnariat et leur personnel voulaient bien leur accorder. C'est pourquoi ces leaders mondiaux décidèrent ensemble d'engager un revirement moral au travers d'actions relevant des composantes sociales et environnementales du développement durable telles que définies par les instances internationales.

¹⁶¹ Le *Bougainville Copper Induction*, un reportage vidéo de 25 minutes, réalisé à l'intention des recruteurs pour la mine de cuivre en Papouasie Nouvelle-Guinée en est un exemple caricatural.

L'emploi de la notion dans le titre de ce travail de recherche rejoint cette vision dynamique marquée par l'interactionnisme¹⁶². Loin de son usage dans les domaines de la communication d'entreprise tel que décrit plus haut ou dans la sphère scolaire qui le réfère encore trop souvent à ce qui précédemment entraînait dans la catégorie « civilisation » des manuels de langues, l'approche interactionniste induit que la compétence interculturelle est liée à la mise en actes de savoirs expérientiels, lesquels sont liés à des actes de langages. L'apport des connaissances peut venir conforter une situation, mais pour l'essentiel l'interculturel relève d'un processus de prise de conscience dont Gérard Vergnaud¹⁶³ dit « *qu'il fait intégralement partie des processus didactiques nécessaires aux apprentissages.* ».

Il s'agit donc d'une expérience humaine qui, de ce fait, n'est pas angélique. Elle peut générer des conflits, des tensions et au minimum des frottements qui comme le montre Francesco Fistetti peuvent alimenter une dynamique vertueuse, à l'image de la spirale du Tout Monde d'Edouard Glissant. Dans tous les cas et par essence, il n'existe pas de solution toute prête, comme le laissent souvent entendre ou croire les séminaires de formation à l'interculturel proposés aux futurs managers qui se préparent à entrer dans le vaste réseau des mobilités internationales. La conception d'un interculturel paternaliste imprégné des théories évolutionnistes rejoindrait celle du personnage du missionnaire industriel, autre figure archétype élaborée suite à l'étude de terrain réalisée sur le site de Vale ¹⁶⁴ (Morel-lab, 2009,62):

« Son statut de travailleur à l'international le porte à penser que son séjour sur la terre est lié à une mission d'humanité. Il admet et reconnaît le caractère profondément différent de son univers culturel par rapport à celui qu'il côtoie. A bien des égards, il rêverait de pouvoir se fondre dans ce monde nouveau qu'il méconnaît mais dont l'exotisme le fascine. Cependant, il reconnaît aisément que cela n'est ni possible de par la différence de vision du monde ni même souhaitable car cela bouleverserait trop l'ordre des choses. Il ne ménage cependant pas son énergie pour s'engager auprès des populations locales qu'il espère pouvoir amener au même degré d'évolution que celui auquel il pense être. Ce penchant évolutionniste fait de

¹⁶² Voir également l'article de Josiane Boutet et Monica Heller: *Enjeux sociaux de la sociolinguistique: pour une sociologie critique* (2007/3 - n° 121-122 pages 305 à 318) dans lequel elles rappellent l'émergence de cette nouvelle approche « *Ce n'est que vers les années soixante-dix, sous l'influence de J. Gumperz, que l'on voit émerger une sociolinguistique interactionniste, qui cherche surtout à explorer les problèmes de l'inégalité sociale; située davantage dans le domaine de la linguistique appliquée, ce courant cherche à se donner un profil disciplinaire indépendant, sous le nom d'ethnographie linguistique.* ».

¹⁶³ Propos relevés lors de la conférence débat : *Didactique professionnelle et formation des formateurs/ Apprentissage chez l'adulte en formation* qui s'est tenue le 12 novembre 2012 à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

¹⁶⁴ A. Morel-lab *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ?*

lui une sorte de nouveau missionnaire. Son multilinguisme, qu'il n'a de cesse de vouloir développer, s'intéressant aux différents vernaculaires qui se présentent sur sa route, est le fer de lance de son projet personnel, sorte d'évangélisation laïque et industrielle avec l'ambition de transmettre des savoir-faire, des compétences mais aussi des comportements et des attitudes propres à son univers culturel, à des populations de travailleurs qu'il considère être «en retard» dans le processus de développement. »

Loin de cette vision « évangélique » de l'interculturel, la vision interactionniste est plus ancrée dans des réalités quotidiennes, en partant des (P. Blanchet 2010, 11) : «...modalités, des effets concrets des rencontres interindividuelles de et dans l'altérité, altérité irréductible dans sa totalité à cause de la pluralité infinie des phénomènes humains et sociaux. ».

Ce constat renvoie indirectement aux questions d'acquisition et d'évaluation. Comment en effet, mesurer la compétence interculturelle ? L'échelle des connaissances peut-elle y suffire ?¹⁶⁵. Nous verrons dans la deuxième partie en quels termes la question est posée en milieu professionnel multiculturel.

Plurilingue/pluriculturelle

La notion de compétence plurilingue et pluriculturelle est devenue l'un des thèmes majeurs de la didactique des langues, en particulier dans le cadre de la construction d'un référentiel commun aux pays de la communauté européenne. Fortement associée à une réflexion sur la politique linguistique européenne, ces notions prennent forme sous la plume de Daniel Coste (Coste, 1991 : 174) dans un numéro du *Français dans le monde – recherches et applications* intitulé *Vers le plurilinguisme ? École et politique linguistique*. Elles se stabilisent dans le courant des années 2000 suite à la publication du *CECRL* qui y fait directement référence :

« On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures. On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de

¹⁶⁵Dans son ouvrage *Théories du multiculturalisme un parcours entre philosophie et sciences sociales*, Francesco Fistetti fait référence aux écrits de Nestor Canclini, un anthropologue argentin qui a travaillé sur l'articulation de ces deux notions et défend l'idée selon laquelle des conceptions interculturelles centrées «sur les confrontations et les mélanges entre cultures qui s'opèrent, se manifestent lorsque les groupes entrent dans des rapports d'échange mutuels» tandis qu'un monde multiculturel serait caractérisé par la «juxtaposition d'ethnies et de groupes au sein des villes et des nations».

compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser. »

Dans l'article intitulé : *La compétence plurilingue et pluriculturelle : genèse et évolutions d'une notion-concept*¹⁶⁶, (2011, 241 et suivantes) Véronique Castelloti et Danielle Moore rappellent que cette « reconnaissance » constitue pour nombre de chercheurs une révolution : « un coup de force didactique » selon Coste (2008), « un coup de force interventionniste » selon Castellotti, Cavalli, Coste et Moore (2009), un « renversement copernicien » selon Blanchet (2007)

Remarquons tout de même que, ce qui d'un point de vue occidental, peut paraître révolutionnaire, n'est en fait que l'expression d'une réalité bien tangible pour les millions d'individus qui vivent quotidiennement l'expérience des usages plurilingues et pluriculturels, particulièrement celles et ceux qui sont soumis à des situations de diglossie, comme cela est le cas en contexte post colonial.

Sur un autre plan, les usages conversationnels courants associent multi- à inter- comme dans le binôme multiculturalisme/interculturel examiné plus haut tandis que pluri- sert de préfixe aux rapports des langues et des cultures. Véronique Castelloti et Danielle Moore, remarquent à ce propos (2001, 244) que :

« La compétence plurilingue et pluriculturelle introduit un néologisme (pluri- plutôt que multi-) qui tandis que les deux préfixes signifient *plusieurs* [plures] et *nombreux* [multi] en latin, permet de ne plus confondre en une même notion ce qui relève du social (au sens de société ou communauté) et de l'individuel (le locuteur/acteur/médiateur/apprenant de langue). La disjonction terminologique introduit un écart sémantique important qui porte la prise en compte d'une vision plus sociologique et écologique, au sens d'un effort de mieux saisir la compétence dans ses usages situés, à la fois ordinaires et complexes, et dont la conceptualisation conduit à une appropriation positive du déséquilibre et du partiel ».

Cette présentation introduit l'idée que *pluri* correspondrait davantage à une synthèse et donc en quelque sorte à la création d'un nouvel ordre qui aurait à agencer ses tensions internes pour trouver un équilibre tandis que multi- serait plutôt associé à une coexistence, c'est-à-dire une juxtaposition comme dans la définition de multilinguisme donnée dans le *CECRL* (p.11) :

« La connaissance d'un certain nombre de langues ou la coexistence de langues différentes dans une société donnée ».

¹⁶⁶ Voir *Guide pour la recherche en didactique des langues et cultures –approches conceptualisées*.

Cette distinction opérée en sociolinguistique ne se retrouve pas nécessairement dans le monde du travail où les deux préfixes sont employés indistinctement pour désigner des situations mettant en présence des acteurs d'origines linguistiques et culturelles hétérogènes. En conséquence, il est difficile dans le monde de l'entreprise d'avoir une conceptualisation précise des tensions générées par la rencontre interculturelle.

Compétences/connaissances

La notion de compétence, associée à celle de l'apprentissage des langues telle que présentée dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), renvoie à une didactique d'enseignement dont les fondamentaux ont considérablement évolué depuis l'époque des premiers cours de langues¹⁶⁷. En effet, la notion de compétence n'est pas une simple remise en question des référentiels d'évaluation de la maîtrise des savoirs linguistiques avec notamment la mise en place des niveaux A1, A2, B1, B2 et C1, C2. (voir annexe J, volume 2, p.59). Elle correspond à un décentrage des modalités d'acquisition de ces savoirs.

Dans le CECRL, il est régulièrement question de : « apprendre à apprendre ». Il y serait donc plutôt question de méthode que d'acquis, ce qui reviendrait à dire qu'il ne suffit pas d'emmagasiner des connaissances pour savoir¹⁶⁸. Il y aurait donc une composante pragmatique dans compétence. Le psychologue G. Vergnaud, chercheur spécialiste en didactique des mathématiques en donne la définition suivante : « *A est plus compétent s'il est moins démuné devant une situation nouvelle* ». Ainsi, « compétence » allierait apprentissage à expérience, savoir-faire à prise de conscience¹⁶⁹.

« Connaissance » conserverait à l'inverse un rapport à l'académisme, aux principes d'accumulation en vue de la constitution d'acquis théoriques stables, à même de développer des systèmes d'analyse performants.

¹⁶⁷ Voir Christian Puren, 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Nathan- Clé international

¹⁶⁸ Voir Edgar Morin :« Les principes d'une connaissance pertinente », chapitre 2 de l'ouvrage *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur* (2000 , p35-).

¹⁶⁹ Notes relevés lors de la conférence débat du 12 novembre 2012 *Didactique professionnelle et formation de formateurs. Apprentissage chez l'adulte en formation* présentée par la Fédération des Organismes de Formation Professionnelle Continue de la Nouvelle Calédonie (FOFPNC).

De fait, les connaissances seraient du côté des modèles d'enseignement à forte dominante théorique, attachés aux fondements de l'analyse déductive, allant jusqu'à ne pouvoir envisager la mise en situation sur le terrain d'un jeune en formation sans qu'il ait au préalable suivi (subi) ¹⁷⁰ de nombreuses heures dans une salle de cours, tandis que les compétences seraient davantage du côté de systèmes de formation plus en prise avec l'expérimentation, la confrontation à des pratiques, l'analyse inductive, l'apprentissage par l'erreur et le développement de ce que G. Vergnaud appelle le théorème en acte qui désigne :

« les propriétés des relations saisies ou utilisées par l'élève en situation de résolution de problème, étant entendu que cela ne signifie pas qu'il est capable pour autant de les expliciter ou de les justifier ».

Les biographies langagières recueillies auprès des agent-visas¹⁷¹ confirment cette analyse. Leurs propos témoignent largement de leur difficulté à expliciter le schème complexe de l'ensemble des dimensions, pragmatiques, symboliques et relationnelles qu'ils mettent en œuvre pour résoudre les problèmes qui se posent à eux dans le cadre de leurs activités professionnelles, nonobstant le fait qu'ils y parviennent. Le fait qu'ils ne réussissent pas à mettre en mots leurs actes n'est pas la manifestation d'une incapacité à verbaliser. Il s'agit plutôt d'une manifestation de ce que je nomme : « didactique de l'action »¹⁷² (voir 2^{ème} partie, chapitre 2, paragraphe 5, p.192), laquelle se développe à partir de leurs savoirs expérientiels et de leur prise de conscience des modalités d'acquisition de ces savoirs.

¹⁷⁰ A l'occasion de l'édition 2013 du Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA), Andreas Schleicher, le conseiller éducation de l'OCDE a confié au Guardian dans un article daté du 26 novembre que la France avait un système éducatif « rétrograde » dans lequel on fait des « apprentissage par cœur ». Son commentaire éclairerait le mauvais classement de la France dégradée à la 25^{ème} place sur 65 participants. Le rapport précédent datant de 2010 avait pointé que les jeunes français, plus à l'aise dans la restitution des savoirs manquaient de la « la capacité à prendre des initiatives sans se référer à un schéma connu ». Les commentateurs du rapport de 2013 notent surtout que l'école républicaine française est injuste en renforçant les inégalités entre les élèves issus des milieux favorisés et ceux qui ne peuvent se prévaloir de conditions de vie aussi favorables. Le système y est décrit comme particulièrement discriminant envers les enfants issus de l'immigration qui sont « au moins deux fois plus susceptibles de compter parmi les élèves en difficulté ». Ce rapport (www.oecd.org) qui participe au mouvement des notations établis par des instances internationales est basé sur des indicateurs normés en soumettant un même questionnaire à l'ensemble des enfants d'une même classe d'âge (15 ans). Les critiques françaises à l'égard des questions du questionnaire ont été balayées en 2009 par les sociologues Christian Baudelot et Roger Establet (L'élitisme républicain, Seuil 2009) : « les statisticiens qui ont mis au point ces enquêtes ont fait preuve d'une prudence et d'une rigueur remarquable » (citation d'un article du Monde en date du 03 12 2013). Les questions se limitent à 3 disciplines récurrentes dont celle de « compréhension écrite » en « langue maternelle » dont rien ne précise s'il s'agit de la langue d'appartenance ou, sans doute plus raisonnablement, de la langue d'enseignement démontrant par la même la nécessité de la prise en compte des problèmes soulevés par les chercheurs en sociodidactique des langues. (Voir Véronique Fillol, Marielle Rispail).

¹⁷¹ Voir descriptif de poste en annexe G, volume 2, p.43.

¹⁷² La didactique de l'action consiste en la capacité à pouvoir apprendre de ses actes (actes de langage, activation de modes opération) par des mécanismes qui associent la prise de conscience, la pratique et l'acquisition de connaissances.

- Le système des certifications

Les nouvelles modalités d'évaluation en langues tendent à adopter le système des certifications (voir Annexe J, volume 2, p.59 - le tableau des niveaux du CECRL) qui étalonne les étapes d'un processus d'acquisitions à partir de critères d'évaluation définis en fonction des situations, tel que cela se pratique dans la formation professionnelle continue, particulièrement en milieu industriel.¹⁷³ Les certifications favorisent la prise en compte de l'hétérogénéité et de la variabilité des rapports aux savoirs. Elles ouvrent des perspectives pour des individus sortis du système scolaire sans avoir acquis le niveau de connaissances requis pour valider une qualification.

A titre d'exemple, sur le site de Vavouto, l'entreprise internationale Kaefer en charge du montage et démontage des échafaudages industriels recrute son personnel sur des critères de motivation et d'aptitudes au travail, en particulier le fait d'être attentif aux consignes de santé et sécurité. Parallèlement, elle met en place des formations qui permettent de présenter des certificats professionnels. Les candidats recrutés commencent sur des postes « assistant monteur ». En fonction de leur évolution professionnelle, ils peuvent ensuite devenir « échafauteur expérimenté » ou « échafauteur spécialisé ». Ce système permet à ce que des personnes non-qualifiées acquièrent une certification reconnue par le milieu professionnel. Il offre des passerelles leur permettant de valoriser leurs compétences y compris par la validation des acquis en situation.

Les parcours scolaires et professionnels des agent-visas océaniens s'apparentent tout à fait à ce schéma. Nous verrons dans la deuxième partie comment leur réussite dans l'exécution de leurs tâches professionnelles participe à des dynamiques de transformations individuelles et sociales.

¹⁷³ Ces principes sont notamment développés dans le cadre de la formation des futurs opérateurs des installations industrielles du site de Vavouto.

Opacité/transparence¹⁷⁴

Dans le chapitre qu'il consacre à ce binôme notionnel, Edouard Glissant parle des langues et de leurs contacts (1990, 126) :

« Véhiculaire ou non, une langue qui ne se hasarde pas au trouble du contact des cultures, qui ne s'engage pas à l'ardente réflexivité d'une relation paritaire aux autres langues, me paraît, peut-être à long terme, condamnée à l'appauvrissement réel. »

Ces propos font surtout référence à l'universalisme linguistique affiché par l'anglo-américain qui fait usage de transparence pour être compréhensible par tous (2010, 131) :

« L'universel généralisant est toujours ethnocentrique. C'est là un mouvement (centripète) contraire de l'expansion élémentaire et sauvage de l'anglo-américain, lequel ne s'embarrasse pas de valeurs et se préoccupe peu du devenir de la langue anglaise, pourvu que le sabir obtenu dans et par cette expansion convienne à maintenir une réelle domination »

Or, comme l'inscrit Geneviève Treguer-Felten en titre de sa recherche en doctorat cette transparence est fausse : *Le leurre de l'anglais lingua franca*. (2009, 9)

« Se pourrait-il que l'usage de plus en plus fréquent de l'anglais dans les situations de communication professionnelle internationales agisse comme un **leurre** : offrant à des êtres disposant chacun d'une langue maternelle inconnue des autres le moyen d'échanger, d'entrer en communication, sans aucunement garantir la compréhension mutuelle, mais en donnant l'illusion? »

Ce leurre est entretenu par l'emploi d'une terminologie largement répandue qui associe transparence à honnêteté, droiture, probité. Cette présentation fait cependant totalement abstraction de l'œuvre de détournement qui peut être appliquée aux mots, particulièrement quand ceux-ci deviennent des outils de communication qui, sous couvert de discours affichant une transparence de sens, sont réduits à la plus simple expression d'une pensée englobante. En outre, ces messages univoques sont vidés du substrat qui leur donnerait la possibilité de trouver un écho dans d'autres pensées. La vision quasi-hygiéniste d'une langue dans laquelle aucun mot ne déborde, ne laisse plus aucune place à l'interprétation poétique. En d'autres termes, à force de vouloir dire de manière à être compris tout de suite, le risque est de ne plus rien dire ou du moins de plus laisser l'autre « *faire*

¹⁷⁴ En référence au chapitre intitulé *Transparence et Opacité* dans Edouard Glissant, 1990 *Poétique de la Relation* p.125 et suivantes

sa tambouille »¹⁷⁵ avec ses propres mots et lui donner la possibilité de reconstruire une cohérence. En définitive, en matière de langues, l'opacité peut s'avérer productrice de sens (Glissant, 2010, 25) :

« La transparence n'apparaît plus comme le fond du miroir où l'humanité occidentale reflétait le monde à son image ; au fond du miroir, il y a maintenant de l'opacité, tout un limon déposé par des peuples, limon fertile mais à vrai dire incertain, inexploré, encore aujourd'hui et le plus souvent nié ou offusqué, dont nous ne pouvons pas ne pas vivre la présence insistante. »

Elle permettrait d'aborder le rapport aux langues en prenant en compte leur dimension poétique.

« Il y aurait avantage pour le praticien des langues à renverser l'ordre des questions et à inaugurer son approche par l'éclairage des rapports langue-culture-situation au monde. C'est-à-dire par la méditation d'une poétique. Il risque autrement de se retrouver à tourner en rond dans un code dont il s'obstinerait à légitimer les fragiles prémices, à fonder la scientificité illusoire, là où les langues, dans le concert, se seraient déjà échappées vers d'autres fructueuses polémiques, imprévisibles. »

Nous verrons dans la deuxième partie, comment en agissant dans l'informel, en faisant usages de registres familiers, des emprunts, de l'alternance codique, les passeurs de langues sont producteurs de sens dans une opacité du discours.

Rites/routines

La notion de rituel au sens où elle est employée dans ce travail est rattachée aux travaux d'Erwin Goffman, qui le premier s'est intéressé et a observé des phénomènes sociaux microscopiques d'où la qualification de micro-sociologie, pour en tirer des concepts particulièrement efficaces dans l'analyse des interactions qu'elles soient verbales ou non verbales :

- la notion de « face », essentielle dans l'analyse des relations interpersonnelles,

¹⁷⁵ En référence à une interview le 16 mars 2009 d'Alain Bashung sur France Inter à propos des textes de ces chansons : « *On me bassinait avec le fait qu'il fallait dire quelque chose et être compris tout de suite. Moi, je me disais qu'il y avait d'autres manières d'échanger des sentiments, par exemple la suggestion. Suggérer, parfois quand j'écrivais avec mes potes, je disais, il faudrait qu'on puisse faire un texte où on comprend juste un mot par ligne. Ça fait qu'on écoute trois mots, qu'on chante les trois lignes et si on chante les trois lignes, on entend la résonance des trois mots qui signifient quelque chose et on n'a pas besoin d'autre chose. (...) Par contre, on n'a pas donné une seule direction à l'auditeur pour qu'il fasse sa tambouille.* ».

- la notion de « mise-en-scène », avec la métaphore de la représentation dramaturgique qui conduit chaque individu à adapter son personnage aux attendus de la situation dans laquelle il se trouve.

Les deux notions sont liées, l'idée étant tout d'abord de faire bonne figure de manière à pouvoir faire face à la situation qui se présente et de créer les conditions qui permettront à l'interaction de se dérouler dans de bonnes conditions pour les individus en présence. Les rituels serviraient donc à encadrer ces interactions pour permettre à chacun de ménager sa face tout en préservant celle de l'autre.

A la suite des travaux d'Erwin Goffman, la linguistique interactionniste s'est intéressée à la construction des interactions :

Sacks, Schegloff et Jefferson ont défini les trois étapes qui se succèdent dans ce rituel conversationnel :

- *L'ouverture* ou la mise en contact des participants avec les séquences de salutations qui va permettre d'établir la situation de l'interaction,
- *Le corps* de l'interaction qui se décline en un nombre plus ou moins défini de sujets dont la durée est variable en fonction de la situation
- *La clôture* qui est souvent une étape délicate, puisqu'elle pose le problème de la séparation des participants liée à la fin de l'interaction. Les conversationnalistes ont remarqué que cette fin était généralement précédée de toute une série d'actes visant à préparer la sortie.

Ils se sont aussi penchés sur ce que Goffman appelle *le travail de figuration* avec en particulier les notions de politesse linguistique et d'actes de langage :

Brown et Levinson, quant à eux, ont introduit :

- La notion de *territoire* à côté de celle de *face*, c'est-à-dire l'espace personnel à l'intérieur duquel les individus ont le droit d'agir sans avoir de compte à rendre. Il peut donc s'agir d'un territoire matériel, corporel mais aussi d'un territoire affectif ou cognitif.

- *d'actes menaçants* (Face Threatening Acts) qui sont porteurs d'une menace soit pour la face au sens de Goffman soit pour le territoire tel que défini plus haut.

Certains actes peuvent donc être perçus comme menaçants par l'un ou l'autre des interlocuteurs sans qu'ils le soient systématiquement par l'autre ou d'autres.

En contrepoint de ces actes qualifiés de menaçants, Catherine Kerbrat-Orecchioni a développé la notion *d'actes flatteurs* (Face Flattering Acts) qui viseraient à avoir un effet positif sur la *face* et ou le *territoire* de l'un ou l'autre des interlocuteurs.

L'articulation de ces différents actes et le ressenti qui s'y rattachent sont étudiés dans ce qui relève des *rituels de politesse*, ceux rencontrés dans les séquences d'ouverture ou de clôture des interactions. Ces rituels prennent généralement la forme de ce que Véronique Traverso, citant Coulmas a défini sous l'intitulé « routine conversationnelle »¹⁷⁶ qui : « *met l'accent, non sur la valeur symbolique d'un comportement, mais sur son caractère récurrent et stéréotypé* »

Le virage sémantique entre rituel et routine en traduit un autre dont les conséquences sont d'une tout autre portée, en particulier dans le cadre des relations interculturelles. En effet, (Coulmas, 1981 cité par Traverso, 2009) la désémantisation qui le plus souvent vise une économie de moyen ou a une valeur intégrative, n'engendre pas de malentendus tant que le lien entre le rituel initial et son usage routinier est maintenu.

Ceci n'est généralement pas le cas dans les usages et pratiques multiculturels transitant par un véhiculaire mal maîtrisé, comme cela se rencontre dans les grands projets internationaux, créant par là-même des malentendus linguisto-culturels¹⁷⁷.

C'est le terrain exploré par Christine Beal qui souligne (2010,184):

¹⁷⁶ Pu Zhihong de l'Université Sun Yat-sen de Chine dans son article *L'implicite culturel et sa place dans l'enseignement d'une langue étrangère* rattache ces routines conversationnelles à de l'implicite inconscient qu'il définit à l'aide de la notion d'*habitus* dans la sociologie de Pierre Bourdieu : « *L'implicite inconscient déroule surtout des habitus construits dans un environnement social et culturel défini* »

¹⁷⁷ Qui combine des aspects linguistiques à d'autres extra-linguistiques en lien avec des pratiques.

« Pour qu'elles se déroulent harmonieusement au niveau linguistique, ces routines conversationnelles élaborées impliquent d'autres types de connaissances préalables : notamment, des connaissances extra-linguistiques sur les us et coutumes ainsi que sur les attentes des participants et la façon dont ils définissent la relation interpersonnelle dans le type d'échange en cours ». (...) D'un point de vue interculturel, ces « routines conversationnelles élaborées » risquent davantage de déboucher sur des conflits sociopragmatiques. Les tensions et malentendus qui en résultent ne peuvent pas se ramener à des problèmes d'interprétation au niveau linguistique. Il faut faire intervenir d'autres variables relevant de l'éthos communicatif ou des valeurs culturelles pour les expliquer. »

Anna Wierzbicka et Gliff Goddard¹⁷⁸, au travers de ce qu'ils ont défini comme relevant de l'ethnopragmatique, cherchent activement à répondre à cette problématique avec les *cultural scripts*, qui visent à réduire les écarts conceptuels par l'emploi de ces « mots-clefs » dont l'universalité ne pourrait porter à interprétation. Déclinés à partir du Natural Semantic Matalanguage (NSM) élaboré par Anna Wierzbicka dans le courant des années 70, ces *cultural scripts* sont fondés sur l'usage de *primitives sémantiques*.

Indépendamment de la portée scientifique de tous les travaux réalisés sur le sujet, force est de constater que sur le terrain, les malentendus perdurent et tendent à complexifier des situations qui par essence le sont déjà (techniquement, linguistiquement et humainement parlant). La routinisation des échanges qui, a priori, peut paraître une manière commode de résoudre l'écart constaté, agit comme un leurre¹⁷⁹ qui donne à croire aux uns et aux autres qu'ils se comprennent et qu'ils vont dans la même direction. Or, une routine déconnectée du rituel ayant prévalu à sa mise en place, est vidée de sens et d'intention. Vouloir croire que parce que tout le monde joue le rôle qui lui est assigné sur la scène telle qu'elle a été imaginée par les concepteurs du projet est un gage de bonne entente (compréhension) et d'efficacité, est doublement naïf dans le sens où cette vision qui se voudrait pragmatique, fait totalement abstraction de la notion d'implicite telle que développée par Catherine Kerbrat-Orecchioni¹⁸⁰.

¹⁷⁸Cliff Goddard, 2006, chapter 1 : *Ethnopragmatics : a new paradigm*

¹⁷⁹ Pour reprendre le titre de la thèse de Geneviève Tréguer-Felten

¹⁸⁰ Catherine Kerbrat-Orecchioni, 1986 *L'implicite* – Armand Colin

Autorité/crédibilité

L'implicite, quand il est conversationnel, permet à des interlocuteurs ayant un bon degré de proximité de se comprendre à demi-mot. Cette proximité n'est pas nécessairement linguistique. Comme y fait référence, à la suite de Catherine. Kerbrat-Orecchioni, Christine Beal¹⁸¹ dans ses travaux sur le malentendu interculturel, l'implicite est souvent lié à des présupposés et des préjugés qui peuvent soit sous-estimer, soit surestimer le niveau de connaissances d'un interlocuteur dans un domaine donné soit plus simplement s'exprimer dans un autre registre. Ces décalages peuvent avoir pour première conséquence, outre la constitution d'un malentendu, un questionnement sur la crédibilité des propos, voir de l'individu les proférant. Ce questionnement, qui va irrémédiablement semer un doute, risque fort de remettre en cause l'autorité de cet interlocuteur. Cette remise en cause peut mettre en danger la face de l'individu comme vu précédemment en référence à E. Goffman ou bien conduire à la remise en question des règlements, des procédures établies, des normes. C'est ce à quoi font référence les auteurs de *Culture et mondialisation-Gérer par delà les frontières*¹⁸²:

« Une norme, une valeur étrangère ne peut être acceptée et appliquée par un pays que si elle est interprétée par le personnel de l'entreprise, dans les catégories de la culture locale, comme quelque chose de respectable. Il faut qu'elle soit crédible selon les canons locaux, qu'elle symbolise une nouvelle incarnation du canon local »

Ainsi, crédibilité et autorité ne peuvent être dissociées de la notion de sens. En contexte multiculturel, du fait des écarts linguistiques et culturels, l'équilibre entre autorité et crédibilité devient très difficile à établir et plus encore à maintenir. Dans la deuxième partie, les stratégies mises en place par les différents acteurs en présence pour leur permettre d'asseoir une autorité professionnelle seront rendues visibles, elles permettront de montrer comment elles peuvent, en fonction des procédés élaborés, aboutir à un gain ou bien à l'inverse à une perte de crédibilité.

¹⁸¹ Voir article : Comment *prendre en compte le rôle des préjugés dans les malentendus interculturels*, 2002 dans Marges linguistiques

¹⁸² Cet ouvrage collectif sous la direction de P. D'Iribarne, paru en 1998 fait référence dans les approches interprétatives en management interculturel.

Ponctualité/temporalité

Les travaux de Edward Hall¹⁸³ continuent encore aujourd'hui de marquer les esprits dès lors qu'il est question du rapport au temps, en particulier dans le monde du travail. Son analyse qui oppose les sociétés monochromes et polychromes sert souvent d'alibi pour éviter d'avoir à traiter la question délicate de la présence au travail. Selon sa théorie, le temps quantifiable des monochromes s'opposerait à un temps plus élastique parce que plus en prise avec les relations sociales des polychromes, qui de ce fait, auraient de vraies difficultés avec la ponctualité.

Dans le Pacifique, un des grands stéréotypes culturels circulant sur les Océaniens s'entend ainsi : « *De toute façon, ils ne vivent que dans l'instant présent, ils sont incapables de se projeter dans l'avenir* » comme le rappelle Bernard Rigo dans son analyse de : *Extrait la relation de voyage fait autour du monde dans les années 1769, 1770 et 1771* du navigateur britannique James Cook, premier à avoir décrit les Océaniens¹⁸⁴. Ce stéréotype priverait les Océaniens de la capacité « gestion du temps » et de sa fonction anticipation indispensable à une certaine ponctualité. En Nouvelle-Calédonie la vox populi prend comme un fait établi l'impossibilité d'être ponctuel. Cela sert d'alibi communément admis par tous pour justifier non seulement le retard mais aussi l'absence. Au-delà de ces considérations, le plus frappant est sans doute que la chose est présentée comme une sorte de fatalité, un incontournable lié à un atavisme quasi-maladif des Océaniens. Ceci n'est pas, par ailleurs, sans causer des difficultés dans les relations de travail en particulier entre employés et employeurs. L'absentéisme est un sujet de conversation récurrent sur le site de Vavouto. Il atteint des sommets particulièrement importants (+ de 10%) dans les entreprises employant du personnel local peu qualifié¹⁸⁵. De plus, les employeurs déclarent que les mesures disciplinaires prises pour tenter d'endiguer le phénomène sont peu effectives.

¹⁸³ L'introduction par Edward Hall des notions de polychromie et monochromie dans les rapports au temps en fait l'un des précurseurs de l'interculturel. Son ouvrage de référence : *Le langage silencieux* paru au Seuil en 1971, a lancé un mouvement d'intérêt pour les relations interculturelles. Ses travaux auprès des Indiens d'Amérique du Nord (Navajo et Hopi) lui ont permis de proposer des grilles d'analyse qui font date. Notons toutefois que sa théorie est désormais dépassée et que d'autres approches plus fines sont désormais préférées à son modèle.

¹⁸⁴ Voir Bernard Rigo, 1997, *Etat des lieux communs* dans *Lieux dits d'un malentendu culturel*

¹⁸⁵ Données collectées auprès des entreprises sous-traitantes sur le site de Vavouto dans le cadre d'une enquête réalisée en partenariat avec le CAUN.

Bernard Rigo présente une autre explication à ce malentendu culturel dans le rapport au temps (1997, 33-34) :

Quand les premiers Occidentaux mouillent enfin leurs vaisseaux dans les baies polynésiennes, ils n'ont pas seulement triomphé de l'espace. Leur traversée s'inscrit dans une conquête du temps. Ce qui triomphe, c'est le progrès sur la tradition, la durée sur l'instant, les lumières sur l'obscurantisme. Avec la révolution industrielle, la conception monochronique et linéaire de l'histoire double son assise métaphysique par une rationalité économique et scientiste. Le temps n'est pas seulement celui d'un ordre transcendant, d'une providence divine ou la condition *sine qua non* d'un pur libre arbitre, il devient la dimension nécessaire au progrès, au libéralisme économique, à l'expansion universaliste. Le futur n'est que la forme verbale du *progrès* entendu comme *projet*. Vivre sans projet, c'est vivre en dehors du temps et de la civilisation. C'est ignorer la *tekhne*, cadeau prométhéen, *par là refuser l'histoire*.

Il renvoie cette vision à celle qu'aurait pu être celle de Ma'i, ce Polynésien ramené en Angleterre qui vécut le temps psychologique des Occidentaux (1997, 41) :

« Aurait-il pu dire comme Pascal que « nous ne tenons jamais au temps présent, (...) que nous vivons dans des temps qui ne sont pas nôtres, et ne pensons point au seul qui nous appartient, (...) que le présent, d'ordinaire, nous blesse (...) et (que) nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne soyons jamais » ? Sans doute pas. Et c'est bien là le problème : il faut vivre le temps comme un Occidental pour faire cette analyse là. Ma'i n'aurait pas pu dire cela – parce que, précisément, cette analyse là, outre qu'elle lui était impensable, n'aurait eu aucun sens pour lui. »

Cette approche lui permet de conclure (1997, 47-48) :

« Dire de l'Océanien en général, du Polynésien en particulier, qu'il ne vit que dans le présent, c'est aller contre le bon sens et les données objectives. Comment une société dont les ancêtres sont l'objet d'un culte, qui punit de mort les défaillances de ses *haere pō* pouvait-elle ignorer le passé ? Comment une société où rien ne peut se faire sans consulter les *tahu'a*, sans se concilier les dieux, où toute opération politique suppose stratégie, alliance matrimoniale, où le *rahui* se fait en prévision des besoins des célébrations à venir... pourrait-elle ignorer le futur, être imprévoyante ? »

Nous verrons dans la deuxième partie de cette thèse comment les agent-visas océaniens prennent en compte la temporalité de leurs actions pour accompagner leurs interlocuteurs et leur permettre d'être ponctuels dans la production des documents nécessaires à la constitution de leur dossier de demande

de visa et de permis de travail. Cette gestion du temps n'est pas nécessairement calquée sur les modèles développés par les sciences occidentales qui tendent à organiser le temps comme s'il s'agissait d'une matière qui se plie aux usages humains.

La linguistique, avec l'apport de Ferdinand de Saussure, a introduit ses propres références à la notion de rapport au temps en distinguant la diachronie et la synchronie, ce qui rejoint partiellement la vision monochrome de Hall, celle d'un temps linéaire fait d'un passé, d'un présent et d'un futur tel qu'aiment à le représenter les frises ou les plannings qui permettent aussi d'insérer la ligne verticale de la synchronie, ouvrant une vision sur la multiplicité d'évènements divers se produisant au même moment.

Par ailleurs, ce temps quantifiable devient de plus en plus sécable au fil de l'évolution des techniques de mesure. Il est indéniable que la représentation du temps a changé entre sa mesure à l'aide d'un cadran solaire et celle donnée par une montre digitale affichant les millièmes de seconde. Or, la notion de ponctualité est indissociable de cette variabilité de la mesure du temps. Etre ponctuel, est-ce être à l'heure du rendez-vous qui permettra la rencontre avec l'autre ou à l'heure donnée par la pendule qui compte le temps de présence ? L'acte ne saurait être coupé de l'intention qui le dirige.

La notion de temps serait donc indissociable de certaines pratiques sociales ou culturelles. Des salariés d'une entreprise calédonienne racontaient à l'occasion d'une formation comment ils se donnaient rendez-vous sur leur lieu de travail bien avant la prise de poste pour pouvoir prendre un café ensemble à bavarder de choses et d'autres avant de pointer. Sans doute ceux-ci avaient ils moins de problèmes avec la ponctualité professionnelle.

Ces pratiques se mettent également en mots dans les usages linguistiques. Une jeune femme australienne, installée de longue date en Nouvelle-Calédonie faisait récemment remarquer que l'expression « La rentrée » était intraduisible en anglais et que ses équivalents tels « back to school » ne correspondaient en aucun cas avec cet événement très français qui lancerait cette espèce de regain d'activités

en tout genre sans lien direct avec l'école mais lié tout de même au calendrier de la reprise des cours. De même, au fil des interactions avec leurs interlocuteurs, les agent-visas ont pu réaliser ce que représentait le temps du Nouvel an chinois qui n'a rien à voir avec l'évènement de la Nouvelle année dans le calendrier judéo-chrétien.

De fait, l'expérience des grands chantiers permet d'avancer que le rapport au temps n'est pas qu'une simple question de monochrome ou polychrome, de diachronie ou synchronie, de cycle ou de découpage, de ponctualité ou d'absentéisme. De par leur activité, les CCV et les agents qui y travaillent ont du s'adapter à des représentations différenciées des diverses temporalités : celle des demandeurs référencées à leur organisation personnelle, celle du chantier en lien avec la planification, celle de l'administration dépendante des circuits d'instruction et d'approbation. D'une manière plus générale, nous examinerons les pratiques développées pour permettre d'accorder ces différentes temporalités liées au travail sans que celles-ci n'empiètent sur celles de la vie en dehors de la sphère du travail.

Culture/cultures

- Culture et arts

Depuis la création par André Malraux des Maisons de la Culture, le mot s'est institutionnalisé dans le champ artistique français. « Culture » s'y trouve associé aux œuvres d'art, aux œuvres de l'esprit et indirectement à une certaine élite éduquée à même de percevoir, d'analyser et mettre en perspective différents courants artistiques et intellectuels marquants, en lien avec une époque ou une civilisation. Cette vision de la culture participe aux processus de domination décrits par Pierre Bourdieu alors même que de manière quasi paradoxale, la volonté politique prévalant à la création des Maisons de la Culture, visait à donner à tous l'accès à cette culture, suivant en cela le modèle de l'école républicaine de Jules Ferry. En témoigne, à titre d'exemple, les propos de François Hollande, alors candidat à la Présidence de la République pour l'élection de 2012 qui, à l'occasion de sa visite au Salon du Livre le 18 mars, dit vouloir lancer *"l'acte II de l'exception culturelle"*, permettant *"l'accès de tous aux biens, aux œuvres, aux manifestations de l'esprit, à l'émotion"*. Rajoutant *"Je reprendrai, si les Français m'en donnent mandat, la*

grande aventure culturelle de la France », il promet de rétablir *"l'autorité du Ministre de la Culture, qui a deux vocations : promouvoir la création et la démocratisation culturelle"*

Ce faisant, le candidat Hollande ne fait que reprendre le flambeau d'une tradition républicaine qui dépasse les clivages idéologiques. L'esprit de cette volonté se retrouve au sein des divers institutions et organismes culturels tel le réseau des Maisons des Jeunes et de la Culture, celui des scènes régionales, le réseau des bibliothèques publiques. Il est aussi présent dans le domaine commercial, au travers, par exemple, de la création de la « FNAC », devenue entreprise internationale et plus récemment de l'ouverture de la grande surface « Cultura » qui fait commerce de tous les produits dits culturels au sens large, du petit outillage nécessaire à la création d'objets au modèle dernier cri en matière de projection vidéo, en passant, presque accessoirement, par les livres et les disques.

Aussi, pouvons-nous considérer qu'en français, la notion de culture a, au-delà de son étymologie qui l'opposait à l'état de nature, une connotation artistique, rattachée à la notion « d'exception culturelle ».

- Culture et civilisation

La vision française qui mêle culture artistique à civilisation n'est pas universelle. Sylvie Chevrier, dans son ouvrage *Le Management interculturel*, rappelle que (2010, 11) : « *Le concept de culture renvoie à une multitude de sens* » Elle fait mention du mot allemand Kultur qui, au contraire de la France, prend son sens en s'opposant à civilisation (2010, 12) :

« Progressivement, la culture y renvoie moins à une production sociale caractérisant un soi-disant progrès des mœurs qu'à « l'esprit d'un peuple », une marque distinctive, un héritage que les membres d'une société toute entière reçoivent. »

- Culture et entreprises

Dans le monde du travail, la notion de « culture d'entreprise » a également eu ses heures de gloire au début des années 1980. Sylvie Chevrier considère que son développement (2010, 34)

«... s'est le plus souvent inspiré d'approches déterministes et comportementales de la culture, approches abandonnées par les anthropologues eux-mêmes ».

Ainsi, tout comme pour la notion d'interculturel, le monde du travail manquerait d'outillage approprié non seulement à la compréhension de ce qui se passe au sein des entreprises mais à la résolution des écarts constatés. Sylvie Chevrier remarque d'ailleurs (2010, 34) :

« Après avoir connu un succès spectaculaire, le concept de culture d'entreprise subsiste, mais disparaît du devant de la scène ».

Il devient, en effet, de plus en plus intenable d'afficher l'entreprise comme une communauté d'appartenance qui véhiculerait « l'esprit d'un peuple » tandis que le nombre des regroupements, rachats, ventes des entreprises a littéralement explosé au cours de la première décennie du XXI^{ème} siècle, conduisant au phénomène désormais qualifié de mondialisation. Des salariés changeant d'encadrement, de manières et conduites de travail au gré des mouvements financiers de la bourse et du choix des conseils d'administration composés d'actionnaires physiquement absents, ont des difficultés à adhérer à une communauté qui leur semble sans arrêt remise en cause ou sur le point d'être remaniée. C'est ce qui transparait dans les propos recueillies lors des entretiens avec des personnels expatriés des grandes entreprises d'ingénieries industrielles. La génération qui a commencé sa carrière dans des entreprises nationales et qui se retrouve trente à quarante plus tard employée d'une multinationale cotée en bourse a du mal à continuer à cultiver la fierté d'une appartenance à leur entreprise qui s'est, à leurs dires, déshumanisée (voir en annexe 8, volume 2, p.165-173, les extraits de l'entretien de S)

- Cultures et mondialisation

Les travaux de Geert Hofstede, dont la notoriété en fait la référence au sein des entreprises internationales, ne semblent pas non plus totalement adaptés à traiter les nouvelles dimensions de la mondialisation. Basé sur les résultats d'une grande enquête quantitative et internationale démarrée dans le courant des années 1960, son modèle repose sur la catégorisation (par un système de note) de (initialement quatre) cinq dimensions qui permettraient de distinguer :

- les sociétés individualistes d'autres définies comme collectivistes¹⁸⁶,
- la distance hiérarchique (forte ou faible) en fonction des rapports au pouvoir,
- le contrôle de l'incertitude qui mesurerait le degré de tolérance face aux inconnues que réserve l'avenir,
- le féminin du masculin qui correspondrait à la répartition des rôles au sein des collectivités et communautés humaines,
- l'orientation vers le court ou le long terme.

Cette dernière dimension (rajoutée plus tardivement dans le courant des années 1980) est liée à des travaux réalisés par des chercheurs de Hong Kong qui ont révélé que les valeurs considérées comme universelles d'un point de vue occidental ne l'étaient pas forcément dans le cadre de la culture chinoise ayant servi de terrain d'enquête. Remarquons que cette dimension introduit la notion de « face » développée par E. Goffman

L'ensemble de ces travaux ont ouvert une nouvelle voie dans le monde du travail cependant ce modèle théorique apparaît bien rigide au vu de la diversité des cas de figures qui composent désormais la réalité des entreprises.

Dans certains cas, le modèle de Geert Hofstede devient même contreproductif, ne servant qu'à renforcer les stéréotypes culturels chez des individus qui, de bonne foi, croient avoir trouvé la méthode qui va leur permettre de régler l'ensemble des difficultés de management auxquelles ils ont à faire face. Ils s'y conforment d'autant plus aisément que cette méthode entre souvent en résonance avec leur propre système de valeurs basé sur un ethnocentrisme occidental. Le cas s'est rencontré dans des entreprises en Nouvelle-Calédonie qui, inscrivant leur personnel d'encadrement intermédiaire à des sessions de formation où le modèle de Geert Hofstede est largement développé, contribuent au renforcement des a priori

¹⁸⁶ En Nouvelle-Calédonie l'extrapolation de cette dimension entre les blancs urbains et les kanaks vivants en tribu est très aisée et fréquemment pratiquée.

culturels envers les Océaniens placés sous l'autorité de ces chefs d'équipes et autres superviseurs. Ainsi, comme le mentionne Sylvie Chevrier (2010, 102) :

« Loin d'éclairer le sens des actions, il n'est pas rare que les formations préalables renforcent les clichés dont les participants ont ensuite du mal à se départir. »

D'autres approches voient le jour depuis une vingtaine d'années. Elles se situent dans le courant des approches interprétatives, rejoignant en cela les méthodologies propres à l'ethnographie. L'équipe du laboratoire Gestion & Société du CNRS et des chercheurs associés aux travaux de Philippe d'Iribarne, exploite cette composante ethnographique qui privilégie l'utilisation de méthodes inductives à l'application de modèles de types déductifs. Cette approche, plus souple, s'adapte mieux à des terrains dont la variabilité, voir dans certains cas l'extrême volatilité, ne se prêtent pas à la modélisation.

Dans cet esprit, la culture est considérée en tant que grille de lecture, à la suite des travaux de Clifford Geertz et de sa notion de « culture comme texte ». La visée de ce relativisme est de parvenir à recomposer un univers de sens qui soit cohérent et acceptable par les acteurs eux-mêmes. La valeur interprétative des données repose sur la fiabilité des recueils effectués dans le cadre d'entretiens individuels, menant à la rédaction de monographies détaillées basées sur la transcription des propos des acteurs rencontrés en entretiens non-directifs.

Ces démarches rejoignent celles décrites par les auteurs de l'ouvrage *Les politiques de l'enquête Epreuves ethnographiques*, dont il a déjà été question plus haut et qui ont servi de base à la collecte des données dont l'analyse interprétative fera l'objet de la deuxième partie.

Cette troisième série de binôme constitue donc l'appareillage qui m'a servi à mettre au point les techniques d'analyse de mon corpus et en particulier les outils pour les entretiens menés auprès des agent-visas du CCV.

.6 Les entretiens : un corpus contextualisé

A côté de ma participation-observante qui m'a amenée à échanger de manière quasi quotidienne avec les différents interlocuteurs de ces grands projets, soit dans le cadre d'entretiens formels, lors de réunions professionnelles ou de manière plus informelle lors de conversations à l'occasion de déplacements sur le site, dans les bureaux des entrepreneurs, de l'équipe projet ou des administrations, j'ai réalisé deux séries d'entretiens formels. La première sur le projet de Vale entre 2007 et 2008 avait pour objet la réalisation d'une typologie d'attitudes vis-à-vis du plurilinguisme rencontré sur ces grands projets. La petite dizaine d'entretiens réalisés alors, m'avait permis de faire la distinction entre des individus plurilingues par apprentissages scolaires et ceux qui sont plurilingues du fait de leur vécu. Ces entretiens, tous réalisés sur le lieu de travail - un bureau fermé, n'avaient pas un caractère particulièrement professionnel. Il s'agissait davantage d'amener les individus interviewés à parler d'eux-mêmes, de leur vie et plus particulièrement de la manière dont ils avaient grandi avec une, plusieurs, ou entre plusieurs langues et comment celles-ci les avaient ou non amenées à recomposer leur identité. Le projet de recherche de ma thèse appuyée sur cette première expérience en a développé le principe en choisissant de mener une série d'entretiens de type biographies langagières avec les huit agents du Centre de Coordination des Visas du projet de KNS.

.6.1 Les biographies langagières¹⁸⁷

Une partie des entretiens réalisés sur le projet de Vale avait été menée avec les membres du CCV dans des conditions très similaires à ceux réalisés avec les membres de l'équipe du CCV de KNS. La première série de biographies langagières¹⁸⁸ réalisée sur Vale a servi à la rédaction du mémoire : *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ?* Les données n'ont donc pas été exploitées dans la même optique que celles collectées dans la série d'entretiens réalisés sur KNS.¹⁸⁹ Leur transcription ne

¹⁸⁷ Voir définition donnée en introduction p.19

¹⁸⁸ La particularité de ces biographies est de faire parler les individus sur leurs pratiques linguistiques en lien avec leurs mobilités (géographique, sociale, professionnelle...) pour parvenir à établir une cartographie de leurs pratiques et au-delà celles de leur famille.

¹⁸⁹ Cette première série d'entretiens constitue néanmoins un corpus ayant nourri la réflexion dans la construction et l'analyse du présent travail. Ils ont notamment permis d'établir une distinction entre un plurilinguisme « international » lié à des mobilités de type « expat » qui vont dans le sens du (Glissant, 2007,

figure pas en annexe à cette thèse, contrairement à celle des entretiens réalisés entre 2010 et 2012 sur KNS (voir Volume 2, pages 61 et suivantes, le tableau des entretiens, la présentation des conditions d'entretiens et les transcriptions). Ces premières biographies langagières constituent néanmoins une toile de fond qui m'a servi de guide pour la constitution de ma grille d'entretien dans une approche semi-directive.

Les entretiens réalisés sur KNS constituent le recueil des biographies langagières qui a servi à documenter l'observation des pratiques langagières et établir des liens entre la perception que les acteurs ont de leur propre situation et la réalité de leurs actions.

Cet ensemble est avant tout marqué par sa *significativité*, pour reprendre le néologisme de Philippe Blanchet (2011, p.449) : «... *c'est-à-dire qu'il rend compte d'interprétations sociales par certains de ces acteurs.* » Cette citation particulièrement adaptée au terrain rend compte des choix qui ont dû être faits. Cela tient en premier lieu à la constitution de l'équipe du CCV et au turn-over des agents au moment des entretiens :

- La responsable du service n'a pas été entretenue.
- deux entretiens ont été réalisés de manière assez rapprochée avec un des agents avant son départ.
- l'entretien d'un agent resté trop peu de temps dans le service et dont les propos n'avaient pas d'ancrages dans une réalité éprouvée a été écarté.

De ce fait les entretiens sont peu nombreux. Leur contenu est cependant suffisamment conséquent pour permettre d'établir une typologie dans l'analyse des biographies langagières. Réalisés à une période où l'interconnaissance entre les membres de l'équipe était déjà bien établie, ils constituent un ensemble cohérent. De nombreuses références à des situations ou des échanges conversationnels antérieurs à l'entretien y sont faites. Ceci explique que certains passages n'ont pas été

p.24) « nomadisme envahisseur » et un plurilinguisme ancré dans des langues d'appartenances de types vernaculaires soumis à des phénomènes diglossiques.

conservés dans les transcriptions soit par déontologie professionnelle ou pour des raisons de confidentialité, et de respect soit parce que leurs propos trop référencés n'étaient pas exploitables dans le cadre de cette recherche. En outre, ces séances ont constitué une nouvelle base de référence qui a permis de perpétuer un processus d'échanges selon des formes plus ou moins formelles en fonction des situations au cours des mois qui ont suivi. Ils ont contribué à renforcer les liens de confiance et de respect mutuel.

L'ensemble de ces considérations m'a poussé à adapter la méthode. Initialement, il avait été prévu de faire trois entretiens avec chaque agent à plusieurs mois d'écart pour pouvoir recueillir différents points de vue qui auraient ensuite pu être confrontés. En définitive, il m'a semblé plus pertinent de croiser les observables avec les données observées en situation. Les derniers entretiens se sont déroulés fin 2011 selon le principe de *saturation significative* tel que le définit Philippe Blanchet (2011, 449) :

«... les divers comportements et interprétations ont été pour la plupart observés et l'investigation ne permet plus d'en rencontrer de nouveaux sur ce terrain pour l'instant. »

En revanche, ces entretiens ont été complétés par une conversation de groupe de type informel en début d'année 2013. Cette conversation s'est déroulée dans le grand bureau que je partage avec deux des agents quand je travaille sur place. Ce moment passé ensemble à l'heure du déjeuner pendant que chacun mange le contenu de sa « barquette »¹⁹⁰ a permis de discuter à bâton rompu des difficultés rencontrées par les agents au cours des mois écoulés depuis leur entrée dans le service. Cet échange collectif s'est avéré très productif dans l'identification des stratégies développées par le groupe pour résoudre les situations les plus délicates.

D'un point de vue plus technique, la conduite des entretiens, qu'ils soient individuels ou collectifs, menés sur le ton de la conversation informelle en suivant un guide préalablement établi, a été facilitée par la connaissance rapprochée des acteurs.

¹⁹⁰ Mot calédonien générique pour des plats préparés le plus souvent achetés dans les commerces de proximité.

.6.2 Les transcriptions

L'ensemble des entretiens a fait l'objet d'une transcription (voir volume 2- les entretiens p.61 et suivantes) avec le choix d'un système de conventions¹⁹¹ permettant de faire état des tours de parole, des silences et pauses, des rythmes, des mimiques et gestes tels que le préconise Véronique Traverso dans son ouvrage *L'analyse des conversations*¹⁹².

Ces transcriptions posent la question de l'anonymisation des contenus. En effet, la nature de la relation préexistante aux entretiens entre la chercheuse et les enquêtés conduit indéniablement à une certaine familiarité liée à des pratiques communes qu'elles soient d'ordre purement linguistique, usage de jargon professionnel, ou plus situationnelles, références à des cas particuliers, des anecdotes. Cet ensemble induit une dose non négligeable d'implicite qui, vu de l'extérieur, n'est pas forcément perceptible mais qui est totalement identifiable en interne. De ce fait, les propos tenus par les uns et les autres permettent de reconnaître l'énonciateur. En conséquence, toute tentative de les anonymiser est illusoire.¹⁹³

Ce sont ces mêmes interrogations qui alimentent la réflexion menée à ce sujet dans : *Au-delà de la déontologie, anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique*, de Aude Béliard et Jean-Sébastien Eidelman¹⁹⁴

Au vu de ces différentes considérations, le choix a été fait de référencer les personnes sur la base de leurs initiales. En revanche, rien n'est fait pour masquer ou taire les indices qui permettraient d'identifier la personne derrière ces initiales.

¹⁹¹ Les conventions sont présentées en annexe à la page 63 du volume 2.

¹⁹² Véronique Traverso, 2009 *L'analyse des conversations*, Armand Colin

¹⁹³ Véronique Fillol a expérimenté ce délicat problème lié au terrain de la Nouvelle-Calédonie où la faiblesse numérique de la population génère un fort degré d'interconnaissance entre les individus.

¹⁹⁴ Voir *Les politiques de l'enquête – Epreuves ethnographiques* La découverte 2011

Figure 10- La typologie des entretiens

Initiales	Poste occupé	Pays de naissance	Pays de naissance des parents	Lieu de résidence principale	Durée de l'entretien	Référence Annexe
C	Agent-visas	Nouvelle-Calédonie	Indonésie	Nouméa	85 minutes 58 minutes	A1
LI	Agent-visas	Nouvelle-Calédonie	Futuna	Mont Dore	95 minutes	A2
L	Traductrice – Agent-visas	France métropolitaine	Espagne	Nouméa au moment de l'entretien. Installée à la Réunion depuis 2012	63 minutes	A3
N	Agent-visas	Nouvelle-Calédonie	Maré Grande-Terre	Nouméa	76 minutes	A4
LO	Agent de saisie	Nouvelle-Calédonie	Wallis	Nouméa	67 minutes	A5
MI	Agent de saisie – Agent-visas	Lifou (Nouvelle-Calédonie)	Lifou	Nouméa	82 minutes	A6
J	Agent-visas	Vanuatu	Tonga Vanuatu	Mont Dore	55 minutes	A7

Sur un plan plus pratique, les transcriptions sont référencées de manière à pouvoir les retrouver dans le volume 2 des annexes. Ce référencement adopte le principe suivant : A + chiffre de référence annexe, + l. XXXX – YYYY pour désigner les numéros de lignes notées en marge gauche des transcriptions. Au final, chaque extrait de transcription est donc référencé comme dans l'exemple ci-dessous : A6, l. 316-323 où AML reprend mes initiales tandis que M figure celle de l'agent-visas dont l'entretien biographique est référencé A6 :

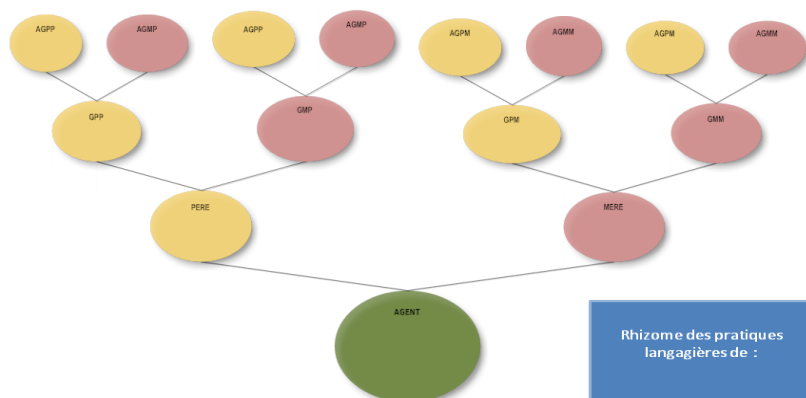
- AML Et en même temps, tu disais que l'anglais c'était une matière scolaire mais y'a bien un moment où c'est devenu autre chose.
- M Ben oui, c'est devenu quelque chose d'**utile** pour moi à partir du moment. Ah, hein. Je suis arrivée à un point où j'ai réalisé que en maths, j'avais de mauvaises moyennes et en anglais j'avais les bonnes moyennes donc fallait à tout prix que je travaille l'anglais que j'avais pas vraiment besoin de me mettre deux heures comme pour les **maths** pour comprendre quelque chose alors que pour l'anglais, j'avais besoin de moins de temps pour assimiler autant de choses. Par contre en maths, je pouvais passer deux heures sur un truc et puis ça sortait toujours pas (elle tape la table).

.6.3 La cartographie des rhizomes des pratiques langagières

Le recueil de ces biographies langagières a été complété par une cartographie individuelle des pratiques langagières au sein des familles. L'objet n'est pas de rentrer dans le détail individuel de ces pratiques mais d'avantage de montrer comment celles-ci sont marquées par la mobilité et la fluidité.

Le choix de partir de la perception de ces pratiques par l'interviewé en donne une représentation graphique sur un maximum de cinq générations. Chaque agent a réalisé sa propre carte à partir du schéma générique qui lui avait été remis :

Figure 11 - Fond de carte des rhizomes des pratiques langagières



Les consignes transmises pour compléter ces cartes furent identiques pour tous. Il leur a été demandé d'indiquer les langues pratiquées par eux-mêmes, leurs parents, grands-parents, et arrière-grands-parents, éventuellement leur conjoint et leur enfant. L'ordonnancement des langues dans les bulles correspond à leur degré de proximité à ces langues. Il ne s'agissait donc pas d'établir un niveau de connaissances ou une auto-évaluation des compétences linguistiques de chacun (comme cela se pratique dans le cadre du Portfolio du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) mais bien d'étalonner le lien qu'ils entretiennent avec les différentes langues qu'ils côtoient. En outre, il leur a été également demandé de définir la (les) langue(s) de communication utilisées au sein de ces réseaux familiaux. Dernière consigne : cerner et définir les zones de résidence des individus composant ces réseaux. Ces cartes individuelles intitulées *rhizomes des*

pratiques langagières figurent à la fin de chaque transcription de la biographie langagière. Elles sont référencées dans la table des matières des annexes. Tous les agents¹⁹⁵ ont pu prendre le temps de représenter avec le plus de précision possible leur vision de ce réseau de pratiques langagières familiales. Ils ont ainsi formalisé un ensemble de perceptions plus ou moins diffuses qui a servi à identifier leur lien d'appartenance avec les langues qui constituent leur environnement plus ou moins direct et familier. Ces cartes de leur généalogie linguistique mettent en évidence leur plurilinguisme symbolique. Ce point sera développé dans la deuxième partie.

L'ensemble de ces différentes techniques privilégie l'utilisation d'outillages souples adaptables aux situations et aux individus qui de ce fait participent à la co-construction des données. La réalisation des cartographies s'est avérée être très productive, source de nouveaux échanges, elle a favorisé la prise de conscience par les acteurs de leur potentiel plurilingue. La mise en relation des différentes données: les entretiens, les cartes, la conversation de groupe auquel viennent encore s'ajouter, les réunions de service, les séances de formation, constitue un ensemble cohérent pour une approche de type systémique favorisant la notion de reliance, présentée plus haut. Cet ensemble cohérent constitue un corpus contextualisé de données non-observationnelles qui se corrélient à l'empirisme de la démarche.

En conclusion de cette première partie, je retiendrais que mon expérience de participation observante en terrain minier est marquée du sceau de la complexité laquelle ne peut être dissociée du concept de reliance. Ceci m'a amené à développer une méthodologie contextualisée à même d'appréhender la globalité de la situation dans toutes ses dimensions. Mon immersion dans mon terrain d'étude est contrebalancée par l'adoption d'une posture décentrée et focalisée qui de ce fait s'avère être transdisciplinaire. Sur le plan épistémologique, j'ai opté pour une approche dynamique faite d'opportunisme méthodique adaptée à la multipolarité de mon terrain d'étude. Dans cet esprit, j'ai élaboré une boîte à concepts faite de binômes notionnels relevant des différents champs disciplinaires sollicités pour l'analyse interprétative de la situation.

¹⁹⁵ A l'exception de C qui avait quitté le service au moment où elles ont été réalisées.

Deuxième partie – **Les passeurs de langues**

œuvre de parole et parole d'œuvre

« Les coutumes mélanésiennes recouvrent tout un univers de rites, d'interactions entre les hommes qui sont comme le jeu dans les rouages d'une machine et permettent à toutes les sociétés de survivre et d'éviter que le moindre heurt soit irréversible. »

Jean-Marie Tjibaou Kanaké- Mélanésien de Nouvelle-Calédonie

Les sites industriels de Vale et KNS sont régulièrement qualifiés de tour de Babel. Cela tient à la situation qui rassemble en un espace circonscrit une masse considérable d'individus en provenance de la planète entière représentant un ensemble hétéroclite de langues et cultures (voir chapitre 1, 2.2., p.47). A titre indicatif, le CCV de KNS a eu à accompagner la mise en place de visas et de permis de travail pour des milliers de travailleurs chinois et philippins, plusieurs centaines de travailleurs indonésiens, thaïs, indiens mais aussi pour un ingénieur yéménite, une ressortissante slovène, plusieurs nationaux venus des états africains, des centaines d'européens, plusieurs dizaines de dominicains. Tous ces individus en mobilité professionnelle, expérimentent une déterritorialisation plus ou moins choisie matérialisée par leur titre de séjour et de permis de travail.

Dans la première partie de ce travail, nous avons exposé la complexité de notre terrain d'étude et la nécessité contextuelle de disposer d'interfaces linguistico-culturelles à même d'absorber les tensions entre les dynamiques locales, l'application du prescrit s'y rattachant et les contraintes internationales dont la gestion des plannings.

Dans cette deuxième partie, je m'attacherai à rendre tangible l'imbrication de l'ensemble de ces composantes et visible l'apport des compétences interculturelles des agent-visas océaniens¹⁹⁶ – passeurs de langues dont les traits caractéristiques seront développés dans le deuxième chapitre. Pour ce faire, j'ai opté pour la recomposition d'un cas établi sur la base de :

- l'observation des pratiques langagières des agents employés au sein du Centre de Coordination des Visas de KNS et de leur évolution au cours des quatre années d'activité professionnelle,

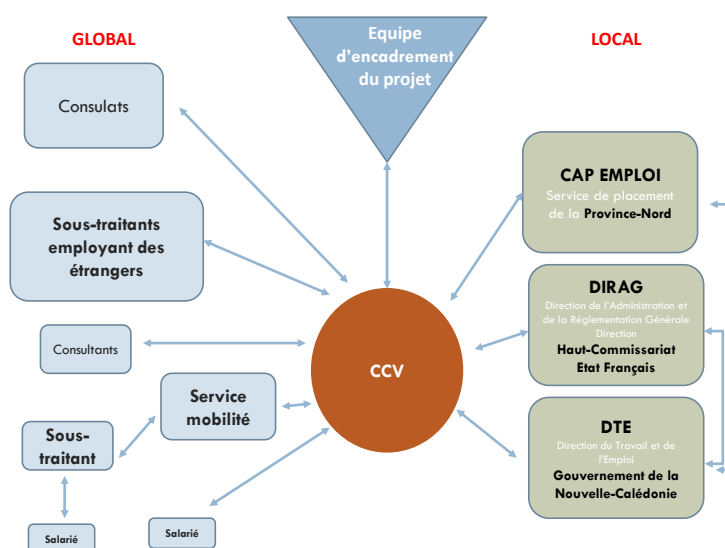
¹⁹⁶ Le poste d'agent-visas est présenté en 1.2 p.143, Voir profil de poste en annexe G, volume 2, p.43

- l'analyse des biographies langagières de ces agents, collectées en entretiens apportera un éclairage interprétatif à l'observation des pratiques,
- la cartographie des rhizomes de leurs pratiques langagières réalisées à l'issue des entretiens mettront en relation leurs appartenances linguistiques et identitaires avec leurs savoirs expérientiels.

La scénarisation¹⁹⁷ qui en découle prend également en compte la temporalité du projet. En outre, elle s'appuie sur les notions présentées dans la boîte à concepts.

Le premier chapitre présentera « l'œuvre de parole » du Centre de Coordination des Visas et de ses agents. Le deuxième chapitre analysera le jeu des acteurs du service de manière à mettre en lumière leurs compétences interculturelles de passeurs de langues. Enfin le troisième chapitre, s'attachera à montrer comment ces nouvelles compétences, associées à la parole d'œuvre¹⁹⁸ contribuent aux transformations sociales dans le monde du travail sans que ceci soit visible.

Figure 12 - Le Centre de Coordination des Visas, un service interface



¹⁹⁷ Le cheminement de cette scénarisation ne sera pas linéaire, ceci afin de mieux rendre compte de l'ensemble des interactions ayant trait à la situation.

¹⁹⁸ Voir Alexandre Duchêne, 2011, *Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs*.

Chapitre 1 - Œuvre de parole

.1 Une œuvre de parole organisationnelle et fonctionnelle

.1.1 Un service interface entre l'interne et l'externe

Service interne du projet, le Centre de Coordination des Visas est une interface organisationnelle installée à 350 km et 4 heures de route du site, il est hébergé dans les locaux de l'opérateur KNS. Le choix de l'implanter à Nouméa est dépendant de son activité et de la nécessité d'être à proximité des services instructeurs dans lesquels les dossiers doivent être déposés physiquement¹⁹⁹. L'ensemble de ces activités sont mal maîtrisées par les responsables du projet pour la plupart, qu'ils soient français ou non-français, peu au fait de la réglementation applicable sur les grands projets de la Nouvelle-Calédonie en matière d'immigration et de travail. En outre, les services instructeurs ne disposent à priori pas des connaissances techniques spécifiques aux grands chantiers.

Le schéma ci-dessus présente les diverses entités avec lesquelles le CCV travaille. Les entités locales de même que les consulats de France des pays sources ont un pouvoir décisionnel dans le processus de traitement des demandes de visa²⁰⁰ et de permis de travail pour les travailleurs non-français détachés vers les chantiers de construction. Le rôle du CCV est celui d'un intercesseur qui relaie les informations, passe les messages et veille à ce que l'ensemble des parties concernées par le dispositif mis en place réunisse les conditions de son accord pour permettre le

¹⁹⁹ Au cours des quatre années du projet de KNS, le CCV a appuyé et participé à la mise en place de la dématérialisation des dossiers. A titre indicatif, en 2006 pour Vale, chaque dossier était photocopié en trois exemplaires ce qui, au vu du nombre des pièces, constituaient un total de 120 pages par personnes. En 2013, chaque dossier est physiquement déposé avec les pièces permettant sa traçabilité dans chaque administration (2 à 3 feuilles et le passeport). Le fond de dossier commun à l'ensemble des services est fourni sous format électronique.

²⁰⁰ Le terme de visa, au départ une « *Formule, sceau ou paraphe apposé(e) sur un document pour le rendre régulier ou valable ou attester le paiement d'un droit; acte sur lequel cette mention est apposée.* » (définition du CNRTL) est désormais indissociable de la circulation des personnes au-delà des frontières nationales de leur pays de nationalité ou de résidence principale. Ces visas sont de différentes formes : de circulation, de transit, de court ou de longs séjours. Les demandes sont examinées par le consulat du pays dans lequel le demandeur souhaite se rendre pour une durée variable en fonction de la motivation de son séjour (tourisme, études, visites à la famille, travail...). Tous les nationaux ne sont pas égaux vis-à-vis de la politique internationale de circulation des individus. En conséquence, tandis que globalement les Occidentaux ont une grande facilité à obtenir un visa quand cela est nécessaire, d'autres nationaux ont les plus grandes difficultés à obtenir le sésame qui leur permettra de se rendre dans le pays de leur choix. Dans certains cas, la démarche relève d'un véritable parcours du combattant. Les difficultés se sont largement aggravées depuis la mise en place du biométrie comme présenté dans la première partie à propos de la circulation de la main d'œuvre (voir 1^{ère} partie, chap.1, 2.2.3., p.54).

traitement des demandes de visa et de permis de travail au mieux des intérêts de chacun.

En Nouvelle-Calédonie, les trois services instructeurs concernées par le processus relèvent de trois administrations différentes : une provinciale, une nationale (Etat français) et une territoriale (Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie) qui n'ont pas de liens structurels ou hiérarchiques.

- **CAP- EMPLOI**
 - Service de placement pour les demandeurs d'emploi**
Province-Nord
 - en charge de l'examen des offres d'emploi,
 - accorde un avis favorable pour l'ouverture d'un poste à l'international en absence de candidature locale.
- **DIRAG**
 - Direction de la Réglementation et de l'Administration Générale**
Etat français
 - en charge de l'instruction des demandes de résidence temporaire et des visas de séjour,
 - vérifie la conformité des demandes,
 - accorde à un avis favorable à l'attribution d'un permis de séjour (saisine²⁰¹)
- DTE**
 - Direction du Travail et de l'Emploi**
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 - En charge de l'instruction des demandes de permis de travail
 - Vérifie la conformité des dossiers à la législation en matière de travail applicable en Nouvelle-Calédonie dans le cadre des grands chantiers (code du travail, loi PSI)
 - Prépare les listes nominatives qui seront présentées à l'approbation du Gouvernement lors des réunions hebdomadaires.

Chaque dossier doit recevoir un avis favorable de chacun de ces services avant d'être présenté à l'approbation des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui statuent lors de la séance plénière hebdomadaire. Le cadre général de cette situation est très sensible aux aléas organisationnels et politiques compte-tenu des enjeux sociaux, économiques et politiques liés au processus de décolonisation en cours et au transfert entre l'État français et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie comme cela a été présenté dans la première partie. A cette complexité historique vient s'ajouter le fait que la lecture de la notion de consensus inscrite au cœur de l'accord de Nouméa, feuille de route commune à l'ensemble des parties

²⁰¹ La saisine est le nom administratif donné au document officiel établi par la DIRAG et adressé à la DTE pour confirmer la conformité et l'accord pour le séjour d'un étranger en Nouvelle-Calédonie.

prenantes impliquées dans le fonctionnement des institutions calédoniennes rend l'exercice de l'autorité politique délicat, particulièrement en ce qui concerne l'application d'une réglementation très inspirée des modèles jacobins et des principes démocratiques majoritaires. Le rôle du CCV est rendu d'autant plus critique que sa fonctionnalité, imposée par les processus légaux mis en place par les institutions, est indispensable à l'avancement du projet. Cet état de fait a d'ailleurs été à l'origine de sa mise en place. Conçu comme un guichet unique pour l'ensemble des personnels non-français détachés²⁰² sur le site de Vavouto, le CCV n'était pas prévu dans la configuration initiale des services du projet de construction. Dans les entreprises internationales, la responsabilité des visas et des permis de travail des personnels détachés relève plus généralement des services mobilités des départements des ressources humaines. Le CCV est donc atypique. Son existence s'est imposée par nécessité mais son positionnement dans l'organigramme a été l'objet de plusieurs modifications. Initialement placé directement sous la responsabilité de l'administration générale du site, il est ensuite passé sous celle des Ressources Humaines tout en gardant une grande autonomie dans son organisation interne. Plus globalement il est assimilé à la catégorie des services supports internes qui viennent en appui aux équipes de construction. Or, le rôle du CCV ne se limite pas à collecter des documents en vue de leur présentation aux autorités instructrices.

Interface entre l'interne et l'externe, il est aussi une sorte de garant du prescrit calédonien²⁰³. En conséquence, une des tâches des agents attachés au service est de vérifier que les dossiers sont conformes à la réglementation calédonienne avant leur dépôt, ceci dans le but d'alléger le volume de travail transmis aux administrations²⁰⁴ et par voie de conséquence de gagner du temps dans la durée de leur traitement pour permettre d'adapter la mobilisation des personnels non-français à l'avancement du chantier. Précisons que les interlocuteurs de ces agents peuvent être soit l'individu demandeur soit, le plus souvent, son représentant (lui-même non-français). Dans les deux cas, ces personnes n'ont pas la

²⁰² La loi PSI n'est applicable qu'au personnel détaché par leur entreprise, située hors de la Nouvelle-Calédonie, pour venir travailler sur le site de Vavouto.

²⁰³ Ce prescrit combine des dimensions relatives à la loi sur l'emploi local, la législation française en matière d'immigration et la réglementation applicable dans le cadre de la loi PSI.

²⁰⁴ Compte-tenu du nombre de dossiers à traiter, les grands projets occasionnent une surcharge importante de travail pour les services instructeurs sans commune mesure avec les moyens qu'ils peuvent y consacrer tant sur le plan humain (vérification) et technique (édition des titres).

connaissance de la législation, liée au processus de décolonisation en cours en Nouvelle-Calédonie. De ce fait, les quelques informations que certains des individus, plus habitués aux mobilités professionnelles, ont pu trouver sur le site du consulat de France de leur pays de résidence permanente sont le plus souvent erronées. L'ensemble de ces conditions contribue à établir une asymétrie d'information entre les interlocuteurs en présence. Le processus, parfaitement connu et maîtrisé par les agents du CCV ne peut cependant aboutir sans la participation active des individus demandeurs qui doivent produire les bons documents au bon moment pour leur permettre de mobiliser²⁰⁵ dans les délais impartis par le calendrier des travaux. Il est en particulier difficile de rationaliser la manière et la rapidité à laquelle les individus demandeurs vont se conformer au prescrit de la procédure d'obtention des visas et des permis de travail²⁰⁶. La compréhension du processus n'est pas identique selon les interlocuteurs. Il arrive aussi que certains n'acceptent pas d'avoir à faire des démarches personnelles pour obtenir une autorisation de travail. Dans ces conditions, il leur est difficile de concevoir que le service support d'une entreprise internationale puisse jouer un rôle de prescripteur des règles locales. Ce refus ou ces incompréhensions se traduisent par des oublis, des erreurs dans l'envoi des documents requis, de la mauvaise volonté à les produire, des remises en cause des procédures. Le rôle du CCV est donc stratégique. La direction et les équipes de planification ont d'ailleurs rapidement mesuré l'importance de ce rôle sans nécessairement réaliser la complexité des interactions que sa mise en œuvre opérationnelle nécessite.

La situation concourt donc à la mise en œuvre de malentendus : le demandeur se perçoit comme un hôte, le projet met en avant les impératifs de la planification pour mobiliser le personnel recruté dans les délais tandis que les agents du CCV, employés locaux investis de leur mission, sont les garants de l'application de la loi sur l'emploi local et des réglementations s'y rattachant dans le cadre des grands chantiers (loi PSI). Le télescopage entre ces trois impératifs est aggravé par le fait qu'en matière de grands chantiers, comme cité précédemment, le personnel administratif des services supports est le plus souvent considéré comme

²⁰⁵ Le terme « mobiliser » est un anglicisme passé dans le vocabulaire courant des grands chantiers. Il est associé à mobilisation, mobilités professionnelle. Sa traduction en droit du travail français du travail correspond à la « prise de poste ».

²⁰⁶ Le processus a été séquencé. La base de données élaborée pour en suivre le déroulement permet d'assurer un suivi personnalisé de chaque dossier et de faire des relances pour parvenir à tenir le calendrier de mobilisation.

subordonné aux activités de construction. L'inversion des rôles générée par le cadre légal et le *prima* donné à l'administratif sur le productif établissent un déséquilibre relationnel qui constitue une des composantes majeures du mode de fonctionnement du CCV. Des mesures d'accompagnement ont été mises en place par l'encadrement pour palier à ce malentendu d'ordre organisationnel :

- La responsable du CCV, une des très rares « locales »²⁰⁷ parmi les responsables de service de l'équipe d'encadrement du projet de construction, est en lien direct avec la haute direction du projet,
- des présentations sont faites aux responsables des différentes directions du projet pour qu'ils puissent relayer auprès de leurs équipes l'importance et la nécessité de suivre le prescrit,
- un suivi de terrain avec des rencontres régulières avec les responsables des entreprises sous-traitantes a été instauré,
- Les rapports mis en place permettent d'assurer un suivi précis et permanent de l'évolution de chaque dossier.

L'ensemble de ces mesures ont donné de la visibilité au service. Au fil des mois, son utilité a été reconnue en interne. Le fait que l'équipe soit régulièrement félicitée²⁰⁸ pour sa contribution positive à la réussite du projet en est une confirmation qui conforte l'importance du rôle d'interface du CCV. Son existence dans l'organisation permet de concilier des exigences internationales en particulier en termes de gestion de planning et des contraintes locales relevant d'une législation restrictive.

.1.2 Les agent-visas, passeurs de frontières virtuelles

La fonction première de ce service et de son personnel est administrative. L'intitulé du poste « agent-visas »²⁰⁹ recouvre des activités de traitement de dossiers, de saisies dans une base de données spécifiques développées pour les besoins du projet. Ces tâches principales les amènent à être en relation, par mail ou

²⁰⁷ Sur le site de Vavouto, le critère retenu pour distinguer les locaux est le n° CAFAT qui confirme que le statut professionnel n'est pas lié à un détachement.

²⁰⁸ Ces félicitations sont le plus souvent adressées sous une forme écrite à l'attention de la responsable qui les relaie à l'ensemble de l'équipe.

²⁰⁹ Voir les commentaires de N sur sa compréhension du profil de poste lors de son recrutement.

au téléphone avec les correspondants des entreprises qui, dans le cadre de contrats commerciaux passés par le projet, mobilisent des personnels non-français sur le site de Vavouto. L'objectif de ces agents est donc de parvenir, dès lors que les conditions de venues des personnels de ces entreprises sont définies et que celles-ci sont conformes au pré-requis établis par les autorités²¹⁰ de l'Etat français pour la partie visa et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour la partie travail, à ce que chaque individu monte le dossier ad-hoc qui sera présenté aux services instructeurs des administrations dans les meilleurs délais pour permettre son approbation par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Ces agents se trouvent donc investis d'une mission de passeurs de frontières virtuelles au sens où l'a défini Philippe Bonditti²¹¹ dans son article qui traite de la mise en place du biométrique. La rigidité de ces frontières virtuelles vise à n'autoriser la sortie de leur pays d'origine qu'aux individus assurés de pouvoir :

- circuler dans les différentes zones de transit,
- entrer dans le pays de destination,²¹²
- séjourner en Nouvelle-Calédonie pour la durée de leur engagement professionnel,

L'existence de ces frontières virtuelles requiert une vigilance toute particulière de la part des agent-visas du CCV. Les dossiers nominatifs sont constitués d'un nombre conséquent de pièces pouvant (en fonction des nationalités) comprendre les copies des certificats de naissance, de mariage. Ils sont nommés selon un protocole déterminé, vérifiés et classés avant d'être déposés dans les services instructeurs qui s'assurent de leur conformité avant leur soumission pour approbation au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Chaque dossier individuel donne en effet lieu à l'émission d'un arrêté nominatif qui est ensuite adressé à chaque individu pour lui permettre de programmer son voyage. L'agent-visas a la

²¹⁰ Pour les grands projets miniers, les conditions d'entrée en Nouvelle-Calédonie et de séjour de travail varient en fonction de la nationalité des individus, de leur métier et de la nature des travaux qu'ils auront à réaliser sur le chantier.

²¹¹ Dans son article : *Biométrie et maîtrise des flux : vers une « géo-technopolis du vivant-en mobilité » ?* Philippe Bonditti fait valoir que les frontières nationales sont devenues virtuelles avec la mise en place du biométrique qui limite la sortie de leur territoire national aux individus que la communauté internationale ne souhaite pas voir circuler.

²¹² La responsabilité de ce contrôle a été reporté sur les compagnies aériennes qui ont la charge de vérifier que toute personne embarquant sur un vol présente bien les conditions l'autorisant à transiter et à séjourner dans le pays de destination. En cas de défaillance à ce contrôle, les compagnies sont assujetties à des amendes très lourdes.

charge de l'ensemble du processus, depuis l'identification de chaque individu jusqu'à l'émission du titre de séjour apposé dans le passeport de l'individu après son arrivée sur le chantier. Ces démarches purement administratives demandent que l'agent-visas ait :

- une connaissance des procédures et de la législation,
- une bonne organisation et gestion du temps afin d'anticiper sur les différentes étapes à suivre,
- de la rigueur dans la vérification des pièces,
- une grande vigilance dans la manière d'aborder les spécificités propres à chaque dossier.

En outre, l'agent-visas a aussi la charge de :

- programmer le renouvellement des titres de séjour en temps voulu,
- prévenir la police de l'air et des frontières des arrivées et départs des personnels,
- procéder à la notification de tout changement relatif à la situation de chaque individu.

L'ensemble de ces opérations administratives font de l'agent-visas un passeur au sens de celui qui permet le passage des frontières virtuelles. Il est celui qui connaît les chemins à suivre pour que chacun puisse circuler de et vers son pays d'origine en toute légalité.

En revanche l'intitulé du poste « agent-visas » ne permet pas d'apprécier l'importance des dimensions relationnelles et linguistiques attachées à la réalisation de ces tâches administratives.

.2 La prise en compte des malentendus

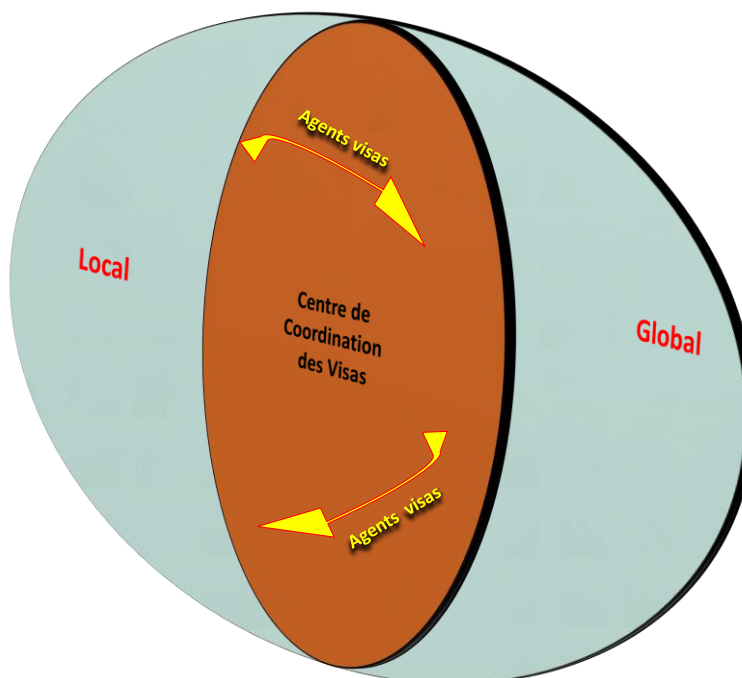
Nous avons vu dans la première partie de ce travail, avec les travaux de Christine Beal, comment les malentendus sont pour les linguistes des clefs de lecture qui permettent de décoder des pratiques en lien avec des stéréotypes

culturels. Sibylle de Pury, spécialiste des langues indigènes d'Amérique en propose la définition suivante (De Pury, 2005)²¹³ :

« Si on appelle « malentendu » une situation interlocutive qui pose une exigence, incontournable, celle de s'interroger sur la construction de l'énoncé qui vient d'être émis, on peut alors prétendre que le malentendu est à l'origine de la compréhension. »

Les actes de langage des agent-visas du CCV s'inscrivent tout à fait dans cette dynamique de la compréhension. La figure ci-dessous met en image la fonctionnalité du service et la contribution de ses agents. La combinaison de ces composantes constitue ce que nous nommons l'œuvre de parole. Elle allie des actes de langage à la culture de la relation.

Figure 13 – **Les agent-visas du CCV, passeurs de frontières virtuelles**



Cette œuvre de parole, opérée par les agent-visas crée la dynamique d'échange entre l'ensemble des acteurs du projet, en interne comme en externe pour permettre que les dimensions locales et globales parviennent à trouver des terrains d'entente et à lever les malentendus liés à la complexité de la situation.

²¹³ Sibylle de Pury, 2005, *Comment on dit dans ta langue ? Pratiques ethnopsychiatriques*, Les empêcheurs de penser en rond, p. 130.

Les malentendus identifiés au cours des sept années de présence sur le terrain ont été répartis en deux grandes catégories interdépendantes. Les premiers sont nommés linguisto-culturel tandis que les seconds sont liés à des phénomènes relevant des représentations.

.2.1 Les malentendus linguistico-culturels

Ceux-ci sont liés aux compétences linguistiques des interlocuteurs en présence lors des interactions et à leurs connaissances des règles et pratiques en usage en Nouvelle-Calédonie et dans le pays du demandeur.²¹⁴

Pour exemple, les grandes entreprises de main d'œuvre impliquées dans le projet de KNS ont déplacé, au cours des quatre années du chantier plus de 8 000 travailleurs²¹⁵ chinois, philippins, thaï, indonésiens, indiens, coréens, vietnamiens. Les états de certains de ces nationaux ont des législations particulières encadrant la circulation de leurs ressortissants qui vont travailler à l'étranger. C'est le cas des Philippines qui vérifient que l'entreprise qui embauche les travailleurs localement aux Philippines pour les détacher à l'étranger est agréée par le ministère du travail philippin. En Chine, les ressortissants doivent être détenteurs d'un Hokou pour pouvoir obtenir un passeport. Ces exigences nationales ne sont pas requises pour l'entrée en Nouvelle-Calédonie mais elles font partie des éléments qui concourent à la création de frontières virtuelles qui limitent la circulation des personnes en les empêchant de sortir des limites de leur état. En outre comme cela a été présenté dans la première partie, la législation de la Nouvelle-Calédonie exige une adéquation entre le titre du poste qui sera occupé par le demandeur, son profil de poste et son CV. Une des principales difficultés des agents est donc de faire comprendre à des interlocuteurs non-français la nécessité de ce point précis. Ceci est rendu plus difficile par les problèmes de traduction des titres qui de fonction dans le

²¹⁴ Lors de la création du service, un planisphère avait été épinglé au mur du bureau pour permettre à l'ensemble des agents de situer les pays d'origine et les villes des demandeurs. Les grands chantiers internationaux du type de ceux de Vale et KNS mobilisent des nationaux venus du monde entier. Il n'est pas rare que les agents travaillant au sein du service aient du mal à les situer, particulièrement quand il s'agit des petits états d'Europe, telles les nouvelles républiques nées depuis la chute du mur de Berlin.

²¹⁵ Au pic de la construction, la population des étrangers ayant un permis de travail leur permettant de travailler sur le site de Vavouto était de près de 5 000 personnes. Les données précises et leur évolution au cours de la période sont disponibles auprès de la Cellule Koniambo. Certaines semaines ont donné lieu au traitement et au dépôt de plus de 200 dossiers.

modèle anglophone doivent devenir métier en français en référence au tableau des activités professionnelles de la loi sur l'emploi local en Nouvelle-Calédonie

L'exemple le plus éclairant de ce malentendu linguistico-culturel est celui de cette catégorie de travailleurs intitulés « helper »²¹⁶ dont il a été question plus haut à propos de la main d'œuvre des entreprises internationales et dont l'idée même n'existe pas dans le répertoire des métiers français. La transposition en français normé des titres anglais peut devenir un véritable casse-tête pour les agent-visas qui doivent veiller à l'intégrité des informations portées au CV du candidat et à leur adéquation avec le référentiel calédonien. Il arrive que cette discordance soit source de disfonctionnement relationnel particulièrement quand le demandeur ou son représentant, utilisant un traducteur en ligne pour vérifier la traduction faite de son titre, s'étonne que les attributs de sa fonction ne figurent pas sur l'intitulé du poste en français proposé par l'agent-visas pour rester en conformité avec ce répertoire ROME²¹⁷.

.2.2 Les malentendus liés aux représentations

Ce dernier exemple met en lumière la deuxième grande catégorie de malentendus, ceux liés aux représentations. Les présupposés qui altèrent la communication ne sont plus alors simplement le fait de méconnaissances des pratiques linguistico-culturels des interlocuteurs en présence, ils relèvent des stéréotypes²¹⁸. Dans l'exemple cité plus haut qui n'est pas unique, nous avons à faire à un individu lettré à fort statut professionnel qui craint que ce statut puisse être dégradé par la traduction de son titre en français. Ce type de malentendu, plus difficile à discerner et à lever que ceux de la première catégorie, sollicitent particulièrement les agent-visas. Leur interlocuteur, dans ces cas précis il s'agit le plus souvent du demandeur lui-même, fait preuve d'un certain dédain dans la manière qu'il a de s'adresser à du personnel administratif dont il considère qu'il lui

²¹⁶ Voir point 2.5.1 Métier et poste de travail.

²¹⁷ Ceci est particulièrement le cas pour la catégorie des postes d'encadrement dont le grade n'est pas nécessairement repris dans la traduction francisée conforme au ROME.

²¹⁸ Les stéréotypes culturels sont nombreux sur un chantier international : les philippins sont travailleurs, les français râleurs, les locaux paresseux, les chinois disciplinés, les australiens sans éducation. Ceux-ci ont tendance à s'effondrer à l'épreuve du temps et du niveau de contacts entre les diverses communautés. Les agents visas restent cependant très exposés à l'expression de ces stéréotypes dans la mesure où ils sont en contact avec les étrangers avant que ceux-ci n'arrivent sur le site.

est inférieur sur le plan du statut professionnel.²¹⁹ L'arrogance est renforcée par le fait qu'il se pense totalement indispensable et qu'il ne comprend pas qu'il lui faille suivre un processus fastidieux pour aller travailler dans une île perdue du Pacifique Sud, sous-entendu un territoire qui, il y a encore peu n'était peuplé que de sauvages²²⁰. En quelque sorte, son statut professionnel, représenté dans son titre, lui donnerait des prérogatives qui lui permettraient de bénéficier d'un traitement particulier. Ce cas de figure illustre les interactions entre des malentendus linguisto-culturels liés à des méconnaissances et ceux relevant des représentations liés à des préjugés socioculturels.

Ces difficultés communicationnelles dans les échanges sont aggravées par le niveau de langues des interlocuteurs en présence. Il est rare que le correspondant soit francophone. La langue de communication est donc l'anglais international quand bien même les interlocuteurs ne sont pas anglophones. Cet anglais *lingua franca* qui, comme cela a été présenté plus haut, s'apparente au *globish*, allie une syntaxe approximative à un lexique propre aux activités d'un grand chantier industriel et à celui spécifique à l'administration française.

En résumé, dans la majorité des cas, nous avons donc deux interlocuteurs échangeant dans une langue qui leur est étrangère à propos d'un processus sophistiqué reliés à des textes, des pratiques et des spécificités techniques à propos desquelles les interlocuteurs en présence n'ont pas le même degré de connaissance. A titre indicatif, nous pourrions comparer ce type de relations déséquilibrées à celui rencontré dans les agences sous-traitantes des services visas des consulats qui ont en charge de vérifier, avant le dépôt officiel au consulat, la qualité des pièces des demandeurs de visas. La différence majeure tient dans ce que dans le cas du projet de KNS, les deux interlocuteurs ont une sorte d'obligation de réussite à tenir.

²¹⁹ La répartition entre les directs et les indirects dans les calculs de coûts entérine cette observation. Les directs sont les « bâtisseurs » ceux dont les activités de construction sont quantifiables en matériaux consommés à leur réalisation. Les indirects sont ceux qui concourent à cette production mais qui ne constituent pas de la main-d'œuvre au sens laborieux (*labour* en anglais). Dans cette répartition, entre directs et indirects, la catégorie des agents administratifs sont situés au plus bas de l'échelle des non productifs. Un des enjeux majeurs des grands projets est de parvenir à contrôler la dérive des coûts indirects qui ont tendance à échapper aux prorata définis par les logiciels (le pourcentage d'indirects est établi en fonction des activités). Sur le projet de KNS, il est intéressant de constater que les demandes en visa et permis de travail pour ces personnels non productifs tels des traducteurs ont été supérieures à ce qui était initialement prévu sur les plans de main d'œuvre, preuve que la possibilité de malentendus linguistico-culturels avait été largement sous estimée partant du présupposé erroné que tout le monde parle anglais.

²²⁰ En référence à l'exposition universelle de 1931 et à la mise en scène du village kanak (voir *Cannibale* de D. Daeninck) qui a contribué à alimenter les représentations d'un peuple primitif.

Néanmoins, leur objectif commun, déposer les dossiers de demande de visa et de permis de travail au plus vite auprès des autorités en charge de leur instruction est contrecarré par la nature du prescrit. Il n'est pas non plus impossible, et ceci est largement vérifié dans la pratique, que le demandeur cherche à contourner le prescrit, pensant ainsi gagner du temps.

.2.3 La remédiation aux malentendus

L'ensemble de ces considérations préalables permet d'appréhender la valeur du premier contact. Celui-ci est primordial à la mise en place des conditions favorables à des échanges productifs. Il s'agit pour l'agent-visas d'installer un climat de confiance ferme qui va lui permettre d'accompagner le demandeur au mieux de leurs intérêts respectifs.

La première séquence introductive, généralement un échange de courriel²²¹, se présente classiquement selon les trois séquences définies par Sacks, Schegloff et Jefferson dans leur analyse des rituels de conversation :

Figure 14- Les séquences conversationnelles

Ouverture	langage informel en français ou en anglais en fonction de la nationalité de l'interlocuteur
Exemple :	Bonjour, Je m'appelle XXXX, je travaille au CCV, je suis l'agent qui va accompagner la constitution de votre dossier de demande de visa et de permis de travail.
Corps du message	langage formel pragmatique repris à partir des fonds de lettres élaborés en commun
Cloture	langage informel en français ou en anglais en fonction de la nationalité de l'interlocuteur

Outre sa fonction prise de contact à tonalité positive qui vise à ne pas commettre *d'actes de menaçants* (Brown & Levinson, 1987) mais au contraire des *actes flatteurs* (Kerbrat-Orecchioni, 1999) cette première séquence doit également apporter, de manière très explicite, les premières informations nécessaires au lancement du processus de demande de visa et de permis de travail. C'est l'objet du corps du message.

²²¹ Les courriels, qui constituent le plus gros des échanges entre les agent-visas et leurs divers interlocuteurs relèvent d'un type d'écrits proche de l'oral. C'est ce qui permet de les apparenter à de la conversation. Ce point particulier est développé en 3.2..

.3 Œuvre de parole et conversations

Cette œuvre de parole est gouvernée par son objectif fonctionnel, veiller à ce que les documents nécessaires à la constitution du dossier de demande de visa et permis de travail parviennent dans les formes requises et les délais imposés pour en permettre le traitement et que la mobilisation des personnes concernées soit compatible avec le planning de l'avancement des travaux, d'où la préoccupation des agent-visas à produire des messages adaptés. Il ne s'agit pas d'argumenter mais de faire comprendre ce qui est attendu, de relever les éventuels écarts entre les pré-requis et les documents produits, de demander la correction des incohérences ou encore de faire préciser des informations incomplètes. La réception de la bonne pièce configurée selon les pré-requis vient confirmer que le message est bien reçu. L'enjeu est réel puisque le processus est rigoureux, formel et demande à respecter un calendrier préétabli. Il s'agit donc de trouver des formulations adéquates pour expliquer des configurations qui peuvent être complexes.

.3.1 Des rituels conversationnels qui favorisent l'œuvre de parole

La majeure partie des interactions se déroulent sur le ton de la conversation. Elles utilisent néanmoins divers médias, le téléphone et principalement les courriels. Les interactions en face à face sont inexistantes puisque les demandeurs ne sont pas en Nouvelle-Calédonie au moment où ils déposent leur dossier de demande de visa et de permis de travail. De ce fait les agent-visas initient un rituel conversationnel à distance. Il s'agit d'un processus d'accompagnement qui passe par une phase de formation. C qui est récente dans l'équipe au moment de l'entretien dit (A1, l. 874-879) :

- C Ouais. C'est en fait ça qui est plus compliqué. FAIRE COMPRENDRE (elle martèle la table) A QUELQU'UN ... Faire comprendre quelque chose à quelqu'un, c'est comme si on devait former des gens en fait. Tu leur fait comprendre un système, une base. Tu dois leur faire comprendre la base (elle martèle) après la procédure, après voilà tout ce qui s'en suit et voilà, c'est de l'information, de la formation, de l'éducation. (...)
- AML Et alors ça tu trouves que c'est compliqué. Je comprends que tu trouves qu'il faille trouve des mots justes que c'est compliqué pour que les gens comprennent.
- C Pas compliqué. Compliqué non. C'est juste qu'il faut savoir s'y prendre.
- AML Ah ? Ça veut dire quoi il faut savoir s'y prendre ?

- C Aeih ! (rires) ben savoir s'y prendre c'est ...ffff...euh... Faut savoir (elle souffle) c'est pas que j'essaye de m'y prendre mais (3s) comment dire ça mais euh (3s)savoir, savoir euh, j'ai déjà utilisé le mot informer. Savoir donner les bonnes informations. J'sais pas.

Le savoir s'y prendre auquel fait référence C rejoint l'aspect conversationnel dont parle J quand elle dit que sur cinq minutes de conversation téléphonique, seulement une minute est consacrée à l'information. Le reste de l'échange relève du communicationnel pour instaurer les conditions favorables à l'échange, confirmer son bon déroulement et la perspective de futures relations du même type. (A7, l.490-554) :

- J Non si tu veux par exemple une anecdote avant. Quand j'appelle un de mes entrepreneurs, je lui demande comment ça va, est-ce qu'il a passé une bonne journée et tout, excuse moi de te déranger. Voilà, j'ai quelque chose qui me dérange et tout et puis voilà, on aborde le sujet. (...)
- AML Et c'est quelque chose que tu cherches à construire ou c'est quelque chose que tu constates qui se passe ?
- J (2s) Non, c'est quelque chose que je cherche à construire parce que moi j'aime bien m'entendre avec tout le monde. Mais je pense que en étant comme ça et on aura si tu veux plus de... Je dirais pas complicité mais je dirais des relations faciles. Si tu veux.
- AML Mum, mum
- J Mais professionnelles
- AML Donc tu cherches à faire, à avoir des relations qui soient, tu disais tout à l'heure, consensuelles/
- J OUI
- (...)
- AML Et comment tu vas clore après ?
- J (2s) Ben je lui dis...
- AML Une fois qu'il t'a donné l'info
- J Une fois qu'il m'a donné l'info ben je lui dit après. Ben je parle un peu de lui en disant Ben merci beaucoup pour ton aide ben j'espère que tu vas passer une bonne après-midi. Je me mets un petit peu...

Comme le précise J, ce rituel conversationnel peut prendre des formes variables en fonction des interlocuteurs et du média utilisé. A l'écrit par mail, il conservera un certain formalisme en particulier dans l'usage des formules de politesse. En outre, J dit clairement qu'elle cultive ces rituels de manière à faciliter la relation pour lui permettre d'atteindre son objectif : monter des dossiers corrects dans les délais impartis. Ainsi, il ne s'agit pas uniquement d'un exercice de pure politesse mais davantage d'une forme égotiste de cultiver la relation. Préserver le lien pour qu'il serve aussi bien à l'un qu'à l'autre.

L'articulation entre le formalisme du corps de message et l'informel des phases d'ouverture et de clôture est l'une des caractéristiques majeures observées

dans les échanges de courriels. Sur le plan visuel, ceci est matérialisé par le choix des polices, les couleurs employées. Il n'est pas rare qu'une icône accompagne le bloc signature²²². Sur le plan de la langue, le lexique des phases d'ouverture et de clôture qui lors des tous premiers échanges est caractérisés par sa neutralité polie, suivant en cela les rites conversationnels décrits en sociolinguistique tend rapidement au fil des échanges à intégrer des expressions plus familières voire des mots dans la langue native de l'interlocuteur tandis que le corps du message reste en anglais ou en français normé. Cet enchevêtrement linguistique entre du formel et de l'informel, du normé et du familier sert à tisser la relation entre les interlocuteurs. Ces bribes de langues locales qui échappent au formalisme de l'activité professionnelle resserrent les liens et par voie de conséquence la confiance qui se construit entre les interlocuteurs. Elles sont l'interface entre la vie professionnelle et la vie personnelle, permettant d'aborder des thématiques ayant trait au pays des natifs non-français, à la culture d'origine, à la vie familiale²²³.

La dissociation des aspects relationnels placés en ouverture et fermeture des aspects informatifs placés au centre des échanges s'accompagne d'une modulation dans les registres. L'informel des phases d'ouverture et de fermeture qui pourra jouer sur l'humour, l'implicite jusqu'à devenir complice, n'interférera pas sur la qualité de transmission du message informatif énoncé en peu de mots simples, explicites, incisifs quelquefois. Cette dissociation dans les registres ne laisse pas de place à l'ambiguïté. Les aspects fonctionnels demeurent dans le formel tandis que les aspects relationnels tissent des liens dans l'informel. Ainsi, en créant les conditions de circulation de la parole de part et d'autres des frontières linguistiques d'individus déterritorialisés, les agent-visas contribuent à la constitution d'une zone frontalière aux frontières plus poreuses que celles définies dans le cadre réglementaire.

²²² Ces icônes ou graphismes, changent en fonction des interlocuteurs et des moments du calendrier européen. Un sapin enneigé au moment de Noël, une petite fleur, une photo du site, une enluminure de la première lettre du nom.

²²³ Le fait que les interlocuteurs se préparent à s'expatrier doublé de ce qu'ils ont à produire des documents personnels (passeport, situation familiale, extrait de casier judiciaire, certificat médical) contribue également à l'intrusion du personnel dans le professionnel.

.3.2 Interactions conversationnelles verbales et non verbales

Les échanges de courriels qui constituent donc la grande majorité des interactions entre les demandeurs et les agent-visas sont un nouveau mode de communication qui allie la traçabilité de l'écrit à la temporalité de l'oral. Leur forme n'est pas encore totalement normalisée ou ritualisée -la question des formules de politesses applicables aux courriels est récurrente de la part des nouvelles recrues dans le projet. Comment en effet s'adresser à une personne dont des bribes d'identité figure dans l'adresse courriel, le plus souvent composée du prénom ou de son initiale suivi du nom, alors même qu'elle est totalement inconnue. Par ailleurs, rien dans ces indications ne permet de se faire une première image visuelle de l'individu²²⁴, contrairement à un premier contact en face à face. Seul le bloc signature, quand il est explicite, permet de qualifier la personne. Les informations contenues dans ce bloc sont strictement professionnelles, à l'image de ce qui apparaît sur une carte de visite. Elles reprennent le titre de l'individu et le nom de la structure à laquelle il est rattaché ce qui permet généralement de figurer son statut et son rang hiérarchique dans l'organisation. Dans le cas du projet, les interlocuteurs internes sont tous rattachés à l'identité projet Koniambo matérialisé par son logo, indépendamment du nom de leur employeur et de la situation géographique²²⁵ du demandeur. Le nom du service auxquels ils sont rattachés est généralement indiqué. Ceci peut constituer un indicateur pour autant que les activités du service, sa localisation soient analysables.²²⁶ En outre, il n'est pas rare que la fonctionnalité du bloc signature ne soit pas utilisée lors des échanges que j'assimilerons à ceux du type forum dans lesquels des interlocuteurs envoient sur la boîte générale du CCV une simple question. Généralement, il s'agit d'une question très directe et factuelle. La difficulté de ce type d'échange ne tient pas à la nature de la réponse à donner mais à la manière de répondre²²⁷. Ces différents exemples

²²⁴ Il est même souvent impossible de connaître le genre de la personne. Une des plaisanteries au sein du service consiste à rire des manières dont ils sont nommés dans les courriels. Cela varie du Sir pour tout le monde à Dear + le nom de famille utilisé à la place du prénom. La stratégie d'évitement qui consiste à reprendre l'intégralité des prénoms + noms donne parfois une tournure encore plus comique.

²²⁵ Le projet de KNS a des installations partout dans le monde. Des courriels peuvent arriver en interne depuis l'Australie, le Canada, l'Europe, l'Asie adressé par des étrangers qui doivent se déplacer vers la Nouvelle-Calédonie.

²²⁶ Le cas du CCV est assez représentatif de ce type de difficultés. Son atypisme dans l'organigramme classique des grands projets, contribue à rendre son identification difficile. Il est arrivé que des personnes s'adressent au service pensant qu'il était habilité à délivrer les visas.

²²⁷ Notons que le plus souvent ce type de courriels est le fait de personnes de rang qui ne s'embarrassent pas de préséance et qui demandent une forte pro-activité, rendant plus délicate la formulation de la réponse.

permettent d'illustrer la diversité et l'hétérogénéité des courriels reçus par les agent-visas.

Leur nombre est également un indicateur de la spécificité de ce type d'échanges. Variables en fonction du volume de l'activité et des interlocuteurs, ils s'établissent dans une fourchette de 15 à 40 par jour selon des indications données par les agents. Tous ne requièrent pas la même attention. Une part importante d'entre eux, estimée à une bonne moitié constitue ce que nous qualifierons des éléments de traçabilité²²⁸. De manière plus concrète, il s'agit de cette catégorie de courriels qui vise à partager avec un interlocuteur indirect, votre collègue, votre supérieur, le contenu du message adressé à votre ou vos interlocuteurs directs. Par nature, ces courriels partagés tendent à être plus formels. Ils ne requièrent pas nécessairement de réponse et rentreraient dans la catégorie information à classer.

Le traitement des courriels nécessitant une réponse occupe une large partie des journées de travail. Leur contenu peut-être simple, transmission d'information à un collègue, confirmation de réception d'éléments de dossiers reçus de la part d'un demandeur. Certains requièrent un traitement beaucoup plus long, tout d'abord pour parvenir à comprendre la question, d'autre part pour y répondre. Ce point particulier, abordé lors des entretiens avec l'ensemble des agents du service met en évidence leur approche pragmatique du contenu du message tant dans la compréhension que dans l'expression. Concrètement, leur lecture est attentive et bienveillante. Ils cherchent à comprendre la demande qu'ils mettent en perspective avec les autres informations qu'ils ont de leur interlocuteur soit par le biais de l'adresse mail, soit à l'aide du bloc signature ou grâce à la connaissance qu'ils ont de la situation de leur interlocuteur. La qualité de la langue est souvent problématique en lien avec l'usage du globish. De même, l'emploi de plus en plus conséquent d'acronymes, totalement hermétiques aux personnes non initiées complique les échanges. En outre, il n'est pas rare que le contenu de l'information soit confus. C'est plus souvent le cas quand la personne qui n'a pas pu mener à bien une action qu'elle devait faire cherche à s'en défaire ou bien souhaiterait une aide qu'elle

²²⁸ La fonction traçabilité des courriels est particulièrement développée au CCV. Elle sert à assurer un suivi des processus et notamment des relances adressées aux demandeurs qui par oubli ou par refus, ne se conforment pas au prescrit des demandes. Il est arrivé que ces courriels soient utilisés comme justificatifs pour contrer des actions de mauvaise foi de la part de demandeur qui ne pouvant mobiliser dans les temps de par leur inaction, cherche à en repousser la responsabilité sur le CCV.

hésite à formuler²²⁹. De fait, la compréhension du message est compliquée par sa part d'implicite exprimé dans une langue étrangère parfois mal maîtrisée. L'ensemble de ces éléments concourent à des erreurs d'interprétation en lien avec leur traduction et à la mise en œuvre des malentendus linguisto-culturels dont il a été question plus haut.

.4 **Passeur ou traducteur**

Les diverses pièces qui constituent les dossiers de demande de visa et de permis de travail doivent être traduites de la langue d'origine vers le français. C'est le cas des CV, contrats de travail et de tous les documents officiels, actes de naissances, certificat d'assurance, certificat médical et extrait de casier judiciaire. Ces documents sont produits par le demandeur. Une des tâches des agent-visas est de trouver les mots qui font permettre à leurs interlocuteurs de produire les documents requis au format requis. En d'autres termes, il s'agit de leur permettre de dessiner leurs cartes dans les calques (Deleuze, 2006) du prescrit calédonien. Cet exercice peut s'avérer compliquer en fonction des situations et des langues. Il a déjà été question des problèmes relatifs au CV, à la nécessaire concordance qu'ils doivent présenter entre un métier, un titre, une qualification et une expérience pour être pris en considération par la DTE. Ce décalage se pose dans les mêmes termes selon des modalités différentes pour les autres pièces du dossier. Il est fréquent que les délais dans la constitution des dossiers soient rallongés par les difficultés rencontrées par certains ressortissants pour obtenir le document requis dans la forme requise. C'est plus particulièrement le cas de « l'extrait de casier judiciaire » dont l'intitulé renvoie à des réalités très différentes en fonction des Etats. En France, les demandes d'extrait judiciaire sont normalisées. Elles se font en ligne pour la France métropolitaine. Ceci n'est pas le cas de tous les pays. En Angleterre et en Chine par exemple, la procédure dépend de l'autorité de police du lieu de résidence, son délai d'obtention, sa forme ne sont pas standardisés. Pour la traduction les entrepreneurs chinois passent par un traducteur assermenté. Le certificat d'authentification est établi par l'équivalent d'un notaire. Ce processus, établi en concertation avec les autorités pour garantir la fiabilité des informations, ne donne cependant pas l'assurance que le niveau d'information corresponde au pré-

²²⁹ Ce type de cas de figure pose en effet le problème de la peur de perdre la face.

requis. L'intitulé « extrait » ne permet pas de le définir. Le site du Ministère de la justice française qui consacre une section à la présentation de la procédure de demande précise qu'il s'agit du bulletin n°3 qui ne comporte que : « les condamnations les plus graves²³⁰ ainsi que des peines privatives de droit ». L'interprétation de la gravité de l'infraction et par voie de conséquence celle « d'extrait » sont donc relatives et variables en fonction des législations. A titre d'exemple, certains états d'Australie, ont mis en place une législation pénale pour lutter contre les excès de vitesse et la conduite en état d'ivresse. De ce fait, nombre de ressortissants de l'état du Queensland ne sont pas en mesure de produire une « attestation de non condamnation pénale »²³¹. Or, ces condamnations ne figureraient pas dans « un extrait de casier judiciaire ». En la circonstance, l'approche normative et jacobine du droit français s'avère inadaptée à la prise en compte d'autres réalités. J'en conclus que le délai d'obtention du document est relatif à la compréhension que va avoir l'interlocuteur du CCV de l'intitulé « extrait de casier judiciaire », l'interprétation que va en faire sa législation locale et la traduction qui en sera produite.

Afin de prévenir ce type de décalage, le CCV recommande aux entrepreneurs internationaux de passer par les services de traducteurs assermentés par les services consulaires. Il arrive cependant que ceci ne soit pas possible. Le CCV se charge alors de faire la traduction. C'était l'une des tâches initialement confiée à L, seule personne du service qualifiée dans le domaine. Le mot traduction revient 9 fois dans son entretien. Ces traductions officielles que L qualifie de (A3, l.138) : « *traduction pure et dure* » ont pour objet de remettre en français normé les informations contenues dans les documents produits en anglais par les entrepreneurs, lesquels sont généralement des traductions de leur propre langue vers l'anglais. ²³²

Cet exercice de traduction se distingue des pratiques rédactionnelles des agent-visas qui déclarent traduire vers l'anglais les messages qu'ils ont à faire passer aux entrepreneurs internationaux. C (A1, l. 439) fait mention de son utilisation de google traduction quand elle butte sur un mot mais dit surtout

²³⁰ L'expression est particulièrement floue. Elle ouvre la porte à de nombreuses interprétations qui seront référencées aux pratiques et valeurs morales propres à chaque législation nationale.

²³¹ Il s'agit de la traduction littérale française dont la version anglaise est communiquée aux entrepreneurs étrangers pour leur permettre de mieux en comprendre le sens. L'expression « extrait de casier judiciaire » leur étant particulièrement hermétique.

²³² Cette double traduction, de la langue d'origine vers l'anglais puis vers le français est source de maladroites dans l'expression pouvant donner lieu à des contresens.

chercher à réemployer les mots qui circulent déjà. LI et LO (A5, l.451) disent faire appel à J ou à d'autres personnes du service quand elles ne sont pas sûres que la rédaction de leur message soit compréhensible.

Ces procédés relèvent d'avantage de la transposition que de la traduction. La distinction tient essentiellement dans la manière que les uns et les autres ont de s'y prendre. Tandis que L, dictionnaires à l'appui, traduit les mots du texte pour parvenir à rédiger un écrit professionnel qui réponde aux standards normés dans la langue, les agents se concentrent sur la compréhension qu'aura leur interlocuteur du sens. Rappelons que la plupart de leurs correspondants ne sont pas natifs anglophones. Les représentants des entrepreneurs chinois, thaï, coréen, mais aussi belge, portugais, allemand utilisent l'anglais en tant que véhiculaire de travail. Cet anglais appauvri (globish) est le média qui autorise les échanges plus ou moins formels entre l'ensemble des protagonistes du projet. Les agent- visas prennent part à ce processus en tant qu'acteurs faisant œuvre de parole.

Cependant, de manière plus ou moins consciente, les agent-visas ont bien intégré que cet anglais qui leur sert à échanger n'est en fait la langue de personne. Cet état de fait leur permet de se détacher du rapport à une langue normée, expérience qu'ils ont tous vécu dans leur apprentissage scolaire de la langue française, étape souvent laborieuse, parfois douloureuse de leur parcours personnel.

C'est plus particulièrement le cas de M dont la sous-estimation de son français est indéniablement liée à ce que cette langue représente. Elle en parle comme de la langue des blancs, du pont vers le savoir. Elle la vit sans doute aussi comme la langue de la domination d'un système colonial dont sa famille a été victime (A6, l.157) : « *Tu sais ma famille, ils ont aussi beaucoup souffert. Ça fait aussi qu'il y a eu des évènements. Tu vois. C'est aussi une famille qui a souffert par rapport aux « Evènements.* ». Son goût affirmé pour l'anglais (A6, l. 298) : « *Oui par contre l'anglais. Ça c'est un truc. Moi je déteste les maths mais l'anglais j'adore. C'est arrivé comme ça quoi tu vois.* » deviendrait alors un moyen d'échapper à la domination du français tout en préservant l'aspect ouverture vers la modernité qu'elle rattache aux véhiculaires par opposition au drehu qu'elle relie à la coutume.

Plus globalement, comme en témoigne l'ensemble des entretiens des agent-visas océaniens, l'ambivalence de la relation entre les langues qui composent leur

biographie langagière leur permet de reconfigurer la relation de service²³³ qu'ils entretiennent avec leurs interlocuteurs. Cette composante liée à leur savoir expérientiel²³⁴ plurilingue est renforcée par la nature de leur mission qui touche à l'individu et peut relever de l'intime. Les pièces (passeport, acte de naissance, bulletin de santé...) versées au dossier de demande de visa et de permis de travail contribuent à générer cette proximité. Les demandeurs peuvent être réticents à fournir des informations personnelles. De ce fait, certains, conscients de l'importance de devoir être en règle avec la législation chercheront à faire les choses par eux-mêmes. A l'inverse d'autres s'emploieront à chercher des voies de contournement qui pourraient leur permettre d'échapper au prescrit. Ceux-là auront tendance à adresser la même question à plusieurs personnes dans l'espoir qu'une des réponses corresponde à leurs attentes plutôt qu'à la réalité²³⁵. Allant parfois jusqu'à être de mauvaise foi, ces derniers pourront chercher à imputer aux agent-visas le retard de leur mobilisation. Les agents sont donc amenés à faire preuve de compréhension, de doigté, de fermeté. En outre, leur savoir expérientiel plurilingue²³⁶ leur permet de mesurer l'écart linguistico-culturel que leurs interlocuteurs ont à franchir.

Ce savoir expérientiel plurilingue est visible dans l'attention qu'ils consacrent à la compréhension²³⁷. C dit commencer par analyser la situation avant de répondre (A1 l. 704-705) : « *Qu'est ce qui fait que je pense que ça marche ? Ben d'abord le fait d'analyser la situation et de pas se précipiter en disant Ah...* »

La réponse, phase d'expression requiert la même attention attentive. C considère que l'intercompréhension est confirmée quand elle ne reçoit plus de réponses (A1, l. 781) : « *Voilà, s'il ne répond pas c'est qu'il a compris ou s'il dit merci c'est qu'il a compris et qu'il va le faire* » Pour en arriver à cette étape qu'elle considère

²³³ Les relations de service recouvrent une forme particulière de relation entre des producteurs / prestataires / agents et des consommateurs / clients / usagers, reposant sur des rencontres organisées dans le cadre de la délivrance d'une prestation. (source *Dictionnaire du travail*, coord. par Bevort, A., Jobert A., Lallement, Ph. et Mias, A., coll. « Quadrige », PUF, Paris, 2012, pp.636-643.

²³⁵ Les stratégies individuelles et collectives développées par les agents visas pour remédier à ce type de cas sont présentées dans la deuxième partie, au chapitre 2, p.188.

²³⁶ En référence à leur capacité personnelle de mesurer la difficulté de compréhension d'une langue qui n'est pas la langue d'origine. Nous considérons que cette capacité est plus développée chez les personnes qui ont vécu des situations de diglossie que chez des monolingues ayant appris des langues étrangères selon des processus de connaissances des langues plutôt que selon un processus d'expérience du plurilinguisme.

²³⁷ Les courriels, assimilés à de la conversation sont plus souvent parcourus que lus. Les exemples d'erreurs d'interprétations menant à des malentendus conséquents ne manquent pas. Nous avons eu plusieurs occasions de constater des dysfonctionnements liés à une lecture trop rapide d'une information purement factuelle.

finale, elle se concentre sur la construction du sens avec une attention particulière à trouver le mot juste. Cette pratique partagée par les membres de l'équipe les amène à apporter un soin particulier à la terminologie employée dans le corps du message tandis que leur bienveillance est visible dans les phases d'ouverture et de clôture.

N relève les petits signes qui lui permettent de confirmer que la relation passe du purement formel à des formes plus conviviales. Il fait référence au passage du vouvoiement au tutoiement dans ses relations avec ses correspondants francophones. Il fait aussi état de la manière qu'il a d'utiliser l'anglais de conversation plutôt que l'anglais administratif qu'il a appris dans le cadre de son BTS. Il rattache cette capacité à converser de manière informelle avec ses correspondants non-français à la notion d'accueil (A4, l. 635-638) : « *ben ils voient que les gens d'ici ils sont ben (il martèle la table) accueillants. ben voilà, on onnn est. On les Aide tout machin à se diriger tout. On n'est pas des.... des sauvages quoi (il le dit très vite). On va pas les regarder et puis quoi débrouille toi quoi. »*

Ces approches qui privilégient la construction de la relation dans la recherche d'un équilibre conversationnel sont résumées dans les propos laconiques de LI (A2, l.1006) : « *Ouais le courant y passe bien. Je veux dire ouais on se comprend quoi.* » alors même qu'elle déclare parallèlement qu'au début, elle n'était pas toujours très sûre d'elle pour s'exprimer en anglais (A2, l.1014) : « *Des fois, j'étais un peu gênée. Je me disais peut-être je parle pas bien l'anglais.* ». Le souci de la correction de la langue est secondarisé au profit du *prima* donné au relationnel et à la compréhension laquelle met en jeu des formes d'opacité qui font dire à LI que le courant passe alors même qu'elle pense ne pas bien parler. Ceci est notamment perceptible dans la manière qu'ils ont de focaliser leur attention sur la construction du sens, plutôt que de bâtir des phrases élaborées, grammaticalement justes et stylées (A1, l462-465) : « *Donc, j'essaye de trouver les mots les plus simples possible... pour que ce soit compréhensible et clair pour l'autre quoi, pas trouver des mots techniques et tout le truc.* ». L'ensemble de ces considérations nous permet d'affirmer que les courriels s'apparentent à bien des égards à de la conversation exolingue, bien que relevant de l'écrit.

.5 De l'écrit à l'oral

Ces échanges conversationnels sont rendus plus difficiles par l'absence du non verbal et par les délais imposés par l'électronique. Ne pas voir les réactions de son interlocuteur au contenu du message, savoir que sa réception est décalée dans le temps sachant que celle-ci peut être rallongée compte-tenu du décalage horaire et des heures de bureau sont autant d'éléments qui augmentent les possibilités de malentendus linguisto-culturels. De plus, l'écrit ne permet pas les mêmes modulations conversationnelles que l'oral, tel que les silences, les baisses ou hausses de volume sonore. Quelques signes graphiques, la ponctuation et de plus en plus les émoticônes ou smileys servent à ces modulations mais ceux-ci n'offrent pas les mêmes subtilités de registre que l'oral.

Aussi, comme le fait remarquer J, quand la situation devient trop compliquée, elle préfère prendre son téléphone (J, l. 430-459):

- J Si j'y arrive pas je l'appelle par téléphone.
AML Et alors tu trouves que la conversation au téléphone généralement/
J Ca marche toujours
AML Ca marche mieux que les mails
J Ca marche toujours, mieux que les mails
AML Et alors comment tu expliques ça ?
J (3s) Ah, comment j'explique ça ? (3s) Ben je sais pas (3s) je sais pas ce qui se rencontre de l'autre côté, je sais pas ce qui se passe de l'autre côté. (...) Ben je cherche un arrang. J'essaye toujours de mettre en place quelque chose qui soit plus souple, qu'ils puissent comprendre mais que voilà. Je cherche une solution quoi. Je vais pas tout de suite prendre le téléphone et l'engueuler c'est quoi cet, ce truc, pourquoi tu me fais ça. Non, non, j'essaye d'être professionnel quoi.
AML Chercher, trouver une solution pour toi c'est être professionnel
J Voilà

Cette action est cependant contrecarrée par plusieurs aspects. Le premier tient au décalage horaire. Il est parfois impossible de joindre un interlocuteur dans les horaires de bureau à moins de planifier un rendez-vous qui sera alors en dehors des heures officielles de travail. En outre, il arrive que les communications soient techniquement délicates. Les premières conversations avec la Chine étaient régulièrement coupées, le son haché était saturé avec un effet d'écho réverbérant qui rendait tout message inaudible. De ce fait, elles ont été abandonnées. Les problèmes d'accents liés aux variétés de langue orale s'avèrent parfois destructeurs. Les premiers échanges avec l'interlocuteur indien d'une des entreprises sous-traitantes quoique techniquement corrects étaient incompréhensibles du fait de son débit très

rapide avec un accent très prononcé. Il était très délicat de le lui faire remarquer compte-tenu du fait que l'anglais est le véhiculaire de l'Inde tandis que la Nouvelle-Calédonie est francophone. L'agent en charge de ce dossier a préféré abandonner les rendez-vous qui se limitaient à quelques échanges anodins mais ne permettaient pas d'établir des relations cordiales et un suivi constructif des processus en cours.

L'abandon des conversations téléphoniques reflète aussi la réticence de certains agent-visas à s'exprimer en anglais au téléphone face à des interlocuteurs généralement plus âgés qu'eux²³⁸. De manière plus générale, l'expression orale d'une langue étrangère est considérée comme plus difficile que sa compréhension. Les réunions téléphoniques avec les personnels australiens du service de mobilité, monolingues anglophones s'exprimant sans prise en compte de la barrière de la langue ont parfois tourné à de pseudo monologues ponctués de quelques mots de réponse donnés par les agent-visas du bureau de Nouméa. En outre, l'expérience plurilingue des agent-visas, comme nous le révèle les entretiens, est celle de non-locuteurs de leur langue native. Ceci ne concourt pas à les familiariser à la prise de parole dans une langue étrangère. Dernier point, plus fonctionnel, les échanges téléphoniques suppriment la fonction traçabilité applicable aux échanges de courriels et le partage de la même information avec d'autres interlocuteurs²³⁹. Pour l'ensemble de ces raisons, les conversations téléphoniques ne constituent qu'une part minime des interactions. Certains agents, plus à l'aise, en font toutefois usage pour entretenir la relation sur des modes plus directs. Le rire, les pointes d'humour voire les plaisanteries, se mêlent alors de la conversation qui peut prendre une tournure très libre.

En outre, l'alternance entre échanges conversationnelles au téléphone et échanges de mails tend à faire diminuer la part d'informel des courriels qui peuvent dans les cas où la relation est bien établie, se limiter à une seule ligne du style :

« Thank you to send me
Kind regards accompagné d'un smiley »

Ce type de mails lapidaires confirme que la nature des liens tissés au préalable est suffisamment solide pour n'être pas mise en danger par un message injonctif.

²³⁸ En Océanie, les plus jeunes doivent le respect à leurs aînés.

²³⁹ C'est ainsi que souvent les termes de la conversation téléphonique sont confirmés par l'envoi d'un courriel.

L'ensemble de ces pratiques qui relèvent de ce que nommé, après Jean-Pierre Segal et Patrice Godin, « culture de la relation » renvoie aux usages plurilingues développés par les agent-visas, en particulier la relation qu'ils entretiennent avec leurs langues d'appartenance, qu'ils déclarent ne pas maîtriser sur le plan linguistique mais qui leur sont essentielles sur le plan relationnel. Ceci leur confère l'habilité à transposer les pratiques langagières de leur univers domestique à leur univers professionnel. La réponse de N à cette question est aussi directe et franche que la formulation de la question était hésitante (A4, l.617-629) :

AML Et justement, le fait que depuis que tu es tout petit tu aies toujours eu l'habitude de passer d'une langue à une autre, est-ce que tu penses que c'est quelque chose qui t'a ... qui te facilite les choses

N OUI !

AML Oui ? A quel niveau ?

N Ben... euh pour s'adapter quoi ! (il le dit comme si c'était d'une telle évidence). C'est bien (la voix baisse). Ça dépend quand, par exemple. Je vais prendre un exemple, quand je suis avec ma famille de Maré, ben je parle en Maré, je comprends. Avec la famille de Lifou, voilà, je lui parle et tout avec ceux de mon club parce que je joue avec un club de gens de Lifou. J'arrive à m'adapter quoi aux conversations et puis ici au travail l'anglais Ça me sert et puis après quand (il parle de plus en plus vite) par exemple, j'irai voyager en Australie, ça me sert aussi. Quand y'a des touristes qui viennent me demander quelque chose ici ben voilà je peux leur répondre.

« S'adapter », « comprendre », « se mettre à la place de l'autre », « aider », autant de mots pêchés dans les propos des uns et des autres qui expriment la prise en compte de l'altérité expérimentée dans le cadre d'une déterritorialisation sédentaire. En d'autres termes, ces agent-visas font leur travail mais le souci qu'ils mettent à le faire se situe dans un registre qui n'est pas uniquement linguistique. Parallèlement, ils intègrent des composantes relationnelles. Cette capacité assez particulière de pouvoir à la fois dissocier et articuler les différents registres et niveaux de langues est liée à des pratiques qui leur sont familières dans leur contexte familial, culturel et social. Elle est associée au sentiment d'appartenance symbolique à une langue.

Par ailleurs, la facilité avec laquelle ils font usage de l'alternance codique, des changements de registres et de niveaux de langues tient à leur expérience personnelle de la diglossie²⁴⁰. Comme le montre les cartographies réalisées en réponse à la demande de placer les langues qui composent leur plurilinguisme en

²⁴⁰ A propos de la Nouvelle-Calédonie, Véronique Fillol choisit de parler de : « pluridiglossie ».

fonction de leur degré de proximité²⁴¹, la hiérarchie des langues est très subjective en fonction des individus et de leur perception de la déterritorialisation.

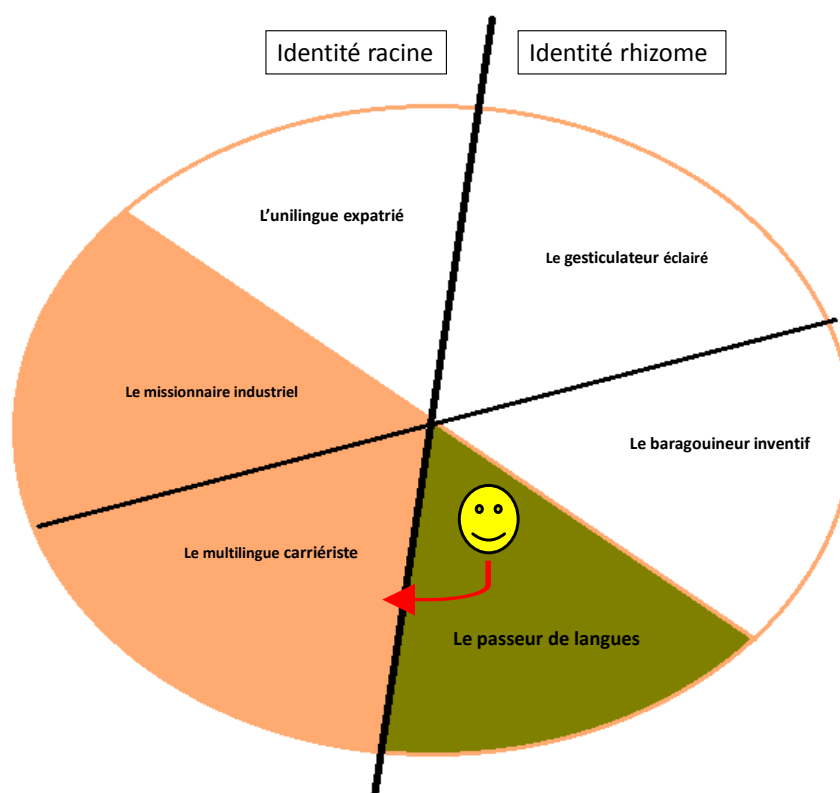
²⁴¹ La consigne était formulée ainsi : « *Placer en premier les langues dont vous vous sentez les plus proches* » L'objet étant d'évaluer le degré d'appartenance, indépendamment du niveau de compétences dans les langues citées.

Chapitre 2 – Passeur de langues

.1 Une identité rhizome plurilingue

Le passeur de langue a été matérialisé en 2008 dans la série archétype établie à l'issue de l'étude de terrain menée sur le site de Vale. Des six personnages figurant dans la galerie des portraits, il est le seul qui combine des compétences plurilingues à une identité rhizome.

Figure 15 – La carte du passeur de langues



Sur ce schéma, la flèche rouge matérialise l'œuvre de parole du passeur de langues pour mettre en synergie les différents acteurs d'un projet multiculturel présentés sous la forme de personnages d'archétypes (Morel-lab, 2009). La ligne médiane noire épaisse distingue les identités racines des identités rhizomes tandis que la moitié colorée dissocie les monolingues des plurilingues. Le graphique permet de corréler les dimensions identitaires et linguistiques.

Le passeur de langues est donc celui qui impulse une dynamique de contact entre les autres personnages. Il le fait grâce à sa culture de la relation qui lui permet de mettre en œuvre des principes de coopération reposant sur des valeurs morales de solidarité individuelle et collective opérées par des stratégies informelles culturellement référencées.

.1.1 Passeur un nouveau concept ?

Le mot passeur est historiquement et sémantiquement proche de celui de frontières. Son rattachement au champ linguistique est plus récent. Il est alors référencé à des auteurs en situation de contact avec des langues et des cultures différentes.

Sophie Croiset²⁴² a intitulé : *Passeurs de langues, de cultures et de frontières : la transidentité de Dai Sijie et Shan Sa, auteurs chinois d'expression française* l'article paru en 2009 dans la revue *Trans*²⁴³ à propos de deux écrivains chinois qu'elle présente comme « plurilingue et d'hétérogénéité culturelle »

Cet emploi du mot passeurs de langue rejoint certaines caractéristiques de la définition et de la représentation que j'en avais donnée en 2008 :

« Comme son nom l'indique, il est non seulement celui qui enjambe les frontières linguistiques mais aussi celui qui permet à d'autres de le faire. Il a en effet, la capacité de transposer les normes et codes d'une langue et d'une culture dans une autre sans que cela n'affecte sa propre hiérarchie de valeurs. Aussi est-il l'alpha et l'oméga de cette galerie, celui qui donne une dynamique au système en instaurant un flux, une circulation.»

.1.2 Une expérience de la diglossie

Les deux auteurs chinois francophones dont parle Sophie Croiset partagent avec les passeurs de langues de l'archétype, l'expérience de la colonisation et la prise de conscience des phénomènes diglossiques qui s'y rattachent.

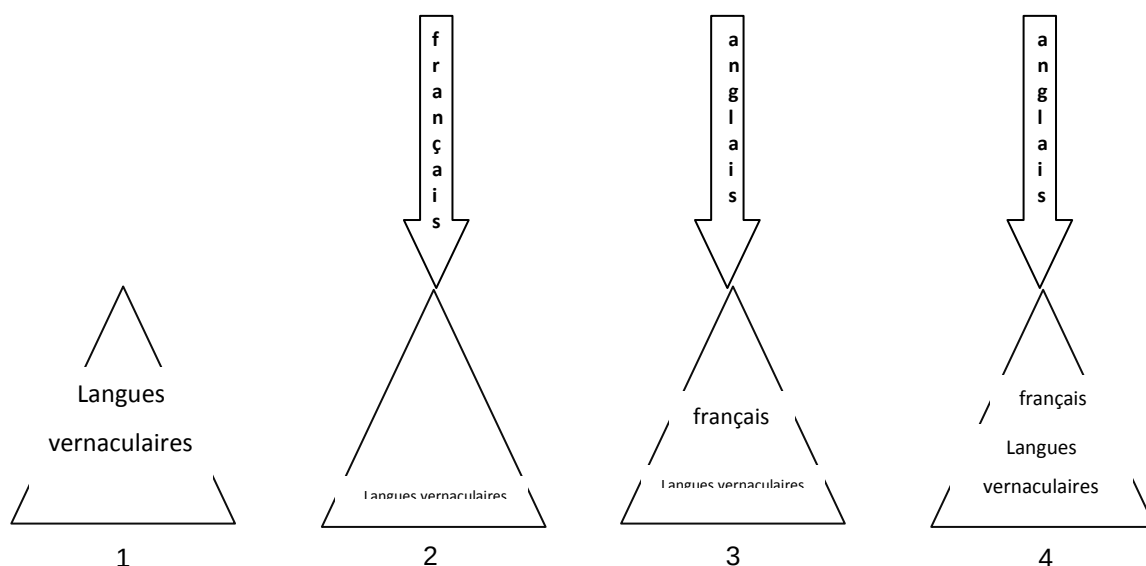
Sur le site de Goro, j'avais observé que les Océaniens avaient pris conscience de la co-existence de plusieurs plurilinguismes. Leur activité

²⁴²Sophie Croiset prépare une thèse intitulée : « *Écrivains chinois d'expression française : typologie d'un champ littéraire au cœur d'un dialogue interculturel* ».

²⁴³*Trans* est une revue de littérature générale et comparée.

professionnelle dans le cadre de ce grand chantier international leur avait donné l'occasion d'être les témoins du rapport de domination exercé par l'anglais sur le français. Ceci les avait amenés à relativiser le rapport de domination exercé par le français sur leurs langues d'appartenance. Ceci s'illustrerait ainsi²⁴⁴ :

Figure 16- La gravitation des langues en contexte pluridiglossique²⁴⁵



1 situation initiale

2 introduction du français par le biais de la colonisation, écrasement des vernaculaires

3 introduction de l'anglais dans le site de Vale

4 réappropriation symbolique des vernaculaires par les travailleurs océaniens.

Les rapports de force qui s'étaient établis entre les francophones et les anglophones participaient à la revalorisation de leurs langues d'appartenances. Le déséquilibre initial entre leurs langues et le français, devenait une richesse plurilingue du fait de l'introduction d'autres langues, qu'il s'agisse d'autres vernaculaires ou d'un autre véhiculaire, l'anglais.

²⁴⁴ Ce schéma est inspiré du modèle gravitationnel de Louis-Jean Calvet. La présentation de ce modèle figure en annexe H, volume 2, p.47-55.

²⁴⁵ Le terme de pluridiglossie est emprunté à Véronique Fillol.

.2 L'expérience du plurilinguisme, une symbolique d'appartenance

Le paradoxe de ce constat est que cette richesse plurilingue est plus symbolique que concrète. Comme en témoignent les entretiens réalisés auprès des agents océaniens, leur attachement à leur langue d'appartenance²⁴⁶ n'est pas relié à la connaissance²⁴⁷ qu'ils en ont. Dans la majorité des cas, ils affirment ne pas être bons locuteurs de ces langues. Nous retrouvons là, des situations assez typiques décrites par les sociolinguistes à propos de contextes diglossiques liés aux phénomènes de colonisation²⁴⁸ (Vernaudon, Fillool 2013, Salun 2013) d'urbanisation²⁴⁹ (Jourdan, 2007) ou de migration²⁵⁰ (Billiez, 2012).

.2.1 Les rhizomes des pratiques langagières

Lors des entretiens, les agent-visas ont été amenés à raconter leur histoire familiale en lien avec les langues. La cartographie des pratiques langagières réalisée en complément des propos recueillis, offre une représentation visuelle globale qui autorise les comparaisons. Chaque carte est différente mais basée selon les mêmes principes. La composante plurilinguisme/monolinguisme et son évolution au fil des générations et des mobilités géographiques y apparaît clairement, démontrant ainsi l'articulation entre la mobilité géographique, les transmissions et ruptures de pratiques langagières.

²⁴⁶ Comme le rappelle Jacqueline Billiez dans un article paru en 2012 qui retrace les évolutions des recherches sur le plurilinguisme, la notion de langue d'appartenance est forgée en 1994 par Louise Dabène pour rendre compte avec plus de finesse des contacts de langues au sein des familles. La notion de langue maternelle versus langue étrangère apparaît alors comme un raccourci trop binaire et simpliste qui ne permet pas de nommer le réel des situations observées sur le terrain, particulièrement dans le cas des descendants de migrants. Cette définition est reprise pour traiter de la relation entretenue par les agents visas avec les langues qui circulent dans leur généalogie familiale tel que cela est représenté sur les cartographies.

²⁴⁷ En référence aux propos de Pierre Bourdieu quand il traite du langage d'autorité en lien avec les connaissances maîtrisées par un enseignant: « *Une des propriétés d'un enseignement qui fonctionne trop bien —ou trop mal— c'est d'être sûr de lui, d'avoir cette espèce d'assurance (ce n'est pas un hasard si l'on parle d'«assurance» à propos du langage) qui résulte de la certitude d'être non seulement écouté, mais entendu, certitude qui est le propre de tout langage d'autorité ou autorisé.* »

²⁴⁸ L'école indigène pour reprendre le titre d'un ouvrage de Marie Salatin a joué un rôle important dans cette perte de la transmission des langues dans les familles en punissant toutes les occurrences du parler local au sein et même en dehors de la classe.

²⁴⁹ Christine Jourdan 2007, *Parlons Pijin Iles Salomon*

²⁵⁰ Rappelons la phrase devenue célèbre collectée en entretien par Jacqueline Billiez : « *L'arabe c'est ma langue mais je la parle pas* »

Tous (océaniens et non océaniens) ont des histoires familiales qui entrelacent les langues. Cependant, ces histoires ne sont ni de même nature ni à propos des mêmes langues. Le tableau ci-dessous reprend les éléments croisés entre langue et parenté sur trois générations, parents, grands-parents, enfant.

Figure 17 - Les langues d'appartenance des parents

	homogame (vernaculaire d'appartenance)	Exogame (vernaculaires d'appartenance)	homogame (véhiculaire d'appartenance)	exogame (véhiculaires d'appartenance)	exogame (vernaculaire /véhiculaire d'appartenance)
C					Indonésien Français
LI	Futunien				
L				Espagnol Français	
N		Aije, Nengoné			
LO	Wallis				
M	Drehu				
J					Tongien Anglais

Figure 18 - Les langues d'usage dans les relations familiales

	avec ses parents	dans la fratrie	avec ses grands- parents	des parents avec les grands- parents	avec son conjoint	avec son enfant
C	français	français, indonésien	français, indonésien	indonésien	français	
LI	français	français	futunien, français	futunien	français	français
L	français	français	français, espagnol	espagnol		
N	français	français	nengoné, aije, drehu			
LO	français	français	wallis, français	wallis	français	français
M	drehu	drehu	drehu	drehu		français
J	anglais, français	anglais, français, bischlamar	anglais bischlamar, tongien	tongien, anglais, bischlamar	français, bischlamar	

.2.2 Une symbolique d'appartenance

L'analyse de ces données m'a permis de matérialiser l'écart entre la valeur symbolique des langues d'appartenance, (vernaculaires ou véhiculaires) et les pratiques que ces individus ont de ces langues dans leurs relations familiales.

Le premier tableau permet de voir que seuls deux pères ont le français comme langue d'appartenance, ceux de C et L. Dans les deux cas, il s'agit de fils d'immigrés, arrivés en territoire francophone alors qu'ils étaient enfants, ils ont grandi dans un environnement plutôt citadin, ont été scolarisés en langue française et se sont ensuite intégrés dans le monde du travail de leur pays d'accueil. Ces pères ont perdu l'usage de la langue de leurs parents. En revanche, ce tableau corrobore l'importance des vernaculaires parmi les Océaniens.

Le deuxième tableau qui fait état des pratiques langagières au sein des familles montrent à l'inverse la prédominance du français dans les échanges entre les agent-visas et leurs parents, leurs frères et sœurs, leur conjoint et leur enfant quand ils en ont. Le français s'impose dans les échanges avec la génération des grands-parents mais il est souvent mêlé à des vernaculaires. Notons que tandis que les agents communiquent généralement en français avec leurs parents, ceux-ci communiquent en vernaculaires avec leurs propres parents. Le cas particulier de M qui communique en drehu²⁵¹ au sein de son réseau familial mais échange en français avec son fils tient à son histoire singulière. Il en sera question plus loin. Le cas de J est également particulier. Son père, originaire des Tonga, a rencontré sa mère, née à Port Vila, à l'université du Pacifique à Fidji. L'anglais est devenu leur langue familiale. Depuis l'installation de la famille en Nouvelle-Calédonie, le français est venu s'insérer, sans se substituer, aux pratiques langagières.

²⁵¹ Le drehu est une des 27 langues de la Nouvelle-Calédonie. C'est la langue de l'île de Lifou. Elle fait partie des langues d'enseignement et de culture. C'est une des premières langues à avoir été transcrite par les missionnaires pour une édition de la Bible en langue locale. C'est aussi une des langues les moins en danger d'après l'atlas des langues de l'Unesco. De fait, elle est encore pratiquée très couramment par les habitants de l'île et la diaspora installée dans le grand Nouméa.

.3 Langues et mobilités

D'une manière générale, les mobilités géographiques représentées sur les cartes par les changements de lieu de résidence, sont liées au travail. C'est le cas de C, LI, LO, L et J dont les grands-parents ou parents ont immigré pour améliorer leur quotidien vers des pays dont ils ont adopté la langue. J continue d'employer l'anglais, le véhiculaire commun de ses parents, dans son milieu familial tandis que LI, LO et C comprennent la langue de leurs aïeux mais ne la parlent pas. Tous trois déclarent échanger en français avec leurs parents qui, eux-mêmes, parlent dans la langue d'appartenance avec leurs propres parents, ceux de la génération qui s'est déplacée.

Ce type de rapport à la langue d'appartenance semblerait indiquer que la langue des origines sort des pratiques quotidiennes à la deuxième génération²⁵². Les parents arrivés soient jeunes adultes, soit jeunes parents à la recherche d'un travail dans une autre île ont continué d'utiliser leur langue dans leurs relations avec leurs enfants. En revanche la génération de ces enfants, scolarisée en français, n'utilise plus cette langue d'appartenance avec la génération qui suit.

Cette première affirmation demande toutefois à être modulée. La langue d'appartenance continue d'être utilisée dans des situations précises :

- problème de lexique : C indique que sa mère glisse du français au javanais quand elle ne trouve pas le mot en français
- registre de langue : C dit utiliser le javanais avec ses frères et sœurs soit pour plaisanter soit pour se disputer. J qui déclare parler anglais en famille, dit utiliser le bichlamar quand elle veut plaisanter avec sa sœur²⁵³. LO confie que ses parents lui parlent en wallis quand ils ont des messages importants à lui faire passer.
- hiérarchie des relations : la langue d'appartenance continue à être utilisée dans les échanges entre les parents dans certaines

²⁵³ Remarquons à ce propos que l'usage du vernaculaire par les enfants dans les domaines de la plaisanterie pourrait être une manière de rejouer la différence générationnelle parents/enfants par l'usage de codes linguistiques qui leur soient propres. Une manière de disposer de leur propre langue comme les parents entre eux.

situations données. LO déclare que ses parents parlent wallisien entre eux et français quand ils s'adressent aux enfants.

En outre, si la langue d'appartenance a eu tendance à désertir la cellule familiale restreinte à partir de la deuxième génération, elle continue d'être utilisée dans le cadre des relations familiales élargies :

- LA explique comment elle côtoyait l'espagnol en vacances dans la famille de ses parents et comment sa mère devait jouer les interprètes pour qu'elle puisse participer aux conversations (A3, l. 65-72) :

L Et en plus avec tout ce petit monde là, on partait en vacances en Espagne donc chez les oncles et tantes de ma mère et là ça parlait espagnol et là c'est ma mère quand nous on captait pas qui nous parlait évidemment français parce que moi je comprenais pas
AML Donc c'est ta mère qui faisait l'interprète ?
L Oui. Ma grand-mère aussi. Enfin mes grands-parents parlaient quand même français puisqu'ils ont travaillé en France
AML Humm, hum
L Mais quand ils se retrouvent ensemble ben ils ne parlent vraiment qu'en espagnol.

- LI raconte les séjours chez ses grands-parents (A2 l. 132-172) :

LI C'est plutôt nos grands parents qui nous parlaient en wallisien. Et ça, ils ne nous l'ont pas demandé. Ca c'est fait. Pour eux, c'était naturel de nous parler en langues.
AML Donc en fait, tes grands parents, s'adressant à toi s'adressait naturellement en langues et c'était naturellement à toi de faire l'effort de les comprendre
LI VOILA
AML Et alors du coup quand tu étais petite, tu trouvais que c'était bien ou c'était quelque chose qui était gênant.
LI Ben sur le coup.... Non, je ne trouvais pas que c'était gênant parce que souvent, ben on rigolait avec mes grands-cousins, cousines parce qu'en fait pendant les vacances on se retrouvait tous chez pépé et mémé comme les parents (...) donc en fait la maison de mes grands parents, on va dire que c'était le QG de ...de la famille. Donc, pour tous les repas de famille, les vacances, on se retrouvait tous là bas. Donc pour nous, on dirait que notre chez nous, c'est là bas chez nous (**Un chez nous transplanté en langues**) chez nos grands-parents et le fait qu'ils nous parlaient comme ça ben on se taquinait entre nous parce que souvent les plus petits ne comprenaient pas. Genre une fois, on était tous à table et le grand père il avait dit à ma petite sœur d'aller chercher le sel et elle, elle lui a apporté un couteau donc après on lui a dit non c'est pas ça c'est. Donc les plus grands enseignent quelque part aux petits. Non, il a dit il faut que tu prennes le sel c'est pas le couteau.
AML Donc en fait/
LI Mais pour nous c'était pas une gêne

- AML C'était un petit morceau de Futuna qui se retrouvait
LI (débit rapide) Voilà, hum hum. Je pense que pour nos grands-parents. Ben chez les personnes âgées, ben on va dire les ancêtres c'est important pour eux et ben que la nouvelle génération... ben parle cette langue et la comprenne. Que c'est un peu une honte qu'on t'sais quand tu sais, quand tu es d'origine futunienne et. Je pense que dans les autres ethnies aussi tu comprends pas la langue et tu la parles pas. Moi je serai gênée de pas pouvoir comprendre ma propre langue quoi... Encore d'en parler, en parler couramment. C'est clair qu'on peut pas mais de dire quelques phrases, de répondre quelques phrases en langue oui je peux.
- AML C'est marqué que c'est tout de même quelque chose auquel... qui t'appartient/
LI VOILA oui appartient

Il est remarquable que L dise ne pas « capter » l'espagnol qui de ce fait est traduit par les parents vers les enfants tandis que dans le cas de LI, tout semble être mis en place pour que les enfants « captent » en situation en mettant en œuvre des solidarités collectives. Dans le premier cas, la langue est perçue dans sa dimension purement fonctionnelle, un outil qui sert à communiquer. Dans le second, la langue devient une matière relationnelle qui lie un lexique (le sel et pas le couteau) et une syntaxe à des pratiques et des manières d'être ensemble. L'écart entre ces deux usages de la langue matérialise la dichotomie de rapports aux langues en lien avec l'expérience de la déterritorialisation.

.3.1 Le goût des voyages

L, qui partage avec le reste des membres de l'équipe l'expérience de la migration de travail des générations qui l'ont précédée, est la seule « métro »²⁵⁴ parmi les interviewés. Cette jeune femme citadine diplômée en traduction est assez représentative d'une génération de jeunes européens baroudeurs qui ne craignent pas de partir sac à dos à la recherche du lieu qui les accueillera, leur procurera un travail et la possibilité de voyager alentour. L a commencé par se déplacer en famille du fait de la carrière militaire de son père, puis seule, en séjours linguistiques, en tant que jeune fille au pair, dans le cadre d'Erasmus dans le cadre de ses études, puis à la Réunion, et en Nouvelle-Calédonie en tant que salariée. En parallèle, elle a visité de nombreux pays d'Asie dans le cadre de séjours touristiques. Au moment de l'entretien, elle dit ne pas savoir pour combien de temps elle est sur le territoire. Elle déclare pouvoir envisager de s'y installer sans toutefois imaginer devenir calédonienne un jour parce qu'elle n'y est pas née. Depuis, elle est repartie s'installer à la Réunion mais envisagerait de

²⁵⁴ L'expression est utilisée pour qualifier les français récemment installés en Nouvelle-Calédonie.

pouvoir revenir en Nouvelle-Calédonie en fonction des opportunités. En cela, L, nonobstant son statut de salarié en emploi local, rejoint la catégorie des « expats ». Ses multiples expériences de mobilités n'ont pas modifié sa perception des pratiques linguistiques. Elle reconnaît que ces diverses expériences l'ont amené à rebattre les cartes de ses compétences linguistiques en favorisant l'anglais, plus utilisé tant en milieu professionnel que dans le cadre de ses déplacements touristiques, que l'allemand auquel elle dit être fondamentalement plus attachée. Sa relation à l'espagnol, la langue de sa famille est plus ambivalent. Elle fait partie de son histoire mais elle ne s'en reconnaît pas. Dans ses propos, son usage est associé à la période des vacances qui, tant du point de vue spatial que du point de vue temporel, renvoie à un ailleurs qui associe le plaisir des vacances à la mémoire de la migration de travail et à la frustration de ne pouvoir communiquer avec la famille. Cependant, son parcours est un exemple manifeste de la mise en œuvre de la politique linguistique développée par la communauté européenne au travers du CECRL. Cet ensemble privilégie la déterritorialisation au sens géographique du mot et y associe différentes formes de mobilités : de travail, de loisirs, de découverte toutes liées à la satisfaction individuelle.

.3.2 Le nomadisme, une vision du monde

Les océaniens membres de l'équipe du CCV sont sédentaires, nés en Nouvelle-Calédonie (à l'exception de J qui y est arrivée encore bébé), ils n'en sont jamais vraiment partis. Certains ont un peu voyagé, pour les études avec l'aide d'une bourse, c'est le cas de N et M ou pour se ressourcer, comme le raconte C (A1, l.151-155) à propos de ses séjours à Bali dans la famille de son père et de sa mère. Les autres n'ont pas eu l'occasion d'expérimenter un mode de vie qui associe mobilité professionnelle et mobilité de loisirs comme c'est le cas de L. En revanche, leurs histoires familiales sont représentatives de la déterritorialisation telle que la présente Gilles Deleuze et du nomadisme tel que le définit Edouard Glissant (p.52) : « *une forme non intolérante de la sédentarité impossible.* » Les cartographies de leurs rhizomes des pratiques langagières témoignent de ces mobilités symboliques et d'une vision du monde qui entretient le lien au travers de réseaux relationnels articulés à leurs langues d'appartenance que par ailleurs ils déclarent ne pas parfaitement maîtriser.

.4 L'ancrage identitaire dans les langues d'appartenance

Le rapport aux langues d'appartenances des agents s'exprime de manière très différente selon, leur maîtrise linguistique et la nature du lien entretenu avec celles et ceux qui les pratiquent. Nous distingueront

- ceux qui citent une langue familiale, l'espagnol dans le cas de L, le wallis dans le cas de LO, le futunien pour LI, le javanais dans le cas de C et qui expriment le regret de ne pas la maîtriser :

- (A3, l.31,32) : AML et ta mère quand elle te parlait à toi ?
 L Malheureusement, elle ne me parlait qu'en français
- (A2, l.182-183) : LI Mum.... Ben c'est clair que ça va se perdre. Parce que de plus pouvoir la pratiquer (elle mâche) ça va se perdre et puis nous entre parents et enfants, on parle couramment le français *donc ça aussi c'est....*
- (A5, l. 79-84) : LO Euh, euh, mes parents, ils me parlaient souvent le français quand le français, français. Ben résultat, ben on est où je suis arrivée ben je suis dans ma belle famille, j'arrive même pas à parler du pur wallis quoi .
 AML Et ça te manque
 LO Oui, ça me manque

Ces jeunes adultes, représentante de la génération des enfants, a conscience du manque que cela représente dans leur histoire personnelle et des gênes que cela entraîne. Au-delà de ces aspects anecdotiques, LO et LI expriment un sentiment de perte qui, de manière implicite, associe la langue à des valeurs. Ceci est corroboré par le fait que dans certaines occasions les parents continuent de s'adresser à eux en langue LO (A5, l.32) : « *Pour qu'on sente bien au fond de nous même que c'est vraiment avec le cœur* »

- ceux qui maîtrisent et continuent d'utiliser la langue familiale, l'anglais dans le cas de J et le drehu pour M avec toutefois une variante :
 - J continue d'être en relation très étroite avec ses parents. Au moment de l'entretien, elle n'était pas encore mariée, mais fiancée et continuait à vivre chez eux. Depuis, son mariage, elle habite à côté de chez eux,

- M originaire de Lifou où elle a passé toute son enfance se déplaçant de tribu en tribu en fonction des affectations de son père pasteur et instituteur est la seule personne de l'équipe qui continue d'utiliser une langue vernaculaire, le drehu, de manière très régulière. Au moment de l'entretien elle vivait seule avec son jeune fils à Nouméa.

En revanche, J affirme que l'anglais, le véhiculaire commun des parents qui se sont rencontrés à l'université du Pacifique est la langue familiale. Dans la réalité, il semblerait, au vu des échanges téléphoniques qu'il lui arrive de tenir avec l'un ou l'autre de ses parents depuis le bureau, que le français y soit également largement utilisé.

M n'utilise pas le drehu dans les échanges avec son fils qui, né de père étranger hors mariage, n'a pas sa place dans le clan : (MI, l.257-264) :

- MI Avec mon fils, je parle en français. Par contre, mon fils ne connaît pas le lifou. Il a appris comme ça sur le tas mais...
- AML T'as pas envie qu'il l'apprenne
- MI (2s). Ben lui heu. Je me suis heu, comment on va dire (4s). J'ai négligé de lui apprendre le lifou à partir du moment où, je me suis dit bon, ben si ma famille me dit que mon fils n'aura pas de terre, mon fils n'hériterait pas même de la terre de ses oncles. Ben, TANT PIS il apprendra pas le lifou (**le lien entre la famille, la terre, la langue**). Voilà
- AML Donc en fait, est-ce que, est-ce que tu irais jusqu'à dire que tu lies le Lifou avec la terre ?
- M (3s) Oui, moi je dirais ça. (4s)
- AML Donc pas de terre pas de lifou
- M (rises)

Sa révolte s'exprime au travers de son refus de lui transmettre la langue. Cette affirmation presque vengeresse de M fait état d'un lien formel très fort entre la coutume, l'identité, la terre et la langue d'appartenance. C'est d'ailleurs ce qu'elle a exprimé plus tôt dans l'entretien en racontant sa perception de la distinction : (A6, l. 98-103) :

- M Oui, parce que le drehu, pour moi c'était notre langue à nous, pour nous différencier des autres.
- AML Quels autres ?
- M Ben avant moi je croyais, y'avait des autres, des professeurs qui arrivaient de France. Il n'y avait pas encore les professeurs locaux. J'en ai vu après hein. Mais avant j'en ai vu on va dire qui arrivent des pays lointains (voix intense et mystérieuse) pour nous enseigner le savoir, tu vois ?

Cet attachement n'est pas que distinctif, il est aussi symbolique. C'est ce qu'elle exprime parlant de la conscience qu'elle avait que son père voulait préserver les valeurs culturelles associées à sa langue (A6, L65-78) :

- AML Et alors tu es fière de cet attachement que ton père a cultivé chez vous
M Oui, oui je suis bien contente. C'est vrai qu'avec tout ce qu'il nous a appris. Il ya quand même des mots que que, que j'ai du mal à comprendre, tu vois .
AML Tu veux dire au niveau du sens ou de/
M du sens
AML Du sens profond ?
M OUI (très affirmatif) Parce que tu sais le Lifou maintenant, c'est un peu, je veux dire comme le français caldoche. Tu vois, il ya le VRAI lifou et puis il y a le lifou... (elle fait un geste de la main)

Le cas de N, dont les parents, tout comme ceux de J n'ont pas la même langue d'appartenance est encore différent. Son père est de Houailou tandis que sa mère est de Maré (A4, l. 24-40). Il n'est pas impossible que le choix des parents de communiquer en français dans la sphère familiale s'en soit trouvé conforté. En outre, N se dit très attaché aux langues d'appartenance des personnes dont il se sent proche. Il s'étend longuement sur le rapport intime et complexe qu'il entretient avec leurs vernaculaires (A4, l. 170-226). Cet ancrage linguistique qui semble être constitutif de sa personnalité est lié à un espace, en l'occurrence celui des îles Loyauté.

.4.1 Les langues pour entretenir le lien

Ce lien intergénérationnel est une constante qui se retrouve dans les entretiens de tous les agents océaniens. LI qui garde la mémoire de ses vacances chez ses grands parents incite son père à parler le futunien avec son fils, perpétuant ainsi la transmission de la langue familiale (A2, l. 637-646) :

- AML D'accord. Et toi tu as fait la demande à ton père de lui parler
LI Ben je lui avais dit en le taquinant un soir Eh ben pourquoi tu lui parles pas en futunien il dit OH, il est trop petit encore pour que, j'dis non n'empêche qu'étant bébé ils retiennent mieux que..
AML Et pour toi ce serait important que ton fils ait cet attachement à ces langues là
LI Ouais j'aimerais bien . OUI, au moins quand il pourra ben voilà, quand il sera un peu plus grand, au moins qu'il puisse comprendre, t'sais quand les vieux ils parlent. Parce que voilà, ben comme je t'ai dit au début. Pour moi, c'est une HONTE de pas comprendre, on va dire sa langue maternelle. Pour moi, c'est une honte (à petite voix)

C'est encore ce que dit C, dont les arrière-grands-parents sont arrivés pour travailler en Nouvelle-Calédonie, quand elle parle de l'indonésien (A1, l. 521-524) :

- C Ben l'indonésien, ...c'est la langue maternelle, c'est ça ?
AML Mum, mum
C Ouais, c'est ça. Donc, c'est quelque chose qui faut surtout pas oublier et essayer de transmettre aux générations futures.

La conscience aigüe de la valeur symbolique du rattachement à une langue d'appartenance fait partie intégrante de l'identité des passeurs de langues. Ces jeunes adultes qui constituent la génération coupée des racines culturelles puisqu'ils sont nés ou arrivés très jeunes en Nouvelle-Calédonie et qu'ils ont tous été scolarisés dès la maternelle dans un système scolaire français, cherchent à connecter un nouveau rhizome identitaire qui les rattache à ce pays des origines dont LI dit, en parlant de Futuna, qu'elle en entend beaucoup parler dans les conversations mais qu'elle aimerait bien aller voir par elle-même (A2, l.768) :
« *Ben moi je me suis dit, faudrait p't être, je voudrais bien y aller.* »

Ce rhizome passe par le souci de la transmission de la langue. Il est associé au respect des vieux. Les anciens sont les référents culturels et linguistiques. Ils sont ceux qui ont fait le chemin depuis la terre des origines. LI, dit (A2, 160-168) :

- LI (débit rapide) Voilà, hum hum. Je pense que pour nos grands-parents. Ben chez les personnes âgées, ben on va dire les ancêtres c'est important pour eux et ben que la nouvelle génération... ben parle cette langue et la comprenne. Que c'est un peu une honte qu'on t'sais quand tu sais, quand tu es d'origine futunienne et. Je pense que dans les autres ethnies aussi tu comprends pas la langue et tu la parles pas. Moi je serai gênée de pas pouvoir comprendre ma propre langue quoi... Encore d'en parler, en parler couramment. C'est clair qu'on peut pas mais de dire quelques phrases, de répondre quelques phrases en langues oui je peux.

Cette vision qui associe l'appartenance à la Terre aux ancêtres et à leur langue est perçue comme un héritage immatériel qu'il faut continuer de faire vivre.

.4.2 Langue d'appartenance et maîtrise linguistique

La différence de perception de la relation aux langues des parents entre les 5 agents océaniens et L est révélatrice d'une différence de vision du

plurilinguisme. L associe l'espagnol à un capital matériel dont elle a été privée puisque sa mère ne le lui a pas transmis : (L, l.34-40) :

AML Pourquoi tu dis malheureusement ?

L Parce que je lui en VEUX (rire) parce que ben ç'aurait pu être un super bagage, j'aurais pu être bilingue comme ça se fait de nos jours, sauf qu'à l'époque, tu sais l'Europe c'était pas.. en vogue on va dire et on incitait pas les gens à parler deux langues et je pense pour EUX leur intégration ça a été difficile aussi donc les incitait pas tu sais à transmettre leur bagage linguistique. Enfin, moi c'est comme ça que je le vois parce que j'ai jamais posé la question à ma mère du pourquoi. Parce que mes parents tous les deux parlaient espagnol en plus.

Ses propos donnent un poids économique à la langue qui devient un objet valorisable plutôt qu'un acte de langage qui permet d'échanger avec l'Autre. Cette centration sur la langue en tant qu'objet s'inscrit dans un rapport à la connaissance, aux savoirs qui y sont associés et au pouvoir économique et social qui s'y rattache. Cette vision est conforme aux valeurs transmises par le système scolaire et l'enseignement des langues.

Le rapport à une certaine forme d'académisme est d'ailleurs très présent dans les propos de L à propos de qui il a été dit plus haut que son approche des langues était marquée par un rapport à la connaissance. Elle associe les langues aux apprentissages scolaires associés au plaisir d'apprendre (L, l.165- 189):

L Ouais presque parce qu'en plus en parallèle, j'ai appris une quatrième langue, j'ai fait du russe aussi.

AML AH !?

L Pendant quatre ans. Et là, c'est la curiosité, le plaisir de découvrir autre chose. C'était ...

AML et alors ?

L Ah, je me suis régalée parce que finalement le russe c'est comme l'allemand donc comme en allemand j'avais quand même des facilités, ben j'ai pas trouvé le russe si difficile que ça parce que le russe tu sais c'est pareil ; la grammaire elle est construite de déclinaisons. Et puis finalement le russe, une fois que tu as appris le vocabulaire c'est pas sorcier. Euh, pardon, pas le vocabulaire, l'alphabet. Mais je ne sais pas le parler le russe c'est vraiment, je sais le déchiffrer on va dire tu sais quand on voit dans des films, je reconnais des mots.

Cette appétence pour la matière de la langue rejoint son choix de cursus d'étude et plus globalement son attachement aux apprentissages scolaires.

4.2.1 Ecole et apprentissages

Le rapport des passeurs de langues à l'école et plus globalement à l'académisme est très ambivalent. Les entretiens des agent-visas confirment

l'analyse de V. Fillol sur les représentations du « *français langue de la réussite scolaire, de la transmission des savoirs scientifique, mais aussi une langue difficile voir inaccessible* ». M racontant sa scolarité à Lifou illustre bien le rapport de concurrence entre le français et les langues locales et le poids de l'idéologie monolingue (A6, l.83-93 et l. 101-105) :

- M Pour moi le français, ben j'ai su que c'est un peu comme un pont qui nous permet d'arriver à l'autre rive, tu vois. Euh, il y a le savoir de l'autre côté, il faut cette langue pour pouvoir tu vois. Au début, je pensais qu'il n'y avait que le français parce que sur une île, à Lifou (elle rit) Après..
- AML Ah alors tu pensais qu'il y avait le drehu qui était la langue de l'île
- M Oui
- AML et le français qui était la langue de l'extérieur
- M Voilà mais après, après....
- AML Et alors quand tu dis le pont pour l'autre rive, c'est quoi l'autre rive
- M Ben pour moi, le pont vers le savoir, tu vois, les connaissances, l'expérience
- AML D'accord (...)

Pour ces jeunes océaniens, la scolarité et l'apprentissage du français sont des réussites personnelles comme le dit J (A7, l.217-218) : « *Ben le français si tu veux ben le français. Pour moi le français c'est une réussite. C'est ma réussite ! Le français.* ». Cette appréciation ne l'empêche pas par ailleurs de se sentir plus anglophone que francophone (A7, l. 354-366) :

- J Oui, je sais j'ai mon bac tout, j'ai réussi mais voilà, j'ai pas ce sentiment encore, j'ai pas ce sentiment d'appartenance à la langue française, je sais pas (3s) Je crois c'est peut-être parce que l'anglais est relié à ma culture parce que à Tonga comme on parle anglais et tout je sais pas je sens un sentiment d'appartenance. Tu vois c'est. C'est pas que je veuille exclure le français. C'est, c'est bien c'est tant mieux pour moi et ça m'a beaucoup aidé dans la vie. Je veux dire s'il fallait que je choisisse, je repartirai chez les anglophones.
- AML (2s) et alors tu penses que tu parles mieux anglais ou mieux français ?
- J (3s) Je pense c'est mieux français (elle rit). Je sais pas c'est. Je pense que c'est avec le temps, je peux pas dire si je parle mieux l'un ou l'autre. Tu vois
- AML Toi comme ça, tu te sens, naturellement aussi bien dans l'un que dans l'autre
- J Voilà . Je suis au milieu quoi, En ce moment je suis entre les deux quoi .
- AML Et alors, c'est facile ou c'est difficile comme situation ?
- J Oh, c'est facile. Je me plains pas.

La manière que J a de décrire sa situation « au milieu » est significative. Sa maîtrise linguistique du français qu'elle évalue supérieure à celle de l'anglais ne s'oppose pas au sentiment d'appartenance qu'elle a vis-à-vis de l'anglais, langue qui la relie au réseau anglophone du Pacifique contrairement à L qui ne se sent pas attachée à l'Espagne et ne se reconnaît pas dans la langue espagnole. Loin d'être un handicap, J vit avec facilité cette forme de double appartenance.

Cette dissociation entre la connaissance d'une langue et le sentiment d'appartenance problématise les méthodologies d'apprentissage des langues en particulier les programmes d'enseignement des langues vernaculaires ²⁵⁵.

Plus généralement dans les propos des passeurs de langues, l'école au sens de l'institution apparaît clairement comme ce plafond de verre²⁵⁶ qui ne leur permettra jamais d'atteindre leurs ambitions. J a abandonné ses études en deuxième année à l'université. N a conclu un BTS en Nouvelle-Calédonie après avoir tenté des études universitaires en métropole (A4, l. 16-456). LI n'a pas présenté le BTS tourisme qu'elle avait préparé. LO n'a pas tenté d'aller au-delà du bac. M dit qu'elle n'a jamais aimé l'école dont elle est sortie avec soulagement.

De plus, la relation entre apprentissage des langues et scolarisation tendrait à leur faire considérer les langues comme des éléments d'un cursus scolaire. L'espagnol est assez révélateur de cet état de fait. Il le présente comme une matière scolaire au même titre que l'histoire et la géographie. Son apprentissage n'est donc pas perçu comme un outil de communication. Il s'agirait plus d'un enrichissement personnel. C'est ce que dit C qui précise tout de même qu'apprendre une langue sans l'utiliser, ça n'a pas d'intérêt (A1, l. 538-551).

4.2.2. De l'anglais scolaire à l'anglais professionnel

Tous les interviewés ont étudié l'anglais à l'école. Leur manière de l'aborder en contexte professionnel semble toutefois plus marquée par les usages domestiques qu'ils ont des langues que par les approches académiques du système scolaire. Les mécanismes de transposition qui associent le pragmatisme des situations à l'implicite de la relation y sont associés. J qui est fière de son français acquis grâce à l'école se sent néanmoins redevable envers ses parents qui lui ont transmis l'anglais et un peu de leurs vernaculaires. Sa connaissance du français devient un contre don au don de ses parents. Cela se manifeste par son

²⁵⁵ En Nouvelle-Calédonie, seuls le drehu, le nengone et le aijie sont enseignés dans les établissements scolaires. En outre, les résultats des dernières études sur l'enseignement plurilingue à l'école mettent en doute les méthodologies d'enseignement employées. L'approche scolaire normative ne serait pas bénéfique à la revitalisation des langues en danger. (Vernaudo, 2013)

²⁵⁶ L'expression utilisée en économie pour désigner l'impossibilité sociale de certaines catégories de personnes à s'élever dans la hiérarchie professionnelle est appliquée par extension de sa signification à l'institution scolaire. Elle remet en question la notion d'ascenseur social généralement attaché à l'école républicaine.

souci d'apparaître comme le référent familial pour toutes les formalités administratives et les relations avec l'école qui l'amènent à poser des jours de congés pour servir de passeur entre l'institution et son réseau familial (A7, l.230-236). Une part conséquente de son agir en langue - œuvre de parole, est fondée sur ces principes d'échanges qui mêlent les langues en fonction des situations (A7, l. 67-68) : « *Si tu veux ils nous parlent en anglais et nous on leur répond en français aussi, ou sinon en bischamar, ça dépend de notre humeur.* » Elle utilise sa perception intuitive de l'enchevêtrement entre les différents usages linguistiques pour atteindre ses objectifs qu'ils soient fonctionnels ou relationnels. La présentation de sa généalogie linguistique figurant dans la carte de ses pratiques langagières (voir annexe 7, volume 2, p.163) rend visible l'enchâssement des langues, des liens familiaux et des mobilités géographiques.

L'ensemble de ces exemples montre la complexité du plurilinguisme des agent-visas océaniens et leur capacité à accorder les usages qu'ils en font à la situation de communication. Dans cette perspective, les langues ne sont pas perçues comme des objets linguistiques rattachés à une norme académique, une structure, une phonétique ou une orthographe, elles se présentent davantage comme une matière souple pouvant se prêter à des usages variés. Cette vision multidimensionnelle et dynamique concourt à initier la synergie de contacts représentée dans la carte du passeur de langues.

.4.3 Une transmission transgénérationnelle

Les pratiques langagières décrites lors des entretiens révèlent des réseaux familiaux complexes ce que confirment les cartographies (voir les entretiens, annexes, volume 2 p.99, 114, 129, 140, 150, 163).

LI, LO, M, N et C, témoignent des manières peu conventionnelles de faire lien avec leurs langues d'appartenance compte-tenu du fait qu'ils ne les parlent ni à la maison ni à l'école. LI dit que c'était naturel pour ses grands-parents qu'elle les comprenne. LO dit qu'elle comprend avec le cœur. N fait référence aux conversations qu'il tient en langues avec ses proches. Ces pratiques, éloignées des

formes d'apprentissage développées dans le cadre scolaire valorisent la relation et le rattachement à des valeurs²⁵⁷ communes.

Le lien implicite entre une langue, des pratiques, une appartenance, s'exprime dans la manière très particulière que les Océaniens ont de se situer au sein d'une généalogie. Il est courant qu'au détour d'une conversation parfois anodine sur les occupations du week-end, l'auditeur ayant agi par pure politesse se retrouve mêlé à des relations familiales complexes dans lesquelles il est vite égaré comme s'il était soudain lâché dans un labyrinthe sans fil d'Ariane. A l'inverse, l'émetteur, en parfaite maîtrise de ces réseaux, donne l'impression de progresser avec aisance le long de chemins dessinés sur la carte des généalogies. Deux exemples illustrent ce point:

4.3.1. L'épouse du fils de l'oncle

Lors d'une discussion à propos de son prochain déménagement vers Koné suite à un changement organisationnel du service, M raconte comment, à partir de son nom de famille, elle a pu établir son degré exact de parenté avec une des personnes avec qui elle va être amenée à travailler sur une base régulière : « *C'est l'épouse du fils de l'oncle de ma mère qui est originaire de Lifou mais qui s'est marié avec une femme de Baco* ». Elle le sait alors qu'elle n'a jamais entretenu de relations directes avec cette branche de la famille et que pour cette même raison, elle n'est pas très à l'aise avec la suggestion de ses tantines d'aller les voir pour leur demander du soutien dans ses démarches d'installation.

4.3.2 Le petit frère de la cousine de ma mère

Dans l'entretien avec LO (A6), alors que la question initiale portait sur une précision à propos de la cartographie de son rhizome des pratiques langagières, la conversation part bien au-delà de l'ancrage de Wallis pour aboutir aux Etats-Unis en passant par la France métropolitaine (A6, l.181-212). Le réseau téléphonique devient le vecteur qui permet d'entretenir ce lien

²⁵⁷ Il est remarquable que dans les deux projets, celui de Goro dans le Sud et celui de KNS dans le Nord, la première demande d'action des communautés locales adressées à l'industriel concernent la préservation et à la redynamisation des langues locales.

suffisamment emmêlé pour que je demande des précisions : « *C'est-à-dire le petit frère à ta mère, lui il est en France.* » ce qui ne m'évite pas de me perdre à la phrase suivante : « *Mais elle allait voir un petit frère à elle qui est aux Etats-Unis, c'est ça ?* », « *Non qui est en France mais aux Etats-Unis c'est pour voir leurs cousins germains, cousines germaines qui sont là-bas.* ». En définitive ma question, d'apparence simple, qui portait sur l'ancrage, aboutit à la mobilité et la fluidité d'un lien qui va bien au-delà du réseau des relations directes. LO dit au cours de l'entretien qu'elle n'a jamais voyagé et qu'elle est attachée au caillou : (A6, l. 227) : « *On cherche pas à aller plus loin. On est bien dans notre petit caillou.* ». Cela ne l'empêche pas d'avoir une représentation mentale élaborée du réseau qui relie les Samoa aux Etats-Unis en passant par Wallis, la Nouvelle-Calédonie et la métropole ; tout cela grâce aux liens familiaux entre la cousine germaine de sa mère et des cousins germains de cette femme.

4.3.3. Des prénoms pour le lien

Cette généalogie du lien s'exprime, sous une autre forme, dans la manière dont N raconte l'origine de ses six prénoms (A4, l. 115-150):

- AML Et alors tout à l'heure quand tu me parlais de tes prénoms là . Alors redis moi tous tes prénoms. Alors : « N » c'est à cause d'une BD
- N A cause de comment, les power rangers. Y'en a un dedans qui s'appelle Nicolas je crois et c'est ma sœur qui m'a donné le prénom.
- AML Alors c'est ta sœur qui a choisi le prénom quand tu es né. C'est écrit sur ton acte de naissance quand même ce prénom là.
- N Oui, oui
- AML Après Warren, ça tu sais pas
- N Je sais plus qui c'est. Non Warren c'était mes parents qui avaient choisi ça. Ils voulaient en fait m'appeler Warren et ma grande sœur elle voulait pas elle disait que Warren y'en avaient trop.
- AML Mais ta sœur qui est juste avant toi
- N Non celle qui est juste avant encore
- AML Donc Warren ça c'était tes parents. Après
- N Daniel, c'est mes parents aussi qui me l'ont donné. C'était en rapport à un tonton
- AML Que tu connais ?
- N Non
- AML D'accord. Donc ça c'est un oncle mais tu n'as pas de lien particulier avec lui.
- N Euh non, non parce que je le connais pas.
- AML Donc tu connais pas toute la famille de ton père ?
- N Non, à part les sœurs. Mon père il a pas de frère.
- AML Ah mais alors, c'est un oncle de ton/
- N C'est un cousin
- AML Et après Daniel ?
- N Parenon . c'est le père de mon père
- AML Donc c'est ton grand-père paternel

- N Et ensuite j'ai Yévéné
AML Et alors pourquoi t'as Yévéné ?
N C'est en rapport. C'est ma grand-mère qui a voulu me donner ça. La mère de ma mère. Parce que elle, elle a un lien familial avec yévéné Yévéné. C'est son cousin germain. Après c'est en rapport à leurs parents avant. Après il faut rechercher encore.
AML Alors ça fait, un deux trois/
N il en manque un. C'est Younémite. C'est le frère de ma mère. Son petit frère.
AML Donc c'est ton oncle utérin²⁵⁸ en fait
N Voilà.

Tandis que certains prénoms sont choisis par rapport au réseau des généalogies, oncle, grand-père, cousin, d'autres sont résolument référencés aux modes d'expression occidentaux.

D'une manière plus générale, cette pluralité de l'identité nominale se rencontre fréquemment chez les passeurs de langues qui font usage de l'un ou l'autre de leurs prénoms (l'occidental versus l'océanien) en fonction des situations. J'interpelle LO par son prénom coutumier mais dès qu'elle s'adresse à moi pour parler d'elle, elle utilise son prénom occidental. Ceci se fait de manière très directe et naturelle. Le passage est très fluide entre ces deux mondes étanches. Cette ambivalence est intégrée dès le plus jeune âge. M y fait référence (A6, l. 36-56) :

- M Mon père il nous a donné des prénoms kanak donc il hors de question qu'on m'appelle « M ». Chez nous on s'appelle par nos prénoms mélanésiens sauf à l'école bien sûr!
AML Donc tu as M qui est ton prénom français, un prénom qui t'a été donné à ta naissance ou c'est un prénom que tu as choisi toi après
M Non, c'est à la naissance mais chez nous on s'appelle par nos prénoms (2s)
AML Et alors c'est quoi ton prénom kanak
M Loliapa, ça veut dire terre fertile (...)
AML Et alors tu as utilisé ton prénom français à partir du moment où tu es allée à l'école ?
M Oui, à l'école.... M'enfin jusqu'à maintenant on doit t'appeler en français. C'est seulement dans les grandes classes qu'on nous demande : « comment tu veux qu'on t'appelle ? »
AML Mais est-ce que tu te souviens si cela été une espèce de nouveauté, de rupture d'être allée à l'école et de tout à coup être appelée différemment ou bien est-ce que ça c'est passé naturellement.
M Non ça c'est passé naturellement (très affirmative).

²⁵⁸ Dans la culture kanak, l'importance de la place de l'oncle utérin est liée au fait qu'il est celui qui transmet le sang de la mère.

.4.4 La reformulation de la coutume

Par ailleurs, les passeurs de langues expriment à mots plus ou moins couverts, les manières personnelles qu'ils ont de cultiver leur lien coutumier, tout en le reformulant.

4.4.1. Un lien contraignant

Ces liens forts qui sont constitutifs de leur identité peuvent aussi être perçus comme contraignants. LO raconte comment elle est convoquée par ses parents (A5, l.272-288) :

- AML Dans ta famille un peu élargie, tu parles de tes cousins, des cousins de ta mère, tout ça. Y'a souvent, souvent de la famille de Wallis qui vient ?
- LO Oui souvent, de temps en temps et pis euh comment dire quand on les reçoit on parle par gestes²⁵⁹, comment dire quand ils arrivent, les parents, ils nous convoquent après nous ben faut qu'on aille voir ces personnes là pour leur rendre visite.
- AML Comment tu veux dire, ils vous convoquent. Tu veux dire que tu te sens obligée d'y aller.
- LO (1s) pas obligée c'est si on veut venir, si on peut venir mais sinon, ils nous obligent pas. Ils disent et ben voilà c'est juste pour t'informer, y'a tonton, y'a tantine, y'a cousin cousine
- AML Et alors quand y'a ça qui se passe, en général tu y vas ou tu trouves des excuses
- LO Euh, des fois j'y vais ou des fois j'y vais pas quoi. Moi j'y vais quand c'est des personnes vraiment proches après quand c'est des personnes un peu plus loin moi j'y vais pas.
- AML Quand tu dis des personnes proches, tu dis des personnes dont TU te sens proche ou des personnes proches dans la famille.
- LO Proches dans la famille.
- AML Donc des cousins germains par exemple.
- LO Voilà. Là j'y vais tout ça mais après si c'est des personnes qui sont pas tellement proches, je vois pas. C'est pas que je vois pas l'intérêt, je me déplace pas pi voilà.

La délicatesse avec laquelle LO fait référence à ces invitations à assister aux gestes d'accueil témoigne bien d'une forme de participation coutumière qui, sans être imposée, est attendue. Le choix de LO de n'y participer que dans une certaine mesure en fonction du degré du lien familial fait état de cette double composante. D'une part, ne pas se détourner de ses ancrages culturels, d'autre part ne pas en devenir tributaire.

²⁵⁹ Il s'agit de gestes coutumiers. A ne pas confondre avec une gestuelle de la communication.

4.4.2. Le mariage de LI (A2, l.291-494)

Une large part de l'entretien avec LI est consacrée au récit des préparatifs de son mariage qu'elle a tenu à organiser avec son futur époux sans l'appui de leurs parents. Cependant, il était tout aussi important pour elle que l'ensemble de ses réseaux familiaux y soient présents. Le choix de ce jeune couple de ne pas se plier au rituel des chemins coutumiers du mariage témoigne de leur volonté de pouvoir exister en tant qu'individus tout en restant attachés au collectif. Ses propos le confirment. Elle a fait ce choix pour dénoncer la monétarisation de la coutume tout en affirmant un attachement à sa valeur symbolique. En outre, et quoiqu'elle s'en défende, LI perpétue la valeur de prestige associée au geste coutumier. Elle refuse de se marier en tenue traditionnelle pour marquer son choix personnel mais sa robe de mariée et la manière qu'elle a de s'afficher dans cette tenue onéreuse contredisent le jugement critique qu'elle fait de la manière dont les invités se ruinent uniquement pour paraître (A2, L. 479-488) :

- LI J'ai gardé ma robe blanche jusqu'à la fin (elle rit) c'est ça que je voulais. Parce que dans les mariages walisien en fait, tu as ta robe blanche pour la mairie et l'église et normalement au repas, tu es habillée en tenue traditionnelle, jusqu'à la fin.
- AML Et toi, tu voulais pas ça non plus ?
- LI Ah non ! (moue), ça, j'ai payé ma robe, elle a coûté plus cher que la tenue traditionnelle (petit rire) ... Non mais euh, j'aime bien elles sont jolies les tenues traditionnelles mais moi je sais, j'avais déjà dit pour mon mariage, je voulais avoir ma robe blanche jusqu'à la fin.

4.4.3. Le mariage de J

Dans les mois qui suivirent le mariage de LI, J s'est mariée à son tour. Les festivités ont pris une forme toute autre témoignant d'une autre recomposition de la coutume.

Dans les cas de LI et J, le mariage, acte social (mariage civil) et culturel (mariage coutumier) devient une occasion d'affirmer des choix individuels et d'exprimer l'ambivalence qui associe la transgression des codes sociaux communautaires à l'attachement à leur valeur symbolique. Cette ambivalence confirme leur identité passeur de langues.

Figure 19- Les deux cérémonies du mariage de J



Mariage civil à la mairie du Mont Doré



Mariage religieux lors de la soirée festive

.4.5 Pratiques langagières et stratégies

La capacité de passer d'une langue à l'autre en fonction des situations et des interlocuteurs est partagée par tous les passeurs de langues. Tous disent comprendre, à des degrés divers, les vernaculaires qui font rhizome avec leurs identités. LI dit (A2, l.91) : « *Moi, je comprends mais pour en parler NON. Le parler comme ça couramment non. Je comprends la langue.* ». Plus loin elle précise (A2, l163-165) : « *Moi je serais gênée de pas pouvoir comprendre ma propre langue quoi...* ». Ces propos qui témoignent d'une capacité à distinguer la compréhension de l'expression sont également révélateurs des mécanismes mis en œuvre pour maintenir un échange communicationnel au-delà des décalages linguistiques ce que confirme l'épisode suivant (A2, l. 652-690) :

- AML Donc toi les mots que tu connais en futunien , on va dire euh/
 LI Ben ça serait genre ben « Bonjour comment vas-tu ? t'as mangé, t'es parti où ? Vraiment les phrases simples, les phrases de base (**niveau A1**) (**Décalage entre la maîtrise de la langue et le sentiment d'appartenance à cette langue**)
 AML Celles qui te permettent d'établir le contact en fait ?
 LI Ouais, voilà. Ben après quand il faut raconter une histoire ou quand ils vont dire Ah oui mais euh . Par exemple ils vont dire Ah oui t'étais à ce mariage et moi je vais dire oui et alors comment ça s'est passé. Alors là.(elle module) (Rires)
 Ben en fait.... Euh. Non, après je sais pas raconter quelque chose, un évènement. Non là je n'y arrive plus (*Langue de contact, d'aide pas de narration, transposition de la situation vers d'autres langues, un niveau A1 qui est ancré dans une réalité, un quotidien vécu*) (rires) . Non là c'est plus de mon registre (petite voix) (*elle fait elle-même état de ces différents registres*) (Petit rires)
 AML Donc t'arrives à converser on va dire mais pas à raconter quelque chose
 LI Ouais. Mais tu vois ce qui est rigolo c'est que tu vois. Tu le vois sur les visages que ce soit les personnes âgées ou les tantes ou oncles qui viennent de là bas, de

Wallis et Futuna qui viennent en vacances ici. Tu vois sur leur visage quand je vais répondre en français, t'sais. Ben en eux, ils vont rigoler, t'sais ça se voit . Ah comment celle là, elle sait pas parler pis. Après ils vont comprendre. Ben eux, ils comprennent le français. (*l'imaginaire des langues*)

AML Hum hum

LI Après quand ils vont commencer à parler le français ben c'est rigolo aussi pour nous parce qu'ils parlent pas bien le français donc alors je leur dis, Ah mais c'est bon, je comprends mais Après, ils vont se remettre à parler ...

AML Ah oui, alors, il ya une espèce de chose qui se passe comme ça, ils te parlent en futunien

LI Ouais

AML Tu comprends, ils comprennent. Ils passent à quelque chose d'un peu plus compliqué, ils voient que tu comprends mais que tu as du mal à répondre/

LI Ouais, en fait ça se voit dans l'attitude

AML Et donc du coup, ils se mettent à parler français en se disant sinon elle va pas comprendre

(Rires)

AML Et toi tu peux leur dire Si, si je comprends mais je peux pas / m'exprimer.

LI

Voilà

AML Donc après, chacun retrouve son équilibre...

LI Oui voilà.

Cet extrait est révélateur de la capacité d'ajustement dont sait faire preuve LI. Au début, elle s'adresse à son interlocuteur en futunien qui en déduit qu'elle parle la langue, ce qui est rapidement contredit par le fait qu'au-delà de la phase d'ouverture elle ne peut pas poursuivre la conversation. Son interlocuteur change alors de code, il passe au français pensant résorber l'écart linguistique. C'est alors au tour de LI de ne pas le comprendre. La situation se résout quand chacun s'exprime dans son code tout en sachant que l'autre le comprend. Nous pouvons en déduire que la phase de clôture de l'échange pourra maintenir l'équilibre relationnel développé dans la conversation. En outre, la manière qu'elle a de raconter cet épisode, son rire, les allusions qu'elle fait aux attitudes sont des signes qui confirment que le déséquilibre initial qui aurait pu avoir pour conséquence une interruption des échanges a en fait été créatif puisqu'il a permis à ce chacun trouve sa place et joue son rôle sans perdre la face. La relation a été non seulement maintenue mais elle a été fructueuse du fait de la bienveillance des interlocuteurs en présence manifestée par le fait qu'aucun n'a cherché à déstabiliser l'autre. La manifestation des mécanismes d'intercompréhension élaborés dévoile une part d'implicite qui associe la communication au respect et à l'échange. Ces pratiques qui s'accommodent d'une sorte de chassé-croisé où les vieux parlent en langue tandis que les plus jeunes parlent en français à

l'exception de quelques phrases plus rituelles est à rapprocher de l'imaginaire et de l'opacité des langues dont traite les derniers écrits d'Edouard Glissant. LI en fait usage sous des formes différentes dans ses conversations professionnelles ce dont elle témoigne quand elle dit, parlant des demandeurs avec qui elle traite par mail ou au téléphone : « « *Ouais le courant y passe bien. Je veux dire ouais on se comprend quoi.* » »

En conclusion, les Océaniens interviewés témoignent d'une souplesse linguistique qui leur permet d'adapter leurs pratiques langagières (registre, lexique...) en fonction des interlocuteurs. Ancrée dans la « culture de la relation » ces pratiques valorisent des attitudes et comportements spécifiques qui relèvent de stratégies individuelles ou collectives.

4.5.1. Les stratégies individuelles

Les agents décrivant les manières qu'ils ont de palier, dans la sphère familiale, à leur faiblesse de locuteur dans une langue racontent comment ils prennent appui, en fonction des situations et des langues, sur la fratrie ou les grands-parents. Au travail, en transposition à cette pratique, ils n'hésitent pas à solliciter leur collègue, voire leur supérieur en comptant sur leur solidarité. Ce type de comportements confirme que la langue n'est pas perçue comme simple objet de connaissance, en tout cas, pas au point de craindre de dévoiler leur manque de maîtrise dans un domaine qui fait à priori partie de leur champ de compétences professionnelles. Il est davantage conçu comme un vecteur qui peut donner lieu à des échanges solidaires. En outre, ces réactions mettent en lumière un rapport à l'apprentissage différent de celui de la sphère scolaire, dans laquelle tous ont été confrontés à l'acquisition de langues étrangères dans des processus normatifs.

4.5.2. Langues et stratégies individuelles

Les stratégies développées par M (A6, 1.443-454) pour pouvoir aller apprendre l'anglais en Australie, témoigne de la distinction entre cursus d'étude initial et formation professionnelle, les motivations et les stratégies qui y sont

associées. Peu réceptive à l'enseignement scolaire, elle s'est beaucoup investie pour pouvoir acquérir les compétences linguistiques en anglais qui lui semblaient indissociables du poste qu'elle occupait à l'époque (agent d'accueil pour les paquebots à Lifou). Son séjour linguistique à l'étranger est devenu un élément déterminant de sa vie. Pour la première fois, elle quittait sa sphère familiale, son île et la Nouvelle-Calédonie. Sur place, elle s'est construit une identité plus personnelle qu'elle assume seule aujourd'hui. Son parcours de femme nous éclaire aussi sur sa stratégie personnelle et sur son ancrage en lien avec la pratique des langues qu'elle manipule avec dextérité et précision en fonction des cadres et situations. Elle est de ceux qui dans l'équipe peuvent répondre sans hésitation au téléphone dans la langue du correspondant, qu'il s'agisse d'un francophone parlant français, collègue, ami ou relation professionnelle, ou d'un étranger parlant anglais, généralement une relation professionnelle mais aussi en drehu quand la sphère privée s'invite dans la sphère professionnelle. Son débit, très articulé en français et en anglais peut s'emballer en drehu dont elle dit par ailleurs qu'elle n'est pas très bonne locutrice. Il est toutefois remarquable, à l'audition, qu'elle maîtrise plus difficilement ses émotions dans cette langue d'appartenance que dans les autres langues véhiculaires. Elle dit aussi qu'elle n'aime pas quand on l'appelle au travail. Cette dichotomie entre des langues que par ailleurs elle utilise avec la même facilité montre bien la différence de valeur qu'elle leur porte. Elle illustre aussi comment elle en use pour pouvoir conserver un lien entre ce qui constitue son identité d'appartenance et sa part plus personnelle qu'elle cultive dans sa sphère professionnelle.

Ces stratégies individuelles qui s'appuient sur des pratiques solidaires et la construction d'une individualité mettent en lumière des résultats de notre étude de terrain en didactique des langues.

.5 La didactique de l'action

.5.1 Une sociodidactique²⁶⁰ des langues

Les travaux du réseau de socio didactique des langues que Marielle

Rispail (Rispail, 2008) définit comme un champ disciplinaire qui :

« s'imposerait pour axe de poser d'abord une langue dans le réseau des langues qu'elle côtoie, aux divers niveaux de ses pratiques réelles ; puis d'examiner ces diverses pratiques (de l'institutionnel à l'individuel) dans leurs interactions ; enfin de dessiner les situations didactiques de son inscription scolaire et leur évolution. »

contribuent à repenser les pratiques d'enseignements des langues. Ils développent la prise en compte de la notion de pluralité sociale et distillent l'idée d'un plurilinguisme positif. C'est là le point de croisement avec ma propre recherche focalisée sur les pratiques professionnelles. Cette similitude d'approche m'autorise à employer le terme de sociodidactique et d'y associer l'expression « didactique de l'action »²⁶¹ propre à la spécificité de mon terrain d'étude.

En effet, ma participation observante me permet d'affirmer qu'il est indéniable que le niveau de compétence des passeurs de langues dans les deux véhiculaires du projet, l'anglais et le français s'est considérablement amélioré en situation de travail²⁶². Embauchées avec un niveau d'anglais minimal²⁶³, ces personnes ont acquis au fil de la confrontation à des situations exolingues une bonne maîtrise de l'anglais en compréhension et en expression à l'oral comme à l'écrit. En outre, tous confirment dans leurs entretiens qu'au fil des interactions

²⁶⁰ Le terme de sociodidactique (Clerc, 2011) : « issu d'une théorie sociolinguistique des pratiques linguistiques » (Blanchet, 2012) : « se situe au croisement de didactique des langues et de la sociolinguistique. Elle étudie en particulier l'apprentissage des langues comme une modalité d'appropriation non dissociée des acquisitions en contexte social et des contextes sociolinguistiques. Elle utilise des méthodes de recherche sociolinguistique : observation participante, questionnaires et entretiens semi-directifs, biographies langagières, observation de pratiques sociales contextualisées. »

²⁶¹ L'expression didactique de l'action sert à caractériser une didactique qui s'opère en situation au travers des actes (perspective actionnelle du CECRL) et de la prise de conscience par l'apprenant de ses apprentissages. De ce fait, elle intègre des dimensions propres à la socio-didactique et d'autres issus de l'ergologie dont Annemarie Dinvaut (Dinvaut, 2012) dit qu'« elles empruntent moins les notions et les démarches aux autres disciplines qu'elles n'instaurent un dialogue avec elle. ».

²⁶² Aucune évaluation formelle n'a été réalisée mais une sorte de « contrôle continu » a été opéré au cours des années de travail en commun.

²⁶³ Les profils de postes d'agents visas demandent des connaissances en anglais sans que le niveau soit explicite compte-tenu du fait qu'il s'agit d'une compétence parmi d'autres dans un profil plutôt administratif. En outre la prise en compte d'un haut niveau de compétence en langues tendrait à requalifier les postes à des niveaux supérieurs, ce qui serait contraire à la définition du plan de main d'œuvre et aux disponibilités de personnels en termes d'emploi local. Lors des entretiens d'embauche, ce niveau n'est pas ou très sommairement évalué lors de quelques échanges oraux en anglais. Le plus souvent, le niveau d'anglais s'avère être relativement faible (A2 du CECRL). Il est peu lié à des pratiques professionnelles.

avec leurs interlocuteurs non-français, ils ont gagné en assurance tant sur le plan linguistique que sur le plan personnel. Ceci démontre l'efficacité d'une didactique de l'action qui participe à une synergie positive.

Les parcours des passeurs de langues du CCV sont tout à fait exemplaires de cette situation. Timides et en retrait lors des entretiens d'embauche, ces Océaniens, sont devenus des professionnels aguerris dans des domaines qui requièrent de bonnes compétences linguistiques du fait des nombreux échanges par courriel ou au téléphone avec des demandeurs multiples. Leur niveau d'anglais s'est considérablement amélioré mais il en est de même en français, particulièrement en ce qui concerne le lexique et l'orthographe. L'exigence de leur rôle requiert une grande précision dans la terminologie employée. La nécessité d'avoir à faire passer des messages compréhensibles les a poussés à améliorer leur expression et en particulier leur rédaction. En se frottant à la réalité concrète des effets de leurs interactions, ils ont su développer une didactique d'apprentissage qui leur a permis de réinvestir les acquis d'une série d'interactions à une nouvelle série d'interactions quand bien même celle-ci n'est pas identique à la précédente. De ce fait, leurs activités professionnelles sont devenues des « situations didactiques » (Rispaïl, 2004). Les actes de langages de leurs échanges ont pris une valeur formative qui les a amenés à développer leurs compétences linguistiques. C'est donc bien l'action qui est le moteur de leur transformation. C'est en constatant que leurs actions ont des résultats, les visas et les permis de travail sont attribués en temps et en heure, qu'ils gagnent en confiance en eux ce qui leur permet de s'aventurer vers des terrains de compétences qui leur semblaient inaccessibles jusque là.

Parallèlement, ces mécanismes leur ont permis de prendre conscience du potentiel d'amélioration qu'ils pourraient mettre en œuvre. Ceci est confirmé par le fait que lors de la mise en place du plan de formation professionnelle en 2011, l'équipe a demandé à pouvoir suivre une formation en anglais. Ces passerelles entre expérience de terrain et formation professionnelle ont été productives tant sur le plan professionnel : la qualité du travail et sa productivité augmentent puisque plus à l'aise dans la compréhension et dans la rédaction des courriels, ils y passent moins de temps en étant plus efficaces, que sur le plan personnel : leur reconnaissance professionnelle confirmée par les remerciements

reçus soit directement des demandeurs soit de la part des responsables du projet concourt à l'amélioration de leur estime de soi²⁶⁴ qui se manifeste par des attitudes, des comportements : une plus grande facilité à prendre la parole en réunion, exposer la situation particulière d'un demandeur avec assurance, ne pas être déstabilisé par des agissements coercitifs...

En outre, les facultés de transpositions dont ils font preuve dans la manière de savoir réinvestir les acquis d'une situation à une autre situation sont liées à leur savoir expérientiel plurilingue. A titre de contre exemple je ferai référence au cas de L qui quoique plus qualifiée en langues s'est régulièrement trouvée bloquée dans ses interactions avec ses interlocuteurs non-français.

5.1.1. L et le rapport à la norme

Embauchée au départ en tant que traductrice, Le poste de L est ensuite devenu plus polyvalent pour être adapté à l'activité (plus de dossiers, moins de traduction). Son profil de poste a donc muté vers celui d'agent-visas. A l'aise dans le service, elle a volontiers accepté ses nouvelles tâches qui comme elle le dit (L, 1359-415) : « *On va dire que ça rajoute un corde à mon arc. C'est pas déplaisant. Sincèrement ça ne me dérange pas parce que même si ça reste de l'administratif, c'est pas... Enfin, c'est de l'administratif qui euh, enfin c'est du renouveau tous les jours Il faut batailler auprès de XXXXX; Voilà quoi.* ». Ces nouvelles tâches qu'elles considèrent comme purement administratives sont celles des autres agent-visas de l'équipe qui en parlent davantage comme des activités de service. De ce fait, elle vit les relations avec les demandeurs comme une « *bataille* ». L'extrait ci-dessous est révélateur de cette perception. Les échanges conversationnels qu'elles relatent tournent rapidement à des rapports de force :

- AML Alors quand tu dis batailler, justement, qu'est qui t'a surpris dans, par exemple, les difficultés que tu as pu avoir à aborder ces tâches qui n'étaient pas celles qui, au départ, faisaient partie de ton profil de poste
- L Ouais, bon ben je trouve pas que ce soient des tâches difficiles mais ce qui est difficile c'est de faire comprendre aux gens ce qu'on attend d'eux et pourquoi.

²⁶⁴« L'estime de soi est un jugement personnel de mérite qui s'exprime dans les attitudes que l'individu véhicule vers les autres par des communications verbales et par d'autres comportements expressifs » (Coopersmith, 1967).

- Par exemple, XXXenfin moi, c'est juste une vision comme ça mais moi j'ai l'impression que comme ce sont des hommes et que nous sommes des femmes, moins ils en font mieux ils se portent.
- AML Ah alors, toi tu le mets sur un plan sexiste ?
- L OUUUI,
- AML Principalement, pas sur un plan linguistique ou culturel
- L Non, non, je suis sûre, je ne sais pas pourquoi mais je le sens comme ça et pourtant XXXX est un endroit où je rêve d'aller
- AML Hum hum
- L Mais on m'a souvent dit qu'une femme seule là-bas et occidentale, c'est pas très bien vu (**Possibilité que sa représentation vienne influencer la nature des interactions.**)
- Donc, si on parle de XXXX par exemple, est-ce que tu veux dire que les relations que tu as été amenée à développer avec XXX, parce que ça fait combien de temps que tu/
- L 4 MOIS (rires)- 18 août 2010 (**rapport au temps efficace qui priorise la diachronique du résultat plutôt que la synchronie de la relation**)
- AML D'accord. C'est quelque chose qui te déçoit par rapport à l'image que tu pouvais avoir de ce pays ?
- L (2s) Je sais pas si ça me déçoit ou si je .. Non, je pense que ... Je le savais déjà un petit peu quand tu lis des reportages, tu vois bien que la femme... au niveau des castes déjà c'est au raz de l'échelle, au bas de l'échelle. Donc, ils n'ont pas beaucoup de considération pour les femmes et j'ai bien l'impression que du coup quand ils ont un interlocuteur femme, pour eux, c'est pas forcément..Ils te traitent pas d'égale à égale quoi. (2s) C'est juste une impression, c'est pas du tout une **constatation (déséquilibre entre l'émission de sa représentation de son statut et de sa perception occidentale de rapport égalitaire et de la réception qui en est faite)**
- AML C'est juste une impression mais en même temps, j'imagine que tu as cherché à l'appuyer sur des choses. Sur quoi tu pourrais l'appuyer par exemple
- L Ben, déjà le dernier mail qu'ils ont fait quand ils disent VOTRE L Desangles dit que c'est comme ça et pas autrement. Tu vois, ils ont pas compris que c'est le système qui est comme ça et que c'est pas une personne qui gère tout le système
- AML Donc, le fait de te mettre en cause, c'est par rapport à ça ? Quel lien est-ce que cela avec le fait que tu sois une femme ? T'aurais pu être un homme, il aurait pu dire la même chose d'un homme non ?
- L Oui, oui, là c'est pas le fait que je sois une femme (**preuve de la représentation**) (...) Non mais après dans les échanges de mails, il n'y a jamais eu de connotations sexistes (**approche analytique et pas communicationnelle**) moi, j'ai l'impression justement qu'ils ont mis du temps à démarrer, à faire tous leurs papiers....(...)
- AML Parce que c'était une femme qui le leur demandait ?
- L Ouais peut-être (**moins sure de son fait _ 25 minutes**) (2s)Parce que regarde quand XXXX, il leur demande des choses t'as l'impression que hop ils contactent. Bon après il a pas le même niveau hiérarchique aussi. (**elle donne les réponses elle-même**).
- AML Hum, mais il n'empêche que toi tu penses que c'est plus lié au fait que ce soit un homme qu'à son niveau hiérarchique ?
- L Les deux !

Ces propos témoignent surtout de sa frustration à ne pas parvenir au résultat attendu dans les délais impartis²⁶⁵. Ils sont manifestes d'une conception de ses missions très différente de celles exposées par les passeurs de langues. Elle parle de planning, de rapport de domination, de représentations culturelles. En revanche elle semble ne pas connaître ses interlocuteurs qui visiblement ne la tiennent pas en haute estime et cherchent à la contourner en s'adressant à des personnes haut placées dans l'organisation pour obtenir des dérogations qui leur permettraient de ne pas se soumettre au prescrit que leur oppose L. Nous avons là tous les ingrédients d'un malentendu et la manifestation d'un disfonctionnement relationnel.

L, comme cela a été déjà précisé, est la seule Occidentale à travailler en tant qu'agent dont l'entretien est utilisé dans le cadre de cette recherche. Elle n'est cependant pas la seule « métro » à avoir travaillé en tant qu'agent-visas dans le service. Une autre jeune femme a occupé le poste pendant quelques mois avant de démissionner par frustration de ne pas parvenir à faire avancer les dossiers comme elle le souhaitait²⁶⁶. Il est remarquable que dans les deux cas, ces jeunes professionnelles au parcours de vie assez voisin (parents étrangers installés en France métropolitaine, baroudeuses arrivées sac à dos en Nouvelle-Calédonie), toutes deux bilingues confirmées en anglais (C1), plus qualifiées et expérimentées que le reste de l'équipe n'aient pas réussi à mener à bien leurs missions.

Toutes deux d'allures très professionnelles avaient tendance à se plaindre du manque de professionnalisme des demandeurs qui ne répondent pas aux mails qui leur sont adressés, posent plusieurs fois la même question, n'adressent pas les bonnes pièces, toutes choses dont font également état les autres agent-visas. En revanche, tandis que les premières expriment leur énervement et leur frustration dans les discussions en interne au bureau (les autres aussi d'ailleurs mais sous des formes plus détachées, notamment en utilisant le ton de la plaisanterie) et au travers de courriels de plus en plus injonctifs rédigés dans un anglais normé, les autres cherchent des voies

²⁶⁵ La procédure entre le premier contact et l'attribution du permis de travail a été estimée à 3 mois. Dans la majeure partie des cas, la durée moyenne est plus proche de deux mois. Dans le cas présent, L nous indique que la procédure a commencé le 18 août et qu'elle est en cours depuis plus de 4 mois sans aucun résultat.

²⁶⁶ Il s'agit de l'entretien qui a été écarté du fait du peu de présence de la personne dans le service et de l'impossibilité de croiser ses dires avec ses actes.

parallèles, utilisent l'informel, ménagent la face de leurs interlocuteurs et finissent par constituer les dossiers aux normes requises. La différence ne vient donc pas des difficultés, elles sont globalement les mêmes dans tous les cas, mais de la manière d'y faire face. Les unes cherchent à faire appliquer la norme tandis que les autres trouvent des voies pour guider leurs interlocuteurs vers l'objectif fixé. L. tient à préciser qu'elle a suivi toutes les étapes de la procédure ce qui l'amène à trouver des justifications extérieures au retard pris par le dossier. Elle n'a donc d'autres alternatives que de reporter l'échec de résultat sur le demandeur ce qu'elle confirme en lui adressant des courriels de plus en plus menaçants, contribuant par la même à creuser le déséquilibre relationnel et à renforcer les malentendus. Une autre analyse aurait pu l'amener à remettre en question la manière de s'y prendre. Parallèlement à l'entretien, nous avons eu l'occasion d'en discuter ensemble mais cela lui semblait contraire à ce qui était établi et qu'elle considère comme étant du professionnalisme. Cet exemple met en lumière l'équilibre délicat entre une dérogation à la norme professionnellement acceptable de ce qui relève de l'irrégularité.

5.1.2. L'apport des dérogations à la norme

La didactique de l'action tend à moduler le rapport à la norme, notamment dans la mise en place des processus. Les passeurs de langues peuvent donc être amenés à « *tricher pour bien faire* »²⁶⁷ dans la mesure où le prescrit peine à prendre en compte tous les cas de figures qui se présentent dans le réel. Par ailleurs et de manière plus générale, comme nous l'avons montré plus haut, l'application restrictive de la norme s'avère ne pas être adaptée à la prise en compte des milieux complexes. Les approches non conventionnelles se montrent donc plus agissantes, parce que plus en lien avec le réel. Elles offrent la possibilité de développer des processus de coopération qui s'avèrent souvent plus efficaces parce que plus ingénieux (Dejours, 2013). Dans l'exemple exposé ci-dessus, l'application stricte de la norme aboutit à une absence de résultat. Outre le fait que L. développe une frustration à ne pas parvenir à obtenir les documents

²⁶⁷ Citation de Christophe Dejours lors de la conférence filmée : *Travail coopération & conjuration de la violence* donnée le 13 novembre 2013 dans le cadre du congrès du CIPO à l'Université de la Nouvelle-Calédonie

requis pour déposer le dossier, le résultat tangible est que les personnes n'obtiennent pas leur permis de travail en temps et en heure.

.6 Les solidarités collectives

Les pratiques observées montrent qu'une des meilleures manières de faire appliquer le prescrit est de cultiver la relation pour établir des rapports respectueux et équitables. C'est là tout le savoir faire développé par les passeurs de langues. Ceci est à rapprocher de leur capacité à ne pas aborder le rapport à la norme et au prescrit du point de vue des connaissances.²⁶⁸ Cela n'exclut pas qu'ils fassent les démarches personnelles leur permettant d'acquérir les connaissances nécessaires à la maîtrise du prescrit. En fait, la somme de leurs savoirs en matière de visa et de permis de travail, de quasi nulle au moment de leur embauche est devenue très conséquente au bout de quelques mois mais ils ne considèrent pas cet acquis dans une logique patrimoniale individualiste. Pour eux ces connaissances sont un outil qui facilitent leur propre compréhension des processus et leur permet d'accompagner les demandeurs dans leurs démarches. En ce sens, ils s'inscrivent dans une démarche de coopération.

.6.1 Les stratégies organisationnelles collectives

Il a déjà été fait référence plus haut au fait qu'un passeur de langues en difficulté linguistique n'hésite pas à solliciter l'aide d'un collègue ou supérieur. Ces pratiques individuelles sont entretenues par des arrangements plus collectifs dans l'organisation du travail et la répartition des tâches.

Dès sa mise en place, la structuration du CCV s'est appuyée sur deux principes : une gestion par portefeuilles, et la polyvalence. Dans un premier temps, ces fondements sont entretenus par la mise en place par l'encadrement de réunions hebdomadaires au cours desquelles chaque agent expose l'état d'avancement de son travail, partage avec les autres ses réussites ou ses

²⁶⁸ Cette analyse est un écho aux propos de Gilbert de Terssac (de Terssac, 2012) : « *D'un côté, les règles formelles, écrites affichées, pré-posées pour agir ou préalables à l'action qu'elles visent à ordonner disent « ce qui doit être » et énoncent le normatif; tandis que d'un autre côté, les règles effectives décrivent ce « ce qui est », c'est-à-dire le normal et la régularité.* »

difficultés dans la gestion de ses tâches. Ces échanges très libres ont été très constructifs. Ils ont servi à la conception d'outils linguistiques ou techniques adaptés et à la consolidation de pratiques communes. En complément, des temps de formation interne élaborés en lien avec le concepteur de la base de données développée de manière ad hoc ont contribué à ce que l'ensemble des agents maîtrise les procédures et le fonctionnement de cet outil informatique sophistiqué.

Ces démarches de cohésion n'excluent pas une approche plus spécialisée des activités. Chaque agent est donc responsable d'un ensemble de tâches différentes en fonction de la répartition des portefeuilles et plus largement des activités du service. Celles-ci sont très variées : de la mise à jour de la base à l'analyse de dossiers individuels demandant un traitement adapté à la situation du demandeur²⁶⁹, en passant par la réception des passeports et documents, leur contrôle, leur dépôt dans les administrations, la gestion des délais, le classement.... Au fil du temps, les processus n'ont cessé d'être modifiés pour être adaptés aux évolutions du chantier tandis que les activités se diversifiaient davantage. Face au volume croissant de travail, la spécialisation des agents s'est accrue, amplifiant par la même la répartition des tâches.

En revanche, alors que les savoirs acquis sur le terrain s'individualisaient, les agents développaient des solidarités collectives. Elles visent principalement à ce que le groupe protège l'individu tout en maintenant la cohésion de l'équipe. La plus belle illustration tient dans le contrôle interpersonnel opéré dans la gestion des absences. Si pour une raison ou une autre, l'un sait qu'il arrivera en retard ou qu'il sera absent ou encore qu'il aura à s'absenter dans le cours de la journée de travail, il en informe immédiatement un autre des membres de l'équipe avant même d'en faire part à la hiérarchie. De ce fait, l'absence est prise en charge par l'équipe qui se répartit la charge de travail, régule le trafic des informations à faire circuler tout en maintenant la fluidité, tout cela sans intervention de l'encadrement qui découvre parfois tardivement ce qui a été fait. Ces stratégies se mettent en place de manière très libre et informelle. Elles ne visent pas à cacher mais à palier. Il arrive aussi que l'absence

²⁶⁹ A titre d'exemple, citons le cas des familles recomposées dont les deux conjoints ne sont ni mariés ni de même nationalité et qui se déplacent avec leurs enfants respectifs en contrat de détachement.

soit négociée avec la hiérarchie avec la présentation de la solution pour y remédier.

Plus globalement, les agents priorisent la mise en œuvre de solutions organisationnelles informelles qui sont négociées de façon collective, à l'occasion d'une pause ou bien lors de brèves échanges au téléphone en enchaînant les communications ou par courriel avec plusieurs destinataires principaux. L'information sur le mode opératoire mis en place est communiquée de manière formelle ensuite. Cette nouvelle démonstration de l'agir dans l'informel met en lumière deux principes relationnels : la confiance et l'échange. Cette approche qui repose sur la collaboration est entretenue par les solidarités individuelles.

Concrètement, il existe une répartition des tâches à l'intérieur du service mais les mécanismes d'entraides individualisés qu'ils soient linguistiques ou fonctionnels favorisent le partage d'une connaissance minimale sur l'ensemble des tâches du service par tous les membres de l'équipe. Ces acquis suffisent à ce que le fonctionnement du service ne soit pas mis en danger garantissant par la même l'intégrité de son image. Cette solidarité collective qui vise à établir des règles²⁷⁰ pour protéger le groupe en soutenant ses membres ne peut être opérée sans la conscience de chacun d'appartenir à ce collectif.

.6.2 Une organisation rhizome

Au sein du CCV, l'appartenance à un collectif s'exprime au travers de petits signes tels l'emploi par les passeurs de langues de leur prénom en langue lors de leurs conversations. Il est également frappant de voir à quel point ils se préoccupent de faire circuler des informations concernant leur diaspora familiale respective et ce d'autant plus quand ces nouvelles touchent des liens généalogiques. Pour reprendre leur expression, nous pourrions dire qu'ils cultivent ce qui « fait famille » : les nouvelles sur les naissances, mariages, deuils circulent dans les conversations lors des pauses. Là encore, nous observons des

²⁷⁰ Voir la définition de Jean-Daniel Reynaud, 1989, *Les Règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale* : « la règle est un principe organisateur. Elle peut prendre la forme d'une injonction ou d'une interdiction visant à déterminer strictement un comportement. Mais elle est plus souvent un guide d'action, un étalon qui permet de porter un jugement, un modèle qui oriente l'action. Elle introduit dans l'univers symbolique des significations, des partitions, des liaisons ». Dans le cas des échanges de cadeaux, il ne s'agit pas de règles normées, elles sont tacites, informelles et s'échangent selon des modalités qui relèvent de l'implicite.

mécanismes de transposition entre des pratiques privées et d'autres plus professionnelles, se réjouir d'une naissance deviendrait alors se féliciter de la réussite d'un collègue. A l'inverse s'attrister d'un deuil se transforme en une sorte de compassion pour les difficultés rencontrées par l'un ou par l'autre qu'elles soient personnelles ou professionnelles. Ils sont aussi vigilants à ne pas être pris en défaut et veillent à ne pas dire le contraire de ce qui aurait été dit par un collègue. Cette force du collectif qui contribue à sa crédibilité professionnelle peut devenir virulente et négative dès lors que l'un de ses membres ne joue pas le jeu du groupe ou, pire encore, cherche à l'exploiter. Le collègue qui suscite sans arrêt l'aide des autres mais n'est jamais disponible pour leur rendre la pareille est rapidement mis à l'écart à moins de faire amende honorable.

De manière assez notable, les rapports de groupe et les mécanismes de collaboration se sont mis en place et stabilisés selon des modalités non explicites mais communes à tous. Le sentiment d'appartenance s'en est trouvé renforcé. Il a été entretenu par des échanges de cadeaux. A titre d'exemple, il semblerait presque inconcevable qu'un agent ne ramène pas des souvenirs de ses vacances passées hors du territoire à l'ensemble de ses collègues. Ces petits objets qui n'ont souvent pas de valeur matérielle, un porte-clefs, une paire de boucles d'oreilles, des chocolats sont les marques que le collectif continue d'exister y compris en l'absence d'un de ses membres, lequel manifeste son appartenance en échangeant la part du temps passé ailleurs, symbolisé dans l'objet ramené à son retour. La règle n'est pas écrite, elle est tacite. Les remerciements restent discrets. En revanche, il est d'usage de raconter ses vacances, de faire étalage de ses cadeaux et de partager les chocolats avec l'équipe. Le type de management mis en place par la responsable de l'équipe qui veille à maintenir la cohésion du groupe tout en responsabilisant les individus conforte ces mécanismes. Il s'accommode de certaines pratiques non conventionnelles telles la gestion des absences décrite plus haut. Sans doute la cohésion du groupe est-elle aussi liée à son isolement géographique à Nouméa, aux enjeux de la nécessaire implication de chacun dans le processus d'obtention des visas et des permis de travail et aussi au volume de travail qui, en période de pointe ne peut matériellement pas être traité par une seule personne. Néanmoins au-delà de toutes ces considérations nous ne pouvons exclure que ces pratiques

sont aussi le reflet de manières de « faire société » que nous qualifierons de rhizomatiques, en référence au concept énoncé par Gilles Deleuze.

L'ensemble de ces observations qu'il s'agisse de stratégies individuelles ou d'autres plus collectives repose sur des pratiques sociales qui sont l'expression des transformations de traits sociaux et culturels propres aux systèmes relationnels complexes entretenus dans le Pacifique. Patrice Godin²⁷¹ dans le compte-rendu de l'ouvrage de Serge Tcherkezoff *Faa-Samoa, une identité polynésienne. Économie, politique, sexualité* paru en 2003 traduit un même questionnement face à ces réalités observées en situation professionnelle :

« Comment saisir une culture, un ethos, une identité sociale » qui se manifeste aujourd'hui non plus dans un système rituel compliqué, des « cérémonies avec des objets bizarres » ou des « fétiches jalousement gardés », mais dans « la manière de penser et d'agir, entre parents et enfants, entre voisins, entre supérieurs et inférieurs statutaires », dans « des façons [...] particulières de s'imposer, d'obéir, de réclamer ou d'obéir » ? Comment rendre compte de la cohérence d'une appartenance collective sans retomber dans tous les pièges habituels de la discipline : essentialisme, relativisme axiologique, objectivisme... ? Comment penser conjointement l'unité d'une société et sa perméabilité à une multitude d'influences culturelles et historiques, la continuité et le changement, les contraintes du présent et le poids de l'histoire, etc. ? »

Ma contribution à cette réflexion qui traverse l'anthropologie passe par la mise à distance de nos observations dans une approche systémique qui me permet de relier des aspects parfois forts éloignés sur le plan disciplinaire.

.7 Passeurs de langue et œuvre de parole

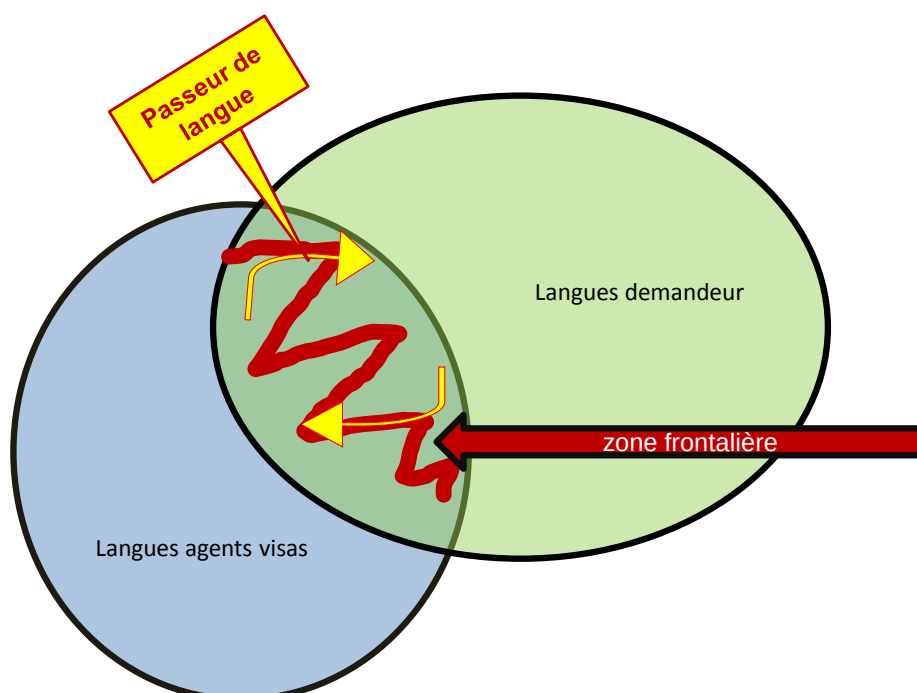
Ma participation observante m'a permis d'établir une corrélation entre des pratiques professionnelles et d'autres plus personnelles relevant de la sphère familiale, qu'il s'agisse des actes de langage ou des manières de s'organiser. Ainsi, j'ai pu relier la capacité des passeurs de langues à faire circuler des langues à leur savoir expérientiel plurilingue qui les amène à revisiter les schémas communicationnels monolingues. C'est en cela qu'ils font œuvre de parole.

²⁷¹ Article paru en 2007 dans le journal de la Société des Océanistes

La transposition de ce savoir expérientiel à des attitudes professionnelles leur sert à ouvrir des espaces qui facilitent les échanges informels dans lesquels se cultive la reliance qui servira à lever les incompréhensions linguistiques et les malentendus qui en découlent qu'ils soient linguisto-culturels ou liés aux représentations. Ces espaces informels, où se bricole²⁷² la matière de la langue sans craindre la sanction professionnelle ou le poids du regard social, permettent de compenser, par la relation, les méconnaissances linguistiques. Les pratiques non académiques, les emprunts²⁷³, l'alternance codique²⁷⁴ de même que toute autre forme langagière en mesure de compenser l'écart linguistique, y sont mises à contribution.

Ces espaces sont les zones frontalières dans lesquelles les passeurs de langues opèrent tel que représenté dans le schéma ci-dessous :

Figure 20 – Le passeur de langues et les zones frontalières



²⁷² Voir Travailler et communiquer dans plusieurs langues : *Lingua franca ou bricolage de langues ?* Roxana Taquechel-Chaigneau

²⁷³ Voir le système des emprunts du modèle glottophage de Louis-Jean Calvet en annexe H, volume 2, p.47-55

²⁷⁴ Ces alternances contribuent à la co-construction du sens car, comme le dit Cécile Canut en introduction de l'ouvrage *Comment les langues se mélangent codeswitching en Francophonie*, p.17 : « la co-construction du sens se joue toujours à la frontière des langues des registres, des codes ... entre soi et l'autre. »

- Les identités plurielles

En outre, mes observations montrent que les savoirs plurilingues dont ils font preuve ne s'acquièrent pas par apprentissage académique dans les écoles, en tout cas pas au sein de l'institution scolaire française qui peine à la prise en compte des langues et cultures minoritaires (Dinvaut, 2013)²⁷⁵, particulièrement en contexte colonial (Vernaudon, Fillol, Salün, 2009).²⁷⁶ Ils s'acquièrent sur le terrain dans la vie sociale qui se tisse entre le travail régi par des règles à visée universaliste et la vie personnelle qui entretient des liens avec une autre vision du monde. Les bénéfices du plurilinguisme dès les premières années des apprentissages ont été avérés par des programmes de recherche scientifique²⁷⁷. Ceux-ci ont montré que quand il était socialement et culturellement valorisé, le plurilinguisme développait des fonctions cognitives notamment parce qu'il mettait en œuvre des mécanismes de transposition. L'expérience des passeurs de langues tend à nous montrer que ces compétences plurilingues ne sont pas nécessairement reliées à la maîtrise de la langue mais davantage au sentiment d'appartenance qu'ils entretiennent avec le réseau des langues de leur généalogie.

Ce plurilinguisme symbolique participe à la constitution d'identités plurielles. La littérature francophone est riche d'expressions de ces identités plurielles d'Amin Maalouf à Kim Thuy²⁷⁸ De manière plus concrète, nous avons

²⁷⁵ Dinvaut A, 2013 *Penser de concert l'ergologie, la sociolinguistique, la sociodidactique*

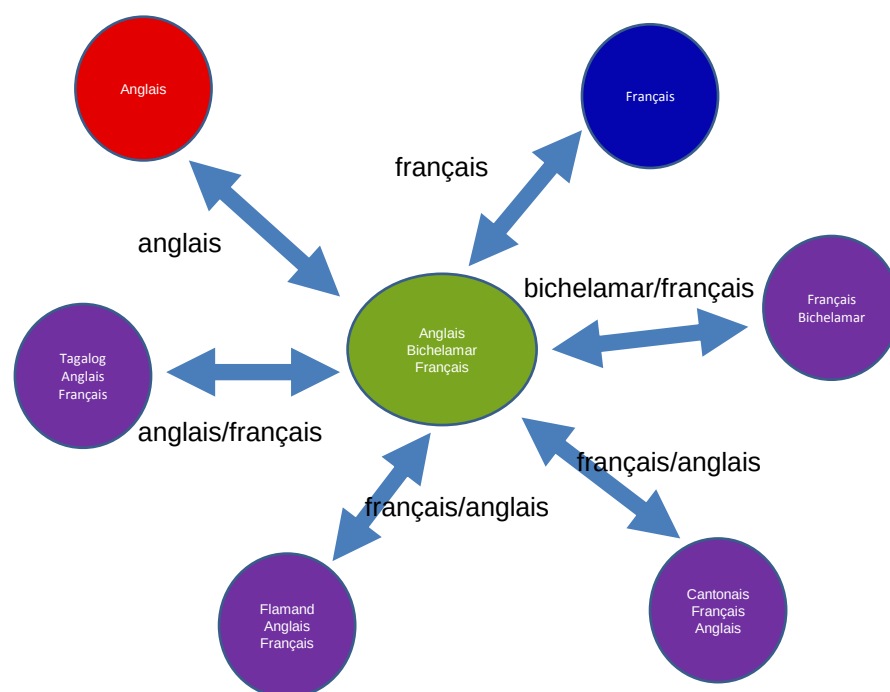
²⁷⁶ En présentation de l'ouvrage collectif *Vers une école plurilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane*, Jacques Vernaudon et Véronique Fillol rappellent qu'historiquement le contrat social de l'école républicaine française est antinomique à la prise en compte des langues locales : « *Le modèle national manifeste une tolérance très relative à la promotion des autres langues que le français à l'école primaire. L'école républicaine avait même pour objectif de faire disparaître les particularismes culturels et linguistiques locaux. Promouvoir les langues locales et la diversité linguistique et culturelle peut donc paraître contradictoire avec le projet initial de l'école : cela reviendrait à compromettre le processus d'homogénéisation dont elle est l'un des principaux instruments. . Notons que la contribution de Marie Salaün à cet ouvrage, modalise en précisant : « On a tendance à se représenter une colonisation de type britannique plus souple, plus pragmatique, plus respectueuse des cultures locales, contre une rigidité républicaine française assimilationniste et négatrice du fait indigène. En réalité, à la lumière des témoignages des élèves, donc du terrain, on réalise que le modèle de l'administration indirecte et celui de l'administration directe ont finalement plus en commun qu'on ne veut bien le dire, ce qui montre qu'on est surtout face à des idéaux-types qui ne peuvent être analysés qu'à l'aune des pratiques. »*

²⁷⁷ ECOLPOM est un programme de recherche d'évaluation des programmes d'enseignement des langues d'origine en contexte diglossique à l'école primaire en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et en Guyane (2009-2012)

²⁷⁸ Amin Maalouf : *Les identités meurtrières* et *Man* de la québécoise d'origine vietnamienne Kim Thuy qui expose de manière très délicate les différentes manières de vivre l'amour en lien avec la symbolique du lexique propre à chaque langue. Il est étonnant de visionner à quel point l'auteure sait adapter son expression française, y compris dans son lexique et son accent, au contexte d'énonciation (entre une interview en France et une participation à une émission culturelle au Québec).

pu observer les capacités d'adaptation des passeurs de langues à la variété des situations d'énonciation. Le schéma ci-dessous les représente

Figure 21 – La carte des compétences plurilingues des passeurs de langues



Plus globalement, j'ai constaté que le contexte multiculturel des grands projets qui, par nature porte à la diversification des pratiques langagières, favorise la revalorisation de l'estime de soi pour ces acteurs. Sur les sites de Goro et Vavouto l'anglais linguafranca est combiné à des expressions en langues d'appartenance et à du français normé. Ainsi, le rééquilibrage entre les deux véhiculaires dominants, l'anglais et le français, contribue à une forme de revitalisation symbolique des langues d'appartenance que les passeurs de langues intègrent à la conversation pour mieux cultiver la relation.

Un des résultats de la recherche menée dans le cadre de cette thèse est de mettre en lumière comment ces compétences plurilingues et relationnelles quand elles se développent en contexte océanien et en situation multiculturelle, comme c'est le cas dans le cadre des grands projets miniers en Nouvelle-Calédonie, donne lieu à la constitution d'une compétence interculturelle représentée dans le personnage du passeur de langues.

« Le passage d'une main-d'oeuvre à une *parole d'oeuvre* m'apparaît comme l'une des transformations centrales caractérisant le travail à l'ère de l'hyper-modernité. »
Alexandre Duchêne²⁷⁹, 2011, Langage et société

Chapitre 3 - Parole d'œuvre

Le dernier chapitre de cette recherche reste focalisé sur les pratiques langagières. Toutefois, la perspective change en les examinant du point de vue des transformations qui y sont associées dans l'organisation sociale du travail en lien avec les mobilités territoriales et professionnelles et les représentations qui y sont associées.

Dans la première partie, il a été présenté comment l'arrivée de nouveaux acteurs, des jeunes diplômés non occidentaux formés dans ou à la manière des grandes universités occidentales, sur le marché du travail à l'international participait à la mondialisation des activités professionnelles et à la perpétuation du modèle dominant monolingue anglophone. J'ai également montré comment parallèlement, les vieux Etats Nations ferment leurs frontières virtuelles à ces mobilités pour faire barrage au multiculturalisme.

Aussi, le terrain d'étude des phases de construction des sites industriels de Vale et KNS de par sa spécificité offre un angle de vue particulier sur les questions de mobilités qu'elles soient géographiques dans le cadre de détachement ou bien encore professionnelles de par le phasage des activités qui requiert de pouvoir adapter les postes de travail à l'avancement du chantier. Ma participation observante de sept années dans le cadre de ces grands projets industriels m'a ainsi permis d'assister à la mise en place de nouvelles modalités dans le monde du travail dans une temporalité atypique de par la volatilité et le gigantisme du cadre de la situation. Or, les chantiers de construction de grands sites industriels sont peu nombreux à l'échelle de la planète. Les investissements financiers qu'ils représentent, l'ingénierie, les technologies requises à leur développement, la main d'œuvre nécessaire à la construction, les réglementations internationales notamment en termes de développement durable, étatiques en

²⁷⁹ Alexandre Duchêne, 2011, *Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs*.

termes d'immigration, provinciales dans le cas de la Nouvelle-Calédonie constituent un ensemble complexe qui rend ces grands projets vulnérables²⁸⁰. Ils ne sont cependant pas des épiphénomènes qui donneraient à voir des aspects atypiques du monde du travail. Je considère qu'au contraire, leur spécificité joue un rôle de révélateur de phénomènes sociaux moins visibles mais tout autant actifs dans d'autres sphères du monde du travail. En Nouvelle-Calédonie, cette spécificité se trouve renforcée par le contexte géographique, historique, économique, social, culturel et politique. En outre, le fait que ces projets concernent l'activité minière et qu'ils soient au nombre de deux sur un territoire restreint et isolé constituent un terreau tout à fait propice à alimenter un imaginaire individuel et collectif. Les responsables de projets ne disposent pas de l'ensemble des clefs de lecture qui leur permettraient de comprendre les tensions et les enjeux de la situation qui, par ailleurs, ne les concernent pas directement. En effet, ces bâtisseurs savent qu'ils ne sont là que de passage. Sitôt le chantier fini, ils iront en commencer un autre ailleurs. Leur objectif, construire un site industriel exploitable le plus rapidement possible en pleine conformité avec les législations et réglementations en place est néanmoins soumis à des contraintes multiples. La liste des obligations qui s'appliquent sur ces grands chantiers : normes de construction, normes de santé sécurité, normes de gestion, normes de droits du travail, normes environnementales n'a cessé de se sophistiquer au cours des vingt dernières années, à un rythme de plus en plus rapide au fil du temps augmentant dans les mêmes proportions la part du travail administratif. Parallèlement, les évolutions technologiques ne permettent pas de supprimer l'archaïsme de certaines de leurs activités. L'anecdote du « pousseur de brouette philippin »²⁸¹ sur le site de Goro est assez révélatrice de ce que la sophistication des techniques de construction n'est pas incompatible avec des modes opératoires très basiques. La brouette, la pelle, la pioche restent des outils de base sur un site industriel en construction. Ces grands chantiers constituent donc un observatoire particulièrement adapté à la description et à l'analyse des transformations du monde du travail. Ils réunissent en effet une très vaste palette

²⁸⁰ Il est de plus en plus fréquent que des chantiers ne puissent pas être lancés ou qu'ils soient interrompus pour des raisons économiques (les actionnaires refusent les coûts d'investissements), politiques (conflits, instabilités comme c'est le cas en Afrique) ou environnementales (opposition aux projets, non respect des normes...)

²⁸¹ La photo d'un philippin poussant une brouette avait suscité un grand émoi parce qu'elle apportait la preuve qu'il n'était pas nécessaire d'être qualifié pour pouvoir travailler sur le site de Goro.

d'activités professionnelles des plus concrètes au plus virtuelles et les métiers qui y correspondent, des moins au plus qualifiés, dans un espace clos d'une frontière contrôlée par le franchissement d'un « gate »²⁸², L'importante population ²⁸³ qui y réside et y travaille est régie par des règles contraignantes²⁸⁴ propres à l'organisation et aux réglementations qui s'y appliquent.

Le rappel de l'ensemble de ces éléments développés dans les précédents chapitres éclaire le fait qu'en Nouvelle-Calédonie les projets de KNS et de Vale suscitent des réactions très ambivalentes. Source de développement économique, leurs activités sont aussi sources de conflits avec les associations environnementalistes et les communautés voisines. Tandis que d'aucuns s'en tiennent à : « *On ne peut pas faire d'omelette sans casser des œufs* »²⁸⁵, d'autres montent des comités qui s'opposent violemment à l'industriel, tel Rheebeu Nu²⁸⁶ pour le projet de Vale.

Sur le plan social, ils excitent toute une pléiade de ressentis, de l'intérêt à l'hostilité en passant par la cupidité, la méfiance, l'engouement, la jalousie... De ce fait les Calédoniens, salariés locaux (comme dans le cas des passeurs de langues) qui s'impliquent dans ces projets ont à faire face à une espèce de dilemme idéologique entre contribuer au développement de leur pays et participer à son assujettissement à une économie mondialisée notamment dans le domaine des activités de service qui, en Nouvelle-Calédonie ont connu un fort développement en lien avec l'activité des chantiers.

²⁸² Je reprends à dessein le mot employé sur le site pour identifier le tourniquet que l'on active en apposant le badge établi à son identité sur lequel figure soit le n° CAFAT dans les cas où l'individu est en statut emploi local soit le N° de permis de travail dans les cas où l'individu étranger est en détachement en Nouvelle-Calédonie.

²⁸³ Plus de 5 000 personnes vivaient en même temps sur les bases vies des sites de Goro et KNS répartis par zone en fonction de leur nationalité et de leur statut professionnel. Pour plus de détail sur l'organisation sociale d'une base vie, voir 2.2. *des quartiers dans la cité* dans 2009, *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ? Etude contextualisée dans le cadre du projet ValeInco en Nouvelle-Calédonie*.

²⁸⁴ Les consignes de santé sécurité y sont particulièrement restrictives. Les sites de Goro et Vavouta ont notamment mis en place des mesures pour contrôler la consommation d'alcool, les vitesses de circulation.

²⁸⁵ Propos d'un résident de la province Nord apparaissant dans le film de Laurent Cibien et Anne Pitoiset, *Nickel, le trésor des kanak*

²⁸⁶ Rheebeu Nu est un collectif monté en association loi 1901 initialement créé par le conseil municipal de la commune de Yaté, il a pour objet la protection de l'environnement et des droits autochtones.

.1 Le taylorisme des activités de service

De nombreuses études portant notamment sur les centres d'appels ont mis en lumière les mécanismes de taylorisation des activités de services (Di Ruzza, 2004). La répartition des tâches, la mise en place de cadences ont été transférées de la chaîne de montage aux « open space » où des opérateurs passent leur journée de travail au téléphone et devant un écran d'ordinateur. Comme l'a fait remarquer Christophe Dejours²⁸⁷ lors de son intervention au congrès du CIPPO, ce type de taylorisme est plus violent encore que ce qui se passait précédemment parce que chaque individu est totalement isolé dans la réalisation de sa tâche et qu'il est contrôlé par un ordinateur qui pousse à la performance individuelle au détriment du collectif. Les chantiers de construction, de par la mixité des activités, ne sont pas représentatifs de ces modes d'organisation, bien que certaines caractéristiques propres au modèle y soient utilisées : la répartition des tâches, l'évaluation de la performance, le travail en open space. En fait, le cas du CCV, bien que dédié à la relation de services, se révèle être une sorte de contre exemple du mode d'organisation tayloriste démontrant par là même que l'efficacité n'est pas nécessairement dépendante de la pression exercée par la hiérarchie. En revanche, certains traits permettent toutefois d'établir des parallèles plus particulièrement dans la représentation qui est faite de leurs activités. La narration de mes observations a en effet montré que les passeurs de langues sont parfois mal considérés par leurs interlocuteurs à haut statut professionnel qui associent leurs activités à des tâches subalternes. De manière assez dérangeante, ces demandeurs leur renvoient l'image de la vacuité de leur activité qui n'est pas en lien avec le réel, le concret, en un mot qui n'est pas de la construction à proprement parlé. Cette image déclassante vient télescoper celle de leur engagement professionnel et le dilemme idéologique qu'ils ont à résoudre.

La situation génère donc une tension interne, d'une part, le CCV, service administratif est perçu comme inférieur à la construction ce que traduit bien

²⁸⁷ Christophe Dejours est professeur au Cnam, responsable de l'équipe "*Psychodynamique du travail et de l'action*". Ses thèmes de prédilection sont l'écart entre travail prescrit et réel, les mécanismes de défense contre la souffrance, la souffrance éthique ou bien encore la reconnaissance du travail et du travailleur.

l'expression « support services », de l'autre, la nécessité de son rôle d'interface lui confère une indiscutable autorité²⁸⁸. Aucun non-français, quel que soit son statut, simple « helper » d'une entreprise de main d'œuvre, expert envoyé par un fournisseur ou PDG d'une multinationale, ne peut entrer sur le site de Vavouto sans qu'un permis de travail adapté n'ait été mis en place.

L'ensemble de ces conditions : la résonance émotionnelle suscitée par ces projets, l'importance des enjeux, se télescope avec les schémas organisationnels développés et les objectifs de construction. Les agent-visas, de par leur positionnement dans l'organisation, en amont de la prise de poste, se trouvent en première ligne pour absorber les tensions générées par la situation. Leur rôle est donc primordial pour l'organisation. Au fil du temps, les passeurs de langues ont développé une conscience de l'importance de ce rôle sans pour autant parvenir à le faire reconnaître. En conséquence, ils ont développé des pratiques marginales.

.2 Pratiques relationnelles et gratifications

Comme montré plus haut, la relation d'aide que les passeurs de langue établissent avec leurs correspondants participe à la résorption des malentendus entre les demandeurs et la situation. En contrepartie, les passeurs capitalisent de l'estime de soi et des compétences pragmatiques reposant sur leur capacité à faire usage de véhiculaires en privilégiant la construction du sens visant à la compréhension. Ce faisant, les passeurs de langues se détachent du rapport à une langue normée, telle qu'elle est référencée dans le cadre des apprentissages scolaires. Ce qui au départ pouvait paraître un handicap, une maîtrise partielle de la linguistique de la langue, s'avère un atout puisque, conscients de ce handicap, les passeurs de langues vont chercher à être efficaces plutôt que d'être éloquents. La prise de conscience qu'ils en ont contribué à la revalorisation de leurs langues d'appartenance comme montré dans le schéma gravitationnel. Elle leur a également appris à modifier leur représentation des rapports de domination exercés dans le cadre des relations professionnelles.

²⁸⁸ En revanche, le CCV ne dispose d'aucun pouvoir de décision, ce qui correspond bien à son rôle d'interface. Il n'est cependant pas rare que les demandeurs s'adressent au service comme s'il s'agissait d'une instance décisionnelle.

C'est ainsi que contrairement à ce qui a été montré dans le cas de L, ils ont développé des parades face à la mauvaise foi de certains demandeurs dont les agissements témoignent de leur peu de respect pour les individus en charge de tâches administratives. Leur ancrage dans les valeurs morales de leurs langues d'appartenance les protège des atteintes de demandeurs démontrant de manière ostensible qu'ils ne font pas partie du même monde : le mail injonctif de l'expatrié qui, compte-tenu de ses engagements et responsabilités exige que son dossier soit traité différemment des autres, celui d'un représentant de fournisseur qui, n'ayant pas anticipé sur le temps de traitement des dossiers, cherche à rendre l'agent-visas responsable du retard pris dans sa mobilisation et met en copie l'ensemble des hauts responsables du projet, cet autre qui fournit des documents incomplets sous entendant que ce n'est pas à lui de remplir des cases.

Lors de l'entretien, J raconte comment elle s'y prend face à ce type de situations sans être dupe (A7, l. 581-616) :

- J Même si j'ai pas si tu veux d'affinités avec cette personne, je lui parle gentiment. Ben c'est le respect qui vient là.
- AML Donc la notion de respect, ça représente quoi la notion de respect ?
- J C'est très important
- AML Qu'est ce que tu entends par ce mot là ?
- J C'est que je veux pas faire des choses aux autres que je veux pas qu'on me fasse.
- AML Ah donc, ton, ta... Ton référent c'est ne pas faire aux autres ce que je voudrais pas qu'on me fasse
- J Voilà
- AML Et c'est ça ta définition du respect ?
- J Ben j'ai ça, j'en ai plusieurs hein. C'est typiquement par rapport à la culture, par rapport à mon grade dans la famille. (1s) Respect, c'est pouvoir (3s) s'humilier devant les gens sans être bête. Voilà
- AML Hin, hin, hin (petit rire) S'humilier devant les gens/
- J Sans être bête
- AML Qu'est-ce ça veut dire quoi ça ?
- J C'est un truc que je me suis mis dans la tête. C'est que voilà des fois, tu vois, je peux si tu veux me rabaisser par rapport aux autres mais intelligemment quoi. **(savoir situé son amour propre ?)**
- AML (2s) Essaye de m'expliquer ça mieux
- J (Rires + elle frappe dans ses mains). Je savais que tu allais me demander ça. C'est, c'est si tu veux en gros c'est que voilà, je peux me mettre à tes pieds mais pas me prendre pour, si tu veux je me laisse pas faire quoi d'un côté.
- AML C'est-à-dire que. Est-ce que, est-ce que si je te disais que tu peux avoir. Tu parlais tout à l'heure d'assurance, de confiance en toi/
- J Hum, hum
- AML Tu peux accepter certaines choses/
- J Voilà
- AML Parce que tu sais finalement que ça n'a pas d'impact sur ce que tu es.
- J Voilà
- AML C'est ça ?

J Hum, hum (2s) Mouais, quelque chose comme ça.

AML Non mais/

J OUI, oui

AML C'est ça ?

J Oui (tout petit)

Ainsi, les actes de langages de J, ancrés dans son plurilinguisme et sa culture de la relation lui permettent de ne pas perdre la face tout en ménageant celle de l'autre (Goofman, 1967). Son statut professionnel reste inchangé de même que la représentation qu'en a son interlocuteur. En revanche son estime de soi et son prestige social en ressortent grandis.

.3 Plurilinguisme et prestige

Au cours de la conversation qui s'est déroulée en début d'année 2013, soit près de deux ans après les entretiens initiaux, les membres de l'équipe parlent de la façon dont ils se sont organisés pour pouvoir se tenir informés les uns les autres des messages qu'ils font passer à l'extérieur du service. Cette solidarité interne qui leur permet d'afficher une cohérence vis-à-vis de l'extérieur contribue non seulement à renforcer la cohésion de l'équipe comme montré plus haut puisque chacun est solidaire de ce que l'autre a dit, mais aussi au renforcement de la crédibilité du groupe tout entier. Cette manière de faire fonctionner et de prendre appui sur leur réseau interne est aussi la façon la plus efficace d'étendre leur réseau de prestige au-delà de leur clan.

Ce type d'attitude qui allie la solidarité à la cohésion, dans l'optique plus ou moins consciente ou stratégique d'étendre son réseau de prestige, se retrouve aussi dans les propos de J qui associe l'aide qu'elle apporte aux non-français pour qui elle agit en tant que référent, à une forme de pouvoir immatériel qui lui permet de réduire les écarts culturels et sociaux et lui fait dire que ces étrangers deviennent des collègues et finissent parfois par devenir des amis. (A7, l 464-473)

J Au début on se connaît pas donc on essaye pas d'être trop cool et on essaye d'être plutôt éduqué et tout puis après on, à la fin... c'est comme si après on... c'est plus des entrepreneurs c'est comme si c'est devenu des personnes. Ben si j'ai bossé avec mais je les connais plus...

AML presque des collègues ?

J VOILA. Des collègues voilà, c'est le terme collègues.

AML Et c'est quelque chose que tu cherches à construire ou c'est quelque chose que tu constates qui se passe ?

- J (2s) Non, c'est quelque chose que je cherche à construire parce que moi j'aime bien m'entendre avec tout le monde. Mais je pense que en étant comme ça et on aura si tu veux plus de... Je dirais pas complicité mais je dirais des relations faciles. Si tu veux.

.4 Les échanges de cadeaux

Ce pouvoir immatériel des passeurs de langues attaché à leur statut est rendu visible dans les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour recevoir des cadeaux. Ainsi, avant qu'un demandeur devenu « collègue » ne parte en rotation, ils sauront trouver les mots qui lui feront comprendre ce qui est attendu de lui. Comme dans le cas des échanges de cadeaux au sein de l'équipe, ce n'est pas l'objet qui compte, sa valeur marchande n'entre pas en considération, mais le geste et la représentation symbolique qui y est rattaché ont une valeur de prestige certaine. De manière presque cocasse, ces cadeaux parviennent à leur destinataire, jusqu'au bureau du CCV, par des chemins parfois détournés : un petit colis est glissé dans le lot des documents confiés au coursier qui descend les lots de passeports deux fois par semaine du site vers Nouméa. Ces objets servent à confirmer qu'un nouvel interlocuteur est entré dans le réseau. Ce procédé permet de réduire les écarts culturels et renforcent les liens. De plus, ces signes ostentatoires participent à la valorisation symbolique des individus au sein de l'équipe et sans doute même dans la sphère plus privée²⁸⁹. Ils ne changent cependant rien au statut social de passeur de langues.

.5 Pratiques plurilingues et capital communicatif

Le pouvoir immatériel des passeurs de langues relié à leur capacité à créer du lien et à développer des réseaux relationnels rejoint la notion de compétence communicationnelle telle qu'elle est décrite en sociolinguistique, notamment dans les travaux des chercheurs qui se penchent sur les problématiques linguistiques liées à la construction de l'Europe avec la mise en place du CECRL.

²⁸⁹ Ceci est confirmé par les séances de photos qui accompagnent les moments particuliers de la vie du service, repas entre collègues, visite d'un membre de la famille d'un agent qui se fait alors prendre en photo dans les locaux à côté des autres membres de l'équipe.

Selon J. Boutet et Monica Heller, le succès de cette notion de compétence communicationnelle serait en lien avec la nouvelle économie mondialisée. Elles se réfèrent en cela à J. Gumperz dont il a également été question plus haut à propos de l'interactionnisme (2006/4, 5-16) :

« Ce succès n'est certainement pas sans lien avec le fait que la place, le rôle, les fonctions sociales et économiques de la communication verbale dans la nouvelle économie mondialisée sont en pleine mutation. Comme l'écrit John J. Gumperz : Le rôle joué par notre compétence communicative s'est donc profondément transformé. L'aptitude à diriger ou à s'adapter à diverses situations de communication est devenue essentielle ; de même, la capacité à nouer des relations avec les individus que l'on ne connaît pas devient cruciale pour l'acquisition d'un pouvoir quelconque, personnel ou social. Nous devons parler pour affirmer nos droits et nos qualifications; dans l'univers professionnel, nous comptons sur nos compétences en matière d'interaction et de persuasion pour arriver à nos fins. Il s'ensuit que le capital communicatif fait partie intégrante du capital symbolique et social de l'individu, cette forme de capital étant, dans notre société tout aussi essentiel que l'était autrefois la possession de biens matériels. (1989 :10-11) »

Le capital communicatif détenu par les passeurs de langue est tout à fait significatif, tant sur le plan de la compétence communicative que du fait du capital symbolique et social qui s'y rattache comme montré plus haut. Celui-ci est exploité par le projet. Il fluidifie les relations, participe à l'équilibre des rapports culturels, contribue à l'installation d'un climat de confiance et développe un réseau d'intercompréhension entre des interlocuteurs linguistiquement, culturellement et statutairement éloignés Enfin, de manière plus concrète, l'exploitation de ce capital sert à ce que les demandeurs obtiennent leur visa et leur permis de travail à temps pour pouvoir se déplacer vers le site aux dates portées au planning.

.6 Le plurilinguisme, un outil de travail

De ce fait, ces passeurs de langues participeraient à ce qu'Alexandre Duchêne intitule le *néolibéralisme du plurilinguisme*²⁹⁰. Son analyse s'appuie sur un travail ethnographique réalisé dans une entreprise de gestion des passagers et des bagages, située à l'aéroport international de Zurich en Suisse. La situation sans être identique à celle du CCV, en est cependant suffisamment proche pour nous permettre de l'aborder sur un plan comparatif. Dans les deux cas, il s'agit de

²⁹⁰ Voir Alexandre Duchêne, 2011, *Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs*.

gestion des flux en lien avec des humains : des bagages et des passagers dans un cas, des visas, des permis de travail et des travailleurs dans le cas de la présente recherche.

Partant de l'hypothèse que le langage est devenue la *matière première*²⁹¹ des nouvelles économies de service, le chercheur développe le rapport entre le local et le global (2011, 26) :

« En tant qu'*espace mondialisé* situé dans un État donné, en tant que zone franche à l'intérieur d'une nation, l'aéroport se situe à l'intersection entre le global et le local. Il souligne une articulation constante entre la prise en considération du local (les passagers nationaux) et celles du global (les passagers internationaux), soulevant alors la nécessité de la gestion inter- et nationale de ces espaces. Cette dynamique entre local et global s'inscrit par ailleurs dans des processus langagiers que l'on peut observer, tel l'usage des variétés locales apposées à l'usage de variétés considérées comme internationales. Au travers de la gestion linguistique d'un aéroport se dessine une série de processus qui soulignent les tensions actuelles observables au sein d'une économie globalisée. »

Les passeurs de langues se situent dans la même dialectique et au-delà même, puisqu'ils doivent non seulement pouvoir communiquer avec des autorités locales dans un parler local (ici le français et les différentes variétés du parler calédonien) mais aussi se conformer aux pratiques territoriales en matière de procédures et de gestion des demandes de visa et de permis de travail, lesquelles sont tout à fait spécifiques et entrent, comme présenté plus haut, en collision avec celles des nouvelles mobilités professionnelles.

Dans son étude, A. Duchêne s'intéresse tout d'abord aux logiques de recrutement en distinguant les besoins linguistiques qui s'y rattachent selon des dimensions symboliques qui priorisent le local et d'autres pragmatiques qui privilégient le global. En Nouvelle-Calédonie, le local est soutenu par la législation en matière d'emploi local. Les postes administratifs occupés par les passeurs de langues sont catégorisés M16 dans la section « Support à l'entreprise » du ROME. Ceux-ci ne nécessitent pas de qualifications techniques particulières²⁹². En revanche, la dimension pragmatique du global priorise dans les deux cas les compétences communicationnelles en anglais :

²⁹¹ A ce sujet, il fait référence aux travaux de J. Boutet, Cameron et M. Heller

²⁹² Le tableau des métiers élaborés par les partenaires sociaux dans le cadre de la mise en place de la loi de protection de l'emploi local précise 10 ans de résidence pour l'ensemble des métiers en M16. En outre, comme le fait remarquer A. Duchêne, les candidats à ces postes aux intitulés peu « vendeurs » ont souvent,

« L'anglais, quant à lui, constitue la langue par défaut qui permet de communiquer avec le plus grand nombre de voyageurs qui ne parleraient pas l'une ou l'autre des langues nationales. En ce sens, l'anglais occupe une place prépondérante pour les professions visibles et semivisibles, faisant l'objet d'une attention soutenue dans les processus de recrutement. Sa dimension non marquée, permettant d'interagir avec une population internationale, suit donc une logique pragmatique destinée à répondre aux attentes du plus grand nombre. »

Cette dimension pragmatique est même exacerbée dans le cadre des grands projets internationaux qui, par essence, se situent dans la globalisation et qui, par nature, comme décrit dans la deuxième partie de cette thèse, se développent selon un modèle anglo-américain avec une large priorité donnée à l'anglais globish.

Sur les sites de Vale et Vavouto la maîtrise de l'anglais parlé et écrit est devenue l'un des pré requis dans le recrutement du personnel administratif (voir descriptif de poste en annexe G, volume 2, p.43). Ce critère privilégie indirectement les anglophones ce qui contribue à accentuer les rapports de force entre les groupes linguistiques. A. Duchêne en fait la démonstration dans son étude de cas :

« Le recrutement – et le public visé par le recrutement –, constitue donc bel et bien une démarche productive pour l'entreprise dans sa gestion de la diversité linguistique. Elle souligne le poids des compétences langagières comme *gate-keeping* (rejoignant en cela les travaux liminaires de Gumperz et *al.* 1981) mais aussi au sein de l'entreprise comme espace de stratification sociale. »

En Nouvelle-Calédonie, cette logique de stratification sociale est renforcée du fait de la rareté des candidats. Les services de placement de Cap emploi ne disposent pas dans leurs fichiers, de profils associant un niveau d'étude intermédiaire à un niveau d'anglais élevé. C'est ainsi que le l'anglais requis pour les postes catégorisés M16 est évalué selon des critères assez flous. Le paradoxe tient dans le fait que ce capital nécessaire pour être considéré lors d'un recrutement et qui constitue donc une sorte de plus par rapport à d'autres candidats locaux qui eux ne peuvent répondre à ce pré requis n'est plus valorisé dès lors que l'on occupe le poste.

comme dans le cas des agents visas, des cursus de formation qui ne développent pas particulièrement des compétences élevées en langues étrangères.

Relevons également que sur ces sites de construction, les individus occupant des postes administratifs détiennent souvent un capital bilingue français/anglais plus important que celui de leurs supérieurs hiérarchiques monolingues anglophones ou francophones. Dans les faits, ce capital est néanmoins considéré comme une ressource de peu de valeur puisque faisant partie du processus nécessaire à la réalisation de l'objectif de construction, seul résultat tangible.

Concrètement, sur un site de construction personne ne peut se permettre d'annoncer qu'il ne parle pas anglais²⁹³. Ce faux semblant entretient l'idée que tout le monde parle anglais ou tout au moins le globish du projet. Quelques outils tels le libre accès sur l'intranet à un glossaire du lexique technique du projet, de même que la mise en place d'un service traduction en charge de la rédaction en langue normée des communiqués et autres supports de communication diffusés dans les deux langues officielles du projet, l'anglais et le français servent à montrer que la composante linguistique est prise en compte. En outre, sur le site de Vavouto des cours de langues (d'anglais pour les francophones et de français pour les anglophones) ont été proposés pendant le temps de travail quand ils étaient considérés comme une formation professionnelle et en dehors des heures de travail dans le cadre des activités de la base vie. L'ensemble de ces mesures d'accompagnement ne suffisent cependant pas à aplanir les disparités de compétences linguistiques. Ces déséquilibres amplifient les problèmes d'intercompréhension et engendrent des malentendus comme montré plus haut. En contrepartie, ils mettent en lumière la capacité des passeurs de langues à développer des compétences de substitution basées sur la culture de la relation.

Cependant, ces compétences ne donnent pas lieu à valorisation professionnelle et ce d'autant moins que, comme le fait remarquer A. Duchêne à propos des langues exotiques des travailleurs immigrés (2011, 16) « *ils (ces travailleurs immigrés) n'y peuvent rien* ». Son propos développe l'idée selon laquelle ces travailleurs disposent toutefois d'un capital compétence tout à fait nécessaire

²⁹³ En revanche il est tout à fait acceptable de ne pas parler français. Il est normal que des réunions auxquelles assiste un seul anglophone dans une assemblée de francophones se déroulent en anglais indépendamment du niveau d'anglais des francophones.

à l'entreprise. Il rapporte une situation dans laquelle la langue exotique d'un bagagiste devient un outil de travail dans la gestion des problèmes et comment, de ce fait, cet outil de travail participe de la rentabilité de l'entreprise. L'exploitation informelle de la langue de ce bagagiste ne lui permet cependant pas d'évoluer professionnellement, ni même de prétendre à une quelconque gratification.

Les compétences interculturelles des passeurs de langues mises en lumière et qui contribuent à ce qu'ils puissent accomplir leurs tâches dans des délais compatibles avec les besoins du projet rentrent dans ce cas de figure. Elles ne sont pas visibles dans la mesure où, comme dans le cas des immigrés plurilingues travaillant dans les aéroports, elles ne constituent pas le cœur de leur activité défini d'après leur profil de poste d'agent-visas. Ces compétences communicationnelles invisibles opérant dans l'informel de la culture de la relation ne font donc pas l'objet d'une valorisation formelle qui pourrait contribuer à leur évolution professionnelle.

Ainsi, le seul changement opéré par la nouvelle économie mondialisée serait d'avoir transformé la main d'œuvre, les bras utiles au développement des secteurs secondaires, en une parole d'œuvre nécessaire au fonctionnement des secteurs du tertiaire (A. Duchêne, 2011) :

« Ce que cette recherche met fondamentalement en évidence, c'est que les producteurs de ces ressources, à savoir la *parole-d'œuvre*, ne bénéficient pas – mis à part peut-être sur un plan symbolique –, de valeur ajoutée. L'entreprise, quant à elle, est la première – voire la seule – bénéficiaire de ces modes de régulation langagière. »

La parole d'œuvre des passeurs de langues serait donc à l'économie des services ce que la main d'œuvre est à l'économie industrielle.

L'un des traits marquants de mon terrain d'étude est d'associer ces deux dimensions. Les grands projets de construction ont des besoins importants en main d'œuvre pour pouvoir réaliser les différentes phases d'un chantier, du terrassement au montage électrique comme cela a été présenté plus haut. Le paradoxe de la mondialisation est qu'ils ne peuvent déplacer cette main d'œuvre essentielle à la progression du chantier sans la contribution d'une autre force de

travail, celle de la parole d'œuvre, nécessaire mais non productive. Rappelons à ce propos que l'avancement du chantier est estimé à partir des quantités de matériaux utilisés et du nombre d'heures de travail nécessaires à la réalisation des ouvrages. De ce fait, la parole d'œuvre ne dispose d'aucun statut. Elle ne constitue pas une classe sociale identifiée mais un ensemble d'activités éparses, classées dans la catégorie ROME *Secrétariat et assistance* qui correspond à des activités de bureau attachés à l'exécution de procédés en application de procédures développées par des ingénieurs sur des logiciels spécialisés. La répartition par tâche induite par ce type de processus, afin de mieux en contrôler la productivité, plus difficile à quantifier que dans les activités employant de la main d'œuvre, pousse à individualisation du travail malgré les open space.

.7 Passeurs de langues et parole d'œuvre

Le fonctionnement organisationnel du CCV ne corrobore pas ce processus. J'ai pu montrer comment les passeurs de langues avaient développé des approches collaboratives leur permettant d'être plus efficaces individuellement et collectivement en s'appuyant sur des pratiques informelles. En revanche, leur statut professionnel est proche de celui de la parole d'œuvre. Plusieurs éléments permettent de faire ce rapprochement :

Leurs profils de postes comme ceux des autres postes du projet ne font pas explicitement mention de ces compétences interculturelles.²⁹⁴ perçues comme étant « naturelles » comme l'indique l'expression « *ils n'y peuvent rien* ». Aussi relèveraient-elles des savoir-être dont le professeur Henri Boudreault, spécialiste en didactique professionnelle, donne la définition suivante :

« Le savoir-être est un état d'esprit qu'une personne adopte à l'égard d'elle-même ou envers les autres dans une situation, selon les circonstances ou les événements, qui l'incitent à une manière d'être ou d'agir »

La terminologie employée montre le flou de la catégorie et son inadaptation à la prise en compte de l'interculturel, particulièrement dans l'emploi de l'expression « d'état d'esprit », qui s'avère être un des principaux

²⁹⁴ Il arrive que pour des postes qualifiés pour lesquels le recrutement est international, l'aspect multiculturel du projet soit précisé dans le paragraphe concernant les conditions de travail.

vecteurs de la création de malentendus en milieu professionnel multiculturel. Néanmoins, les savoir-être font désormais partie du vocabulaire associé au monde du travail. De ce fait, ils sont de plus en plus couramment évalués dans les grilles d'entretiens annuels. La compagnie des DRH, association de professionnels dans les ressources humaines a établi une liste de capacités pour en faciliter l'évaluation : capacité à s'adapter, à écouter, à discuter qui implicitement s'applique davantage à l'évaluation des postes d'encadrement qu'aux postes d'exécution. A titre indicatif, en Nouvelle-Calédonie, des entreprises ont fait le choix de répertorier : la présence au travail, la ponctualité, la tenue vestimentaire dans les savoir être évalués sur les postes d'exécution. En tout état de cause, l'ensemble de ces critères ne suffisent pas à évaluer une compétence interculturelle, confirmant par là même son invisibilité statutaire.

Ce manque de visibilité est décalé de la conceptualisation de la notion tel que présenté dans le CECRL. L'interculturel y est abordé en tant que « savoir-faire communicationnel ». La sémantique liée à cette compétence est expérientielle : « habiletés », « capacités », « expérience », « conscience » « aptitude ». Les résultats de mon étude de terrain vont dans le même sens. Ils montrent que les compétences interculturelles sont liées à des savoirs expérientiels et à une didactique de l'action.

En conséquence, ces compétences pourraient tout à fait faire l'objet d'une prise en compte explicite qui permette aux personnels de les faire reconnaître selon des processus formels par exemple au travers de la valorisation professionnelle des acquis de l'expérience (VAE)²⁹⁵ qui deviendrait alors un outil souple de gestion prévisionnelle des compétences (GPEC)²⁹⁶.

En outre, la prise en compte de la compétence interculturelle dans le monde du travail permettrait de faire entrer dans la sphère professionnelle de nouvelles compétences transversales qui, comme je l'ai montré, s'avèrent tout à

²⁹⁵ Ce dispositif permet l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur la base d'une expérience professionnelle salariée, non salariée (commerçant, collaborateur de commerçant, profession libérale, agriculteur ou artisan...) et/ou bénévole (syndicale, associative) et/ou volontaire. (source : www.vae.gouv.fr)

²⁹⁶ Les plans de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ont pour objectif de mieux anticiper les effets sur l'emploi des mutations économiques, technologiques, sociales et démographiques.(source : www.emploi.gouv.fr)

fait essentielles à l'organisation non seulement en termes d'amélioration des relations sociales au sein des entreprises mais également en termes d'efficacité productive

En conclusion de cette deuxième partie, la scénarisation d'une étude de cas établie à partir des données observées en situation de participation observante et des données observationnelles, en particulier celles recueillies lors des entretiens, a permis de mettre en lumière la compétence interculturelle des agent-visas océaniens du CCV, point de focale de ma participation observante. J'ai relié cette compétence à leur expérience du plurilinguisme en contexte diglossique et à leur culture de la relation telle qu'elle est définie par l'anthropologie à propos des pratiques océaniques. Ceci a servi à déterminer le personnage du passeur de langues, acteur de l'interculturel en milieu professionnel plurilingue, à même de créer une dynamique de contacts entre des langues et des cultures parfois fort distantes les unes des autres. J'ai décrit les stratégies, individuelles et collectives mises à l'œuvre dans ces procédés. C'est ainsi que j'ai pu montrer l'intérêt pédagogique de la didactique de l'action en lien avec des processus informels. La valeur performative des approches collaboratives a également été démontré.

De manière plus globale, ceci m'a amenée à examiner les transformations en cours dans le monde du travail, en particulier les conséquences de sa tertiarisation. J'ai ainsi établi le constat que bien qu'essentielles aux organisations, les compétences interculturelles ne bénéficient d'aucune reconnaissance professionnelle.

Cette recherche doctorale, qui traite des pratiques langagières associées à la réalisation d'activités professionnelles en contexte plurilingue et multiculturel, est intrinsèquement liée aux conditions de sa mise en œuvre. Ceci tient pour grande partie à ce que l'étude de terrain qui la sous-tend a été menée dans le même temps que mon activité professionnelle, de 2005 à 2013, pendant les phases de construction des sites industriels métallurgique de Vale et KNS en Nouvelle-Calédonie (voir cartes p.12 et). Cette particularité n'est pas étrangère aux choix méthodologiques qui ont été adoptés, comme j'ai pu le présenter en introduction.

.1 Synthèse

Au terme de ce cheminement quelque peu rhizomatique, qui partant de la description de mon terrain d'étude complexe aboutit à la mise en lumière de l'exploitation des compétences interculturelles et interlinguistiques des passeurs de langues, suis-je parvenue à répondre à mon questionnement initial qui, je le rappelle était pluridimensionnel. A la composante pragmatique qui portait sur le **Comment des pratiques langagières plurilingues liées à des appartenances culturelles océaniques contribuent-elles à la résolution des écarts constatés entre les langues et les cultures dans un monde du travail globalisé ?**, je pense avoir répondu en dévoilant les savoir-faire expérientiels des passeurs de langues qui démontrent de réelles compétences interculturelles et interlinguistiques en situation professionnelle alors que leur parcours académique ne leur permet pas de les faire valoir. Ce faisant, j'ai pu contribuer aux travaux de recherche sur la sociodidactique qui analysent l'inadéquation des méthodes d'enseignement apprentissage des langues normées aux situations de pluridiglossie. D'autre part, j'ai également mis en lumière la nécessité de faire reconnaître la compétence interculturelle en tant que compétence professionnelle à part entière dans la mesure où celle-ci participe à la mise en place de passerelles relationnelles transversales au sein des entreprises qui, sous l'influence des principes de management anglo-américain ; tendent à se déshumaniser et à fonctionner dans une organisation verticale.

Par ailleurs, le style narratif de cette recherche apporte une réponse certes subjective et partielle mais néanmoins constructive à la question de fond : **Que nous racontent ces projets des reformulations du monde aujourd'hui ?** en confirmant que les transformations de la société post-industrielle, celle de la tertiarisation de la main d'œuvre du fait du développement des nouvelles technologies de l'information constituent un challenge intellectuel et moral qui devrait amener la pensée occidentale à réagencer sa vision du monde.

Ces réponses que je soumets à la réflexion du jury, je souhaite pouvoir en rappeler les points essentiels et en souligner les grandes lignes tant sur les plans théorique que méthodologique pour permettre d'évaluer les apports et les limites de ma démarche.

.2 Apports et limites méthodologiques

.2.1 Contribution méthodologique

Les conditions de cette recherche mettent les paradigmes de l'enquête de terrain à l'épreuve. Cela tient à la complexité²⁹⁷ du terrain lui-même - association entre un environnement industriel globalisé et éphémère et un contexte océanien localisé engagé dans un processus de décolonisation - et à la posture de la chercheuse dont le terrain d'étude est aussi celui de son activité professionnelle. J'ai cherché à faire de cette proximité un atout pour en appréhender au mieux les aspérités. Cette approche, inspirée des méthodes ethnographiques, a permis de montrer comment « l'observation participante » présentée encore aujourd'hui comme un gage de scientificité dans le domaine des sciences sociales pouvait s'avérer inadaptée à la documentation des milieux complexes. C'est ce qui m'a amenée à lui préférer l'expression « participation observante » qui induit une dimension actionnelle et dialogique.

²⁹⁷ Cette notion, reprise des travaux d'Edgar Morin qualifie la nature de la situation de terrain qui entremêle différents éléments qui de fait ne peuvent être ordonnés selon les principes diachroniques et synchroniques. Cette complexité multidimensionnelle que je choisirais de représenter sous la figure de la spirale, empruntée à Edouard Glissant me semble indissociable de la pensée du rhizome de Gilles Deleuze et Félix Guattari. L'ensemble de ces concepts qui permettent d'associer les usages et pratiques des langues à des dynamiques de contacts dans des perspectives fonctionnelles et actionnelles structure la démarche de mon travail de recherche.

L'étude de terrain a montré comment l'engagement de la chercheuse dans l'action au côté des autres acteurs de la situation s'est avéré fructueux pour construire « *une intelligence des choses, des personnes et des faits* » (D. Fassin, 2008).

Cette approche qui combine étroitesse du point de focale, en l'occurrence les Centres de Coordination des Visas des projets industriels de Vale et KNS, avec un processus de contextualisation, encadre une démarche interprétative tout en garantissant sa fiabilité. En revanche, cette adhérence au terrain induit une posture instable et inconfortable pour la chercheuse. Elle cultive le doute et engendre une inquiétude agissante. Eloignée des certitudes théoriques, elle défend un opportunisme méthodologique (Girin, 1989) qui nécessite la mise en œuvre de grilles de lecture souples et adaptées à la complexité du contexte. Son aspect exploratoire qui associe l'action à l'analyse fine des savoirs expérimentiels et des interactions s'y rattachant n'est pourtant pas uniquement empirique. Elle combine données observationnelles et mise en perspective du contexte. Elle favorise la corrélation entre les différentes dimensions de mon sujet d'étude, des plus globales au plus locales. En ce sens, elle permet de mettre en lumière des aspects très concrets portant sur les pratiques des sujets observés dans leurs dimensions fonctionnelles et actionnelles et de les articuler à des notions abstraites dans un processus de conceptualisation.

Ce maillage entre des savoirs expérimentiels et des savoirs disciplinaires m'a amenée à développer un outillage spécifique qui a pris la forme d'une « boîte à concepts » comme présenté en début de thèse. La notion de « binôme notionnel » m'a permis de donner une dimension dialogique à ma recherche exploratoire. Cette méthodologie basée sur des méthodes qualitatives et une approche transdisciplinaire n'en est pas moins rigoureuse sur le plan scientifique dès lors qu'elle intègre les contraintes du terrain.

Cette posture a été déterminée par la nature de la situation et par son contexte. Par ailleurs, elle montre combien se détourner des raisonnements hypothético-déductifs problématise avec force les questions de forme, de déontologie et d'éthique. Elle questionne de manière très tangible la mise au diapason des choix méthodologiques de la recherche face à la complexité.

.2.2 Limites méthodologiques

La méthodologie utilisée a exploité des composantes relevant de disciplines académiques reconnues au nombre desquelles je citerai en premier lieu la sociolinguistique mais également la sociodidactique, l'ergologie, l'anthropologie océanienne, les sciences de gestion, la communication, la sociologie des organisations, l'ethnographie contemporaine. En parallèle, elle n'a pas craint pas de se frotter aussi à la littérature ou à d'autres formes d'expressions artistiques. Cette approche transdisciplinaire crée une synergie dont la spirale dynamique est sans fin. Elle contribue à la mise en œuvre de logiques de réseaux - telle donnée se connecte sur telle autre qui fait sens dans telle dimension etc. Les perspectives de recherches ne se situent plus sur un plan bidimensionnel dans un rapport entre le diachronique et le synchronique, elles s'articulent dans une spatialisation multidimensionnelle. De là naît la difficulté à en définir les limites. Une telle approche problématise l'ajustement entre l'abstraction généralisante et une démarche plus analytique portant sur les savoirs expérientiels. L'approche contextualisée du terrain de recherche a permis de révéler des savoirs très spécifiques identifiés dans les pratiques des passeurs de langues telle la capacité à réinvestir des savoirs plurilingues de la sphère privée dans le domaine des activités professionnelles. Sa récursivité dynamique engendre un flux qui perturbe l'ordonnancement des connaissances reconnues sur le plan disciplinaire. Elle contribue à montrer la valeur des démarches transversales sans parvenir à décroiser les approches disciplinaires.

Sur un autre plan, l'adhérence au terrain industriel questionne la légitimité de la chercheuse impliquée dans une activité professionnelle. Amenée à établir des relations de proximité avec les acteurs de mon terrain d'étude, dans un processus de co-construction des données, je mets en jeu ma crédibilité et la scientificité de ma démarche. Cet aspect met en évidence l'ambivalence des relations entre la recherche et ses terrains d'études dès lors qu'il est question de sciences sociales non quantitatives. Ceci est particulièrement vrai dans les domaines industriels encore peu ouverts aux projets de recherche de portée sociale (Le Meur, 2013). Le travail mené dans le cadre de cette thèse est au cœur de ce débat qui mêle l'engagement à la

déontologie, la confidentialité à la transparence, comme cela a été détaillé dans le paragraphe : « De récitante à narratrice », p.77.

La question fondamentale est de savoir si la posture de participation observante peut constituer un biais méthodologique, compte-tenu de l'étroitesse du panel des interviewés. La conscience aigüe de ce risque potentiel m'a amené à développer une vigilance toute particulière à ne pas me laisser influencer par l'interconnaissance développée avec les acteurs de cette recherche et à être attentive à conserver un esprit critique en jouant sur les variations d'échelles (Chauveau, 2007).

.3 Apports et limites théoriques

.3.1 Contribution théorique

Sur le plan formel, cette thèse vise à contribuer à enrichir des connaissances dans le domaine des pratiques plurilingues en milieu professionnel multiculturel. Comme explicité plus haut, cette thématique de recherche relève de la transdisciplinarité, seule manière à mon sens de rendre visible ce qui relève de « l'impalpable au travail »²⁹⁸. Cette démarche n'est cependant pas contradictoire avec celle d'apports spécifiques dans différentes disciplines des sciences humaines et sociales.

C'est ainsi que la description du contexte des grands projets, un terrain d'étude peu exploré, sert à mettre en lumière des modes opératoires, des processus et des types d'organisations qui contribuent aux changements structurels des modalités du monde du travail au XXI^{ème} siècle. Ce travail contribue donc à l'étude et à l'analyse de la composante gestion de projet, démarche qui tend à se généraliser dans toutes les sphères des activités professionnelles, aussi bien dans le domaine de l'entreprise privée que dans celui des organisations à caractère administratif (institution scolaire, formation professionnelle, recherche...). De plus, la description détaillée du rôle des Centres de Coordinations des Visas de Goro et KNS confirme l'intérêt de favoriser le développement de services supports, agissant en tant

²⁹⁸ Reprise du titre du mémoire de M2

qu'interfaces pour gérer les écarts entre les principes de fonctionnement des entreprises internationales et le contexte local dans lequel elles s'implantent.

Plus largement, cette description permet de valoriser les effets de la mise en œuvre de passerelles organisationnelles hybrides, capables de mettre au point des outils contextualisés pouvant répondre à des situations complexes. L'exemplarité du CCV, par la sophistication des interactions nécessaires à l'aboutissement du processus de visa et de permis de travail dans le contexte calédonien est transposable dans d'autres contextes. La nature des pré-requis locaux, l'exigence des contraintes internationales, la taille des enjeux sociétaux sont des problématiques inhérentes aux phénomènes de diversification des modes de production et d'échanges. Cette imbrication entre des dynamiques sociales, économiques, politiques et linguistiques génère des flux communicationnels multidirectionnels. Dans le cas du CCV, l'aboutissement du processus est non seulement intrinsèquement dépendant des modes opératoires développés, mais il est aussi subordonné à la nature des relations tissées entre les partenaires institutionnels et à la qualité des échanges entretenus et pilotés par les passeurs de langues. L'organisationnel apparaît donc comme indissociable des composantes fonctionnelles et relationnelles qui le mettent en œuvre. Cette synergie positive ne serait rien sans la prise en compte de la dynamique des langues.

Dans ce champ nous pouvons retenir plusieurs apports allant de la sociolinguistique à la sociodidactique. Mon terrain d'étude s'est en effet avéré être tout à fait adapté à dévoiler l'importance d'une didactique de l'action en matière d'apprentissage des langues. C'est ainsi que la posture de participation observante m'a permis d'être le témoin privilégié de l'amélioration des compétences linguistiques des passeurs de langues recrutés sur la base de profil de postes administratifs ne requérant pas de certifications particulières en langues. Cette nette amélioration dans les deux langues officielles du projet : le français et l'anglais est à mettre en parallèle avec leur activité professionnelle dans le cadre d'une sociodidactique contextualisée comme cela a été développé dans le paragraphe « la didactique de l'action ». Cet apprentissage en situation a été conforté par l'accompagnement de l'encadrement qui a su valoriser les acquis et outiller la progression, en proposant des cours d'anglais et en intervenant directement en

proposant des solutions rédactionnelles quand cela s'avérait nécessaire. Ceci a favorisé le développement d'une spirale vertueuse. Les passeurs de langues prenant confiance en eux-mêmes ont davantage progressé, en particulier en expression écrite et orale. En outre, ils n'ont pas craint de faire appel à la solidarité du groupe ou de l'encadrement en cas de difficulté de compréhension ou pour rédiger une séquence d'expression particulièrement délicate. Cette didactique de l'action a également contribué à une amélioration sensible de leur estime de soi.

Sur le plan professionnel, ceci s'est traduit par un plus grand esprit d'initiative dans la réalisation des activités de travail, plus d'assurance dans la prise de parole lors des échanges avec leurs interlocuteurs quels que soient leur nationalité et leur profil professionnel.

Cet apport en didactique des langues contribue au débat sur la perspective actionnelle telle qu'elle est présentée dans le CECRL. De plus, il a le mérite d'être situé dans la sphère professionnelle, tandis que les recherches menées à son propos sont généralement ancrées dans la sphère éducative avec les limites imposées par ce cadre institutionnel.

Toujours sur un plan individuel, je conclurai sur le fait que ces passeurs de langues ont acquis une représentation d'eux-mêmes plus valorisante. Leur réussite professionnelle contribue à leur insertion sociale, participant ainsi aux processus mis en place dans le cadre des accords politiques passés entre la France et la Nouvelle-Calédonie²⁹⁹. Cette insertion va au-delà du simple rapport économique qui, de par la rémunération perçue, leur donne les moyens d'intégrer une économie de marché³⁰⁰. D'une manière qui de prime abord pourrait sembler paradoxale, leur insertion dans le monde du travail selon des normes internationales, leur confère une plus grande légitimité dans leur sphère personnelle. Au fil des années, j'ai pu constater combien ces personnes dont certaines se sont mariées, ont des enfants, ont su instaurer des

²⁹⁹ Rappelons ici que la Nouvelle-Calédonie selon le dernier rapport de l'AFC est placée dans les pays à développement humain très élevé contrairement à ses voisins tels le Vanuatu ou la Papouasie Nouvelle-Guinée. L'existence d'un état de droit, de règles administratives contrôlées, de mécanismes de protection sociale, contribuent à ce que la qualité de vie des calédoniens, par ailleurs très inégalement répartie, est proche de celui des pays les plus développés de la planète.

³⁰⁰ Les conversations informelles entre collègues confirment que les revenus de leur activité professionnelle leur ont donné une relative aisance financière leur permettant selon les cas d'acheter une voiture, d'accéder à la propriété individuelle ou encore de voyager dans le Pacifique.

dynamiques personnelles au sein de leur sphère familiale tout en restant respectueuses des modes de vie et d'organisation propres à leurs réseaux d'appartenances. Cela se traduit le plus souvent par une participation subtilement active à la prise de décision dans leurs couples, à des choix personnels dans la manière de gérer leur quotidien. Ces manières d'affirmer leur personnalité ne remet cependant pas en cause leurs modes de vie. Au contraire, cela leur a permis de créer par la négociation des espaces de liberté pour que leur sphère professionnelle s'adapte aux contingences de leurs appartenances identitaires et vice et versa. Ceci témoigne de savoir-faire spécifiques qui allient à la fluidité des interactions, des capacités de transposition.

J'ai montré que ces savoir-faire sont à rapprocher de leur expérience personnelle du plurilinguisme. Les entretiens réalisés ont révélé cette capacité à adapter les pratiques linguistiques aux cadres dans lesquels elles se développent. Paradoxalement, les passeurs de langues savent transférer des savoirs expérientiels pour contribuer positivement à l'harmonisation de pratiques linguistiques très hétérogènes mais cela leur permet également de combler certains déficits d'apprentissages scolaires. Le maillage de ces différentes dimensions contribue aux travaux sur le bilinguisme précoce développés en sociolinguistique par les chercheurs qui défendent l'idée d'une école plurilingue (Fillol, Vernaudo, Salün, 2011). Les cas décrits dans ce travail de recherche sont des exemples révélateurs de la manière dont ce qui n'a pas pu se développer dans le cadre d'une école monolingue a pu trouver un terreau fertile dans le cadre d'une activité professionnelle plurilingue.

Ce travail rend également visible la porosité des sphères professionnelles et sphères personnelles qui relèvent d'un ensemble social délimité mais non cloisonné à même de maintenir un équilibre entre des appartenances identitaires et un engagement professionnel. C'est cet ensemble cohérent qui permet aux passeurs de langues de répondre, sans y être assujettis, aux contraintes des contextes professionnels multi-situés et complexes rencontrés dans les entreprises internationales investies dans la mondialisation des activités de production.

Parallèlement, ma participation active au sein du CCV m'a aussi permis d'observer comment ces savoir-faire s'inscrivent dans des stratégies collectives basées sur la solidarité entre les membres de l'équipe, particulièrement en ce qui concerne l'organisation du travail. L'exemple de la gestion des absences a documenté comment ces stratégies se mettent en place de manières très informelles. Ces modes opératoires illustrent la capacité de résistance des acteurs à la mise aux normes des processus. Ces fonctionnements marginaux qui dérogent aux règles d'organisation du travail profitent néanmoins à sa productivité, maintenant ainsi l'image positive du service. En outre, ils traduisent l'engagement personnel des passeurs de langues dans la dimension collective de leur activité professionnelle. De manière plus globale, cette porosité instaure une dynamique de circulation et d'échanges qui sert l'interculturel, autre thématique centrale en sociolinguistique. J'ai montré que l'efficacité professionnelle des passeurs de langues est à rapprocher de leur compétence interculturelle matérialisée par leur capacité à articuler des savoirs diversifiés relevant d'apprentissages hétérogènes à une grande variété de pratiques relevant d'expériences de vies liées à une vision « océanienne » du monde.

En revanche, cette synergie circulante qui profite à l'organisation et contribue au développement personnel des passeurs de langues ne concourt pas à bousculer les hiérarchies dans le monde du travail capitaliste. Comment en effet faire reconnaître ce qui n'est pas visible dans le modèle dominant, continental et monolingue?

Mon souhait est que cette recherche contribue à mettre en lumière et par là même rende visible ce qui est masqué par les grilles de lecture des modèles universalistes occidentaux. Ce dernier apport théorique en sciences humaines et sociales est situé à la croisée des disciplines universitaires. Il s'inscrit dans la lignée des travaux sur l'exploitation du plurilinguisme d'Alexandre Duchêne qui traitent de la tertiarisation de la main d'œuvre devenue parole d'œuvre avec l'avènement des nouvelles technologies de communication et d'information. Mon terrain d'étude, espace de rencontres entre les activités manuelles de la construction et l'exploitation de compétences communicatives s'est avéré adapté à la mise en lumière de cette nouvelle thématique. En rendant visible l'œuvre de parole des passeurs de langues, cette recherche témoigne des mutations sociales et langagières

à l'œuvre dans la sphère du travail : l'industrialisation de la relation de service, le taylorisme du tertiaire. Elle contribue à enrichir la réflexion sur ces questions sociétales. La particularité de son contexte océanien et de son terrain d'étude industriel constitue une ouverture pour traiter la thématique au-delà de la sphère occidentale et revendiquer une existence scientifique.

.3.2 Limites théoriques

Cette nouvelle thématique ne constitue pas encore un champ disciplinaire à part entière : l'ergologie étudie l'évolution des conditions de travail liées aux mutations technologiques, la sociologie des organisations analyse les transformations engendrée par la mondialisation dans les organisations. La sociolinguistique s'intéresse de plus en plus à la sphère du travail et à ses usages linguistiques. Cependant, je n'ai pas connaissance de travaux de recherche ayant associé l'ensemble de ces composantes en contexte océanien. En conséquence, l'outillage théorique disciplinaire à disposition pour alimenter ma réflexion et l'analyse de mon terrain d'étude, s'est avéré limité. Ceci m'a amenée à me tourner vers des domaines apparemment éloignés de mon sujet de recherche. La littérature francophone et plus particulièrement la lecture d'auteurs marqués par l'histoire de la colonisation au premier rang desquels Edouard Glissant ; la philosophie, plus spécialement celle de Gilles Deleuze quand il développe le concept de rhizome qu'il associe à l'Océanie ont servi à articuler ma réflexion théorique et lui donner sa cohérence. Celle-ci est néanmoins orientée et parcellaire. Le concept de reliance, emprunté à Edouard Morin ne justifie pas les lacunes de connaissances dans les différents savoirs disciplinaires convoqués dans cette recherche. L'approche transdisciplinaire à laquelle j'aspire, pour être totalement aboutie, nécessiterait une connaissance approfondie de l'ensemble des disciplines sollicitées et un travail collaboratif avec d'autres chercheurs. Ma démarche exploratoire, basée sur des savoirs expérientiels aurait pu s'avérer plus productive et donc plus créatrice si elle avait été nourrie d'apports théoriques plus aboutis. En la circonstance, le personnage du passeur de langues aurait gagné en épaisseur. De simple figure, il aurait pu devenir un concept, contribuant par là-même à l'élaboration d'un outillage théorique pour mieux lire et comprendre les enjeux culturels et sociaux révélés par mon étude de terrain.

.4 Perspectives de développement de la recherche

Ce travail universitaire qui relève d'une démarche personnelle encadrée par le formalisme de l'institution universitaire a été mené de manière quasi invisible sur le terrain. La disparité entre les conditions de l'étude et l'académisme des disciplines sollicitées pour son analyse, constitue sans doute sa plus grande faiblesse. De ce fait sa force, l'adhérence au terrain, n'a sans doute pas été exploitée autant que cela aurait pu l'être. J'espère toutefois que cette recherche pourra participer à la création de nouvelles passerelles entre la recherche en sciences sociales et du langage et les milieux industriels. Je souhaite que ce travail trouve à se poursuivre sous d'autres formes qui associeraient plus étroitement l'ensemble des acteurs concernés : les organismes de recherche, les centres de formation professionnelle continue, les institutions de la Nouvelle-Calédonie et au-delà les instances internationales et bien évidemment les industriels qui gagneraient sans doute, dans le cadre de leurs engagements en matière de responsabilité sociétale, à développer leur compréhension des milieux complexes dans lesquels ils opèrent. Aussi, je considérerais que cette recherche n'est qu'une étape dans un processus multidimensionnel. Cette première phase descriptive constitue néanmoins une base solide qui pourrait ouvrir vers de nouveaux débouchés, au nombre desquels, je citerai :

- La conceptualisation d'un outillage théorique à même de cartographier les dimensions actionnelles de l'œuvre de parole développée par les passeurs de langues ;
- L'analyse des incidences de la mondialisation sur les dimensions langagières et sociolinguistiques dans le monde du travail.

Le premier axe amènerait à configurer une approche méthodologique qui porterait à établir un cadre transdisciplinaire défini. Il s'agirait alors d'étayer les passerelles entre les disciplines afin de pouvoir développer une approche scientifique véritablement décloisonnée et transversale. Cela nécessiterait la consolidation des savoirs académiques qui serviraient à définir des concepts stables à même de soutenir la démarche d'étude de terrains complexes. Ce nouveau rhizome

permettrait de valoriser les apports des approches océaniques qui semblent plus à même de répondre aux problématiques d'avenir.

Le deuxième axe pousserait à approfondir les enjeux des rapports des langues et des cultures dans le monde du travail. Mon implication en tant que chercheure engagée dans la mise en œuvre de grands chantiers de construction a révélé l'importance des enjeux sociétaux liés aux pratiques langagières en milieu professionnel multiculturel. Elle a aussi permis la prise de conscience de leur extrême volatilité. Au cours de ces sept années sur le terrain, force a été de constater que les rapports des langues et des cultures n'ont cessé de se reconfigurer en fonction de l'évolution du chantier, des acteurs impliqués au cours des différentes phases mais aussi du fait de la pression exercée par les effets de deux tendances contradictoires : d'une part le renforcement du modèle dominant monolingue anglophone, d'autre part la mise à l'épreuve de ce modèle qui peine à faire barrage au développement de nouvelles pratiques moins normées mais de fait plus opérationnelles et en phase avec les logiques de réseau à l'œuvre dans le réel.

Une approche comparative de projets similaires ailleurs dans le monde, en Océanie anglophone par exemple, ou dans d'autres contextes multiculturels à composantes plurilingues pourrait permettre d'articuler ces deux axes, de formaliser une démarche et d'évaluer la fiabilité des résultats obtenus.

Ce travail de recherche, engagé dès les années de master, prend fin au moment où la phase de construction du projet de KNS se termine. Ce cheminement de plusieurs années en milieu industriel m'a permis de prendre la mesure des enjeux linguistiques, culturels et sociaux de la mondialisation à l'œuvre dans le monde du travail. Il m'a également permis d'appréhender la complexité des contextes dans lesquels se développent les grands projets industriels internationaux. Cette prise de conscience a aiguillonné ma curiosité intellectuelle. Elle ne l'a pas comblée et ce d'autant moins que l'avancement de ma recherche établie selon une démarche réflexive n'a pas progressé à la vitesse de l'évolution des enjeux eux-mêmes, lesquels n'ont cessé de se complexifier au fil du temps.

L'objectif de mon travail de terrain ne s'inscrivait pas dans le cadre d'une recherche action encadré par un programme universitaire et ne visait pas à proposer des solutions de résolution des tensions observées sur ce même terrain. En revanche, il cherchait à expliciter le réel des interactions en milieu professionnel plurilingue afin de contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes à l'œuvre dans l'internationalisation du monde du travail par le biais des pratiques langagières. Ce travail n'est pas abouti, pas plus d'ailleurs que ne l'est la réflexion sur le développement des projets industriels qui ne cessent d'être soumis à de nouveaux enjeux, ouvrant de nouvelles perspectives.

Cette recherche a été particulièrement enthousiasmante compte-tenu des conditions de sa réalisation qui m'ont donné la grande chance de pouvoir être partie prenante de la situation.

Bibliographie

Bibliographie

- AMSELLE, J-L., 1996, *Vers un multiculturalisme français ?*, Paris, Aubiers.
- ANADON, M., 2007, « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? » dans Actes du colloque *Recherche qualitative : Les questions de l'heure*.
- AUSTIN, J. L., 2002, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Essais Point.
- AUTHIER-REVUZ, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*, 2 tomes, Paris, Larousse, coll. Sciences du langage.
- BAGLA, L., 2003, *Sociologie des organisations*, Repères, Paris, La Découverte.
- BARBANCON, J-L., 2013, « Des accords de Matignon à l'Accord de Nouméa 1988-1998 » Conférence non publiée.
- BARBANCON, J-L., 2013, « Terre violente et/ou Terre de parole et de partage » Conférence non publiée.
- BARBIER, J-Y., 2010, « Essai sur la pensée spiralaire de Jacques Girin » in Langage et Organisations. *Sur les traces de Jacques Girin*, éd. Bayart D., Borzeix A. et Dumez H., Ecole Polytechnique, Paris.
- BANARE, E., 2010, *La littérature de la mine en Nouvelle-Calédonie 1853-1953*, Thèse UNC.
- BARMEYER, C., & MAYRHOFER, U., 2002, « Le management de l'interculturel : facteur de réussite des fusions-acquisitions internationales ? » *L'épreuve des faits*, Gérer et comprendre.
- BATESON, G., 1977, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Le Seuil.
- BAUDELLOT, C., ESTABLET, R., 2009, *L'élitisme républicain*, Paris, Le Seuil.
- BEACCO, J.-C., 2001, « Les idéologies linguistiques et le plurilinguisme », *Le français dans le monde*, Recherches et applications, n°314, 25-27.
- BEACCO, J.-L. (dir.), 2004, *Représentations linguistiques ordinaires et discours*, *Langages*, n°154, Paris, Larousse.
- BEACCO, J.-C., (dir.), 2005, *Les dimensions culturelles de l'enseignement de langue*, Paris, Hachette références.
- BEAL, C., 2002, « Comment prendre en compte le rôle des préjugés dans les malentendus interculturels ? », *Marges Linguistiques* n°3.
- BEAL, C., 2010, « Les interactions quotidiennes en français et en anglais : de l'approche comparative à l'analyse des situations interculturelles ». Collection Linguistic Insights, Studies in language and communication. Peter Lang.
- BENSA, A., 1995, « Quand les Canaques prennent la parole », dans *Chroniques Kanak, l'ethnologie en marche* Ethnies 18-19 Peuples autochtones et développement.
- BENSA, A., 1995, *Chroniques Kanak*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Mission du Patrimoine Ethnologique de la France
- BENSA, A., LEBLIC, I., (dir.) 2000, *En pays kanak*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Mission du Patrimoine Ethnologique de la France, Cahier 14.
- BENSA, A, WIITERSHEIM, E., 1998, « Le peuple kanak est au milieu de la rivière. A la recherche d'un destin commun en Nouvelle-Calédonie », *Le monde diplomatique*.
- BENSA, A., 2010, *Après Lévi-Strauss pour une anthropologie à taille humaine*, Textuel.
- BERT, C., 2003, « Les mondes professionnels : Les stéréotypes - Qu'est-ce qu'un stéréotype ? Quel rôle jouent-ils ? D'où viennent-ils ? Peut-on les modifier ? » *Sciences Humaines - Mensuel* N° 139.
- BERTUCCI, M.-M., 2012, « Le récit de vie, un processus réflexif à l'œuvre dans la production des savoirs ».
- BILLIEZ, J., 1985, « La langue comme marqueur d'identité », *Revue européenne des migrations internationales*, n°2, 95-104.
- BILLIEZ, J., 2002, « De l'assignation à la langue d'origine à l'éveil aux langues : vingt ans d'un parcours sociodidactique », *Ville-Ecole-Intégration, Enjeux*, n°130, Paris, Ed. CNDP, 87-101..
- BILLIEZ, J., 2005, « Répertoires et parlers plurilingues. Déplacements à opérer et pistes à parcourir à l'école », Prudent, L.-F., Tupin, F., & Wharton, S., *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Bern, Peter Lang.
- BILLIEZ, J., 2012, « Plurilinguismes des descendants de migrants et école : évolution des recherches et des actions didactiques », *Les Cahiers du GEPE*.
- BLANCHET, P., 1995, *La pragmatique - D'Austin à Goffman*, Référence Bertrand-Lacoste.
- BLANCHET, P., 1998, « Langues, identités culturelles et développement : quelle dynamique pour les peuples émergents ? » Conférence revue et corrigée, cinquantenaire de Présence africaine, Unesco.
- BLANCHET, P., 2000, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BLANCHET P. et COSTE, D., 2010, *Regards critiques sur la notion d'inter culturalité. Pour une didactique de la pluralité linguistique et culturelle*, L'Harmattan.
- BLANCHET, P., MARTINEZ, P., 2010, *Pratiques innovantes du plurilinguisme – Emergence et prise en compte en situations francophones*, Editions des archives contemporaines.
- BLANCHET, P., et RISPAIL, M., 2011, « Principes transversaux pour une sociodidactique contextualisée, dite « de terrain », Blanchet, P., et Chardenet, P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, AUF.
- BLANCHET, P., et CHARDENET, P. (dir.), 2011, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Paris, Les archives contemporaines.

Bibliographie

- BLANCHET, P. et CHARDENET, P., 2011 *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Editions des archives contemporaines.
- BLANCHET Philippe, « Présentation » Colloque : *Dynamiques plurilingues : des observations de terrains aux transpositions politiques, éducatives et didactiques*, Alger, 2011.
- BLANCHET, P., 2012, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Presses Universitaires de Rennes.
- BLANCHET, P., KEBBAS, M., KARA-ABBES, A.-Y., 2012, *Pluralité linguistique et démarche de recherche. Vers une sociolinguistique complexifiée*, Cahiers Internationaux de sociolinguistique, n°2, Paris, l'Harmattan.
- BLANCHET, P., KEBBAS, M., et KARA, A.-Y., (dir.) 2012, *Pluralité linguistique et démarche de recherche. Vers une sociolinguistique complexifiée*, Cahiers Internationaux de Sociolinguistique, n°2.
- BLOMMAERT, J., & VERCHUEREN, J., 1998, *Debating diversity*, New-York, Routledge.
- BOLTANSKI, L., 2009, *De la critique Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Essais Gallimard.
- BONDITTI P., 2005 « Biométrie et maîtrise des flux : vers une « géo-technopolis du vivant-en mobilité » ? » - Cultures & Conflits - Numéro 58.
- BOUGAINVILLE, L-A., 1982, *Voyage autour du monde*, Paris, Folio Classique Gallimard.
- BOURDIEU, P., & PASSERON, J-C, 1970, *La reproduction* Paris, Le Sens commun, Ed de Minuit.
- BOURDIEU, P., 1979, *La distinction*, Paris, Le Sens commun, Ed. de Minuit.
- BOURDIEU, P., 1980, *Questions de sociologie*, Paris, le Sens commun, Ed. de Minuit.
- BOURDIEU, P., 1982, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU, P. 1987, *Choses dites*, Paris, Ed. de Minuit.
- BOUTET, J., et HELLER, M., 2007, « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et société*, n°121-122, 305-318.
- BOYER P., 1997, *La Mer, espace perception et imaginaire dans le pacifique Sud*. Paris, L'Harmattan.
- BRIDGES, L., 2009, *Aux confins de la Terre*, Bruxelles, Nevicata.
- BULOT, T., 2001, *Espaces de discours Pratiques langagières et représentations sociolinguistiques*, HDR. Jean-Baptiste Marcellesi, Université de Rouen.
- CANCLINI, N.G., 1995, *Hybrid cultures strategies for entering and leaving modernity*, University of Minnesota Press.
- CANUT, C., CAUBET, D., 2002, *Comment les langues se mélangent, Codeswitching en Francophonie*, L'Harmattan.
- CANUT, C., et DUCHÊNE, A., 2011, « Introduction. Instrumentalisations politiques et économiques des langues : le plurilinguisme en question », *Langage et société*, 2011/2 n°136, 5-12.
- CALVET, L-J, 2001, *Linguistique et colonialisme*, Petite Bibliothèque Payot.
- CALVET, L-J, « Mondialisation, langues et politiques linguistiques -Le versant linguistique de la mondialisation » article en ligne : <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chili1/Calvet.pdf>.
- CASTELLOTTI, V., MOORE, D., 2011, *La compétence plurilingue et pluriculturelle : genèse et évolutions d'une notion-concept*.
- CHANLAT, J.F., 2003, *Sciences sociales et management. Plaidoyer pour une anthropologie générale*, Les presses de l'Université de Laval, éditions Eska.
- CHAPMAN, A., 2008, *Quand le Soleil voulait tuer la Lune – Rituels et théâtre chez les selk'man de Terre de Feu*, Métaillié Traversées.
- CHAUCHAT, M., 2011, *Les institutions en Nouvelle-Calédonie, institutions politiques et administratives*, Scérem CDP Nouvelle-Calédonie.
- CHAUVEAU, J.-P., 2007, « Socio-anthropologie et variation d'échelle : ouvrir le jeu entre 'rigueur du qualitatif' et 'interprétation au sens large' », Bierschenk, T., Blundoi, G., Jaffré, Y., Tidjani Alou, M., *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essai autour de l'oeuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Coédition APAD- Karthala.
- CHEVRIER, S, 2010, *Le management interculturel*, Paris, PUF.
- CHEVRIER, S., 2005, « Les enjeux du management interculturel dans les projets de coopération au développement Une question sous-estimée ? » Les documents de travail de la Direction scientifique.
- CLAIRIS, C. 2002, *Variétés et enjeux du plurilinguisme*, Paris, L'Harmattan.
- CLERC, S., RISPAIL, M., 2008, « Former aux langues et aux cultures des autres, une gageure ? », *Ela. Études de linguistique appliquée* 3/ (n° 151).
- CLERC, S., et RISPAIL, M., 2011, « Langues, minor(is)ations et marginalisations », *Lidil, Revue de linguistique et de didactique des langues*, n°44.
- CLERC, S., et RISPAIL, M., 2011, « L'approche sociodidactique : rapport d'étape et perspectives », Idiazabal, I., et Dolz, J., (éds), *Principios y experiencias para una enseñanza integrada de lenguas*, Madrid, Catedra.
- COHEN, D., 2006, *Trois leçons sur la société post-industrielle*, Paris, Seuil.
- COLOMBEL, C., 2011, « Quel espace possible pour les langues océaniques avec le français dans la société calédonienne ? », *Travaux de didactique du français langue étrangère*, n°63.
- Code du travail de la Nouvelle-Calédonie, 2012, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Bibliographie

- COSTE, D., 1991, « Vers le plurilinguisme ? École et politique linguistique » Français dans le monde – recherches et applications ».
- COUSIN, O., 2008, « Travail, du prescrit au réel, le grand écart » La gazette.
- CROISET, S., 2009, « Passeurs de langues, de cultures et de frontières : la transidentité de Dai Sijie et Shan Sa, auteurs chinois d'expression française », Trans.
- CROZIER M., FRIEDBER, E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil.
- CROZIER, M., THOENIG, J-C., 1975, « La régulation des systèmes organisés complexes. Le cas du système politico-administratif local en France », Revue française de sociologie.
- CRYSTAL, D., 1997, *English as a global language*, Cambridge University Press.
- CUMMINS, J., 2013, « L'éducation bilingue : qu'avons-nous appris de cinquante ans de recherche ? », Nocus, I., Vernaudon, J. et Paia, M. (Eds.) *Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre. L'école plurilingue en Outre-mer*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection « Des sociétés » (à paraître).
- DABENE, M., & RISPAIL, M., 2008, « La sociodidactique : naissance et développement d'un courant au sein de la didactique du français en France », Lettre de l'AIRDF, n°42.
- DAENINCKX, D., 1999, « Cannibale », Paris, Folio.
- DEJOUX, C. 2008, *Gestion des Compétences et GPEC*, Dunod, Topos.
- DELEUZE, G. et GUATTARI, F., 1980, *Milles Plateaux*, Editions de minuit.
- DELEUZE, G., 1971, « Nature des flux », Cours de Gilles Deleuze (accessible en ligne www.webdeleuze.com.)
- DELEUZE, G., 1985, « Les intercesseurs », entretien avec Antoine Dulaure et Claire Parnet ; repris dans « Pourparlers », Minuit.
- DELEUZE, G. ? 1972, « Reterritorialisation authentique » Cours de Gilles Deleuze (accessible en ligne www.webdeleuze.com.)
- DELONCA, E., & VIGNOLES, N., 2009, *Le débat, Philippe Gomès – Paul Néaoutyine Quel avenir après l'Accord ?*
- DEMMER, C., 2007 « Autochtonie, nickel et environnement, une nouvelle stratégie kanake », revue Vacarme.
- DE PURY, S., 2005, *Comment on dit dans ta langue ? Pratiques ethnopsychiatriques*, Les empêcheurs de penser en rond.
- DE TERSAC, G., 2003, *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud. Débats et prolongements*, La Découverte.
- DE TERSAC, G., 2012, « La théorie de la régulation sociale : repères introductifs », Revue Interventions Economiques.
- DIDEROT, D., 2002, *Supplément au voyage de Bougainville*, Paris, Folio.
- DINVAUT, A., 2012, « Penser de concert l'ergologie, la sociolinguistique, la sociodidactique » Ergologia n°8, Aix-en-Provence, Aix en Provence Université.
- DINVAUT, A., 2011, « Une approche ergologique des activités langagières et didactiques » dans *Les recherches-actions en Asie du sud-est et ailleurs ! Synergies*, Gerflint.
- D'IRIBARNE P., 2002, *Cultures et mondialisation, Gérer par delà les frontières*, Essais Points.
- DI RUZZA, R., & FRANCIOSI, C., 2004, « La prescription du travail dans les centres d'appel téléphonique » Revue de l'Ires, n°1.
- DUCHENE, A., 2008, « La langue est un instrument de pouvoir » La liberté.
- DUCHENE, A., 2011, « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs », Langage et Société n° 136.
- DUCHENE, A., & HELLER, M., 2012, *Language in late capitalism*, New-York, Routledge.
- DURANTI, A. 1997 *Linguistic anthropology*, Cambridge Textbooks in linguistics.
- DURAS, M., 1978, *Un barrage contre le Pacifique*, Paris, Folio.
- DZIMIRA, S., 2006, « Une vision du paradigme du don : Don, juste milieu et prudence. », Cours.
- ECO, U., 1976, *La production des signes* ; Le livre de poches.
- EHRHART, S., 1995, « Le français langue seconde en Nouvelle-Calédonie, phénomènes de langues en contact dans le cadre d'une démarche interculturelle », *Parole, communication et symbole en Océanie*, Actes du 7^{ème} colloque CORAIL Corail et l'Harmattan.
- FASSIN, D., & BENSA, A., 2008, *Les politiques de l'enquête, Epreuves ethnographiques*, La Découverte.
- FISCETTI, F., 2009, *Théories du multiculturalisme, un parcours entre philosophie et sciences sociales*, La découverte/M.A.U.S.S.
- FILLOL, V. VERNAUDON, J., 2005, *Stéréotypes et représentations en Océanie*, Actes du 1^{er} colloque corail.
- FILLOL, V., 2012 « Enjeux d'une sociodidactique des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie », *Esquisses pour une école plurilingue. Réflexions sociodidactiques*, Paris, l'Harmattan.
- FILLOL, V., 2013, *Pour une sociodidactique des langues et des cultures : enjeux, démarches, éthique. Une expérience océanienne*, Synthèse d'HDR, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.
- FRASER, N., 2012, « Pierre Bourdieu : une réflexion pour l'ère postindustrielle », Le Monde.
- GARMADI, J., 1981, *La Sociolinguistique*, Repères.
- GELLNER, D., & HIRSH, E., 2001, *Inside organizations*, Anthropologists at work, Berg Publisher.
- GHERARDI, L., PIERRE, P., 2008, « Population mobile dans les grandes entreprises : compétences acquises et coûts humains » Revue Européenne des Migrations Internationales.
- GEERTZ, C., 1973, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.

Bibliographie

- GIRIN, J., 1995, « Les agencements organisationnels » dans *Des savoirs en action, Contributions de la recherche en gestion*. L'Harmattan, collection Logiques de gestion.
- GIRIN, J., 1990, « Problèmes du langage dans les organisations » dans *Chanlat et al. : L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*, Presses universitaires de Laval (Québec), collection "Sciences administratives", et éditions ESKA.
- GIRIN, J., 1990, « L'analyse empirique des situations de gestion : Éléments de théorie et de méthode » dans Martinet et al. *Épistémologies et sciences de gestion*, Economica.
- GIRIN, J., 1989, « L'opportunisme méthodique », Communication à la journée d'étude la recherche-action en action et en question, AFCET, Collège de systémique, École Centrale de Paris.
- GLISSANT, E., 1962, « Culture et colonisation », *Revue Esprit*.
- GLISSANT E. 1990, *Poétique de la Relation*, Gallimard
- GLISSANT E., 1996, *Introduction à une poétique du divers*, Gallimard.
- GLISSANT, E. 2009, *Philosophie de la Relation*, Gallimard.
- GLISSANT, E., 2009, « Culture et colonisation : l'équilibre antillais ».
- GLISSANT E. 2010, *L'imaginaire des langues*, Gallimard.
- GODDARD, C., 2006, *Ethnopragmatics : Understanding discourse in Cultural Context*, Mouton de Gruyter.
- GODIN, P., 1998, « L'enfant silencieux » Une éducation kanak dans un monde en changement », Ihage, W., (dir), *Education, culture et identité*, 10ème colloque corail.
- GODIN, P., 2007, « Serge Tcherkézoff, Faa-Samoa, une identité polynésienne. Économie, politique, sexualité. L'anthropologie comme dialogue culturel » Le journal de la société des océanistes.
- GOOFMAN, E., 1979, *Asiles*, Le sens commun, Les éditions de minuit
- GOOFMAN, E., 1967, *Les rites d'interactions*, Le sens commun, Les éditions de minuit.
- GOOFMAN, E. 1981 *Façons de parler*, Le sens commun, Les éditions de minuit.
- GORODE, D., 1995, « De l'usage du français et des langues kanak », Mwa Vée, n°9, Nouméa : ADCK.
- GROCHAIN, S., 2013, *Les dynamiques sociétales du projet Koniambo*, IAC éditions.
- GUIRAUD, P. 1979, *La sémantique*, PUF - Que sais-je ?
- GUMPERZ J.J., 1982, *Discourse strategies*, Cambridge University Press.
- GUMPERZ J.J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative* », L'Harmattan.
- HALL, E., 1971, *Le langage silencieux*, Paris, Le Seuil.
- HELOT, C., 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris, l'Harmattan.
- HELLER, M, BOUTET, J., 2006, « Vers de nouvelles formes de pouvoir langagier : langue(s) et identité dans la nouvelle économie », Maison des sciences de l'homme, Langage et société.
- HENA, G., 1999, *Habitudes et routines dans les relations d'emploi*, Les presses universitaires de Rennes.
- HYMES D-H., 1984, *Vers la compétence de communication*, Crédif-Hatier.
- ISSA, T., & DINVAUT, A., & PETRUCIOVA, J 2006, *Citizenship education : Identity issues in a time of Diaspora, Migration & Settlement* Children's identity & citizenship in Europe.
- JOURDAN, C., 2007, *Parlons Pijin Iles Salomon*, L'Harmattan.
- KASARHROU, E ; 2009, *Jean-Marie Tjibaou, Biographie illustrée* ADCK.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1999, *Les interactions verbales, Approche interactionnelle et structure des Conversations*, Armand Colin, tome 1.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1986, *L'implicite*, Armand Colin.
- KRTOLICA, I., 2009, *Diagramme et agencement chez Gilles Deleuze, l'élaboration du concept de diagramme au contact de Foucault*, Filozofija I. Drustvo.
- KURTOVITCH, N., 1998, *Le sentier, kaawenya*, Les éditions du grain de sable.
- KURTOVICH, N., 2003, « Ecrire en pays dominé lorsque sa culture, sa langue sont les outils de la domination », colloque FILLM.
- LANGAGE & SOCIETE, 2011, *Appropriation politique et économique des langues*. Editions de la maison des sciences de l'homme, n°136.
- LAPIERRE, J. W., 1992, *L'analyse de systèmes*, Syros.
- LAVRIC, E., 2006, "Theses About Business Languages Choices" Conference on Multilingualism and Applied Comparative linguistics, Brussels.
- LAVRIC E., "Code Choice/Code Switching in Professional Contexts": FL Departments, Business, FL Classrooms » in Lavric : Kuhn/Fisher/Wochele/Konzett.
- LEBLIC, I., 1993, *Les Kanak face au développement. La voie étroite*, Presses Universitaires de Grenoble.
- LE CLEZIO, J.M.G., 2006, *Raga, approche du continent invisible*, Paris, Gallimard.
- LEENHARDT, M., 1971, *Do Kamo, la personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Paris, Gallimard.
- LE MEUR, P.Y., 2009 « Opérateurs miniers, gouvernementalité et politique des ressources à Thio, Nouvelle-Calédonie Actes du 11ème Inter--congrès des Sciences du Pacifique.
- LE MEUR, P-Y., 2013, « Anthropologie de la mine : travailler sur/dans/avec le secteur minier en Nouvelle-Calédonie » Actes du colloque Corail *L'enquête de terrain en Nouvelle-Calédonie (et dans le Pacifique) : Enjeux théoriques, méthodologiques et éthiques*.

Bibliographie

- LE MEUR, P-Y., 2009, « Mobilité, autochtonie et citoyenneté, terrains africains et propositions océanistes » dans *Autochtonie vue de France et du Québec*, Les presses de l'Université de Laval.
- LE MOIGNE, J.-L., 1999, « Complexité et système », Morin, E., 1999, *Relier les connaissances. Le défi du XXIème siècle*, Paris, Le Seuil.
- LEVI-STRAUSS, C. 1996, « De près et de loin ; suivi de « Deux ans après » entretiens avec Didier Eribon : (1988-1990), Paris, éditions Odile Jacob, coll. « Opus ».
- LIVIAN, Y.F., 2010, *Introduction à l'analyse des organisations*, Economica, gestion poche.
- LOTH D., 2006, *Le management interculturel*, L'Harmattan.
- LÜDI, G., 2011 « Vers de nouvelles approches du langage et du plurilinguisme » dans *Travaux neuchâtelois de linguistique*.
- LÜDI, G., 2008, « Politiques linguistiques pour le plurilinguisme : de la recherche à l'intervention », Candelier M., Ioannitou G., Omer D. & Vasseur M.-T., *Conscience du plurilinguisme. Pratiques, représentations et interventions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MAKAREMI, C., 2008 « Participer en observant. Etudier et assister les étrangers aux frontières » dans, *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte « Recherches ».
- MALINOWSKI, B., 1963, *Les argonautes du Pacifique*, Gallimard.
- MALOUF A., 1998, *Les identités meurtrières*, coll. Le livre de Poche, Grasset et Fasquelle.
- MARI I., 2006, « Multi-linguism in companies in the worldwide market: Using the british strategy as an example » *Revista de sociolingüística*.
- MAUSS M., 1923, *Essai sur le don Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*.
- MAZIERE F. 2010, *L'analyse du discours*, PUF Que sais-je ?
- Mwà Vée, 1999. La revue culturelle kanak, « Le défi des langues Kanak », n°24.
- Mwà Vée, La revue culturelle kanak, « langues kanak : langues d'enseignement et de culture », n°68.
- MERLE I., 1993, *La Nouvelle-Calédonie 1853-1920, Naissance d'une société coloniale*. Thèse UNC.
- Mesurer l'innovation, 2010, rapport de l'OCDE.
- METRAUX A., 1941, *L'île de Pâques*, Gallimard.
- MICHALON C., 2007, *Différences culturelles mode d'emploi*, Editions Sépia.
- MOHAMED-GAILLARD, S., 2012, « Les enjeux internationaux en Océanie : contexte historique et perspectives historiographiques », *Le journal de la société des océanistes*.
- MOHAMED-GAILLARD, S., 2003, « De la prise de possession à l'accord de Nouméa : 150 ans de liens institutionnels et politiques entre la France et la Nouvelle-Calédonie », *Le journal de la société des océanistes*.
- MOÏSE, C., 2009, *Pour une sociolinguistique ethnographique. Sujet, discours et interactions dans un espace mondialisé*, Synthèse d'HDR, Université François Rabelais, Tours.
- MOÏSE, C., & HELLER, M., 2010, « Conversation : la co-construction d'un positionnement interprétatif » dans : *Sociolinguistique et réflexivité : vers un paradigme réflexif et herméneutique*, Cahiers de Sociolinguistique Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MOKADDEM, H., 2005, *Ce souffle venu des Ancêtres. L'œuvre politique de Jean-Marie Tjibaou (1936-1989)*, Nouméa, Expression Province Nord.
- MOKADDEM, H., 2010, *Anthropologie politique de la Nouvelle-Calédonie contemporaine. Constitution et médiation des espaces publics insulaires*. Thèse EHESS.
- MOKADDEM, H., 2011, *L'Accord de Nouméa pour tous*, Publications de l'IFMNC.
- MOKADDEM, H., 2010 « La reformulation permanente de la souveraineté de la Kanaky/Nouvelle-Calédonie ».
- MOORE, D., 2011, « Plurilinguismes, territoires, trajectoires : des compétences aux identités plurilingues », *Cahiers de l'ILOB*.
- MOREL-LAB, A., 2008, *L'impalpable au travail Contacts de langues en milieu industriel multilingue Etude contextualisée dans le cadre du projet Goro-Nickel en Nouvelle-Calédonie*, mémoire de Master 1 Université Stendhal Grenoble.
- MOREL-LAB, A., 2009, *L'impalpable au travail : les interférences de langues dans les relations professionnelles. Quelle langue pour quel usage ? Etude contextualisée dans le cadre du projet ValeInco en Nouvelle-Calédonie*, mémoire de Master 2 Université de la Nouvelle-Calédonie.
- MOREL-LAB, A., 2012 « Une expérience de participation observante en terrain minier », *Actes du colloque Corail L'enquête de terrain en Nouvelle-Calédonie (et dans le Pacifique) : Enjeux théoriques, méthodologiques et éthiques*.
- MOREL-LAB, A., 2013, « Le management de l'insularité dans les projets miniers en Nouvelle-Calédonie », *Actes du colloque Le développement durable en Océanie vers une éthique nouvelle ?* (à paraître).
- MORIN, E., 1994, « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin interactif du Centre International de Recherches et Etudes transdisciplinaires*, n° 2.
- MORIN, E., 1998 « Pourquoi et comment articuler les savoirs, » *Compte-rendu des huit journées thématiques du Conseil scientifique présidé par Edgar Morin, développant le problème de l'enseignement des savoirs dans les lycées*, documentation française.
- MORIN, E., 1999, *Relier les connaissances. Le défi du XXIème siècle*, Paris, Seuil.
- MORIN E., 2000, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil.

Bibliographie

- MORIN E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, Points Essais.
- PITOISET, A, WERY C., 2008, *Mystère Dang*, Nouméa, Le Rayon Vert.
- POIGOUNE, E., 2010, *Le sens des mots*, Ligue des droits de l'homme et du citoyen Nouvelle-Calédonie.
- PUREN, C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Nathan- Clé international.
- PU ZHIHONG, 2008, « L'implicite culturel et sa place dans l'enseignement d'une langue étrangère » Synergies Chine.
- RAINBIRD, P., 2001, "Deleuze, Turmeric and Palau: rhizome thinking and rhizome use in the Caroline Islands », *Journal de la Société des Océanistes*.
- RICOEUR, P. 1990, *Soi même comme un autre*, Paris, Essais Point.
- RISPAIL, M., 1998, *Pour une socio-didactique de la langue en situation multiculturelle : le cas de l'oral "*, thèse à l'université de Grenoble 3,
- RISPAIL, M., 2003, *Le francique : de l'étude d'une langue minorée à une sociodidactique des langues*, Paris, L'Harmattan.
- RISPAIL, M., 2012, *Esquisses pour une école plurilingue*, Paris, L'Harmattan.
- REYNAUD J-D., 1989, *Les Règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin.
- RIGO, B., 2003, *Lieux-dits d'un malentendu culturel : analyse anthropologique et philosophique du discours occidental sur l'altérité*, Tahiti, Au vent des îles.
- RIGO, B., 2005, *Conscience occidentale et fable océanienne : ou la dynamique de la contradiction*, Paris, L'Harmattan.
- ROUSSEAU, J.J., 2009, *Essai sur l'origine des langues*, Paris, L'Harmattan.
- ROUX, M., 1997, *L'imaginaire marin des français – Mythe et géographie de la Mer*, Paris, L'Harmattan.
- RUSSIER C., VERONIQUE D., STOFIEL H., 1991, *Interactions en langue étrangère*, Publications l'Université de Provence.
- SALAUN, M., 2005, *L'école indigène. Nouvelle-Calédonie. 1885-1945*, Presses de l'université de Rennes».
- SALAÜN, M., 2005, « De la mentalité primitive au choc des cultures. L'échec scolaire kanak et son étiologie : état des lieux (communs) », Fillol, V., et Vernaudeau, J. éd., *Stéréotypes et représentations en Océanie*, Nouméa, Corail.
- SAPIR, E., 1967, *Anthropologie, Culture et personnalité*, Le Sens commun, Ed Minit.
- SAUSSOL, A., 1969, « La mission mariste et la colonisation de la Nouvelle-Calédonie », Société des Océanistes.
- SEGAL, J-P., 2009, *Le Monde du travail au cœur du destin commun*, Direction du Travail et de l'Emploi Nouvelle-Calédonie.
- SEGAL, JP., CHEVRIER S., 2010, « La coordination des équipes multiculturelles au sein des firmes multinationales : des acteurs en quête de mode d'emploi ».
- SEGAL, JP., 2014, *Construire la coopération dans l'entreprise calédonienne* (à paraître).
- TAQUECHEL – CHAIGNEAU R., 2010, « Lingua franca ou bricolage de langues » dans *Lingua francas. La véhicularité linguistique pour vivre, travailler et étudier*, Paris, L'Harmattan.
- TAYLOR J. R. & VAN EVERY E.J., 2011, *The situated organization Case studies in the pragmatics of communication research*, New-York, Routledge.
- TAYLOR, A, 2010, *Bouche bée toute ouïe... ou comment tomber amoureux des langues*, Paris, JC Lattès
- TCHERKEZOFF S. 2003, *Faa-Samoa une identité polynésienne (économie, politique, sexualité) l'anthropologie comme dialogue culturel*, Paris, L'Harmattan.
- TJIBAOU, J-M., 1974, « Recherche d'identité mélanésienne et société traditionnelle », revue des Océanistes.
- TJIBAOU, J-M. & MISSOTTE, P., 1978, *Kanaké Mélanésien de Nouvelle-Calédonie*, Les éditions du Pacifique.
- THAMIN N., 2007, *Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité*, Thèse doctorat de Sciences du Langage.
- THAMIN, N., & SIMON D-L., 2010, « Biographies langagières, compétences plurilingues et affiliation sociale : Enquête auprès de cadres étrangers en entreprise internationale de la région Rhône-Alpes », Cahiers de l'ACEDLE.
- THUY, K., 2013, *Man*, Libre expression.
- TRAVERSO. V., 2009, *L'analyse des conversations*, Armand Colin.
- TREGUER-FELTEN, 2009, *Le leurre de l'anglais lingua franca. Une étude comparative de documents professionnels produits en anglais par des locuteurs chinois, français et nord-américains*. Université de Paris III.
- VERGNAUD, G., 1992, *Approches didactiques en formation d'adultes*. Education Permanente.
- VERGNAUD, G., 1996, *Au fond de l'action, la conceptualisation. Savoirs théoriques et savoirs d'action*. Paris, Presses universitaires de France.
- VERNAUDON, J. ; FILLOL V., 2009, *Vers une école plurilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane*, L'Harmattan.
- WIERZBICKA, A., GODDARD, C., 1984, *Meaning and universal grammar, Theory and empirical findings*, Amsterdam, John Benjamin Publishing.
- WRIGH, S., 1994, *Anthropology of organizations*, New-York, Routledge.

Sitographie

www.adraf.nc : site officiel de l'ADRAF, établissement public territorial en charge du foncier en Nouvelle-Calédonie.

www.agora.qc.ca/encyclopedie : encyclopédie en ligne canadienne.

www.unesco.org/culture/languages-atlas : atlas interactif des langues en danger dans le monde réalisé par l'Unesco.

www.cnep.univ.nc : site officiel du Centre des Nouvelles Etudes sur le Pacifique, laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

www.dsf.gouv.nc : site de la Direction des Services Fiscaux de la Nouvelle-Calédonie.

www.dtnc.gouv.nc : site officiel de la Direction du Travail et de l'Emploi de la Nouvelle-Calédonie.

www.edouardglissant.fr : site officiel de l'auteur Edouard Glissant.

www.fondationdespionniers.com : site de l'association loi 1901, la fondation des pionniers de la NC

www.histoire-migration-travailleurs-sous-contrat-en-nc.over-blog.com : blog.

www.koniambonickel.nc : site officiel de KNS, opérateur de l'usine du Nord.

www.larje.univ-nc.nc : site du Laboratoire de Recherches Juridique et Economique de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

www.noumea-ac.nc : site du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie.

www.nouvellecaledonie.la1ere.fr : site de la chaîne de télévision locale du réseau de France Télévision.

www.oecd.org : Site officiel de l'OCDE.

www.sln.nc : site officiel de la Société Le Nickel.

www.senat.fr : site officiel du sénat

Vidéographie

L'Abécédaire de Deleuze, 8h - téléfilm de d'entretiens réalisé en 1988 par Pierre-André Boutang

Bougainville Copper Induction, 25' - film d'entreprise réalisé par la compagnie minière

Claude Levi Strauss et la définition du mythe, 4'56 '' - extrait de l'interview de Claude Levi Strauss par Charles Chaboud dans l'émission *Le Fond et la Forme* à l'occasion de la parution de *l'Homme nu* Ina.fr

Sous le vent de l'usine, 52' - Documentaire Laurent Cibien et Anne Pitoiset Zadig Production/AAA Production, 2010

« Nickel, le trésor des kanak », 52' - Documentaire Laurent Cibien et Anne Pitoiset Zadig Production/AAA Production, 2013

Tout a commencé par ce rêve, 11'52'' Film d'entreprise – Présentation du projet de KNS accessible sur le site www.koniambonickel.nc

Loi sur l'emploi local : efficacité ?, Débat diffusé dans le cadre de l'émission *Parler vrai* sur Calédonie 1^{ère} en 2010.

Table des matières

Avant propos	5
Liste des abréviations	9
Liste des figures	11
Introduction	13

Première partie – Expérience de participation-observante en terrain minier

Chapitre 1 – Un terrain d'étude complexe	25
.1 La Nouvelle-Calédonie, terre de nickel en voie de décolonisation	26
.1.1 Une colonie de peuplement	26
.1.2 Une société multiculturelle et multilingue	28
.1.3 La mine au cœur du destin commun	29
.1.4 Le destin commun, un paradigme de la société néocalédonienne	31
1.4.1. Le destin commun, un imaginaire calédonien	32
1.4.2. Un destin en marche	33
.1.5 Le rééquilibrage	34
1.5.1 L'accord de Nouméa	35
1.5.2 L'accord de Bercy	36
.1.6 Les mythes fondateurs d'un nouveau destin	38
1.6.1 Le mythe pionnier	39
1.6.2 Du pionnier au rouleau	40
.1.7 Les scories de la colonisation	43
.2 Les projets de Vale et KNS, des chantiers de construction multidimensionnels	44
.2.1 Les grands projets de construction, des phénomènes éphémères	44
.2.2 Une population hétérogène et plurilingue	47
.2.3 La mobilité internationale, enjeu de l'industrialisation du XXI ^{ème} siècle	51
2.3.1. Expatrié, un statut professionnel reconnu	52
2.3.2. De nouveaux cadres à l'international	53
2.3.3. La vente organisée d'une main-d'œuvre bon marché	54
.2.4 Une mobilité internationale encadrée par la loi	56
2.4.1. La loi pour Prestation de Services Internationale (PSI)	56
2.4.2. Le tableau des activités professionnelles	58
.2.5 L'emploi local, ferment du malentendu interculturel	59
2.5.1 L'emploi local, une loi de pays très politique	60
2.5.2. Des écarts qui créent le malentendu interculturel	61
Chapitre 2 – Choix méthodologique : un point de vue décentré	67
.1 La focalisation	67
.2 Reliance	70
.3 Contexte et Contextualisation	71
.3.1 Le hors champ et la focale	72
.3.2 La variation d'échelle large	72
.4 Participation observante ou observation participante	73
.4.1 Une démarche ethnographique renouvelée	75
.4.2 Un regard rapproché	76
.4.3 De récitante à narratrice	77
.5 La boîte à concepts	81
.5.1 Procédé binôme notionnel	81
.5.2 Les dichotomies irréductibles	82
Rhizome/racine	82
Carte/Calque	85

Table des matières

	Territorialisation/déterritorialisation	87
.5.3	Les écarts déterminants	93
	Colonisation/décolonisation	93
	Formel/informel	95
	Océanie/Occident	96
.5.4	A côté et à la suite de : « <i>Quand dire c'est faire</i> »	100
	Plurilingue/Multilingue	100
	Multiculturalisme/interculturel	102
	Plurilingue/pluriculturelle	109
	Compétences/connaissances	111
	Opacité/transparence	114
	Rites/routines	115
	Autorité/crédibilité	119
	Ponctualité/temporalité	120
	Culture/cultures	123
.6	Les entretiens : un corpus contextualisé.....	127
.6.1	Les biographies langagières	128
.6.2	Les transcriptions.....	131
.6.3	La cartographie des rhizomes des pratiques langagières.....	133

Deuxième partie – Les passeurs de langues : œuvre de parole et parole d'oeuvre

	Chapitre 1 - Œuvre de parole.....	139
.1	Une œuvre de parole organisationnelle et fonctionnelle	139
.1.1	Un service interface entre l'interne et l'externe.....	139
.1.2	Les agent-visas, passeurs de frontières virtuelles	143
.2	La prise en compte des malentendus	145
.2.1	Les malentendus linguistico-culturels	147
.2.2	Les malentendus liés aux représentations	148
.2.3	La remédiation aux malentendus	150
.3	Œuvre de parole et conversations	151
.3.1	Des rituels conversationnels qui favorisent l'œuvre de parole	151
.3.2	Interactions conversationnelles verbales et non verbales	154
.4	Passeur ou traducteur	156
.5	De l'écrit à l'oral.....	161
	Chapitre 2 – Passeur de langues	165
.1	Une identité rhizome plurilingue.....	165
.1.1	Passeur un nouveau concept ?	166
.1.2	Une expérience de la diglossie	166
.2	L'expérience du plurilinguisme, une symbolique d'appartenance.....	168
.2.1	Les rhizomes des pratiques langagières.....	168
.2.2	Une symbolique d'appartenance	170
.3	Langues et mobilités.....	171
.3.1	Le goût des voyages	173
.3.2	Le nomadisme, une vision du monde.....	174
.4	L'ancrage identitaire dans les langues d'appartenance.....	175
.4.1	Les langues pour entretenir le lien.....	177
.4.2	Langue d'appartenance et maîtrise linguistique	178
	4.2.1 Ecole et apprentissages	179
	4.2.2. De l'anglais scolaire à l'anglais professionnel	181
.4.3	Une transmission transgénérationnelle	182
	4.3.1. L'épouse du fils de l'oncle	183
	4.3.2 Le petit frère de la cousine de ma mère.....	183
	4.3.3. Des prénoms pour le lien	184
.4.4	La reformulation de la coutume	186
	4.4.1. Un lien contraignant.....	186
	4.4.2. Le mariage de LI (A2, l.291-494)	187

Table des matières

4.4.3. Le mariage de J.....	187
.4.5 Pratiques langagières et stratégies.....	188
4.5.1.Les stratégies individuelles.....	190
4.5.2. Langues et stratégies individuelles.....	190
.5 La didactique de l'action	192
.5.1 Une sociodidactique des langues	192
5.1.1. L et le rapport à la norme	194
5.1.2. L'apport des dérogations à la norme.....	197
.6 .Les solidarités collectives.....	198
.6.1 Les stratégies organisationnelles collectives.....	198
.6.2 Une organisation rhizome.....	200
.7 Passeurs de langue et œuvre de parole.....	202
Chapitre 3 - Parole d'œuvre	207
.1 Le taylorisme des activités de service.....	210
.2 Pratiques relationnelles et gratifications	211
.3 Plurilinguisme et prestige.....	213
.4 Les échanges de cadeaux.....	214
.5 Pratiques plurilingues et capital communicatif	214
.6 Le plurilinguisme, un outil de travail	215
.7 Passeurs de langues et parole d'œuvre	220

Conclusion

.1 Synthèse.....	223
.2 Apports et limites méthodologiques	224
.2.1 Contribution méthodologique.....	224
.2.2 Limites méthodologiques	226
.3 Apports et limites théoriques	227
.3.1 Contribution théorique	227
.3.2 Limites théoriques.....	232
.4 Perspectives de développement de la recherche	233





Université de la Nouvelle-Calédonie
Ecole doctorale du Pacifique



Doctorat
en sciences du langage et linguistique

Anne MOREL-LAB

**Les passeurs de langues,
acteurs de l'interculturel en milieu
professionnel plurilingue**

le cas des projets miniers en Nouvelle-Calédonie

Volume 2 - Annexes

Thèse dirigée par : Bernard RIGO
Co-dirigée par : Jean-Pierre SEGAL

Soutenue publiquement le 7 mars 2014

Jury :

Annemarie DINVAUT
Alexandre DUCHENE
Véronique FILLOL
Bernard RIGO
Marielle RISPAIL
Jean-Pierre SEGAL

Annexes

Table des annexes

Annexe A	Le Préambule de l'Accord de Nouméa	p. 7
Annexe B	Interview de Paul Neaoutyine	p. 13
Annexe C	L'organisation des grands chantiers	p. 17
Annexe D	La loi de Prestation de Services Internationale	p. 31
Annexe E	Le tableau des activités	p. 35
Annexe F	Les Centre de Coordination des Visas (CCV)	p. 39
Annexe G	Profil de poste de l'agent-visa	p. 43
Annexe H	Le modèle glottophage de Louis-Jean Calvet	p. 47
Annexe I	Les dix principes de l'ICMM	p. 51
Annexe J	Les niveaux du CECRL	p. 59

Les entretiens – Transcriptions et cartographies **p.61**

Tableau de présentation des entretiens		p. 63
Les conditions d'entretiens		p. 65
Annexe 1	Entretien avec C	p. 67-82
Annexe 2	Entretien avec LI	p. 83-98
	Carte des rhizomes des pratiques langagières LI	p. 99
Annexe 3	Entretien avec L	p. 100-113
	Carte des rhizomes des pratiques langagières L	p. 114
Annexe 4	Entretien avec N	p. 115-129
	Carte des rhizomes des pratiques langagières N	p. 129
Annexe 5	Entretien avec LO	p. 131-139
	Carte des rhizomes des pratiques langagières LO	p. 140
Annexe 6	Entretien avec M	p. 141-149
	Carte des rhizomes des pratiques langagières M	p. 150
Annexe 7	Entretien avec J	p. 151-162
	Carte des rhizomes des pratiques langagières J	p. 163
Annexe 8	Entretien avec S	p. 165-173
Annexe 9	Conversation janvier 2013 (extraits)	p. 175-181

Partenaires

L'Accord de Nouméa, préambules et document d'orientation ont recueilli l'approbation des partenaires des accords de Matignon, traduisant la fin de la négociation, qui s'est déroulée en présence de M. Dominique BUR, Délégué du Gouvernement, Haut-Commissaire de la République.

Les partenaires procéderont aux informations et aux consultations nécessaires avant leur signature, par le Premier Ministre et les signataires, le 5 mai 1998.

Pour le F.L.N.K.S.

*Pour le Gouvernement,
ses représentants sur place*

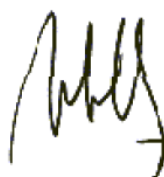
Pour le R.P.C.R.



Rock WAMYTAN



Alain CHRISTNACHT



Jacques LAFLEUR



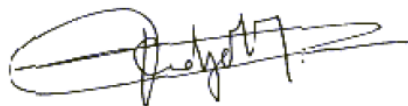
Paul NEAOUTYNE



Thierry LATASTE



Pierre FROGIER



Charles PIDJOT



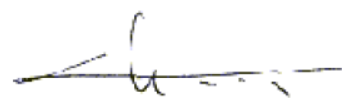
Simon LOUECKHOTE



Annexe A – Préambule de l'Accord de Nouméa

Victor TUTUGORO

Harold MARTIN



Jean LEQUES



Bernard DELADRIERE

en présence de :



Préambule

1 – Lorsque la France prend possession de la Grande Terre, que James Cook avait dénommée "Nouvelle-Calédonie", le 24 septembre 1853, elle s'approprie un territoire selon les conditions du droit international alors reconnu par les nations d'Europe et d'Amérique, elle n'établit pas des relations de droit avec la population autochtone. Les traités passés, au cours de l'année 1854 et les années suivantes, avec les autorités coutumières, ne constituent pas des accords équilibrés mais, de fait, des actes unilatéraux.

Or, ce Territoire n'était pas vide.

La Grande Terre et les Iles étaient habitées par des hommes et des femmes qui ont été dénommés Kanak. Ils avaient développé une civilisation propre, avec ses traditions, ses langues, la coutume qui organisait le champ social et politique. Leur culture et leur imaginaire s'exprimaient dans diverses formes de création.

L'identité kanak était fondée sur un lien particulier à la terre. Chaque individu, chaque clan se définissait par un rapport spécifique avec une vallée, une colline, la mer, une embouchure de rivière, et gardait la mémoire de l'accueil d'autres familles. Les noms que la tradition donnait à chaque élément du paysage, les tabous marquant certains d'entre eux, les chemins coutumiers structuraient l'espace et les échanges.

2 – La colonisation de la Nouvelle-Calédonie s'est inscrite dans un vaste mouvement historique où les pays d'Europe ont imposé leur domination au reste du monde. Des hommes et des femmes sont venus en grand nombre, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, convaincus d'apporter le progrès, animés par leur foi religieuse, venus contre leur gré ou cherchant une seconde chance en Nouvelle-Calédonie. Ils se sont installés et y ont fait souche. Ils ont apporté avec eux leurs idéaux, leurs connaissances, leurs espoirs, leurs ambitions, leurs illusions et leurs contradictions.

Parmi eux certains, notamment des hommes de culture, des prêtres ou des pasteurs, des médecins et des ingénieurs, des administrateurs, des militaires, des responsables politiques ont porté sur le peuple d'origine un regard différent, marqués par une plus grande compréhension ou une réelle compassion.

Les nouvelles populations sur le Territoire ont participé, dans des conditions souvent difficiles, en apportant des connaissances scientifiques et techniques, à la mise en valeur minière ou agricole et, avec l'aide de l'Etat, à l'aménagement de la Nouvelle-Calédonie. Leur détermination et leur inventivité ont permis une mise en valeur et jeté les bases du développement.

La relation de la Nouvelle-Calédonie avec la métropole lointaine est demeurée longtemps marquée par la dépendance coloniale, un lien univoque, un refus de reconnaître les spécificités, dont les populations nouvelles ont aussi souffert dans leurs aspirations.

3 – Le moment est venu de reconnaître les ombres de la période coloniale, même si elle ne fut pas dépourvue de lumière.

Le choc de la colonisation a constitué un traumatisme durable pour la population d'origine.

Des clans ont été privés de leur nom en même temps que de leur terre. Une importante colonisation foncière a entraîné des déplacements considérables de population, dans lesquels des clans kanak ont vu leurs moyens de subsistance réduits et leurs lieux de mémoire perdus. Cette dépossession a conduit à une perte des repères identitaires.

L'organisation sociale kanak, même si elle a été reconnue dans ses principes, s'en est trouvée bouleversée. Les mouvements de population l'ont déstructurée, la méconnaissance ou des stratégies de pouvoir ont conduit trop souvent à nier les autorités légitimes et à mettre en place des autorités dépourvues de légitimité selon la coutume, ce qui a accentué le traumatisme identitaire. Simultanément, le patrimoine artistique kanak était nié ou pillé.

A cette négation des éléments fondamentaux de l'identité kanak, se sont ajoutées des limitations aux libertés publiques et une absence de droits politiques, alors même que les kanak avaient payé un lourd tribut à la défense de la France, notamment lors de la première guerre mondiale.

Les kanak ont été repoussés aux marges géographiques, économiques et politiques de leur propre pays, ce qui ne pouvait, chez un peuple fier et non dépourvu de traditions guerrières, que provoquer des révoltes, lesquelles ont suscité des répressions violentes, aggravant les ressentiments et les incompréhensions.

La colonisation a porté atteinte à la dignité du peuple kanak qu'elle a privé de son identité. Des hommes et des femmes ont perdu dans cette confrontation leur vie ou leurs raisons de vivre. De grandes souffrances en sont résultées. Il convient de faire mémoire de ces moments difficiles, de reconnaître les fautes, de restituer au peuple kanak son identité confisquée, ce qui équivaut pour lui à une reconnaissance de sa souveraineté, préalable à la fondation d'une nouvelle souveraineté, partagée dans un destin commun.

4 – La décolonisation est le moyen de refonder un lien social durable entre les communautés qui vivent aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, en permettant au peuple kanak d'établir avec la France des relations nouvelles correspondant aux réalités de notre temps.

Les communautés qui vivent sur le Territoire ont acquis par leur participation à l'édification de la Nouvelle-Calédonie une légitimité à y vivre et à continuer de contribuer à son développement. Elles sont indispensables à son équilibre social et au fonctionnement de son économie et de ses institutions sociales. Si l'accession des kanak aux responsabilités demeure insuffisante et doit être accrue par des mesures volontaristes, il n'en reste pas moins que la participation des autres communautés à la vie du Territoire lui est essentielle. Il est aujourd'hui nécessaire de poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun.

La taille de la Nouvelle-Calédonie et ses équilibres économiques et sociaux ne permettent pas d'ouvrir largement le marché du travail et justifient des mesures de protection de l'emploi local.

Les accords de Matignon signés en juin 1988 ont manifesté la volonté des habitants de Nouvelle-Calédonie de tourner la page de la violence et du mépris pour écrire ensemble des pages de paix, de solidarité et de prospérité. Dix ans plus tard, il convient d'ouvrir une nouvelle étape, marquée par la pleine reconnaissance de l'identité kanak, préalable à la refondation d'un contrat social entre toutes les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie, et par un partage de souveraineté avec la France, sur la voie de la pleine souveraineté.

Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun.

La France est prête à accompagner la Nouvelle-Calédonie dans cette voie.

5 - Les signataires des accords de Matignon ont donc décidé d'arrêter ensemble une solution négociée, de nature consensuelle, pour laquelle ils appelleront ensemble les habitants de Nouvelle-Calédonie à se prononcer. Cette solution définit pour vingt années l'organisation politique de la Nouvelle-Calédonie et les modalités de son émancipation.

Sa mise en oeuvre suppose une loi constitutionnelle que le gouvernement s'engage à préparer en vue de son adoption au Parlement.

La pleine reconnaissance de l'identité kanak conduit à préciser le statut coutumier et ses liens avec le statut civil des personnes de droit commun, à prévoir la place des structures coutumières dans les institutions, notamment par l'établissement d'un Sénat coutumier, à protéger et valoriser le patrimoine culturel kanak, à mettre en place de nouveaux mécanismes juridiques et financiers pour répondre aux demandes exprimées au titre du lien à la terre, tout en favorisant sa mise en valeur, et à adopter des symboles identitaires exprimant la place essentielle de l'identité kanak du pays dans la communauté de destin acceptée.

Les institutions de la Nouvelle-Calédonie traduiront la nouvelle étape vers la souveraineté : certaines des délibérations du Congrès du territoire auront valeur législative et un Exécutif élu les préparera et les mettra en oeuvre.

Au cours de cette période, des signes seront donnés de la reconnaissance progressive d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, celle-ci devant traduire la communauté de destin choisie et pouvant se transformer, après la fin de la période, en nationalité, s'il en était décidé ainsi.

Le corps électoral pour les élections aux assemblées locales propres à la Nouvelle-Calédonie sera restreint aux personnes établies depuis une certaine

durée.

Afin de tenir compte de l'étroitesse du marché du travail, des dispositions seront définies pour favoriser l'accès à l'emploi local des personnes durablement établies en Nouvelle-Calédonie.

Le partage des compétences entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie signifiera la souveraineté partagée. Il sera progressif. Des compétences seront transférées dès la mise en oeuvre de la nouvelle organisation. D'autres le seront selon un calendrier défini, modulable par le Congrès, selon le principe d'autoorganisation. Les compétences transférées ne pourront revenir à l'Etat, ce qui traduira le principe d'irréversibilité de cette organisation.

La Nouvelle-Calédonie bénéficiera pendant toute la durée de mise en oeuvre de la nouvelle organisation de l'aide de l'Etat, en termes d'assistance technique et de formation et des financements nécessaires, pour l'exercice des compétences transférées et pour le développement économique et social.

Les engagements seront inscrits dans des programmes pluriannuels. La Nouvelle-Calédonie prendra part au capital ou au fonctionnement des principaux outils du développement dans lesquels l'Etat est partie prenante. Au terme d'une période de vingt années, le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité seront proposées au vote des populations intéressées.

Leur approbation équivaldrait à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.

Les avancées du projet
Interview de Paul NEAOUTYINE
Anne Morel-lab mars 2013

La construction de la future usine de KNS est désormais une réalité incontournable. Paul Neaoutyine, l'un des principaux promoteurs de ce projet dit de ré-équilibre fait le point sur l'envergure et les impacts de ce chantier gigantesque.

1 -A l'heure où le chantier de construction de l'usine du Nord entre dans sa phase active, pourriez-vous nous rappeler ce que ce projet représente pour vous, en tant que signataire de l'accord de Nouméa et aussi en tant que Président de la Province Nord ?

Par sa taille, son envergure et son impact, le projet Koniambo est, sur le plan strictement économique d'abord, le levier indispensable dont nous avons besoin pour impulser, dynamiser et ancrer durablement en province Nord la dynamique du rééquilibrage économique et social et contribuer à travers cela, au développement général de la Nouvelle-Calédonie. Sur le plan politique et pour le responsable indépendantiste que je suis, le projet Koniambo a une signification politique forte. Elle concrétise la volonté soutenue depuis longtemps par les dirigeants indépendantistes de sortir d'une stratégie minière et industrielle archaïque et de pouvoir, dans le sens de l'objectif politique d'émancipation et d'accession à la pleine souveraineté, adosser le développement global de la province Nord et de la Nouvelle-Calédonie à la valorisation locale par la métallurgie de la principale richesse naturelle du pays, le nickel.

2 - Comment ce projet vous semble t-il pouvoir participer au rééquilibrage Nord Sud ?

Déjà par son impact direct en termes de création d'emplois et de distribution de revenus, aussi bien pendant la phase de construction qu'ultérieurement, durant la phase d'exploitation. Ensuite par l'effet qu'il va induire et qui va se traduire par l'émergence sur la zone et dans son voisinage immédiat, de nouvelles activités liées directement à la construction et à l'activité future du projet. Enfin, par ses effets indirects qui vont se traduire à une échelle plus large, par les activités générées autour de la structuration du pôle de développement de VKP et qui va se traduire par l'émergence d'activités dans un ensemble de secteurs comme celui des services, du commerce, de l'habitat, de la culture ou des loisirs et du divertissement par exemple.

L'activité du projet lui-même comme celles induites et indirectes et les emplois créés contribueront à fixer les populations tout en leur permettant, par la création de valeurs et la distribution de revenus, de subvenir par eux-mêmes à leurs propres besoins, de stimuler la consommation et d'alimenter par le biais de la fiscalité directe et indirecte, les recettes fiscales du budget du pays et donc d'augmenter le montant des dotations affectées à la Nouvelle-Calédonie, aux provinces et aux communes, pour leur fonctionnement et leurs investissements.

3 - Ce projet va amener beaucoup de changements, de nouveautés dans le paysage de votre province, pensez-vous qu'elle soit prête à accueillir les profonds bouleversements que ce développement ne va pas manquer de provoquer ?

La constance avec laquelle la population soutient le projet Koniambo et la conviction de son engagement dans le développement qui se met en place signifient, me semble-t-il, que nos concitoyens se sont appropriés de façon consciente le projet, y compris dans ses impacts en termes de changements et de mutations sociales à venir. Maintenant, je ne saurais dire comment ces mutations seront effectivement appréhendées et vécues d'ici quinze, vingt ou trente ans. Je suis simplement persuadé qu'il faut une vigilance constante parce que le développement en cours sur VKP induit des rapports transversaux sur un territoire et une population de petite taille qui feront naître inévitablement des chevauchements, voire des frictions entre par exemple la sphère coutumière, la sphère politique et la sphère économique, qui ne sont pas toujours faciles à gérer et dont la confusion peut par exemple nuire à l'équilibre interne et à la logique propre à chacune de ces sphères. Je pense que pour éviter de subir totalement les mutations à venir, il faut poursuivre le travail d'accompagnement pour répondre au mieux aux incompréhensions, ressentiments et frustrations qui peuvent se manifester. Des outils ont été mis en place

Annexe B : Interview de Paul Neaoutyine

dans ce sens. D'autres, destinés à assurer la bonne mesure, le suivi, la concertation, la coordination, sont en cours de création.

4 - La phase de construction prévue sur une période resserrée d'un peu plus de 18 mois va entraîner le déplacement de nombreux travailleurs vers le site et la zone VKP. Certains de ces travailleurs seront des étrangers, en particulier des asiatiques, comment percevez-vous cette perspective multiculturelle ?

Sur le site de Vavouto aujourd'hui, il y a déjà quelques 1800 personnes qui travaillent sur les chantiers. Elles sont dans leur grande majorité calédoniennes et sont pour la plupart originaires du Nord, mais il y en a aussi qui viennent du Sud et des Iles et elles sont toutes issues des principales communautés qui vivent dans notre pays. Je n'ai pas eu connaissance à ce jour d'un quelconque conflit de cohabitation culturelle et je ne pense pas qu'il y en aura durant la phase de construction. S'agissant des travailleurs étrangers, ils viendront intervenir sur le projet dans le cadre de contrats et séjourneront sur les chantiers pour une période limitée. Je pense qu'un dispositif sera mis en place pour les préparer dès leur départ, gérer leur arrivée et organiser leur séjour sur le site de la construction de façon à ce que tout se passe de la meilleure façon possible.

5 - Vous êtes un fervent défenseur de l'emploi local, comment pensez-vous pouvoir articuler cette position avec les impératifs du chantier et le manque de main d'œuvre locale dans les métiers requis pour cette phase de construction comme le font apparaître les diverses études de CAP EMPLOI et de l'IDCNC ?

Le principe retenu est que le projet Koniambo qui est un projet de rééquilibrage, doit faire appel au maximum à toute la ressource locale disponible et qualifiée aussi bien pour la phase de construction que pour celle d'exploitation. C'est ce à quoi se sont employé KNS et l'Equipe Projet pour les travaux de préparation actuellement en cours des sites et ce sera également le cas pour la phase de construction qui va commencer. Les entreprises du Nord et de la Nouvelle-Calédonie seront donc sollicitées pour participer au maximum à la construction du projet et ainsi, le recours à l'emploi local sera maximisé. Mais les activités de la construction comprennent, outre les travaux de chantiers traditionnels, des travaux techniques et industriels hautement spécialisés pour le montage de l'usine métallurgique et de la centrale électrique qui font appel à des métiers et des compétences spécialisés que la ressource calédonienne n'est pas encore en mesure de fournir. Le choix a donc été fait, pour cette catégorie de travaux, de recourir à de la main d'œuvre étrangère, étant bien précisé que l'intervention et le séjour de cette main d'œuvre étrangère seront strictement encadrés et ne dureront que le temps nécessaire pour l'exécution de ces chantiers de travaux spécialisés.

6 - CAP EMPLOI et KNS ont réalisé une tournée de recensement dans 29 communes de la Nouvelle-Calédonie. Les jeunes et les femmes ont été nombreux à se déplacer pour se renseigner, auriez-vous un message à leur faire passer ?

L'usine du Nord comme tous les autres projets mis en place pour accompagner le processus d'émancipation en cours sont les conquêtes d'un combat politique que nous avons tous mené pour transformer en profondeur les rapports inégalitaires qui ont longtemps maintenu notre pays dans une situation de sous-développement et asseoir les bases à partir desquelles nos enfants peuvent durablement bâtir en commun leur destin dans un avenir partagé. Dans la continuité de la mobilisation que nous avons portée jusqu'ici, j'invite nos concitoyens à prendre les responsabilités, relever les défis, prendre les initiatives et s'investir dans les projets pour être les acteurs de notre marche collective en avant vers l'émancipation et notre ambition commune de définir, bâtir et ancrer la place de notre pays dans le Pacifique et dans le monde.

7 - Le projet commence à développer un réseau local de sous-traitance avec des entrepreneurs de la Province Nord. Les entreprises de la Province Sud cherchent aussi à se positionner sur les appels d'offre voire à s'installer en Province Nord, quel est votre sentiment sur cette nouvelle migration du Sud vers le Nord ?

Je trouve normal que n'importe quel entrepreneur de notre pays, y compris ceux du Sud, veuille s'investir dans le développement en cours en province Nord. D'abord pour la raison évidente que le volume de marchés et de travaux générés par ce développement est tel que le tissu des entreprises du Nord, encore insuffisamment diversifié, n'a pas à lui seul la capacité d'y faire face. Ensuite - et je l'ai toujours dit - parce que le projet Koniambo et le développement qu'il est susceptible de générer doit certes profiter en priorité aux citoyens de la province Nord mais aussi à l'ensemble de notre pays. La responsabilité que les autorités de la province Nord ont prise a été simplement de décliner la stratégie qui paraissait la plus adéquate dans le développement des opérations pour s'assurer la réussite d'un ancrage économique durable au profit de l'ensemble du territoire de la province Nord. Cela passe par un intéressement direct des ressortissants du Nord au processus de développement. Mais s'inscrivant dans une volonté globale d'émancipation et de développement de la Nouvelle-Calédonie, il est tout à fait normal que l'ensemble du potentiel économique du pays soit mis à contribution.

Le montage des grands projets de construction s'élabore selon des grands modèles stables, connus et admis par tous les acteurs concernés. La séparation entre les domaines de compétence est bien délimitée et encadrée par des principes définis en interne à chaque domaine :

- Engineering – Ingénierie
- Procurement – Achats
- Construction – Construction
- Management – Encadrement

Quel modèle adopté ?

En revanche, plusieurs options sont possibles dans l'articulation entre ces quatre domaines. En cette matière deux modèles s'opposent :

- Le modèle EPC « turn key » - clef en main
- le modèle EPCM (Engineering, Procurement and Construction Management).

Dans le premier cas, le propriétaire de l'unité, celui qui en deviendra l'opérateur (en Nouvelle-Calédonie, il s'agirait de Vale dans le Sud et de KNS dans le Nord) confie l'intégralité de la responsabilité à son fournisseur, de la conception des infrastructures à leur réalisation finale. L'entreprise qui signe ce type de contrat « clef en main » assume la responsabilité de la livraison et fait son affaire de trouver les fournisseurs et entreprises qui pourront lui permettre de tenir le calendrier défini. Ce type de contrat inclut généralement une clause de versement de pénalités en cas de retard dans la livraison. La relation est donc clairement établie entre « le client » et « le fournisseur. »

Dans le second cas, le propriétaire de l'unité, toujours appelé « le client » par les équipes de construction, reste présent tout au long du processus. Il conserve la responsabilité du projet et en monnaie les options en fonction de ce qui lui paraît le plus adapté ou le plus approprié au fil des étapes.

Le « Construction Management Guide, accessible en ligne¹ présente les avantages et les inconvénients entre ces deux types de montage de projets, en insistant sur le fait que le montage EPC est généralement 10 à 20% plus cher que le montage EPCM.

“EPC and EPCM contracting are both very prevalent types of contracts within the construction industry. Dependent on the level of risk the Owner of a project is willing to accept, budget constraints, and the Owner's organization core competencies, will determine which method is best for their project.

EPC contracting tends to be more expensive, to the Owner, due to the shift of project risk away from the Owner and to the EPC Contractor. On average, a project's cost

¹ Voir Construction Management Guide: <http://www.cmguide.org>

Annexe C : L'organisation des grands projets de construction de Vale et KNS

10% - 20% more using EPC style of contracting than a project using the EPCM style of contracting. This is due in large part to the project's risk being more evenly distributed between the Owner and contracts / suppliers.

Construction contracting trends have been leaning towards the EPCM style of contracting and away from EPC contracting for several reasons but both methods have their place in business today.

Task / Issue	EPC (Engineering, Procurement and Construction)	EPCM (Engineering, Procurement and Construction Management)
Equipment Supply Contracts	Negotiated & Signed solely between EPC contractor & Supplier	Negotiated & signed between Owner and Supplier /with EPCM contractor's advise and assistance
On-Site Construction Contracts	Negotiated & Signed solely between EPC contractor & Supplier	Negotiated & signed between Owner and Contractor /with EPCM contractor's advise and assistance
Supplier Selection	Suppliers chosen solely by EPC contractor with no input from Owner	Suppliers chosen by mutual agreement of Owner and EPCM contractor
Scope of Supply	EPC Contract only as good as the original project specifications presented during bidding process. Changes to specifications / scope of supply after awarding of contract can be expensive, due to EPC contractor's sole contract with Owner and Owner's inability to "Shop Around" for multiple quotations from independent contractors / suppliers	Owners can modify project specifications with little or no trouble. Owner, with the assistance of the EPCM contractor can negotiate independent contracts with suppliers / vendors at any time due to the fact that project is under multiple (independent) contracts and not one (1) all encompassing contract
Equipment Supply Warranties	Warranties negotiated by Suppliers & EPC contractor and issued to EPC Contractor directly. Warranty to Owner from EPC contractor is negotiated separately between Owner and EPC Contractor and issued to Owner by EPC Contractor	Warranties negotiated individually with each supplier by Owner with EPCM contractor's advice. Issued directly to Owner from the suppliers and contractors
Process Warranties	Warranties negotiated by Suppliers & EPC contractor and issued to EPC Contractor directly. Warranty to Owner from EPC contractor is negotiated separately between Owner and EPC Contractor and issued to Owner by EPC Contractor (Usually in the form of a performance Bond)	Warranties negotiated individually with each supplier by Owner with EPCM contractor's advice. Issued directly to Owner from the suppliers and contractors (Usually in the form of a Performance Bond)
Construction Site Safety (General Liability Insurance, Workman's Compensation, Accident, etc.)	Site Safety solely the responsibility of the EPC contractor and sub contractors; in accordance with Contractual Agreements	Site safety is monitored by EPCM contractor but site safety is the legal responsibility of Owner and Sub Contractors; in accordance with Contractual Agreements
Permitting (Environmental, Construction, etc.)	Permitting is the responsibility of the EPC contractor with the exception of permits that are required by law to be issued in the name of the Owner of the project	Permits are issued to the Owner directly with EPCM contractor assisting in filing the necessary paperwork

Annexe C : L'organisation des grands projets de construction de Vale et KNS

Project Budget Cost Overruns	The cost risks for a project are borne by the EPC contractor. Any cost overruns, for equipment and/or services within the EPC contractor's scope of supply, are for their own account and can not be passed onto Owner unless "change conditions" occur or contractual agreements to the contrary	The cost risks for a project are borne by the Owner. Any cost overruns, for equipment and/or services are for the Owner account (with the exception of fixed price supply contracts) i.e. Final equipment pricing bids / on site cost higher than originally budgeted.
Project Budget Cost Savings	The cost risks for a project are borne by the EPC contractor. Any cost savings, for equipment and/or services within the EPC contractor's scope of supply, are for their own account and are not passed onto Owner unless contractual agreements to the contrary	The cost risks for a project are borne by the Owner. Any cost savings, for equipment and/or services are for the Owner account ie. Equipment/Services bids are returned lower than budgeted.
Project Day-to-Day Expenses	The day-to-day expenses for the project, within the EPC contractor's scope of supply are borne by the EPC contractor.	The day-to-day expenses for the project are borne by the Owner but are managed and administered by the EPCM contractor (up to pre-determined quantities, without Owner's need for intervention). Usually a small fund is established by Owner for day-to-day expenses
Project Financing	Project Financing is usually accomplished by substantial down payment by Owner to EPC contractor and the remainder of the fees issued with Irrevocable Letter of Credit (with partial payments) from Owner to EPC Contractor. <i>This requires Owner to have all financing in place at the onset of the Project so as to secure letter of credit (LC).</i>	Project Financing can be any combination of down payments, open accounts, and Irrevocable Letters of Credit from Owner to suppliers / contractors; whatever method is negotiated during contract negotiations. EPCM contractor will assist in all negotiations on Owner's behalf. <i>This allows Owner to have partial financing in place at the onset of the Project with the remainder available as needed, dependant on contractual requirements.</i>
Legal Cost	Legal Costs are low for Owner. Owner negotiates only one detailed supply contract with EPC contractor. EPC contractor must negotiate individual contracts with suppliers / vendors. EPC contractor's legal costs are high due to multiple contracts. In the event of legal action is taken, Owner must sue EPC contractor, who in turn must bring legal action against appropriate suppliers / contractors. <i>(Usually a longer process than EPCM legal actions)</i>	Legal Costs are higher for Owner. Owner negotiates multiple supply contracts directly with suppliers / contractor; with the assistance of EPCM contractor. In the event of legal action is taken, Owner must bring legal action against individual suppliers / contractors. <i>(Usually a shorter process than EPC legal actions)</i>
Administration	Owner's administration costs are low with EPC contract. Only minimal staff (management, QC, legal, etc.) needed to administer/monitor project. <i>May have negative effect on project</i>	Owner's administration costs are higher with EPCM contracts. Substantial staffing levels needed to assist/compliment EPCM contractor in administering/monitoring project. <i>Promotes "ownership" feeling</i>

	<i>"ownership" feeling within Owner's organization (Hands off).</i>	<i>within Owner's organization. Project staff often transferred to operational staff after project completion.</i>

En Nouvelle-Calédonie, les deux grands projets de construction, Vale² et KNS ont opté pour un montage EPCM.

Le montage EPCM est réputé adapté à :

- des projets de recherche et développement,
- la mise en œuvre de partenariats à très long terme,
- de contrat avec une industrie en lien avec les services publics.

Les deux projets présentent certains de ces traits caractéristiques :

- L'innovation des technologies de production : l'hydrométallurgie dans le cas de Vale, l'optimisation d'un procédé pyrométallurgique déjà maîtrisé dans le cas de KNS sont assimilables à de la recherche et développement,
- Le lien avec l'Etat français, les institutions de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud dans le cas du projet de Vale, la province Nord dans le cas du projet Koniambo, partenaires financiers de l'opérateur.

De plus, dans les deux cas, l'ingénierie n'était pas finalisée au moment de l'entrée en construction.

En outre, les deux projets ont pour autre point commun d'avoir demandé aux équipes d'ingénierie retenues suite aux appels d'offre, de se constituer en Joint Venture pour permettre d'associer leurs compétences au sein d'une équipe intégrée.

Le projet de Vale a donné lieu à la création d'un Joint Venture entre :

- Foster-Wheeler, compagnie internationale créée en 1927 à New-York par le regroupement de deux compagnies américaines. La société est depuis basée en Suisse³. Elle reste une compagnie anglophone qui se présente ainsi sur sa page d'accueil

"Foster Wheeler is a global engineering and construction contractor and power equipment supplier, with a reputation for delivering high quality, technically advanced, reliable facilities and equipment on time, on budget and with a world-class safety record. Our mission is to be the best. Our people are the key to our success and are our most important asset. So if you also want to be the best, come and join us".

et

- SNC Lavalin⁴, qui est, comme l'annonce la 1^{ère} phrase du film réalisé à l'occasion du centenaire de la compagnie (visible en ligne sur *you tube*) :

² Le choix du montage a été fait par Inco qui a ensuite été racheté par Vale alors que la construction était déjà partiellement avancée.

³ Voir site entreprise : <https://www.fwc.com>

⁴ Voir le site entreprise : www.snclavalin.com

Annexe C : L'organisation des grands projets de construction de Vale et KNS

« une société d'ingénierie et de construction fondée à Montréal qui emploie plus de 24 000 personnes dans 35 pays à travers le monde. »

C'est donc une compagnie francophone sous influence d'une culture anglophone, comme l'avait bien dit l'un des salariés du groupe, lors des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude : *L'impalpable au travail. Contacts de langue en milieu professionnel multilingue* (2008, 38) :

« Oui, je viens du Québec, ok, on est 7 millions dans un environnement de 350 millions d'anglophones. Donc, je suis né dans un environnement anglophone, je vis quotidiennement dans un environnement anglophone même si à l'intérieur du Québec, bon 80% ce sont des francophones. »

Le projet KNS a lui aussi donné lieu à la création d'un Joint Venture entre :

- Hatch⁵ qui se présente ainsi sur son site :

“Hatch supplies engineering, project and construction management services, process and business consulting and operational services to the mining, metallurgical, energy and infrastructure industries.”

Et dont l'accès direct à la rubrique « carriers » s'affiche ainsi dans « Google » :

“Hatch is a global engineering, procurement, construction, and management firm with more than 11000 people in 65 offices on six continents.”

En outre, la notion d'EPCM est déjà très présente sur le site de Hatch qui par ailleurs n'affiche pas de rubrique historique. Seul un renvoi dans la liste des textes en ligne permet de savoir que :

« Hatch began in 1955. It has had just four presidents. The company is named for Gerry Hatch, who was president and CEO from Jan 1, 1958 to 1988; Ron Nolan was second president and CEO from 1988 to 2004; Kurt Strobele our third chairman and CEO from 2004 to 2011. Kurt continues as our chairman alongside our current CEO John Bianchini.

The History of Hatch website is accessible internally for employees.
For more information, please contact [Ian Cluroe](#), Global Marketing and Communications Director.”

De même, il faut se rendre sur la rubrique « Contact us » pour avoir confirmation que la localisation du siège de l'entreprise est au Canada anglophone.

et

- Technip⁶ dont la rubrique “Profil” sur son site décline un paragraphe intitulé « Technip en bref »

⁵ Voir site www.hatch.ca

⁶ Voir site www.technip.com

« Technip est un leader mondial du management de projets, de l'ingénierie et de la construction pour l'industrie de l'énergie. »

L'onglet « Histoire du groupe » ouvre sur le paragraphe :

« Plus d'un demi-siècle d'excellence en ingénierie
Depuis plus de cinquante ans, Technip prouve sa capacité à anticiper et à s'adapter aux évolutions du marché et aux attentes de ses clients. Grâce à une expansion internationale et au développement continu de son expertise et de son savoir-faire, Technip est devenu un groupe d'ingénierie d'envergure mondiale. »

Un calendrier de dates qui marque les principales étapes de la progression de l'entreprise, depuis sa création à Paris en 1958 jusqu'à l'annonce de l'acquisition en 2011 par Global Industries complète cette présentation.

Des modes de communication différents

La présentation sommaire de ces quatre entreprises permet de relever quelques différences majeures dans leur affichage.

De manière schématique :

- les deux entreprises anglophones ne donnent pas d'accès direct au choix de la langue.
- les pages d'accueil de SNC Lavalin et de Technip qui s'ouvrent en français, donnent tout de suite la possibilité de basculer vers l'anglais.

En outre, le mot « global » comme dans « globalisation », « mondialisation » en français, est présent dans les pages d'accueil des deux entreprises anglophones qui, par ailleurs, ne cherchent pas particulièrement à mettre en avant l'histoire de leur compagnie ni même sa localisation géographique. A l'inverse, les deux compagnies francophones sont très ancrées dans leur histoire et leur « terroir ». Le film produit par SNC Lavalin à l'occasion du centenaire du groupe est une démonstration d'appartenance à une culture d'entreprise.

Ainsi, dans les deux projets, celui du Sud comme celui du Nord, l'opérateur « client » a non seulement choisi de constituer une équipe intégrée avec le « fournisseur » établi sous la forme d'un joint venture, il a aussi opté pour que le JV associe une entreprise francophone (SNC Lavalin, Technip) et une entreprise anglophone (Foster Wheeler, Hatch)

Un modèle « corporate » inadapté au terrain

Le choix d'associer des entreprises internationales d'origine différentes ne prend pas en compte les disparités de modèles organisationnels, de langues et de culture d'entreprise propres à chaque entité partenaire du projet. Dans les deux cas étudiés, les faits ont révélé d'importants problèmes de coordination entre les différentes entreprises investies et les différents services. Jean-Pierre Segal et Sylvie Chevrier, dans un article intitulé : *La coordination des équipes multiculturelles au sein des firmes multinationales : des acteurs en quête de*

modes d'emploi retracent le manque de transversalité inhérent à ce nouveau modèle organisationnel qui se constitue dans les faits sans qu'un examen préalable approfondi des divergences de pratiques entre les uns et les autres permette d'anticiper sur les problèmes techniques, sociaux et politique qui en découlent. Les problèmes rencontrés sur le projet de Vale (Morel-lab, 2009) sont exemplaires de ces écarts.

Le « time and material » un mode de gestion déshumanisé

Je commencerais par rappeler les grandes lignes du fonctionnement de ce mode de gestion en reprenant la définition qu'en donne le site de vente en ligne de formations rattaché à la NCMA, National Contract Management Administrator, une structure américaine reliée à des universités et des cabinets professionnels⁷. :

“You probably prefer fixed price service contracts, right? In those, if the service requires more time or material than planned, the supplier's profit is reduced, not yours. Sometimes, a supplier will refuse such risk and will insist on using a time and materials contract.

In a time and materials contract, you pay the supplier for the number of hours actually required to perform the service. So, the supplier has no incentive to minimize the number of hours expended on the service. The less efficient the supplier is, the more money it makes!”

En clair, dans ce type de contrat, le fournisseur qui n'assume aucune responsabilité, n'a aucun intérêt à finir rapidement. Bien au contraire, plus il fait des heures, plus il facture, plus il dégage une marge bénéficiaire.

Un administrateur de contrat témoigne des pratiques observées sur les sites de Construction en Nouvelle-Calédonie, dans ces termes :

« Ici, les superviseurs des sous-traitants sont des vendeurs de « timesheet »⁸. Plus ils en vendent et plus ils gagnent. »

La mise en place de ce mode de calcul lié à la gestion de projet est déterminée sur l'objectif à atteindre, en l'occurrence le budget estimé pour réaliser ce qui a été calculé par la planification. Les termes du contrat passé entre le client et son fournisseur sont rationalisés en coût horaire par homme établi en fonction de la tâche à réaliser et des matériaux requis à l'exécution de la tâche (Time & material). Des grilles permettent d'établir un ratio pondéré pour la réalisation de chacune des tâches.

⁷ Voir site <http://www.nextlevelpurchasing.com/articles/time-and-materials-contract.html>

⁸ « Feuille de temps. ». Celles-ci sont complétées et signées par le salarié ou son représentant qui la fait valider par son encadrement qui la transmet à l'équipe d'encadrement du projet qui la valide. Le service « project control » collecte l'ensemble des feuilles de temps pour calculer la progression de la construction sur la base des ratios implantés dans les logiciels de calculs et transmet les informations à la facturation qui contrôle les montants à réception des factures établies par le fournisseur. Ces factures donnent lieu à l'établissement d'une « demande en règlement » « MPPS » dans le jargon du projet, qui établit les ratios par rapport au budget initial alloué au contrat, fait l'objet d'un nouveau contrôle (conformité avec les feuilles de temps et la facture et le montant global alloué au budget initial engagée) avant d'être présentée à l'approbation (signée) du directeur du département. Ce système fonctionne sur la base d'une délégation de responsabilité.

Le principe de base paraît très efficace mais le modèle rentre en collision avec les pratiques de terrain.

La dé-responsabilisation des responsables

L'une des clefs du bon fonctionnement de ce mode de gestion est l'engagement des responsables. Or, mon observation de terrain m'a permis de constater plusieurs que plusieurs éléments viennent contrecarrer cet engagement :

- la dilution de la chaîne de responsabilité individuelle induite par l'omnipotence de la gestion des coûts conduit à un certain laxisme,
- l'excès de contrôles gérés par des logiciels présentés comme infaillibles détourne les responsables de cette activité de contrôle et ce d'autant plus facilement que la sophistication croissante des systèmes requiert une attention particulière pour être effective,
- le fort accroissement des activités de « reporting », très consommatrices de temps seraient possiblement perçues comme un contrôle en soit qui reporte la responsabilité sur le système.
- le développement permanent des communications virtuelles renforce encore le sentiment d'un contrôle permanent au travers :
 - des correspondances via les messageries outlook dans lesquelles les chaînes hiérarchiques sont toujours présentes dans les CC (dont la traduction pourrait être « transmission pour information »). De fait, la gestion de ces messageries occupe beaucoup de temps⁹. En outre, elle dématérialise la relation aux membres de son équipe au point de méconnaître l'activité propre à chacun.
 - des échanges téléphoniques via les portables qui donnent l'illusion d'une disponibilité permanente au mode travail, réduisant par là-même l'étanchéité des divers espaces sociaux tels que présentés plus loin.
 - du développement des réseaux sociaux qui contribue également à cette perte d'étanchéité. Il n'est pas rare que les collègues de travail se retrouvent sur les mêmes réseaux sociaux. Ceci est d'autant plus vrai sur un chantier et dans les situations de mobilité professionnelle.

La dilution des responsabilités pourrait également être liée à un sentiment de perte de reconnaissance professionnelle chez des salariés cadres expérimentés. C'est en tout cas l'impression qui transparait lors de l'entretien réalisé avec S « expat » québécois rencontré

⁹ Une petite enquête informelle auprès de divers responsables du projet et d'autres entreprises en Nouvelle-Calédonie et ailleurs dans le monde permet d'estimer à une plus d'une cinquantaine le nombre de courriels par jour. Les activités d'ouverture, lecture, classement et réponse à ces courriels peuvent à elles seules occuper une bonne partie des heures de travail.

sur le projet de KNS mais qui avait précédemment travaillé sur le site de Vale. Dans cet entretien de près de deux heures, plusieurs thématiques sont abordées¹⁰.

Dans ce premier extrait, S relie le retard pris sur les projets, la déresponsabilisation des encadrants et la frilosité des actionnaires :

S La première question c'est comment ça se fait que ce soit si long ?

AML Et ta réponse, c'est quoi par rapport à ça ?

S Y'a des niveaux de décisions qui se prennent pas... au bon moment. Je sais pas, dans un grand projet de même t'sais, faut que t'arrives à mettre en place tout l'achat de tes équipements puis les faire livrer en temps pour qu'ils puissent être montés en temps et en heure. C'est sur des points principaux. Premièrement sur le procédé. Y'en a qui se chicanent et puis qu'ils veulent pas s'entendre. Y'achètent pas, y'achètent pas, Y'achètent pas. Tu fais perdre 6 mois. Et puis quand ils viennent pour acheter, ils s'entendent pas sur le prix. Ça retarde. Y'a toujours toutes sortes de choses qui vont faire qu'au lieu d'arriver et puis de dire eh ben le procédé c'est ça (petit coup sur la table). T'sais on achète, c'est ça trop cher. On va toujours acheter et puis sélectionner le plus beau même si c'est pas nécessairement ça qu'on dit quand qu'on envoie la demande de prix. Parce que le plus bas, il te donnera toujours moins de services. Et puis là, y'a toutes sortes de raisons qui peuvent être mises pourquoi que c'est si long. Moi, j'en avais entendu une à KKKK que le client lui-même avait un montant fixe pour ce projet là pour l'année et puis vous avez que ça. Et avec ça, tu peux pas faire ton projet, t'es obligé de ben ça on l'a pas c'tte année ben on le reporte à l'année prochaine. On a pas l'argent. On engage pas plus de monde que ça pour faire les travaux pour donner du livrable. On repousse, on repousse. Si déjà le client, il peut pas obtenir ses capitaux pour investir et puis tu sais on donne un coup et puis on monte en puissance cette année. Et puis on coupe le haut et puis on le pose plus bas et plus loin. Au lieu d'avoir un gros pic de travail, tu le coupes et tu le mets plus loin.

AML C'est ce qu'on voit sur les courbes ?

S Ben c'est ça. Il se rallonge, il se rallonge. Ben c'est sur qu'avec ça là. Le sentiment d'appartenance¹¹, l'équipe projet, l'intérêt. Ça a affecté ben du monde. Y'a des gens qui vont dire : « ça m'intéresse pas ». Ben t'en as là, si on regarde juste dans les « expats ». Tu vas en trouver quelques uns. Ils sont arrivés, un mois, une semaine, deux mois, après qu'ils sont arrivés « bye, bye » Ils laissent tout tomber la prime, les avantages. Ils sont prêts à partir parce qu'ils sont pas capables de supporter ça. C'est non, ils s'entendent pas. C'est des conflits de personnalité, des décisions, de la façon de faire. Peut-être qu'ils ont fait de l'ingénierie depuis X temps et puis là y'arrivent, ils savent leur métier et puis là on leur dit, là tu fais pas ça comme ça. T'as un ancien maçon qui vient chez toi poser de la brique, un vieux monsieur, un vieux loup de mer et puis là tu lui dis : « Non tu fais pas ça comme ça, tu vas le faire comme moi je vais te le dire ». Il va te regarder, et il va te dire : « Ben écoute là, jeune homme, ça fait quarante cinq que j'en fais, tu me montreras pas comment faire. » Ben le client essaye de faire ça avec nous. C'est qu'il y'a des gens qui le tolèrent pas. Ils laissent. Y'a plusieurs qui disent ben j'vais être patient puis en même temps, ils ont les oreilles sorties, pis quand ils auront leur chance, ils vont partir. »

¹⁰ La transcription intégrale de cet entretien figure en annexe 8 de la partie les entretiens- transcriptions

¹¹ Au cours de l'entretien S fera de nombreuses mentions à ce sentiment d'appartenance qu'il a ressenti dans les débuts de sa carrière et qu'il ne ressent plus, particulièrement depuis le projet de Goro puis (après quelque temps sur un autre projet aux Emirats Arabes unis) sur le projet de KNS. Dans son esprit, ce sentiment d'appartenance semble être relié à un rapport de confiance qui le rendait plus créatif et productif et qui en conséquence participerait à mieux tenir les délais de livraison.

D'une manière générale, le système établi sur la négociation contractuelle basée sur le coût, avec l'objectif de le réduire au maximum, engendre souvent des frustrations¹².

De plus, compte-tenu des rachats des entreprises par des fonds de pension, les salariés des équipes intégrées sont de moins en moins fréquemment des personnels permanents de l'entreprise. D'où la perte de sentiment d'appartenance à une culture d'entreprise, ce dont fait état S dans son entretien.

Les problèmes de recrutements

Les différentes crises économiques de ces dernières décennies auxquelles S fait référence dans son entretien ont contribué à la dégradation du statut des « expats » occidentaux. Elles renforcent la perte du sentiment d'appartenance à une entité économique dont on se reconnaît, facteur sans doute prépondérant en situation de mobilité professionnelle. Ce phénomène est encore aggravé par l'arrivée sur le marché du travail des nouveaux cadres à l'international. L'ensemble de ces nouvelles conditions économiques et sociales contribue sans doute à une perte de repères pour cette caste de salariés qui a tendance à se considérer comme faisant partie d'une élite.

De fait, les « expats » des projets de construction sont de plus en plus fréquemment traités comme des « mercenaires » forcés d'avancer plus vite pour économiser sur les coûts en main d'œuvre. Cette pression implicite transparaît dans la manière d'afficher la progression des travaux de construction en : « % of achievement » ce qui entretient l'illusion d'une fin éminente du chantier.

Dans cette même logique, ces grands projets hésitent de moins en moins à mettre un terme au contrat de travail des personnels d'encadrement à peine leur mandat terminé, au risque de ne plus disposer des vecteurs de transmissions qui pourraient assurer une certaine continuité d'approche.

Ce statut « dévalorisé » est aussi souvent perçu comme contraignant comme l'exprime S dans ce second extrait au cours duquel il aborde les aspects qui ne sont pas pris en compte dans les modèles de calculs des montages EPCM.

- AML Ah ouais, et sur Goro c'est la première fois que tu vis un projet où le client fait partie de l'équipe carrément ?
S (...3s, il réfléchit)
AML Où t'as plus ce rapport comme dans AAAA où tu avais ce rapport clair entre le client le fournisseur ?
S Ouais, je pense que c'était le premier où ce que le client était plus que omniprésent là. Il était tout là ! Inco, je trouve ça un peu. Je sais pas si c'est pour qu'ils puissent protéger plus leurs intérêts mais ... tu vois, si on se rapporte un peu en arrière, à un moment donné quand les CCCCC qui avaient sous elles CCCCCconseil automation, dont je faisais partie. A un moment, on dit non, nous on est des spécialistes en ciment

¹² Il arrive régulièrement que le dépôt du dossier de demande de permis de travail d'un cadre en responsabilité soit retardé parce que la négociation contractuelle des conditions du détachement (terms & conditions) n'est pas finalisée.

- et non des spécialistes en automation. Donc eux ils ont eu la vision qu'ils devraient rester dans leur spécialité. Ben Inco et Xstrata me font penser la même chose mais à l'inverse. Ils restent pas dans leur spécialité. Ils vont s'agripper dans la construction de chantier. Eux c'est des spécialistes à opérer des usines pour faire du BEAU nickel. Ils...je vois pas qu'est qu'ils font dans la construction. Autrement dit, ils pourraient devenir nos compétiteurs à Hatch ou à SNC ou à Bechtel . C'est pas...
- AML Et alors ça tu le vis comme étant quelque chose de contraignant.
- S C'est pas contraignant, c'est plat parce qu'on dirait que ça.... T'ais. OUAIS, c'est contraignant¹³ parce que t'es pris, tu peux pas. J'dirais pour tout l'ensemble des gens qui travaillent sur ce projet...ils peuvent faire comme ILS voudraient ! ou comme l'équipe projet voudrait parce que c'est le client qui dit (il tape du poing fortement sur la table) NON, ça on veut ça de même ! puis c'est comme ça (il redonne un coup plus faible sur la table).C'est peut-être la façon de faire, l'équipe projet elle réussit avec autant que l'idée du client.
- AML Ce que tu veux dire c'est que t'as une perte de vision ...
- S (.... 3s) T'es moins libre. T'as fait des initiatives, des euh.... T'es moins porté à être créatif parce que t'es toujours en train de te demander mais le client il va me barrer ; C'est pas sa vision à lui. T'sais
- AML Donc toi tu le vis comme un frein ...
- S Ouais, c'est un frein. ça aide pas à la... Et puis pour une équipe projet surtout, j'ce que je trouve c'est qu'y a pas de (..) de sentiment d'appartenance¹⁴. On vient de différentes compagnies d'ingénieries, de génies conseils qui ont l'habitude de faire des grands projets soit en s'expatriant soit en s'unissant, en allant en un endroit donné pour faire le design, la conception, la mise en marche et tout. Quand tu fais ça t'as, tu rentres tout le monde à la même place pis les gens qui font de l'ingénierie qui sachant qu'ils resteront pas avec le produit. Ils se créent quand même. On veut faire quelque chose de bien . On veut réaliser quelque chose de bien. Et puis y'a un esprit d'équipe qui se crée. Quand tu mélanges le client à ça. On dirait que c'est freiné ?. Tu peux pas arriver à ça. C'est plus ton idée, c'est le client. C'est lui qui décide.
- T'es comme un manoeuvre qu'est engagé t'sais simplement. Tu réalises ce que lui veut et c'est tout donc t'es plus capable de créer et d'avoir un sentiment d'appartenance. C'est plus facile.. Tu peux pas appartenir à KNS, t'es Hatch ou t'es Technip ou t'es Lis et puis t'es même si c'était des compagnies comme Lis qui arriveraient strictement de l'extérieur mais si on était strictement des compagnies comme Hatch et Technip et que Kns serait pas dans le portrait, ça serait peut-être plus facile pour eux de s'intégrer et puis d'avoir un sentiment d'équipe et puis d'appartenance. Quand on dit, nous est comme toi Lis, on suit ce que le client dit puis tu fais partie de l'équipe. C'est de la main d'œuvre qui est vendue. C'est du labour c'est tout. C'est ça qui est. Inco c'était la même chose."

Cet état de fait renforce la capacité individuelle de résistance au système,¹⁵ soit en le déjouant, soit en le monnayant, s'enfonçant toujours plus avant dans le statut du « mercenaire ». Les services Ressources Humaines de ces grands projets sont parfois débordés par des demandes de prise en charge mesquines, des problèmes relationnels entre voisins, collègues qui, en socialisant dans le temps hors travail, s'aperçoivent que l'un a plus que l'autre, une maison mieux située, deux télévisions au lieu d'une, une voiture plus récente

¹³ A plusieurs reprises au cours de l'entretien, S hésite à affirmer des opinions qui ne seraient pas conforme à son statut. La plupart du temps, il finit tout de même par exprimer son intention profonde par le biais d'une périphrase, d'un exemple, ou comme dans ce cas par une sorte de pirouette.

¹⁴ Au cours de l'entretien S fera de nombreuses mentions à la perte du sentiment d'appartenance à un collectif. Il évoque des périodes antérieures où il se sentait plus créatif et productif.

¹⁵ En référence à l'ouvrage de M. CROZIER et E. FRIEDBERG, *l'acteur et le système, les contraintes de l'action collective* dont la parution au Seuil en 1977 « révolutionna » l'approche de la sociologie des organisations grâce à un travail de terrain réalisés aussi bien dans l'administration que dans des grandes entreprises privées.

ou plus spacieuse. Ceci est d'autant plus facile en Nouvelle-Calédonie que la communauté des « expats » n'est pas très diluée dans le paysage urbain restreint et que, de fait, ils ont tendance à vivre les uns à côté des autres, réduisant l'étanchéité des espaces sociaux entre temps de travail et temps hors travail.

Des relations sociales tendues

En Nouvelle-Calédonie seule colonie insulaire à disposer d'un réel potentiel industriel de production, les modalités du salariat suivent le modèle métropolitain. En outre, comme le rappelle Pierre-Yves Le Meur l'entrée des kanak dans le monde du travail salarié correspond à leur entrée en politique des kanak (Le Meur, 2008) :

« L'entrée en politique des Kanaks – au sens fort que donne Rancière (1995) au terme : la revendication du droit à parler et être compté sur un pied d'égalité – se fait via des réseaux religieux (UICALO catholique à Thio) créés pour lutter contre la montée très rapide de l'influence du Parti communiste calédonien au lendemain de la guerre et puis dans le cadre de l'Union calédonienne (UC) parti multiethnique qui résulte de la fusion de ces réseaux et qui dominera l'arène politique territorial jusqu'aux années 1970 (Kurtovitch 2002, Trépied 2007). Cette entrée des Kanaks en politique s'accompagne de leur progressive insertion dans le salariat et l'économie minière. Cette insertion se fait dans un premier temps via des contrats courts entrecoupés de longs retours en tribu ou d'autres emplois (construction de routes en particulier). C'est seulement à partir des années 1970/80 qu'on commence à voir des Kanaks « faire carrière » sur la durée à la SLN ¹⁶».

Rappelons encore que le droit du travail calédonien, dans sa présentation sous forme d'un code, ne date que de 2007 et que cette première édition est, pour l'essentiel, une reprise du droit du travail français¹⁷. Cette vision basée sur des principes laïcs et démocratiques vient se plaquer sur des pratiques et des relations sociales liées à un système coutumier, infléchi par un siècle de colonisation et d'évangélisation dans lequel le colon est souvent le patron, celui qui détient le savoir et qui a le droit de parler, pour reprendre la référence à Rancière faite par Jean-Yves Le Meur. Ceci pourrait en partie expliquer la violence de certains conflits sociaux qui ont débordé le cadre de la relation de travail à proprement parler pour envahir l'espace social et devenir des enjeux politiques liés au processus de décolonisation en cours actuellement¹⁸.

De même, les travailleurs étrangers en provenance de la zone Asie-Pacifique, eux-mêmes imprégnés par des régimes politiques passés de la colonisation à la dictature, qu'il s'agisse de la dictature du prolétariat en Chine ou à celle d'autocrates comme aux Philippines, ont des représentations du travail et des relations sociales très différentes de la vision occidentale.

¹⁶ De nouvelles modalités du rapport au travail se développent en Province Nord avec le développement du projet de KNS. Plusieurs témoignages d'entrepreneurs font état de l'alternance de leurs salariés entre travail salarial (CDD, intérim) et période de non travail de retour à la tribu pour des activités plus traditionnelles voir coutumières.

¹⁷ La seconde édition du code du travail en 2012 fait état d'une jurisprudence propre à la Nouvelle-Calédonie.

¹⁸ Rappelons à ce titre les deux derniers conflits d'Aircal. Celui de mai 2009 a vu s'opposer les syndicalistes de l'USTKE aux forces de l'ordre et a conduit à l'emprisonnement de son leader pour dégradation de biens publics, et celui d'août 2011, qui s'est terminé en tuerie entre deux clans de Maré. Les autorités religieuses ont été sollicitées pour intervenir dans la résolution de ce conflit qui avait commencé par un mouvement de grève interne à l'entreprise.

A titre d'exemple, citons les travailleurs thaïs, chinois et philippins qui, « profitant » de la liberté d'expression conférée par les lois du travail applicables en Nouvelle-Calédonie¹⁹, ont fait grève pour obtenir de meilleures conditions d'hébergement et de rémunération²⁰.

Dans un tout autre style, citons aussi cette réflexion d'un français, salarié d'une entreprise étrangère, à propos des difficultés relationnelles entre le personnel d'encadrement et des travailleurs locaux.

« Pour tenter de remédier à des relations tendues sur le terrain, ils (le personnel d'encadrement) ont invité les locaux à une sortie du vendredi soir (comme cela se pratique très régulièrement chez eux) où ils se sont copieusement saoulés ensemble, pensant que cela allait resserrer des liens virils. Ils (le personnel d'encadrement) ont été surpris de constater le lundi matin qu'ils n'avaient rien gagné dans la relation et qu'au contraire ils avaient perdu le peu de crédibilité et d'autorité qu'ils avaient jusque là. Les locaux n'ont pas admis que leur chef ait pu s'abaisser à se mettre dans un tel état en leur présence. »

Ces profondes différences dans les pratiques et les représentations donnent lieu à diverses formes de malentendus qui, comme dans le cas raconté ici, peuvent envenimer les relations sociales.

Dans d'autres situations, elles conduisent à des jeux de dupes.

Les simulacres de relations

L'acculturation au modèle dominant imposé peut n'être qu'un effet de surface. Ce n'est pas parce qu'un salarié se plie au modèle imposé qu'il y adhère. La discipline d'une main-d'œuvre, en apparence soumise peut masquer des pratiques de contournements qui peuvent donner à penser que tout se déroule selon les cadres imposés en respectant les modèles présentés alors qu'en sous-main, les salariés continuent d'agir à leur manière.

A titre d'exemple, la loi impose de déposer les offres d'emploi dans les organismes de placement. Cependant, dans les faits, une part importante des recrutements sont basés sur l'interconnaissance et la confiance du lien qui réunit les acteurs en présence. Celui qui présente quelqu'un à son patron pour une embauche intègre le fait que la qualité du lien relationnel qu'il entretient avec ce patron est dépendant de la qualité de la personne qu'il présente et du lien qu'il entretient avec lui.

La part de « l'imaginaire des langues »

Il en est de même pour ce qui est du rapport aux langues. Partant du principe général que tout le monde parle anglais la plus grande partie des communications écrites (les

¹⁹ La loi PSI applicable aux travailleurs étrangers détachés en Nouvelle-Calédonie dans le cadre des grands projets impose l'élection de représentants du personnel, une modalité totalement inconnue des employeurs et des travailleurs étrangers.

²⁰ Ces travailleurs ont été les seuls à déclencher de véritables mouvements de grève dont le dernier en date en mai 2012 a duré plus d'une semaine et a nécessité la venue sur site d'un représentant du consulat des Philippines, arrivé d'Australie, pour parvenir à trouver une issue au conflit.

Annexe C : L'organisation des grands projets de construction de Vale et KNS

courriels) et des échanges verbaux sont en anglais. Ceci paraît d'autant plus normal que l'anglais est la langue des modèles de gestion qui sont déclinés sur le projet. Les montages EPCM, les contrats « time & material », les logiciels de « cost-control », les tableaux de saisies des « time-sheet », les « flow charts » de processus, les modes de rédaction des procédures, les organigrammes de service, les systèmes de « reporting », les procédures HSE, tous ces dispositifs, ces outils, ces techniques sont conçus en anglais dans une approche anglophone de l'organisation du travail.

Cette attitude qui pourrait se résumer en une phrase : « Nous débarquons avec nos connaissances et tout notre outillage (nos objets) qui ont prouvé leur efficacité chez nous et nous les appliquons (les calquons) là où nous arrivons » occulte totalement (Glissant, 2010) « l'imaginaire des langues ». Elle fait abstraction de la capacité de résistance des individus à l'imposition d'un modèle glottophage tel que défini par Louis-Jean Calvet.

C'est sans doute une des plus grandes vulnérabilité de ces grands projets de ne pas être en capacité, de par la pression exercées par le modèle dominant de leur faiblesse structurelle à la prise en compte des profondes mutations qui sont à l'œuvre dans le monde du travail.

Livre VI : STATUTS PARTICULIERS
Titre II : REGLES APPLICABLES AUX ENTREPRISES ETABLIES HORS DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE Y EFFECTUANT UNE PRESTATION DE SERVICE AVEC
DU PERSONNEL SALARIE
Chapitre I : CHAMP D'APPLICATION

Article Lp. 621-1

Les dispositions du présent titre s'appliquent aux entreprises établies hors de la Nouvelle-Calédonie qui détachent un ou plusieurs salariés au sens du présent code pour l'accomplissement d'une prestation de services et qui participent

1° A l'exécution de travaux de construction ou d'installation d'un ensemble de structures et d'infrastructures destinées aux activités minières et métallurgiques ;

2° A l'exécution de travaux de modification ou d'extension des structures ou infrastructures mentionnées à l'alinéa précédent.

Article Lp. 621-2

Est détaché au sens du présent chapitre, tout salarié qui, pendant une période de temps limitée, exécute son contrat de travail hors de son lieu de travail habituel, dans le cadre d'une prestation de services définie à l'article Lp. 621-1, et qui est envoyé en Nouvelle-Calédonie par l'entreprise qui l'emploie:

1° Soit dans le cadre d'un contrat d'entreprise conclu entre son employeur et le destinataire de la prestation de services ;

2° Soit dans une entité appartenant au même groupe que son employeur et exerçant son activité en Nouvelle-Calédonie ;

3° Soit dans le cadre d'une mise à disposition d'une entreprise utilisatrice établie ou exerçant son activité en Nouvelle-Calédonie.

Article Lp. 621-3

Le détachement, y compris les congés, ne peut excéder

:

1° Un an pour le personnel d'exécution. Cette durée peut être prolongée de 6 mois au plus ;

2° Trois ans pour le personnel d'encadrement, les ingénieurs et techniciens. Cette durée peut être prolongée d'un an au plus.

**Annexe D : La loi de Prestation de Services Internationales
Code du travail de la Nouvelle Calédonie**

**Titre II : REGLES APPLICABLES AUX ENTREPRISES ETABLIES HORS DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE Y EFFECTUANT UNE PRESTATION DE SERVICE
AVEC DU PERSONNEL SALARIE
Chapitre II : REGLEMENTATION APPLICABLE**

Article Lp. 622-1

Modifié par la loi du pays n° 2009-7 du 19 octobre 2009 - Art. 8

Quelle que soit la loi applicable au contrat de travail exécuté dans les conditions définies aux articles Lp. 621-1 et Lp. 621-2 et sans préjudice des dispositions contractuelles plus favorables, sont réputées impératives les dispositions suivantes

:

1° L'article Lp. 112-1 relatif à l'interdiction de toute mesure discriminatoire en matière d'offre d'emploi, d'embauche et de relations de travail

2° Les articles Lp. 132-2 et Lp. 133-1 relatifs à la prohibition des amendes et sanctions pécuniaires ;

3° Les articles Lp. 141-1 et Lp. 113-1 relatifs à l'égalité professionnelle et des salaires entre les hommes et les femmes ;

4° L'article Lp. 142-1 relatif au salaire minimum garanti. La rémunération versée au salarié est appréciée compte tenu du salaire de base et de tous les avantages et accessoires versés en contrepartie du travail, directement ou indirectement, en espèces ou en nature ; les heures effectuées au-delà de la trente-neuvième heure par semaine donnent lieu à une majoration de 25 % pour les huit premières heures et de 50 % pour les suivantes ;

5° Au titre des mesures protectrices applicables aux conditions de travail des femmes, des enfants et des jeunes, les articles Lp. 126-4, Lp. 126-7, Lp. 126-17 et Lp. 126-18 relatifs à la protection de la maternité, les articles Lp. 251-1, Lp. 251-2 et Lp. 253-1 relatifs au temps de travail et au travail de nuit des jeunes travailleurs ;

6° Les articles Lp. 221-14 à Lp. 221-16 relatif aux durées quotidienne et hebdomadaire maximales de travail. En cas de nécessité et sur justifications, l'entreprise peut être autorisée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à dépasser cette durée hebdomadaire maximale de quarante-huit heures pendant une période limitée et pour une durée qui ne dépasse pas soixante heures par semaine et à dépasser la durée quotidienne maximale de dix heures pendant une période limitée et pour une durée qui ne dépasse pas douze heures par jour ;

7° L'article Lp. 231-2 relatif au repos hebdomadaire ;

8° L'article Lp. 232-3 relatif aux jours fériés, et l'article Lp. 241-2 relatifs aux congés annuels payés ;

9° Au titre de la santé et de la sécurité au travail, les dispositions du chapitre I^{er} du titre VI du livre II, les dispositions des sections 1, 2 et 3 du chapitre IV du titre VI du livre II, les articles Lp. 269-1 à Lp. 269-4 ainsi que l'article Lp. 269-6 ;

10° Les articles Lp. 263-1 à Lp. 263-4 et l'article Lp. 263-9 relatifs à la médecine du travail ;

11° Les articles Lp. 323-1, Lp. 323-3, Lp. 323-4, Lp. 324-2 et Lp. 324-3 relatifs à l'exercice du droit syndical ;

12° L'article Lp. 371-1 relatif au droit de grève.

**Annexe D : La loi de Prestation de Services Internationales
Code du travail de la Nouvelle Calédonie**

Article Lp. 622-2

Les conditions d'exercice de l'action syndicale et la détermination des conditions d'emploi et de travail ainsi que les garanties sociales des salariés détachés au sens de Lp. 621-2 peuvent faire l'objet de négociations collectives.

L'accord collectif conclu dans les conditions prévues à l'alinéa précédent est un acte écrit à peine de nullité passé entre, d'une part, une ou plusieurs organisations syndicales de salariés reconnues représentatives selon la loi qui régit leurs statuts et, d'autre part, une entreprise ou un groupement d'entreprises mentionnées à l'article Lp. 621-1.

Les articles Lp. 331-4 et Lp. 331-5 sont applicables aux accords régis par le présent article.

Article Lp. 622-3

Les salariés soumis aux dispositions du présent titre sont représentés par un ou plusieurs délégués élus par un collège unique formé des salariés détachés des entreprises mentionnées à l'article Lp. 621-1 formant entre elles une unité géographique comprenant un effectif minimum fixé par délibération du congrès. Ce ou ces délégués ont pour mission de présenter toutes réclamations concernant les conditions de travail, d'hygiène, de sécurité ainsi que les conditions d'hébergement des salariés détachés. Les dispositions de l'article Lp. 354-1 relatif au licenciement d'un salarié protégé sont applicables à ces délégués.

Article Lp. 622-4

Les contestations relatives à l'élection des délégués institués en application du présent chapitre sont de la compétence du juge judiciaire.

Article Lp. 622-5

Les chantiers ou leurs dépendances des entreprises définies à l'article Lp. 621-1 ne constituent pas des établissements ou des entreprises au sens des dispositions des articles Lp. 262-1, Lp. 262-5, Lp. 323-12, Lp. 341-1 et Lp. 342-1.

Article Lp. 622-6

L'autorisation de travail prévue à l'article Lp. 451-1 est délivrée au salarié relevant du présent chapitre pour une durée au plus égale à un an. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions sans que la durée cumulée résultant des renouvellements successifs puisse excéder la durée du détachement. L'autorisation est subordonnée au respect des dispositions du présent chapitre et du troisième alinéa de l'article Lp 103 de la loi du pays n° 2001-016 du 11 janvier 2002 relative à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie par le contrat de travail présenté au visa de l'autorité administrative. La prospection et, le cas échéant, l'embauche des personnels nécessaires aux chantiers prévus par le présent chapitre s'effectuent en priorité en Nouvelle-Calédonie. Le recours à des personnels salariés extérieurs à la Nouvelle-Calédonie s'effectue au regard des emplois salariés restants et non pourvus, après consultation des fichiers du service public de l'emploi.

**Annexe D : La loi de Prestation de Services Internationales
Code du travail de la Nouvelle Calédonie**

**Livre VI : STATUTS PARTICULIERS
Titre II : REGLES APPLICABLES AUX ENTREPRISES ETABLIES HORS DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE Y EFFECTUANT UNE PRESTATION DE SERVICE
AVEC DU PERSONNEL SALARIE
Chapitre III : CONTROLE**

Article Lp. 623-1

Les inspecteurs du travail et les contrôleurs placés sous leur autorité sont chargés de veiller à l'application des dispositions du présent chapitre dans les conditions prévues aux articles Lp. 711-1, Lp. 711-2, Lp. 712-1 à Lp. 712-5, Lp. 721-1, Lp. 731-1 et Lp. 731-2.

**Livre VI : STATUTS PARTICULIERS
Titre II : REGLES APPLICABLES AUX ENTREPRISES ETABLIES HORS DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE Y EFFECTUANT UNE PRESTATION DE SERVICE
AVEC DU PERSONNEL SALARIE
Chapitre IV : MESURES D'APPLICATION**

Article Lp. 624-1

Les modalités d'application du présent chapitre sont fixées, en tant que de besoin, par délibération du congrès à l'exception de celles de l'article Lp. 622-6 qui sont fixées par arrêtés du gouvernement.

Annexe E : Le tableau des activités

CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	F1101	Architecture du BTP	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	/
	F1102	Conception - aménagement d'espaces intérieurs	/	III (BAC+2 ou équivalent)	/
	F1103	Contrôle et diagnostic technique du bâtiment	Ingénieur Technicien	I (BAC+5 et plus ou équivalent) IV (BAC ou équivalent)	Moins de 3 ans Au moins 10 ans
	F1104	Dessin BTP	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	F1105	Études géologiques	Ingénieur	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
			Opérateur	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	F1106	Ingénierie et études du BTP	Ingénieur	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	F1107	Mesures topographiques	Aide	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Ingénieur	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans

	F1108	Métré de la construction	Technicien supérieur, opérateur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
			Ingénieur	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	/
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	/
	F1201	Conduite de travaux du BTP	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	F1202	Direction de chantier du BTP	Chef de chantier	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 3 ans
			Aucun	Aucun	Au moins 10 ans
	F1203	Direction et ingénierie d'exploitation de gisements et de carrières	Ingénieur	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Au moins 3 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1204	Sécurité et protection santé du BTP	Ingénieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 3 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	F1301	Conduite de grue	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1302	Conduite d'engins de terrassement et de carrière	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1401	Extraction liquide et gazeuse	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1402	Extraction solide	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1501	Montage de structures et de charpentes bois	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1502	Montage de structures métalliques	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1503	Réalisation - installation d'ossatures bois	Concepteur de plan	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Montageur, assembleur	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1601	Application et décoration en plâtre, stuc et staff	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1602	Électricité bâtiment	Electricien BTP	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Electricien industriel	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 5 ans
	F1603	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Plombier sanitaire	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Plombier thermique	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1604	Montage d'agencements	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1605	Montage de réseaux électriques et télécoms	Monteur basse tension	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Monteur courant faible, monteur en télécommunications	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Monteur haute tension	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 5 ans
	F1606	Peinture en bâtiment	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1607	Pose de fermetures menuisées	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1608	Pose de revêtements rigides	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1609	Pose de revêtements souples	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1610	Pose et restauration de couvertures	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1611	Réalisation et restauration de façades	Projeteur	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1612	Taille et décoration de pierres	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1613	Travaux d'étanchéité et d'isolation	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1701	Construction en béton	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1702	Construction de routes et voies	Chef d'équipe	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Ouvrier	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1703	Maçonnerie	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1704	Préparation du gros œuvre et des travaux publics	Préparation des travaux publics et routiers	Aucun	Au moins 10 ans
			Préparation du gros œuvre	Aucun	Au moins 10 ans
	F1705	Pose de canalisations	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	F1706	Préfabrication en béton industriel	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans

Annexe E : Le tableau des activités

INDUSTRIE	H1101	Assistance et support technique client	Ingénieur	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	H1102	Management et ingénierie d'affaires	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	H1201	Expertise technique couleure en industrie	Coloriste, agent	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Echantillonneur, formulateur, responsable, technicien	IV (BAC ou équivalent)	/
	H1202	Conception et dessin de produits électriques et électroniques	Concepteur et dessinateur en électricité	III (BAC+2 ou équivalent)	/
			Concepteur et dessinateur en électronique	III (BAC+2 ou équivalent)	/
	H1203	Conception et dessin produits mécaniques	Concepteur produits industriels hors BTP	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	H1204	Design industriel	/	III (BAC+2 ou équivalent)	/
	H1205	Études - modèles en industrie des matériaux souples	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H1206	Management et ingénierie études, recherche et développement industriel	Ingénieur	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	H1207	Rédaction technique	/	III (BAC+2 ou équivalent)	/
	H1208	Intervention technique en études et conception en automatisme	Automaticien	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	H1209	Intervention technique en études et développement électronique	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	H1210	Intervention technique en études, recherche et développement	Technicien supérieur de laboratoire	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	H1301	Inspection de conformité	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	H1302	Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Au moins 3 ans
	H1303	Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	H1401	Management et ingénierie gestion industrielle et logistique	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	H1402	Management et ingénierie méthodes et industrialisation	Ingénieur méthodes	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	H1403	Intervention technique en gestion industrielle et logistique	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 5 ans
	H1404	Intervention technique en méthodes et industrialisation	Technicien supérieur méthodes	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	H1501	Direction de laboratoire d'analyse industrielle	Directeur	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Au moins 3 ans
	H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	H1503	Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle	Laborantin	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Technicien supérieur de laboratoire	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	H1504	Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique	/	IV (BAC ou équivalent)	/
	H1505	Intervention technique en formulation et analyse sensorielle	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H1506	Intervention technique qualité en mécanique et travail des métaux	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2501	Encadrement de production de matériel électrique et électronique	/	IV (BAC ou équivalent)	/
	H2502	Management et ingénierie de production	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	H2503	Pilotage d'unité élémentaire de production mécanique	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2504	Encadrement d'équipe en industrie de transformation	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	H2505	Encadrement d'équipe ou d'atelier en matériaux souples	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 5 ans
	H2601	Bobinage électrique	/	Aucun	Au moins 10 ans
	H2602	Câblage électrique et électromécanique	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2603	Conduite d'installation automatisée de production électrique, électronique et microélectronique	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2604	Montage de produits électriques et électroniques	/	Aucun	Au moins 10 ans
	H2605	Montage et câblage électronique	/	Aucun	Au moins 10 ans
	H2701	Pilotage d'installation énergétique et pétrochimique	Agent	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2801	Conduite d'équipement de transformation du verre	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2802	Conduite d'installation de production de matériaux de construction	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2803	Façonnage et émaillage en industrie céramique	/	Aucun	/
	H2804	Pilotage de centrale à béton prêt à l'emploi, ciment, enrobés et granulats	Opérateur, agent	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Rondier technicien, pilote	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 5 ans
	H2805	Pilotage d'installation de production verrière	/	IV (BAC ou équivalent)	/
	H2901	Ajustement et montage de fabrication	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2902	Chaudronnerie - tôlerie	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2903	Conduite d'équipement d'usinage	Opérateur	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans

Annexe E : Le tableau des activités

INSTALLATION ET MAINTENANCE	H2911	Réalisation de structures métalliques	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2912	Réglage d'équipement de production industrielle	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H2913	Soudage manuel	Soudeur généraliste	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Soudeur spécialisé	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 3 ans
	H2914	Réalisation et montage en tuyauterie	Tuyauteur généraliste	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Tuyauteur spécialisé	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 3 ans
	H3101	Conduite d'équipement de fabrication de papier ou de carton	/	IV (BAC ou équivalent)	/
	H3102	Conduite d'installation de pâte à papier	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	/
	H3201	Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H3202	Réglage d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs	/	IV (BAC ou équivalent)	/
	H3203	Fabrication de pièces en matériaux composites	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H3301	Conduite d'équipement de conditionnement	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	/	Aucun	Au moins 10 ans
	H3303	Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange, ...)	/	Aucun	/
	H3401	Conduite de traitement d'abrasion de surface	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H3402	Conduite de traitement par dépôt de surface	/	Aucun	Au moins 10 ans
	H3403	Conduite de traitement thermique	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	H3404	Peinture industrielle	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	/
	I1101	Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	I1102	Management et ingénierie de maintenance industrielle	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	I1103	Supervision d'entretien et gestion de véhicules	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	I1201	Entretien d'affichage et mobilier urbain	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1202	Entretien et surveillance du tracé routier	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1203	Maintenance des bâtiments et des locaux	Chef d'entretien technique	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 3 ans
			Ouvrier polyvalent d'entretien	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Technicien polyvalent d'entretien	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1301	Installation et maintenance d'ascenseurs	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1302	Installation et maintenance d'automatismes	Technicien	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	I1303	Installation et maintenance de distributeurs automatiques	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Ouvrier, aide	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	I1305	Installation et maintenance électronique	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	I1306	Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1307	Installation et maintenance télécoms et courants faibles	Autres que technicien supérieur	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	I1308	Maintenance d'installation de chauffage	Autres que technicien supérieur	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	I1309	Maintenance électrique	Autres que technicien supérieur / Technicien supérieur	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1310	Maintenance mécanique industrielle	Autres que technicien supérieur	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
			Technicien supérieur	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1401	Maintenance informatique et bureautique	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1402	Réparation de biens électrodomestiques	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1501	Intervention en grande hauteur	/	Aucun	Au moins 10 ans
	I1502	Intervention en milieu subaquatique	/	Aucun	/
	I1503	Intervention en milieu et produits nocifs	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1601	Installation et maintenance en nautisme	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	I1602	Maintenance d'aéronefs	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	I1603	Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 5 ans

Annexe E : Le tableau des activités

SUPPORT A L'ENTREPRISE	M1101	Achats	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1102	Direction des achats	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Moins de 3 ans
	M1201	Analyse et ingénierie financière	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	M1202	Audit et contrôle comptables et financiers	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	M1203	Comptabilité	Aide comptable	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Comptable	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	M1204	Contrôle de gestion	Assistant au contrôle de gestion	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Au moins 5 ans
			Contrôleur de gestion confirmé, responsable, expert	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1205	Direction administrative et financière	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	M1206	Management de groupe ou de service comptable	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1207	Trésorerie et financement	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Moins de 3 ans
	M1301	Direction de grande entreprise ou d'établissement public	Entreprise de + 500 salariés	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
			Etablissement public	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	/
	M1302	Direction de petite ou moyenne entreprise	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1401	Conduite d'enquêtes	/	Aucun	Au moins 10 ans
	M1402	Conseil en organisation et management d'entreprise	/	I (BAC+5 et plus ou équivalent)	Moins de 3 ans
	M1403	Études et prospectives socio-économiques	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1404	Management et gestion d'enquêtes	Assistant de niveau intermédiaire	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
			Manager, responsable	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	M1501	Assistanat en ressources humaines	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1502	Développement des ressources humaines	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Moins de 3 ans
	M1503	Management des ressources humaines	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1601	Accueil et renseignements	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1602	Opérations administratives	/	Brevet des collèges	Au moins 10 ans
	M1603	Distribution de documents	/	Aucun	Au moins 10 ans
	M1604	Assistanat de direction	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1605	Assistanat technique et administratif	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1606	Saisie de données	/	Brevet des collèges	Au moins 10 ans
	M1607	Secrétariat	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1608	Secrétariat comptable	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1609	Secrétariat et assistanat médical ou médico-social	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1701	Administration des ventes	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1702	Analyse de tendance	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	/
	M1703	Management et gestion de produit	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1704	Management relation clientèle	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1705	Marketing	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1706	Promotion des ventes	/	III (BAC+2 ou équivalent)	/
	M1707	Stratégie commerciale	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Moins de 3 ans
	M1801	Administration de systèmes d'information	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 10 ans
	M1802	Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1803	Direction des systèmes d'information	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Moins de 3 ans
	M1804	Études et développement de réseaux de télécoms	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1805	Études et développement informatique	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1806	Expertise et support technique en systèmes d'information	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	M1807	Exploitation de systèmes de communication et de commandement	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	/
	M1808	Information géographique	/	III (BAC+2 ou équivalent)	/
	M1809	Information météorologique	/	IV (BAC ou équivalent)	/
	M1810	Production et exploitation de systèmes d'information	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 10 ans
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges	/	Aucun	Au moins 10 ans
	N1102	Déménagement	/	V (BEP/CAP ou équivalent)	Au moins 10 ans
	N1103	Magasinage et préparation de commandes	/	Aucun	Au moins 10 ans
	N1104	Manœuvre et conduite d'engins lourds de manutention	/	Aucun	Au moins 10 ans
	N1105	Manutention manuelle de charges	/	Aucun	Au moins 10 ans
	N1201	Affrètement transport	/	IV (BAC ou équivalent)	/
	N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises	Agent de transit, encadrement	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 5 ans
	N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique	/	II (BAC+3/4 ou équivalent)	Au moins 3 ans
	N1302	Direction de site logistique	/	III (BAC+2 ou équivalent)	Au moins 5 ans
	N1303	Intervention technique d'exploitation logistique	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans
	N2101	Navigation commerciale aérienne	/	IV (BAC ou équivalent)	Au moins 10 ans

Annexe F : Les Centres de Coordination des Visas (CCV)

La dénomination Centre de Coordination des Visas (CCV) apparaît sur le projet de Vale. L'intitulé sera repris sur le projet de KNS bien que la forme organisationnelle en soit différente.

La création du Centre de Coordination des Visas du projet de Vale avait fait l'objet d'un accord négocié entre le projet et les diverses administrations concernées par le traitement des demandes de permis de travail et visa :

- Le Service Emploi Formation (SEF), agence de placement de la province Sud,
- La Direction du Travail et de l'Emploi (DTE) service territorial du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de l'instruction des demandes de permis de travail pour des salariés non-français,
- La Direction de la Réglementation et de l'Administration Générale (DIRAG), présentée dans ces termes sur le site du Haut Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie :

« une Direction à vocation juridique, la DIRAG assure des missions essentiellement régaliennes. Très connue des administrés, elle a, au cours de son histoire et de ses évolutions, toujours été au cœur de l'exercice des libertés publiques, individuelles et collectives.

Dénommée Direction de la réglementation et de l'administration générale par arrêté du 19 février 1990, son histoire est intimement liée à la présence française en Nouvelle-Calédonie. Ses missions ont évolué au gré de l'organisation politique de l'île. »

De ce fait, la DIRAG examine les demandes de visas de séjour liées à l'attribution d'un permis de travail.

Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, l'instruction complète d'une demande de permis de travail et visa pour un non-français requiert l'examen des pièces (tout ou partie) par trois services rattachés à trois administrations distinctes : les organismes de placement des provinces pour la partie offre d'emploi, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour la partie permis de travail, et l'Etat français pour la partie visa.

Le projet de Vale, qui nécessitait une forte mobilisation de main-d'œuvre étrangère dans des délais de temps courts avait donc proposé la mise en place d'une cellule qui réunisse des représentants de ces différentes administrations dans un même local afin de faciliter la circulation des dossiers entre les différents acteurs. Des bureaux ont été loués à cet effet dans un immeuble du centre-ville, spécialement aménagés et équipés par l'opérateur pour accueillir un agent de chacune des administrations plus un agent du projet qui réceptionnait les dossiers et les faisaient circuler de bureau en bureau.

Ce petit rappel historique permet de bien préciser que la problématique de départ : optimiser le processus de traitement des demandes de permis de travail et visa fut d'abord abordé de manière très concrète et matérielle. Ceci fut d'ailleurs efficace. Le partage de bureaux communs évitait la circulation des dossiers d'un bout à l'autre de la ville. Les agents des administrations qui n'avaient aucun lien structurel mais qui entretenaient de loin en loin des échanges administratifs, apprirent à se connaître, à travailler ensemble, à aligner leurs pratiques et leurs gestes pour faciliter la transmission des informations d'un service à l'autre en intégrant les pré-requis de chacun. L'ensemble de ces éléments permit de gagner du temps dans le traitement et l'instruction des dossiers. A cette époque,

Annexe F : Les Centres de Coordination des Visas (CCV)

les dossiers les plus complexes pouvaient représenter une quarantaine de pages. Leur traitement, à compter de la réception des pièces prenait en moyenne quatre semaines.

Les bureaux du Centre de Coordination des Visas (CCV) du projet de Vale, ouverts en début d'année 2006, furent fermés en 2008. Le travail de traitement des dossiers se poursuivit sous des formes différentes. La dénomination fut conservée. L'esprit de collaboration entre administrations fut maintenu notamment grâce à la personnalité de l'agent en charge au sein du projet de Vale. LY, jeune femme originaire de Houailou sur la Grande Terre par sa mère et de Lifou par son père, titulaire d'un bac pro secrétariat, employée par le projet sur un poste intitulé agent-visas, avait la capacité relationnelle lui permettant de pouvoir communiquer :

En français calédonien avec les agents travaillant au sein des différents services rattachés aux administrations de la Nouvelle-Calédonie

En anglais international avec les représentants des entreprises de main-d'œuvre étrangères philippines, en charge de la collecte des documents composant les dossiers de demande de permis de travail

- En français ou anglais international avec les expatriés canadiens, australiens et européens détachés des entreprises d'ingénieries et de constructions.

Les échanges pouvaient portés sur des sujets parfois très personnels, tels le contenu d'un extrait de casier judiciaire, d'un certificat de naissance ou de mariage. Il arrivait qu'elle rencontre des difficultés à obtenir les documents requis, certaines personnes étant peu désireuses, dans un premier temps, de remettre des informations considérées comme personnelles. C'est particulièrement dans ces cas là que ses qualités relationnelles étaient sollicitées. Sa variété de français calédonien pas plus que son anglais, au départ hésitant, ne constituèrent une gêne véritable pour communiquer. En revanche, toujours avenante et patiente, au téléphone ou par mail, elle maniait l'humour, sachant vite repérer un petit mot dans la langue de son interlocuteur tout en restant extrêmement respectueuse dans son vocabulaire pour le mettre en confiance. Cet entrelacs verbal alliant des propos très informels à des formes quasi protocolaires constituait une sorte de marque de fabrique personnelle. En définitive, elle parvenait à expliquer aux moins disposés à comprendre, la finalité de ce qu'elle leur demandait de faire et à obtenir, des plus réticents à donner, les documents sans lesquels elle ne pouvait constituer le dossier de demande de permis de travail et visa.

Cette compétence communicationnelle fut plus particulièrement démontrée pendant son congé maternité. Son remplaçant, un jeune homme parfaitement bilingue français-anglais titulaire d'une licence, métropolitain baroudeur, eut les plus grandes difficultés à maintenir le climat de confiance qu'elle avait su instaurer avec les interlocuteurs du centre. Le délai dans le traitement des dossiers s'en trouva rallonger. Ainsi, il apparaissait que la situation de gestion (Girin 2009)²¹ du CCV ne tenait pas uniquement à des aspects organisationnels et fonctionnels ni même à des problématiques purement linguistiques. La dimension relationnelle s'avérait essentielle à la réalisation des tâches par ailleurs très strictes nécessitant un suivi calendaire particulièrement rigoureux.

²¹ Une situation de gestion se présente lorsque des participants sont réunis et doivent accomplir, dans un temps déterminé, une action collective conduisant à un résultat pour un agir communicationnel soumis à un jugement externe.

Annexe F : Les Centres de Coordination des Visas (CCV)

L'intitulé Centre de Coordination des Visas fut repris par le projet KNS lors du démarrage effectif de la phase de construction en 2009. Toutefois, sur le plan structurel et organisationnel, les deux centres sont particulièrement différents. Le seul véritable point commun est que tous deux sont implantés à Nouméa, à distance des sites industriels auxquels ils sont rattachés. Cette particularité de l'éloignement est à prendre en compte dans la mesure où les agents sont physiquement éloignés des personnes avec qui ils interagissent, soit parce que celles-ci sont en train de constituer leur dossier dans leur pays d'origine, soit parce qu'une fois mobilisée, elles sont basées sur les sites industriels. Ceci oblige à communiquer à distance, soit verbalement, au téléphone, ou le plus souvent à l'écrit, par mail. Cette impossibilité d'interactions en face-à-face est un élément de complexification de la relation. Tandis que sur le site, les individus de nationalité différente ont appris à communiquer avec des gestes, les agents-visas doivent s'en tenir aux mots. Or, les dossiers de demande de visa et permis de travail nécessitent la collaboration des individus demandeurs. Les agents-visas doivent faire preuve des compétences communicationnelles qui leur permettront d'échanger en français ou en anglais international avec des individus issus de cultures de milieux socioprofessionnels très différents.

En outre, sur un plan organisationnel et structurel :

Le Centre de Coordination des Visas de Vale, mis en place dès le lancement du chantier est resté sous l'égide du service Affaires locales pendant toute la phase active de construction. Son responsable, un ingénieur français, impliqué dès les prémices du projet en Nouvelle-Calédonie avait une bonne connaissance du terrain.

La création du service de KNS ne fut confirmée que tardivement ce qui explique sans doute partiellement la difficulté du projet à le rattacher à un département ou à un à autre. La première responsable de l'équipe, une juriste francophone canadienne, salariée de l'entreprise d'ingénierie qui a été chargée de le constituer avait l'habitude de dire : « *Nous pouvons tout proposer puisque nous n'existons pas et n'avons pas de budget.* » Initialement rattaché au service « affaires externes », le service fut ensuite rattaché au service RH avec toutefois une très large autonomie dans sa gestion interne.

Sur le plan structurel, le mot d'interface est sans doute le plus à même de définir les CCV qui, ne sont dotés d'aucun pouvoir décisionnel mais qui, par nécessité fonctionnelle, sont au cœur d'un processus impliquant ou nécessitant la contribution de la quasi-totalité des départements du projet, de la planification au suivi de contrats, en passant par l'avancement des travaux. Interface interne, ce service est aussi une interface externe puisqu'il ne saurait également fonctionner sans la consultation concertée des administrations impliquées dans le circuit de traitement des demandes de visa et de permis de travail.

Sur le plan organisationnel, la mise en place du service du CCV de KNS a pu bénéficier de l'expérience acquise sur le projet de Vale et de l'avancée des technologies. Dès son lancement, le CCV de KNS a visé la dématérialisation des documents. En outre, il a aussi cherché à développer des outils qui facilitent le traitement des dossiers pour les agents de l'administration. Il semble évident que l'ensemble de ces démarches et de ces appareillages n'auraient pu être envisagés en dehors du contexte très particulier des grands projets miniers en Nouvelle-Calédonie. Le déséquilibre entre la grandeur des projets, leurs besoins temporaires en main-d'œuvre étrangère et l'organisation des services administratifs était totalement disproportionné. Il aurait été inconcevable de pouvoir traiter le nombre des dossiers déposés (jusqu'à plus de 300 certains mois) dans des délais raisonnables pour l'avancement des travaux sur les chantiers. Encore fallait-il que l'ensemble des partenaires acceptent

Annexe F : Les Centres de Coordination des Visas (CCV)

de jouer le jeu et de trouver des modes de fonctionnement qui permettent de mettre en synergie des approches et des obligations parfois fort éloignées les unes des autres.

En effet, au-delà de l'intentionnel, de potentiels intérêts convergents et de la bonne volonté des parties en présence, le problème fonctionnel est réel. Comment opérer pour trouver des solutions qui permettront de satisfaire aux pré-requis dans un modèle donné quand cette dimension n'est pas présente dans un autre. Plus simplement, que répondre face aux difficultés de certains nationaux pour obtenir des documents définis comme incontournables pour le montage d'un dossier de visa et permis de travail. L'ensemble de ces microphénomènes constitue un tissu très varié de cas particuliers qu'il faut savoir traiter avec doigté et délicatesse. Les problèmes purement linguistiques sont amplifiés par les aspects culturels et identitaires qui jouent également un rôle important dans les échanges.

C'est ainsi qu'au-delà des aspects structurels ou organisationnels, la véritable plus-value des CCV est le savoir faire des personnels locaux recrutés sur des profils de postes administratifs et qui sont en fait des acteurs de l'interculturel.

INTITULE DU POSTE : Agent de liaison Visas – CCV - Nouméa
LOCALISATION: Nouméa/ Site de Vavouto
CONDITION DE POSTE : Local – Nouvelle-Calédonie

DESIGNATION DU POSTE

Le (la) titulaire fait partie de l'équipe du Centre de Coordination des Visas (CCV).

Sous la responsabilité de la Directrice du CCV, L'agent de Liaison Visas du CCV – Nouméa /site de Vavouto fournit le soutien administratif et relationnel afin d'optimiser l'efficacité du processus d'obtention des visas/permis de travail pour les personnels non-français recrutés/détachés sur le projet par KNS et l'ensemble des entreprises sous-traitantes du projet Koniambo.

Son objectif est de veiller à ce que la mobilisation des personnels requis pour les besoins du projet construction soit conforme au planning établi par la direction et aux pré-requis des administrations françaises et néo-calédonienne.

A ce titre, il (elle) a la charge du suivi d'un portefeuille de dossiers individuels rattachés à employeur du projet.

FONCTIONS ET CADRE

Cette fonction nécessite une compréhension approfondie du procédé élaboré en lien avec les autorités locales pour l'obtention des visas de séjour et des permis de travail pour la Nouvelle-Calédonie dans des délais acceptables pour l'organisation du travail des entreprises concernées.

De même, la maîtrise de la langue anglaise, langue de communication et d'échanges dans les relations avec les entreprises internationales est nécessaire.

L'accompagnement des représentants des employeurs dans le montage des dossiers de demande de visa/ permis de travail requiert de pouvoir :

- Guider les entreprises dans le montage du dossier de demande le mieux adapté à la situation professionnelle de leur personnel et en conformité avec la législation applicable en matière d'immigration et de permis de travail en Nouvelle-Calédonie,
- Entretenir une relation constructive avec les autres membres de l'équipe, les représentants de KNS et du projet, les autorités locales et consulaires et l'ensemble des entreprises sous-traitantes.
- Réviser les dossiers montés par les employeurs avant leur dépôt auprès des consulats de France des pays source et/ou des autorités locales de la Nouvelle-Calédonie pour en vérifier la conformité
- Compléter la mise à jour de la base de données ad hoc pour permettre le suivi du traitement des dossiers,
- Assurer le suivi des dossiers individuels pour veiller à ce que ceux-ci soient toujours à jour et conforme à la législation applicable en Nouvelle-Calédonie.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

1. Informer les entreprises internationales des formalités à effectuer et des procédures à suivre en fonction des besoins de séjour (longs, courts, temporaires, visites) et de renouvellement des titres en cours.
2. S'assurer que les entreprises internationales respectent les procédures mises en place.
3. Assurer la liaison entre les représentants des entreprises internationales, les administrateurs de contrat, la *DIRAG (Direction de la Réglementation et de l'Administration Générale)*, la *Direction du Travail (DTE)* et les Consulats de France pour toutes les demandes de séjour et de permis de travail et leur renouvellement en fonction des pré-requis.
4. Vérifier que les dossiers individuels de demandes (1^{ère} AT ou renouvellement) soient complets et conformes à la réglementation applicable pour en faciliter l'instruction dans les meilleurs délais par les autorités administratives.
5. Déposer auprès de la DIRAG et DTE les premières demandes de visas et permis de travail et les demandes de renouvellement des titres de séjour et de travail en temps voulu pour en permettre leur instruction dans les délais impartis. Ceci s'applique pour KNS et toutes les entreprises reliées au projet par un contrat commercial dûment identifié.
6. Effectuer un suivi et informer les représentants des entreprises sous-traitantes, leurs services des Ressources Humaines, le projet Koniambo, KNS des approbations accordées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.
7. Tenir à jour quotidiennement la base de données du VCC des personnels non-français travaillant sur le projet. Ceci afin de permettre le suivi individuel des dossiers.
8. Produire et adresser aux entreprises internationales de main d'oeuvre les documents nécessaires à la circulation de leur personnel (formulaires d'entrées et de sorties du territoire à remettre lors de l'embarquement et du débarquement).
9. Etre en relation avec les différents services du projet pour veiller à ce que l'ensemble des personnes concernées par l'arrivée ou le renouvellement des personnels non-français soient clairement informés des situations individuelles (équipes mobilité, services RH, responsables de zone...).
10. Informer les autorités en charge de l'immigration (Police de l'Air et des Frontières, Services des douanes, autorités sanitaires, compagnies aériennes) des arrivées, départs et de tous les mouvements de groupes importants de travailleurs étrangers.
11. Signer toutes les demandes de badges établies par les entreprises sous-traitantes pour en approuver l'émission après vérification de la validité des autorisations mises en place.
12. Veiller à ce que les employeurs et leurs salariés respectent les modalités de demande de titres de séjour dans les délais légaux (3 mois à compter de l'émission du titre provisoire ou de l'entrée en Nouvelle-Calédonie).

13. Organiser les remises de titre des personnels approuvés par le gouvernement en lien avec leurs employeurs, les services de la DIRAG et de la subdivision administrative et les différents services du projet concernés par la logistique de ces remises de titre (réservation de salles, de véhicules, émission de badges...)
14. Planifier le traitement des demandes de renouvellement des titres de séjour en fonction des délais requis et des besoins en personnel en accord avec la direction du projet Koniambo.
15. Organiser les visites médicales professionnelles du travail en fonction du planning des demandes de renouvellement pour les longs séjours de travail (LSV 30).
16. Faciliter les demandes d'exemption de permis de travail pour les fournisseurs et leurs spécialistes en établissant les documents qui seront soumis à leur signature avant dépôt auprès de la DTE.
17. Soutenir les employeurs du projet dans l'établissement des documents nécessaires à la mobilité de leur personnel lors de déplacement à caractère professionnel (visas de courts séjours, de transit vers des pays tiers).
18. Etablir les documents requis en cas de visites (- de 5 jours de séjour) pour les personnels non-français et les adresser à la DTE pour accord.

INTERFACES

L'agent de Liaison Visa / coordinateur a des relations internes et externes à tous les niveaux du projet, avec des échanges verbaux et écrits en français et en anglais. Il s'agit notamment de relations avec le personnel du projet, le personnel KNS, les entreprises sous-traitantes, les consultants, et les autorités locales.

QUALIFICATIONS

- Un minimum de Bac +2/3 et 3 ans d'expérience sont nécessaires
- Savoir parfaitement communiquer et rédiger en anglais et en français
- Savoir consulter et mettre à jour une base de données Access
- Connaissances en informatique indispensables : maîtrise de l'outil informatique et des logiciels Word, Excel, et notamment Access.
- Rigueur, méthode, organisation, autonomie, sens des relations et de la communication au sein d'un environnement multinational.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail de bureau dans un environnement international.
- Déplacements potentiels entre le site de Vavouto, la commune de Nouméa et les bureaux des services administratifs dédiés au traitement des dossiers (DTE, DIRAG, Consolats)
- Un travail en heures irrégulières peut être occasionnellement nécessaire pour atteindre les résultats dans le délai prescrit.

Présentation du modèle

Dans le chapitre III de son ouvrage Louis-Jean Calvet, développe le modèle du processus glottophage qu'il appuie sur un préalable : le droit de nommer (2002, p. 80) : « Tout commence par la nomination. Le mépris de l'autre (c'est-à-dire la méconnaissance ou l'incompréhension de l'autre non assortie d'un effort de connaissance ou de compréhension) se manifeste dès les premiers contacts précoloniaux par l'entreprise taxinomique. (...) De façon plus générale, les envahisseurs, les explorateurs ou les commerçants nomment à leur gré ceux qu'ils ont en face d'eux et qu'ils considèrent pour des raisons idéologiques variées, comme leurs inférieurs ». Plus loin, il précise sa pensée (2002, p. 82) : « Ce droit de nommer est le versant linguistique du droit de s'approprier ». et conclut en distant : « Et c'est ne forcer que peu la métaphore que de dire ici que le partage colonial commence par la segmentation taxinomique ».

On peut discuter cette approche, il n'en demeure pas moins que le droit de nommer expose bien la manœuvre taxinomique qui sous tend, de manière apparemment innocente et en tout cas non conscientisée, la mise en route du processus glottophage. Ce processus est ensuite modélisé en trois stades :

.1 Premier stade : le colonialisme naissant

Rappelons tout d'abord que le modèle de Louis-Jean Calvet prend sa source dans l'analyse des phénomènes de colonisations tels qu'ils se sont historiquement développés à l'époque des lumières (2002 p. 47) : « Il y a là un phénomène très général au XVIII^e siècle : il s'agit, dans divers domaines, de conforter la modernité de l'Europe en l'opposant à la sauvagerie pré-historique du reste du monde et en transformant cette dispersion géographique en succession historique, en mettant le synchronique en perspective diachronique. La théorisation du rapport à l'autre, au différent, passe par sa digestion, l'autre n'étant, ne pouvant être qu'un état ancien de notre propre histoire, qu'une forme inachevée de notre propre perfection ». Cette présentation évolutionniste est confirmée par l'analyse de Jean Biou²² qui dit « : l'idéologie des lumières est cannibale dans la mesure où elle nie l'autre dans sa différence pour n'en retenir que ce qu'elle peut faire soi ».

Partant de cette approche, Louis Jean-Calvet décrit le processus de la bataille linguistique qui prend appui sur tous ceux qui par nécessité ou intérêt adoptent la langue dominante et qui tend à la création d'une superstructure linguistique (2002 p.90): « Il y a en effet dans ces situations, une certaine organisation du plurilinguisme. Organisation sociale et géographique, ayant ses caractéristiques statistiques et fonctionnelles, et c'est cette organisation que je me propose de considérer comme un fait de superstructure. »

Dans ce cas, il considère que (2002 p.90) :

« la langue n'est plus seulement un moyen de communication, elle devient un moyen d'oppression. (...) Au plan linguistique, le colonialisme institue donc un champ d'exclusion à double détente : exclusion d'une langue (la langue dominée) des sphères du pouvoir, exclusions des locuteurs de cette langue (de ceux qui n'ont pas appris la langue dominante) de ces mêmes sphères ».

Ceci contribue selon lui au développement d'un champ d'exclusion qui devient structurel au travers de la langue. (2002 p. 92) :

²² Lumières et anthropophagie, revue des sciences humaines, fascicule 146, juin 1972, p. 233

« C'est donc ce statut linguistique qui caractérise certains rapports de force (pas seulement en situation coloniale), bilinguisme avec opposition entre langue dominée et langue dominante, écrasement d'une ou plusieurs langues par une autre, langue exclusive, ext., que nous appellerons désormais superstructure linguistique. ».

.2 Deuxième stade : Le colonialisme triomphant

Le premier stade correspondait à un mouvement vertical, le second est plutôt horizontal. Il passe d'un phénomène de classe à une dispersion géographique. Dans son modèle colonial, Louis-Jean Calvet joue l'opposition ville-campagne. En effet, il considère que le premier stade est essentiellement citadin tandis que le deuxième stade touche les campagnes. (2002 p. 102) :

« En bref, alors que dans notre premier stade nous avons une classe au pouvoir bilingue et un peuple monolingue, nous avons dans notre second stade une classe au pouvoir monolingue, un peuple citadin bilingue et un peuple campagnard monolingue, ce qui constitue une nouvelle superstructure linguistique ». Cette répartition est doublée d'un autre phénomène qui associe la langue dominante à la modernité et la langue dominée aux formes « archaïques » (2002 p. 109) de production . Ce phénomène contribue à la constitution (2002 p. 109) : « de trois couples oppositifs isomorphes :

Industrie commerce	agriculture
Ville	campagne
Langue dominante	langue dominée. »

.3 Troisième stade : La glottophagie accomplie

Ce stade qui correspondrait à l'ingestion complète de la langue dominée n'est pas décrit car non observé. D'après Louis-Jean Calvet, le processus a forcément existé mais il faudrait pouvoir disposer d'une science glottochronologique qui s'apparenterait à l'archéologie des langues pour pouvoir retrouver les traces d'une glottophagie accomplie. Par contre, il décrit les forces de résistance au processus glottophage comme preuve de son existence : (2002, p 113) :

« La description du processus de glottophagie est donc nécessairement liée à celle des forces de résistance à la glottophagie : du rapport entre celles-ci et celle-là dépend l'issue du combat ».

Ainsi, Louis-Jean Calvet considère-t-il la glottophagie comme un processus actif générant des rapports de forces très importants. Dans la vision marxiste qu'il adopte et dont il ne se cache pas, ces rapports de force deviennent des rapports de lutte des classes. Il constate néanmoins qu'en terme de langue, les principales forces de résistance à la glottophagie des dominants se situent du côté de la religion lorsque celle-ci est liée à la langue. En Nouvelle-Calédonie, cette analyse serait corroborée par la vitalité des langues des îles loyauté marquée par la forte présence religieuse. Le drehu , la langue de Lifou, île majoritairement protestante, a été notamment préservée au travers de la religion et en partie grâce à l'édition des dictionnaires réalisés par les missionnaires anglais. La Réforme, de par son rapport aux écritures, a adopté la langue des peuples qu'elle voulait convertir, contrairement par exemple au catholicisme qui a toujours cherché à imposer l'apprentissage du latin, dédié à l'exercice de la religion.

.4 Le système des emprunts

Dans le chapitre IV de ce même ouvrage, Louis-Jean Calvet s'intéresse aux traces linguistiques de la colonisation et en particulier au système des emprunts. Prenant appui sur les définitions données par les dictionnaires de linguistique²³ : « Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas. (...) . Il est nécessairement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle (mélioration) ou bien au mépris dans lequel on tient l'un ou l'autre (péjoration) », il s'intéresse au système global des emprunts que se font mutuellement deux langues, les considérant comme le reflet des rapports qu'entretiennent les communautés qui parlent ces langues. Il appuie cette thèse sur toute une série d'exemples pris dans divers cadres de rapports de langue.

Transposition du modèle

Nous commencerons la transposition du modèle de Louis-Jean Calvet par l'étude du système des emprunts qui est particulièrement explicite.
Sur le site de Vale, ce système prend appui sur trois formes d'emprunts :

.4.1 Les emprunts francisés

Il s'agit de la prononciation à la française d'un mot anglais.

Exemple type : induction²⁴.

- Prononciation anglaise : induction.
- Prononciation française : [ɛ~dyksjɔ~]

Quelle que soit la prononciation adoptée, l'ensemble des individus travaillant sur le site ne saurait faire d'erreur quand à la signification du mot dans son usage régulier laquelle est cependant fort éloignée des sens français du mot²⁵ et de son étymologie latine.

En effet l'induction au sens du chantier, qui correspond à la définition 1 de l'Oxford dictionary, est une obligation qui s'applique à l'ensemble des personnes qui souhaitent pouvoir travailler sur le site. Du temps de la construction il n'y avait qu'un seul type d'induction, il en existe désormais plusieurs, propres aux différentes zones d'accès du site.

Dans les faits, il s'agit d'une séance qui introduit aux conditions de travail sur le site. Il peut selon les cas, s'agir d'une présentation très générale qui traite des divers aspects liés à la sécurité des

²³ Dictionnaire de linguistique Paris 1973, P. 188

²⁴ Définitions dans the Oxford dictionary : 1 the action or process of inducing someone to a post, organization, etc. 2 the action or process of inducing something. 3 Logic the inference of a general law from particular instances. 4 the production of an electric or magnetic state by the proximity (without contact) of an electrified or magnetized body. 5 the drawing of the fuel mixture into the cylinders of an internal-combustion engine.

²⁵ Définitions du Petit Robert 2009 : 1-Opération mentale qui consiste à remonter des faits à la loi, de cas donnés (*propositions inductives*) 2-**Électr.** Transmission à distance d'énergie électrique ou magnétique par l'intermédiaire d'un aimant ou d'un courant**Phys.** *Induction magnétique* : vecteur caractérisant la densité de flux magnétique dans une substance, produit du vecteur champ magnétique par la perméabilité magnétique de cette substance.**3- Biol.** Déclenchement d'un phénomène dont la manifestation se produit avec un certain retard par rapport à l'intervention de la cause responsable. *Induction de l'ovulation*.**Embryol.** Processus d'orientation de la différenciation cellulaire au cours de l'embryogenèse **Chir.** *Induction d'une anesthésie*, stade où commence l'endormissement.
ETYM. XIV^e; « suggestion » 1290 ◇ latin *inductio*

personnes et à la protection des incendies ou au contraire, d'une présentation d'un point très spécifique lié à un domaine particulier du fonctionnement de l'usine. Dans tous les cas, cette induction se termine par un questionnaire à choix multiple qui permet de vérifier que les principales consignes, en particulier les consignes d'évacuation, ont bien été enregistrées. La réussite du test conditionne l'attribution d'un badge qui donne accès au site pour une période déterminée (la durée est liée à la nature du contrat de travail de la personne) et autorise la circulation dans les zones référencées.

Il n'existe apparemment pas d'équivalent français à ce terme anglais.

Un autre emprunt est l'emploi de : « minutes de meeting » prononcé : qui est la traduction littérale de « meeting minutes »²⁶. On pourrait penser que les mots compte-rendu, ou procès-verbal de réunion qui existent dans la langue française pourraient être utilisés en lieu et place de cette francisation d'une expression anglophone dont l'origine est elle-même française.²⁷

Plusieurs raisons peuvent venir expliquer cette absence d'usage du lexique français :

- La difficulté pour les anglophones d'adopter des expressions françaises éloignées de leur lexique,
- le fait que les donneurs d'ordre en matière de compte-rendu de réunions sont essentiellement des membres de l'encadrement, lui-même majoritairement anglophone,
- le fait également que le format des minutes de meeting est très précis et qu'il ne correspond pas à un format français. Ces fameuses minutes sont en effet généralement présentées sous la forme de « bullet-point », autre expression anglaise passée dans l'usage courant du chantier mais dans une forme non francisées. En clair, il s'agit d'une présentation très synthétique qui traite les informations point à point sans rentrer dans les détails mais qui tend à être très explicite sur les décisions prises et les actions à mener.

.4.2 Les emprunts conservés dans leur forme initiale

Le plus représentatif de ces emprunts est l'emploi du mot « Commissioning »²⁸ qui est prononcé à l'anglaise par la totalité de la population travaillant sur le site et au-delà par l'ensemble des personnes ayant un lien avec le projet. Ce mot initialement relié à la construction navale correspondrait à ce qui se nomme en français le lancement soit le moment où le navire est libéré de son ber pour aller flotter dans le port. Dans l'industrie, il correspond désormais à la phase d'essais et de mise en route des équipements avant l'entrée en production. Il s'agit d'une phase cruciale qui va permettre de confirmer que l'ensemble des installations fonctionnent correctement. C'est une phase qui existe dans tous les grands chantiers au travers du monde. L'expression anglaise est totalement passée dans les mœurs du monde industriel. Il n'existe apparemment pas de mot français qui traduise littéralement ce terme. Ainsi, l'emploi du mot commissioning²⁹ est-il non seulement d'usage

²⁶ Définition Oxford dictionary : 1-a summarized record of the points discussed at a meeting.2- an official memorandum. ORIGIN French *minute*, from the notion of a rough copy in 'small writing'.

²⁷ (XIVe $\diamond$ latin médiéval *minuta* « écriture menue »)1- Vx Petite écriture, petits caractères.2- Dr. Original d'un jugement ou d'un acte authentique dont le dépositaire ne peut se dessaisir.

²⁸ Source : presentation certified commissioning authority : " A process of documentation, adjustment, testing, verification, and training, performed specifically to ensure that the finished facility operates in accordance with the owner's documented project requirements and the construction documents"

²⁹ Source : lexique des projets du secteur énergie : Ensemble des opérations à effectuer sur une unité (ou partie d'unité), préalablement au démarrage de celle-ci. Ces opérations se déroulent en deux phases :1."Precommissioning" ou « Essai à froid"2."Commissioning" : phase de l'achèvement d'un projet regroupant l'ensemble des opérations à effectuer, avant introduction dans l'unité (ou partie d'unité) des hydrocarbures et/ou produits de base et qui permet d'entreprendre les

et de prononciation anglaise mais sa signification donne lieu à des explications en français, lesquelles nécessitent généralement l'emploi de plusieurs expressions du type : période de mise en route, période d'essais, rodage...)

Dans tous les cas sur le site, ce terme correspond d'autant moins à une réalité conceptuelle dans le français du chantier que cette phase est mal connue des travailleurs locaux tandis qu'elle est une pratique commune pour la majorité des travailleurs étrangers qui soit ont déjà travaillé sur des grands projets internationaux, soit ont eux-mêmes participé à cette phase de lancement qui fait le plus souvent appel à des spécialistes, lesquels viennent pour des périodes plus ou moins longues faire les essais. Ainsi, petit à petit le concept de « commissioning » prend corps dans l'esprit des travailleurs du site qui ne sauraient nommer autrement cette suite d'opérations³⁰.

Ces quelques exemples pris dans le langage quotidien du chantier montrent bien à quel point le lexique de l'anglais est devenu une norme pour des usages spécifiques, qu'il existe ou non des équivalents français. Certains de ces mots sont francisés dans leur prononciation d'autres sont tels qu'en anglais. Ainsi, pourrait-on parler de systèmes d'emprunts pour les mots et expressions francisés soit dans leur prononciation soit dans leur usage et de taxinomie au sens où Louis-Jean Calvet en parle dans la phase pré-glottophage dans les cas où le terme anglais est repris tel quel dans la langue française.

Dans tous les cas, l'usage de mots anglais relié à des pratiques de travail anglophones a très certainement des incidences sur les représentations que développent les travailleurs locaux. A ce titre, il nous a semblé pertinent d'apporter la vision d'une personne totalement extérieure à la situation qui nous occupe mais qui, de par ses origines et son parcours, a contribué, à l'occasion d'une conversation, à donner un éclairage particulier aux implications professionnelles des rapports des langues et des cultures.

.5 L'apport d'un élément extérieur à la situation

E, de nationalité philippine est directeur financier de l'entreprise XXXX Nouvelle-Calédonie, qui est rattachée à l'ensemble XXXX pacifique dont la direction générale est basée à Brisbane en Australie. Lui même travaille pour le groupe depuis plus de 15 ans. Il a rejoint le groupe XXXX Pacifique il y a une dizaine d'années en prenant un poste en Papouasie Nouvelle Guinée. Après un bref séjour au siège à Brisbane, il a postulé pour le poste qu'il occupe actuellement à Nouméa pour pouvoir apprendre le français. C'est dans le cadre des cours de Français Langue Etrangère (FLE) que la conversation relatée ici s'est déroulée.

La question initiale d'E portait sur le sens et l'usage du mot : « normalement ». Il est vite apparu dans la conversation que l'emploi du mot par ses collaborateurs lui semble déplacé dans certains contextes, en particulier dans les cas où s'adressant à un membre de son équipe, et questionnant la validité d'un résultat chiffré, la réponse fournie est : « Normalement oui ». Cette réponse ne lui semble pas recevable car elle induit un doute qui, selon E constitue un frein à la prise de décision. Or, il considère qu'être responsable c'est avant tout prendre des décisions.

Opérations de "démarrage&" de l'unité (ou partie d'unité). Cette phase peut comporter notamment les rodages, les tests d'étanchéité, les chargements de catalyseurs.

³⁰ L'expérience du site de Vale a permis aux locaux (salariés et partenaires) de mieux comprendre ce en quoi consiste cette phase. L'usage du mot s'en est trouvé renforcé.

Annexe H - Le modèle glottophage de Louis-Jean Calvet (extrait sorti du mémoire de Master 2 : L'impalpable au travail)

A partir de cet avis, la conversation s'est orientée sur l'écart qu'il observe entre des manières de faire et de penser qu'il a convenu de nommer anglophones et les manières francophones : « J'ai réalisé que ma manière de penser est très différente de la manière française. I had felt that in Papouasie New Guinee through net relations but I put my finger on it here³¹. La différence c'est que je n'ai pas peur de prendre une décision rapidement. Je n'ai pas peur de me tromper car c'est une partie de mon rôle mais je dois calculer toujours le risque lié à ma décision. (...). Pendant mon expérience dans le Pacifique j'ai travaillé avec des anglophones et des francophones donc je suis capable de faire une comparaison entre les deux. Mon observation c'est qu'il y a une différence dans la manière de prendre une décision. (...) I realised that New-Caledonia would never be in the same mind set³².» L'analyse qu'il fait de cette observation relève de deux aspects.

Le premier, lié à l'organisation elle même tient au fait que le personnel francophone venant de France pour travailler dans l'entreprise XXX Nouvelle-Calédonie rattachée à l'unité Pacifique basée en Australie, reste attachée à un référent métropolitain : « To them God is in France but it's not as it is in Australia³³ » alors que l'organisation et la structure du groupe sont établies selon des modes de fonctionnement anglophone. Cette rupture symbolique sèmerait un trouble chez les individus francophones qui ne seraient plus confiants dans leurs manières de faire.

Le second tiendrait à des mécanismes de la pensée. Il a alors été question des méthodes éducatives inductives dans les systèmes éducatifs anglophones tandis que le système francophone valorise la déduction et la valeur argumentative du discours : « J'ai eu un stagiaire très français qui argumentait beaucoup, je le laissais faire mais je finissais toujours par prendre et imposer la décision. » Il ne conteste pas la valeur de l'argumentation mais questionne la lenteur du processus qui n'est pas compatible avec les délais imposés par le groupe, lesquels sont dictés par le « stock exchange de New-York, anglophone donc. So I impose the right way for the company.³⁴ »

Ainsi, et de manière très explicite et naturelle, E nous expose t-il la mise en place d'un processus glottophage : L'usage du français qui induit un doute que l'on pourrait presque qualifier d'existentiel n'est pas compatible avec les mécanismes de prises de décisions imposés par les lois du marché anglophones, il est donc normal que les modes de raisonnement anglophones et l'anglais dominant.

Au delà de ce premier trait de la glottophagie, l'apport d'E se poursuit dans la description d'un autre aspect d'une différence qu'il qualifie d'asiatique : le rapport au travail : "When you apply for a job you don't apply for a simple job, you take it as it is.³⁵" Sentiment qu'il exprime dans des mots plus directs en français : "Nous avons quelque chose à faire donc nous le faisons". Ainsi, reconnaît-il qu'il ne discute pas le bien fondé d'un principe ou d'une méthode et qu'il ne cherche pas à aller dans les détails précis qui pourraient permettre de faire le tour de la question puisque cela ne sert pas la cause de la compagnie à laquelle il est rattaché. Cette conscience de n'être qu'un élément d'une vaste organisation se résumerait dans un principe simple : Faire ce qui est le meilleur pour l'entreprise. Dans ce type de raisonnement l'individu seul n'a pas de valeur ni de finalité. Ce qui compte c'est la valeur de ses actions et le fait qu'elles convergent vers un intérêt commun porté par l'entreprise. Le sentiment d'appartenance d'E à l'entreprise XXX et la fierté qu'il en éprouve sont d'ailleurs forts. Cela se manifeste par son envie de faire connaître les produits XXX³⁶.

³¹ Je l'avais ressenti en Papouasie Nouvelle-Guinée au travers des échanges par mails mais je l'ai véritablement vérifié ici.

³² J'ai réalisé que la Nouvelle-Calédonie ne serait jamais avec cet état d'esprit.

³³ Pour eux, Dieu est en France, mais c'est faux puisqu'il est en Australie

³⁴ La bourse de New-York, anglophone donc. Alors, j'impose ce qui est bon pour l'entreprise.

³⁵ Quand vous postulez pour un emploi, vous ne faites pas que répondre à une offre, vous le prenez tel quel.

³⁶ Il plaisante sur le fait que le café que l'on sert et insiste pour laisser derrière lui un stylo publicitaire....

En tant que responsable d'une équipe, il est très préoccupé par cette perspective de convergence qui lui semble inatteignable : « They can be managed but they will never converge or match, there always will be a gap but they can be complementary. (...). The french way of doing is not wrong, it is different so we have to accept it³⁷ ». Cette dernière remarque est néanmoins passablement contradictoire avec les remarques précédentes sur la prise de décision, sous-entendu, les français peuvent bien continuer à penser comme ils le veulent, les décisions resteront prises selon des modes d'actions et des principes de raisonnement anglophones.

Au delà de ce constat qui confirme l'aspect glottophage de l'anglophonie, les propos d'E soulève un point capital. Il fait état d'un écart incompressible entre les différentes manières de faire et de penser des uns et des autres et il précise que cet écart doit être d'une part accepté et d'autre part géré pour permettre la mise en place d'une complémentarité.

C'est là tout l'enjeu de l'impalpable au travail.

En effet, pour être accepté, cet écart doit :

1. être identifié
2. reconnu

Ces propos qui pourraient sembler nous écarter de notre sujet initial ne font en fait que nous y ramener par un autre angle. En effet, la capacité d'E de pouvoir décrire, et analyser de manière aussi clairvoyante la situation est sans doute en partie liée à son plurilinguisme : de nationalité philippine E a commencé à parler la langue de sa région avant d'apprendre le tagalog, langue nationale des Philippines puis d'être scolarisé puis de travailler en anglais. Sa motivation à vouloir apprendre le français depuis qu'il est en Nouvelle-Calédonie pourrait être considérée comme une preuve de sa conscience de l'importance des langues dans les rapports individuels et collectifs y compris (et surtout) dans le cadre professionnel.

C'est là que nous revenons au stade un du modèle de Louis-Jean Calvet. Celui où les individus bilingues sont les intermédiaires nécessaires à la mise en place du système glottophage. Leur capacité linguistique leur permet non seulement d'être proches des dominants mais aussi de participer à la mise en place de la superstructure pour soumettre les dominés.

Sur le site de Vale, être bilingue français-anglais, voir mieux, plurilingue avec au moins une langue vernaculaire constitue un véritable atout professionnel qui participe par ailleurs, à la diffusion de la langue anglaise comme principal véhiculaire communicatif des positions hiérarchiquement dominantes vers les positions d'exécutions soumises à l'application de consignes et règles anglophones.

³⁷ Elle peuvent être prises en compte mais elles ne pourront jamais converger. Il y aura toujours un écart mais elles peuvent être complémentaires. La manière française n'est pas mauvaise, elle est différente, il faut donc l'accepter telle quelle.

01 PRINCIPES FONDAMENTAUX ✦

Les 10 principes fondamentaux du rendement en matière de développement durable



En mai 2003, le conseil général de l'ICMM a engagé ses sociétés membres à mettre en place des mesures de rendement par rapport aux 10 principes fondamentaux.

‘Nos Principes servent de lignes directrices, et le soutien de nos partenaires et de nos collaborateurs nous permet de transformer nos premiers pas en de grandes enjambées’.

Wayne Murdy, président et directeur général de Newmont, et président de l'ICMM.

Les 10 principes fondamentaux s'inspirent d'autres normes mondiales, dont la Déclaration de Rio, la *Global Reporting Initiative*, les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les Politiques opérationnelles de la Banque mondiale, les Conventions 98, 169 et 176 de l'OIT et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne.

01

Adopter et maintenir des pratiques commerciales éthiques et des systèmes rigoureux de gouvernement d'entreprise

- Élaborer et mettre en oeuvre des énoncés de principes et pratiques d'entreprise en matière d'éthique commerciale, que l'administration est fermement déterminée à faire respecter
- Mettre en oeuvre des politiques et pratiques qui visent à prévenir la subornation et la corruption
- Respecter, voire surpasser, les exigences législatives et réglementaires des pays hôtes
- Collaborer avec les gouvernements, l'industrie et les autres intervenants visés pour adopter des politiques publiques, des lois, des règlements et des procédures convenables et efficaces, qui facilitent la contribution du secteur des mines, des minéraux et des métaux au développement durable, dans le cadre des stratégies nationales en matière de développement durable

02

Intégrer les questions de développement durable au processus décisionnel de l'entreprise

- Intégrer les principes du développement durable aux politiques et pratiques de l'entreprise.
- Planifier, concevoir, exploiter et mettre fin aux activités d'une manière qui favorise le développement durable
- Mettre en oeuvre des pratiques exemplaires et innover pour améliorer la performance sociale, environnementale et économique de l'entreprise, tout en rehaussant la valeur des activités et des produits pour les actionnaires
- Inciter les clients, les partenaires commerciaux et les fournisseurs de biens et de services à adopter des principes et des pratiques comparables aux nôtres
- Pourvoir une formation en matière de développement durable pour assurer un degré de compétence adéquat à tous les niveaux parmi notre effectif et celui de nos sous-traitants
- Appuyer des politiques publiques et des pratiques qui favorisent l'ouverture et la compétitivité des marchés

03

Défendre les droits fondamentaux de la personne et le respect des cultures, des coutumes et des valeurs dans les rapports avec nos employés et toutes les personnes touchées par nos activités

- Garantir une rémunération et des conditions de travail équitables à tous les employés, et ne pas recourir à des pratiques de travail forcé ou obligatoire, ni à des travailleurs juvéniles
- Favoriser l'engagement constructif des employés en ce qui concerne des questions d'intérêt commun
- Mettre en oeuvre des politiques et des pratiques conçues afin d'éliminer de tous les aspects d'harcèlement et discrimination dans nos activités
- Veiller à ce que tout le personnel concerné, y compris le personnel de sécurité, reçoive la formation et l'orientation adéquates relativement aux questions de culture et de droits de la personne
- Minimiser la réinstallation involontaire, et compenser équitablement les effets indésirables sur les collectivités dans les cas où de tels effets sont inévitables
- Respecter la culture et le patrimoine des collectivités locales, y compris les peuples indigènes

04

Mettre en oeuvre des stratégies de gestion des risques fondées sur des données valables et des principes scientifiques objectifs

- Consulter les parties intéressées et touchées dans le cadre de l'identification, l'évaluation et la gestion significative des impacts sociaux, sanitaires, sécuritaires, environnementaux et économiques liés à nos activités
- Veiller à l'examen et à la mise à jour régulière des systèmes de gestion des risques
- Prévenir les parties pouvant être touchées des risques importants que comportent les activités minières, minérales et métallurgiques, et leur faire part des mesures qui seront prises pour gérer ces risques possibles de façon efficace
- Élaborer, maintenir et tester des procédures d'intervention d'urgence efficaces en collaboration avec les parties pouvant être touchées

05

Chercher à améliorer continuellement notre performance en matière de santé et de sécurité

- Mettre en place un système de gestion focalisé sur l'amélioration continue de tous les aspects de nos activités qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la santé et la sécurité de nos propres employés et de ceux de nos entrepreneurs, ainsi que des collectivités au sein desquelles nous menons des activités
- Prendre toutes les mesures pratiques et raisonnables pour éliminer les décès, les blessures et les maladies d'origine professionnelle chez nos propres employés et ceux de nos entrepreneurs
- Offrir une formation en santé et sécurité au travail à tous les employés, et exiger que les employés de nos entrepreneurs aient également suivi une telle formation
- Mettre en oeuvre des procédures pour assurer la surveillance régulière de la santé des employés et le contrôle régulier des risques auxquels ils sont exposés
- Dans la mesure du possible, assurer la réadaptation et la réintégration des employés à leurs fonctions après une maladie ou un accident

06

Chercher à améliorer continuellement notre performance environnementale

- Évaluer les répercussions environnementales positives et négatives, directes et indirectes, ainsi que cumulatives des nouveaux projets, allant de l'exploration jusqu'à la fermeture des sites
- Mettre en oeuvre un système de gestion environnementale axé sur l'amélioration continue afin d'examiner, de prévenir, ou d'atténuer les incidences environnementales indésirables
- Restaurer les terres perturbées ou occupées par nos activités, conformément aux utilisations post-minières appropriées
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer le stockage et l'élimination sécuritaires des déchets résiduels et des résidus de procédé
- Concevoir et planifier toutes les activités de manière à ce que les ressources adéquates soient disponibles pour répondre aux exigences liées à la fermeture de tous les sites

07

Contribuer à la conservation de la biodiversité et aux approches intégrées à la planification de l'utilisation du sol

- Respecter les zones protégées ainsi désignées par la loi
- Disséminer les données scientifiques et promouvoir les pratiques et expériences relatives à l'évaluation et à la gestion de la biodiversité
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de procédures scientifiques objectives, inclusives et transparentes à l'appui d'approches intégrées à la planification de l'utilisation du sol, la biodiversité, la conservation et l'exploitation minière

08

Faciliter et promouvoir la conception, l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et l'élimination responsables de nos produits

- Favoriser l'avancement des connaissances des propriétés des métaux et des minéraux, ainsi que de leurs effets d'ensemble sur la santé humaine et l'environnement
- Mener ou soutenir des initiatives de recherche ou des innovations favorisant l'utilisation de produits et de technologies sécuritaires et efficaces au plan de la consommation de l'énergie, des ressources naturelles et autres
- Développer et promouvoir le concept de la gestion intégrée des matériaux dans l'ensemble de la chaîne de valeur des métaux et des minéraux
- Communiquer aux organismes de réglementation et aux autres intervenants des données et analyses scientifiques objectives concernant nos produits et nos activités comme base aux décisions réglementaires
- Soutenir le développement de politiques, de règlements, de normes de produits et de décisions matérielles solides du point de vue scientifique, qui favorisent l'utilisation sécuritaire des minéraux et des métaux

09

Contribuer au développement social, économique et institutionnel des collectivités dans lesquelles nous menons des activités

- Inviter dès que possible les parties pouvant être touchées par un projet à discuter et répondre aux questions et conflits liés à la gestion des impacts sociaux
- Veiller à ce que les systèmes adéquats soient en place pour favoriser l'interaction continue avec les parties touchées, en s'assurant que les minorités et autres groupes marginalisés aient des moyens d'intervenir équitables et convenables sur le plan culturel
- Contribuer au développement communautaire, de la conception des projets jusqu'à leur fermeture, en collaboration avec les communautés hôtes et leurs représentants
- Favoriser la création de partenariats avec les gouvernements et les organismes non gouvernementaux pour faire en sorte que les programmes (tels que les programmes axés sur la santé communautaire, l'éducation et le développement des entreprises locales) soient bien conçus et appliqués efficacement
- Renforcer le développement social et économique en cherchant des occasions de lutter contre la pauvreté

10

Mettre en œuvre, avec nos intervenants, des dispositions d'engagement, de communication et de production de rapports indépendants qui soient efficaces et transparentes

- Faire état de notre rendement économique, social et environnemental et de notre apport au développement durable
- Fournir de l'information opportune, exacte et pertinente
- Favoriser la communication bidirectionnelle avec les intervenants grâce à des processus de consultation ouverts

Annexe J : Les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est le fruit de plusieurs années de recherche linguistique menée par des experts des Etats membres du Conseil de l'Europe.

Publié en 2001, il constitue une approche nouvelle qui a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues et, surtout. Il fournit une base commune pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats. Il est susceptible de favoriser la mobilité éducative et professionnelle. (Educsol)

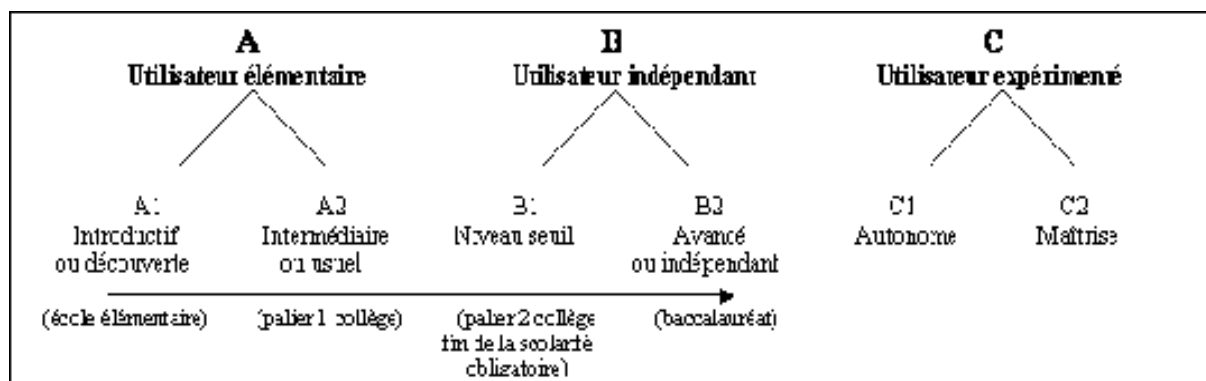
Extrait du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (Chapitre 3 p.24-25):

Un cadre de référence en six niveaux

- **Le Niveau introductif ou découverte** (*Breakthrough*) correspond à ce que Wilkins appelait « *compétence formule* » dans sa proposition de 1978 et Trim « *compétence introductive* » dans la même publication¹.
- **Le Niveau intermédiaire ou de survie** (*Waystage*) reflète la spécification de contenus actuellement en vigueur au sein du Conseil de l'Europe.
- **Le Niveau seuil** (*Threshold*) reflète la spécification de contenus actuellement en vigueur au sein du Conseil de l'Europe.
- **Le Niveau avancé** (*Vantage*) ou **utilisateur indépendant**, supérieur au *Niveau seuil*, a été présenté comme étant une « *compétence opérationnelle limitée* » par Wilkins et par Trim comme une « *réponse appropriée dans des situations courantes* ».
- **Le Niveau autonome ou de compétence opérationnelle effective**, qui a été présentée par Trim comme « *compétence efficace* » et comme « *compétence opérationnelle adéquate* » par Wilkins, correspond à un niveau de compétence avancé convenable pour effectuer des tâches ou des études plus complètes.
- **La Maîtrise** (Trim : « *maîtrise globale* » ; Wilkins : « *compétence opérationnelle globale* ») correspond à l'examen le plus élevé dans l'échelle ALTE. On pourrait y inclure le niveau encore plus élevé de compétence interculturelle atteint par de nombreux professionnels des langues.

Une arborescence en trois niveaux généraux

Si l'on observe ces six niveaux on constate toutefois qu'ils correspondent à des interprétations supérieures ou inférieures de la division classique en niveau de base, niveau intermédiaire et niveau avancé. En outre, il apparaît que les intitulés du Conseil de l'Europe (par exemple, *Waystage*, *Vantage*) se prêtent mal à la traduction. C'est pourquoi le système proposé adopte **une arborescence** du type des « hypertextes » à partir d'une division initiale en **trois niveaux généraux A, B et C** :



Echelle globale

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Les entretiens – transcriptions et cartographies

Par convention :

le non verbal est noté entre parenthèses
les silences sont notés (durée en s)
les chevauchements dans la conversation : /
les coupures dans le texte (...)
les remarques relevées pendant la transcription sont notés (commentaires)

Tableau des entretiens :

Référence		Nom	Fonction	durée
Annexe 1	p. 67-81	Entretien avec C	Agent visa	76 minutes
Annexe 2	p. 83-98	Entretien avec LI	Agent visa	95 minutes
Annexe 3	p.100-113	Entretien avec L	Support administratif et traductrice	60 minutes
Annexe 4	p.115-129	Entretien avec N	Agent visa	76 minutes
Annexe 5	p.131-139	Entretien avec LO	Agent support à la gestion de la base de données depuis quelques semaines	67 minutes
Annexe 6	p.141-149	Entretien avec M	Agent support à la gestion des visas de la base de données au moment de l'entretien.	60 minutes
Annexe 7	p.151-162	Entretien avec J	Agent visa	55 minutes
Annexe 8	p.165-173	Entretien avec S	Concepteur de la base de données du CCV	102 minutes
Annexe 9	p.175-181	Conversation de groupe		extraits

Table des cartes des rhizomes des pratiques langagières :

C	Pas de carte
LI	p.99
L	p.114
N	p.129
LO	p.140
M	p.150
J	p.163

Les conditions d'entretiens

Les entretiens se sont passés sur le lieu de travail, pendant le temps de la pause de midi, moment toujours un peu particulier puisque généralement tout le monde reste sur place pour manger ce qui a été amené de la maison ou acheté dans un commerce de proximité. Ils se sont déroulés en tête à tête dans des bureaux fermés. Sur l'enregistrement, il arrive que l'on entende en son d'ambiance les conversations dans les bureaux mitoyens mais celles-ci n'avaient pas de caractère intrusif. Les individus ont toujours semblé libres dans leurs propos et leur expression sans crainte de ce qu'autres pouvaient les écouter. Tous avaient été préalablement informés des conditions et des utilisations de ces enregistrements. Il est arrivé que des sujets personnels aient été abordés dans le cadre de la conversation. Ceci explique certaines coupures. D'autres sont justifiés par le fait que ce qui se disait à ce moment là n'avaient pas d'intérêt direct ou même indirect avec ce le sujet qui nous occupe.

Ainsi, la nature des entretiens a différé en fonction des individus. La trame très libre de la grille d'entretien s'est construite dans la conversation en lien avec l'antériorité de la connaissance réciproque et de la personnalité de chacun. La nature des questions s'est adaptée à chaque situation. Le relevé des transcriptions permet de bien visualiser combien certains échanges ont été ponctués de silences, en particulier ceux de C (Annexe 1) et J (Annexe 7) qui semblaient réfléchir beaucoup à ce qu'elles allaient dire avant de répondre ou de s'avancer dans la conversation tandis que d'autres ont été plutôt marqués par des coupures de paroles. L'entretien avec S (Annexe 8) est assez symptomatique de ce type. Une fois parti dans son histoire, il s'est approprié la conversation, choisissant de développer tel détail plutôt qu'un autre. Dans cet entretien, les questions ont semblé être autant de balises qui permettaient de suivre le fil du récit de vie d'un témoin assez privilégié des changements qui sont intervenus dans la gestion des grands chantiers et sur les conséquences organisationnelles et humaines que cela a entraîné. Une autre caractéristique, qui se retrouve principalement dans l'entretien avec LO (Annexe 6) est la manière de reprendre une partie du discours qu'il s'agisse d'une reprise de la question ou plus souvent encore d'une répétition sous une forme légèrement différente de ce qui a été dit juste avant. Cette manière de progresser par circonvolutions dans la conversation donne un rythme particulier aux échanges.

Ces variantes dans le rythme et la forme des échanges sont sans doute liées à la nature des relations de travail entretenues avec les interviewés. Les entretiens ne sont pas exempts d'une part d'implicite avec des références qui sont extérieures à la situation de l'entretien mais qui nous sont néanmoins communes. Il n'est pas rare que pour illustrer leurs propos, les agents donnent des exemples qui nous renvoient l'un et l'autre à des réalités partagées. Il s'agit pour l'essentiel de références à des conversations plus ou moins informelles qui se sont tenues soit en tête à tête soit à plusieurs. Il arrive encore que la référence porte sur des situations, voir des dossiers particuliers. Ce tissu commun facilite la communication et participe sans doute à la liberté des propos.

En outre, l'ensemble des entretiens s'articulent de deux composantes identiques :

- La biographie langagière personnelle en lien avec celles de la famille en remontant sur plusieurs générations et en intégrant celle des conjoints quand cela est le cas,
- Les usages professionnels des langues et en particulier de l'anglais en lien avec la manière que les uns et les autres ont de traiter les dossiers de demande de permis de travail et visas qui leur incombent.

La première série d'entretiens a eu lieu entre la fin de l'année 2010 et le début de l'année 2011. Soit près d'un an après le démarrage du service. A l'époque, la planification du projet prévoyait une fin de chantier pour fin 2010, début 2011 mais le volume d'activité ne laissait pas envisager cette perspective qui n'était pas à l'ordre du jour. L'équipe était relativement stabilisée tant dans le nombre des postes que dans les personnels les occupants.

La transcription s'est étalée sur de très nombreux mois. Elle s'est achevée fin 2012, soit près de deux ans après les enregistrements. Cette distance temporelle entre le moment des entretiens et leur transcription a permis de mesurer l'importance des conditions de leur réalisation.

Les propos qui sont tenus n'auraient pas pu être les mêmes quelques mois plus tôt à un moment où nous étions les uns et les autres encore à chercher nos marques tant dans le travail qui nous occupait que dans la construction de nos relations professionnelles. Ils ne seraient pas non plus les mêmes deux ans plus tard. Trois des personnes ne font plus partie de l'équipe. C qui avait remplacé LI pendant son congé de maternité a trouvé un autre emploi. S, l'informaticien dont le contrat s'est terminé en décembre 2012 est reparti au Québec. L a quitté la Nouvelle-Calédonie pour aller s'installer à la Réunion. Elle n'a pas été remplacée du fait de la réduction des effectifs liés à une baisse du nombre des dossiers à traiter. L'équipe s'est donc resserrée. En outre, les bureaux ont été déménagés en septembre 2012. Ces changements auxquels il faut également rajouter la perspective de la fin de chantier et l'incertitude que cela entraîne sur le devenir des uns et des autres suscite de l'inquiétude qui peut parfois s'exprimer sous forme de lassitude ou de petites tensions.

Ceci nous a amené à faire le choix d'une conversation croisée entre les différents agents encore en poste en tout début d'année 2013. Elle s'est déroulée lors de la pause déjeuner dans un bureau. C et L qui ne faisaient plus partie de l'équipe à ce moment là n'y ont pas participé. M était absente ce jour là.

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

Entretien de C en janvier 2011 alors qu'elle est en poste depuis quelques mois en remplacement de LI qui doit rentrer de congé maternité mi-mars. Au moment de l'entretien elle hésite à renouveler son CDD qui lui permettrait de rester au sein de l'équipe et de passer en CDIC. D'un naturel assez réservé. C cherche souvent ses mots et ne se précipite jamais dans les réponses. Elle est très concentrée et posée. En revanche quand elle est sûre de son fait ou qu'elle raconte une anecdote, son débit devient très fluide, facile et libre dans le langage (emploi d'argot dans l'épisode sur le Quick).

- 10 AML Du coup, je commence par faire une série d'entretiens, Un maintenant, un dans six mois, un dans un an. Dans cet entretien, ce que je fais en plus sur cet entretien et que je ne ferai pas sur les suivants c'est par faire l'identité linguistique. Toi par exemple, tu es née ici ?
- C Oui je suis née ici
- 15 AML Et la première langue que tu as parlé, c'est qu'elle langue ?
- C C'est le français
- AML C'est le français
- C Ouais le français
- AML Et tes parents quelle langue ils parlaient eux ?
- 20 C Euh, ma mère, euh elle parlait indonésien, euh, mon père aussi, euh enfin non plus le français parce qu'il était sur Nouméa.
- AML Et ta mère elle est née en Indonésie.
- C Non elle est née à Hienghène. En fait, C'est mes arrières grands parents qui sont nés en Indonésie sinon mes grands parents sont nés ici.
- 25 AML Donc en fait tu es la 4^{ème} génération. Et tes arrières grands-parents venaient d'où en Indonésie ?
- C Je sais que du côté de ma mère, que c'était du côté de Sumatra. Après du côté de....., du côté de mon père, je sais pas du tout. Je leur ai demandé une fois mais ils ont pas su me répondre.
- AML Et tes grands parents, tu les as jamais connu ?
- C Ah si, si, je les ai connu je mes grands parents,
- 30 AML Et ils sont encore en vie ?
- C Ah ouais
- AML Et ils vivent encore à Hienghème.
- C Les parents de ma mère, ils vivent à TOUHO les parents de mon père, ils vivent sur Paita
- AML Tes grands parents eux, ils parlent l'indonésien ?
- 35 C Si, si ils parlent souvent. Entre eux ils parlent. Même avec leurs enfants ?
- AML Avec tes parents ?
- C Oui
- AML D'accord, alors ta mère le parle l'indonésien ?
- C Oui, enfin, c'est pas de l'indonésien. Ca a été transformé vu qu'ils sont arrivés ici. Ca a été un peu....
- 40 comment.... C'est pas le vrai indonésien d'Indonésie, le vrai dialecte.
- AML C'est un dialecte, je ne connais pas du tout l'indonésien.
- C Ben, c'est comme ici en fait, il y a plusieurs langues.
- AML Mmm
- C C'est dans différentes régions en fait, il y a plusieurs façons de.... parler...Oui, les dialectes sont différents. Je sais qu'à Bali, à Jakarta, ils parlent différemment. Euh, ils s'expriment différemment et même au niveau de leur gestuelle et tout c'est pas pareil. C'est, ouais, Jakarta c'est un peu plus urbain que Bali par exemple. Donc voilà.... A Bali, ils sont beaucoup plus respectueux. Ils ont cette..., ils fonctionnent avec.... En fait, ils font beaucoup de prières et de sacrifices par rapport à Jakarta, c'est la grande ville quoi.
- 45
- 50 AML On dirait qu'il y a déjà un phénomène d'acculturation qui s'est fait
- C Oui, voilà
- AML Et alors, toi tu dis que.... ta mère quand elle parle avec ses parents,
- C Oui
- AML elle parle cet espèce d'indonésien d/
- 55 C D'ici oui quoi on va dire
- AML Et ton père avec les siens ?
- C Euh...il parle plus français que. Après, il ya des petits mots qui sortent en indonésien d'ici mais ... voilà c'est des petits mots comme ça mais sinon c'est plus. Ils sont plus dans la langue française. Et c'est vrai que moi je comprends mais je ne le parle pas.
- 60 AML Toi tu comprends, l'indonésien de ta/En fait l'indonésien de tes grands parents
- C Voilà

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- AML que ce soit celui de ta mère ou de ton père c'est le même
C Voilà, c'est le même
- 65 AML c'est le même et toi, tu, t'as jamais essayé de le parler ou t'a essayé ?
(elle sourit/rit)
C Ouais, euh, je connais des mots mais c'est pas des jolis mots. (elle rit)
AML Tu connais des jurons quoi ?
C Voilà ouais
- 70 AML En général c'est ça qu'on apprend en premier
C Voilà, en général c'est ça. (retour sérieux) oui je connais certains mots. Après, pour faire une phrase complète, je, je ; je ne saurai pas le faire mais je comprends.
AML Quand ils parlent, tu comprends ce qu'ils disent ?
C Oui, je comprends ce qu'ils disent
AML Et par contre, chez toi... t'as des frères et sœurs ?
- 75 C Oui, j'ai trois sœurs et deux frères et j'ai une qui est décédée il y a déjà très longtemps. Eh oui, j'ai deux frères et deux sœurs mais on parle en français entre nous. (3s) sauf quand on blague (3s)
AML Ah, alors, entre vous, vous parlez quand même indonésien
C Ouais, enfin (elle rit) toujours en sortant toujours des jurons.(elle rit)
AML Quand vous vous chamaillez/
80 C Ouais voilà
AML Vous vous injuriez en indonésien
C Ouais des fois. (rires) ouais ouais
AML Et ta mère alors ou ton père, ils ont jamais..entre eux, ils parlent toujours que le français ?
C Le français entre les deux oui
- 85 AML Entre eux, ils parlent français. Donc quand eux parlent à leurs parents, ils parlent en indonésien/
C Ouais
AML Quand ils parlent entre eux, ils parlent le français et quand ils parlent à leurs enfants ?
C C'est français.
AML C'est français ?
- 90 C Ouais, sauf si des fois ma mère elle a tendance à, quand elle ne trouve pas le mot en français, elle le dit en langue, en indonésien.
AML Donc elle a plutôt grandi en indonésien/
C Oui voilà
AML Et appris le français après
95 C Oui
AML Alors que ton père non ?
C Mon père non, je pense que du fait qu'il est né euh, déjà ici donc ça lui a (3s) ouais, il a directement baigné dans le.....
AML Dans la culture française ?
- 100 C Ouais dans la culture française.
AML Mais ta mère tu disais qu'elle est née ici aussi non ?
C Oui à Hienghène, enfin en brousse un peu. Comme c'est assez retiré.. alors voilà. Elle est descendue sur Nouméa seulement à ses 18 ans pour aller au lycée.
AML Ok, donc ce que tu es en train de dire c'est que finalement ta mère, bien que née ici est restée plus
105 longtemps dans la culture indonésienne/
C Ouais
AML Que ton père/
C Voilà. Oui, oui c'est ça. Oui dans leurs façons de fonctionner je vois ça comme ça.
AML Ca veut dire quoi dans leur façon de fonctionner ?
- 110 C Ben mon père, il est un peu plus (3s)je veux dire(3s)... Il aime bien la modernité. Il aime bien avoir des ch..choses quoi , du matériel. Ma mère ; elle est beaucoup plus simple. Enfin, j'ai l'impression. Après je dis pas que c'est à cause de Après c'est ..., je sais pas.
AML A t'entendre on dirait que tu relies ça quand même à leur origines
(Elle rit)
- 115 AML A leur rapport à leur communauté et à la langue
C Si quand même, ouais
AML Ouais ?
C Si, si parce que ...enfin, je trouve hein ?(3s)même si mon père a fait partie de l'association indonésienne. Ben, je sais pas...ben ma mère a gardé beaucoup plus de simplicité que mon père. Ouais,
120 en gros c'est ça.
AML Donc tu associes cette simplicité au fait qu'elle ait d'avantage gardé sa langue ?
C (3s)ouais, qu'elle ait gardé sa langue, des racines (3s), la culture quoi . (3s)
AML D'accord. Et alors toi le fait d'être détentrice de tout ça, ça représente quoi ?

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- 125 C Ben en fait..., je.... En fait, j'ai vécu avec ma mère pendant mon adolescence comme ils sont divorcés.
Euh, donc j'ai pris un peu plus les habitudes de ma mère que de mon père.
- AML Ils ont divorcé depuis longtemps ?
- C Bouh, ça fait 13 ans ou 14 ans.(3s)ouias, voilà.
- AML Donc tu étais jeune ado ?
- 130 C Ouais , jeune ado . (3s)Donc euh... En adolescence on se construit donc c'était plus. Donc voilà, j'ai plus suivi le le l'...l'éducation de ma mère que de mon père.
- AML Donc, toi d'une certaine manière, tu te sens plus proche, justement de cette culture là ?
- C Ben, je sais pas, je suis partagée. Après faut suivre le le , comment on appelle ça, pas le mouvement mais mais les nouveautés quoi . (3s)Je dirais pas le mouvement non. (3s)Je sais pas, je suis. Des fois, je suis partagée mais... M'enfin, je garde à l'esprit qu'il faut, qu'il faut aussi savoir respecter (3s)ben garder ses racines quoi.
- 135 AML Donc, c'est quelque chose qui est important pour toi ?
- C Pour moi, oui, c'est important. Parce que déjà, on est pas né sur notre terre, on est né ici. Donc, connaître une partie de notre histoire et de.... notre culture c'est important. (3s)
- AML Eh alors, par rapport à ça, c'est quelque chose que tu questionnes ou pas trop avec ta mère, c'est quelque chose dont tu es amenée à discuter ?
- 140 C Oui, on en discute souvent. Euh... Et d'ailleurs ma mère fait souvent des voyages en Indonésie pour ...pour aussi suivre un peu tout ça mai euh, en fait je...(3s)Je sais pas comment dire. Je ne me pose pas vraiment de question, je le fais naturellement quoi. Je le fais parce que j'ai envie et puis voilà. Ca me tient à cœur, mais je ne pose pas des questions sur ... mon identité on va dire.
- 145 AML C'est pas quelque chose qui est réfléchi, c'est quelque chose qui est plutôt assez naturel ?
- C Voilà ! (3s)
- AML Et alors tout à l'heure, tu disais que les gens ils étaient plus simples et il y a un côté par rapport au religieux , ou spirituel je sais comment pas tu dirais ...
- C Ouais, à Bali tu fais référence à Bali....
- 150 AML Ouais
- C Ouais, c'est un côté que j...'apprécie BEAUCOUP. Parce que je sais pas, comment expliquez ça, c'est . Ouais, chez les balinais c'est des choses qui sont naturelles. Quand, ils font un don ou quand ils accueillent, c'est chaleureux, c'est naturel. Tandis qu'à Jakarta, par exemple, l'accueil il se fait parce que c'est plutôt commercial.
- 155 AML et alors ce sont des endroits que tu connais bien ?
- C J'ai été à Bali 4 fois, à Jakarta j'y ai été trois fois il me semble et euh, j'ai toujours plus aimé Bali que Jakarta.
- AML Et alors, tout à l'heure, je m'excuse mais je reviens dessus
- C Ouais ?
- 160 AML Parce que je ne situe pas mais ton père, sa famille était originaire de Jakarta ?
- C Je sais pas, ils ne m'ont pas dit.
- AML Et tu ne l'as pas trop questionné là-dessus ?
- C Non plus parce que je sais pas s'ils le savent aussi.
- AML Ta mère ?
- 165 C Ma mère, je sais qu'elle sait que c'est Sumatra et euh je...sais...aussi que....(3s)qu'ils sont repartis à une époque pour revivre là bas puis ils sont revenus pour voilà, rester définitivement ici.
- AML Eh, ils étaient venus pour quoi ici à l'origine ?
- C Pour travailler !
- AML Travailler dans les mines ?
- 170 C Travailler dans les mines et euh..., ouais c'était pour ça, voilà, travailler..(3s)ouais, travailler, travailler dans les mines. Surtout dans les mines il me semble. (3s)
- AML Et alors, cette histoire de ta famille, c'est des choses dont tu es curieuse ou pas plus que ça ?
- C Pour l'instant non. Mais, il n'y a pas très longtemps on a fait une cousinade.
- AML C'est quoi ça ?
- 175 C En fait, ils se sont tous retrouvés entres cousins et cousines et euh, ils ont fait un peu... le ...le, le le chemin de.. Ils ont retracé le chemin de tous les parents et arrières grands parents et euh. Ben j'y ai pas été. C'est vrai que j'y ai pas été...
- AML Ca c'est passé où ça ?
- C C'était à la Foa il me semble.
- 180 AML D'accord, donc en fait il y a une communauté assez importante ?
- C Ouais...quand même.
- AML A la cousinade, il y avait combien de personnes à peu près ?
- C Y'avait peut-être, c'est passé dans le journal. Y'avait peut-être une quarantaine de personnes, peut-être 50, 50.

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- 185 AML et tes frères et sœurs, ils ont le même attachement que toi ou vous êtes très différents les uns des autres ?
- C Différents, oui, on est très différent. En fait chacun a suivi son chemin quoi. Enfin dès que mes parents ont...ont divorcé, je pense, ben, ils se sont faits leur propre idée, leur propre chemin, y'en a qui sont pas croyants, y'en a qui sont un peu plus, y'en a qui sont...Je sais que mes deux frères, pas trop. Ma
- 190 sœur aussi, ma sœur aînée. Si j'ai ma grand sœur qui croit beaucoup à ces trucs qui est beaucoup dans les trucs spiriritisme et tout là et euh...voilà .
- AML Et toi tu te situes comment par rapport à ça ?
- C Je me situe comment ? C'est euh, (3s)Ben euh, je suis croy...ante mais je, j'ai juste la foi...
- AML Mm, Mm Tu pratiques pas les rituels ?
- 195 C Mais je pratique pas les rituels. Oui, j'ai juste la foi en fait
- AML Mm,Uueuh
- C J'ai la foi sans pratiquer
- AML Mm, Ueueh
- C Donc voilà puis...euh...
- 200 AML et chez toi, t'as pas de statue, d'hôtel de choses comme ça ?
- C Comme ???
- AML De signes de ta religion
- C Non, ben au début, on s'est tous fait baptisé et puis après ma mère, elle a choisi plutôt d'être ...musu..lmane. la prière musulmane . Ben non après on a. J'ai plus tout ça, on a plus de signes comme
- 205 quoi on appartient à une religion.
- AML Donc vous êtes baptisés catholiques ?
- C Ouais
- AML Et par contre ta mère est plutôt dans un culte musulman
- C OUAIS maintenant ouais, mais c'est plutôt dans la prière, que dans la foi et tout.
- 210 AML Dans le coran ?
- C Ouais dans le coran, après elle mange du porc, elle boit un peu, des trucs comme ça.
- AML Et toi, le coran , tu le connais un peu ou pas plus que ça ?
- C Je connais les premiers versets du coran (elle rit), ouais, c'est tout ce que je connais, après (3s)après ouais c'est (3s)je le connais pas plus que ça mais ...
- 215 AML Tu te sentiras plus proche de cette religion là...
- C Ouais
- AML Que de la religion catholique
- C Ouais. Je sais pas pourquoi d'ailleurs. Ca m'a un peu plus touché que... Ben avant, j'étais catholique, ben j'étais baptisé et je sais pas, ouais, le, ouais, le, je sais pas pourquoi , le...
- 220 AML Ces premiers versets du coran que tu connais
- C Ouais, d'ailleurs je les ai tatoué sur mon bars.
- AML Ah, c'est ça
- C Oui c'est ça.
- AML Et t'as fait ça quand ?
- 225 C C'était l'année dernière en fait. Euh non, en 2009.
- AML et tu l'as fait ici ?
- C Non, je l'ai fait en Australie ouais...
- AML Ah oui, alors c'est quand même quelque chose qui est fort alors.
- C (3s), Ouais ! enfin, pour le tatouer ici, ouais...c'est que j'y...tenais particulièrement.
- 230 AML et alors, ils disent quoi ?
- C C'est deux versets ?
- C Oui, c'est deux versets, c'est » Bismilah et romani ruiin, abduhlah, inomn rabin » et en fait, c'est comme un appel à Dieu quoi, c'est genre Notre père en arabe
- AML Mum, mum
- 235 C C'est pas pour/
- AML Et alors tu as fait ça en Australie parce que cela s'est présenté ou parce que c'est quelquechose que tu as voulu faire là bas ?
- C Parc ce que ça s'est PREsenté et parce que j'avais voulu le faire depuis longtemps ben, je me suis dit, je vais attendre et tout et puis en fait, euh, voilà, je l'avais écrit sur un bout de papier. En fait, c'est pas
- 240 vraiment l'orthographe.
- AML mum , Mum,
- C Donc, je l'ai écrit sur un bout de papier, j'ai dit au gas, tu peux faire ça sur mon bras et puis et tout et puis là il l'a recopié et tout. Et puis après, je suis revenue avec un tatouage/
- AML Et alors comment les gens ont réagi quand ils t'ont vu avec ce tatouage ?
- 245 C Ben (3s)
- AML Tes proches ?

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- C (3s), ben, ils m'ont demandé ce que ça voulait dire quoi déjà. Ben, je leur ai dit et (3s)puis ils ont fait ah ouais d'accord mais... au début, je voulais pas le dire parce que(3s)parce que la réaction des gens des fois, c'est un peu : Ah, t'es ... tu manges pa de cochon, t'sais le premier...
- 250 (rires ensemble)
AML Le stéréotype...
- C Oui, voilà, donc, ça m'embêtait un peu de l'dire et puis finalement je l'ai sorti une fois, quelqu'un m'a demandé et puis je lui ai dit. En fait, c'est mon ophtalmo, il m'a dit Au fait, il ya marqué quoi sur ton bras ? Alors, je lui ai dit et depuis ce jour là ben chaque fois que quelqu'un me demande, je lui réponds.
- 255 AML T'avais un peu peur des réactions..
C Ouais, genre, alors, tu bois pas, , tu fumes pas.... tu manges pas de coch...Mais en fait non, les gens, les gens...ils n'en disent rien et puis ils sourient quoi.
- AML Et alors, tu associes ça justement à tes origines indonésiennes ou pas du tout ?
C ...Non, c'est parce qu'avant, non je dirais plus que parce qu'à un moment ça m'a plus...ben à un moment j'avais beaucoup de déceptions. Donc je me suis tournée vers, j'sais pas, vers...J'sais pas, j'ai ...comment dire ça ? j'ai voulu me tourner vers quelque chose et puis c'était ça. Donc, j'ai retrouvé un peu, un peu le, un peu de courage et puis la, et puis la foi...
- 260 AML donc c'est pour l'avoir avec toi toujours/
C Ouais
- 265 AML Que tu as voulu l'avoir sur le bras./
C Ouais voilà !
AML Donc, pour toi, c'est quelque chose qui te porte ...
C Voilà ! Ben après (rires). Donc voilà, c'est quelque chose d'assez fort pour moi.. Ben, mais je sais pas pourquoi je l'ai fait au bras droit. C'était comme ça instinctif, en fait, je sais pas.
- 270 AML donc c'est quelque chose que tu avais envie de faire depuis longtemps
C Ouais
AML Au bras droit ? ou ça c'est produit au bras droit sur le moment T'avais envie d'avoir ça sur ton corps mais/
C Ouais, mais je savais pas où. Et alors je me suis dit sur le dos, non (3s), sur...Je voulais le
- 275 faire là (elle montre au dessus de son cœur) mais je, non je sais pas et puis après, j'ai dit pourquoi pas sur le bras, le bras droit
AML L'intérieur du bras (rires)
C Ah oui, il y avait la symbolique de la force aussi
Peut-être aussi, après je réfléchis sans vraiment réfléchir. ... Après, je me dis peut-être que je l'ai fait
- 280 là parce que voilà ;(elle tourne son bras)
En même temps, c'est visible mais c'est pas TRES visible. Non, pas très visible, en fait/
AML C'est visible pour toi quoi
C En fait, les gens, ils ne le voient pas au premier abord, c'est ça. Ca m'étonne parce que d'habitude, ben voilà au bras ça se voit mais là, je, voilà, c'est un peu dissimulé
- 285 AML Mum
C Et puis dès que je le mets en évidence alors là ça se voit.
AML Mum (3s)
C Donc voilà
AML et alors t'as un copain ?
- 290 C Oui,
AML Et alors lui il est indonésien ?
C Non ..(elle fait une grimace) c'est ...
AML (Rires) tu dis ça avec un regard...
C Non, c'est un BLANC, (Rires) c'est un BLANC, non c'est..
- 295 AML c'est un caldoche, un métro ?
C C'est un métro, un métro mais il a vécu ici pendant sept ans. En fait, il est arrivé avec ses parents, il est resté là comme il a eu un coup de cœur pour la Calédonie et puis, ben on s'est rencontré euh au festival des arts en fait. Il bossait là bas.
- AML Le festival des arts ?
300 C Mélanésiens.
AML Donc euh, il ya pas longtemps
C Oui, y'a pas très longtemps, au mois de juillet ?
AML Au mois de septembre
C Ah, c'était au mois de septembre
- 305 AML Ah parce que tu as bossé au festival des arts ?
C Ouais, j'étais agent
AML Ah oui, tu m'avais dit
C Ben, on s'est rencontré, on s'est trouvé là bas et tout. Donc ça c'est fait rapidement

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- AML Mum mum
- 310 C et puis, ben on continue à se voir. D'ailleurs, il habite à la maison.
- AML Quand tu dis à la maison, c'est chez ta mère ?
- C Ouais, ouais, ouais, j'aurais pas pensé ça y'a trois mois mais bon.
- AML Parce que ça fait combien de temps qu'il y habite ?
- C Ça fait deux mois déjà, qu'il est là. Il me semble.
- 315 AML Donc toi, tu habites chez ta mère ?
- C oui, chez ma mère
- AML Avec tes sœurs ? tes../
- C Non, mes sœurs, elles ont déjà des enfants et un conjoint
- AML T'es la petite dernière toi ?
- 320 C non l'avant dernière. Le petit dernier il est en France, il étudie. Moi, je suis entre deux garçons. Euh... en fait je suis la seule à habiter avec ma mère pour l'instant .
- AML Et tu as toujours habité avec ta mère ?
- C (3s)mmmm, ouais. A une époque avec mon père.
- AML Tu veux dire après leur divorce ?
- 325 C Ouais
- En fait on devait suivre le truc ...le papier comme quoi un week-end sur deux
- AML Mum , mum
- C Mais on en avait un peu marre à la longue. Mes deux frères et moi, en fait on devait être avec ma mère et un week-end sur deux avec mon père. Mais on en avait marre un peu de ce système. Alors on a dit,
- 330 on s'est dit, ben... écoutez. Fin, on en a parlé à nos parents et on dit écoutez, c'est un peu chiant donc on va aller là où on veut quand on veut parce que c'est pas marrant quoi d'être baladé, fin de devoir , enfin on veut voir quand on veut.
- Ouais... de pas être tenu/
- Ouais, et bon, apparemment ils l'ont compris et après on a été plus souvent chez notre père que chez
- 335 notre mère, après on a changé et voilà quoi.
- AML Mum. Quand tu dis on , c'est le trio de tes deux frères et toi ?
- C Ouais,voilà.
- AML Vous êtes très soudés tous les trois
- C Oui même avec mes sœurs d'ailleurs. Oui pendant le divorce, en fait on s'est rapproché tous les cinq.
- 340 Ca vous est tombé dessus un peu brutalement ce divorce ?
- Ouais, en plus c'était dans la période, la période un peu difficile
- AML Mum
- C Ouais ça nous a rapprochés en fait. (3s) Ben parce que c'était difficile pour nous cinq et au lieu de de de laisser tomber ben on est resté soudés quoi. (3s)oui voilà. Ben on parlait de quoi déjà ? ... Oui j'habite
- 345 chez ma mère encore et en fait ... je le fais entretenir à la maison en fait.
- AML Parce que lui ses parents ils sont toujours ici ?
- C Non, ces parents, son père est fonctionnaire et il se balade un peu partout. C'est un garçon qui s'est beaucoup déplacé...euh....Oui, il s'est beaucoup déplacé durant sa jeunesse et pis il s'est posé là finalement.
- 350 AML Donc ça fait sept ans qu'il est ici
- C Ca fait sept ans qu'il est là. Et en fait, il a repris ses études aussi. Ici il a commencé à reprendre goût aux études parce qu'en France il a tout lâché. Il a pas fait le bac et tout. Et puis ici il a fait une licence en langues et lettres et puis finalement il s'est dit qu'il aimait bien les études donc il a repris, il a fait un master en sciences et techniques environnement à Montréal je crois et là, il attaque un doctorat, il est
- 355 en deuxième année de doctorat en sciences sociales, histoire, culture. (...).
- AML Donc lui aussi prépare une thèse. Et il travaille sur quoi ?
- C Ben lui, il a décidé de travailler sur Goro en fait, sur, je sais plus comment il a nommé ça , sur l'impact que pouvait avoir l'usine du Sud face..., par rapport à la culture calédonienne quoi. Un truc comme ça. Il m'en parle souvent mais ... (...) Et là, il part au Vanuatu pour être prof d'histoire géo.
- 360 AML Ben, alors là vous allez être séparés là . (...)
- et alors tout à l'heure tu levais les yeux (elle rit) tout d'un coup, c'est un métro... Qu'est ce que ça ?
- C Non mais... (rises) je sais pas en fait. Je sais pas. Ah oui, j'ai fais ça (rises)..
- parce que tes frères et sœurs, ils sont avec des gens qui sont plutôt indonésien ?
- Non, ben j'ai une qui reste avec un Il vient d'ici, sa mère elle est jamaïcaine, italienne, ben des trucs
- 365 comme ça.. Il est métissé quoi, bien métissé. Mon autre sœur, elle reste avec un garçon de Lifou. Mes deux frères ils sont encore célibataires. Euh, ben oui, je sais pas...
- AML Donc en fait à la quatrième génération, il commence à y avoir du métissage, quoi ?
- C Oui, ça commence . ah ouais !
- AML Et ça te surprend ?

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- 370 C (3s)euh, je sais pas peut-être ouais, je pensais pas ... Peut-être si j'ai levé les yeux au ciel c'est que je pensais pas que... je...
- AML Tu pensais pas tombé amoureux d'un métro quoi ??
- C Tomber amoureux, je sais pas C'est .. (rires ensemble) Ouais, ben voilà .
- AML et alors, ça se passe bien avec ta mère/
- 375 C Ca se passe bien. Fin, avec ma mère à la maison ?
- AML Mum, mum
- C Ouais.. Ben avec son pied (il s'est blessé), il reste tout le temps à la maison. Il est tout le temps à la maison. Ca fait qu'il peut pas sortir. Il peut pas conduire. Donc à chaque fois que j'ai du temps libre, enfin quand on a du temps de libre, on va se promener, on va à la mer. Volià, je lui fait un peu voir autre chose que la maison. Parce que rester à la maison pendant toute la journée, c'est pas drôle... et ben j'espère que ça va s'arranger son pied quand il partira.
- 380 AML Il doit partir quand ?
- C Donc la rentrée au Vanuatu, c'est le 31 janvier donc c'est bientôt là donc j'espère que ça va s'arranger son pied. Mais je ne me fais pas de souci. Apparemment, il commence à marcher sans béquille donc c'est que ça va. Donc voilà
- 385 AML D'accord. Et donc toi tu dirais que tu as plutôt grandi en français alors ?
- C Ouais, plutôt en français oui.. après.
- AML Et donc si tu avais comme ça de dire, tu parles français, tu parles anglais. L'anglais, tu l'as appris comment ?
- 390 C A l'école. Enfin ouias, enfin, les premières bases c'était au collège, au lycée. Et là où j'ai vraiment parlé anglais, je pense.. c'était pendant mes voyages ou chez Goro Nickel aussi. C'était pas de l'anglais super super mais je discutais avec des philippins ou des indiens, ben y'avait beaucoup d'indiens ou des australiens... Mouais.
- AML et alors quand tu dis voyage, c'était quoi tes voyages ?
- 395 C Euh ? tu veux que je cite tous mes voyages ??
- AML Ben je sais pas parce que là, t'as t'as toujours beaucoup voyagé ?
- C Euh, ouais, ben si quand même. A partir d'une certaine époque j'ai beaucoup voyagé.
- AML Par goût ou parce que tu suivais ta famille ?
- C Par goût. J'aime bien voyager. Ouais, je me suis rendue compte que j'aimais bien voyager (3s)ben en fait , ben déjà en Australie, en Nouvelle-Zélande, euh.. en Indonésie après dans les petits pays d'Europe, euh, Amsterdam, en Suisse et tout.
- 400 AML C'est ce qu tu as fait pendant les six mois où tu es partie là ? T'es partie combien de temps ? Tu disais que tu avais fait un voyage..
- C Non euh, pendant un an là.
- 405 AML Mum
- C Pendant un an j'ai rien fait là ... je suis partie, en fait je suis partie deux fois en France. ... Euh... je suis partie deux fois en France et puis quand j'étais en France après on a fait des petites, des petits détours vers Amsterdam et la Suisse. On est retourné par Hong Kong Sydney. Après ce voyage, je suis repartie en Nouvelle-Zélande. Après la Nouvelle-Zélande, je suis repartie en France.
- 410 AML Et comme ça ou parce que tu avais des choses particulières à y faire ?
- C non, comme ça.
- AML comme ça ?
- C Ouais
- AML En touriste ?
- 415 C En touriste...
- AML Donc c'était quoi , tu allais dans les auberges de jeunesse quand tu te déplaçais, tu faisais quoi ?
- C Ben non en fait, j'avais mes frères, j'avais mon frère qui habite..
- AML Ton petit frère qui fait ses études...
- C non, mon grand frère, lui il est en France pour une licence en sociologie.
- 420 AML mum, mum
- C Et euh... j'allais chez lui à Troyes et puis on allait se balader. Sinon, des fois quand j'en avais. Quand je voulais pas rester chez lui j'allais à l'hôtel et puis tout. Quoi, j'allais à l'hotel. Des trucs pas trop chers quoi ?
- AML back packers ?
- 425 C Ouais !
- AML Donc c'était la curiosité ?
- C Ouais, en fait, je voulais changer d'air un peu parce que mon ancien job ça m'a un peu tout bouffé. Plus d'énergie, plus de moral, rien !
- AML Ton ancien job quand tu bossais chez Quick ?

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- 430 C Ouais. Oui, je trouvais ça dur et j'avais décidé de tout arrêté comme ça. Je me suis dit Je vais être dans la merde mais peut-être que ça me fera du bien un peu (3s) En fait dans la merde mais j'ai beaucoup d'économies aussi (rires) donc euh j'ai fait un peu ce que je voulais pendant cette année là.
- AML Donc parce qu'avant ça..Donc tu as appris l'anglais. Au départ c'était un anglais scolaire/
- C Oui voilà/
- 435 AML Et maintenant tu dirais que tu as un anglais comment ?
- C (3s) J'ai pas un très bon anglais encore. (3s) En fait, j'ai peur de pratiquer. Je suis pas sûre de moi , de mon anglais.
- AML A l'oral, à l'écrit ?
- C Plus à l'oral. A l'écrit ça va. Des fois quand je suis pas sûre, j'utilise google traduction (rires) en fait
- 440 AML Mum, Mum
- C Et, ouais, et ouais, c'est vrai que je suis pas sûre. J'ai sou...vent l'impression que les autres ne comprennent pas ce que je dis.
- AML Mum, mum
- C Donc euh ... (3s)
- 445 AML Et alors, comment tu résouds ça ?
- C Donc, j'essaye de trouver les mots les plus simples possible... pour que ce soit compréhensible et ...
- AML Mum, mum
- C Clair pour l'autre quoi, pas trouver des mots techniques et tout le truc. Après, je sais pas si ça marche vraiment. Parce qu'en fait ici actuellement, j'ai que D. et B. C'est vrai qu'avec B. c'était un peu difficile. Je sais pas si c'est du à sa façon de travailler ou c'est du à ma façon de lui dire les choses. Le fait que le départ c'était un peu.
- 450 AML Parce qu'en fait quand tu es arrivée, que tu as repris le dossier de L.
- C Oui
- AML Avec D. les choses étaient déjà/
- 455 C Ouais, c'était déjà cadré. Tout était déjà mis en place quoi.
- AML Mum, mum
- C Donc, c'est, on va dire ouais, c'est facile. Bon et euh, fallait , fallait juste reprendre tout ça quoi. Et là avec B. Ouais, je pense, il fait beaucoup de choses ...
- AML Mum, Mum
- 460 C (rires) non, non, ouais, c'est . ben ça a bien avancé mais après je pense que t'as beaucoup suivi mes mails derrière et B. enfin toute l'équipe, il a fait, ils suivent bien leurs dossiers aussi. Donc, je pense que c'est pour ça que les choses elles sont fluides quand même, je trouve.
- AML Et alors, est ce que tu dirais justement qu'avec B ou avec D, tu parles en anglais mais l'anglais n'est pas non plus leur langue à eux.
- 465 C Oui ! Oui avec D. Je le sais parce que je vois que parfois, ils utilisent les outils de traduction. Donc...euh... D. je vois que, ils utilisent les mots les plus simples aussi comme. Ben eux aussi maintenant également, je pense qu'on se comprend bien. Euh. B. aussi, m'fin. Avec B. c'est simple aussi mais c'est vrai que c'est différent ... l'anglais quoi . M'fin... Par exemple, tu parles avec un australien, ça va être différent qu'avec un philippin, tu vois ?
- 470 **(B est hollandais, il a un anglais plus académique, il est assez sur de son fait et de ses connaissances. Il ne cherche pas à se faire comprendre mais demande plutôt à l'autre de faire l'effort pour le comprendre)**
- AML En quoi tu penses ?
- C Je sais pas dans le. Déjà dans le, comment, avec l'accent ... et puis euh, la façon de de, de..... l'accent, d'articuler les mots et les phrases. Parce que nous on parle, je parle l'anglais c'est un anglais français, t'sais sans l'accent anglais.... T'sasis (rires)
- 475 AML Je t'ai jamais entendu parler anglais en fait. Pourtant t'as forcément parlé anglais
- C Oui, oui,
- AML Je vois comment tu écris, et tu écris plutôt bien/
- 480 C Ben, je sais pas après le parler et l'écrit, c'est... oui l'oral et l'écrit c'est pas pareil. Ben, j'ai toujours été un peu mal à l'aise à l'oral. Que ce soit.. pas qu'en anglais en fait ...Pas qu'en anglais ! Je sais pas, je ... j'ai pas... Je suis pas très à l'aise. (3s)
- AML Mum. Et alors, en dehors de l'anglais, tu as une autre langue que tu as appris à l'école. l'espagnol
- 485 AML L'espagnol ? et par rapport à ça tu... par rapport à l'espagnol, si tu avais... Parce qu'on va dire que là tu m'as cité quatre langues
- Ouais
- AML Hein ?
- L'indonésien, le français, l'anglais, l'espagnol. Si tu avais à mettre une espèce de qualificatif
- 490 C Ouais...

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- AML A chacune de ces langues, comment tu les qualifierais par rapport à l'attache, à la proximité ou à l'attachement que tu as...
Qualificatif ?
- 495 AML Ouais .
C Euh..... Anglais ..juste un...
AML Oui ou une expression oui.
C L'anglais, ben c'est utile,
AML Mum, Mum,
C Que ce soit professionnel ou pour le tourisme ou pour n'importe quoi. C'est très utile. Le français, ben
500 c'est la langue, comment on va dire ça.(3s)Ben c'est celle qu'on parle tous les jours. J'sais pas comment dire.
AML Ta langue du quotidien ?
C Ouais, voilà, la langue du quotidien
Ben l'indonésien, ...c'est la langue Maternelle, c'est ça ?
- 505 AML Mum, mum
C Ouais, c'est ça. Donc, c'est quelque chose qui faut surtout pas oublier et essayer de transmettre aux générations futures.
AML Mais toi tu te sentiras de le transmettre l'indonésien ?
C Euh..
510 AML Tu le comprends mais tu le parles pas.
C en fait, je suis encore assez (rires) je suis pas encore assez. J'ai pas encore envie d'apprendre mais je pense qu' à un moment donné j'aurais envie et que c'est là que je vais l'apprendre et le transmettre.
(3s)En fait quand on a envie de quelque chose, ben on le fait quoi.
AML Mum, mum
515 C Mais là, pour l'instant, je ressens pas vraiment la nécessité. Peut-être le jour où j'aurais des enfants, là, je vais dire là, je vais transmettre ça à mes enfants parce que voilà. (*La langue vecteur de valeur*)
Mais là, j'ai pas encore l'esprit
(Rires MUM, MUM, Mum)
Donc voilà, après euh. Après les autres langues ce serait enrichissant on va dire...
- 520 AML L'espagnol, tu le mettrais dans ce lot là ?
C Ouais, de l'enrichissement personnel. Le fait d vouloir encore apprendre...
AML Et alors, tu dirais que les langues c'est quelque chose qui t'intéresse ou quelque chose qui te...
C Euh... euh, ça m'intéresserait après c'est (3s)Ouais, si ça m'intéresserait quand même. Ben ouais, là j'ai pas vraiment l'envie de le faire mais ouais ça m'intéresserait si euh. Parce ce que je sais qu'en langue,
525 y'a, ouais y'a des études qui se font. Ouais pour étudier la langue et tout ça ?
AML Mum mum
C Oui donc là, ce serait intéressant en plus à le faire quoi . Mais je veux dire apprendre une langue sans. Apprendre une langue sans derrière le pratiquer ou euh l'utiliser quoi c'est pas intéressant. C'est comme si tu apprenais quelque chose et puis voilà basta. (*valeur communicative de la langue*)
- 530 AML Et alors le fait que tu dises que tu aimes bien les voyages est-ce que c'est quelque chose que tu associes avec une langue plus ou moins ou pas ?
C Ouais, en fait c'est plutôt, ouais, c'est des rencontres, des échanges. C'est vrai que c'est une façon de communiquer, c'est vrai qui n'est pas la même dans certains pays. Et Euh... Oui, j'aime bien les voyages parce que c'est beaucoup de découvertes que ce soit. Plus une découverte d'un mode de vie ou , voilà d'un...d'une société . Comme j'aime aussi la cuisine, je profite bien. Quand je voyage, je mange bien. Donc voilà. Ouais, c'est pour ça que j'aime bien les voyages en fait.
- 535 AML Et alors, ton copain, il a repris des études là tu disais...
C Oui,
AML C'est un truc qui te tenterait ça ? Après ton bac t'as fait quoi toi ?
540 C Moi, j'ai fait un BTS transport en fait. Et comme j'étais pas très portée sur les études aussi. Je sais pas les cours ça m'intéressait pas en fait. Moi, je que j'aimais bien en fait, c'était la pratique. C'est pour ça que j'ai pris des formations en alternance et des trucs comme ça.
AML Donc t'as fait un BTS transport en alternance à la CCI
C A la CCI. Et c'est vrai qu'à une époque, j'aurais aimé... quand j'étais plus jeune au collège j'aurais aimé prendre ... L mais j'avais pas de très bonnes notes enfin, c'était pas la bonne période où j'avais pas de
545 bonnes notes quoi ...
AML C'était une période de ta vie où il se passait beaucoup de choses ..
C Voilà ! Ouais, j'étais un peu perturbée par beaucoup de choses. Ben surtout par le divorce de mes parents donc c'est pour ça mes notes ça a chuté. Je ne faisais aucun effort donc je n'avais pas de très
550 bonnes notes et je me suis dit que le général c'est pas fait pour moi et tout. Alors j'ai opté pour un BEP. (3s)Ben voilà. Je voulais faire aussi un BEP mécanique mais on m'a dit que j'étais pas trop forte en math (rires) donc j'ai laissé tombé. Et euh ouais. Mais j'aurais voulu prendre L . Je sais pas

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- pourquoi, c'est quelque chose qui m'intéressait bien quoi. L ou arts plastiques. Ouais, un truc avec l'art plastique comme c'était , ben j'avais d'assez bonnes notes et puis ça me branchait quoi.
- 555 AML Et alors t'en a fait quoi de ton BTS transport ?
C (3s)Ben (rires) qu'est ce que j'en ai fait ??? Grâce à ce BTS, j'ai pu rentrer chez Goro Nickel, déjà j'avais un pied dedans donc ça m'a facilité les choses aussi .
- AML Ah, tu l'as fait en alternance chez Goro ?
C ah, non, non, chez XXXXX
- 560 AML Ah oui
C Oui, je l'ai fait chez XXXXX après, en fait, à la fin de cette formation ,j'ai quitté décorama et ... après je suis rentrée chez Goro Nickel mais dans le service hygiène et sécurité pour un CDD de 6 mois et euh à la fin de ce CDD j'ai postulé en interne au service logistique et port.
- AML D'accord
565 C Mais je pense que c'est plus le fait d'avoir déjà un pied dedans et puis c'est vrai mon diplôme il correspondait au poste donc voilà.
- AML Mais tu t'es rendue compte que finalement c'était pas ton truc quoi ?
C (3s)Non, non c'est pas mon truc. Je crois que j'ai pas encore trouvé ma voie professionnelle parce que j'ai fait plein de trucs et jusqu'à présent. Ca m'a bien plu d'être manager de restauration.
- 570 AML mum, mum
C C'est jamais la même chose. Tous les jours y'a quelque chose. C'était différent quoi. Tous les jours, y'avait un petit problème à régler ou quand ça se passait bien (rires) On disait : mais c'est pas normal ça se passe bien et tout. On était un peu étonné mais ouais, j'ai bien aimé mon expérience chez XXXXXparce que ça m'a appris énormément de choses mais... mais bon après...ça bouffe un peu, un peu tout quoi . J'ai arrêté. Mais c'est Par contre, on parlait pas anglais chez XXXXX.
- 575 AML et alors le fait. C'est juste une question annexe. Je peux te demander ton âge.
C 25
- AML Le fait. Comment tu en es venue à prendre le poste ici, qu'est ce qui t'a, qu'est-ce qui s'est passé .je, ben en fait, j'étais sans travail. Je cherchais tout et euh et ben, je venais de finir le boulôt là pour le quatrième festival .
- 580 AML Parce que là tu parlais anglais par contre en tant qu'agent de liaison
C Ouais, ouais, je parlais anglais avec tous les vanuatais, les salomonais, les papous et les fidgiens.
AML Parce que je pense que le fait que tu parlais anglais a fait que tu as pu avoir ce poste d'agent de liaison non ?
- 585 C Oui, oui aussi .
AML et là, tu parlais pour le coup.
C Ah oui, je parlais...
AML t'étais pas génée
C (sourire) Au début j'étais un peu génée et puis après tous les jorus on devait parler anglais alors c'était facile, voilà c'est comme si on discutait comme des bons potes avec tout le monde quoi donc c'était rigolo. Ben ça me plaisait bien quoi et euh.. (évocation de bons souvenirs)
- 590 AML Qu'est-ce qui te plaisait bien, le fait de parler/
C De parler avec plein de gens différents , de parler de plein de choses, de *tout (l'art de la conversation ; palabre)*
- 595 AML De plein de choses ... ?
C Ben de leur travail, de la danse, de ce qu'ils faisaient chez eux, de ce que je faisais chez moi. Enfin ben voilà, on s'échangeait nos expériences, nos connaissances . C'était marrant. Enfin j'aimais bien. Oui, j'aimais bien en fait. Ca m'a vraiment reboosté. Ouais, donc après ça , y'a une copine qui m'a proposé qui m'a dit qu'il y avait un poste d'agent de liaison ici donc j'ai dit ben oui pourquoi pas .
- 600 AML Ah oui, parce que tu venais de faire agent de liaison donc c'est pour ça ?
C Peut-être ouais et que je me suis dit que ce devait être un peu la même chose.
AML D'accord !
C Et puis après, j'ai envoyé mon CV et puis j'ai été prise quoi.
- AML Et alors, quand tu as commencé le boulot est-ce que ça correspondait à. Parce que pour le coup, c'est
605 quand même très différent d'être agent de liaison au 4^{ème} festival des arts.
Ouais, c'est pas pareil
- (Rires)
C C'est pas pareil. Enfin ,c'est pas pareil, si parce qu'on assure quand même la liaison en fait mais là c'est plutôt administratif (*def du poste*).
- 610 AML Mum mum
C Ben, c'est la tête dans les dossiers, c'est la vérif, du contrôle, de la mise à jour. Ouais, c'est très administratif. C'est
AML Trop ?

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- 615 C (3s)Pour moi oui des fois. C'est oui, trop dans les dossiers, trop devant l'ordi , trop Voilà. Au bout d'un moment. J'ai un peu la bougeotte en fait. Donc voilà, j'aimerais bien trouver un travail qui fasse terrain et en même temps administratif aussi. Mais c'est vrai que là pour l'instant ce boulot, c'est. J'ai pas cherché d'autres choses à côté. Et puis ça m'aide beaucoup.
- AML A quel niveau ?
- 620 C Financièrement. Ouais, faut dire, ben je trouve que c'est vachement bien payé quoi . Parce que j'ai eu des salaires beaucoup plus bas que ça avec un travail beaucoup plus énorme que ça donc je trouve que c'est vachement bien payé et j'étais contente d'avoir le poste donc que....
- AML Ton CDD, il finit quand ?
- C Le 18 février, ouais, le 18.
- AML Et alors, par rapport à ça, si tu avais la possibilité des rester, tu ferais quoi ?
- 625 C Ben là, j'ai réfléchi et je me dis que ce serait bien des rester. Et que de toute façon, je pourrais chercher à côté parce que S avait déjà remarqué qu'au bout d'un moment ça pourrait peut-être me gonfler ce travail. Donc, je resterais mais je ne sais pas justement combien de temps et en plus c'est un CDIC donc on a pas vraiment l'assurance que ce soit un service qui va définitivement vivre quoi. On sait qu'il va perdurer dans le temps mais est-ce qu'il sera vraiment...
- 630 AML Mum, mum
- C Donc ouais, je me dis que j'ai de la chance d'avoir ce travail ...
- AML Donc tu dis plus que c'est de la chance que « il m'intéresse » ?
- C Ouais,
- AML Donc tu restes plus par raisonnement que par goût .
- 635 C Ouais, ben ouais, j'ai fait une fois, j'ai une fois cette erreur. Ben j'ai quitté une fois mon boulot chez quick et ça a été dur de trouver du travail derrière. J'ai pas envie de recommencer parce que oui, c'est dur. Donc (raclement de gorge) , donc ben voilà.
- AML Ah oui, donc ce que tu es en train de te dire c'est que finalement ici, t'es pas si mal que ça et que tu pourrais en restant ici voir si tu trouves d'autres choses.
- 640 C Ouais. Voilà en fait c'est ça.
- AML Et alors, si tu avais justement à définir un peu ce que tu fais
- C Ouais
- AML Si tu avais à définir non pas tes tâches mais ton rôle. Comment tu le définirais ton rôle ici ? En quoi ça consiste ?
- 645 C En quoi ça consiste ? Ben ce serait d'assurer la liaison avec des autorités locales et des contractants.
- AML Mum mum. Et alors, est-ce qu'il y a des choses qui te paraissent difficile, compliquées. Des choses sur lesquelles tu buttes ou ../
- C Non, ça va, c'est facile après, faut juste que je me mette à l'aise. Faut juste que je sois vraiment à l'aise...euh, toujours à l'oral et à l'écrit et après ça va. Ca sera facile. Ben je trouve pas le travail difficile en lui-même à part que ... Oui, je connais pas tout le process d'un visa et des trucs qui se passent. Enfin tous les process avant d'avoir ... Je connais juste le process comment obtenir le visa mais pas avant ni après.
- 650 AML Ca t'intéresserait ?
- C Ben ouais, pour voir un peu dans l'ensemble ce serait bien
- 655 AML Mum, Mum
- C Comme ça, je sais ce qui se passe de A à Z et je pourrais renseigner beaucoup plus de gens et pas que les contractants en fait. D'autres interlocuteurs, je sais pas moi, les administrateurs de contrats ou S. ou voilà d'autres gens (***mise en exergue du rôle de passeur***) même la PAF. Je sais pas faire des stats mais voilà ce serait aussi intéressant de savoir faire les stats. Pour le moment, je reste juste dans
- 660 comment obtenir le visa et permis de travail pour un étranger.
- AML Mais tu sens que tu commences, que tu en as fait le tour quoi .
- C Ouuuuais.... J'ai l'impression, peut-être c'est une fausse impression. Je connais pas tout c'est vrai. Donc voilà.
- AML Et l'aspect relationnel, tu dis que t'es pas à l'aise... et pourtant c'est une partie importante puisque
- 665 quand tu le définis bien, agent de liaison c'est ... Donc comment tu le gères par rapport à cette partie là ? Parce qu'en même temps tu dis, ça marche quoi ? (***passeur sans conscience***) . Donc forcément...
- C Euh...
- AML Qu'est- ce qui fait que tu penses que ça marche ?
- 670 C (3s) qu'est ce qui fait que je pense que ça marche ? Ben d'abord le fait d'analyser la situation et de pas se précipiter en disant Ah... C'est de voir si je peux répondre toute seule en m'informant, en collectant les informations, en échangeant les informations par le biais de quelqu'un ou par les documents . Là ça va marcher. Après si je bloque, je peux demander de l'aide ?
- AML A qui tu demandes de l'aide ?
- C En général à J parce qu'elle a beaucoup plus d'expérience et de connaissances dans notre bureau.

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

675

AML mum, mum

C Après, si elle ne sera pas répondre, peut-être vers toi ou vers XXXX. Après la base de données c'est M ou S, ça c'est sur. Après, je peux demander à LO aussi qui connaît beaucoup de chose sur la base de données (inaudible). Après concernant les autres trucs, c'est vrai que je vais pas voir directement You des trucs comme ça parce que c'est, je préfère en parler d'abord à quelqu'un qui connaît mieux que

680

AML donc en fait t'as jamais parlé avec Y au téléphone ?

C Euh, une fois seulement.

AML Et avec les gens de D ?

685

C 2éro à part Jessica sur site.

AML Et avec qui tu parles en français ?

C Ouais en français.

AML Et les gens de .. B, tu lui as déjà parlé ?

C B oui une fois, juste une fois. (rires) et c'est tout

690

AML Donc en fait tous tes échanges, tu les fais par mails/

C par mails oui.

AML Parce que par contre, tu as beaucoup d'échanges par mail.

C Oui, énormément. Je dirais que j'ai l'habitude de faire par mail.

AML Tu dirais que tu envoies combien de mails par jour ?

695

C Euh, combien de mails par jours ?

en moyenne(3s)Peut-être, ben là en ce moment, je n'ai pas énormément de mails En moyenne, j'envoie peut-être.... Je ne saurais pas te dire en fait

bon, mais c'est de l'ordre de la dizaine, de la vingtaine, de la trentaine.

Oh ben non, de la trentaine

700

de La trentaine.

AML Et tu en reçois combien ?

C Mum...J'en reçois combien ?

AML Est-ce que les mails que tu écris, ce sont des réponses que tu fais ?

C Ah ouais, en fait oui c'est des réponses. En fait, ben voilà, on me pose des questions. J'envoie les

705

réponses et euh...après euh, j'ai pas souvent de retour. Ca veut dire qu'ils ont compris le truc. Là où j'ai des retours, c'est avec B, le plus souvent, au début là parce qu'il ne comprenait pas certaines choses et puis parfois c'était peut-être mal exprimé et avec D pour certaines situations. Mais apparemment comme le écrits avec Doosan comme après ils ne répondent plus. Ca fait qu'ils ont compris le truc quoi.

AML Et après dans la réalisation des choses, ça confirme qu'ils avaient écrits ou tu as parfois des écarts entre/

710

C Non ça va.

AML Est-ce que tu as des exemples de questions qu'ils t'ont posé. Donc toi tu reçois une question. Donc toi tu dis j'analyse la situation ? Donc tu essayes de comprendre ce qu'ils veulent savoir.

C Ouais voilà, j'essaye de comprendre ce qu'ils veulent savoir, ce qu'ils veulent VRAIMENT savoir.

715

AML C'est-à-dire vraiment savoir, au-delà des mots ?

C Non, pas au-delà des mots parce qu'après ça va être trop..., juste ce qui est écrit. Par exemple, ils m'ont demandé...euh...si le smg a changé est-ce qu'on change le salaire des travailleurs qui gagnent plus que le smg (*introduction de problèmlle d'échelle sociale dans le travail ?*)

AML Muuuuummuu

720

C Petits rires. Voilà, le type de demandes qu'il y a (petits rires) Je leur ai répondu que cette augmentation de salaires ne concerne que les travailleurs qui gagnent le smig (elle martèle la table.)pour les autres travailleurs, ils restent (petits rires) au, à la même truc quoi.

AML Et alors par exemple, tu les as ces échanges de mails, tu peux me les envoyer.

C Ouais, je peux te les envoyer.

725

Ben, j'en ai plein.

AML Oui, mais sur une question, un peu comme ça, une question un peu précise

C Ah ouais...Là, ils te posent une question sur laquelle toi tu te dis justement, Qu'est-ce qu'ils veulent savoir vraiment et après voir comment toi tu leur répond pour être sur. En fait, comment toi tu essayes d'une manière qui les aide avec les mots.

730

Voilà, avec des mots justes, qu'ils comprennent bien et qu'ils ne me reposent pas la même question. (*système de validation de l'intercompréhension*).

AML Et alors, comment tu choisis pour les mots justes ?

C ... Ben justement, des fois je rame un peu pour les emails.euh, ben j'utilise google, j'utilise word traduction ou bien j'utilise nos propre mots mais euh, je sais pas, je fais en sorte que ce soit compréhensible quoi. Ouais, mais je vais t'envoyer quelques exemples de (elle ne l'a pas fait)

735

AML Mum

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- C Je ne sais pas si tu as lu celui de B là pour ...
- AML Donc en fait pour toi le critère, c'est s'il me répond pas, c'est qu'il a compris.
- 740 C Voilà, s'il ne répond pas c'est qu'il a compris ou s'il dit merci c'est qu'il a compris et qu'il va le faire .
(*système de validation de l'intercompréhension*)
- AML Et alors, en général quand après ils arrivent à faire ça confirme qu'ils avaient bien compris/
- C ça confirme qu'ils ont bien compris
- AML St-ce que tu as des cas où tu te dis, oulala, ils ont fait mais en fait ils n'ont rien compris.
- C (3s)(3s) mmmem
- 745 AML A priori non, si ça ne te traverse pas l'esprit c'est que la plupart du temps Et alors tu penses que s'ils comprennent c'est lié au fait justement que ce que tu leur expliques est simple ou si, c'est que tu as mis des mots simples pour qu'ils le comprennent ?
- C Euh, ben je pense que c'est les deux, un peu des deux. Euh, oui je pense que c'est un peu des deux. C'est un peu, ben je veux pas prendre un exemple mais c'est un peu comme si on parlait à un enfant quoi.
- 750 AML Mum
- C On dit des mots simples en expliquant les choses simplement. Par exemple, je sais pas. Par exemple, un enfant qui est déjà en âge de comprendre. Par exemple (elle tapote la table) il joue avec un anti moustiques, t'sais les tortillons
- AML Mum
- 755 C Et là tu lui dis Tu sais il faut pas jouer avec ce tortillon parce que là tu peux te bruler, tu peux te faire mal et tu vas finir par pleurer. Ah, je sais pas c'est simple. Ben je sais pas je fais cela avec mes nièces et neveux et après j'ai l'impression qu'ils comprennent.
Ah oui, donc en fait, tu te mets dans l'état, tu te dis quand je m'adresse à des gens qui doivent faire quelque chose par rapport aux visas qu'ils ne connaissent pas
- 760 AML Ouais...
- C Je vais essayer de leur parler comme si je parlais à mes/
- NON pas forcément (rires) non, non pas mais
- euh... Je veux dire plus le discours est simple ,, non, m'enfin non, je voulais pas dire ça je fais pas comme quand je m'adresse à mes nièces et neveux.
- 765 AML D'accord mais en même temps quand tu dis simple, c'est pas forcément simple dans ce que tu dis parce que parfois c'est complexe/
- C Oui, c'est complexe
- AML A leur faire comprendre. Donc c'est pas, c'es pas euh. Tout à l'heure tu as dit Des mots justes est-ce que c'est quelque chose..
- 770 C mouais, des mots justes. (3s) trouver les mots juste pour leur faire comprendre... un processus qui est peut-être long, pas compliqué mais juste. Il est pas compliqué en fait le processus, il faut juste suivre, euh, ben suivre les instructions.
- AML Il est rigoureux
- C Voilà, il est rigoureux, parce qu'il ya tel papier, tel papier, tel papier. Que ces papiers, pour nous aider à
- 775 la ranger, ben faut les classer comme ça comme tel avec cette classification ce qui permet aussi à l'autre de bien suivre le dossier et c'est tout un.
- AML Donc ça tu essayes de l'expliquer aux gens ?
- C Muuuuu, CA des fois oui. Ben j'ai eu que F&F pour essayer d'expliquer à B que cette classification, ça nous permet de ..voilà.. en gros de faciliter le suivi des dossiers. C'est tout..
- 780 AML Et alors, est-ce que des fois t'as l'impression que les gens ils s'énervent un peu dans les mails qu'ils te font ou en général c'est toujours très cordial.
- C Euh....
- AML En dehors de la partie purement INformative du message Est-ce que tu as
- 785 C Ah oui Euh.... Ben pour B. Je sais pas si il s'est énervé à un moment... Ouais,... je sais pas peut-être ouais surement mais après ça s'est bien passé. Par ce qu'en fait, le fait qu'il s'énervé, ouais c'est une chose mais faut pas oublier le principe qu'il faut faire avancer les dossiers. Donc euh...(sourires) parce des fois moi aussi je m'énervais sur les mails de B. (*Principe du passage de frontière, ne pas traîner en route au risque de se perdre donc pas de place pour l'affectif...*) (rires partagés) Donc voilà, c'était un peu normal.
- 790 AML Et alors quand tu t'énervais sur ces mails, tu faisais quoi ?
- C Ben justement ça.... Je me suis énervée sur quel mail déjà. Faut que je retrouve. Je sais plus, je me suis énervée sur un mail. Mais euh, je fais en sorte que (3s)de (3s)oui je fais toujours en sorte que, de faire avancer le dossier même si ça m'énervé. Je vérifie et puis je me rends que oui des fois il a raison donc je refais et puis quand il a tort ben, voilà, il a tort.
- 795 AML Donc tu lui dis simplement
- C Ouais ben je lui dis voilà par exemple, il manque un dossier et il me dit que c'est complet alors qu'il est pas complet, donc je lui dis, le dossier n'est pas complet et il ne manque juste ça et tout . (*Veiller à ne pas perdre la face tout en ménageant celle de l'autre*) Ben voilà, après je fais..

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- 800 AML Et dans les mails tu t'en tiens purement à ce qui est professionnel ou tu as des échanges qu'on va dire plus/ informel
C Non , ça reste toujours professionnel. J'aime pas trop
- AML Le côté
C Ouais. A part si je connais quelqu'un depuis longtemps et qu'on est devenu pote et on se fait des mails comme ça mais moi ça reste toujours, ben enfin, je préfère rester toujours professionnel
- 805 AML Donc par exemple t'as une formule de politesse un peu type
C Ouais, ben c'est euh. C'est quoi déjà ? : « Thank you and best regards » Voilà. C'est euh /
AML Donc ça reste des choses assez formelles
- 810 C Ouais voilà. Mais par contre D. ce qui m'énerve des fois c'est qu'ils mettent la pression et c'est vrai que c'est chiant. Une fois, ils m'ont , sais pas, ils m'ont pressé pour quoi déjà ? pour avoir l'approuvé, pour savoir si tous les demandeurs ont été approuvés. Ils me demandent une fois eux fois trois fois et puis j'ai finis dire / écoute R. u auras ce document demain mais pour le moment je l'ai pas donc (**problème de l'interface qui ne possède rien mais peut faire circuler ce qui passe entre ces mains**) Je sais que c'est important pour vous de mobiliser vos travailleurs à temps mais je l'ai pas donc tu attendras que demain parce que...
- 815 AML Donc tu dirais que tu as eu un petit mouvement d'humeur là dans ton mail ?
C Ouah, mais c'était léger, c'était léger
AML Et alors, elle a réagi comment ?
C Ben après elle a plus rien dit (rires) Mais j'ai dit ça vraiment, voilà c'était un écrit, voilà, je sais pas je crois que j'ai effacé (**c'est une écrit mais qui ne porte pas à conséquence, c'est presque un oral...**) Par ce que je sais pas, elle l'a renvoyé trois ou quatre fois dans la journée la même question quoi . Donc après elle a attendu que... voilà.
- 820 AML Et alors toute cette partie là du boulot qui est partie quand même non négligeable puisque tu dis trente mails/ ça t'occupe une partie non négligeable de ton temps
825 C Peut-être pas trente, allez vingt à vingt cinq
AML Qui est la partie... comment tu l'a qualifierai à côté de la partie traitement du dossier ?
C C'est la partie, je dirais la plus compliquée.
AML Tu veux dire la communication ...
- 830 C Ouais. C'est en fait ça qui est plus compliqué. FAIRE COMPRENDRE (elle martèle la table) A QUELQU'UN ... Faire comprendre quelque chose à quelqu'un, c'est comme si on devait former des gens en fait. Tu leur fait comprendre un système, une base. Tu dois leur faire comprendre la base (elle martèle) après la procédure, après voilà tout ce qui s'en suit et voilà, c'est de l'information, de la formation, de l'éducation.
- 835 AML Et alors toi, c'est un processus que tu as du découvrir toi-même, tout ce processus visa ou tu le connaissais déjà avant ?
C Non, je ne le connaissais pas du tout, je viens de le. C'est en prenant le service . Parce que pour moi, non les visas, je connaissais pas à part les visas comme sur le passeport quand on va en Australie ou en Indonésie quoi mais je connaissais pas tout ce processus.
- 840 AML Et alors du coup, t'es rapidement passée de celle qui découvre à celle qui éduque ?
C Rires Ouais, ouais, enfin éduquer
AML Ben je sais pas c'est le mot que tu as dit
C Mmouais, c'est vrai. (3s) C'est
- 845 AML Et alors ça tu trouves que c'est compliqué. Je comprends que tu trouves qu'il faille trouver des mots justes que c'est compliqué pour que les gens comprennent.
C Pas compliqué. Compliqué non. C'est juste qu'il faut savoir s'y prendre. (**passseurs**)
AML Ah ? Ca veut dire quoi il faut savoir s'y prendre ?
C Aeih ! (rires) ben savoir s'y prendre c'est ...ffff...euh... Faut savoir (elle souffle) c'est pas que j'essaye de m'y prendre mais (3s) comment dire ça mais euh (3s) savoir, savoir euh, j'ai déjà utilisé le mot informer. Savoir donner les bonnes informations. J'sais pas.
- 850 AML Et alors est-ce que tu penses que ce que tu as fait avant t'aide dans ça ou pas du tout ?
C Si quand même oui.
AML Qu'est-ce qui t'aide dans ce que tu as fait avant ?
C Ben euh, moi avant chez Goro, j'avais fait de la formation, euh, j'avais fait de la formation sur une base de données qui s'appelle... et je l'avais fait au centre médical et à la brigade d'intervention.
- 855 Au centre médical, j'étais totalement contre ce système et j'ai du faire face au personnel médical alors que j'étais juste là pour les former et y'a aucune information qui voulait prendre quoi . C'était difficile. Y'a juste un médecin qui a voulu m'écouter. Enfin, avoir la formation. Donc, ils étaient tous opposé donc c'est pas passé, donc c'est la barrière (**le passeur ne peut pas faire passer qui ne veut pas**). Donc, voilà, après j'ai eu la brigade d'intervention. Ca c'était facile amis c'était pas vraiment pour eux.
- 860 C'était plus pour les coordonateurs sécurités là, pour les superviseurs et c'est bien passé. Apparemment

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- ils ont bien compris le procédé mais chez Quick aussi j'ai fait de la formation mais je crois qu'à partir du moment où nous même on maîtrise le sujet et on comprend le processus la base et tout, ben je pense que si on..., je pense que celui qui est en face et à qui on va l'expliquer, je pense qu'il va comprendre aussi le sujet (*pas de présupposés ni d'à priori*). (3s)
- 865 AML D'accord. Et le fait que tout ça ici, ça se passe en anglais, est-ce que ça a une incidence ou pas/
C Après l'incidence c'est que l'anglais ben c'est pas le français pour nous (*la manière qu'elle a de le dire semble minimiser l'écart alors que par ailleurs elle dit ne pas être super à l'aise en anglais, paradoxe ???*) il faut trouve les mots. Oui, je...après oui dans. Si.. s'il ya des termes qui sont mal dits ça peut être compris autrement quoi. Mais on dit que l'anglais est plus simple que le français.
- 870 Donc voilà. Et c'est vrai d'ailleurs parce que des fois tu dis quatre mille trucs en français et les gens y comprennent pas (rires) alors, ouais, pt-être ça met du temps mais ça se met en place Mum mum
- AML Et alors toi, à titre personnel est –ce que tout cet exercice là que tu es amenée à faire/
C Ouais
- Parce que c'est de l'investissement quoi
- 875 AML Oui, Intellectuel, de réflexion, d'analyse comme tu disais, est-ce que c'est quelque chose d'abord dans lequel tu trouves une satisfaction ?
C Oui, si quand même parce que euh, j'ai des bons, enfin j'ai des bons retours. Oui, j'ai une satisfaction parce que ben c'est compris et puis en même temps ils me disent Ben merci beaucoup (rires) Ca fait plaisir Je sais que R elle dit souvent : Thank you for always helping us mais ouais ça fait plaisir enfin.
- 880 La satisfaction elle est dans le fait que l'objectif a été atteint.
(3s)
- AML D'accord. Donc en fait toi, même si fondamentalement tu n'as pas un intérêt pour ce processus là, le fait que l'objectif ait été atteint/
C Oui, j'aime bien, m'fin, le fait que comment j'ai atteint mon objectif, ça me fait plaisir.
- 885 Et ça c'est quelque chose que tu dirais qui est de ton tempérament... de ta nature ?
Je pense ouais.
- AML Ou de ton éducation ?
C Plus dans ma nature que dans mon éducation (*innée ou acquis ???*) mais je sais que quand j'atteins quelque chose quand j'ai quelque chose c'est le fruit, enfin pour moi, c'est plus le fruit d'un travail que de la chance ou du hasard parce que, parce que on a tout fait pour que..pour que, on atteint le but. On a réussi quoi. Après, si c'est pas réussi, ben tant pis. C'est comme ça. Mais ça me fait vraiment plaisir d'avoir réussi quelque chose en ayant travaillé là-dessus.Oui, je me souviens de la première fois Ouais (elle rit) Ouais. Non, ça fait plaisir parce que chez Quick on avait cette notion d'objectif à atteindre. On avait tous les mois un chiffre d'affaire à atteindre, on avait une moyenne plateau à atteindre et on le faisait pas tout le temps quoi. Et une fois, c'était un mercredi et il y avait que deux filles à la production, une fille en caisse et une fille au drive. Et ce jour là, je sais pas tout à merder. Y'avait du monde qui venait tout. C'était vraiment la catastrophe, le drive, l'écran y marchait plus, ça buggait, on voyait plus rien. On pouvait plus prendre de commande et tout. Et le soir j'étais toute seule au management et les filles en production elles assuraient quoi et déjà c'était unplus. Et puis y'avait une décision à prendre, soit on continue et puis le drive il est dans la merde et on fait attendre les clients jusqu'à je sais pas combien de temps et puis on va avoir des plaintes, on va perdre des clients. Voilà, on va retarder le truc, de la part des clients et tout Donc, je me dis ben je fais quoi, j'ai une minute de réflexion, enfin pas une minute un peu moins et puis je me suis décidée que j'allais fermer le drive et prendre tous les clients en caisse devant. Et c'est ce qu'on a fait d'ailleurs puisque le drive, il était foutu, l'écran ça buggait et tout. Moi, j'ai pris une caisse, ça fait qu'avec celle du drive en caisse, on était trois. Les filles en prod, y'en avait deux et elles assuraient, elles assuraient et y'en a une, y'en a deux qui devaient finir plus tôt ce jour là, finalement elles sont restées puis au final ben on a atteint l'objectif. On a atteint la moyenne du jour et on atteint la moyenne plateau. J'étais contente quoi, j'étais contente mais le fait, le fait d'avoir atteint tout ça c'était, on a assuré comme des dingues mais... Après y' au un petit hic, c'était qu'il y eu le pote d'un autre manager qui était passé, il a vu le drive qui était fermé. Il a appelé son copain mais 'est quoi le drive il est fermé et tout et puis le manager il m'appelle et C pourquoi le drive il est fermé et tout Moi, j'étais un peu sur les nerfs et tout j'fais Ben putain mais comment tu travaillais, j'avais que quatre filles avec moi et puis le drive il est foutu, l'écran il est buggé et puis j'avais du monde, je sais plus mais jusqu'au rond point et puis je pensais que j'allais prendre une trempe par mes boss parce que j'avais fermé le drive et c'est là qu'il y a plus d'entrée d'argent et puis finalement ben non parce qu'on avait réussi la soirée.
- 915 AML T'avais pris la bonne décision
C Ouais, ben ouais c'était la bonne sinon on ramait, on était dans le jus. Ouais, c'était trop cette soirée. Ben y'en avait plein d'autres comme ça c'était tous les jours c'était jamais pareil quoi. (*travail d'équipe*)
- 920 AML Donc en fait c'est ça, t'aime bien le challenge, le côté atteindre tes objectifs et te donner des challenges. Et alors ici est-ce que c'est ce qui s'est passé ?

ANNEXE 1 – ENTRETIEN AVEC C

- 925 C Euh, ici ?? Ben Ouais, le challenge c'était de prendre un nouveau contrat et je connaissais pas encore bien le truc. Le challenge ça été de prendre un nouveau contrat et de faire en sorte que ...ben que les dossiers soient montés à temps et qu'ils soient déposés à temps pour permettre aux travailleurs de venir à la date prévue et finalement je me rends compte que.... d'après les chiffres finalement que c'est, c'est bien quoi et ça vient pas que de moi, ça vient de tout le monde aussi. Enfin, moi après j'ai pensé, je pense plus le fait que, le fait qu'on arrive pas à avoir quelque chose toute seule. Enfin, on atteint pas un objectif tout seul mais avec l'aide, le support d'autres personnes aussi (*solidarité*).
- 930 AML Que pour atteindre un objectif, il faut être plusieurs ?
- C Ouais, parce que seul c'est pas possible. Comme si tu veux monter une entreprise, tu peux pas le faire tout seul. Il te faut l'aide des banques ou de l'aide financière ou il te faut quelqu'un qui sache te conseiller. Voilà c'est des connaissances. Ouais, atteindre un objectif , non je pense pas seul ça va être difficile. C'est pas impossible mais c'est difficile. (*compétition, prestige*)
- 935

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

Cet entretien se déroule dans un petit bureau fermé à l'heure du déjeuner. Nous mangeons en parlant. LI est une jeune mère de famille d'origine wallisienne. Dans cet entretien, il est beaucoup question de sa manière assez personnelle de prendre en main sa vie tout en cherchant à entretenir ce qui la rattache à la tradition océanienne.

5

AML Je te réexplique un peu ce que c'est

LI Oui parce que franchement je sais c'est quoi.

10

AML L'idée grosso modo pour le premier entretien c'est qu'on commence tranquillement par d'où tu viens c'est-à-dire où est-ce que tu es né, quelles langues, quelle était la langue de tes parents, hein ?

LI D'accord

AML Donc ce que je te propose c'est qu'on commence et que je puisse te poser des questions au fur et à mesure si cela ne t'embête pas.

LI Non, pas du tout (sourire, rire)

15

AML Donc, en fait toi tu es née en Nouvelle-Calédonie hein ? (ton raide)

LI Mum, mum (elle avale)

AML Mais par contre tu es d'origine de Wallis

LI Euh, futunienne non

AML Futunienne

20

LI Mum mum

AML Et alors quand tu dis que tu es d'origine de futunienne, c'est par ta mère ?

LI Les deux, mes parents oui

AML Tes parents sont tous les deux de Futuna ?

LI Oui.

25

AML Et eux, ils sont arrivés quand ?

LI Alors, euh, ils sont arrivés sur le territoire ben euh ... j'ai pas l'année en tête...

AML Oui mais ils étaient enfant, ils étaient adultes

LI Ils étaient enfants !

AML Ils étaient enfants ... donc en fait ils sont arrivés euh avec tes grands parents

30

LI C'est ça

AML Et tes grands parents ils arrivaient eux directement de Futuna

LI Alors pour ma mère, mes grands parents euh ils arrivaient de Futuna

Et pour mon père, ils arrivaient du Vanuatu

35

AML Donc tes grands parents maternels, de Futuna (je remplis la carte) et tes grands parents paternels du Vanuatu. Alors qu'est-ce qui, qu'est-ce qui avait motivé un peu ces déplacements.

LI Euh, le travail ... pour le Vanuatu

AML Et euh, tu veux dire...Tes grands parents paternels qui arrivaient de Futuna, ils sont arrivés directement ici pour le travail. ?

40

LI Non, ils étaient au Vanuatu pour le travail et puis après, du fait qu'il y a eu l'indépendance donc ils sont venus ici sur la Nouvelle-Calédonie.

AML Ca c'est tes grand-parents paternels.

LI Oui

AML Et tes grands parents maternels ?

LI euh, la même chose pour le travail et pour y vivre aussi.

45

AML Donc par rapport à ça (je mache) c'était une initiative individuelle de leur part ou il y avait beaucoup de mouvements de ce type là.

LI Non, il y avait beaucoup de mouvements à cette époque là, parce que euh, du côté des îles de Wallis et Futuna, à part le travail dans les champs ou la pêche, on avait pas d'autres ressources pour euh, ben pour pouvoir avoir un salaire. Donc la Nouvelle-Calédonie (elle frappe très légèrement la table) était le pays ben ... idéal

50

AML Proche

LI Ouais proche pour avoir un boulot et pouvoir subvenir aux besoins de la famille.

AML Alors quand tu dis idéal en mettant entre guillemet avec tes doigts/

LI C'est plus par rapport aux sources financières (rires)

55

AML Ouais, ben, est-ce que tu dirais par rapport à ça que c'est idéal purement économique mais qui n'est pas un idéal en soit.

LI Ouais purement économique je dirais parce qu'après je pense qu'ils étaient bien... euh. Dans leur île Mum

AML Ils gardent la nostalgie de leur île ?

60

LI Euh, ouais, ben ils y vont souvent mais bon c'est uniquement pour les vacances (elle laisse tomber un petit truc qu'elle avait dans la main sur la table) quoi, euh, pas pour y rester quoi.

AML Mum, mum

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- Et alors, ils se considèrent un peu comme des immigrés ou ils se considèrent maintenant comme de la Nouvelle-Calédonie.
- 65 LI Euh euh, mes grands parents ou mes parents, (je fais un mouvement de tête) mes grands parents .
- AML Mum
- LI Euh, euh, non, pour eux...
- AML Tu sais pas trop ?
- LI Ouais je sais pas trop,
- 70 AML Tu les sens, tu les vois souvent, ils sont encore là ?
- LI Ben du côté de ma mère, uniquement ma grand-mère et mon père, non j'ai plus personne. Donc pour ma grand-mère, euh.... Non, je pense qu'elle s'identifie comme une personne de chez elle, de Futuna. Elle dirait pas qu'elle est d'ici ouais. (*Un ancrage fort*)
- AML Et toi tu dirais quoi ?
- 75 LI MOI, euh..... Ben, moi je dirais que je suis d'ici (très bas).... Parce que j'y suis jamais allée en fait.
- AML T'es jamais allée à Futuna ?
- LI Ouais, j'y suis jamais allée. Ni à Wallis
- AML Et alors, ta grand-mère, elle parle le futunien ?
- LI Oui
- 80 AML **Et tes parents, ils parlent le futunien ?**
- LI Euh....., uniquement quand ils sont avec euh.... Ben les personnes , mes grands parents ou des personnes plus âgées quand on est dans des repas de famille et qu'il y a des personnes qui parlent le futunien .
- AML et toi ?
- 85 LI Moi, je comprends mais pour en parler NON. Le parler comme ça couramment non. Je comprends la langue.
- AML On peut te parler en futunien et toi tu réponds en français
- LI En francais Oui, oui
- AML Et eux, ils comprennent le français ?
- 90 LI Oui, pour la plupart, oui ça va, ils comprennent le français. Bon, après quand c'est avec les vieux, c'est délicat, je dis déjà. Par exemple, moi j'ai rencontré un vieux là dans la rue et puis il a commencé à me dire « Bonjour comment tu vas ? » et puis je vais lui dire quand il va voir que je vais lui répondre en français alors il saura que je suis pas quelqu'un qui parle couramment le...
- AML Et alors quand tu dis un vieux comme ça, c'est quelqu'un que tu ne connais pas forcément mais qui te voyant sait que tu viens de Futuna.
- 95 LI Ouais ou souvent c'est les amis de mes grands parents ou soit c'est... C'est la famille, c'est un grand père mais pas proche quoi...
- AML Mange parce que ça va être froid. En fait c'est peut-être pas une bonne idée de faire les deux choses en même temps.
- 100 LI Et puis donc voilà (la bouche pleine) mais sinon je comprends ben les deux quoi (elle a envie de parler) les deux langues.
- AML Et pour toi, c'est important cette double composante là (bouche pleine), Cette composante. Tu es d'ici mais tu as un ailleurs que tu portes avec toi.
- LI Ben ouais. C'est important parce que..... voilà Ben déjà d'une part, j'y suis jamais allée et j'aimerais bien y aller quoi donc et puis voir un peu comment c'est quoi ! C'est pas parce que je suis de là bas mais je voudrais bien savoir. On entend souvent les histoires comment ça se passait, comment les gens vivent là bas mais je pense que d'y être, je le verrai par moi-même et c'est beaucoup mieux.
- 105 AML Parce que tu dis, j'entends les histoires, c'est quand les grands-parents ou tes parents y vont
- LI Ou quand j'ai des amis qui y vont en vacances ou
- 110 AML Mum mum
- LI Ou pour certains y vont passer le permis (rires) c'est plus facile d'accéder là bas qu'ici. Donc ils vont rester chez la famille pour passer les grandes vacances et en même temps ils profitent pour passer le permis.
- AML Ah d'accord.
- 115 LI Sur Wallis hein
- AML Ah d'accord parce que quand tu dis ils sont de >Futuna mais finalement, Wallis et Futuna sont tout de même reliés (nous mangeons)
- LI Oui
- AML J'en mets partout (sandwich)
- 120 LI Et tes parents, quand vous ..., t'as une sœur, t'as des sœurs
- LI Oui . Oui, j'ai une sœur
- AML Quand vous étiez petites, tout de suite ils vous ont parlé en français ou ils ont cherché

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- LI Non en français C'est plutôt nos grands parents qui nous parlaient en Wallisien. Et ça, ils ne nous l'ont pas demandé. Ca c'est fait. Pour eux c'était naturel de nous parler en langues.
- 125 AML Donc en fait, tes grands parents, s'adressant à toi s'adressait naturellement en (*langues filiation*)
- LI Et c'était naturellement à toi de faire l'effort de les comprendre
- AML VOILA
- LI Et alors du coup quand tu étais petite, tu trouvais que c'était bien ou c'était quelque chose qui était gênant.
- 130 LI Ben sur le coup.... Non, je ne trouvais pas que c'était gênant parce que souvent, ben on rigolait avec mes grands cousins cousines parce qu'en fait pendant les vacances on se retrouvait tous chez pépé et mémé comme les parents
- AML Au Mont Dore ?
- LI Non sur Robinson, donc en fait je parle du côté maternel hein
- 135 AML Mum mum
- LI En fait, dans la famille de ma mère, ils sont huit et donc en fait la maison de mes grands parents, on va dire que c'était le QG de ...de la famille. Donc, pour tous les repas de famille, les vacances, on se retrouvait tous là bas. Donc pour nous, on dirait que notre chez nous, c'est là bas chez nous (*Un chez nous transplanté en langues*) chez nos grands parents et le fait qu'ils nous parlaient comme ça ben on se taquinait entre nous parce que souvent les plus petits ne comprenaient pas. Genre une fois, on était tous à table et le grand père il avait dit à ma petite sœur d'aller chercher le sel et elle elle lui a apporté un couteau donc après on lui a dit non c'est pas ça c'est. Donc les plus grands enseignent quelque part aux petits. Non, il a dit il faut que tu prennes le sel c'est pas le couteau.
- 140 AML Donc en fait/
- 145 LI Mais pour nous c'était pas une gène
- AML C'était un petit morceau de Futuna qui se retrouvait
- LI (débit rapide) Voilà, hum hum. Je pense que pour nos grands parents. Ben chez les personnes âgées, ben on va dire les ancêtres c'est important pour eux et ben que la nouvelle génération... ben parle cette langue et la comprennent. Que c'est un peu une honte qu'on t'sais quand tu sais, quand tu es d'origine futunienne et. Je pense que dans les autres ethnies aussi tu comprends pas la langue et tu la parles pas.
- 150 LI Moi je serai gênée de pas pouvoir comprendre ma propre langue quoi... Encore d'en parler, en parler couramment. C'est clair qu'on peut pas mais de dire quelques phrases, de répondre quelques phrases en langues oui je peux.
- AML C'est marqué que c'est tout de même quelque chose auquel qui t'appartient
- 155 LI VOILA oui appartient
- AML Mum mum. Donc ton sentiment d'appartenance à la langue de futuna, elle est quand même forte tu dirais.
- LI Oui, ben pour moi c'est important ! (la voix baisse et le débit ralentit)
- 160 AML Mum, mum
- LI ET euh,... Tes parents, eux, ils vous parlaient en français tous les deux
- LI Oui
- AML Et quand ils parlaient entre eux ou quand ils parlent entre eux
- LI Français (très bas)
- AML Donc c'est vraiment la la langue de rapport aux ancêtres et donc aux racines en quelque sorte
- 165 LI VOILA Oui
- AML Et alors qu'est ce qu'il va se passer quand les grands parents ne seront plus là ?
- LI Mum.... Ben c'est clair que ça va se perdre. Parce que de plus pouvoir la pratiquer (elle mâche) ça va perdre et puis nous entre parents et enfants, on parle couramment le français donc ça aussi c'est.... Et en fait, là, là comme il ne reste que ma grand-mère, on la pratique cette langue ou on l'entend dans les rassemblements, les repas de famille, les communions, mariages, baptêmes ou les décès, les enterrements plutôt.
- 170 AML mum, mum
- LI On retrouve cette langue plutôt là. Ben moi, pour ma part, parce que des deux côtés. Du côté de mon père, je n'ai plus mes grands parents et du côté de ma mère, il ne reste que ma grand-mère. MAIS, elle elle continue, ça l'oblige pas à. Parce qu'elle avec le français elle a du mal...
- 175 AML Elle, elle est restée attachée à sa langue
- LI Voilà. En fait quand ils ont des rendez-vous que ce soit chez le médecin, à la banque ou quand ils vont dans les magasins, ou, ben soit ils ont un de leurs enfants avec eux, ou soit y' a un des petits enfants qui y va. (*le lien qui fait tenir debout*)
- 180 AML Pourtant, elle elle est arrivée ici elle était jeune
- LI Oui, elle était jeune, elle avait quoi la vingtaine
- AML Mais elle a toujours....

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- LI Ben, je pense que. Moi je trouve moi pour ma part que chez les vieux, les grands-pères ont plus de facilité à parler français que les grands-mères. (*insertion par le travail ?*) Ben moi, c'est ce que j'ai vu
- 185 des deux côtés après je sais pas ...
- AML Et est-ce que les grands-mères, elles travaillaient elles ?
- LI Non. Non justement, c'est celles qui restaient à la maison
- AML Donc les grands-pères, ils ont appris en travaillant
- LI Voilà. Ils ont appris le français en travaillant (très bas)
- 190 AML Mum..... Et alors ton conjoint il est de quelle origine lui ?
- LI Wallisien
- AML Et alors lui, il parle.
- LI Ben alors lui en fait, il est arrivé ici il avait cinq ans et il/
- AML alors lui il est né à Wallis
- 195 LI Oui il est né à Wallis. Et il parlait que le wallisien.
- AML Ah ouais ?!
- LI Hum Mais il avait du mal à l'école. Et puis comme il a grandi ben lui aussi il a grandi avec ses parents donc il parlait le français. Donc ça c'est perdu il a perdu.
- AML Et ses parents, ils parlaient le wallisien alors
- 200 LI Hum, en fait euh c'est assez délicat parce qu'il a perdu sa mère
- AML Hum hum
- LI A l'âge de quatre ans donc c'est pour ça qu'il est arrivé ici et il a été adoptééééé par le frère de son père.
- AML D'accord (tout doucement) donc eux du coup, ils étaient déjà intégrés
- 205 LI Ils étaient déjà ici et puis, ils avaient leur vie, ils avaient leurs enfants donc (elle mange) et lui ben au début, ben , je sais que dans leur famille, parmi les petits enfants, il était le seul à comprendre ce que la grand-mère disait. Parce qu'étant donné que c'était le seul qui était arrivé de Wallis et que tous les autres étaient nés ici. Donc il comprenait ce que la grand-mère ben les grands parents disaient quand ils faisaient des commissions ou quoi que ce soit.
- 210 AML Et donc dans sa famille à lui, y'a un peu le même fonctionnement que dans ta famille à toi, c'est-à-dire un QG comme tu disais tout à l'heure
- LI Voilà Euh, euh, oui, oui si. Du côté de son père oui. Ils se retrouvaient mais ce qui est différent par rapport à moi c'est que en fait, Son père, ils sont treize étant donné... euh, ils étaient les seuls enfants. La famille où il avait été adopté, il était le seul enfant pas à pas participer aux événements familiaux. C'était qu'on les voyait.
- 215 AML Parce qu'en fait quand tu dis, on les voyait parce qu'en fait il y a des liens avec ta famille.
- LI Parce que nous, enfin moi par rapport à ma famille maternelle on est très proche
- AML Mum
- LI On se voit pratiquement toutes les semaines, deux trois fois dans la semaine. Alors que eux c'est
- 220 uniquement. Eux quand ils ont des grands repas de famille ou voilà des mariages ou des choses comme ça eh ben . Dans la famille où il est. C'est rare qu'ils y vont. Ils sont la seule famille parmi les treize autres enfants à ne pas participer.
- AML Parce que tous les autres enfants sont aussi ici
- LI Voilà. Tous les treize autres y sont aussi ici.
- 225 AML D'accord
- LI C'est ce qu'il me disait donc en fait quand on s'est mis ensemble et qu'il a vu, ben ma... ma relation avec ma famille ben il était étonné. Il disait ben nous c'est pas comme ça de notre côté. Voilà, nous dans leur enfance, comme la maman elle travaillait pas, elle a gardé ses enfants. Elle les a pas laissés.
- AML Et donc t'avait pas cet espèce de lien les grands-mères qui gardent les enfants pendant que les
- 230 LI Voilà
- AML Les enfants vont travailler quoi.
- LI Voilà oui. Et lui c'est comme ça qu'il a perdu le contact et aussi la façon de parler aussi. Il l'a perdu. Ben .
- AML Lui il parle plus du tout alors
- 235 LI Il parle plus du tout
- AML Il comprend pas non plus ?
- LI Ben un peu mais sans plus quoi
- AML Ah ouais donc tu dirais que finalement, il a plus perdu que toi
- LI Ouais. Parce que lui ; il est arrivé ici, il parlait que ça. Et en fait, ben ça s'est perdu parce que comme il était à l'école on parlait pas le wallisien ici. Donc il a appris à parler français, il rentre à la maison, il parlait français et alors, au fil du temps, il a perdu l'usage de la langue wallisienne (petit rire)
- 240 AML Ah ouais, alors tu dirais que finalement lui qui pourtant est né ailleurs, il est moins entre guillemets attaché à. Il y a moins de lien avec ces origines que toi tu n'en as en étant né ici.

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- 245 LI ... Oui, ben oui parce que lui. En fait comment dire ça. Euh, à la base son père adoptif était un pasteur donc ils étaient plus dans le mouvement de l'église qu'avec la famille. *(la religion coupe des racines linguistiques)*.
- (.....)
- 250 AML D'accord.....Et euh, ton mari, justement, tu l'as rencontré au travers de l'église
LI De l'église.
- LI En fait, on a grandi ensemble donc
- AML A ouais ?
- LI OUIIIII
- AML Comment ça, vous avez grandi ensemble ?
- 255 LI Ben son père était pasteur dans la même région. En fait dans la région du Mont Dore. Et puis euh ruruur (elle se gratte la gorge) y'avait toujours des repas, ben des repas dans l'église donc euh mes parents, ses parents étaient avec d'autres personnes et ils étaient tous ensemble. Donc on se considérait comme des cousins cousines. Euh, c'est le fait parce qu'ils voyaient rarement leur famille. On était proche
- 260 AML Donc toi tu avais une très grande famille. Tu avais une famille
LI Voilà
- (rires les deux ensemble)
- AML D'accord. Donc vous avez grandi ensemble et du coup
- LI Par le biais des activités de l'église (rires) et puis ben
- 265 voilà.....
- (.....)
- AML Et alors quand vous avez fait le mariage, ça a été un grand mariage ?
- LI Non ! En fait, on a fait un mariage, comment on dit ça. On va dire en cachette.
- 270 (....)
- AML Mais vous avez fait un mariage civil et un mariage religieux
- LI Ben on va dire que le mariage religieux, c'était au restaurant quoi. Le pasteur, il a, ben il a apporté une petite pensée et il a donné sa bénédiction.
- AML Donc vous n'avez pas fait de cérémonie religieuse à l'église, au temple.
- 275 LI Non ! On a fait directement au restaurant
- AML Donc mariage civil en fait
- LI Oui voilà
- AML D'accord
- LI Avec euh, ben cent cinquante personnes
- 280 AML Ah quand même !!
- LI Ouais ! Parce que de cent personnes. La dernière semaine, c'est passé à cent cinquante.
- (Rires les deux)
- LI Je crois que j'aurai mieux fait de dire le jour J
- (Rires)
- 285 (.....)
- AML Et alors, qu'est ce qui avait motivé justement le fait de pas
- LI Parce qu'on voulait pas ((elle sourit en parlant). En fait, le fait qu'on voulait pas. En fait, on voulait pas qu'on passe par le mariage coutumier. On voulait pas que les familles dépensent pour notre mariage.
- 290 AML Alors explique un peu ça, le mariage coutumier
- LI Alors, en fait
- AML Parce que c'est un peu le problème de J aussi
- LI Mum. En fait. Chez les wallisiens, la semaine du mariage, euh, du côté, ben des deux côtés, les femmes proches des parents de la fille, les parents du garçon vont venir apporter leur coutume. Parce que voilà, ils ont entendu ou ils ont été invités. Ils ont entendu que l'enfant de telle personne se mariait.
- 295 AML Mais quand tu dis, ils ont entendu. Vu qu'il y a eu des fiançailles dites officielles. Ca veut dire qu'à partir du moment où les fiançailles sont officialisés, c'est les parents qui prennent la main sur l'organisation de la suite
- LI Voilà mum mum
- 300 AML Et donc ils font circuler le message
- LI VOILA (rires) Par rapport à ça, les familles vont venir tous les soirs de la semaine jusqu'au jeudi soir, ils vont venir apporter leur coutume du dimanche au jeudi
- AML Et leur coutume, ça va consister en quoi ?

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- 305 LI En une enveloppe ou en dons c'est-à-dire des nattes, des couvertures, des oreillers ou souvent, ils apportent une enveloppe avec une bouteille de champagne, une bouteille de whisky, enveloppée dans du papier journal.
- AML D'accord. Et ça, c'était déjà le cas à l'époque de tes parents ou c'est quelque chose qui a évolué ?
- LI Mum
- 310 Cette coutume entre guillemets (*dans la manière qu'elle a eu d'en parler, elle a semblé remettre en cause...*) d'amener des enveloppes, du whisky dans du papier/
Donc je pense que ça se faisait avant. Je pense pas pour les bouteilles alcoolisées mais l'enveloppe et tout ce qui est couvertures, nattes, ça se faisait déjà depuis avant. Mais avant, c'était plus les couvertures, les oreillers, les nattes avec les cochons. Ben là on le voit moins mais je sais qu'à Wallis et Futuna ils en font.
- 315 AML Donc toi, t'as pas eu de cochon
- LI Non (petit rire) Mais parce que qui dit. Toutes ces personnes qui vont venir. Par rapport à ça les parents ils vont remercier le geste. Puis par rapport à ça ils vont dire ben voilà on leur donne une carte d'invitation mais mon enfant se marie tel jour, à telle heure à la mairie, telle heure à l'église et le soir il y a un repas donc vous y êtes convié. Donc par rapport à ça, ils vont venir et si eux prochainement ils ont un mariage, ou un évènement, baptême, naissance, mariage, nous on devra apporter la coutume en retour....
- AML Et c'est ça que tu voulais pas
- LI Non je veux pas
- AML Et pourquoi ?
- 325 LI Parce que ! Ben déjà parce que je veux pas que ma famille dépense pour MON évènement pour MON mariage. Je veux que ça provient que de moi. A partir du moment. Je me dis, je travaille, mon futur mari, il travaille. Je pense c'est à nous-mêmes d'organiser. Et je veux pas que mes parents, mon oncle, ma tante dépensent pour nous.
- AML Donc tu le places uniquement sur le plan. C'est pas le côté symbolique de la coutume, c'est le côté économique de la coutume qui te gêne
- 330 LI Ouais, voilà. C'est ma première pensée et puis secondement, je veux pas faire un mariage coutumier parce que je sais que les prochaines évènements des familles qui viendront pour moi et ben, je serai Obligée d'y aller, quelque soit l'évènement.
- AML Donc c'est les deux choses. Tu n'es pas d'accord avec le côté... l'engagement économique que ça implique et puis tu n'es pas d'accord non plus avec le lien coutumier que ça instaure
- 335 LI Mum mum. Ben ouais parce que souvent c'est des familles, des familles qu'on côtoie pas. Qui sont proches soit avec mes grands parents, mes parents ou des familles amis qui viennent. Donc moi je vois pas l'intérêt de ...bon
- AML Cette notion de famille élargie te/
- 340 LI Ouais, bon
- AML T'as assez avec ta famille QG comme tu dis
- LI (rires) Ouais voilà. Ça me suffit
- AML Et alors là c'était le QG qui était là ?
- LI Mum ; mum de mon côté et puis du côté de mon père, ses frères et sœurs
- 345 AML Donc quand tu dis la famille proche c'est ça les parents
- LI Les frères et sœurs , les grands parents....
- AML Les frères et sœurs de tes parents
- LI Ouais voilà
- AML Et les cousins germains
- 350 LI Oui voilà. Pour moi c'est ça la famille
- AML Et dans la coutume, ça va jusqu'où la famille ?
- LI Niveau lien parenté ?
- AML Quand tu dis un mariage coutumier, y'a du monde qui vient Ca peut aller jusqu'où ?
- 355 LI Ca peut aller. En général, y'a les frères et sœurs des grands parents. Genre les frères et sœurs de ma grand-mère, les frères et sœurs de mon grand père. Et puis cousins et cousines germaines par rapport à mes grand- parents et ceux de mes parents. Donc ça peut aller jusque là. Et puis sinon après il ya d'autres familles qui sont très proches par rapport à mes grands parents. Par exemple, mes grands parents vivaient au quartier de Robinson. Tous les gens qui connaissaient mes grands parents, ils venaient faire la coutume. Ca peut aller jusque là aussi dans un cadre géographique.
- 360 AML D'accord
- LI Ca se passe à Futuna . A Wallis et Futuna.
- AML mais le repère, ça reste donc bien les grands parents dans toute cette
- LI OUI en fait c'est les grands parents qui sont le centre (*pour la langue mais pas pour la coutume*)
- 365 AML D'accord Et alors tes parents, ils ont réagi comment quand tu leur as annoncé une semaine avant ce mariage

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- LI Euh, ben mon père était plus stressé que moi parce qu'ils ont posé des questions. Ben, ils étaient contents et puis après ils ont dit oui mais comment on va faire ??? faut prévenir telle personne, telle personne. Et puis moi je leur ai dit ben non ça y est, y'a une liste qui a été faite. Après je dis bon, c'est vrai que des deux côtés, y'a des personnes que j'ai du oublier. Donc c'est là, on s'est dit, on va rajouter deux tables au cas où y' a des invités de dernière minute. Donc par rapport à ça, ben mon père a prévenu ses frères et sœurs. Le grand frère de mon père qui est à fond dans la coutume, ben il a pas apprécié. Il est venu voir mes parents et puis mon père a dit ben c'est le choix de notre fille, on va pas aller à l'encontre si tout est prêt, ben vous venez. Soit vous venez ou vous venez pas mais voilà, tout est prêt, vous avez juste à venir et à vous asseoir quoi. On vous demande rien, on vous prévient uniquement que vous êtes invités (**on ne coupe pas les ponts**).
- 370 AML Donc ce détournement de la coutume plaisait pas à ton oncle
- LI Non.... Il est à 100% dans la coutume.
- AML Tu dis ça d'un air un peu ...
- LI Ouais, non, mais moi la coutume, c'est quelque chose.... je trouve que c'est quelque chose qui est aberrant. Les gens y dépensent, ils dépensent puis après, ils vont faire des prêts pour . Ben ça se voit hein. Ils vont faire des prêts à la banque pour re....euh, ben voilà pour re... Ben voilà pour un mariage ça se comprend mais des fois y'a des événements euh, comment on appelle ça . enfin, y'a des grandes kermesses dans un quartier et voilà, t'as ton enfant qui va danser, pour que... par rapport à ça quand y'a des danses , ben on appelle ça, il faut aller faire « kaparé ». Faire « kaparé » c'est-à-dire mettre de l'argent sur la personne qui... qui danse et euh, soit ils font des kermesses par rapport à l'église, pour la construction des travaux de l'église et par rapport à ça, y'a des gens, ils font des prêts exprès pour dépenser pour une journée quoi . (**Dans ce passage, elle semble démarrer très assurée puis se rendre compte qu'elle touche des aspects particuliers, elle hésite, trébuche sur les mots. A la fin sa voix s'éteint presque**).
- 385 390 AML Et alors, tu trouves que cela a pas de sens quoi (**elle finit ses phrases par quoi comme pour appuyer son argument**)
- LI Non, non ça a pas de sens quoi (**remise en cause de la collusion entre le système marchand et la valeur prestige**)
- AML Et pourquoi, ils le font alors ?
- 395 LI Ben, je veux dire, je..je sais pas mais pour moi c'est une fierté chez eux de montrer qu'ils ont de l'argent.
- AML C'est pour paraître ?
- LI Voilà, alors qu'on voit bien leur situation. Je veux dire quand c'est des gens du quartier tu vois bien par rapport à leur situation quoi. Après ça s'entend de bouche à oreille, voilà....euh...euh, genre euh
- 400 Ben voilà, la tantine, elle a demandé à la grand-mère si elle pouvait lui dépanner de 1000 balles pour l'essence de la voiture (petit rire). Alors après tu comprends, oh là là, encore une qui est partie faire montrer qu'elle avait plein d'argent et puis que finalement et voilà quoi. (**tout cela est dit dans un demi-rire**)
- AML Plus tu parles là et plus t'es en train de faire un lien assez étroit entre coutume et fric et c'est, c'est...
- 405 LI Ah oui, mais chez les walisien, l'argent c'est...Ben dans la coutume voilà quoi.... Les gens y sont prêts à aller faire un PRET pour...
- AML Donc la coutume c'est devenu de l'argent en fait.
- LI Hum, hum Ben pour faire la coutume, il faut que tu dépenses quoi. Genre acheter des cochons. Parce que voilà, là-bas à Wallis et Futuna ça va, t'as les champs à côté, la mer, les champs, la pêche tout mais ici.... (parler sourire) T'as pas les champs ici, t'as pas la mer à côté donc que tu vas acheter des cochons bien à l'avance parce que souvent quand les gens ils s'y prennent à la dernière minute, ben y'en a plus, surtout en période de communion.(2s) mais c'est impressionnant comment on dépense, que ce soit pour les cochons ou pour les couvertures.
- 410 AML C'est quoi les couvertures, quand tu dis les couvertures, c'est des couvertures...
- 415 Ben c'est les packs de couvertures que tu retrouves dans les magasins chinois (**les couvertures ont remplacé les tapas et se rapprochent du trousseau de la jeune catholique**)
- LI ou t'as le taie d'oreiller, le drap housse tout. Et des fois c'est des piles. Mais je sais pas si tu en as déjà vu en fait.
- AML Mum, ouais mais j'en ai vu dans des reportages mais j'ai jamais vu en vrai quoi.
- 420 LI En vrai ?? Ouais (parler sourire) Ben des fois ça monte jusque là quoi (plus que sa hauteur assise). Ils ont au moins acheté 6 packs , quand je dis 6 packs ben un pack c'est deux taies d'oreillers tout et puis tout
- AML Hum hum
- LI Et puis y'a six packs de couvre-lits un lit de deux personnes, euh, six couvertures et puis ils rajoutent en plus les taies d'oreillers qui ont été fait , brodées par les grands-mères tout ça (**le trousseau**) donc des choses comme ça.
- 425 AML Donc toi, t'as pas eu du tout tout ça pour le mariage alors

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- LI NON , moi si c'est ma grand-mère elle me les a donné après (*la transmission s'est faite sans transiter dans le secteur marchand*)
- 430 (Rires) Parce que ma grand-mère elle a son stock aussi.
(Rires) Donc moi j'ai eu, je les ai eu par ma grand-mère. J'ai eu des tenues, Oui, y' a aussi les tenues traditionnelles (2s) Donc c'est ...tout. C'est tout..
- 435 AML Donc toi, au niveau de ton mariage à toi/
LI Non, j'ai gardé ma robe blanche jusqu'à la fin (elle rit) c'est ça que je voulais. Parce que dans les mariages walisiens en fait, tu as ta robe blanche pour la mairie et l'église et normalement au repas, tu es habillée en tenue traditionnelle, jusqu'à la fin.
- AML Et toi, tu voulais pas ça non plus ?
440 LI Ah non !(moue), ça, j'ai payé ma robe, elle a coûté plus cher que la tenue traditionnelle (petit rire) ... Non mais euh, j'aime bien elles sont jolies les tenues traditionnelles mais moi je sais, j'avais déjà dit pour mon mariage, je voulais avoir ma robe blanche jusqu'à la fin (*Pas facile de trouver la limite entre le matériel et l'immatériel*)
- AML Ah ça, c'est un truc que tu t'étais dit il y a longtemps.
445 LI OUI ! Oui, c'était quelque chose, en fait en voyant , en allant dans d'autres mariages, je me suis dit ah non (rire parler), je ne veux pas mettre la tenue traditionnelle. Surtout le soir du repas, où il ya tout le monde. Tout le monde te voir euh...Non, je veux ma robe blanche. En plus elle coûtait pas 100 francs quoi (elle aussi elle est dans le prestige et l'apparence).
- AML Alors, tu l'avais choisi comment ta robe blanche ?
450 LI Euh, ben j'avais fait un peu le tour des .. boutiques et puis ben, j'étais bien tombée parce que c'était les soldes.
(RIRES !)
Mais malheureusement, j'ai pas trouvé ma robe en soldes. Donc en fait, je l'avais vu dans un catalogue et puis je l'ai fait commander(la phrase tombe et le son s'éteint).
- 455 LI Et alors, il t'a accompagné pour la choisir ton/
Non, non non. En fait, c'est lui qu'à payer. Parce qu'en fait. Ben je sais pas. Euh, ben c'est le mari qui (elle hésite) . Le futur mari qui paye la, **la mariée de la tête au pied** (elle dit cela très vite)
- AML Ah ?
LI Diadème, gants, robe de mariée, chaussures... coiffure
- 460 AML Et toi, tu avais ça, diadème, gants et
LI Oui, j'ai tout pris moi ! (un peu coquette) Mum, moi, j'ai tout pris !
AML rit
LI Ben mais comme nous deux, on avait mis, on avait mis notre argent de côté.
- AML Mais quand tu dis ensemble, vous viviez déjà ensemble ?
465 LI Non, on ne vivait pas ensemble. Ben par rapport à l'église. On vivait pas ensemble jusqu'au mariage quoi Mais on avait chacun nos comptes et puis en fait, moi sur mon compte épargne et lui il versait sa partie. On a économisé bien à l'avance.
- AML Donc, en fait vous vous étiez mis d'accord euh, euh Et à quel moment vous avez décidé ? C'est quand vous avez annoncé vos fiançailles officielles ??
470 LI Non, quand même pas parce qu'en fait, quand on a annoncé nos fiançailles, deux mois avant son grand frère avait annoncé SES fiançailles aussi (petit rire) Donc , l'idée du beau père, c'était de faire un mariage commun (elle dit ça d'un petit ton acerbe)..Ce qui ne m' a pas....**Plu !** (Mum rires) . Et jusqu'au bout ... Ben mes parents y ont accepté sachant que moi je voulais pas . On avait des réunions et le mariage avait eu lieu en janvier (erreur de temps) et un mois avant, j'ai annulé. J'ai tout annulé (mum, rires). En fait euh, j'ai, j'ai ... Je veux dire, j'ai... Pet' être. Je me dis que j'étais pas prête déjà et puis j'acceptais pas de partager mon jour avec quelqu'un d'autre. Donc, j'ai tout chamboulé un mois avant la date.
- AML Et tu t'es marié pour de vrai combien de temps après alors ?
LI Six mois après. Parce que ben par rapport à ça, ben euh, mon futur mari n'a pas apprécié ! (petit ton).
- 480 LI Donc que il a coupé les ponts. Mes beaux parents aussi, ça ne leur a pas plu. Donc que, mais mes parents m'avaient soutenu ce qui était bien parce que cette période, j'avais l'impression d'être. En fait, c'est moi qui l'a dit à la réunion de famille. J'ai dit ben voilà, je veux plus me marier (faussement désinvolte) parce que . Et puis en fait, ce qui a coupé les ponts avec mon futur mari c'est que je ne l'avais pas prévenu. J'avais pas dit
- 485 AML Ah, ah (rires de AML). Tu l' as pris au dépourvu
LI Ouais, et puis par rapport à ça mes parents m'ont soutenu. Ben voilà, Nora elle veut pas s'engager maintenant et puis après moi je leur dit ben moi, je veux pas partager mon jour avec . J'ai dit, j'ai dit, je suppose que elle aussi , elle veut avoir son jour. Et puis elle était là l'autre belle sœur. Je lui dit, je

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- 490 suppose que toi aussi tu veux avoir ton jour et d'être toute seule à te marier. J'ai dit, c'est peut-être méchant de ma part de le dire que maintenant mais voilà, je veux pas. (s)
- AML Et alors lui, comment il s'appelle déjà ton mari ?
- LI Abea
- AML Il a mal réagi
- LI Ouais, ben sur le coup, ils ont montré que Ok, ils ont accepté puis après ça s'est entendu de bouche à oreilles Ah, mais elle est trop gâtée celle là (petite voix imitation de ragots) Elle se prend pour qui, puisque comme je suis la fille ainée (en guise d'appartée) Oh, mais elle se prend pour qui, pour euh.. annuler son mariage un mois à l'avance alors que tout est prêt ! soit disant ! (elle dit cela en marquant le ton). En fait, les parents avaient prévenu les familles, ils avaient pris les coutumes, tout et puis finalement tout est revenu pour le grand-frère et et sa.. sa femme. (silence4s)
- 500 AML Et alors, finalement ton point de vue a eu gain de cause sur celui de ton/mari
- LI OUI, je suis contente de la situation.
- Ben, je suis contente d'avoir dit, d'avoir donné mon point de vue !, de ne pas, de ne pas m'avoir, de ne pas avoir écouté..... Ben que ce soient mes parents ou ses parents. De ne pas les avoir laissé diriger de A à Z notre mariage.
- 505 (....)
- AML Donc finalement vous vous êtes rabibochés après ton anniversaire.
- LI A mon anniversaire. En fait, il est venu (2s). il était venu . Ouais, il était venu une semaine avant pour qu'on puisse discuter et tout. Et puis depuis qu'on a repris et ben ça a resserré nos liens. On a eu l'impression d'être tombé amoureux une deuxième fois. (rires) ouais. Mais c'est vrai que ça a fait un coup quoi de....de
- 510 AML Sauf que là vous êtes tombés amoureux comme deux personnes et non plus comme deux personnes reliées à/
- LI Voilà, hum hum
- 515 AML C'est ça ?
- LI Ouais. Là, notre deuxième fois, c'est comme ci ben c'est un inconnu quoi . On apprenait à se redécouvrir. A se connaître tout. Et puis ça nous a fait du bien....(2s)
- AML D'accord
- LI Ouais....
- 520 AML Et c'est de là que vous avez décidé. Quoi , si je comprends bien. C'est toi qui a impulsé ça Que vous fassiez un mariage mais vous deux, que ce soient pas vos familles/ qui fassent le mariage pour vous.
- LI Ouais, voilà. Mais en fait quand on a repris, après il a dit ben faudrait qu'on refixe. Moi, j'ai dit Non, attend, on va prendre le temps de bien redémarrer et après on fixera une date. Et puis en fait comme nos économies on les avait déjà. Comme on avait en stand by. Moi, je savais plus, moi je les ai pas touché donc moi, je les avais laissé sur l'épargne et puis là il a dit non, non, comme on a largement assez. On va pas ATTendre pour se marier.
- 525 AML Il était pressé de se marier
- LI Ouais. J'ai dit non là c'est bon, je suis prête, on va se marier et puis 6 mois après on s'est marié.(3s)
- 530 AML Donc voilà.
- AML Bon. Et alors maintenant, vous avez un petit garçon
- LI Un petit garçon. Ben un an après, ouais, je suis tombée enceinte ben 5 mois après. Là aussi, c'était un choix de tous les deux ben d'attendre, de pas avoir d'enfant tout de suite
- 535 (....)
- AML Et alors votre fils vous lui parler en français
- LI Oui (rires). En fait, ben pour bébé, y'a que le grand-père paternel qui lui parle. Ben il lui parle en français et puis de temps en temps, il lui parle en ...en walisien. Mais mon père, lui ça lui dit rien (petits rires). Ca lui dit rien de parler au petit/
- 540 AML et alors le grand-père paternel, il parle en walisien parce que vous lui avez demandé/
- LI Non, c'est venu de lui en fait.
- AML C'est venu de lui
- LI Oui. Parce qu'en fait déjà, il a donné son prénom walisien à , à mon fils.
- AML C'est son premier petit fils à ton/
- 545 LI oui, des deux côtés.
- AML Ah . C'est important ça tu penses ?
- LI Ben, chez les walisien, c'est important oui le premier. En plus c'est un garçon
- AML Ah, là c'est le premier enfant ? des deux côtés.
- LI Des deux côtés. De mon côté et du côté de mon mari aussi.
- 550 AML C'est le premier enfant des deux côtés et il se trouve qu'en plus c'est un garçon.

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- LI Oui
(.....)
- 555 LI Donc super gaga. Ils sont tous super gaga après le petit et puis mon beau père, il lui a donné son nom walisien. Donc le petit il s'appelle Aron et son deuxième prénom c'est Falefa.
Et c'est lui qui a demandé qu'il porte son prénom ou c'est vous qui lui avez fait la demande ?
C'est mon mar. Ben en fait, chez les walisien, pour le premier. Pour le premier enfant, normalement c'est la famille. C'est les parents paternels qui donnent le prénom.
- AML D'accord.
- 560 LI A l'enfant. Soit disant, chez nous euh, moi j'étais pas. J'étais contre en fait au début. Puis finalement j'ai laissé. Au moment qu'il est pas en première position (rires)
Du moment que je choisis quand même le premier après je veux bien laisser le second ??(rires)
- LI Ouais. Ben en fait, moi pour le petit. Ben j'avais accepté du moment que c'était en deuxième position. Et puis le premier prénom ce sera tous les deux. Et puis deux mois avant que j'accouche en fait, ben j'étais toujours en train de chercher. Je regardais sur internet tout (rires) puis d'un seul coup je me suis dit ben attend mais LI. J'avais écrit, j'avais laissé un post-it à une des filles par rapport à mon mot de passe pi, il était sur mon ordi pi je vois LI pi je dis (elle parle comme dans un souffle de voix intérieur) ben attend tu fais A, mais c'est joli A, mon prénom à l'envers. Et puis c'est comme ça (elle parle rit), c'est venu de là. Et je crois que le jour même mon mari l'avait entendu à la radio. Y'avait un article sur une famille en France ou quelque chose comme ça et le petit garçon s'appelait A. (parler très vif enlevé, joyeux) Donc le soir quand on s'est vu. J'ai dit Oh moi j'ai trouvé un prénom et puis quand j'ai dit A, lui il a rigolé. Moi aussi j'avais entendu à la radio. Puis c'est parti de là en fait (ton plus calme et posé). Et puis on avait vu aussi que A c'était un nom biblique donc nous ça. Parce que notre choix en fait, c'était de prendre dans la bible un nom biblique mais on arrivait pas à se mettre d'accord donc après on s'est dit on va voir, on va chercher chacun de notre côté puis on mettra ensemble, le prénom qui nous plaît le plus. Donc au final ben ça s'est arrangé » (elle sourit)
- 575 AML (Petit rire) Le destin
LI Ouais
AML D'accord. Et toi tu as fait la demande à ton père de lui parler
LI Ben je lui avais dit en le taquinant un soir Eh ben pourquoi tu lui parles pas en futunien il dit OH, il est trop petit encore pour que, j'dis non n'empêche qu'étant bébé ils retiennent mieux que..
- 580 AML Et pour toi ce serait important que ton fils ait cet attachement à ces langues là
LI Ouais j'aimerais bien
OUI, au moins quand il pourra ben voilà, quand il sera un peu plus grand, au moins qu'il puisse comprendre, t'sais quand les vieux ils parlent. Parce que voilà, ben comme je t'ai dit au début. Pour moi, c'est une HONTE de pas comprendre, on va dire sa langue maternelle. Pour moi, c'est une honte (à petite voix)
- 585 AML Donc tu veux pas que ton enfant/
LI Non je veux bien que mon enfant il comprenne (à toute petite voix) Etant donné qu'ils apprennent l'anglais de plus en plus tôt à l'école. Ben y'a une école bilingue
- 590 AML Ouais, ouaisn, y'a une école pour les petits
LI Donc voilà, j'aimerais bien qu'il puisse apprendre au moins... quelques termes de sa langue maternelle et puis voilà....(le sons s'éteint)
- AML Donc toi les mots que tu connais en futunien, on va dire euh/
LI Ben ça serait genre ben » bonjour comment vas-tu ? » t'as mangé, t'es parti où ? Vraiment les phrases simples, les phrases de base (**niveau A1**) (**Décalage entre la maîtrise de la langue et le sentiment d'appartenance à cette langue**)
- 595 AML Celles qui te permettent d'établir le contact en fait ?
LI Ouais, voilà. Ben après quand il faut raconter une histoire ou quand ils vont dire Ah oui mais euh. Par exemple ils vont dire Ah oui t'étais à ce mariage et moi je vais dire oui et alors comment ça s'est passé. Alors là....(elle module) Rires Ben en fait.... Euh. Non, après je sais pas raconter quelque chose, un événement. Non là je n'ay arrive plus (**Langue de contact, d'aide pas de narration, transposition de la situation vers d'autres langues, un niveau A1 qui est ancré dans une réalité, un quotidien vécu**) (rires). Non là c'est plus de mon registre (petite voix) (**elle fait elle-même état de ces différents registres**) (Petit rires)
- 605 AML Donc t'arrives à converser on va dire mais pas à raconter quelque chose
LI Ouais. Mais tu vois ce qui est rigolo c'est que tu vois. Tu le vois sur les visages que ce soit les personnes âgées ou les tantes ou oncles qui viennent de là bas, de Wallis et Futuna qui viennent en vacances ici. Tu vois sur leur visage quand je vais répondre en français, t'sais. Ben en eux, ils vont rigoler, t'sais ça se voit. Ah comment celle là, elle sait pas parler pis. Après ils vont comprendre. Ben eux, ils comprennent le français. (**l'imaginaire des langues**)
- 610 AML Hum hum

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- LI Après quand ils vont commencer à parler le français ben c'est rigolo aussi pour nous parce qu'ils parlent pas bien le français donc alors je leur dis, Ah mais c'est bon, je comprends mais Après, ils vont se remettre à parler ...
- 615 AML Ah oui, alors, il ya une espèce de chose qui se passe comme ça, ils te parlent en futunien
LI Ouais
AML Tu comprends, ils comprennent. Ils passent à quelque chose d'un peu plus compliqué, ils voient que tu comprends mais que tu as du mal à répondre/
LI Ouais, en fait ça se voit
- 620 dans l'attitude
AML Et donc du coup, ils se mettent à parler français en se disant sinon elle va pas comprendre
(Rires)
AML Et toi tu peux leur dire Si, si je comprends mais je peux pas / m'exprimer.
LI Voilà
- 625 AML Donc après, chacun retrouve son équilibre
LI Oui voilà. Et puis j'avais pas souvenir en fait dans la famille de mon père et ben ses frères et sœurs ils parlent le futunien en fait Quand ils se retrouvent en famille, ils parlent plus le futunien que le français.
AML D'accord, donc tes parents, ben ton père
LI Mon père
- 630 AML Du côté de ton père, quand il te parle à toi, il te parle en français,
LI Oui
AML Par contre, il maîtrise totalement le futunien
LI Oui, 100%. On va rencontrer des gens, il va leur parler comme si il leur parlait en français
AML Et ta mère ?
- 635 LI Et ma mère, eh elle comprend aussi, elle parle mais sans plus pas, pas
AML Pas comme ton père ?
LI Pas comme mon père. Mon père lui, il parle futunien comme s'il parlait français (*inversion de la seconde langue vers la langue maternelle*)
AML Et par contre, il a jamais cherché à vous entre guillemets enseigner le futunien
- 640 LI NON. Par contre ses sœurs oui, parfois quand on passait les vacances chez les tantines partenelles
AML Donc ses sœurs, elles vous ont plus appris le futunien que lui
LI Oui voilà. Euh, elles ont pris un peu le rôle des grands parents. Parce que moi, j'ai pas connu mes grands parents paternels comme ils sont restés à Futuna. A part mon grand-père que j'avais vu deux fois qui était venu en vacances. Donc les tantines, elles ont pris le rôle un peu des... par rapport à mon père et son frère.
- 645 AML et alors maintenant que ton père est grand père, tu sens que ça change ça chez lui ou pas plus que ça ?
LI Par rapport à la langue ?
AML oui
LI Euh, non
- 650 AMI Non
LI Pour lui, je pense qu'il est toujours sur son opinion de Mais je lui ai pas demandé, pourquoi ça le dérangeait, pourquoi il ne voulait pas nous parler en futunien, je lui ai pas demandé
AML Par contre, c'est toi qui le sollicite pour qu'/?
LI Oui, voilà parce qu'en fait, j'ai vu que chez ma belle famille, le grand père, il parlait en walisien (parler rires). En fait, comme mon fils est gardé par ma belle-mère donc tous les soirs, on est là-bas chez les beaux-parents, pi, ben je vois mon beau-père des fois il l'appelle par son prénom walisien puis il dit Ohaikoqui nene. Il dit vient ici ou des choses comme ça . Puis je dis mais attend et puis mon mari, il m'a fait la remarque ah ben voilà , mais mon père il a dit qu'il allait essayer de lui parler tout le temps, de l'habituer à ce que le petit il entende du walisien quoi
- 660 AML Mais alors, c'est drôle parce que tu dis par ailleurs, que ton mari, il comprend pas ou il parle pas le walisien .
LI Lui aussi/
AML alors ça veut dire que son père, son père lui a parlé en français et maintenant qu'il a un petit fils il lui parle en walisien
- 665 LI Oui voilà. Je pense qu'il y a les mentalités qui changent aussi (elle frappe la table discret)
AML Comment ça , à quel niveau ?
LI Ben, à partir du moment euh...Parce que là de père à enfant euh. Je pense que ça que la mentalité ça a changé. Il a une autre mentalité par rapport à son petit-fils comme c'est le premier
AML Donc ce que tu veux, est-ce que tu voudrais dire que le fait de parler en français et de l'élever en français c'était une manière de l'intégrer en Nouvelle-Calédonie alors que maintenant vis-à-vis de son petit fils il est plus dans l'idée de lui transmettre/
LI Ben voilà oui,

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- AML Tu penses que ça pourrait être ça ?
LI OUI
- 675 AML Ah ouais ?
LI Oui, moi je dirais que ça serait ça quoi.
AML Et donc ton père, il a pas encore./
LI Non pour mon père lui Même quand on lui dit mais voilà. Avant, quand j'étais pas encore mariée, je lui disais eh. Tous les ans, on va en Australie pour les vacances, on a des amis là bas pis. MOI, une fois, je sors en plaisanterie, mais il faudrait pt être qu'on aille à Futunaaa Hein ? On y a jamais mis les pieds (parler rires) Ben non, on va pas aller là-bas dans ce coin perdu (*la vision de la modernité ou du rapport à la tradition n'est pas une question de génération mais d'individu*)
- 680 (Rires)
685 AML Ah...
LI Ouais, donc mais je dis mais non, mais moi on a jamais été avec FFFF (petite voix comme dans un souffle), ma petite sœur
AML Mum, mum
LI Ah mais à non, de toute façon pépé il est plus là mémé aussi . mais moi je dis mais oui mais y'a les tantines qui est là bas. En fait y' a une des sœurs qui est restée. On pourrait aller dormir chez elle. Et puis voilà après le sujet il reste comme ça. On en parle plus
690 AML Donc mais lui il y va quand même à Futuna régulièrement
LI Non, il y va plus depuis qu'il a perdu son père, ça fait deux ans là (*La terre et les liens familiaux*) Il y va plus. (tout doucement). Ben moi je me suis dit, faudrait p't être, je voudrais bien y aller.
- 695 AML Mais tu vas pouvoir organiser des vacances là-bas
LI Ben oui....Avec mon fils au moins/
(....)
- AML Mais en fait toi tu dis avec tes parents, vous allez toutes les années en Australie. T'as fait ça depuis que tu es petite ?
700 LI Depuis le collège. Ils ont des amis qui sont installés là-bas donc on y va
AML Donc chaque année, depuis que tu es au collège, tu vas chaque année à Brisbane. Oui ? pendant combien de temps ?
LI On va deux semaines. En fait, on fait les deux dernières semaines de février.
- 705 AML D'accord. Depuis que tu es mariée, tu le fais encore ?
LI Non , non (rires) Non, là, y'a que ma sœur et mes parents. Mais là cette année, ils l'ont fait en juillet. Depuis que je suis mariée, ils m'ont rayé de la liste, j'y vais plus. Tu dépends de ton mari maintenant (rires) Ah ouais, mes parents, c'était clair . Maintenant, c'est bon, tu peux te payer ton billet . Puis même quand j'ai commencé à travailler, ma mère m'a dit, maintenant tu as un salaire, il faut que tu apprennes à mettre de côté ; Tu sais qu'on a notre voyage. Je paye ton billet mais ton argent de poche tout je te laisse gérer donc moi voilà, j'ai appris à gérer, à mettre de côté.
- 710 AML et euh, tu es allé à d'autres endroits hors mis l'Australie t'as voyagé ?
LI J'ai fait la Nouvelle –Zélande. Après
AML Donc tu n'es jamais allée dans les pays de la Polynésie en fait ?
715 LI Non, mais j'aurais bien voulu quoi. Ben j'y pense encore ? J'me dis faudrait que j'y aille
AML Quand on. Tu te souviens du jour, de la première fois que l'on s'est rencontré.
LI Oui, à CEG ? Oui Tu étais à PP. J'm rappelle quand je t'ai répondu au téléphone. Mais toi tu te rappelles pas parce que je t'avais ressorti ça.
- (.....)
- 720 LI Fin mars en fait, puis ça m'arrangeait (rires) parce que ça me plaisait pas ce que je faisais là bas. C'était tout ce qui était facturation, devis, faire des quotations pour les clients par rapport à l'import de leurs marchandises qui venaient d'Australie, de Nouvelle-Zélande ici en Nouvelle –Calédonie
AML En fait, c'était un stage que tu avais fait dans le cadre de ton BTS , c'est ça ?
LI Non même pas. Ca n'avait rien à voir. Ben en fait, je suis sortie du BTS tourisme ben je l'ai pas eu.
- 725 AML Donc tu l'as présenté et tu l'as pas réussi. C'est ça ?
LI Ouais. Et puis avant d'avoir les résultats, ben j'avais déjà fait des recherches pour avoir un job d'été et puis j'ai été prise dans cette entreprise comme j'avais ma tante qui y travaillait donc c'est pour ça et puis ils étaient en sous effectif donc ils ont dit OK on te prend en job d'été pour décembre et janvier et puis fin janvier ben voilà, y'avait un. Ils ont créé un poste d'agent de facturation et puis ils m'ont mis dessus en CDD. Ils ont dit allez on commence par un CDD de six mois et puis on verra par rapport à ton travail si. Bon, moi j'ai accepté parce que c'était le seul boulot qu'on . j'ai pas fait d'autres recherches en fait.
- 730 AML Mais tu avais quand même envoyé ton CV à Goro puisque moi
LI C'était une candidature spontanée en fait

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- 735 (...)
 Oui, j'avais une semaine de repos entre la fin de mon premier travail et puis le début de Goro. (...) J'ai commencé en avril. Je crois début avril.
- AML Et alors dans le bureau de facturation, tu parlais quoi, que français ?
- Li Non, l'anglais par ce qu'en fait les transitaires en Australie, ben y'avait Brisbane et puis la Nouvelle-
- 740 Zélande. Puis y'avait aussi la Polynésie
- AML Je me souviens que tu m'avais dit que tu n'étais pas très à l'aise en anglais/ à l'entretien
- LI Oui, mum, mum.
- J'ai beaucoup... Franchement l'expérience de Goro, ça m'a ; Je suis sortie de mon trou quoi.
- AML C'est-à-dire
- 745 LI Euh, ben, j'étais moins timide que avant.
- AML Je me souviens de toi la première fois. T'es moins timide c'est sur.
- LI Je suis différente là hein ? (rires) Oui P il m'avait dit à son départ, il m'avait dit tu as bien évolué. Il a dit que j'ai tenu bon quoi malgré que. Parce que moi, je m'attendais pas que. Parce que moi j'avais accepté le job de réceptionniste. Puis je m'étais dis bon aller , je vais faire deux trois mois de salaire jsuqu'à que tu trouves. Parce que moi être réceptionniste, C'est pas mon truc quoi.
- 750 AML Alors qu'est-ce qui te l'avait prendre ce boulot.
- LI Ben la motivation par rapport au salaire et puis aussi par rapport au travail que j'avais qui me plaisait pas
- AML Donc c'était une autre opportunité qui se présentait
- 755 LI Voilà. Et pourtant, j'avais de bonnes relations, je fournissais un bon travail. Ils n'avaient pas à se plaindre mais c'est moi qui. Je le faisais tout au fond dans ma conscience que c'était pas ça. Ensuite à Goro, quand je suis arrivée ben je m'attendais pas à une réception comme ça (petits rires) Quand on me disait rôle de réceptionniste moi je. Pour moi, réceptionniste, je voyais t'sais le boulot dans les hôtels . Ben sur la première semaine ça m'a fait un coup quoi (rires) ? Je me suis dit ben punaise c'est ça (rires)
- 760 et puis ben après, j'ai fait connaissance avec AAAA. Moi je savais pas le fond de l'histoire en fait je l'ai découvert au fur et à mesure, au fil des mois. Ben au fait par rapport aux plaintes de PP pourquoi il a cherché une deuxième réceptionniste. Moi, je savais pas qu'il y avait des plaintes par rapport à AAAAA et puis ce qui m'étonnait quand les gens y arrivaient ben tout le monde, ils venaient vers moi alors que je venais d'arriver quoi . Puis chaque fois je lui demandais ? Mais alors c'est quoi, je dois leur dire quoi ? Après elle leur répond et après j'ai commencé à voir son attitude vis-à-vis d'eux et j'ai dit y'a un binzz là. Je crois que c'est pour ça . Je dis si elle leur répond comme ça. Je comprends un peu qu'ils embauchent une autre personne. (...) Donc après tout ça, ça m'a appris à être plus confiante dans ma façon de m'exprimer que ce soit en français ou en anglais.
- 765 AML Tu veux dire de t'adresser à des gens que tu connaissais pas
- 770 LI Ouais, voilà. En fait, c'est parti de là en fait. Quand j'ai commencé à la réception que j'ai commencé à être à l'aise à l'oral, à l'exprimer avec une personne tout le temps en anglais.
- AML Parce que ça c'est quelque chose tu faisais pas vraiment avant
- LI Ben en tourisme pas trop. On faisait quoi que dans nos cours. Quand on faisait nos activités avec le prestataire, c'était le ????? on faisait nos week-end découvertes mais on parlait constamment en français. La plupart des touristes, c'étaient des français. On avait pas de touristes anglophones. Donc l'anglais, on le pratiquait. Moi je l'ai pas pratiqué pendant les deux ans de BTS tourisme, sauf si tu trouvais des lieux de stages ou à l'étranger.
- 775 AML Et le fait que tu sois allé à Brisbane en Australie pendant toutes ces années, ça t'as pas/
- LI si ca a été . Quoi bon. En fait on avait toujours les enfants, les amis quoi, les enfants des amis de nos parents. Soit ils nous accompagnaient soit sinon. Mais je veux dire quand on allait en Australie, on avait pas besoin de tenir une conversation parce qu'on va dans les shopping on va dans les parcs d'attraction. Puis après quand tu as certains commerçants qui commencent à te poser des questions sur la Nouvelle-Calédonie ben la phrase qui tue : Sorry I dont' speak english » donc après ils rigolent non ça va et après je dis little, little et puis ils rigolent.
- 785 AML Tandis qu'à Goro tu t'es trouvée obligée de
- LI Ben puis là ici à Goro et en plus avec la prestance de PPPP . Parce que moi quand je suis arrivée et que j'ai dit que j'étais sous PPPP les autres disaient AAOUH ben non courage. Moi, je disais ah bon pourquoi, moi ça m'étonnait, genre TT, LLL RRR
- AML En fait là les noms que tu cites c'est tout des polynésiens
- 790 LI Oui mais LLLL non, Y'avait qui y' avait KKKK
- AML Donc en fait l'anglais ça t'es venu avec Goro.
- LI Oui
- AML Et alors quand tu as commencé à parler en anglais avec tous ces gens là , qu'est ce qui était pour toi le plus important ? qu'ils parlent, qu'il s te comprennent, que tu arrives . C'était quoi l'objet ???
- 795 LI Pour moi ?
- AML Oui

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

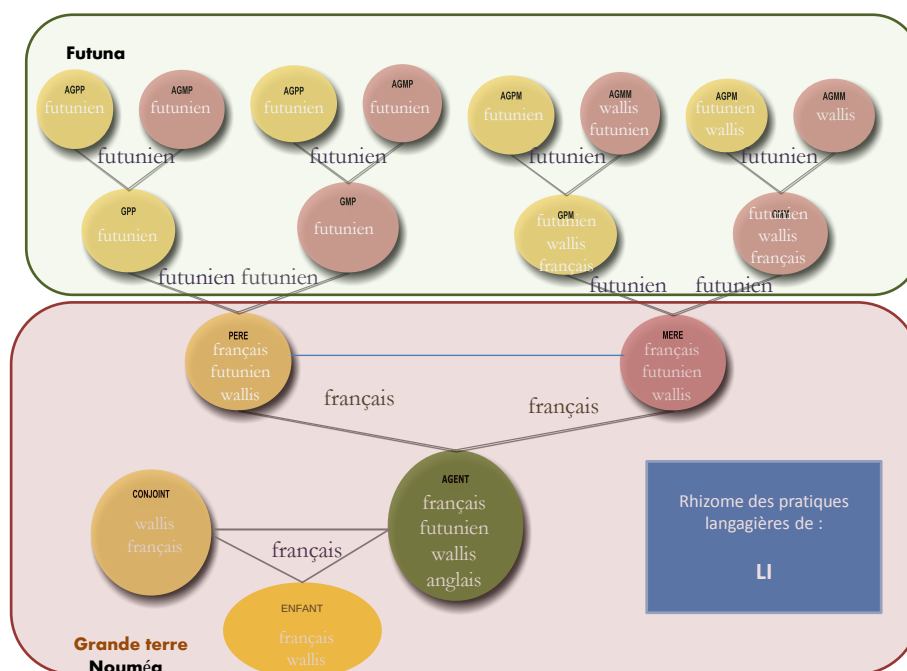
- LI Euh, que j'arrive à me faire comprendre
- AML Et eux quand ils s'adressaient à toi qu'est ce qu'ils s'adressaient à toi pour quoi .
- LI Ben euh , en général quand j'étais à la réception c'est soit pour me demander de fournitures, soit pour
- 800 me demander un numéro, un numéro de téléphone ou soit pour certains expats avec qui j'avais noué un lien Ah mais voilà, ce week-end j'aimerais bien aller à tel endroit, tu aurais pas un endroit à me conseiller et puis des choses comme ça et puis voilà après c'est
- AML Donc, en fait au départ, à la réception, tu avais des relations qui étaient plutôt assez simples
- LI Hum, hum
- 805 D'apport en pres, en fourniture en choses comme ça. Pis de petit à petit, ça c'est un peu ce AML qui fait que tu as pu gagner un peu en confiance
- LI Oui voilà. Et puis eux, ils m'ont mis à l'aise. Des fois je disais ah mais voilà. Après j'avais plus de d'aisance à leur dire ah mais sorry. Après, il reformule sa phrase.
- AML hum hum
- 810 LI J'avais pas honte de le dire quoi. Surtout, c'est surtout avec des personnes comme BBB. Elle elle parlait pas un mot de français donc. Au début j'avais un peu du mal et comme TTTT était toujours avec nous donc lui disait voilà elle t'a dit ça et puis après au fil du temps ben TTT il intervenait plus J'avais. On arrivait à se comprendre avec Bev.
- AMI Hum, hum. Et en fait après la réception, t'es passée/
- 815 LI J'ai repris le poste. En fait j'ai fais 9 mois à la réception et puis à la fin, je crois qu'il y a eu un binzz parce qu'ils ont arrêté le contrat de AAAA donc ils ont supprimé les postes de réceptionniste
- AML Oui voilà Donc du coup, tu pouvais plus être réceptionniste
- LI Oui et puis comme KKKK disait haut et fort qu'elle avait eu le poste à la mine et alors elle m'a dit que
- 820 je pourrais avoir son poste et en fait ça m'a mis mal à l'aise parce qu'en fait AAAA elle ne m'a rien dit mais elle faisait ses trucs devant moi. Genre comme elle était syndiquée, elle appelait le syndicat alors que moi j'étais là à côté (...) Ben voilà Goro moi ça m'a beaucoup enrichi, j'ai fais neuf mois à la réception . en en fait pour moi, c'est une évolution
- AMI Hum, hum
- 825 LI Ensuite, j'ai récupéré le poste de KKKKK et fais six mois et pendant ces six mois l'administration est passée sous FFFFF. Donc lui il a récupéré une fille de la SSSSS en fait. Donc mon travail était divisé en deux donc moi je me suis dit qu'est-ce que c'est que ce truc ?(...) et puis après ça , ben y'avait la démobilisation de CCCC donc (...) je suis restée un mois sans travailler, j'ai fait des recherches un peu partout, j'ai eu des entretiens dont un à fff, agent de planning où j'ai été retenue
- 830 mais en fait, j'ai dit, je veux pas. En fait, je suis restée tout le mois d'octobre sans travailler. Entretemps, j'ai postulé pour travailler à l'UUU avec KKKK. Puis je suis redevenue début novembre. Finalement j'ai signé mon CDI. Ensuite, l'année qui a suivi ben je me suis mariée en juin et en août TTTT m'a appelé en me parlant du poste ici. Mais en fait, je ne cherchais pas de boulot mais TTT on s'appelait souvent et BBBB il recherche des agents de visa pour le CCV sur Npuméa mais tu sais c'est
- 835 des CDIC. Bon ben je vais essayer on se sait jamais. Et puis voilà, j'ai envoyé ma candidature mais sans plus c'est pas parce que j'avais besoin d'un boulot ou je voulais changer de géographie pour mon travail non c'est comme ça et puis après c'est SSS qui m'a rappelé et puis après elle m'a parlé de toi. Elle m'a dit mais tu dois aussi connaître AML, ah, mais oui, c'est elle qui m'a fait rentrer à Goro
- AML Le monde est petit. Et alors, si tu refais là. Tu viens de raconter un peu tout ce parcours. Tu disais j'ai
- 840 changé. En quoi tu dirais ?
- LI Dans ma, dans ma ma personnalité ?
- AML Quand tu dis j'ai changé oui, Tu dis au début, j'osais pas parler aux gens et tout
- LI Ben maintenant je suis moins timide, j'ai plus de confiance. J'ai plus de confiance en moi quand je m'exprime surtout en anglais
- 845 AMI Hum, hum
- LI Et puis j'ai plus d'aisance à parler aux gens en fran... en français. Ouais ben en français ou en anglais.
- (transversalité)
- AML Donc t'as plus d'aisance à parler
- LI Ouais,
- 850 AMI En face à face ?
- LI En face à face
- AMI Qu'est ce qui t'a amené à ça ?
- LI Ben j'ai eu pas mal de contacts quand j'étais à la réception
- AML Donc tu dirais que§
- 855 LI Franchement Goro ça m'a
- AML Ca t'as structuré
- LI Ouais
- AML Mais en fait les gens que tu avais en face de toi, qu'est-ce qui était important pour toi ?

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- 860 LI Tu dis qu'ils me comprennent et au-delà ?
Et puis, ça me faisait plaisir aussi quand on était deux au bureau. Volià, je veux pas, je veux pas on va dire « négativer » AAAA mais voilà qu'ils venaient vers moi, qu'ils me sollicitaient moi et ouis qu'ikls avaient plus de confiance ou d'aisance à venir le demander quelque chose que à ma collègue. Puis, j'ai eu le même ressenti avec MMLLL.
- 865 AML Donc tout ça, ça a contribué à te dire que finalement tu étais capable de faire quelque chose
LI Voilà et puis ça m'a fait plaisir aussi que j'ai été recontacté un mois après. Ça a montré voilà que mon travail avait unnnnn
- AML Que ton travail avait une « valeur » tu allais dire ?
LI Ouais
- 870 AML Et alors depuis que tu es rentrée ici là. C'est encore une autre expérience, là j'imagine.
LI Ah mais là c'est autre chose là
AML Alors c'est autre chose en quoi, c'est autre chose
LI Euh, ben là c'est plutôt dans le travail en fait
AML C'est-à-dire
LI Euh, ben tout ce qui est dans la vérification des documents. Là c'est carrément le contact avec euh les
- 875 AML autorités alors que là-haut c'était avec mes collègues comment on dit ça
AML C'était plus informel ?
LI VOILA. Alors que là on a souvent des contacts avec les autorités après on reçoit des coups de fil par rapport à des arrivées. Et puis là le fait aussi d'avoir des contrats dont on s'occupe de A à Z sauf quand il y a des problèmes et que l'on vient te voir toi ou SSSS. On a une certaine... Je sais pas c'est comme si j'étais responsable de leur séjour ici, de les faire venir ici de tout ce qui est administratif pour eux.
- 880 AML Et alors c'est important ça, pour toi ?
LI Ben oui, parce que je trouve que si on m'a accepté dans ce job c'est que je suis capable de pouvoir gérer en langue étrangère les documents administratifs d'une entreprise étrangère
AML Hum, hum
- 885 LI De A à Z en passant par les autorités. C'est vraiment différent de mon travail administratif que je faisais à Goro
AML Ouais, Ouais bien sûr. Et alors qu'est ce que tu dirais par rapport à ça ; c'est quoi tes principales difficultés. Qu'est ce qui t'a été le plus compliqué ?
LI Dans le travail des visas ?
- 890 AML Euh, ben (4S) donc on va dire que souvent quand on a des petits soucis c'est toi ou Sonia qui.
LI Ben on dirait je suis pas très à l'aise encore quand il ya des problèmes dans les consulats quand ils se présentent, t'sais et puis que le consulat leur dit que non. (*rapport à l'autorité à la hiérarchie et à devoir faire face à un refus*)
AML Est-ce que tes relations par exemple avec MMM est-ce que tu as l'impression que tout se passe bien ou
- 895 LI est-ce que des fois tu buttes sur des trucs
LI Non, ça va. Ça se passe bien quand ils m'envoient du boulot, des choses à faire, ils déposent sur le FTP.
AML Non, mais je veux dire, en général quand ils te demandent quelque chose ou quand toi tu as besoin de leur faire comprendre quelque chose.
- 900 LI Ouais le courant y passe bien. Je veux dire ouais on se comprend quoi. (*la Relation*)
AML Et tu échanges avec eux essentiellement par mail ou tu les as aussi au téléphone
LI Euh, DDD c'est plus par téléphone que par mail, MMMM c'est les deux de KKK
AML Donc là chaque fois tu parles en anglais
LI Ouais
- 905 LI En ce moment de KKKK j'ai souvent GGGG qui m'appelle à tout bout de champ.
AML Et alors du fait d'avoir à parler en anglais au téléphone
LI Non ça va. Je me sens à l'aise. Au début, j'étais pas trop à l'aise du fait qu'on soit trois quatre dans le bureau. Des fois, j'étais un peu gênée. Je me disais peut-être je parle pas bien l'anglais. Puis après voilà, on apprend à connaître les autres collègues ...
- 910 AML Finalement ça va bien ?*
LI Oui, hum, hum
AML Et euh, qu'est-ce qu'est ta plus grande satisfaction alors ?
LI Dans ce que je fais, c'est que j'arrive à gérer mon travail en temps et en heure. Que je suis pas comment on dit ça
- 915 AML Débordée
LI Ouais débordée
Les choses qui me restent à faire en général, quand je traite les dossiers, c'est l'implantation dans la BD puis le lien à effectuer. Mais, en général, j'arrive à m'en occuper, à générer les lettres, à répondre au mail

ANNEXE 2 – ENTRETIEN AVEC LI

- 920 AML Et alors qu'est-ce que tu dirais de la relation que tu as justement avec les gens de l'extérieur, que c'est plutôt une relation purement de travail. Une relation qui est difficile, qui est sympathique/
LI Non, ben moi, avec KKK et DDDD c'est travail
AML Vous parlez que boulot
LI Voilà, sauf à part quand ils savent et que je suis en congé. Alors là, ils me posent des questions. Par rapport à mon bébé, j'ai eu des félicitations, ils m'ont demandé des nouvelles et puis je leur ai envoyé une photo
- 925 AML Ah oui,
LI Oui, oui, bien Monsieur, c'était Monsieur (Koréen) qui m'avait demandé des nouvelles, RRR aussi quand je suis revenue. Donc ça m'a fait plaisir quoi et puis en fait avec les autres, ça va, j'ai des bons contacts, c'est en français en fait.
- 930 AML Et alors, tu dirais c'est très différent les relations entre ceux avec qui tu parles en français et ceux avec qui tu parles en anglais ou finalement c'est la même chose.
LI Non avec ceux avec qui je parle en français, c'est professionnel
AML Donc c'est comme les autres
- 935 LI Ouais
AML A la limite tu dirais que c'est moins professionnel avec ceux à qui tu parles en anglais/
LI Parce que avec les autres, c'est avec CCC et SSSS (les français), c'est que le boulot quoi. Pourtant c'est des personnes de mon âge. Alors qu'avec les autres, MMM, Monsieur LLLLL, RRRRR ? Je veux dire, ils sont plus âgés que moi mais voilà c'est d'une génération.
- 940 AML Et avec eux, tu te sens finalement plus à l'aise/
LI Oui, ça va, je suis à l'aise avec eux. Voilà, ils vont me parler d'un truc et puis quand ils vont m'appeler ils vont le dire Ah, hello, how are you ? How was your week-end, what did you do this week-end ?? Des choses comme ça et puis deuxièmement, ils vont dire I call you about
- 945 AML Et alors toute cette petite tranche qui introduit les conversations et qui sont là aussi peut-être un peu informelles. Est-ce que ça te paraît important justement dans la relation que tu/L
LI ben ça crée. Ouais. Ça crée une relation
- 950 AML C'est toi qui le fait ou
LI Non ben eux ils ont plus de facilité à le faire que moi. Moi c'est pas trop mon genre de ... c'est à partir du moment où je connais BIEN la personne que là je vais Que ça va être un peu plus amical mais au début non ? Tandis qu'avec SSSS et CCCC, c'est des jeunes filles aussi de mon âge. Oui alors L bonjour, je t'appelle pour Ok, ben je t'envoie le Ok, merci au revoir. Sans plus quoi .
- 955 AML Hum
LI Ben c'est normal, c'est le boulot quoi.
Mais bon, c'est des personnes que j'avais rencontrées les deux fois quand je suis allée sur le site donc après chacun sa personnalité.



ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

L a été recrutée sur un poste polyvalent qui incluait une bonne part de traduction, discipline dans laquelle elle est qualifiée. Au fil du temps, elle a été impliquée dans la gestion des dossiers. Ceci l'a amené à être en relation avec des correspondants du CCV. Dans cet entretien, elle expose certaines des difficultés qu'elle rencontre. Par ailleurs, signalons qu'elle est la seule des agents visas à n'être pas océanienne. Elle se considère comme étrangère en Nouvelle-Calédonie.

- 5 AML Pour ce premier entretien, je vais commencer par faire ce que j'ai appelé ton identité linguistique/
L Ouais, une fiche technique
AML Et puis après. Oui une fiche technique un peu. en fait ce qui m'intéresse de savoir c'est..
Tu es donc née en France ?
L Oui
AML De père et de mère...
15 L français mais d'origine étrangère
AML d'accord
L Ma maman, mes grands parents maternels sont en fait espagnol.
AML Les deux ?
L Oui les deux, mes grands parents maternels sont en fait partis à l'époque de franco comme tous. Et
20 mon père, c'est les parents de ma grand-mère qui sont espagnols. Mes arrières grands parents.
AML D'accord. Et tes parents, en famille quand tu étais petite, ils parlaient quelle langue ?
L Euh, du côté de ma mère, ça parlait espagnol. Donc l'espagnol en fait, je ne l'ai jamais appris à l'école
mais je le comprenais sans le parler parce que quand j'allais chez mes grands-parents, euh, qui habitent
à trente kilomètres de mes parents, ça parlait espagnol quoi. Ma grand-mère parlait espagnol et
25 français, les deux hein !
AML Donc un mélange ...
L Ouais, un mélange des deux.
AML et ta mère quand elle te parlait à toi ?
L Malheureusement, elle ne me parlait qu'en français (**regret/souci d'intégration**)
30 AML Pourquoi tu dis malheureusement ?
L Parce que je lui en VEUX (rire) parce que ben ç'aurait pu être un super bagage, j'aurais pu être
bilingue comme ça se fait de nos jours, sauf qu'à l'époque, tu sais l'Europe c'était pas.. en vogue on va
dire et on incitait pas les gens à parler deux langues et je pense pour EUX leur intégration ça a été
difficile aussi donc les incitait pas tu sais à transmettre leur bagage linguistique. Enfin, moi c'est
35 comme ça que je le vois parce que j'ai jamais posé la question à ma mère du pourquoi. Parce que mes
parents tous les deux parlaient espagnol en plus.
AML Et entre eux, ils parlaient espagnol ?
L Noon...
AML Non, non ? Ils ont toujours parlé français ?
40 L Ouais
AML Chez tooi le fraNçais dans ta cellule familiale
L Chez mes parents on ne parle qu'en français et mes grands-parents maternel , ça continuait à parler
espagnol.
AML et chez tes grands parents paternels ?
45 L Ca parlait français aussi. Parce que moi, mon grand père paternel lui est de souche française. C'est sa
femme qui est de souche espagnole.
AML Et ta mère, elle, elle est née en France.
L Oui, elle est née en France, ses frères et sœurs aussi
AML D'accord, donc c'est vraiment tes grands parents qui eux s'étaient déplacés de l'Espagne vers la
50 France/
L C'est ça /
AML Et qui, du coup, leurs propres enfants ont eu plutôt une éducation française
L Française
AML Et en français
55 L OUAIS
AML Mais à la maison, ta mère avec ses parents, elle parle quelle langue
L Espagnol
AML D'accord. Donc à la génération de ta mère, on parle espagnol quand on s'adresse à ses parents et à ta
génération à toi on parle en français.
60 L on parle en français.
AML D'accord

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- L Et en plus avec tout ce petit monde là, on parlait en vacances en Espagne donc chez les oncles et tantes de ma mère et là ça parlait espagnol et là c'est ma mère quand nous on captait pas qui nous parlait évidemment français parce que moi je comprenais pas
- 65 AML Donc c'est ta mère qui faisait l'interprète
- L Oui. Ma grand-mère aussi. Enfin mes grands-parents parlaient quand même français puisqu'ils ont travaillé en France (**français langue de travail**)
- AML Humm, hum
- L Mais quand ils se retrouvent ensemble ben ils ne parlent vraiment qu'en espagnol.
- 70 AML et alors est-ce que tu dirais que cette composante familiale a une incidence pour ton goût ou ton intérêt pour les langues ?
- L Ben, en fait oui mais c'est pas que la composante familiale c'est le vécu aussi parce que dès l'âge de 3 ans, j'ai vécu à l'étranger. Mon père était militaire. Donc moi, j'ai vécu en Allemagne et j'ai vécu au Maroc. Entre 3 ans et 10 ans inclus, donc ...moais, j'ai vécu à l'étranger. Je suis revenue en France à l'âge de 11 ans.
- 75 AML et alors euh...
- L Et je me suis toujours dit que *je ferai comme papa, je partirai vivre ailleurs* parce qu'en plus mon père nous a bien baigné à ma sœur et moi les filles quand vous serez grandes, ce serait bien que vous partiez vivre à l'étranger pour que je prenne ma retraite au soleil ;
- 80 AML D'accord, donc l'étranger c'était associé au soleil ?
- L Non, non, pas du tout parce que l'Allemagne, c'était pas vraiment le soleil
- AML Mum
- L Non, mais c'est vrai. Je pense que mon goût pour les langues vient certainement du noyau familial et surtout du vécu de ma petite enfance parce que je t'avais déjà dit que je ne jurais que par l'allemand à une époque
- 85 AML Mum
- L Moi, j'ai donc fait anglais allemand au collège et j'ai fait anglais en première langue parce que dans le collège où j'étais, y'avait pas d'allemand première langue. Donc, je me souviens qu'à l'époque j'avais été frustrée de ça parce que moi, je ne jurais que par ça et pendant très longtemps tous mes séjours linguistiques, je les faisais en allemand avant d'aller en Angleterre.
- 90 AML Donc, en fait l'Angleterre, c'est devenu une langue euh...
- L Ben c'est après quand j'ai été à la fac donc j'ai fait deug LEA
- AML Mum, mum
- L ET licence LEA et puis entre les deux, après la licence en fait, j'en ai eu marre des études et ma mère m'a dit ben ,et j'avais pas envie de travailler, c'était ça surtout (rires) Ma mère m'a dit « Mais pourquoi, tu ne partirais pas fille au pair en Angleterre ? » parce que j'envisageais tout de même de travailler à l'international et on sait très bien que l'anglais c'est la première langue. Donc c'est comme ça que j'ai fait la bascule vers l'anglais. Je suis restée un an fille au pair en Angleterre et puis de là je me suis dit mais c'est vrai l'anglais c'est tout simple par rapport à l'allemand.
- 100 AML Et /
- L pourquoi, je me suis embêtée (rires)
- AML Donc en fait, tu dirais que l'anglais c'est pas une langue d'attachement, c'est une langue plus d'opportunité, de fonctionnement ?
- 105 L Oui, je pense. Oui, puis d'ouverture professionnelle. C'est dans cette optique là qu'ej'ai approfondi l'anglais (***c'est ce peut-être ce qui limite son rôle de passeur ...***)
- AML Et alors l'espagnol dans tout ça, il est resté..
- L L'espagnol alors . Donc c'est ça, j'ai anglais allemand, donc allemand par affinité et aussi pare qu'à la maison tout le monde prenait espagnol donc un peu rebelle on va dire
- 110 AML c'est-à-dire tout le monde ?
- L Mes cousines. Enfin du côté de ma mère. Donc en fait, on était quatre petites filles. Donc tout le monde à fait espagnol même ma sœur a fait espagnol en fait du côté de ma mère. Et l'espagnol, en fait, j'ai essayé de l'apprendre par moi-même. Après
- AML Quand ? quand après ?
- 115 L Ouais, j'étais encore à la fac...Non attends, j'étais plus à la fac. C'était quand ben mon premier emploi. C'était donc quand j'ai commencé à travailler à Castres comme assistante commerciale import export et donc moi j'avais toute la partie Europe avec l'Allemagne, l'Angleterre tout ça et y'avait une partie Espagne que je ne maîtrisais pas du tout. Enfin, je ne pouvais pas tenir une conversation professionnelle avec des espagnols. Et c'est là que je me suis dit, tiens ça serait bien que je m'y mette et j'ai jamais approfondi le truc. C'est toujours resté dans le noyau familial on va dire. Je suis partie au Brésil en vacances, je me suis dépatouillée entre les mots d'espagnol rudimentaire que je connaissais et mon lexique de portugais enfin.
- 120 AML Donc tu dirais que tu as un espagnol de tourisme

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- 125 L Même pas vraiment, rudimentaire de base quoi .(**échelle de connaissance auto évaluante**)
 AML mum, mum et alors l'allemand
 L Non l'allemand, je dirais que je l'ai pratiquement courant peut-être pas ces dernières années parce que là, ça va peut-être faire deux ans que je ne le pratique pas. Enfin, chaque fois que je le pratique c'est quand je pars en Nouvelle-Zélande.
- 130 AML Ah oui, tu me disais oui...
 L Mais je pense que si je m'y remets. C'est sur qu'aujourd'hui mon niveau d'anglais est supérieur à mon niveau d'allemand mais j'arrive à tenir une conversation en allemand encore aujourd'hui
 AML Ah ouais. Donc si on te parle en allemand, tu réponds en allemand sans problème
 L Oui. Ca dépend dans quel domaine tu vois
 AML Mum, mum
- 135 L Ou de quel sujet. Mais une conversation ordinaire je saurais la tenir je pense.
 AML Et est-ce que tu donnerais la même coloration à l'allemand que celle que tu donnes à l'anglais c'est-à-dire...une coloration professionnelle ou c'est ... Comment tu situerais ton attachement à ces trois langues ?
- 140 L Ben, l'allemand ça été plus , Ouais c'est plus affectif par rapport à des souvenirs d'enfance je dirais. L'anglais, oui c'est purement professionnel et puis maintenant c'est un plaisir aussi parce que par exemple si n'importe où je vois des gens qui sont en difficulté, des étrangers, la première chose, ben je vais leur parler en anglais. Tu vois, c'est plus l'anglais le plaisir de parler une langue différente. Et l'espagnol , ben mes grands-parents étant décédé depuis deux ans, j'ai plus du tout de raison de le parler à part si je pars dans un pays hispanophone.
- 145 AML Donc si tu avais à mettre un qualificatif à chacune de ces trois langues, tu mettrais quoi alors ?
 L Qualificatif de quel genre ?
 AML Ben par exemple tu dis l'allemand c'est plus affectif. L'espagnol tu dirais quoi alors ?
 L Euh...familial
 AML Mum, mum
- 150 L Oui, ça représente vraiment la famille en fait parce que quand j'ai décidé de l'apprendre c'était plus par rapport à mes grands parents où je me disais. Ouais, j'étais un peu plus adulte dans ma tête et me disais « Tiens, c'est bête, je peux pas échanger proprement avec eux tu vois.
 AML Donc l'espagnol familial....
 L Oui , l'anglais affe... euh professionnel je dirais et qui est devenu aussi pas une passion mais enfin.
- 155 Ouais presque parce qu'en plus en parallèle, j'ai appris une quatrième langue, j'ai fais du russe aussi.
 AML AH !?
 L Pendant quatre ans. Et là, c'est la curiosité, le plaisir de découvrir autre chose. C'était ...
 AML et alors ?
 L Ah, je me suis régalée parce que finalement le russe c'est comme l'allemand donc comme en allemand j'avais quand même des facilités, ben j'ai pas trouvé le russe si difficile que ça parce que le russe tu sais c'est pareil ; la grammaire elle est construite de déclinaisons. Et puis finalement le russe, uen fois que tu as appris le vocabulaire c'est pas sorcier. Euh, pardon, pas le vocabulaire, l'alphabet. Mais je ne sais pas le parler le russe c'est vraiment, je sais le déchiffrer on va dire tu sais quand on voit dans des films, je reconnais des mots.
- 160 AML Mum Mum
 L Mais je suis pas du tout capable de tenir une conversation. C'est même plus bas que le basic quoi.
 AML Donc tu dirais alors, l'espagnol familial, l'allemand affectif,
 L Mum
 AML C'est un peu la langue, tu disais pour pas faire comme les autres la langue qui t'a un peu construite
- 170 L Oui probablement et puis un peu. Ouais et puis l'anglais plus professionnel. Oui à la base c'est plus dans cette optique là que je me suis dit il faut que tu approfondisses
 AML Et le russe, pourquoi le russe plus qu'une autre langue ?
 L Après l'année dernière, j'ai essayé le japonais aussi (rires)
 AML Oui, donc c'est une espèce de..
- 175 L J'aime apprendre en fait. (**confirmation d'un système d'apprentissage (acquisition, patrimoine) plus que de transmission**) C'est plus ça, la curiosité/
 AML mais tu pourrais apprendre le tricot, la cuisine..
 L Mais je sais faire aussi ça. (rires)
 AML Donc, mais t'as un goût d'apprendre les langues
- 180 L OUI, particulièrement
 AML Et alors ce goût là,tu dis que tu le relies à tes origines familiales, à ta petite enfance, d'autres choses..
 L Je sais pas. Je suppose que ça vient peut-être de la petite enfance où j'ai été amenée à vivre à l'étranger.
 AML Mum, mum
- 185 L Et donc mes parents ont du essayer d'apprendre un petit peu, tu sais pour se débrouiller (**là encore langue du travail...**). Je ne sais pas du tout, je ne me le suis jamais expliqué.

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- AML C'est un constat quoi ?
L Oui, voilà
AML Et alors, est-ce que tu envisagerais par exemple de travailler dans un métier où il n'y ait pas de langues ?
190 L Ben oui, ça m'est arrivé jusqu'à présent.
AML C'est-à-dire...
L Ben, t'sais, j'ai travaillé ici en organisme de crédit, y'avait pas du tout de langue sauf occasionnellement y'avait la helpdesk line qui est en Grande Bretagne donc c'était toujours : »L. tu peux les appeler ? »
AML Mum, mum
195 L Euh quand j'étais, avant d'arriver en Calédonie, à la Réunion pareil j'ai travaillé dans un organisme de crédit donc là, il n'y avait pas du tout de langues. Auparavant, j'avais travaillé en hôtellerie donc là oui, l'anglais et l'allemand
AML En hôtellerie où ça ?
L J'ai fait chef de réception dans un hôtel trois étoiles à la Réunion.
200 AML D'accord et en fait, après tes études tu as décidé donc de faire comme ton papa avait dit..
L Plus ou moins. En fait, j'ai pris un emploi en France, pendant trois ans, là qui était en tant qu'assistante export donc j'utilisais les langues et puis de là, au bout de trois ans j'ai décidé voilà de .. j'avais des amis qui sont partis s'installer à la Réunion donc..
205 tu aurais envisagé d'aller dans un autre pays qu'un pays francophone ?
Oui mais c'est parce qu'à l'époque j'étais avec quelqu'un qui ne parlait que français.
AML D'accord
L Donc c'est pour ça qu'on a choisi DOM et TOM
AML D'accord, donc, toi par goût naturel, cela ne t'aurait pas gêné d'aller dans des pays qui ne soient pas francophones ?
210 L Non. Ça ne m'aurait pas gêné puisque j'avais déjà fait l'expérience en partant fille au pair en Angleterre donc ...
AML Et alors de cette expérience de fille au pair en Angleterre tu avais retenu quoi ?
L Ben c'était génial. Si j'avais pu j'y serais restée (rire)
AML Et alors, pourquoi tu n'y es pas restée ?
215 L Ben parce qu'en fait il fallait que je continue mes études parce que ça en fait, ça s'est fait après la licence LEA. ET en fait quand je suis revenue, j'ai fait l'école de traducteur interprète à Toulouse., pendant deux ans au niveau maîtrise. Et après ça bien, je me suis lancée dans le monde professionnel.
AML Et alors cette école, c'est d'avoir fait un an ... Parce que tu disais tout à l'heure « J'en avais marre des études » et qu'est-ce qui t'a motivé à prendre des études alors ?
220 L Ben c'était faire quelque chose de différent.
Là c'était concentré vraiment sur ce que j'aimais faire. C'est-à-dire la traduction pure et dure (**Traducteur ou passeur...**) parce que c'était plus ça qui m'intéressait que l'interprétation. Pourtant interprétation t'as quand même des échanges avec des personnes mais je sais qu'à l'époque c'est ce que je préférais, être dans le bouquin (**rapport écrit/oral**).
225 AML Et alors, tu dis à l'époque. Maintenant tu dirais comment ?
L Ben, maintenant comme j'ai grandi, j'ai mûri, je préfère le contact avec les gens plutôt que d'être enfermée. Ben JAIME faire de la traduction mais je sais que j'aime aussi quand je peux faire de l'échange un peu plus vivant avec des interlocuteurs étrangers en face. Disons, je pense que je suis un peu moins timide aussi. J'ai pris un peu plus d'assurance en fait.
230 AML D'ACCORD. Donc si tu avais à définir ton identité linguistique, tu la définirais comment, tu dirais que tu es française., européenne, je sais pas comment... Est-ce que tu as déjà réfléchi à ça ?
L Non, ben je me considère française quand même, avant tout.
AML Française, métropolitaine ? L'autre jour, j'entendais que tu disais à Sophie, Ouais, tu t'habilles en blanc et noir parce que t'es encore métro.
235 (rires)
Ca veut dire quoi ça ?
L Parce qu'en métropole les gens ils mettent très peu de couleurs. Regarde en hiver, c'est toujours dans les tons de gris, enfin, c'est fade. Et je pensais à ça parce qu'à l'époque où j'étais étudiante j'avais une amie qui était créole des Antilles et qui nous avait fait cette réflexion alors qu'elle avait des bonnets, des gants multicolores et elle disait mais ici vous êtes tristes. C'est vrai quand tu regardes en arrière et je sais que MOI depuis que j'habite Ben sur les îles, ben je m'habille tout le temps en couleur, ben en France je l'étais déjà un peu mais certainement moins qu'ici. C'est rare quand je suis vêtue tout de noir enfin, j'aime bien, moi c'est la gaieté, c'est la joie.
240 AML Donc en fait y'a quand même quelque chose dans ce que tu dis, tout à l'heure tu disais les langues c'est le soleil. Après quand tu te déplaces, tu vas dans des, d'accord tu vas dans des pays francophones mais tu aurais pu aller à St Pierre et Miquelon par exemple.
245

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- L Oui c'est vrai mais j'aime pas tellement le froid. Enfin, j'aime plus le froid. Ben j'ai vécu pendant cinq ans en Allemagne. Pendant mes études aussi en 97, 98, j' »tais à Cologne, je me suis tapée du moins 10 donc que, je ne suis pas fan
- 250 AML D'accord, donc y'a une composante climatique qui est importante.
L OUI
AML et que tu associes justement à ces langues....
L Non
AML Non pas dut tout ?
- 255 L Non, ça n' rien à voir
AML C'est deux choses qui sont complémentent dissociées
L AH oui, oui
AML Et le fait de quitter la métropole pour aller ailleurs alors ? Tu disais on a choisi la Réunion parce qu'on a choisi des pays francophones mais t'aurais pu rester aussi en métropole ...pourquoi ..
- 260 L Oui j'aurais pu rester en métropole. Euh, pourquoi je suis partie, parce que j'avais envie de partir un moment donné. En fait, si tu veux, quand j'étais plus jeune, j'ai hésité à devenir militaire comme mon père mais j'étais pas suffisamment solide physiquement pour passer toutes les épreuves donc je pense aussi que j'ai décidé de faire comme mon père mais à ma façon, c'est-à-dire, moi c'est plus difficile moi il faut que je casse la nénette pour trouver du boulot, t'vois j'arrive pas tout est tout cuit quoi. Quand même c'est un challenge quelque part.
- 265 AML Et le choix des tes études a été conditionné par cette envie de voyage/
L voyages Oui, ça c'es t sûr
AML Tu t'aies choisi des études qui pourrais t'amener à un profession qui pourrait te permettre de bouger
L Oui, oui
- 270 AML Est-ce que tu irais dire que c'est une stratégie Ou un plan de carrière, ou un plan de vie ou...
L Je n'y ai jamais pensé. Je ne me considère pas carriériste mais peut-être qu'inconsciemment c'est Ouais un plan de vie plutôt.
AML Mum, mum
L Oui plutôt qu'un plan de carrière
- 275 AML Donc les langues sont associées à un plan de vie pour toi
OUI
AML Mum, mum
L Allier le plaisir au travail (**on retrouve langue et travail comme à la génération précédent mais on y associe la notion de plaisir**) Moi, quand je suis dans les langues étrangères, je me fais plaisir en même temps.
- 280 AML - D'accord. Et euh, ben si maintenant on en arrive à quand tu as débarqué au centre de Coordination des visas. Donc en fait, tu as répondu à une annonce ?
L Non pas du tout. C'est Siri qui m'avait appelé et elle avait eu mes coordonnées je sais plus par qui. Ah si, c'est parce queee, j'étais encore chez Goro et voilà, à l'époque je pensais à partir de chez Goro parce que je m'ennuyais. Donc j'avais pris contact avec XXXXX recrutement parce que je savais que justement proposais des postes avec de l'anglais, parce que j voulais vraiment retrouvé dans quelque chose, tu vois multilingues on va dire.
- 285 AML- Donc tu étais parti sur quelque chose avec les langues pour pouvoir trouver du boulot avec les langues à l'international et finalement ton début de carrière jusqu'à ce que tu arrives ici, tu as assez peu utilisé les langues
- 290 L Ouais. Quand je suis arrivée chez Goro, si j'ai utilisé les langues parce que j'étais avec mon directeur qui lui était canadien anglophone donc je ne conversais avec lui qu'en anglais. Je devais lui traduire les documents en anglais et en fait en avril 2009, il a quitté donc le projet de Vale Inco et c'est donc François Tremblay qui a pris sa place qui était lui franco francophone plus XXXXXX. Donc là y'avait plus besoin donc toute la partie internationale n'existait plus sur mon poste.
- 295 AML et alors, tu penses que ça a fait partie des éléments qui t'ont démotivé de ce poste.
L Ben c'est surtout que j'ai eu 50% d'activité en MOINS et que moi attendre dans un bureau que le temps passe. Alors t'a beau préciser aux gens, ben qu'est ce que je peux faire, donner moi quelque chose et que y arien qui se passe. Ben au bout d'un moment je leu ai dit ben non moi je peux plus.
- 300 Alors c'est comme ça que j'ai pris la décision de partir. Parce que XXXX recrutement m'avait contacté en fait pour aller travailler sur site pour prendre le poste de traductrice avec XXXX
AML Mum mum
L J'ai passé les entretiens, sauf que finalement je voulais pas être sur site. En fait j'avais appris que XXXXXX montait un bureau ici et donc moi j'avais proposé, en fait avant que le VCC existe. Ben moi je sais qu'il va y avoir un bureau ici, je vous propose d'être quand même sur Nouméa et de faire le travail à distance puisque c'était faisable. Et puis là, ils ont dit NON. Donc j'ai dit tant pis, je vais chercher autre chose. J'ai trouvé autre chose et le jour où je devais signer la lettre d'intention de l'autre
- 305

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- côté, Siri m'appelle pour me faire passer l'entretien et là, j'ai dit OK, je veux bien passer l'entretien mais il faudra vite me donner une réponse derrière parce que moi j'ai autre chose en parallèle.
- 310 AML C'était avec les langues l'autre chose en question ?
L Ouais, plus ou moins. C'était un autre poste d'assistante de direction qui tendait à devenir bilingue mais qui ne l'était pas encore et puis là pareil, j'avais un super contact. Ca a été dur de leur dire non parce que voilà y'avait quelque chose qui s'était passé pendant l'entretien avec les trois personnes que j'avais vu (**les conditions de travail et le relationnel ont aussi leur importance**) et alors là S me proposait un poste avec de la pure traduction ce pourquoi je me destinais depuis mes études et que je n'avais jamais réussi à réellement atteindre .
- 315 AML C'est ce qui a emporté ta décision ?
L Oui
- AML Donc t'as pas vraiment regardé avec qui tu allais bosser, quel boulot, T'as regardé le poste .
320 L J'ai regardé le poste cette fois ci et j'ai même pas regardé le salaire parce qu'à peu de chose près c'était pareil. C'était vraiment pas ça qui me motivait. C'était le fait de enfin intégrer quelque chose qui , que j'allais pouvoir intégrer sur mon CV. Là on peut dire que c'est un plan de carrière (**ce qui la distingue des passeurs de langues océaniens**)
- AML D'accord, donc c'est un choix par rapport à l'intitulé du poste
325 L OUI
- AML Bon et alors par rapport à ça justement. Est-ce que la réalité de ce que tu viens de vivre pendant un an/
L Et totalement différente (rires). Enfin au début si, parce qu'il y avait vraiment des besoins en traduction et puis petit à petit après, ça c'est étioilé et il y a eu d'autres activités qui se sont greffées justement, le traitement de dossiers de visas, ce pour quoi.. Ben, je pensais jamais faire ça en fait.
- 330 AML Hum, hum et alors...
L On va dire que ça rajoute un corde à mon arc. C'est pas déplaisant. Sincèrement ça ne me dérange pas parce que même si ça reste de l'administratif, c'est pas... Enfin, c'est de l'administratif qui euh, enfin c'est du renouveau tous les jours (**flexibilité propre au monde océanien**). Il faut batailler auprès de XXXXX ; Voilà quoi.
- 335 AML Alors quand tu dis batailler, justement, qu'est qui t'a surpris dans, par exemple, les difficultés que tu as pu avoir à aborder ces tâches qui n'étaient pas celles qui, au départ, faisaient partie de ton profil de poste
L Ouais, bon ben je trouve pas que ce soient des tâches difficiles mais ce qui est difficile c'est de faire
- 340 comprendre aux gens ce qu'on attend d'eux (**problème de com interculturelle**) et pourquoi . Par exemple ,XXXXXX enfin moi, c'est juste une vision comme ça mais moi j'ai l'impression que comme ce sont des hommes et que nous sommes des femmes, moins ils en font mieux ils se portent. (**S'agit il véritablement d'une discrimination homme/femme ou pourquoi pas un refus de ne pas être traité comme les occidentaux qui n'ont pas besoin de toute cette paperasserie...**)
- 345 AML Ah alors, toi tu le mets sur un plan sexiste ?
L OUUII,
AML Principalement, pas sur un plan linguistique ou culturel
L Non, non, je suis sûre, je ne sais pas pourquoi mais je le sens comme ça et pourtant l'Inde est un endroit où je rêve d'aller
- 350 AML Hum hum
L Mais on m'a souvent dit qu'une femme seule là-bas et occidentale, c'est pas très bien vu (**Possibilité que sa représentation vienne influencer la nature des interactions.**)
Donc, si on parle de BHEL par exemple, est-ce que tu veux dire que les relations que tu as été amenée à développer avec BHEL, parce que ça fait combien de temps que tu/
- 355 L 4 MOIS (rires)- 18 août 2010 (**rapport au temps efficace qui priorise la diachronique du résultat plutôt que la synchronie de la relation**)
- AML D'accord. C'est quelque chose qui te déçoit par rapport à l'image que tu pouvais avoir de ce pays ?
L (2s) Je sais pas si ça me déçoit ou si je .. Non, je pense que ... Je le savais déjà un petit peu quand tu lis des reportages, tu vois bien que la femme... au niveau des castes déjà c'est au raz de l'échelle, au bas de l'échelle. Donc, ils n'ont pas beaucoup de considération pour les femmes et j'ai bien l'impression que du coup quand ils ont un interlocuteur femme, pour eux, c'est pas forcément..Ils te traitent pas d'égale à égale quoi. (2s) C'est juste une impression, c'est pas du tout une **constatation (déséquilibre entre l'émission de sa représentation de son statut et de sa perception occidentale de rapport égalitaire et de la réception qui en est faite)**
- 360 AML C'est juste une impression mais en même temps, j'imagine que tu as cherché à l'appuyer sur des choses. Sur quoi tu pourrais l'appuyer par exemple
L Ben, déjà le dernier mail qu'ils ont fait quand ils disent VOTRE Laetitia Desangles dit que c'est comme ça et pas autrement. Tu vois, ils ont pas compris que c'est le système qui est comme ça et que c'est pas une personne qui gère tout le système (**problème des passe-droits, backshish**)
- 365

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- 370 AML Donc, le fait de te mettre en cause, c'est par rapport à ça ? Quel lien est-ce que cela avec le fait que tu sois une femme ? T'aurais pu être un homme, il aurait pu dire la même chose d'un homme non ?
- L Oui, oui, là c'est pas le fait que je sois une femme (**preuve de la représentation**) (...) Non mais après dans les échanges de mails, il n'y a jamais eu de connotations sexistes (**approche analytique et pas communicationnelle**) moi, j'ai l'impression justement qu'ils ont mis du temps à démarrer, à faire tous leurs papiers....(...)
- 375 AML Parce que c'était une femme qui le leur demandait ?
- L Ouais peut-être (**moins sure de son fait**) (2s)Parce que regarde quand XXXX, il leur demande des choses t'as l'impression que hop ils contactent. Bon après il a pas le même niveau hiérarchique aussi. (**elle donne les réponses elle-même**).
- 380 AML Hum, mais il n'empêche que toi tu penses que c'est plus lié au fait que ce soit un homme qu'à son niveau hiérarchique ?
- L Les deux !
- AML Hum hum,
- L Ils doivent pas considérer le VCC comme un service important, tu vois pour pouvoir accéder à ce qu'ils souhaitent
- 385 AML Est-ce que par exemple, tu penses qu'ils ont bien perçus, euh, toi tu dis importance du service, le lien qu'il peut y avoir entre le fait de venir sur le projet et la nécessité d'avoir des papiers pur cela
- L (1s) Je pense que oui., parce qu'à mon avis les personnes qui viennent c'est pas la première fois qu'ils voyagent. J'ai pas le souvenir. Enfin, je ne me souviens pas bien de son CV donc je sais pas s'il a déjà voyagé ailleurs mais bon, on sait que la plupart des personnes qui viennent travailler sur le projet ont déjà voyagé ailleurs donc sont plus ou moins conscients des difficultés administratives et des nécessités d'obtenir des visas dans certains pays.
- 390 AML Donc partant de ce présumé là, tu penses que ce qui les a retardé en fait dans la prise en compte de la nécessité de s'y mettre , c'était parce que c'était toi une femme qui s'adressait à eux ?
- 395 L Non certainement pas, non ce serait gros quand même (rires)
- AML Mais c'est un peu ce que tu es en train de dire néanmoins.
- L Non, mais je sais pas pourquoi ils ont mis tant de temps à et qu'ils ne sont toujours pas au point et quand j'ai vu ce matin qu'il devait y avoir 9 personnes qui devaient venir, ça m'a fait sourire parce que je les vois mal arriver les 9 personnes , s'ils mettent 4 mois chaque fois pour monter UN dossier pour une personne, ben voilà quoi .
- 400 AML XXXX c'est l'actualité mais c'est aussi /le dossier le plus délicat
- L / Ouais c'est l'exception qui fait la règle comme on dit quoi.
- AML Mais alors dans les autres
- L Dans les autres ça va très bien. Bon après, j'ai pas eu, par rapport aux filles, j'ai pas eu des dossiers difficiles puisque j'ai commencé par des short stay visa pour lesquels il faut demander beaucoup moins de documents qui, semble t-il sont plus simple à obtenir donc les gens. Ben, j'ai traité essentiellement avec des européens Alors, est-ce que c'est plus facile pour eux. Peut-être aussi parce que c'est des gens qui ont peut-être plus l'habitude de voyager et de connaître la difficulté de l'obtention des visas
- 405 AML Hum, hum. Est-ce qu'avant de faire ce boulot là, tu imaginais tout ce qu'il fallait faire pour/
- 410 L Pas du tout !
- AML Est-ce que la notion liée à l'immigration, permis de travail, c'est quelque chose que tu as entre guillemets, découvert ici
- L Oui même si je savais parce que, quand je travaillais chez XXX, j'avais un collègue qui est français marié donc avec une personne qui est d'origine portugaise et ben pour venir sur le territoire, il a fallu qu'elle demande un visa et donc qu'elle renouvelle tout le temps. Et là, j'ai un couple d'amis, lui il est citoyen britannique et ben lui il faut tout le temps même s'il a sa carte rose, il est prof à l'université. Donc, oui je savais qu'en Calédonie c'était un peu compliqué si tu n'es pas français même en étant européen, il faut avoir des documents pour travailler sur le territoire mais après, je connaissais pas l'ampleur et la durée surtout de traitement de ces demandes.
- 420 AML Et alors, par rapport à cette découverte là, ça t'évoque quoi ?
- L Ca te confirme qu'en Calédonie, tu es en Calédonie et pas en France
- AML D'accord
- L Tu es vraiment dans un pays à part entière. C'est comme ça que je considère la Calédonie
- AML Et alors, ça veut dire quoi ça Tu es dans un pays à part entière ?
- 425 L Eh ben que tu t'adaptes à ces us et coutumes et que tu ne sois pas là en colon, conquérant à dire moi je décide que c'est comme ça et vous ferez comme ça. Non, moi je suis pas pour ça. Quand je vais dans un pays francophone ou autre, ben c'est pour le découvrir et surtout pour me plier aux règles du pays
- AML Hum, hum. Et alors du coup quand tu vois des gens qui viennent de l'extérieur comme ça et qui ont du mal à intégrer cette idée là. Ca te fait quoi ?
- 430 L Ben j'ai envie de leur dire pourquoi vous êtes partis de chez vous pour vous comporter comme ça. J'en ai rencontré. Ben je veux pas faire de généralité MAIS, y'a des militaires (rires) même si je suis fille de

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- militaire qui ont ce sale esprit et qui viennent en Calédonie ou dans les autres pays où ils peuvent aller juste pour faire de l'argent et qui ne voit rien du tout du coin et qui se permettent de juger, de porter des jugements et de dire des généralités et après quand ils rentrent. Enfin je trouve ça aberrant quoi.
- 435 AML Comment ça aberrant ?
L Ben, je dis ça parce que j'en connais en plus. C'était il y a trois ans de ça, ils ont vécu deux ans et demi ici, ils ont même pas mis les pieds à l'îlot canard ! (**Post-colonialisme**). Ils sont monte peut-être à Poe une fois et peut-être qu'ils ont été à Thio une fois et c'est tout ! (**différence tourisme travail**). Euh le but du jeu c'est que comme ils construisaient une maison en France, hop hop hop gagner de l'argent tout ce qu'on pouvait et rentrer en France et après quand ils arrivent là bas ouais de toute façon, voilà, ils dénigrent la population locale sans même avoir été à leur rencontre, enfin même si t'as pas. Enfin, tu vois, ils jugent la façon de faire des gens alors qu'ils la connaissent pas (**ethnocentrisme**), connaissent pas les raisons.
- 440 AML Hum, hum Et alors, toi tu penses du coup que la manière que tu as de vivre ici ou de travailler ici, c'est que justement tu as passé ce stade là ou c'est ce qui t'intéresse ou comment tu te...
445 L Ben, moi je, j'ai pas, enfin, je sais que quand je viens ailleurs, quand je viens vivre dans un autre pays que le mien, je me plie aux règles quoi, je vais pas dire, je vais pas porter de jugement.
AML Hum, hum Et alors, indépendamment de cela, tu peux te plier aux règles mais de la même manière qu'en France, en métropole tu te plies à un certain nombre de règles ça ne veut pas forcément /dire
450 L que tu es d'accord /que tu sois d'accord. Oui, oui. Ca c'est clair t'es pas forcément d'accord avec. Oui mais je veux dire toi tu as fait la démarche de venir ailleurs mais après même si des choses te plaisent pas tu peux l'exprimer mais, comment dire, il faut savoir garder sa place en fait.
- AML Hum hum,
455 L Voilà, nous on est des expatriés. On est des étrangers pour les populations d'ici donc que
AML Donc, toi tu considères là comme une étrangère ?
L Ah oui, moi je suis pas calédonienne
AML Et tu n'envisagerais pas de t'installer ici et de devenir calédonienne ?
L (...) Ben c'est-à-dire que je peux pas devenir calédonienne parce que pour moi calédonienne c'est
460 quelqu'un qui est né sur le territoire (**appartenance au sol lien à la terre**)
AML Hum, hum
L Donc, je peux très bien m'installer ici
AML Et tu y as déjà pensé ?
L Ben ça fait 5 ans que je suis là donc ouais aujourd'hui, je sais pas où le vent va me porter mais je
465 n'envisage pas de partir non plus.
AML hum hum,
L Ouais donc je peux rester ici encore quatre, cinq ans, partir demain, j'en sais rien (**les nouvelles mobilités européennes**)
AML Qu'est-ce qui fait que tu restes ici alors pour le moment ?.
- 470 L Ben, je me sens bien ! Ouais, malgré l'éloignement familial, bon mais après on vit pas que pour sa famille, ses parents et autres. Et puis j'ai pas réfléchi ou aller encore (rires) C'est ça aussi peut-être
AML Oui, parce qu'en même temps, tu te déplaces, tu fais des voyages.
L Ben ouais c'est ça. Moi je travaille pour voyager. C'est ma carotte en fait.
AML Mais tu aurais pu rester en métropole et faire la même chose
475 L (...) OUAIS, c'est vrai mais, mais NON, pourquoi je sais pas.
AML D'accord donc le voyage c'est deux choses. C'est t'installer quelque part et pouvoir parler des langues différentes puis c'est gagner de l'argent pour faire des voyages pour le plaisir.
L Hum, c'est ça.
AML Ah oui. Et alors quand tu choisis des destinations de voyage, tu te positionnes, qu'est ce qui te
480 détermine par exemple.
L (...) Alors le Laos, c'était l'année dernière, quoi en 2009. Ca c'était parce que (...)° je sais pas, j'avais du lire un national géographique, un truc comme ça qui disait que c'était un pays un peu comme ça, un peu vierge de touristes, comme la Birmanie et l'ASIE, je n'y avais jamais été et je devais retrouver une copine pour partir là bas donc voilà. Et après je suis allée aussi au Cambodge l'année dernière, six mois
485 plus tard et là c'était décembre l'année dernière et j'avais quinze jours de battement et je voulais partir quelque part mais je savais pas où. J'ai envoyé un mail à mes amis pour savoir qui partaient jusqu'à ce qu'ils y en aient qui disent ben si tu veux, t'as qu'à venir avec nous. Et puis voilà (rires).Et puis les autres voyages, ouais souvent c'est par rapport à ces reportages des gens qui te disent/
AML Donc c'est des paysages c'est...
490 L Ouais, c'est les paysages, c'est la culture, c'est la faune, la flore. La faune surtout. J'aime bien découvrir, connaître d'autres choses même si en quinze jours, trois semaines, tu n'as pas le temps de découvrir les choses mais tu peux t'imprégner d'autre chose et puis SURtout te remettre les pieds sur terre par rapport au quotidien qu'on peut avoir dans une société que moi enfin je dis A L'Aise, société de

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- 495 consommation. Je veux m'acheter n'importe quoi, je peux me l'acheter. Tu vois je suis pas pauvre, on va dire, dans ma vie et quand tu vas dans des endroits où les gens ils se lèvent le matin pour aller au champ pour ramasser ce qui va les nourrir le soir ben tu prends conscience des choses de la vie simple.
- AML Donc tu voyages aussi pour ça
- L Ouais, je pense un peu, non pas que j'oublie cette notion là mais ouais moi je trouve que c'est bien de temps en temps de remettre les pendules à l'heure. Je pense qu'il y a plein de gens qui devraient le faire.
- 500 AML Et alors, comment tu articules cela avec le fait que tu travailles actuellement pour l'un des plus GROS projet industriel au monde qui fait venir de la main d'œuvre de par tout.
- L Ouais ben ça j'y pense pas tellement. C'est vrai que je le réalise pas vraiment que c'est l'un des plus gros projets du monde parce que t'es en Nouvelle-Calédonie. C'est tout petit donc tu as du mal à te dire que finalement c'est regardé depuis plein d'autres endroits dans le monde. C'est vrai qu'Xstrata c'est un énorme groupe mais ça me paraît abstrait, tu vois même si je suis allée sur le site. Justement ça c'était bien d'aller voir le site d'aller voir ce qu'à se représente en vrai. Déjà quand physiquement tu y es tu es tout petit par rapport à l'ensemble. Ben, en fait tu vois, j'ai travaillé aussi pour Vale Inco, c'était aussi un grand projet international mais c'est pas quelque chose auquel je pense au quotidien.
- 510 Enfin, ça ne m'interpelle pas en fait.
- AML Et le fait que tu traites des dossiers de gens qui vont venir ici et qui viennent des quatre coins de la planète, ça, ça ça t'évoque quoi alors ?
- L (2s) Rien (rires) Non
- AML Alors par exemple, qu'est ce que tu pourrais... Quelle est ta plus grande satisfaction dans ce que tu fais ici dans ce boulot, justement dans ce lien que tu as avec les.
- 515 L Ma plus grande satisfaction ? Ben je sais pas, moi j'ai déjà plaisir à venir travailler le matin donc ça c'est super important. Après ...
- AML Alors qu'est ce qui fait que tu as plaisir à venir travailler le matin ?
- L Ben parce qu'il y a une bonne ambiance, moi il y a trois choses importantes quand je choisis un emploi entre guillemets, c'est le ressenti avec les gens qui sont autour, si je me sens bien, à l'aise tout ça, ce que je vais faire, mes tâches puis évidemment y'a la partie salaire, ça je ne le cache pas mais pour moi ce qui est super important, ben le salaire j'y pense pas au quotidien c'est à la fin du mois, mais ce qui est super important c'est d'être entourée de gens avec lesquels tu t'entends bien, tu peux parler ouvertement, voilà et puis après dans tes tâches, moi à partir du moment où tu reçois des remerciements des gens, ben elle est là la satisfaction. Quand on te dit Ben merci pour votre aide, ben ça fait plaisir et la reconnaissance de l'aide que tu peux leur apporter quoi.
- 525 Donc, tu dirais que tu es dans une relation d'aide avec les gens avec qui
- AML Ben oui, on est un service,
- L Hum hum
- 530 L on apporte un service
- AML Et euh, est-ce qu'il y a certaines des personnes. Tu es contact avec des personnes, essentiellement par ...Mails
- L Mails oui.
- AML Tu dirais que les mails ça représente quelle part de ton activité dans les échanges justement.
- 535 L (1s) Ben, euh
- AML Si tu avais à faire une répartition de ton activité professionnelle en % en temps
- L Alors on va dire quand c'est au maximum de l'activité, parce qu'en ce moment depuis 3 semaines c'est vraiment tranquille. On va dire que 50% c'est de la traduction, après oui, je passe le reste à faire les dossiers, à donner un coup de main aux filles...
- 540 AML Alors faire un dossier pour toi c'est quoi, c'est...
- L Ben c'est recevoir le mail, tu reçois le mail, tu vérifies que les pièces sont bonnes, ben tu les numérotés dans la nomenclature. Parce que le truc c'est que , comparer aux filles moi, ça j'ai le temps de le faire, donc moi je prends le temps de le faire justement et par contre c'est vrai que jusqu'à présent après je ne mettais pas le lien avec la BD parce que je ne savais pas qu'il y avait cela à faire. Maintenant que je le sais, en fait, je le fais systématiquement (rapport bonne élève)
- 545 AML Hum, hum
- L Donc c'est ça pour moi faire un dossier c'est : recevoir le mail, vérifier que les documents sont bons, les imprimer, mettre cela sous chemise, ben je te parle des cas pratiques tu sais et puis pointer sur la liste ce qui manque et puis si c'est complet, une fois que c'est complet, eh ben le déposer à la DIRAG, enfin bon, tout rentrer dans la BD, dépôt à la Dirag et à la DTE
- 550 AML Et alors justement, quand tu fais un dossier la part d'échange avec tes interlocuteurs, elle est minime, elle est importante
- L Ben oui, parce qu'il peut ne pas y avoir d'échanges quand les dossiers sont complets. Par exemple, ce matin quand j'ai reçu le dossier de XXX par le biais de XXX pour un Short stay visa. Comme elle, elle nous envoie déjà tout à l'avance, enfin, tout complet. Donc aujourd'hui le dossier je n'ai eu qu'à
- 555

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- l'imprimer , on lui envoie l'invitation letter donc le mail c'est juste, voici la lettre d'invitation et après le prochain mail ce sera lui dire, ben voilà, ça y est ça été approuvé, voici
- AML Donc en fait les échanges sont réduits
- L Oui
- 560 AML Est-ce que tu as le cas de figure où tu as des échanges plus réguliers ou plus nourris ?
- L Oui pour, comme, les personnes qui ne connaissent pas les systèmes, comme tous les vendor's rep en fait
- AML Hum, hum
- L Y'a eu XXXX , Y'a Polysisus, surtout, y'a parce qu'ils te demandent un détail sur un document ou bien ils t'envoient les documents au compte goutte. Donc forcément, tu as toujours un mail. Enfin, je remercie les gens à chaque fois que je reçois des documents donc tu vois même si c'est pas des mails avec des échanges énormes mais voilà.
- 565 AML Et alors, est-ce que tu aurais comme ça un exemple, une situation , tu disais tout à l'heure, où tu finalement la reconnaissance des gens parce que tu les as aidés . Est-ce que dans les échanges de mails que tu as, tu aurais comme ça une série de mails ou tu pars de la personne, où tu lui explique un peu justement ce qu'il faut qu'elle fasse jusqu'à sa conclusion.
- 570 L Ben je les garde pas
- AML Tu ne les gardes pas
- L Non
- 575 AML Est-ce que tu as des échanges de mails avec certains des tes interlocuteurs qui sont autres que professionnel ?
- L Oui, avec la jeune de XXX, enfin je dis la jeune mais je ne sais même pas quel âge elle a, comment elle s'appelle ? XXXX A force on a échangé, comme elle habite en Suède et moi j'habite ici. Je sais plus comment c'est parti et puis voilà, on parle de nos vies personnelles. Elle m'a annoncé qu'elle avait été demandée en fiançailles, en mariage pardon. Elle m'a annoncé ses fiançailles. Elle m' a envoyé la photo, tu sais l'autre fois, sous la neige. Moi, je lui envoie une photo d'ici
- 580 AML Est-c e que tu dirais que finalement, tu en viens presque à lier une amitié/épistolaire
- L Oui, on peut dire ça , enfin , peut-être pas, ouais c'est pas purement professionnel quoi, c'est quelque chose de plus convivial on va dire
- 585 AML Est-ce que c'est un élément que toi tu traites de manière totalement distincte de la partie travail, c'est-à-dire que c'est parce que tu éprouves de la sympathie pour elle ou est-ce que tu penses que c'est quelque chose qui facilite la partie travail et que tu cultives pour ça ?
- L Non, je pense que ça facilite la partie travail, que je le cultive parce que j'aime bien ça aussi, j'aime bien connaître un peu plus les gens. Quand je vois qu'il y a une affinité entre guillemet (**mot qu'elle**
- 590 **emploie souvent**), parce que tu vois avec les filles de XXXX aussi. J en particulier, on a eu des échanges , enfin si tu veux c'est toujours, dans l'échange du mail professionnel , à la fin on va dire ben passe une bonne journée, passe un bon week-end ou quand on ne s'est pas eu du week-end As-tu passé un bon week-end (**plus à l'aise avec des filles occidentales qu'avec des hommes indiens**) , tu vois des petites questions comme ça. Donc, si tu vois que l'autre...
- 595 AML C'est une amorce et si tu... Donc toi tu fais des amorces comme ça et tu vois si il y a du répondant en face ?
- L Oui, ou alors ça été l'inverse aussi. Enfin, je sais plus qui a commencé mais moi je suis spas contre ça. Je me dis que, justement, ça permet d'avoir une relation professionnelle peut-être un peu plus facile donc du coup quand après t'as besoin de demander quelque chose , je me dis que ça va se faire plus facilement aussi (**stratégie de comm**).
- 600 AML Hum, hum Donc en fait, c'est pas calculé mais c'est quelque chose que tu cultives comme tu as dit
- L Oui, oui si ça s'amorce je vais pas dire ah non, non, on ne parle que de dossiers.
- AML et alors, par contre, dans certains cas, tu as senti que non seulement ça s'amorçait pas mais qu'il ne f L allait pas y aller ?
- 605 L Ben XXXXX j'ai pas essayé quoi (rises)
- AML (rises) et alors si on tient ton raisonnement que tu dis que finalement c'est quelque chose qui peut faciliter/
- L oui/Ben si en fait, je mets quand même des petits smileys (histoire des smileys de FTP). Je leur dit Have a good day ou des petites choses comme ça.
- 610 AML Hum
- L Mais tu vois, on a envoyé la carte des vœux et je crois que SI il a répondu, il répondu.. donc que , comme quoi ça dépend de l'interlocuteur parce que XXXX, y'en a deux ou trois en fait j'en ai pas qu'un donc ça dépend lequel, G a répondu mais l'autre là, comment il s'appelle. Ben son chef , en fait c'est normal , c'est au niveau de la hiérarchie mais je pense que c'est quelque chose qui est faisable peut-être avec tout le monde mais après ça dépend aussi de chacun comment dans son poste il envisage les relations professionnelles je crois.
- 615 AML HUM, quand tu veux dire chacun, tu veux dire tes interlocuteurs,

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

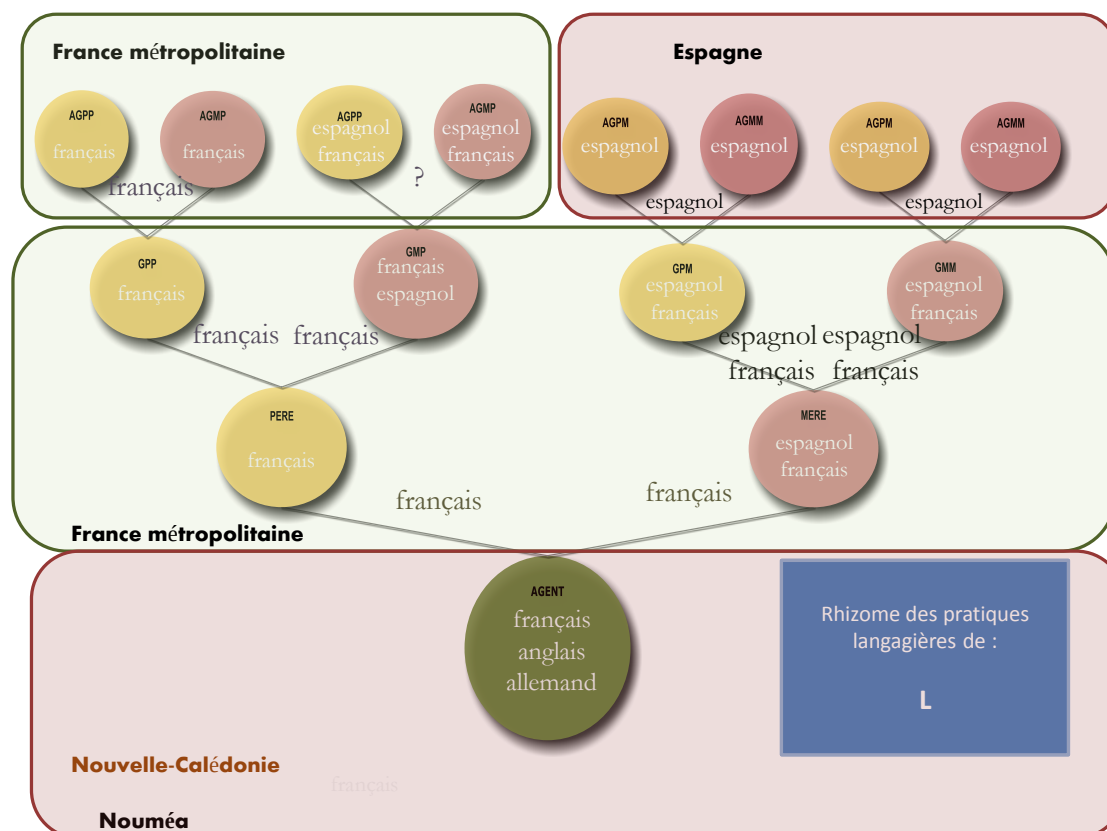
- L Oui, oui, là je parle de mes interlocuteurs
- 620 AML Et alors, toi qui aime bien voyager. Si tu étais amenée à aller en Suède, est-ce que tu prendrais l'initiative de dire, je vais en Suède, est-ce qu'on peut se voir ?
- L J'en suis capable parce que cela m'est déjà arrivé quand je travaillais chez XXXX, c'est ici, c'est juste francophone mais on travaillait beaucoup avec des gens de la Défense à Paris et à l'époque ma sœur était à Paris donc je m'étais arrêtée à Paris une semaine et j'avais fait la démarche de prendre contact avec quelqu'un que je ne connaissais pas.... , juste par mail, juste comme ça pour prendre, pour faire
- 625 connaissance et du coup quand tu connais la personne physiquement , et ben ça change tout dans la relation après.
- AML Comment ça ?
- L Eh ben..... quand tu connais la personne physiquement que ce soit mail ou téléphone, ils ont pas le même poids . C'est différent. T'as plus un inconnu devant toi
- 630 AML Hum, hum
- L Enfin, je sais pas comment t'expliquer mais c'est comme quand tu fais des salons professionnels parce que moi j'ai été amené à en faire à une époque quand j'étais en France. On vendait des meubles . on était grossiste en meubles provençal et du coup, on faisait un salon à Paris et un salon à Munich et ben ça changeait radicalement la relation commerciale une fois que tu connaissais la clientèle (**relation**
- 635 **VCC relation client ??**)
- AML Et alors est-ce que tu dirais parce que j'imagine que dans le cas de ces salons et de ce qui se passe par exemple dans ce qui nous occupe t'as un rapport, c'est pas forcément toujours dans ta langue justement.
- L Non, c'est toujours en anglais !
- 640 AML C'est toujours en anglais
- L Ou j'ai essayé en allemand avec XXXX, parce qu'elle est allemande. Avec la suédoise, j'ai essayé mais elle m'a dit désolée, je parle que suédois ou anglais . OK (rires)
- AML D'accord . Et alors, est-ce que tu penses justement que, dans le cas d'interlocuteurs, qui sont d'une
- 645 langue qui en plus n'est pas ta langue maternelle, le fait de pouvoir établir un lien ou d'autres types de contacts, est plus important, moins important ou ça ne change pas ?
- L Non, je ne pense pas que ça change pas. Ça ne change pas grand-chose, je ne pense pas. (...) Non parce que eux quand ils me disent, je ne pense pas qu'ils réalisent que je suis francophone. Y'en a beaucoup qui connaissent pas la Nouvelle Calédonie et qui
- AML Ah, donc tu penses que pour certains, tu es une anglophone
- 650 L Ouais,
- AML Et toi ça te, tu cherches pas à lever cette ambiguïté là
- L Ben la question ne s'est jamais posée mais non ça ne me dérange pas
- AML Hum, hum et alors est-ce que tu aurais eu l'expérience de quelque chose dont tu pourrais dire que c'est
- 655 de l'ordre d'un malentendu, quelque chose où toi tu as demandé quelque chose qu'eux n'ont pas compris, quelque chose sur lequel il a fallu que tu reviennes et tout ça ?
- L Alors attend, j'ai pas le souvenir que ce soit passé (1s) Je sais plus, de mémoire, je sais plus (2s) Je ne saurais pas te dire. (4s)
- AML Et euh (...) qu'est-ce que... Depuis que tu es ici, qu'est-ce qui t'a le plus surpris à la fois dans ce que tu fais et dans l'environnement dans lequel tu es amené à évoluer ?
- 660 L Le PLUS surpris ??? (1s) Ce à quoi je ne m'attendais pas on va dire
- AML Hum hum
- L (2s)Ben, j'en sais rien. Peut-être ouais, la quantité de dossiers qu'on brasse, c'est phénoménal . Alors ouais, ça c'est surprenant, c'est que tu brasses donc des milliers de dossiers et tu vois de couleur des gens donc tu as du mal à imaginer que en fait tous ces gens viennent parce qu'on voit les itinéraires de
- 665 voyage, le nombre d'arrivées de personnes, moi si je vois après leur demande de carte de séjour arriver mais concrètement, moi, je crois que j'ai une mémoire très visuelle donc si je ne vois pas les choses, j'ai du mal à me rendre compte tu vois de l'impact que ça peut avoir et de l'importance que ça a
- AML Tu veux dire que malgré tout c'est des dossiers mais ça reste abstrait quoi
- L Oui , complètement
- 670 AML En fait les gens c'est ceux avec lesquels tu échanges par mails
- L Ouais,
- AML Et qui eux ne viendront pas
- L Ouais en plus (rires) Si y'en a quelques uns qui sont venus. Je me souviens , y'a échange qui était pas mal. C'était le mexicain de XXXX
- 675 AML Mum, mum
- L qui parlait super bien français, anglais, pareil allemand et je sais plus quelle autre langue et il était venu et quand il est arrivé ici en fait il pensait que j'étais sur site et les premiers mails que je lui ai envoyé. Ils étaient du genre ah ben j'espère que l'on pourra se voir pour vous remercier de votre aide. Tu vois des choses comme cela. Ben non, moi je suis à Nouméa. Donc tu vois ça c'est marrant quand

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- 680 même. Y'a des gens qui font aussi la démarche mais toujours dans le sens où ils sont reconnaissants que tu sois là pour les dépatouiller donc. Ben comme les chinois qui viennent à chaque fois pour **(Les cadeaux)** remercier Jessy, qui se déplacent et tout. Ca c'est agréable dans la relation.
- AML Hum hum (1s) et euh, si maintenant là, au terme de cette année tu avais à redéfinir ton poste et ses missions tu définirais ça comment. Est-ce que tu dirais toujours que tu es traductrice ou tu dirais cela autrement.
- 685 L Ben en fait mon titre c'est support administratif traduction. C'est vraiment ça ! Finalement. Support administratif dans le sens, je fais tout. Je fais des dossiers de visas mais je ne m'appelle pas agent de visa mais c'est juste le titre. C'est vraiment cela, c'est de l'administration et après traduction ben oui. Je dirais qu'en fait, l'administratif a pris le pas sur la traduction parce qu'en fait finalement, j'ai paaaaa.
- 690 Ben y'a pas suffisamment de charge de travail pour ne faire que ça.
- AML Et alors, ça te manque ou ça ne te dérange pas plus que ça ?
- L Si, je ça me manque. Moi je préfère qu'il y en ait un peu plus mais je, il faut s'habituer, il faut s'adapter aux aléas quotidiens donc ce n'est pas non plus.
- Et alors, tout à l'heure, tu parlais du fait que l'un des points qui était important dans ton boulot c'était l'ambiance de travail. De ce point de vue là (2s) comment est-ce que tu définirais les choses ici. Parce que booon, c'est une équipeeeeeee
- 695 L Très féminine
- AML Ouais,
- L Alors au début ça, ça m'inquiétait un peu. J'aime pas travailler dans des ambiances unisexe on va dire, surtout femme parce que normalement, ça se tire dans les cheveux dans tous les sens. Enfin, j'ai, je n'ai jamais eu cette expérience parce que j'ai toujours travaillé moi dans des ambiances très mixtes . C'était vraiment moitié moitié ou alors plus d'hommes que de femmes et je redoutais justement le fait qu'il n'y ait que des filles dans le sens où en entend toujours dire que ça se tire un peu dans les pattes et alors en fait pas du tout quoi ! parce que ce que je pense aussi c'est que comme c'est une équipe plus jeune, enfin le noyau dur on va dire (hum hum rires à mon attention suite à une mimique)à ben moi je ne me considère pas comme jeune. Je parle des quatre là-bas . et je pense que ça permet qu'il y ait un état d'esprit beaucoup plus léger. Les filles elles sont paaaaa..
- 705 Ca fait son travail. On discute de choses et d'autres et on juge pas. Enfin, tu vois, il ne me semble qu'il y a pas vraiment de jugement des autres qu'on accepte les autres tel que l'on est . Après évidemment, il y a des petites sautes d'humeur comme tout le monde. Il y en a qui ont du caractère plus que d'autres et qui ont besoin de l'exprimer mais voilà, moi je me sens bien dans le milieu.
- 710 AML Pourtant vous êtes toutes différentes
- L Ah oui, mais c'est ça qui est bien aussi. Ca j'apprécie beaucoup justement de pouvoir travailler avec des personnes comme M où justement ça te permet de mieux connaître des gens d'ici vraiment, tu vois comme L, J. J'encore que, elle ne se considère pas comme calédonienne. Une fois on a eu une discussion. Non, mais c'est riche justement même si on est pas dans la même pièce à être tout le temps les unes avec les autres mais quand on échange c'est intéressant.
- 715 AML Hum, hum. Donc ça ça fait partie de .dans...est-ce que Tout à l'heure tu parlais de tes relations avec tes relations, tes clients, interlocuteurs à l'étranger. Est-ce qu'en interne, comment tu vis ces échanges là, est-ce que tu penses qu'en général tout le monde est sur la même longueur d'ondes. ? Est-ce qu'il y a des malentendus, il y a des choses.
- 720 L Ben, y'a des malentendus, pas vis-à-vis de moi. Ben la semaine dernière, tu en as eu des échos. Ben voilà mais après. Je pense que c'est plus des observations de travail, des uns et autres, des façons de faire différentes et qui collent pas forcément à tout le monde. Le but du jeu c'est d'arriver à la fin sur la même ligne d'arrivée avec le même résultat peu importe comment tu y arrives mais c'est sûr que des fois tu te dis pourquoi moi je dois faire ça comme ça et puis l'autre elle fait comme ça. Bon, ça marche quand même. Tu vois ??
- 725 AML Hum, hum (...) et alors par rapport à toute l'expérience que tu as vécu cette année, si tu avais une chose à garder, un souvenir, un truc, ce serait quoi ?
- 730 L Alors, qu'est-ce qui m'a le plus marqué. Notre super bureau au 6^{ème} étage (rires). Non mais c'est vrai on était bien là haut. Parce que voilà, ici un des points négatifs c'est de ne pas avoir de fenêtre dans le bureau. C'est de ne pas travailler avec la lumière du jour. C'est bête hein, je m'attache à des petites choses. Mon environnement c'est important. Ben je sais pas professionnellement ce qui pourrait être(...(4s.) Ouais, ben le fait qu'on ait atteint 1000 dossiers mais moi je ne m'en suis pas rendue compte parce que moi encore une fois, je ne suis pas noyée dedans au quotidien.(coupure)
- 735 AML Et le fait que ce soit un projet qui se développe en Nouvelle-Calédonie, ça n'a pas d'incidence./
- L Non/
- AML Cela pourrait être n'importe où ?
- L Ouais, ça pourrait être à petaochnock comme on disait
- 740 AML Et-le fait que ce soit un gros truc industriel...

ANNEXE 3 – ENTRETIEN AVEC L

- 745 L Ben ça a un peu plus d'importance. Ce que j'aimerais c'est qu'il y ait des considérations écologiques qui puissent être pris en compte et que les gens fassent attention. Enfi ,voilà, si on rentre dans le débat, je dirais que c'est bien que la Calédonie du Nord apprenne à se développer parce que ça manque le fait que tout soit concentré dans le Sud. Donc, c'est bien qu'il y ait un grand projet comme cela après il faut qu'il puisse être porté par la population et qu'il suive son cours sans faire trop de dégats en matière, sur l'environnement sur les habitudes des gens. Ca c'est sur que cela va tout changer.
- AML Et ça c'est des choses auxquelles tu penses ou pas plus que ça ?
- 750 L Ca m'arrive d'y penser. Tu vois quand il y a eu l'accident d'acide quand j'étais chez Valé, ben tu te sens mal de travailler même si c'est pas toi qui l'a fait. Ben tu connais l'impact et à un moment tu es quand même mal à l'aise de faire partie de cette société qui permet ce genre de choses même si c'est pas volontaire, tu vois ce que je veux dire
- AML Oui, tu te sens partie prenante
- 755 L Ben oui, parce que tu fais qaund même partie du groupe. Tu vois même ici le projet est sur Koné, nous on est à Nouméa donc on est bien loin mais tu sais que si on va taper du doigt sur le projet pour une raison X ou Y quand même quelque part, tu te sens un tout petit peu concerné parce que tu travailles pour ça aussi quoi. Même si ça va pas m'empêcher de dormir non plus mais quelque part. Ben ça doit faire partie de la conscience professionnelle je pense.
- AML Et alors, si tu avais des vœux à émettre pour l'année qui vient sur des trucs que tu voudrais développer ou modifier t'as des idées en tête ?
- 760 L Au sein du service ?
- AML Ou pour toi
- L Ben peut-être se réaxer sur un peu plus de traduction mais cela vient en fonction du flux donc
- AML Donc en fait cette composante langue c'est important
- L Oui, je n'ai pas de plan de carrière mais celle là, je veux la garder.
- 765 AML OK.



ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

N est un tout jeune homme, fraîchement diplômé en tant qu'assistant manager. Il est le dernier à avoir intégré l'équipe au sein de laquelle il a rapidement trouvé sa place, aussi bien dans le bureau de Nouméa que lors de ses rotations sur le site de Vavouto. Son regard assez distancié sur son activité professionnelle et plus généralement sur son parcours et sa personnalité lui permettent de faire émerger certaines « caractéristiques » du personnage de passeur de langues.

- 5 AML Du coup, tu m'avais déjà dessiné ta carte mais en même temps j'aimerais bien que tu reviennes un peu là-dessus parce qu'en même temps, c'est relativement circonscrit à la Nouvelle-Calédonie mais en même temps, t'as quand même pas mal de mouvements entre la grande terre, les îles, les chefferies tout ça donc déjà toi comment tu te visualises dans tout cet univers là. Tu te sens d'où déjà. Tu te sens plutôt de Nouméa, plutôt de Houailou, plutôt de Maré
- 10 N Nouméa
- AML Tu te sens de Nouméa ?
- 15 N Oui
- AML Tu te sens de Nouméa parce que tu te sens de la ville ?
- N Non, parce que j'ai toujours vécu ici
- AML Hum, hum
- N Après j'aime bien aller à Houailou, j'aime bien aller à Maré
- 20 AML Et à un moment, tu me disais, tu aimais pas trop aller, je sais plus de quel côté, à Maré non ?
- N Non, c'était à Houailou
- AML A Houailou. A Houailou, c'est la famille de ton père ?
- N Oui. Et comme j'ai plutôt grandi avec des gens des îles. J'ai plutôt grandi avec des gens de Maré et des gens de Lifou .
- 25 AML donc tu as grandi à Nouméa avec des gens de Maré et des gens de Lifou. Et quand tu dis que tu as grandi. C'est parce que c'était tes cousins, c'était tes enfants du quartier.
- N Non c'est ceux qui m'ont élevé.
- AML Ah qui t'ont élevé
- N Quand mes parents, quand mes parents, ils travaillaient tard avant. Mon père il était policier donc il travaillait toute la nuit et ma mère elle finissait le soir à 9h des fois 10h.
- 30 AML Elle faisait quoi ta mère
- N Elle était responsable des caisses à Géant
- AML Ah d'accord
- N Donc tous les soirs, ils fermaient à 8h30 et le temps que les caissières comptent leur caisse qu'ensuite eux ils font leur boulot de responsable. Donc, moi c'est la meilleure amie de ma mère qui est une femme de Lifou qui depuis que je suis petit, depuis que j'ai commencé en maternelle. C'est elle qui m'emmenait tous les matins et qui venait me chercher à 11h pour manger qui me ramenait, qui venait me chercher le soir jusqu'à ce que ma mère rentre.
- 35 AML Et là c'était là où tu habites encore ?
- 40 N Ben en fait, ben ils habitent pas loin de chez nous. Nous on est en haut. Et eux ils habitent dans le quartier qui est juste en bas.
- AML C'est quoi le quartier là ?
- N A Koutio
- AML Donc c'est des zones dans Koutio même. C'est tout le quartier de Koutio mais tu dis la quartier, c'est par rue alors ?
- 45 N Ben en fait, c'est juste en bas de ma rue.
- AML Et ton père il a toujours été en poste à Nouméa ?
- N Oui,
- AML Et lui, il est né où ?
- 50 N Il est né à Houailou
- AML Et tu sais à quel moment, il est venu s'installer sur Nouméa ?
- N Ben, il a toujours vécu à Houailou, après en grandissant il a été en France
- AML Pour faire des études
- N Non, il a fait l'armée. Il est resté longtemps en France. Ensuite, il est revenu ici et puis, il, il s'est installé à Koutio. Non d'abord, ils étaient à la Vallée du tir moi j'étais pas né. A la vallée du tir. A la montagne coupée. Ils sont restés pendant. Jusqu'à que ma grande sœur naisse. Non même pas ils avaient que mon frère. Le premier.
- 55 AML Vous êtes trois ?
- N On est six. On est cinq
- 60 AML Pourquoi tu dis six ?
- N Parce que j'ai une sœur avec ma mère seulement. Ma mère, elle a une fille avant d'avoir connu mon père oui .

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- AML Donc tu as une grande grande sœur. Elle a quel âge elle ?
N Elle a. elle est née en 72. Elle est agée déjà. Mon frère lui il est en 75. Ensuite, j'ai un autre frère en 76.
65 Ma sœur en 80. Mon autre sœur en 84 et moi en 89. Voilà
AML Et ta mère, elle était déjà sur Nouméa ou elle était en France avec ton père ?
N Non, elle était sur Nouméa elle. En fait, ils se sont connus à l'école, au collège de Doneva à Houailou.
AML Donc ta mère, elle était de Maré, mais elle était au collège. Avant la plupart des gens des îles. Y'en
70 avaient beaucoup qui allaient faire l'école à Doneva, au collège
N Ah OK, avant qu'il n'y ait un / C'est là qu'elle a rencontré sa meilleure amie qui est devenue la
personne qui m'a gardé depuis que j'étais petit quoi. Elle a fait l'école là-bas aussi.
AML D'accord, donc c'est quand même un milieu qui est très. Qui est /
N Oui
75 AML Qui est très resserré et qui a des attaches très fortes
N Oui
AML Et le fait que tu sois le petit dernier. Tes frères et sœurs, ils t'ont pas vraiment élevé. C'est quand
même cette dame qui s'est le plus occupé de toi.
N Oui avec mes tantes, les sœurs de mon père qui restent sur Nouméa.
80 AML Et t'es le seul de la fratrie à avoir eu ses liens là ou c'est tous.
N Non, j'ai ma sœur. Celle qui vient juste avant moi qui est au canada en ce moment
AML Elle est au CEGEP ?
N Oui
AML Ah OK
85 N Et elle aussi, elle vivait un peu avec moi. Mais moi c'était elle est déjà au collège donc elle se
débrouillait par elle-même. Mais moi comme j'étais trop petit, je/
AML Mais vous avez pas tant d'écart
que ça.
N Non mais elle, elle était plus attachée avec mes tantes . Mes tantes qui habitaient à Rivière Salée. Donc
90 elle restait avec la grande sœur de mon père.
AML D'accord, donc en fait tu veux dire qu'il y avait des modes d'organisation dans la famille qui faisaient
que vu que les parents travaillaient, vous aviez chacun des modes de garde un peu différent.
N Ben c'était choisi
AML Par affinité avec l'enfant ou c'était les parents qui décidaient pour toi
95 N Non, non c'est nous qui les choisissons. Moi ma mère, elle voulait me déposer des fois avec ma sœur
par exemple pendant les vacances avec notre tante à Rivière salée. Mais moi je voulais pas je disais
que non je voulais rester en bas chez euh, chez mon autre maman. Je l'appelle maman aussi
AML Hum, hum. Alors c'est pour ça aussi que tu dis que tu te sens plus proche des îles que de Houailou.
100 N Des îles que de Houailou Ouais. Par contre, quand j'étais enfant, j'allais plus souvent que maintenant à
Houailou. Parce que j'étais obligé de suivre mes parents (rires) à chaque fois quand ils avaient des
congrés. Ben j'allais avec eux .
AML Hum, hum
N Mais j'ai plus voyagé aux îles qu'à Houailou. Ben, j'veux dire en étant plus grand quoi .
AML C'est-à-dire que quand toi tu as pu commencer à choisir
105 N Voilà
AML T'as préféré aller rendre visite à des gens aux îles. Et alors quand tu dis les îles, tu mets Lifou et Maré.
C'est pareil pour toi
N Oui, je connais les deux îles
AML Et alors tout à l'heure quand tu me parlais de tes prénoms là . Alors redis moi tous tes prénoms. Alors
110 Nicky c'est à cause d'une BD
N A cause de comment, les power rangers. Y'en a un dedans qui s'appelle Nicolas je crois et c'est ma
sœur qui m'a donné le prénom.
AML Alors c'est ta sœur qui a choisi le prénom quand tu es né. C'est écrit sur ton acte de naissance quand
même ce prénom là.
115 N Oui, oui
AML Après Warren, ca tu sais pas
N Je sais plus qui c'est. Non Warren c'était, mes parents qui avaient choisi ça. Ils voulaient en fait
m'appeler Warren et ma grande sœur elle voulait pas elle disait que Warren y'en avaient trop.
AML Mais ta sœur qui est juste avant toi
120 N Non celle qui est juste avant encore
AML Donc Warren ça c'était tes parents. Après
N Daniel. Ca c'est mes parents aussi qui me l'ont donné. Ca c'était en rapport à un tonton
AML Que tu connais ?
N Non

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- 125 AML D'accord. Donc ça c'est un oncle mais tu n'as pas de lien particulier avec lui.
N euh non, non parce que je le connais pas.
AML Donc tu connais pas toute la famille de ton père ?
N Non, à part les sœurs. Mon père il a pas de frère.
AML Ah mais alors, c'est un oncle de ton/
- 130 N C'est un cousin
AML Et après Daniel ?
N Parenon . c'est le père de mon père
AML Donc c'est ton grand-père paternel
N Et ensuite j'ai Yévéné
- 135 AML Et alors pourquoi t'as Yévéné ?
N C'est en rapport. C'est ma grand-mère qui a voulu me donner ça. La mère de ma mère
Parce que elle elle a un lien familial avec yévéné Yévéné.
C'est son cousin germain. Après c'est en rapport à leurs parents avant. Après il faut rechercher encore.
AML Alors ça fait, un deux trois/
- 140 N il en manque un. C'est younémite . Ca c'est le frère de ma mère. Son petit frère.
AML Donc 'est ton oncle utérin en fait
N Voilà.
AML Et avec lui, tu as un lien particulier ou pas vraiment ?
N Si on se contacte, on se parle. Quand je vais à Maré, je reste chez lui.
- 145 AML D'accord donc tu as un lien privilégié avec lui ?
N Oui. Avec les sœurs de mon père aussi.
AML Mum, les sœurs de ton père c'est celle qui t'ont
N Non, elles mont rien donné, elles
(rires)
- 150 AML Et alors ces six prénoms, t'en ai encombré, fier, comment tu vis ça
N Bien je suis fier de porter ces prénoms
(rires)
AML Y'en a un que tu préfères plus que les autres
N Euh, non
- 155 AML Mais euh, tu les utilises pas particulièrement, tu les as mais quand on te demande comment tu
t'appelles, tu dis Nicky
N Oui, parce que s'il faut que je retrace tout... (euh, euh, euh, rires)
AML D'accord. Et alors par rapport à , à... Quand tu vas à Maré, par exemple. On avait évoqué ça déjà . Tu
parles en Maré avec lui
- 160 N Avec qui
AML Avec par exemple, le petit frère de ta mère
N Non, on parle en français. Moi je parle en Maré qu'avec ma grand-mère, la mère de ma mère
AML Parce qu'elle elle parle qu'en Maré
N Si elle parle en français mais elle euh, elle se force. Enfin, elle se force. Avec moi, comme elle sait que je
comprends le Maré par rapport à mes frères et sœurs.
- 165 AML Tes frères et sœurs le comprennent pas ?
N Non. Ils comprennent pas le Maré. Ma grande sœur. L'ainée.
AML La fille de ta mère ?
N Oui. (2s) Quand elle nous parle à nous, elle nous parle en Maré. Mais parfois quand elle parle à mes
sœurs et que je suis avec eux eh ben elle me demande ce que ça veut dire (il dit ça sur un petit ton
content de lui). Elles comprennent pas (bas). Avec mes sœurs et mes frères.
- 170 AML et alors comment ça se fait que tu sois le seul comme ça de la famille à avoir/
Ben parce que je me suis toujours intéressé à la...langue...o Nengoné quoi
AML Depuis que tu es tout petit
- 175 N Ben, c'est comme j'ai souvent été avec ma mère et puis euh, ma grand-mère aussi parce que ma grand-
mère elle venait souvent chez nous et ben euh, elle parlait en Maré et moi j'étais là, je demandais. C'est
comme ça que j'ai appris en fait. J'arrêtais pas de demander. J'étais curieux, je demandais, je demandais.
Ca veut dire quoi, ça veut dire quoi. Faut m'apprendre, faut m'apprendre (dit très rapidement). C'est
pour ça que ma grand-mère maintenant elle me parle que en Maré, en Maré.
- 180 AML Et alors, tu te souviens quand tu étais petit et que tu demandais, on trouvait normal que tu demandes
ou/
N OUI et ben même quand j'étais chez la meilleure amie de ma mère, la dame de Lifou, sa belle mère , la
mère de son mari qu'elle gardait. Enfin, les deux, ils la gardaient en bas, elle ne parlait qu'en drehu.
- 185 AML d'accord, c'est comme ça que tu as appris le drehu/
N Que j'ai appris le drehu, parce qu'elle ne parlait qu'en drehu. Donc quand la grand-
mère elle me parlait, moi je lui demandais ce que ça voulait dire et au fur et à mesure, ben voilà, au

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- départ, j'apprenais, c' était des petits mots. Elle est où maman ? Je demandais parès ma mère chaque fois. Donc, je pouvais lui dire, je savais lui dire, ben elle est à la maison, elle travaille.
- 190 AML Et alors, parmi des frères et sœurs, tu es en fait le seul à avoir cultivé un peu ce lien avec ces langues là
- N Avec les îles
- AML Et du coup, c'est quelque chose que tu dirais qui est fortui
- N OUI. C'est bien parce qu'après, par exemple, quand je pars à Lifou avec mon club de hand ou des fois je pars tout seul avec des amis. On va à Lifou pour aller se balader tout ou pour les tours yéwéné yéwéné,
- 195 ben y'a des gens qui parlent autour et par exemple quand le tournoi se déroule à Lifou. La plupart des gens quand on arrive là-bas, ben ils savent pas automatiquement que l'on est pas originaire de Lifou quoi, donc que. Déjà que moi au départ, on croyait que j'étais de Lifou parce que j'ai tendance à sortir des mots comme ça en Lifou. C'est pour ça qu'ils croyaient, que les gens là-bas ils croyaient que j'étais de Lifou (*la langue un signe d'interrconnaissance qui n'est accessible qu'aux initiés*) Parce que quand ils me parlaient, ben je leur réponds et ils se doutent pas qu'en fait, je suis pas de Lifou.
- 200 AML Et alors, ça te plait de jouer comme ça sur plusieurs/
- N Non, mais je leur dis. Je leur dis que je suis pas originaire de là-bas (*opposition entre le là-bas et l'origine qui montre bien qu'il est des deux*)Et bon, ça les dérange pas, au contraire. C'est facile. Surtout pour les vieux
- 205 AML Pourquoi surtout pour les vieux
- N Ben parce qu'il y a des vieux là-bas qui ne parlent que le Lifou.
- AML et ta grand-mère, par exemple, elle parle aussi le français/
- N Elle parle le français
- AML Donc là, c'est pas la même chose. C'est-à-dire qu'avec ta grand-mère, c'est plus parce que/
- 210 elle a pris N l'habitude de me parler en Maré. Donc maintenant quand on se voit, automatiquement, elle.
- AML Toi t'es plutôt. C'est un truc qui lui va bien et qui te va bien aussi.
- N Oui
- AML Et, elle est, elle est contente, elle est fière de ça
- 215 N Oui elle est contente. (rire parler) Quand elle parle à mes sœurs et mes sœurs elles comprennent pas ben, elle, elle leur crie dessus quoi.
- AML Ah, elle leur crie dessus
- N Oui, ben oui « Faut apprendre un peu le maré, machin et tout » (il prend une voix plus naisillarde), comme ça.
- 220 AML Donc, toi tu dirais que dans la fratrie, t'as un ... Hum, hormis le fait que tu es le petit dernier, t'as une position un peu particulière.
- N Mumouais. Enfin au niveau de la langue Oui. Ben en fait parce que je comprends plus. Ben après le HOuailou, mes frères et sœurs ils le comprennent moi non.
- AML AH ! Donc c'est pour ça que tu dis que tu as cultivé le lien avec les îles plutôt qu'avec la grande terre
- 225 N Voilà
- AML Et toi alors le Houailou, ça t'a jamais branché
- N A part dire, à demain , à tout à l'heure (parler rire) c'est tout. Je connais quelques petits mots mais pas. Quand j'entends quelqu'un parler, j'arrive pas, je comprends pas. Par contre, en Lifou ou en Maré quand j'entends quelqu'un parlé, ben je comprends
- 230 AML Non seulement tu comprends mais tu peux lui répondre
- N Je peux lui répondre aussi
- AML Tu peux tenir une conversation en drehu
- N Euuuuuuuuuh, moins qu'en Maré.mais après ça dérange pas, j'veis dire la plupart des vieux. Ben y'a beaucoup de vieux à Lifou qui ne parlent pas le français mais qui comprennent .
- 235 AML Hum, hum
- N Donc les jeunes d'aujourd'hui qui comprennent le Lifou mais qui ne le parlent pas, ben ils comprennent ce que la personne elle lui dit mais ils répondent en français . Donc que, moi des fois je fais ça quand je trouve pas les mots, ben je réponds en français.
- AML Donc en fait, tu dirais que tu comprends plus que tu ne parles quand même.
- 240 N Voilà
- AML Et alors est-ce que par rapport à cette curiosité que tu dis que tu as eu petit pour ces langues là, tu dirais que c'était pour la langue ou que c'était pour l'attachement que cela représentait à ta famille
- N HUUUUUUUU, pour les deux
- AML Pour les deux
- 245 N Ouais
- AML Mum, mum et avec le temps, après quand tu as commencé à aller à l'école au collège tout ça (il tousse)
- AML T'as d'abord appris le français scolaire on va dire. Est-ce que ça t'a aidé ou au contraire ça t'a déplu

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- 250 N Si, si si, quoi l'anglais Parce que le maré y'a des mots qui se ressemblent, en anglais, avec l'anglais et puis après quand je suis arrivé au lycée, j'ai pris le nengone
- AML Ah, t'as pris le nengone en langue régionale pour le présenter au bac en fait
- N NON, au bac j'ai choisi. Parce qu'en fait on pouvait choisir soit prendre la langue 3 soit prendre la langue, le nengone ou le japonais. Et moi, j'ai choisi le japonais.
- 255 AML D'accord donc en fait tu as fait, quand tu es arrivé au collège, de l'anglais en première langue, En quatrième j'ai fait japonais. Je faisais du latin aussi avant
- AML Ah ouais
- N Mais, j'ai arrêté le latin quand j'ai commencé le japonais
- AML D'accord et après en rentrant au lycée, t'as fait anglais, japonais, nengone
- N Voilà
- 260 AML Et au bac tu as choisi anglais japonais, plutôt que anglais nengone. Parce que tu te sentais plus à l'aise
- N C'est par rapport aux points, je pensais que j'aurais pu gagner plus de points mais j'ai rien gagné du tout
- (rires)
- Autant à l'oral qu'à l'écrit. Donc....
- 265 AML Et le japonais alors, tu te sens comment par rapport à cette langue
- N Ah, je me suis amélioré quand je suis rentré en BTS
- AML Parce que tu as continué en BTS
- N Oui, en BTS c'était obligatoire, fallait une LV2
- AML D'accord et là tu pouvais plus prendre de langue régionale
- 270 N Ben si, mais y'en avait pas au Lapérouse. Y'a que le drehu et puis les langues du Nord
- AML Donc du coup, t'as pris le japonais par défaut on va dire
- N Oui voilà.
- AML Et alors tu dis quoi maintenant, le fait que tu es l'anglais, le japonais, le nengone, tu te sens comment par rapport à toutes ces langues là
- 275 N Bien ! (rires) Ben c'est, c'est, c'est utile, c'est utile pour la vie de tous les jours quoi. Pi même quand je cherche du travail. Même que je connais le japonais un peu ben ça aide
- AML Plus que le fait que tu connaisses le Nengone
- N Heu, ouui. Après le fait que je connaisse le negone et le drehu, ça a été bien, un bon point quand j'avais postulé pour la province des îles. C'était un bon point pour travailler aux îles, à Lifou et à Ouvéa. Parce que Ouvéa aussi, je connais un peu.
- 280 AML (1s) et alors de ces trois là, tu les mets toutes les trois ensemble ou tu te sens quand même un peu plus en affinité avec l'une qu'avec l'autre.
- N Plus avec le Maré et le Lifou
- AML Justement par ce lien familial que tu as
- 285 N Mmmmm
- AML Et alors quand tu dis que tu as commencé à trouver du boulot 5 5 (...) Ca fait combien de temps que tu travailles ici maintenant
- N C'était en février qu'on a fait l'entretien
- AML Et t'as commencé
- 290 N En avril, le 4
- AML Et, avant ça t'avais postulé sur plusieurs jobs alors
- N J'avais postulé dans une boîte d'assurances, aussi à la province des îles, la BCI
- AML Et alors ils t'ont pas offerts de postes
- N Si si mais j'avais déjà répondu oui ici
- 295 AML Et alors avec le temps tu regrettes pas
- N Non, pas du tout
- AML Lors de ces entretiens dans ces trois boulots, tu disais que les langues c' était un plus. Ils N t'avaient posé des questions là-dessus
- N Oui pour la province des îles, mais ça été fait par téléphone
- 300 AML Et alors c' était quoi comme poste
- N Un poste d'assistant administratif. (1s) En plus c'était mal payé (il tape sur la table avec ses doigts)
- (Rires)
- AML Ah
- N Ouais, mais ce qui est bien, ce qui est l'avantage c'est que là-bas, j'aurais eu une maison de fonction avec une voiture de fonction. Donc ça aurait été bien et les avantages aussi pour voyager, mais j'ai pas voulu. Je me sens pas trop encore de quitter la maison
- 305 AML Ah ! C'est plus le fait de la maison que le fait d'être à Nouméa
- N Ben, ça m'aurait pas dérangé de partir travailler aux îles, pourquoi pas parce que je suis à l'aise aux îles mais je préfère rester chez moi encore, puisque j'ai encore mes parents
- 310 AML Donc le cocon familial c'est encore important pour toi

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- N OUI
- AML Parce que tu me disais aussi que à la maison donc tu as tes parents. Qu'est-ce qui reste encore chez tes parents
- 315 N Le frère de ma mère, son petit frère. Ben en fait y' a tout le monde en fait chez moi, tous mes frères et sœurs à part la grande et puis le grand frère. Lui il a son appartement avec sa copine et ses enfants (...)
- AML Et avec tes parents alors, tu parles qu'en français,
- 320 N Oui
- AML eux ils parlent..
- N qu'en français
- AML entre eux
- N entre eux
- AML et quand ils parlent à leurs familles respectives
- 325 N ²Ben mon père il parle en Haouilou et ma mère elle parle en Maré.
- AML Et ta mère, elle comprend pas le Houailou
- N Ma mère elle comprend le Houailou
- AML Et ton père, il comprend le maré
- 330 N Non.C'est ma mère qui comprend. Elle comprend bien elle. Mais elle parle pas ! Mais elle comprend bien (cette insistance sur la compréhension). Mais elle a t'ai, comme elle est ... Elle est mariée à un Haouilou quoi . Ben elle perd de la langue de Maré. Elle euh, elle a ..
- Elle est plus Houailou que Maré maintenant et quand elle parle , elle a perdu...elle sait plus parler en Maré quoi , en nengoné.
- AML Tu veux dire au niveau de l'accent ou au niveau du vocabulaire
- 335 N Non, au niveau du vocabulaire. Y'a des mots, elle va faire des phrases et elle va intégrer un mot en français parce qu'elle sait plus le dire (il dit cela très vite)
- AML Et toi ça t'arrive ça
- N Oui souvent
- AML De mettre des mots en français dans du Maré
- 340 N Oui . Ben de nos jours hein, les jeunes de Lifou, Ouvéa ou Maré, ben ils font comme ça
- Ils mélangent.
- AML Ils mélangent les deux
- N Hum, hum. Parce qu'ils ont tendance à parler vite, à parler vite, à parler vite. Ben quand ils trouvent plus le mot. Ben ils disent le mot en français. Pis y' a des mots aussi en français qui n'existent pas voilà (dernière phrase très bas) Donc, ils ont pas le choix.
- 345 AML Téléphone par exemple
- N Téléphone, si, si y'a Ca se dit en anglais, le, le la machine, quoi je veux dire le portable si ça existe. (2s) mais j'en connais mais je je sais plus.
- AML Hum, Hum
- 350 N Mais je sais qu'ya des mots qui n'existent pas. Même ma grand-mère quand elle parle. Après y' a des fois où je comprends pas quand ma grand-mère, elle parle avec d'autres vieux parce que y'a une différence de langage en fait. Et les vieux, ils ont leur propre langue parlée.
- AML Tu veux dire que c'est pas le même niveau de langue
- 355 N Non, y'a des, y'a des. Par exemple, à Lifou ou à Maré. Ben je sais plus, c'est à Lifou, ben y'a un ancien Lifou et le lifou des jeunes quoi ils appellent ça. Y'a des jeunes qui pourtant vivent à Lifou qui comprennent pas le langage des vieux. Mais moi, je comprends pas non plus.
- AML Donc toi, tu parles le Lifou des jeunes.
- N Le Lifou des jeunes pis y'a des fois où je comprends mais c'est pas tout le temps quoi. Y' a des mots que je comprends et tout mais sinon quand ils sont en pleine conversation
- 360 AML Tu suis plus
- N Non, je suis plus
- AML Mais tu passes beaucoup de temps là-bas dans les îles
- N (2s) Ben euh, ben pas ...avant oui, j'allais à Maré quand j'avais plus de temps, quand j'étais à l'école
- AML Quand tu étais au lycée, que tu avais des grandes vacances
- 365 N Même les grandes vacances j'y allais pas. J'y suis jamais allé pour le Yowéne ou c'était rare. Pendant les grandes vacances on révisait. On allait tout le temps à Tjibaou avec mes camarades de classe
- AML Mais les vacances d'été
- N Ah, je restais chez moi. Y' a des fois ça me prend. J'ai envie de partir pi je dis à ma mère comme ça et pis avec ma grand-mère.
- AML Parce que ta grand-mère elle reste avec tes parents aussi
- 370 N Non, non, elle reste à la Vallée des colons mais bon des fois elle nous appelle pour savoir si on veut pas partir à Maré avec elle pour l'accompagner. Chaque fois, c'est moi qui est envie d'y aller. Les autres ils disent, non non on part à Houailou la semaine prochaine.

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- AML Ah ouais, donc il y a bien une répartition entre ... et toi, tu es le seul qui est resté du côté des îles
N Ouais
- 375 AML Et tu expliques ça par rapport au fait que petit, tu as été entre guillemets élevé par la copine de ta mère qui elle-même est des îles
N OUI. Pi, je suis très.... Comment, très proche de cette famille là.
AML Tu veux dire quand tu, tu vas, encore.. c'est ta famille, c'est ta deuxième famille
N Quand je vais chez eux, je passe, ben je fais pas ben j'attends dehors. J'arrive c'est chez moi. J'y vais, je me sers et puis elle me demande va chercher du pain et puis alors je vais chercher du pain et puis je reviens
- 380 AML Et y'a des enfants aussi dans cette famille.
N Oui, oulala, y'en a plein. Elle, elle a un deux 4,6, 7 enfants. Deux garçons et cinq filles dont une qui est décédée quand elle devait avoir 20 ans, 22 ans, accident de voiture et un qui est en France depuis ouh longtemps
- 385 AML Et donc toi tu as une sœur qui est au Cegep au Canada en ce moment. Donc c'est celle qui est juste avant toi
N Oui, c'est celle qui est juste avant moi
AML Et les autres, ils sont tous ici.
- 390 N Y'en a un qui est pompier. Mon autre frère qui travaille dans le bâtiment. Ma sœur elle est comptable et sinon ma grande sœur elle est responsable d'agence à Hertz
AML Et alors des frères et sœurs t'es celui qui est allé le plus loin à l'école
N Oui, le plus loin à l'école
AML Et alors, tu expliques cela comment
- 395 N J'sais pas
AML T'aimais bien l'école
N Oui. Ben je voulais continuer cette année après le BTS. Je m'y suis pris trop tard pour les demandes de bourse. Comme les demandes de bourses elles sont en même temps que les périodes de révision et d'examen pour commencer à faire les demandes, c'était trop tard. J'ai dis bon ben pas grave.
- 400 AML Et alors qu'est-ce que tu aimais bien à l'école
N J'aimais bien, qu'est-ce que j'aimais bien. C'est-à-dire en matière ou...
N Non dans le fait d'être
AML D'aller à l'école
N Oui d'aller à l'école
- 405 N Ben, je, on s'ennuie pas
AML A la maison tu t'ennuyais
N Oui
AML Ah ouais
N Oui, ben par exemple, avant que je parte en France là, ben je cherchais des petits boulots par ci par là.
- 410 J'avais travaillé à la SIC après j'ai travaillé à ...
AML Tu veux dire avant que tu partes en France après ton bac
N Après mon bac. Après quand je suis revenu, j'ai travaillé à la ligue de hand ball et après j'ai commencé le BTS l'année qui a suivi
AML Et alors cette expérience en France là. Tu disais que tu étais revenu parce qu'en fait tu t'y sentais pas très à l'aise c'est ça
- 415 N Non
AML T'étais où déjà
N A Limoges. Mais le pays il est bien. La ville, elle était bien .
- 420 AML C'était la famille qui te manquait
N Y'avait ça et puis y'avait aussi la branche que j'avais choisi, elle me correspondait pas
AML C'était quoi déjà.
N Un DUT gestion des entreprises et administrations. Y'avait trop de comptabilité. Et moi, j'aime pas la comptabilité. Je déteste les chiffres.
- 425 AML Mais quand même tu en as fait en BTS
N Mais pas au même niveau que le DUT
AML Et alors qu'est-ce qui t'avait choisir le DUT plutôt que le BTS à La Pérouse où tu es rentré
N Le CIO et euh et puis internet mais c'était mal renseigné. D'ailleurs après quand j'étais en BTS on a reçu la visite, comme j'étais délégué de classe. On a reçu la visite de XXXX (...) et je leur ai soulevé ce truc que ici on est mal informé. (...)
- 430 AML Bon alors ce que tu veux dire par là. C'est que tu as l'impression que tu as perdu ton temps là-bas.
N Euh, j'ai perdu une année, ça c'est sur. J'aurais pu avoir mon BTS bien avant en 2010
AML Et alors ça changerait quelque chose maintenant
N Ben je sais pas (....)

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- 435 AML Et alors cet épisode de trois mois en France, tu en gardes quel souvenir de trois mois hors de la Nouvelle-Calédonie
N AH, c'était bien
AML En quoi c'était bien
N On dit toujours que sortir un peu de ... sortir d'ici quoi. Sortir de son petit train train quotidien et ben ça ouvre une ouverture d'esprit quoi. Et puis ça je remarque des amis à moi qui sont encore là eh ben on a pas la même façon de penser
- 440 AML A quel niveau
N Ben, euh, on ; ben ils vont penser une chose... Par exemple, en se comparant juste aux gens d'ici (*expérience de l'altérité*) aux choses qui se passent ici Alors qu'après quand on a connu des choses qui se passent ailleurs, des gens d'ailleurs. En France à Paris (Tape la table de la main) Paris, j'aime pas Paris (petit rire) Si j'aime bien visiter mais les gens là-bas, ils sont, ils sont....invivables (petite voix + petit rire). Je les trouve trop speed et .. c'est pas comme ici quoi
- 445 AML Donc ce que tu veux dire c'est que le fait de ... Euh. Tu te faisais des idées avant de partir en France ou tu y allais comme ça en disant on verra bien
N Ben, j'allais sur internet pour voir un peu à quoi ça ressemblait, je commençais à chercher des petites cartes, des trucs de métro là. Après je me dis ben je vais arriver là-bas, je vais tout apprendre. Je savais que j'allais apprendre vite parce que je sais que je pouvais vite m'habituer par exemple prendre le métro. Au départ, c'est difficile le métro à Paris mais après moi, après les deux jours de visite qu'on a fait, j'arrivais à prendre le métro tout seul.
- 450 AML Donc tu savais que tu étais adaptable
N OUI. Ben après à Limoges c'était facile (...)D'accord en fait ce que tu dis c'est que tu t'étais un peu préparé psychologiquement et surtout t'organiser pour ne pas être perdu.
AML T'aime pas être perdu
N NON (rires)
- 460 AML Et alors les trois mois que tu y as passé, tu dis, ça m'a ouvert l'esprit. C'était pas prévu ou ..
Quand tu dis, j'ai perdu une année par rapport à mes études. Mais est-ce que cela t'a. Est-ce que tu as gagné des choses par ailleurs
N Oui. Ben je suis devenu beaucoup plus mature après. Parce que déjà quand j'étais ici quand j'étais en première, on me disait que j'avais une certaine maturité par rapport à d'autres personnes de mon âge. Et le fait d'être parti en France ça m'a encore plus fait grandir parce qu'on se retrouve seul et y'a des moments où l'on est obligé de se débrouiller par soi même. Donc il faut réfléchir comme un grand, il faut pas rester gamin. Je pense que c'est ça aussi qui m'a aidé à. Et puis quand je suis revenu ici, je suis revenu encore plus fort que comme j'étais avant.
- 465 AML Et alors, tu te sens différent de tes copains d'avant
N Non, pas du tout, au contraire. Parce que la plupart de mes copains d'avant ils ont été en France aussi mais par contre eux, ils sont restés. Moi, je suis revenu. Mais après, j'ai pas. Y'en a beaucoup qui sont venus me dire ah tu aurais du rester. Moi, je leur ai dit, moi je ne regrette pas d'être parti (*passeur*). Parce que j'en connais qui sont partis là-bas qui y sont encore et qui sont encore en train de redoubler leur deuxième année de je ne sais quoi alors que moi, ça y est, j'ai déjà passé le BTS et tout.
- 475 AML Donc en fait t'avais, je dirais pas un plan de carrière mais tu avais. Tu as quand même une stratégie, une ambition par rapport, une ambition professionnelle et tout ça.
N Ben en fait quand j'étais en première, je voulais faire le DUT GEA puis après une licence en ressources humaines. Je voulais travailler dans les ressources humaines et m'arrêter au +3
AML Et maintenant ?
- 480 N Ben maintenant comme j'ai trouvé un travail ben je me suis dit que j'allais travailler et puis essayer de partir avec cadres avenir après mais ça faut faire deux ans dans une entreprise puis après.
AML et cadres avenir pour faire quoi
N Ben la licence en ressources humaines
AML D'accord donc tu gardes quand même l'idée des ressources humaines
- 485 N Oui.
AML Et alors ce que tu fais ici est-ce que tu trouves que ça a quelque chose à voir avec les ressources humaines ou pas du tout
N Si , y'a , y'a des , y'a des choses qui correspondent. Le côté relationnel, le fait de faire venir des gens, le fait de recruter ; même si c'est pas nous qui nous occupons du recrutement mais on participe quoi. Déjà rien que le fait de réviser des CV, réviser des JD. Ca en Ressources humaines on le fait.
- 490 AML Hum, hum
N Donc c'est utile. Ce que je veux dire, c'est que ce que je fais ici, c'est utile (...)
AML Et alors maintenant si tu . Ca fait déjà un peu plus de 9 mois que tu es là
N Avril, mai (il compte sur ses doigts) 8 mois
- 495 AML Oui, 8 mois et alors est-ce que tu dirais que, qu'est-ce que tu dirais qui a changé entre le jour où tu t'es retrouvé dans le bureau avec S et moi pour l'entretien et maintenant

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- N Ben, je, j'ai vite assimilé les choses quoi je trouve
- AML Hum hum
- 500 N Je veux dire, maintenant je suis plus là à aller voir les filles pour leur dire Ben on m'a appelé là et je sais pas ce qu'il faut faire et tout. Maintenant quand on m'appelle par exemple par rapport aux européens, par exemple une question eh ben je réponds tout de suite, je sais, je connais la réponse (*petite voix content de lui*) Quelque chose que je connaissais pas du tout, genre les visas je connaissais pas du tout. Je savais pas que pour les européens, ils avaient pas besoin de visas pour rentrer ici. Ca c'est un truc que je savais pas. Je savais pas que les australiens, ils pouvaient venir ici en visa touriste sans ...
- 505 AML Donc, tu veux dire que tu penses que de un tu as assimilé beaucoup de choses et de deux découvert des choses aussi.
Et alors, du coup, tu te sens à l'aise avec ce que tu fais
- N Oui.
- 510 AML Et je me souviens qu'à l'entretien, tu posais un peu des questions. Pas trop, tu osais pas trop poser des questions
- N Non
- AML Mais c'était difficile, j'imagine pour toi d'imaginer en quoi allait constituer ce boulot
- 515 N Ben déjà moi, déjà j'ai cru que ça allait être plus difficile parce que le descriptif de poste qu'on m'avait envoyé, il était, y'avait plein de lignes, moi je me disais Mon dieu mais qu'est-ce que c'est que ça ? Qu'est-ce qu'on va devoir faire avec les autorités et tout. Après bon, après je sais pas. Peut-être que si je vais donner ce descriptif à une personne qui était enfin qui était comme moi, peut-être qu'elle aurait la même réaction.
- AML Et alors maintenant si tu relisais le descriptif, tu dirais que finalement c' était pas sorcier
- 520 (1s) Ben je, je mettrais (il tape la table) un, un comment, un ...une action à chaque petit turet (il martèle la table) . Le fait de la relation entre la Dirag et la DTE ben c'est le fait d'aller déposer les dossiers, c'est les appeler pour négocier d' aller déposer des dépôts, des dates, machins. Mettre (il tapote la table avec ses doigts) Ben ce que je fais ici gérer une base de données. Ben voilà je sais ce que c'est de gérer la base de données d'ici...
- 525 AML Donc en fait ce que tu veux dire c'est que tu n'arrivais pas à te représenter ce que ça allait être
- N Ce que ça, voilà ce que ça allait être
- AML Mais maintenant c'est une réalité
- N Oui voilà
- AML Et finalement la réalité est moins.....
- 530 N moins effrayante que je croyais quand j'avais lu le descriptif de poste
- AML Pourtant t'avais répondu. Ca t'effrayait mais pas tant que ça sinon t'aurais pas répondu
- N Oui, oui ben j'avais répondu. Je lui avais dit que ça m'intéressait aussi de connaître autre chose même pour la Générali, je leur ai dit que moi à l'entretien je leur ai dit que je n'avais aucune expérience mais j'ai envie d'apprendre (il tape la table avec les doigts). C'est toujours bien de....
- 535 AML Mum, mum
- N Et puis ça peut toujours servir.
- AML (1s) et alors par rapport à ça est-ce que tu dirais que daaaaans ce que tu fais (il tousse)
- 540 AML Euh,... Qu'est-ce qui t'es le plus UTile, dans le boulot que tu fais par rapport à ce que tu as étudié, par rapport à , euh.... Toute cette histoire que tu Tu vois le fait d'avoir bougé.... D'être allé aux îles. Est-ce qu'il y a des choses qui ... c'est un boulot comme un autre ou est-ce qu'il y a des choses dont tu penses qu'elles ont un lien avec ce que tu fais
- N (2s) mmmmmmm (3s) c'est-à-dire le boulot et ce que je suis en dehors de ça
- 545 AML Ouais
- N Si ça a un lien ?
- AML Mum
- N Ben, je sais pas. (il manipule une feuille de papier) Ben je sais pas. Je sais pas si ça a vraiment un lien
- AML Et alors, par exemple, est-ce que tu trouves que l'anglais que tu as fait au BTS, est-ce que tu l'utilises beaucoup
- 550 N Oui, oui (un peu incertain) Ben y'a des mots que Ben après quand on était en BTS, on utilisait le pur anglais avec les mots administratifs et tout là. Parce qu'en fait c'était ça en fait à la base
- AML C'était quoi alors le mot administratif et tout
- N Ben je veux dire on apprenait... Ben on avait souvent , comment dire, on faisait souvent des jeux de rôles. On regardait aussi des.... des vidéos où c'était des relations entre un assistant de manager avec son manager, ou avec un client ou voilà. Ben voilà c'était ça et le vocabulaire qu'ils employaient ben c'était les courriers ou les trucs les tableaux les graphiques, et tout ça tout ce qui est. Ben le travail d'un assistant quoi
- 555

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- 560 AML Ce que tu n'utilises pas vraiment ici
N Ici. Ben après y' a des mots à côté qui sont aussi utiles ici que, enfin en tant qu'agent visa que pour être assistant ou autre chose
- AML Donc tu veux dire qu'il y a un vocabulaire un peu spécifique en fonction du métier, de l'activité
N Oui
(1s) Et en fait, je me souviens qu'au début, à l'entretien t'étais pas très sur justement de ton anglais
- 565 Oui
- AML Et maintenant tu dirais quoi
N Mais en fait j'ai toujours su que j'avais un bon niveau en anglais parce que j'ai toujours aimé ça depuis le collège et puis même mes profs d'anglais à chaque fois, ils me disaient ça et puis j'ai toujours été premier de la classe en anglais à part l'année de BTS parce qu'il y avait une bilingue dans la classe
- 570 donc (il tapote la table pour marteler son propos), je pouvais concurrencer avec elle mais arrivé ici, je savais pas si ce niveau que j'avais à l'école allait être suffisant pour, pour le poste. Après je me suis rendu compte que ben oui puisque j'arrivais à tenir des conversations avec Yali ou avec Alvin (qui sont chinois). Quand j'étais sur site, ben j'attendais le bus avec Alvin ben on était en train de parler comme ça. (il rythme en tapant sur la table)
- 575 AML Pourtant il parle un anglais qui n'est pas forcément administratif ou académique Alvin
N Non, mais l'a c'était vraiment un anglais du genre Ben on sortait du cadre professionnel quoi
- AML Un anglais de conversation en fait
N VOILA
- AML Et ça tu te sentais plutôt à l'aise aussi
580 N Oui
- AML Et justement, le fait que depuis que tu es tout petit tu es toujours eu l'habitude de passer d'une langue à une autre, est-ce que tu penses que c'est quelque chose qui t'a ... qui te facilite les choses
N OUI !
- AML Oui ? A quel niveau ?
585 N Ben... euh pour s'adapter quoi ! (il le dit comme si c'était d'une telle évidence). C'est bien (la voix baisse). Ça dépend quand, par exemple. Je vais prendre un exemple, quand je suis avec ma famille de Maré, ben je parle en Maré, je comprends. Avec la famille de Lifou, voilà, je lui parle et tout avec ceux de mon club parce que je joue avec un club de gens de Lifou. Ca, j'arrive à m'adapter quoi aux conversations et puis ici au travail l'anglais ça me sert et puis après quand (il parle de plus en plus vite)
- 590 par exemple, j'irai voyager en Australie, ça me sert aussi. Quand y'a des touristes qui viennent me demander quelque chose ici ben voilà je peux leur répondre.
- AML Et puis ça ça te fait, t'es plutôt content de pouvoir
N OUI
- AML Avoir ces échanges là
595 N Ah oui, c'est toujours bien de pouvoir parler aux gens (1s)
- AML Pourquoi ? comme ça pour nouer des liens pour se rendre utile.
N Ben on se rend utile puis après surtout par rapport aux touristes ben ils voient que les gens d'ici ils sont ben (il martèle la table) accueillants. ben voilà, on onnn est. On les Aide tout machin à se diriger tout. On n'est pas des.... des sauvages quoi (il le dit très vite). On va pas les regarder et puis
- 600 quoi débrouille toi quoi. Puisqu'y en a. Je sais moi qui en France, dans la ville où j'étais quand je leur parlais de la Nouvelle-Calédonie, ben ici c'est des sauvages (il se racle la gorge) Y'en a même qui nous compare à des ... Y'a une amie qui est à Paris en ce moment qui passe son master de . Non, elle fait son doctorat là en droit je crois.
- AML Mum, mum
605 N Et elle m'a dit qu'ya des amis à elle à la fac où... qui disent qu'ici c'est des aborigènes qui vivent ici. Ils ont pas la... Ben ils ont une vision de des de d'ici des gens d'ici qui est pas dut out la La vérité quoi ! (*La palissade*) Et là le fait de rencontrer des gens, des touristes, en particulier. Après ils repartent disant que pt être ces des gens qui ont connu ça, qui ont entendu dire que ici c'est, c'est c'est des aborigènes. C'est des sauvages qui. Ben voilà ils repartent en ayant, en sachant en fait que tout ce qu'ils
- 610 ont entendu derrière. Ben c' était faux quoi . Le fait de pouvoir partager avec eux ben c'est Parce que si on était en français. Je veux dire, celui qui sait pas parler anglais et puis qu'y a un anglais qui vient et qui sera comme ça waouh regarde ça veut dire quoi ce qu'il dit et puis machin. Ben les touristes en face, ils doivent se demander non, ben apparemment ils comprennent pas puis ils partent quoi (le débit accélère au fil du propos. Sur la fin la voix baisse et s'éteint presque) (*La fierté de l'appartenance, l'expérience de l'altérité, l'anglais langue « universelle » se mélangent*)
- 615 AML Et alors dans tes, quand tu discutes avec les entrepreneurs, essentiellement avec CC et DDD en fait (*entreprises chinoises et coréennes*)
N Hum hum
- AML C'est quoi les difficultés que tu rencontres le plus
620 N C'est-à-dire ?

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- AML Ben, je sais pas est-ce que par rapport à ce que tu as à faire. Est-ce qu'il y a des choses que tu trouves, que tu as du mal à faire passer ou tout est fluide. Est-ce que des fois. Tu dis par exemple, des images que les gens ont d'ici.
- 625 N Non les trucs qui ont du mal à passer chaque fois c'est , surtout, parce que la plupart du temps DDD, CCCC et puis même comment KKKK, Gonzalo, par exemple eux ils vont me parler de 3 ou 4 de leurs gas qu'ils veulent , parce qu'ils étaient absents à leur dernier médical, refaire un autre médical. Ben ils veulent me dire leur nom au téléphone moi, je leur dis non de m'envoyer un mail parce que je comprends pas ! Eux ils le disent des fois avec leur accent quoi par exemple Tarcello, il vont pas dire TARCELO, ils vont dire TÂRCHELO Moi après en parlant vite comme c'est des prénoms de leur
- 630 payx ben je vais pas comprendre (*les langues d'origine ressortent quand il est question d'identité*)
- AML Donc , en fait, le fait que vous puissiez parler anglais tous les deux, ça vous va pour la conversation mais dès qu'on revient dès qu'on revient sur quelque chose qui est plus le nom
- 635 N Voilà. C'est surtout sur les noms que je butte après. Je leur demande de m'envoyer un email avec le nom des personnes et leur numéro (VCC). C'est ça (très très bas)
- AML Et sinon alors avec Gonzalo, Alvin, Yali ou tous ces gens là est-ce que les relations que tu as avec eux, c'est strictement professionnel ou alors du coup, au fur et à mesure, du fait que vous êtes amenés à bosser ensemble t'as développer des liens de..
- 640 N Oui, ben des fois on discute quand j'ai fait la remise des titres quand j'étais sur site ben avec Gonzalo, on discutait sur le côté pendant que ces gas venaient récupérer. Parce que moi j'avais juste à leur faire signer le truc et puis c'était VVV qui remettait le ssss et tout. Avec A aussi des fois quand il passait au bureau et qu'il déposait ses dossiers. Ben, il restait dans le bureau, on discutait même LLL, il parle anglais mais des fois il en avait tellement marre penant que YYYY était en vacances. Il était tellement submergé de travail. Ben il venait dans le bureau puis je lui disais ben écoute ferme la porte et puis euh....
- 645 AML Mais tu n'y es resté que deux fois une semaine là haut
- N Oui ben ça a suffi à
- AML A nouer des relations, que tu n'avais pas noué au téléphone avant
- 650 N Si mais après mettre un visage sur quelqu'un à qui on parle c'est mieux. Surtout comme on se parlait tout le temps, on se parlait tout le temps déjà au téléphone et par mail. Ben on voit déjà au départ ça se voyait puis après par mail ben on se tutoie. Tu trouveras en pièce jointe le machin, Tu peux m'envoyer ceci cela . Ben déjà, y'a déjà une barrière qui est déjà coupée, le fait de passer du vouvoiement au tutoiement. Après quand on met un visage sur la personne ben c'est . Comme MMMM deSSSS , elle était pareille. Au départ on se vouvoyait, ensuite on se tutoyait ensuite dès qu'elle est passée au bureau elle a dit Ben c'est moi MMMM de SSSS, et ben là on est resté à discuter un moment, un bon moment
- 655 machin. On est sorti aussi du cadre et tout, du travail quoi. C'est ça qui était bien (*Les deux personnes auxquelles il fait référence parlent français mais il n'a pas l'air de les distinguer de ceux avec qui il parle en anglais si ce n'est le vouvoiement/tutoiement*)
- 660 AML Et alors, ce « sortir du cadre du travail » tu penses que justement dans le côté conversationnel, ça aide les choses après au niveau du travail ou ça reste ...
- N Ben si après on a plus de facilité à dire certaines choses qu'on dirait pas quand on parle que que de travail quoi
- AML Quoi par exemple
- 665 N Ben par exemple, si on lie des, si on se lie d'amitié voilà avec je sais pas moi par exemple LLL ben y'a des choses par exemple, des choses que son équipe, ou sur YYYY ou sur son chef ben il le dirait pas si moi j'étais rigide, professionnel et tout. Et puis là voilà, lui je suis là, je l'écoute il me dit ...ben..
- AML Donc lui il dit des trucs sur comment ça se passe à son boulôt pour lui
- 670 N A son boulôt. Des fois il arrive, il s'installe sur le fauteuil dans le bureau de Sabine (AML rit parce qu'il imite) et il fait J'en ai marre, j'en ai marre Nicky et tout. Je fais qu'est ce qui se passe LLLL et puis moi je lui dit attend, je ferme la porte et puis je lui dit aller on fait comme si on était en parler, en entretien (les bureaux sont vitrés) et qu'on se faisait une petite réunion à deux et puis il m'a raconté YYY est partie et puis tatati tata et puis il parle il parle et puis moi je l'écoute et puis il ressort il est vidé. En fait, il avait besoin de parler de sortir tous ses problèmes qu'il a au travail.
- 675 AML Et tu aimes bien faire ça ?
- N Oui, je fais ça avec beaucoup de personnes. Les copines qui ont des problèmes avec leur copain ben elles viennent m'en parler .
- AML Ah, t'es un peu le confident quoi. Et alors tu écoutes les gens ou tu les fais parler
- 680 N Je les conseille
- AML Ah, tu les conseille aussi
- AML Je les conseille
- N T'es pas que une oreille, t'es aussi ...

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- N Je suis de bons conseils des fois
685 AML T'es de bon conseil...
(Rires)
N Parce que j'ai des copines qui s'en sont bien sortis (même relation avec les étrangers)
AML Comment ça tu veux dire, j'ai des copines qui s'en sont bien sorties. Tu leur donnes des conseils de quel ordre ?
690 N Ben, je suis DIRECT quoi je veux dire, je vais pas tourner autour du pôt pour leur dire que, par exemple , la plupart du temps, c'est des copines qui avaient des problèmes avec leur mec. Donc elles venaient me dire ben il est là, ceci cela, je l'ai vu avec une autre fille, ben je leur dit eh ben largue le, qu'est ce que tu fous encore avec lui. Tu vas pleurer sur un mec alors que tu pleures même pas sur , euh, je sais pas pour ta mère ou je sais pas. Tu vas aller pleurer pour un mec. C'est là qu'elle dit, c'est vrai, je suis en train de perdre mon temps. Ben oui, allez largue le . Demain elle l'a largué
695 (Rires)
AML Et alors, tu trouves que c'est un bon conseil
N Ben oui , parce que après ces filles là eh bien elles sont mariées, elles ont des enfants et puis elles vivent bien quoi . C'est le fait qu'elles s'y soient mises trop tôt quoi pour se caser et puis la plupart de leurs mecs aussi, Moi quand je fais une connaissance avec leur copain aussi et puis je vois si c'est des mecs qui sont bien pas bien
700 AML Ah, parce que tu as des critères ?
N Non pas des critères mais Moi, je pense qu'on VOIT sur les gens quand ils sont faux
AML Ah ?...
N On voit quand ils sont faux. Je sais pas, pour moi, c'est comme cela que ça se passe
705 AML Eh alors, tu dis, c'est vrai pour les copains de tes copines mais est-ce que ce serait vrai par exemple pour des gens que tu Ben je sais pas pour un Léon, pour des gens comme ça avec lesquels tu as une barrière de la langue qui est peut-être plus difficile. Est-ce que tu penses que ce serait quelque chose que tu serais capable de voir aussi de la même manière ?
N Oui... ben déjà, je trouve que L éon il est bien
710 AML Hum, hum
N Yali aussi. Yali elle est un peu timide. I c'est une vraie emmerdeuse elle mais je lui ai dit hein, je lui ai dit. Quand j'étais sur site, on s'est un peu accroché dans le bureau parce que voilà, elle est lourde quoi . Je lui ai dit faut que tu changes, arrêtes d'être chiante comme ça.
AML Ah, donc tu écoutes les gens mais en même temps tu leur dit leur quatre vérités (**passer mais pas benêt**)
715 N Oui. Eh ben oui, même avec mes copines, je leur dit mais c'est toi, t'es trop chiante, t'es collante, change aussi. T'es toujours en train de l'appeler quand il est au travail. C'est . Puis c'est toujours mieux. Puis après c'est au libre choix des gens de m'en vouloir ou ben après si ce sont des vrais amis (il tape la table) . Moi mes copines, celles avec qui je suis tout le temps, mes meilleures amies, je leur dis .
720 Comme elles, elles me disent mes quatre vérités à moi aussi des fois parce que je suis pas parfait non plus.
AML Hum, hum Mais globalement tu te sens plutôt pas mal dans ta peau ou tu te poses plein de questions
N Oui, je suis bien moi.
AML Et ça aussi, tu penses que ça une incidence sur le fait que les gens aiment bien te parler et que toi tu aimes bien les écouter
725 N Oui et puis aussi, La plupart des gens c'est des gens avec qui j'ai grandi dans le quartier
AML Hum, hum
N Donc que, ils ont bien vu que depuis que je suis petit, je suis pas euh, depuis que je suis petit, depuis le collège, j'ai des copines qui venaient me voir et tout. Ils voyaient que je suis pas à mentir, de mentir
730 aux gens et tout ça. Quand on vient me demander quelque chose et ben je dis les choses en face. Si j'ai envie de dire quelque chose à quelqu'un ben je lui dis et tout (faciliter à communiquer) quitte à recevoir une gifle après ben je m'en fous ban au moins j'aurais dit la vérité et puis je fais ça aussi avec mes frères et sœurs pareil pourtant je suis le dernier mais je le dis, j'hésite pas (. ..)
AML Donc en fait tu aimes bien que les gens te fasse confiance
735 N Ben oui (tout petit son)
AML C'est important pour toi ;
N Ben oui. Ça montre que ..., comment . Déjà la confiance c'est un un grand sentiments. Quand quelqu'un te donne sa confiance, il sait que tu vas pas lui faire de crasses et tout. Toi aussi après, de l'autre côté, on a aussi une certaine. Un certain poids par rapport à la confiance des gens. D'un côté c'est bien mais d'un autre côté y'a un poids. Ben pour moi je sais quand on me dit de pas le dire et ben
740 je vais pas le dire.
AML Y'a une responsabilité quoi
N Voilà
AML Et alors si t'es pas d'accord avec des choses qu'on te demande de faire ou de pas faire

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

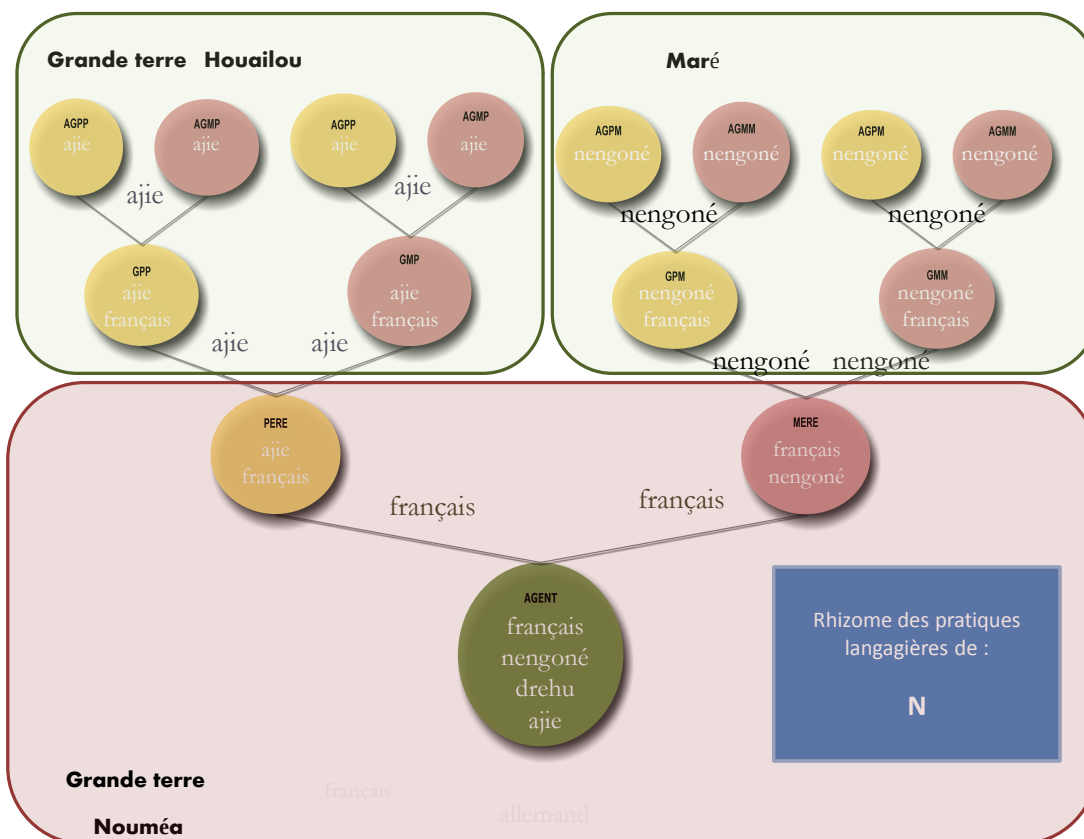
- 745 N Je le dis (2s)
 AML Donc oui. En même temps t'as pas peur de dire les trucs qui te vont pas quoi. Et alors au bout de huit mois de boulot ici est-ce qu'il ya des choses qui justement te vont pas ou qui se passent bien
- 750 N Non, le GROS problème que j'avais c'était avec Sarens, que je savais mais bon, j'ai su montrer à Ingrid que voilà fallait pas non plus voilà quoi (Prioriser la nature de la relation). Parce qu'au début voilà, j'osais pas trop euh... mais après quand j'ai bien assimilé que voilà c'est comme ci c'est comme ça (il tape la table). Parce qu'au départ, chaque fois je disais attendez, j'en parle à ma chef. Après je leur disais, ben appelez Sonia, appelez Sonia pour que Sonia après elle leur réexpliqu. Ben maintenant Ingrid depuis le jour où je lui ai bien mis les points sur les I sur site, ben maintenant elle m'embête plus quoi (**Il est parfois plus compliqué de se faire comprendre dans sa langue quand il ya des à priori que dans la langue de l'autre qui est ouvert à l'échange**). Elle est plus gentille, elle m'appelle, ça va, tu vas bien, voilà j'ai deux gas là, ils sont un peu en retard ils doivent partir en rotation (il prend une petite voix). Et là maintenant elle m'embête plus et puis ça marche bien
- 755 AML Donc tu veux dire qu'avec le temps... D'une part avec le temps, toi tu as pris un peu plus d'assurance puis d'autre part maintenant que tu connais les gens, tu arrives à mieux..
 N Voilà
- à mieux les cerner puis, à mieux.... Dire les choses
- AML Hum hum/ Mais en même temps t'es plutôt assez réceptif non quand les gens te demandent des trucs/
 N Oui bien sûr ben il faut
- 765 AML Pourquoi il faut
 N Ben , il faut, il faut, faut...accepter, ben écouter...Y'a des fois où, ben y'a des situations où il faut que l'on fasse des concessions. Il ne faut pas non plus qu'on soit rigide, rigide, rigide parce que sinon, ça marche pas.
- AML Alors comment tu fais la distinction entre là où il faut être rigide et là où il faut être souple.
 770 N Ben par exemple quand c'est répétitif. Là, ben au bout d'un moment, ben faut arrêter quoi.
 AML Tu veux dire c'est quand les gens y..../
 ils exagèrent. Ils exagèrent, ils....Ils se mettent dans la tête que c'est passé une fois, c'est passé deux fois donc ça passera tout le temps comme ça quoi. Si à chaque fois on est toujours là, bon ben je vais faire (il tapote la table) Ils en profitent quoi. (**On peut adapter la règle au cas par cas mais on ne peut n'y abuser, ni installer de nouvelles règles**)
- 775 AML Hum, Hum
 N Alors que si c'est des cas... ça ne se passe pas tout le temps comme ça avec certaines personnes ben, on peut comprendre et puis se dire, ben OK pour cette fois ci ça va. Après on les prévient. La prochaine fois, ils savent (**le rôle éducatif des passeurs**). Par exemple au départ pour mes LS30, ils étaient souvent en retard, ben maintenant je leur préviens, maintenant vous faites ceci cela (il tape la table). Les copies de TS quand je faisais la remise des titres ben je leur disais ben, au départ vous n'envoyiez pas systématiquement des copies. Maintenant, j'aimerais bien que vous envoyiez systématiquement des copies pour que chaque fois on puisse mettre à jour notre base de données (**expliquer pour faire comprendre**) Puis maintenant j'ai remarqué, Yali, dès qu'ils font la remise de titres le jeudi et le
- 785 AML vendredi elle envoie les copies de TS (il tape la table)
 AML Donc tu veux dire que tu l'as éduqué quoi
 N Ben c'est , que ben on apprend tous les jours, C'est que peut-être aussi, elle avait pas ça dans ses habitudes et puis peut-être aussi que c'était pas demandé systématiquement (...)
 AML Donc tu trouves que finalement, tu arrives bien à gérer cet équilibre entre être à l'écoute, savoir établir ce lien de confiance et en même temps pas te laisser déborder quoi
- 790 N Voilà
 AML Et ça ,c'est quelque chose que tu trouves , quand tu dis que tu as appris vite que ... c'est ça que tu as appris vite ou c'est ..
 Non, après ça je pense que ça s'apprend pas le fait de savoir écouter les gens de de de conseiller les gens, ça s'apprend pas je trouve ... c'est en nous hein. (3s) Moi c'est ce que je pense (**savoir être, savoir faire**)
- 795 AML C'est quelque chose qui vient de toi
 N Voilà, tu l'apprends pas
 AML Et qui vient de toi parce que tu es né avec ça
- 800 N (2s) et puis peut-être qu'on s'en rend pas compte quand on est gosse mais c'est après quand on fait face à des situations comme Ben voilà, on se rend compte qu'il ya des personnes qui VIENNENT pi des fois comme ça, y'a des gens qui sont faciles, qui parlent facilement et là tu en prends compte eh ben des fois même moi des fois je me surprenais, je leur disais ben écoute si tu veux, ben tatati tatata. Après on se demande, ça sort d'OU, ben en fait, ça vient tout seul, ça sort comme ça et puis on peut pas. Ça s'apprend pas dans les livres. On regarde pas les gens faire pour faire pareil qu'eux ça. Pour moi, cette chose là, ça ne s'apprend pas (**Nait on passeur ?**) Soit tu es né comme ça ou soit non
- 805

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

- AML Ben c'est quelque chose que tu peux cultiver par contre ?
 N Oui
 AML Ou pas
 810 N Oui parce qu'après on cultive ça ben avec les expériences aussi qu'on a dans la vie personnellement que moi je peux avoir eu des expériences qui font que quand j'ai une amie qui vit la même chose, ben je peux lui dire, ben tu sais moi et puis tatati tatata. Et puis c'est plus facile aussi. Et puis à chaque fois, la vie elle passe, on vit de nouvelles choses et ça ça reste en mémoire et tout. Il arrive toujours un moment où ben y'a quelque'un qui va avoir besoin que tu, tu fasses part de tes expériences justement,
 815 qu'elles ont été bien ou mauvaises quoi. (Il appuie son propos par des tapotements sur la table).
 AML Donc tu veux dire que c'est d'une part quelque chose qu'on a en soit, c'est quelque chose qu'on cultive avec les expériences mais c'est aussi quelque chose que tu gardes en mémoire parce que les expériences si tu les vis mais que tu les/
 820 Oui mais après il faut savoir aussi euh (il tapote la table) comment. Déjà le fait de savoir écouter machin pour moi c'est inné après les expériences faut savoir les raconter à la personne qui ...mais bien les raconter quoi.
 AML Hum, hum
 N Pour qu'après ça SERVE à la personne pour pas qu'on décourage la personne quoi.
 AML Tu veux dire que ça reste positif ?
 825 N Oui voilà ou même si après c'est quelque chose, je sais pas moi euh..... (2s). Je sais pas moi faire euh, comment dire, par exemple les trucs (il tape la table) ben les trucs d'HHH pour maigrir 5...)
 AML Donc faut savoir dire les choses, faut être direct mais savoir dire les choses. Donc il faut savoir écouter et il faut savoir dire les choses, les deux quoi
 N Oui parce qu'on va pas écouter et puis non plus... Après ça dépend des situations aussi
 830 AML Hum, hum
 N Les situations ne sont pas toujours les mêmes. Y'a des moments où on va dire les choses et où on va tourner autour du pôt. Y'a des moments où il va falloir bien expliquer les choses parce que (il tape la table). En fait, ça dépend de plein de choses, ça dépend de plein de facteurs. Y'a aussi les gens. Y'a des gens qui sont hyper émotionnels donc faut pas y aller trop fort avec eux parce que , ils sont déjà pas bien et puis nous on va arriver (il tape la table) (**la souplesse**)
 835 AML Donc, en fait tout ce que tu es en train de décrire là, ce sont des choses que tu utilises aussi dans ton boulôt
 N Au boulôt et.../
 AML Et que tu imaginais utiliser au boulôt..
 840 N Oui parce que ça s'utilise partout. Et puis moi je trouve que de toute façon quand on trouve un travail ou, même à l'école hien, c'est important de nouer des liens avec les personnes avec qui ont . Parce que de toute façon, on aura pas le choix de se rencontrer au jour le jour donc soit t'aime bien la personne soit tu l'aimes pas.
 AML Hum, hum
 845 N Et alors est-ce que tu dirais que le fait que dans ta famille, t'es justement un peu celui qui ait cultive ce lien avec ta grand-mère et avec les langues et tout ça, c'est lié à cette nature là ou c'est ce lien là qui a développé cette nature là ? Tu vois ce que je veux dire
 N Oui (3s). Moi je pense que c'est ce lien.
 AML C'est ce lien qui a développé ça ?
 850 N C'est ce lien qui a développé ça. J'étais déjà comme ça avant mais le fait d'avoir grandi avec des personnes qui, un peu comme la meilleure amie de ma mère là, c'est une personne qui est très, très comme moi. Elle est comme ça, elle a toujours été comme ça. Elle est droite, elle écoute les gens. Elle est directe et puis...
 AML Donc en fait, elle t'a servi de guide un peu
 855 N Ben c'est des choses (*il se gratte la gorge*) c'est des choses qu'elle nous a inculqué quoi (2s) genre euh , un truc un peu bébéte qu'il faut pas rendre le mal par le mal. Faut toujours aidé son prochain, machin, ceci cela. Quand quelqu'un a besoin de toi, il faut pas lui fermer ta porte, il faut que tu l'accueilles. Après, il faut que c'est des choses que ça reste dans notre tête et puis c'était ça en fait.
 AML C'était des préceptes religieux ou c'étaient des préceptes humains.
 860 N Ben humain, par rapport à elle parce qu'elle a toujours été comme ça. Même ma mère aussi elle est comme ça, elle est pareille. Ben puis comme moi après, j'allais à l'école du dimanche avant ben , c'est vrai que c'est aussi religieux quoi
 AML L'école du dimanche quelle
 N A Koutio
 865 AML Mais c'est l'école protestante, catholique
 N Oui c'est protestant (3s) Ouais pui on retrouve ça aussi ben dans les paroles de Dieu, ben il dit il faut toujours laisser ouvert ta porte, aider ton prochain
 AML Donc ça fait écho

ANNEXE 4 – ENTRETIEN AVEC N

870 N Oui, c'est ça, ça fait écho (3s)
 AML D'accord Ben Merci beaucoup N



875

ANNEXE 5 – ENTRETIEN AVEC LO

LO est une jeune mère de famille d'origine wallisienne. Elle est entrée dans l'équipe du CCV en tant qu'agent de saisie, en support aux agents de visa pour l'enregistrement des données dans la base élaborée pour le centre. Au moment de l'entretien, elle vient de changer de poste. Ses nouvelles fonctions l'amènent à être plus en lien avec les entrepreneurs étrangers.

- 5 AML Cette étude elle tourne autour des langues de comment les gens parlent les langues de ce qu'ils font ici de par rapport à ce que j'ai identifié des gens qui étaient un peu la courroie de transmission entre ce qui se fait ici en NC et ce qui se fait ailleurs.
- 10 LO Hum, Ok
- AML Donc ça tourne plutôt autour de ton boulot mais pour commencer, j'ai vu que tu avais fait la carte, mais me dire un peu toi. Tu as grandi en quelle langue ? Tu as grandi en français ?
- LO Oui j'ai grandi dans le français. Je me rappelais que j'étais petite je parlais un peu le langage wallis, mais après le fait de grandir, j'ai perdu ces notions là. Ben avec les parents qui nous parlent ben jusque là, ils nous parlent souvent en français.
- 15 AML Ils ne te parlent qu'en français tes parents ?
- LO Oui, ils ne parlent qu'en français et pis y'a des moments où ils nous parlent en wallisien mais nous on comprend pas ce qui fait qu'on a grandi comme ça.
- AML Donc encore maintenant, ils te parlent des fois en wallisien
- 20 LO Ouais des fois. Des fois ils parlent en wallisien mais
- AML Et à quel moment, ils parlent en wallisien ?
- LO Ils parlent en wallisien c'est comment dire quand ils rassemblent toute la famille. Ben, quand il ya des rassemblements chez mes parents, quand ils ont des discours à nous faire, des trucs comme ça, là à ce moment là, ils nous parlent en wallisien.
- 25 AML Mais, ils ne vous parlent pas uniquement à vous. Ils parlent à toute la famille dans ces cas là.
- LO Toute la famille et des fois ça peut arriver, comme moi dernièrement avec mes problèmes. Ils m'ont prise à part et ils m'ont parlé en wallisien mais à part.
- AML D'accord, donc quand ils te parlent de choses qui leur tiennent à cœur/
- LO Là c'est en wallisien
- 30 AML Ils te parlent en Wallisien
- LO Voilà
- AML Et tu penses qu'ils le font parce qu'ils se sentent plus à l'aise ne wallisien pour te le dire ou parce qu'ils pensent que c'est t important, c'est personnel et que le wallisien s'y prête mieux.
- LO Eh, personnel oui et puis aussi c'est pour, comment dire, pour qu'on le sente bien au fond de nous même, que c'est vraiment avec le cœur.. Mais des fois, par exemple, comme là dernièrement quand mes parents ils m'ont parlé. Par exemple, mon père, il a commencé à débiter à me parler. Il parlait en wallisien et après ma mère, elle a continué la suite mais elle parlait en français mais en rajoutant, en répétant les mots que mon père il a sorti aussi. Mais elle me parlait en français et puis pour terminer, elle me parlait en wallisien. Mais sinon non quand on se rassemble nous, c'est en wallisien qu'ils nous parlent.
- 40 AML Et par rapport à ça que... Toi, qu'ils te parlent en français ou en wallisien, tu comprends pareil.
- LO Je comprends pareil. Après mon problème, c'est justement après quand je, avec ma belle famille. Mes beaux parents, ils ne parlent que du wallisien, ils parlent pas français.
- AML Ah, ils ne parlent pas français du tout.
- 45 LO Non pas du tout, que même moi-même, je disais à mon conjoint. Je comprends pas ça fait des années qu'ils sont là. Vous êtes nés ici. Ben j'arrive pas, je comprends pas qu'ils arrivent pas à parler le français. Du coup ben c'est chiant parce que moi quand je leur parle, je suis obligée de m'y mettre mais y' a des choses après je m'arrête que je demande à mon conjoint euh de prendre la relève et de faire l'interprète de traduire. Parce qu. Ben voilà pour moi c'ere des fois, les
- 50 beaux parents, ils ne comprennent pas ce que je veux dire. Et voilà, et comment dire. Même du côté de ma famille, à mon père ou à ma mère. Je parle wallisien mais après, je suis obligée de terminer en français mais eux c'est bon. Comme cela ils comprennent.
- AML Le fait que tu bascules du français au wallisien ça leur pose pas de problème (**rituels de conversation respect des anciens**)
- 55 LO Ca leur pose pas de problèmes, ils comprennent quoi/ mais c'est surtout avec mes beaux-parents, ils comprennent surtout rien. Si tu dis des mots simples, ça va mais après si tu parles en français en français, ils comprennent rien. Une fois je me rappelle ça m'est arrivé ma belle mère, elle a stoppé, elle disait à mon beau père en wallisien, qu'est-ce qu'elle vient de dire, je comprends pas. (**expérience de la difficulté à communiquer entre deux langues**). Elle répétait (elle rit) et lui il voit pas très bien que ces parents ils comprennent pas et lui il reste comme ça alors c'est moi qui le brusquait et qui dit traduit tu vois pas qu'ils comprennent pas tes parents. Voilà.
- 60

ANNEXE 5 – ENTRETIEN AVEC LO

- AML Et donc du coup, ta fille qui est élevée chez tes beaux-parents, en partie
LO Oui
- 65 AML Tes beaux-parents, lui parlent en wallisien ?
LO Et elle comprend et même, y'a des phrases, des mots simples, ben on est très étonnés chez nous, ben elle dit en wallisien. Par exemple, son père est dans la cuisine, elle est dans le salon. Elle est avec son biberon et elle appelle son père pour prendre le biberon pour ranger ben elle fait papa et avec son geste comme ça et elle dit tiens tiens, en wallisien on dit ia ia. Ben comme ça. Nous
- 70 c'est étonnant quoi puis son père il a pas capté. C'est qu'à capter, puis je lui ai dit eh regarde elle dit en wallisien.
AML Parce qu'elle commence tout juste à parler ta fille. Elle est juste au stade où elle commence à parler
LO Voilà , elle sort des mots en français mais y'a des mots qu'elle sort en wallisien.
- 75 AML Quand elle vous parle à vous, elle vous parle plus en français ou
LO Les deux
AML Les deux ?
LO oui. C'est des mots simples.
AML et vous, quand elle vous parle en wallisien vous lui répondez en français ou en wallisien ?
- 80 LO Après là c'est pas bon parce que moi là je lui réponds en français alors qu'en fait il faut que je lui réponde en wallisien pour qu'elle garde ce langage là. On aimerait qu'elle le garde pas comme moi t'vois.. Euh, euh, mes parents, ils me parlaient souvent le français quand le français, français. Ben résultat, ben on est où je suis arrivée ben je suis dans ma belle famille, j'arrive même pas à parler du pur wallis quoi .
- 85 AML Et ça te manque
LO Oui, ça me manque
AML Et alors, tu voudrais que ta fille, elle puisse, elle parler en wallisien
LO Par contre elle, je voudrais qu'elle garde bien cet héritage là, qu'elle parle ne wallisien. Elle après quand elle grandit, c'est plus facile pour elle alors que moi vraiment, ça pas été le cas quoi.
- 90 AML Ce serait plus facile pour quoi ?
LO Ce serait plus facile pour elle ben pour communiquer avec la famille et puis aussi pour s'exprimer parce que moi par exemple avec mes beaux parents. Y'a des choses que j'ai envie de leur dire et puis de m'exprimer ben j'y arrive pas. Je peux pas parce qu'ils ne vont pas comprendre quand je vais leur dire en français. Ce qui fait là par exemple, le conflit qui s'est
- 95 passé
AML Mum, mum
LO Je me suis dit avec mon conjoint un jour si tes parents, ils disent qu'il faut qu'on aille là bas ben on va là bas mais le truc c'est que moi après pour M'EXPLIQUER j'aurais du mal à expliquer et il faudra que tu fasses l'interprète et encore toi quand tu vas faire l'interprète est-ce que tu vas bien expliquer le SENS que moi je veux dire. C'est ça le truc c'est ça qui bloque
- 100 AML Et tu penses que tout à l'heure tu penses alors que ce décalage de langue entre tes beaux parents et toi c'est une des raisons des relations un peu tendue entre vous ?
LO Non, je pense pas. Les relations un peu tendues entre nous c'est avec ma fille parce qu'étant donné que c'est eux qui gardent ma fille puis bon eux, ils ont une façon d'élever ma fille et puis
- 105 nous on a une autre façon de l'éduquer, de l'élever. De temps en temps bon, ben chaque fois quand on allait la récupérer le soir, ils nous font souvent des commentaires, des remarques sur note fille, sur notre façon, comment on l'éduque pour l'élever. Un moindre de travers, ben ça y est ça nous gronde quoi . Puis à l'arrivée ben comme je t'avais expliqué la semaine dernière. Ces trucs là bon ben. Je me rappelle j'étais encore à l'accueil ben j'étais prête à choper une
- 110 dépression. J'en pouvais plus. (...)
AML Et alors avec ton conjoint, tu parles en français ?
LO Eh ben entre nous deux, on parle en français. Par contre, lui il parle bien le wallisien et quand il parle à ses parents et avec ma famille, c'est que du wallisien par respect.
- 115 AML Et quand il parle à ta fille ?
LO Et quand il parle à ma fille, il parle en français. Alors qu'en fait, je lui avais dit l'autre fois que quand elle nous parle en wallisien et ben il faudrait que nous on lui réponde en wallisien. Par contre, lui pas de problème au niveau communication en wallisien. Lui ça va.
- AML Lui, il a grandi en wallisien ?
LO Ouais, il a grandi en wallisien.
- 120 AML Il est né ici lui ?
LO Il est né ici. Hum et euh. C'est pour ça maintenant je lui faisais un commentaire comme pour moi c'est chiant, il fallait faire toujours traduire à ses parents, qu'à un moment, je lui disais à lui, je comprends pas tes parents, ils sont là de bien avant ta naissance. C'est fou de ne pas comprendre le français.

ANNEXE 5 – ENTRETIEN AVEC LO

- 125 AML Parce que tes parents et les siens sont arrivés en Nouvelle-Calédonie, à peut-être à la même période ?
 LO A peu près à la même période, pi, mes parents ils parlent bien le français.
 AML Et tu te souviens quelle période c' était ?
 LO Mes parents, ben si tu veux, mon père, il est arrivé ici il avait quel âge. C'était dans les années 130 70. Donc ma mère, ils étaient célibataires. Mon père, il est venu, il est resté à Yahoué. Il a été logé chez sa tante. Il est venu chercher du travail. Là il s'est débrouillé et il est arrivé il parlait déjà un peu le français et puis après, il a approfondi son français ici. Tant pour ma mère. Ma mère, elle a appris ça à l'école. Elle est arrivée. Elle est venue parce que si tu veux, elle a perdu très tôt son père. Et du coup leur maman elle était toute seule avec les derniers . Les derniers 135 dont ma mère fait partie de ceux là. Elle est venue, ils sont tous venus avec leur maman ici pour vivre ici et aussi pour qu'elle puisse continuer enfin pour qu'elle puisse continuer l'école ici et elle a approfondi son français que même après, elle a pas été jusqu'au bout. Elle a arrêté l'école et puis voilà.
- AML Elle a arrêté l'école à quel âge ?
 140 LO Ben elle a arrêté, elle était au lycée. Elle préparait son BEP. C'est dans les années 70.
 AML Donc ton père il est venu, on va dire, il était déjà jeune adulte, il travaillait
 LO Ouais
 AML Il a pas été à l'école ici
 LO Non à Wallis, c'est tout
 145 AML Ta mère, elle a fait l' école ici
 LO A Wallis puis elle a terminé ici.
 AML Et tu penses, ils vous ont élevé en français parce que c'était devenu leur langue ou parce que c'était important pour eux que vous parliez français ou... Qu'est ce qui a motivé le fait
 LO Ben je pense plutôt parce que c'est devenu leur langue. Entre nous dans la petite famille, c'est 150 devenu leur langue parce que moi . Par contre, entre eux, ils parlent en wallisien.
 AML D'accord
 LO Mum
 AML Entre eux, ils ont gardé le wallisien mais dans la famille, c'est-à-dire avec leurs enfants, c'est-à-dire avec ta sœur et toi.
- 155 LO Hum et eux le reste c'est en français. On a grandi avec cette langue là.
 AML Mais néanmoins. Quand ils sont dans la famille restreinte. C'est-à-dire toi , t'as une sœur
 LO c'est ça. J'ai deux sœurs oui
 AML Donc, et tu es l'ainé hein ?
 LO Oui
- 160 AML Donc quand vous êtes les parents et les trois filles, c'est le français mais dès que vous êtes dans la famille élargie avec les oncles, les tantes et/
 LO Là c'est le wallisien. Mum. C'est le wallisien et pi. Oui, c'est wallisien puisque comme be quand y'a des rassemblements des événements familiaux, des coutumes, ben là oui.
 AML Et alors les frères et sœurs de tes parents. Parce que je vois là, tes grands parents, du côté 165 paternel, eux ils sont tous à Wallis
 LO Oui
 AML Du côté maternel, une grande partie aussi. C'est tes arrières grands parents qui étaient aux Samoa, c'est ça ?
 LO Oui, du côté de ma grand-mère maternelle oui.
- 170 AML Et maintenant, ils sont tous. Ils restent là bas ou y'en a une partie qui s'est installée ici.
 LO Non, ils sont tous.
 AML Parce que ce que tu m'as mis là. C'est la situation aujourd'hui.
 LO Ben la situation aujourd'hui, ma grand-mère maternelle elle est décédée ce qui fait que ses 175 parents, ils sont décédés. Mais c'est-à-dire la famille, ben ils sont tous éparpillés eux maintenant. Les descendants de ceux là, ils sont éparpillés dans les pays étrangers internationaux comme c'est des anglophones.
 AML Ah oui, tu veux dire la branche samoane/
 LO Voilà
 AML Ils sont partis dans les pays plutôt anglophones du pacifique
- 180 LO Voilà. Y'a que ma grand-mère maternelle. C'est la seule avec deux autres frères à elle qui sont restés à Wallis et faire leur vie à Wallis et mariés à Wallis et fondés leur famille à Wallis. Eux, ils sont plutôt francophones. Tout le reste ils sont tous éparpillés dans les pays anglophones du pacifique mais aussi comme aux Etats-Unis tout ça. Comme là, par exemple, la semaine dernière, j'ai eu un coup de fil d'une tantine. Une cousine germaine à ma mère qui descend aussi 185 de Samoa m'a appelé me demandant le numéro d'un tonton parce que comme elle allait aux Etats-Unis pour aller voir la famille à ma mère mais elle passait par la France pour aller voir

ANNEXE 5 – ENTRETIEN AVEC LO

son petit frère mais pour cela, il fallait qu'elle ait le numéro d'un petit frère à ma mère pour qu'elle puisse le contacter pour qu'elle puisse voir son petit frère à elle (**Nouveaux réseaux télécom nourrit anciens réseaux familiaux**)

- 190 AML C'est-à-dire le petit frère à ta mère, lui il est en France.
LO Ouais
AML Mais elle allait voir un petit frère à elle qui est aux Etats-Unis, c'est ça ?
LO Non qui est en France mais aux Etats-Unis c'est pour voir leurs cousins germains, cousines germaines qui sont là-bas.
- 195 AML D'accord. Ca on va dire, c'est le côté Samoan de ta mère. Et du côté de ton père, la famille, elle a beaucoup bougé comme ça ou elle est plutôt restée sur Wallis elle ?
LO Non, ils sont plutôt restés sur Wallis. Et maintenant avec les conditions, comme ça s'est modernisé par rapport à la scolarité, les enfants pour les études. Ben la génération de maintenant, comme c'est-à-dire, les neveux à mon père tout ça ben ils sont tous en France pour continuer leurs études comme pareil pour ma mère, y'a des neveux à elle qui sont tous en France quoi. Euh, c'est-à-dire des neveux et nièces qui sont nés à Wallis qui ont grandi là-bas mais euh, ils sont partis direct en France.
- 200 AML Ils sont pas passés par la Nouvelle-Calédonie
LO Ils sont passés par la Nouvelle-Calédonie mais ils sont partis plus loin. Ils ont cherché pour aller plus loin. Et arrivés, ils sont restés là-bas pour faire leur vie en France.
- 205 AML D'accord
LO Par contre nous qui sommes nés ici avec nos cousins cousines
AML Mum, mum
LO On cherche pas à aller plus loin. On est bien dans notre petit caillou.
- 210 AML Mum, mum (rires)
LO Oui. C'était moi avec mes sœurs on a vu la différence qu'on a parlé avec nos parents, qu'on se disait que. Ben on rigolait quoi. Ben eux à Wallis, ils cherchent pour aller plus loin en France alors qu'il ya la Nouvelle-Calédonie tout près et puis y'a tout maintenant, toutes les branches pour la scolarité. Je sais pas pour eux, c'est peut-être pas suffisant, ils veulent aller plus loin.
- 215 AML Et toi, tu as été tentée des fois de te dire que tu voulais aller plus loin ou tu te dis que tu es bien ici.
LO Non, je suis même pas été tentée pour aller plus loin. Peut-être si un jour je mettrai mes pieds peut-être là. C'est parce que c'est normal, je suis pas sortie. Le seul endroit où je suis sortie du territoire, ben c'est à Wallis et à Futuna mais j'ai pas été plus loin que ça mais peut-être qu'un jour si j'aurais l'occasion de passer un jour en France ou ailleurs, ben là peut-être je peux dire quelque chose. C'est juste qu'on a vu la différence. On en a parlé avec nos parents qu'on s'étaient dit c'est bizarre quand on est né ici, on bouge pas on est bien dans notre petit caillou avec les cousins, cousines qui sont nés ici mais c'est les autres qui sont nés à Wallis qui ont grandi là-bas ; ben ils sont tous partis en France et ils vivent là-bas aussi. Ils sont mariés. Ils ont fondé une famille là-bas.
- 225 AML Alors, y'en a pratiquement plus à Wallis alors.
LO Pratiquement plus mais ça fait pitié parce que ils sont partis et puis leurs parents ils sont tout seuls. (1s) tu vois. Ils sont tous seuls et puis en fait normalement le but à eux c'est que quand tu pars, tu reviens avec tes bagages pour voir évoluer ton pays mais là ça pas été le cas. Ils sont partis mais ils sont partis et restés. Ben c'est ça que. Moi je trouve ça dommage. Euh, ils ont eu ces occasions. Ils ont eu les bourses pour aller plus loin dans leurs études mais y'en a c'est exagéré. Ils en profitent quoi. Ils abusent quoi pi ils vont pas jusqu'au bout ben après ils se laissent. Ben c'est pas qu'ils se laissent influencer. Ben avec le mode de vie là-bas ben ils veulent faire leur vie là-bas. Seulement avec les bourses quand ils voient que tu as arrêté, tu retournes chez toi. Eux, retournent chez eux mais après ils font tout leur possible pour retourner en métropole et ils y restent. Pi eh moi, je trouve cela quand même décourageant parce que des fois moi je regarde, ce sont mes sœurs qui m'expliquent et même des fois, je reçois des mails de l'étranger, de mes cousines qui sont en France. Elles font passer des mails, genre qu'ils font des pots, tu vois tout ça qu'ils ont vu des interviews tout ça que ça parle de la politique pour Wallis et tatati tatata et puis moi ça me fait rire, je rigole. A un moment, j'en parlais avec ma sœur et puis moi je voulais envoyer un mail en disant Ben avant de discuter comme ça. Ben vous avez décidé de faire votre vie là-bas alors que vous n'êtes même pas revenus alors qu'avec les diplômes que vous avez eu, vous pouvez pas parlé comme ça. Vous êtes même pas là pour. Alors que EUX-MEMES ils vous ont envoyé pour avoir plus de compétences parce que justement, ils comptaient sur vous pour faire évoluer le pays. Non vous y êtes restés là-bas mais ensuite quand vous voyez des interviews tout ça, vous envoyez des opinions, que vous n'êtes pas d'accord pour ceci pour cela. Je suis désolée, vous avez décidé de rester là-bas. Vous n'avez plus rien à dire puisque vous n'êtes plus retourné à Wallis. Et puis voilà.
- 240
- 245

ANNEXE 5 – ENTRETIEN AVEC LO

- 250 AML Tu veux dire par là que si t'es pas sur le territoire, tu as pas le droit de parole quoi.
LO Hum. Ouais pas le droit de parole mais c'est que ça le faire rire quoi parce que ils se plaignent à distance, ils sont loin et puis, ils se plaignent des politiciens qui sont à Wallis à comment ils gèrent le pays et eux, ils sont pas d'accord et puis voilà, ils rajoutent leur grain de sel tatati tatata. Ben c'est ça qui me fait rire et puis j'en parlais avec mes sœurs je disais, tant ils sont partis, ils ont eu les occasions, ben et puis voilà, ils ont décidé à vivre là-bas et puis ils osent donner des opinions sur la FACON comment les autres, eux-mêmes, ils gèrent le pays. Je suis pas tout à fait d'accord pour ça. Si c'est le cas ben, il fallait qu'ils reviennent chez eux et puis voilà, qu'ils évoluent le pays.
- 255 AML et toi tu aurais des opinions sur la manière dont Wallis et Futuna sont gérés en étant en Nouvelle-Calédonie.
- 260 LO Euh, pas du tout parce que j'ai pas grandi là-bas et puis je vois de loin. Je vois ce qui se passe mais je donnerais pas d'opinion. Pourquoi parce qu'on a pas grandi là-bas et puis le peuple wallisien ont voté pour ces personnes là pour gérer le pays et puis voilà.
- AML Et alors toi, tu te sens plutôt de Wallis ou plutôt de Nouvelle-Calédonie ?
- LO Hum, plutôt de Nouvelle-Calédonie, hum hum.
- 265 AML Par exemple avec les jeux du Pacifique quand il y a une délégation de Wallis, tu te sens. S'il y avait un match entre les Wallis et la Nouvelle-Calédonie tu soutiendrais.
- LO Je sais même pas parce que moi j'y vais même pas regarder les matchs, ça m'intéresse pas. (rires)
- 270 Nous de notre côté, on en voit tellement, on en reçoit tellement qui viennent de Wallis, de Futuna. Tu vois c'est des familles par alliance. On a pris cette habitude là et pour nous quand on entend y'a une délégation de Wallis et Futuna qui est arrivé et ben on dit c'est bien et voilà.
- AML Dans ta famille un peu élargie, tu parles de tes cousins, des cousins de ta mère, tout ça. Y'a souvent, souvent de la famille de Wallis qui vient ?
- LO Oui souvent de temps en temps et pis euh comment dire quand on les reçoit on parle par gestes, comment dire quand ils arrivent, les parents, ils nous convoquent après nous ben faut qu'on aille voir ces personnes là pour leur rendre visite.
- 275 AML Comment tu veux dire, ils vous convoquent. Tu veux dire que tu te sens obligée d'y aller.
- LO (1s) pas obligée c'est on veut venir, si on peut venir mais sinon, ils nous obligent pas. Ils disent et ben voilà c'est juste pour t'informer, y'a tonton, y'a tante, y'a cousin cousine
- 280 AML Et alors quand y'a ça qui se passe, en général tu y vas ou tu trouves des excuses
- LO Euh, des fois j'y vais ou des fois j'y vais pas quoi. Moi j'y vais quand c'est des personnes vraiment proches après quand c'est des personnes un peu plus loin moi j'y vais pas.
- AML Quand tu dis des personnes proches, tu dis des personnes dont TU te sens proche ou des personnes proches dans la famille.
- 285 LO Proches dans la famille.
- AML Donc des cousins germains par exemple.
- LO Voilà. Là j'y vais tout ça mais après si c'est des personnes qui sont pas tellement proches, je vois pas. C'est pas que je vois pas l'intérêt, je me déplace pas pi voilà.
- AML Et alors ça se passe pareil dans la famille de ton conjoint ?
- 290 LO Dans la famille de mon conjoint, oui ça se passe pareil mais eux comme c'est une. Ben lui, il descend d'une famille mais ils sont que cinq garçons. Si tu veux, ces cinq garçons là, ils ont grandi comme je t'ai expliqué et euh c'est rare qu'ils assistent à des choses, genre trucs traditionnels, coutume tu vois comme nous parce que leur mère, leur père, ils ont leur façon à eux que même des fois, ils y allaient tout seul mais pas avec leurs enfants. Alors que moi, je trouve cela dommage (**d'un côté transmission de la langue mais pas des pratiques relationnelles, de l'autre transmission des pratiques relationnelles mais pas de la langue**) parce que c'est vrai que nous sommes là en Nouvelle-Calédonie mais c'est très important de savoir sa coutume aussi. Tu vois c'est important, ça nous sert pour nous, pour nos enfants pour plus tard pour que ça continue pour que enfin c'est comme un héritage il faut garder cela (**héritage immatériel**). Pour euh de son côté, je trouve cela dommage parce que nous des fois on a des choses, on a des coutumes chez nous de mon côté. Mes parents, ils nous convoquent puis on va et je lui dis à lui de venir. La première fois, je me rappelle, j'étais étonnée lui avant de venir il est allé voir ses parents, il a demandé conseil à ses parents que comment ça se passe, qu'est ce que je dois faire. Ça m'a étonné.
- 305 AML Ca t'a étonné qu'il ne sache pas.
- LO Ben oui, qu'il sache pas ce qu'il faut faire.
- AML Ses parents lui avaient pas déjà dit ce qu'il fallait faire.
- LO Et ben voilà, c'est sa mère, et son père qui lui ont dit ben voilà, tu vas chez les parents à LO tu fais ceci, tu fais cela et puis moi, je lui ai pas dit directement mais j'étais étonnée et puis j'ai vu tout de suite que j'étais là ils ont pas été habitués à ce genre de trucs quoi. Et si tu veux eux.
- 310

ANNEXE 5 – ENTRETIEN AVEC LO

- Moi, ce que je vois entre nous et eux ben c'est parce qu'eux leur côté, ils ont des coutumes, eux regardent par intérêt. Ils vont, ils se déplacent, ils vont à une coutume, euh si la personne de son côté, elle avait fait une personne de son côté, là ils se disent, là on y va. Si la personne n'a pas fait de coutume pour eux ben eux, ils se disent non, ils ne sont pas venus pour notre truc donc on y va pas mais nous, chez nous, c'est pas comme ça qu'on regarde, c'est on regarde pas ce que la personne a amené. Non, nous c'est on y va c'est avec cœur, c'est très important de le garder mais on regarde pas derrière qu'est-ce que la personne a emmené tout ça. Est-ce que la personne par exemple est venue faire la coutume pour ma fille. Comme là, je te donne un exemple. J'ai baptisé ma fille y'a pas longtemps. Y'a eu des coutumes pour ma fille mais après moi si y' a d'autres personnes après ils vont faire un évènement familiaux et puis que mes parents disent et voilà moi je vais pas chercher, je vais pas demander si la personne est venue pour ma fille. Non , c'est pas comme ça que ça se passe.
- 315 AML Alors quand tu dis une coutume, c'est quoi alors. Par exemple quand tu dis une coutume pour ma fille ; ça consiste en quoi exactement ?
- 320 LO Ben ils sont, ben ça consiste ben une coutume, ils sont venus faire un geste avec tous les trucs traditionnels.
- AML Bon par exemple, c'est quoi les trucs traditionnels ?
- LO Alors, là chez nous pour un enfant quand c'est un baptême. Ben c'est des nattes polynésiennes et puis tu as le tapa et puis après tu as un grand comment dire, un grand en wallisien, en français je sais pas comment on dit (**langue et usage**). T'as tout le pactage d'un lit parce que c'est très important. C'est-à-dire tu as la housse, des couettes, des couvertures jusqu'aux taies d'oreillers et après par-dessus t'as une tenue traditionnelle wallisienne (1s) et puis les gestes ils viennent aussi avec une enveloppe et puis pour compléter le tout avec une bouteille. Et puis voilà, c'est comme ça. Et ben voilà, c'est juste pour expliquer. De son côté à lui, moi ce que je
- 335 vois/Je vois sur ces parents. Eux c'est par intérêt. Ils vont se déplacer si cette famille là est venue pour eux.
- AML Ils vont rendre la coutume quoi
- LO Ils vont rendre la coutume
- AML Mais ils l'a font pas spontanément.
- 340 LO Non
- AML D'accord. Et ta fille, elle est baptisée dans quelle religion ?
- LO Catholique
- AML Et tes parents sont catholiques aussi ?
- LO Oui
- 345 AML Et ses parents à lui ?
- LO Lui aussi
- AML Et alors lui quand il parle à ses parents, il parle en wallisien ?
- LO Oui, il parle en wallisien parce qu'il parle pas en français ses parents.
- AML Et lui, il est relié pas mal à sa famille wallisienne ou juste avec ses parents ?
- 350 LO Non, juste avec ses parents. (...)
- AML Et alors toi, ça fait combien de temps que tu bosses chez KNS ?
- LO Depuis 2003, non 2004
- AML Et comment tu es entrée chez KNS
- LO Je suis entrée chez KNS en tant qu'intérim. C'était rigolo mon début. A chaque fois, eux ils, tous
- 355 les jours, ils renouvelaient mon contrat.
- AML Ah bon ?
- LO Ouais parce qu'en fait, je suis entrée en tant qu'intérimaire juste pour une journée.
- AML Pour faire quoi ?
- LO Pour le service environnement, pour faire le montage des dossiers.
- 360 AML Donc en tant qu'agent administratif
- LO Voilà.
- AML Et alors tu sortais de l'école quand tu as fait ça.
- LO Oui ça y est, je sortais de l'école
- AML Tu avais passé quoi comme ..
- 365 LO Ben j'avais passé mon bac pro en secrétariat sinon, j'avais fait un BEP en compta. Mais en sortant de l'école, j'avais tout de suite trouvé du travail à la banque.
- AML Hum, hum
- LO J'avais fait un an. Ben après ça, ils ont pas renouvelé parce que moi j'étais dans le réseau. Le réseau c'est-à-dire tourné dans toutes les agences. Donc c'est difficile pour être renouvelé . Ce qui fait que c'est eux qui m'ont inscrits à l'agence XXXX. Ils m'ont inscrit à l'agence XXXX. Je m'en rappelle ce jour là, je leur ai dit, c'est bien c'est gentil à vous, vous voulez pas e renouveler mais qu'est-ce que je vais faire. Ben je regrette pas parce qu'après l'agence m'a tout de suite
- 370

ANNEXE 5 – ENTRETIEN AVEC LO

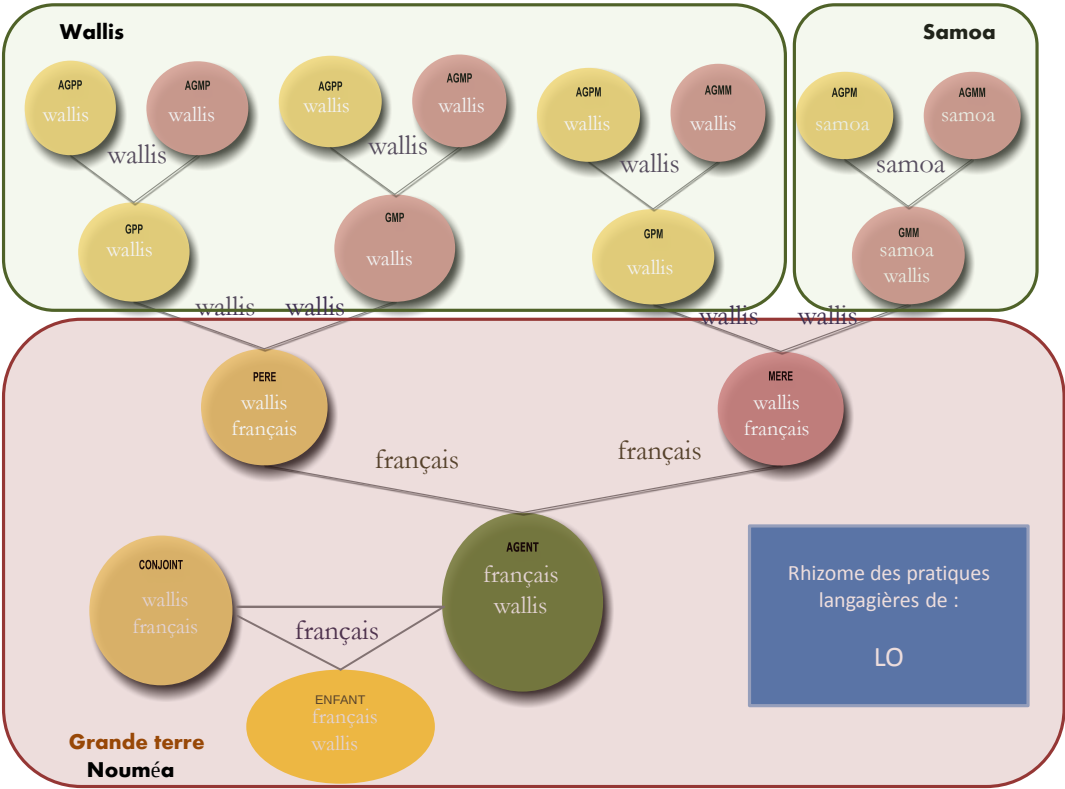
- contacté. Ils m'ont filé des petits contrats par ci par là en tant que caissière. Je me rappelle pendant deux ans j'ai galéré, je travaillais jour et nuit dans deux grandes surfaces en même temps. C'était difficile. Après, j'en pouvais plus. Je suis partie voir l'agence. J'ai ramené mon CV, j'ai dit c'est bon, cherchez moi un truc qui me correspond parce que là je vais, je vous aies montré, j'ai fait les preuves mais là en deux ans, c'est pas bon. Et puis voilà, ils m'ont mis chez XXXX. Ils m'ont appelé tout de suite. Tiens, ils ont besoin d'une personne pour une journée. Je suis venue, j'ai bossé et puis c'était pour le service environnement et en ce temps là, y'avait encore XXXXX. XXXXX avait besoin d'une personne et puis après l'agence, elle arrêta pas de renouveler avec la responsable de l'environnement, ensuite XXXXX elle disait au bon écoute, on va te mettre en CDD parce que ça revenait trop cher avec l'agence intérim. et puis voilà. Mais ça m'a fait rire, parce qu'en tant qu'intérimaire, c'était renouvelé une journée, une journée puis après c'est une semaine, deux semaines, un mois, deux mois et c'est arrivé à deux mois eh ben ils ont dit ben non on va te prendre en CDD et puis voilà, CDD jusqu'à six mois et puis, oui six mois je crois ou 9 mois puis, ils m'ont fait passer en CDI.
- 375
- 380
- 385
- AML Donc ça c'était en 2004 ?
- LO C'était en 2004, hum, hum. Et depuis, ben j'y suis restée et depuis, y'a des moments où j'ai un peu de regret parce que la personne qui m'a fait rentrer. La responsable elle était toujours derrière moi et elle m'encourageait à sortir de là, à continuer mes études puis je disais non, non parce que pour moi c'est bon, j'ai du travail, c'est suffisant. Avec les années qui passent, qui passent et puis je vois, je suis toujours au même stade. Pas à peu près au même stade mais j'évolue mais ça, petit à petit. Mais c'est là, je me rends compte si j'avais écouté XXXX ben peut-être que l'évolution elle serait plus rapide mais là ça monte petit à petit ben pour moi c'est pas. C'est quelque chose mais c'est pas suffisant parce que tu es obligée de traverser des années, des années pour arriver au stade alors que si j'avais écouté XXXX parce qu'elle me disait souvent (1) Mum, prend des cours du soir, si tu vois que t'as pas le temps. C'était le temps où j'étais toute seule, célibataire. Moi, je prenais pas au sérieux parce que moi je touche un salaire, tout ça. Et maintenant quand je regarde, elle avait raison XXXX. On a vraiment besoin de continuer et d'aller plus. Si on veut continuer, vraiment évoluer plus vite eh, y'a l'école puis avec le diplôme, tu peux bien. Là, là ce que j'ai y'a juste les compétences quoi peut dire. Y'a y'a comment dire. Il faut valider ses compétences. Ces compétences là parce que sinon, après=. Enfin ben voilà. Et alors des fois on se croise, elle m'appelle alors LI.
- 390
- 395
- 400
- 405
- AML Et alors, maintenant que tu as ta fille, c'est un petit peu plus compliqué quoi.
- LO Voilà, c'est pour ça des fois j'y pense et des fois je me dis oh là là XXXX avait raison. (...)
- AML Et du coup quand tu t'es présenté sur ce poste, quelle idée tu avais du boulot ?
- LO Dans ce poste ? Hum hum/
- AML Quoi pas ce que tu fais maintenant. Ce que tu faisais au début ?
- LO Tu veux dire, quand j'ai lu l'appel à candidature ?
- 410
- AML Oui. Qu'est-ce qui a retenu ton attention. Qu'est-ce qui t'a fait dire tiens, je pourrais postuler sur ce poste là.
- LO C'est le plus que j'ai vu dans l'appel à candidatures, c'est les relations avec les autorités. Pourquoi. Parce que je sais plus si je l'ai expliqué en entretien dernièrement. Comme j'étais dans le service permitting tu vois pour tout ce qui est permis de construire, occupation des sols, tout ça. J'ai dans ce service là, j'ai eu cette expérience là. C'est-à-dire qu'on restait en relation avec pareil, le gouvernement, tout ce qui est infrastructures, la DITTT, la DIMENC. C'est un peu ce genre là, sauf que comment dire, y'avait la province Nord.
- 415
- AML Donc tu t'es dis qu'avec les autorités, c'était un domaine que/
- LO Voilà. Et aussi, ce qui est administratif aussi. C'est ça aussi qui m'a attiré sur ce poste là.
- 420
- Et alors, je me souviens plus si sur l'appel à candidatures, il était déjà dit que tu devrais peut-être arrivé à lire et comprendre et parler de l'anglais. C'est quelque chose qui/
- J'ai vu euh dans l'appel à candidatures et puis comme moi je parle moyennement. Al 'oral, il faut vraiment que la personne elle me parle en anglais mais au ralenti pour bien comprendre. Après à l'écrit, y'a pas de problèmes, je comprends bien, tu vois. Mais dans l'appel à candidatures, j'ai vu pi, pour avoir, comment dire pour bien me confirmer, j'ai vu avec XXXX et puis, c'était au temps de XXXX. C'est vers eux que je me suis renseignée, il faut vraiment, vraiment, la notion anglaise dans ce. Et les deux, ils m'ont répondu que oui mais pas trop donc tu vois du coup j'ai postulé comme ça.
- 425
- AML Parce que l'anglais tu l'avais appris à l'école en fait ?
- 430
- LO Oui, à l'école puis après, j'ai continué ici au boulot.
- AML Parce que tu utilisais déjà l'anglais dans le permitting et tout ça.
- LO Ouais, dans le permitting parce que, comment dire, ben c'est comme ici on envoie des mails à l'étranger ben, je faisais pareil. Moi, c'était XXXXX et XXXX moi, c'étaient eux qui m'ont formé un peu là-dessus. Et j'ai eu cette formation là par eux et puis eux-mêmes, ils m'ont inscrit

ANNEXE 5 – ENTRETIEN AVEC LO

- 435 pour une formation en anglais pour commencer en niveau moyen. Ben je suivais les cours d'anglais. C'était dans la petite pièce ici là. C'était une personne qui se déplaçait et puis elle venait donner des cours quoi puis je le faisais là deux fois dans la semaine.
- AML C'était quand ça ?
- 440 LO Hum , c'est quand j'étais en permitting encore. C'était vers 2006, je crois, 2005, 2006. Pi après euh , j'ai fait mon petit diplôme comme quoi, t'sais comme quoi ça y est je suis arrivée à ce niveau là pour passer à l'étape supérieure. Et puis, on était trois et puis on était contente puis bon on a envoyé un mail au responsable de formation. On disait voilà, on a eu l'autorisation de passer à l'étape supérieure. Depuis, on a plus eu de nouvelles. Et nous, on attendait, on attendait. Bon ben. Y 'a plus eu de cours.
- 445 AML Et alors du coup, en anglais maintenant , tu te sens comment ? Par rapport à l'appréhension que tu avais quand tu as commencé à bosser ici.
- LO Ben là, ça va, ça va un peu mieux. Par contre, après là au niveau de l'oral, comment dire. Ca va, je comprends un petit peu. Fin, je comprends, ça améliore un petit peu. Après, à l'écrit, ça va, ça va bien. Par contre après je sais que les phrases peut-être c'est un peu direct ou c'est pas bien formulé, c'est pas compréhensible. Là, à ce moment là, je fais appel à J ou à N ou à S. J'envoie un mail pour leur demander est-ce que c'est compréhensible pour vous. Est-ce que vous. Au début, je me rappelle, c'est toujours S qui vient derrière moi. Elle corrige mes phrases. Et depuis, je prenais les formules à Sonia et puis après comme par exemple hier, j'ai demandé un titre de séjour d'un gas de XXXX je crois. Je sais pas, il avait pas compris et puis j'ai envoyé le mail à les deux en demandant regarder mon mail. Est-ce que c'est compréhensible. Parce que je disais que c'est une phrase, pi, plus simple pi et puis je comprends pas, il comprend pas. Du coup ben N m'a aidé avec J puis voilà.
- 455 AML Vous vous aidez beaucoup, comme ça les uns les autres ?
- LO Oui de temps en temps mais je sais que S elle elle vérifie. Chaque fois que je prépare, elle me dit, tu m'envoies d'abord je corrige. Puis ce qui est bien avec elle c'est que j'ai remarqué elle prend le temps avec nous à expliquer à nous dire, à comment dire, à nous . Tu vois, elle prend le temps de nous former aussi (...). Et puis ça je le prends bien parce que je vois que c'est une personne qui veut que l'on évolue. Elle hésite pas à perdre son temps rien que pour nous expliquer. C'est ce que j'apprécie. (...)
- 460 AML Et alors quand tu disais tout à l'heure quand je fais un mail en anglais, j'essaye d'être très simple. Qu'est qui pour toi prime quand tu es amené à écrire en anglais à quelqu'un ?
- LO Euh, qu'est-ce que pour moi prime ?
- 465 AML Qu'est ce qui est le plus important. Que tu veux faire une belle phrase, que tu veux faire quelque chose qui soit correct, compréhensible, quelque chose qui soit poli, quelque chose qui .
- 470 LO Ben moi, quelque chose qui soit poli pi compréhensible. Ce que je fais moi quand j'envoie des mails en anglais mais euh avec S qui corrigeait mes phrases, j'ai vu que c'était pas suffisant, il faut rajouter des phrases, comment dire, des formules de politesse , ç a c'est normal mais y'a d'autres choses que j'ai vu qu'il faut rajouter
- AML Quoi par exemple ?
- 475 LO Mum, après je te donne un exemple. Moi quand j'envoyais un mail par exemple à XXXX. Je lui disais en anglais. Attends faut que j'essaye me rappeler ma phrase. Euh, du genre, euh Merci pour les copies de TS que tu m'as envoyé mais en fait c'était pas ça dont j'avais besoin, c'était l'extension et euh il avait pas bien compris parce qu'en fait moi il fallait bien dire carte rose mais moi je disais permit of résidence. Lui , il comprenait pas ce terme là mais le truc abrégé pink card (problème de glossaire) et euh, c'est là j'ai capté, j'ai dit. En fait, in english moi je suis en train de traduire, mot par mot alors qu'en fait y'a plus simple que ça, carte rose (...) Il avait pas compris, du coup, j'ai renvoyé un mail et puis là, il comprend pas et c'est là que j'ai demandé S'il vous plaît aidez-moi parce que je crois c'est pas compréhensible mon anglais et eux-mêmes ils l'ont compris mais bon il fallait encore le formuler plus que ça.
- 480 AML C'est-à-dire plus précis
- LO Voilà, plus précis. C'est N quin l'a rédigé puis il m'a amené une copie. Et puis, je disais merci (rires)
- AML Et alors dans toutes ces relations que tu as avec tous ces mondes là, c'est quelque chose qui te plaît, qui te met mal à l'aise ?
- 490 LO Ca me plaît ! avec tous ces gens, par mail tu veux dire ?
- AML Oui
- LO Ah oui, ça me plaît puis, comment dire, déjà à l'extérieur d'ici avec les autorités, ça me plaît maintenant. Ben pour dire franchement au début c'était pas difficile le contact avec XXXX de la XXXX et XXXX de XXXXX.
- 495 AML En quoi c'était difficile ?

ANNEXE 5 – ENTRETIEN AVEC LO

- LO Parce que je donne un exemple avec XXXX quand j'allais le voir il me laissait pas le temps de déposer les dossiers il disait ah ouais. Et moi, je le ragardais et euh j'ai pas eu le temps d'expliquer les choses et puis avec XXX de XXXX tout de suite, il envoie des mails ou il appelle. Donc moi j'étais là, y'a quelque chose qui va pas. C'est ma tête ou c'est je sais pas. Je comprends pas que. Et puis après, j'ai beaucoup médité là-dessus et je me disais y'a un truc qui va pas. C'est mon boulot, c'est ... Je voyais pas du tout. Par contre, je disais que je comprends leur réaction parce que ils sont qu'un seul à gérer pour un projet. Ca je comprends tout à fait tu vois ? Je comprends leur réaction. Ce qui fait que du coup, je laissais, je laissais. Je demandais tout ce qu'ils demandaient et après l'idée que vous avez eu c'était pas bête. L'idée que vous avez eu pour le convoquer ici pour voir. Ben là, je te mens pas depuis ce jour là. En fait, il fallait que lui, il voit le concret chez nous dans notre équipe comment on bosse parce que lui de son côté. Dans sa tête c'est qu'on se débarrassait des dossiers. C'est pas le cas. J'essayais d'expliquer. Et du coup je me disais mais comment je vais lui expliquer. Il veut rien entendre. Après que vous l'avez convoqué. Le contact entre nous deux, entre le VCC et lui ben ça va bien ben pour moi.
- 510 AML Maintenant tu as constaté que suite à cette visite maintenant quand tu y vas c'est plus sympa.
- LO C'est suite à cette visite ! Ca y est. Ben il fallait qu'il voit concrètement comment nous on bosse ici. Et puis là je suis contente. Ce qui fait que là c'est bon. On est en bonne relation. (...)
- AML Donc t'as l'impression. Ce que tu es en train de dire là c'est que le fait que les gens prennent conscience de comment toi tu travailles, ça facilite la relation. Et alors comment ça se passe alors avec les gens avec qui tu es en contact que tu connais même pas ?
- 515 LO Oui
- AML Et alors, du coup, la relation est différente. Comment tu fais avec eux ?
- LO Avec les gens que je les connais pas ? (...) Sinon le contact avec les autres personnes en dehors, si y'a des blocages. Bon c'est vrai on peut le sentir si cette personne en dehors est énervée. Je peux le sentir mais je le prends moi-même c'est le boulot quoi. Et puis c'est mon anglais aussi, faut l'approfondir (expérience personnelle des difficultés linguistiques). Après
- 520 AML Et alors tu dirais que c'est quoi ta principale difficulté dans le boulot que tu fais ?
- LO Ma principale difficulté c'est, là là, euh, (...) au niveau des XXXX. Il faut vraiment être vigilant là-dessus. On a pas le droit à l'erreur et c'est en arrivant à ce poste là ben j'ai vu plus loin. (...) mais j'aime bien parce qu'il y a des risques là-dessus et pour voir jusqu'où je peux aller. Est-ce que je suis capable d'affronter ce risque là.
- 525



ANNEXE 6 – ENTRETIEN AVEC M

M est une jeune femme originaire de Lifou. Elle est divorcée et vit seule avec son jeune fils né de son union avec un australien à l'époque où elle avait repris des études à Brisbane dans le cadre d'une formation financée par la province des îles. Elle est la seule de l'équipe à être salariée de KNS en détachement au CCV. Le poste de standardiste qu'elle occupait avait été fermé. Elle a été tout d'abord recruté en tant qu'agent de saisie pour seconder le responsable de base de données, fonction qu'elle occupait encore au moment de l'entretien. Depuis, elle est devenue agent visa.

- 5 AML Donc il était instit mais il était instit à Lifou
M Oui
AML Et toi, tu étais déjà née ou tu n'étais pas encore née
M Non, je ne pense pas.
AML Tu ne te souviens pas de ton père instituteur
M Ben après, je me souviens qu'une fois je me rappelle, je ne sais pas ce qui a changé mais après les
15 pasteurs avaient enfin le droit de pouvoir travailler en même temps que d'exercer la fonction d'homme d'église. Et en plus c'était la dernière année pour mon père avant qu'il ne soit en retraite. On était dans une tribu éloignée dans le Nord, il n'y avait pas d'électricité, rien, l'eau c'était dans les citernes. Mon père il enseignait c'était la maternelle et puis moi j'étais en CP. C'était juste pour qu'il travaille. C'est à partir de ce moment là que les pasteurs ont pu exercer les deux fonctions parce que jusqu'à ce moment
20 là. C'est pour ça que je me rappelle la dernière année avant sa retraite et comme il était dans une tribu éloignée on lui a confié une petite classe de maternelle.
AML Et alors tout la famille est allée dans la tribu ou vous êtes restés là où tu habitais au port
M Non, on était dans la tribu parce qu'en fait quand il était pasteur, on restait sept ans dans une tribu et ensuite sept ans dans une autre tribu.
25 AML Donc en fait tu as circulé dans tout Lifou
M et je ne connais pas bien ma tribu, j'ai pas grandi dans ma tribu.
AML T'as grandi dans LES tribus de Lifou. Et alors chaque fois vous ne parliez que le Lifou dans les tribus
M Oui (sourire)
AML Et ton père, tu dis il était instit mais il enseignait en français par contre
30 M Oui (évident)
AML D'accord, donc tu penses que c'était un souhait. Pourquoi est-ce que vous ne parliez que drehu entre vous et que par contre, il parlait le français à l'école
M Ben, mon père était quelqu'un de très ...strict. Il voulait qu'on soit meilleur en lifou que. Je pense qu'il veut pas que ça se perde chez nous parce que déjà chez nous, mon père il nous a donné des prénoms
35 kanak donc il hors de question qu'on m'appelle M. Chez nous on s'appelle par nos prénoms mélanésien sauf à l'école bien sûr!
AML Donc tu as M qui est ton prénom français, un prénom qui t'a été donné à ta naissance ou c'est un prénom que tu as choisi toi après
M Non, c'est à la naissance mais chez nous on s'appelle par nos prénoms...
40 AML Et alors c'est quoi ton prénom kanak
M Loliapa, ça veut dire terre fertile
AML Et alors toi, t'es sous le régime coutumier et tu es sous le régime de l'état civil au niveau de ta naissance, tu sais. Tu as été déclaré à l'état civil
M A l'état civil oui
45 AML Donc tu as été déclaré à l'état civil avec ton prénom
M En français et en Lifou
AML Avec tes deux prénoms ? Et alors tu as utilisé ton prénom français à partir du moment où tu es allée à l'école ?
M Oui, à l'école.... M'enfin jusqu'à maintenant on doit t'appeler en français. C'est seulement dans les
50 grandes classes qu'on nous demande comment tu t'appelles en Lifou, tu veux qu'on t'appelle comment tu t'appelles en Lifou.
AML Mais est-ce que tu te souviens si cela été une espèce de nouveauté, de rupture d'être allée à l'école et de tout à coup être appelée différemment ou bien est-ce que ça c'est passé naturellement.
Non ça c'est passé naturellement (très affirmative). Non en fait depuis que je suis allée en Australie
55 avec des coréens et puis des japonais tout ça. Les australiens, ils voulaient m'appeler par ma langue, ils voulaient aussi que je leur trouve un nom en langue mais c'est ce que j'ai refusé parce qu'en fait pour moi.... (très animée) Je veux m'amuser tu vois à donner un prénom qui signifie vraiment quelque chose dans ma culture (appartenance symbolique par le prénom)
AML Alors ton prénom dans ta culture, il signifie terre fertile
60 M Hum, hum
AML Et alors tu es fière de cet attachement que ton père a cultivé chez vous

ANNEXE 6 – ENTRETIEN AVEC M

- M Oui, oui je suis bien contente. C'est vrai qu'avec tout ce qu'il nous a appris. Il ya quand même des mots que que, que j'ai du mal à comprendre, tu vois .
- 65 AML Tu veux dire au niveau du sens ou de/
du sens
- AML Du sens profond
- M OUI (très affirmatif) Parce que tu sais le Lifou maintenant, c'est un peu, je veux dire comme le français caldoche. Tu vois, il ya le VRAI lifou et puis il y a le lifou... (elle fait un geste de la main)
- 70 AML D'accord, y'a le, y'a le, y'a le, on va dire le lifou un peu « classique » tu dirais
- M Hum
- AML Ah, Et ton père était quelqu'un qui avait .../
- M Qui voulait CONSERVER le lifou parce que moi, à mon avis, il savait que cela allait se perdre petit à petit, tu vois ?
- 75 AML Tout ça pour toi, tu penses que c'est des choses qui ont été, ben j'imagine sans doute importante, mais qui t'ont construites toi en tant que personne
- M Oui (tout bas), Oui (très bref)
- AML Et alors le fait que le français ça soit une langue que tu utilises/
- M Pour moi le français, ben j'ai su que c'est un peu comme un pont qui nous permet d'arriver à l'autre rive, tu vois. Euh, Il y a le savoir de l'autre côté, il faut cette langue pour pouvoir tu vois. Au début, je pensais qu'il n'y avait que le français parce que sur une île, à Lifou (elle rit) Après..
- 80 AML Ah alors tu pensais qu'il y avait le drehu qui était la langue de l'île
- M Oui
- AML et le français qui était la langue de l'extérieur
- 85 M Voilà mais après, après....
- AML Et alors quand tu dis le pont pour l'autre rive, c'est quoi l'autre rive
- M Ben pour moi, le pont vers le savoir, tu vois, les connaissances, l'expérience
- AML D'accord
- M Ben pour moi, hein je dis, parce que j'ai été élevé dans une tribu...
- 90 AML Donc tu dirais comment. Si tu avais à donner un lien avec le drehu, ce serait la langue de M quoi.
Tu dis le français c'est la langue du savoir, des connaissances et le drehu, ce serait la langue de/
- M Oui, parce que le drehu, pour moi c'était notre langue à nous, pour nous différencier des autres.
- 95 AML Quels autres ?
- M Ben avant moi je croyais, y'avait des autres, des professeurs qui arrivaient de France. Il n'y avait pas encore les professeurs locaux. J'en ai vu après hein. Mais avant j'en ai vu on va dire qui arrivent des pays lointains (voix intense et mystérieuse) pour nous enseigner le savoir, tu vois ?
- AML Donc tu veux dire que quand tu allais à l'école. A l'école tu te trouvais en face de blancs
- 100 M Hum
- AML Qui parlaient le français
- M Oui et du coup tu as associé le blanc, le français à la connaissance et au savoir, c'est ça ?
- M Oui,
- AML C'est ça ?
- M Oui (dans un soupir)
- 105 AML Et alors le drehu, c'était votre langue à vous, c'est ça que tu as dis ?
- M Oui
- AML Et alors ce pont comme tu dis, c'était un pont que tu avais de franchir ou c'était un pont qui était...
- M Avant j'avais une tante, enfin, elle l'est toujours, elle vit toujours. Une tante qui, enfin elle était secrétaire dans une école, enfin amicale rurale, quelque chose comme ça à XXXXX. Elle avait ramené une machine à écrire mais c'était pas les machines qu'on branchait tu vois mais c'était manuel. Je trouvais que c'était (elle s'anime et sa voix rit) , enfin tu vois c'était nouveau. Bon maintenant quand je repense, tu vois c'est , je sais pas mais avant tu vois quand je voyais une, quelque chose, jamais j'aurais tu vois. Tu vois j'étais encore dans le monde, tu vois euh... parce que c'est vrai aussi qu'avec mes grands-mères qui sont aussi conservatrices personne ne m'a jamais parlé de : « Ah plus tard, tu auras ceci, tu auras cela », tu vois. Elles ont toujours voulu me conserver dans le cocon...
- 115 AML Dans le cocon familial ?
- M Parce que ma mère. En ce qui concerne ma mère, elle a jamais quitté Lifou. Mon père il a été au Vanuatu aussi. Il parle un peu. Quand il est revenu, il parle. Il dit qu'il parle anglais mais c'est le bischlar que'il parle parce qu'il est parti au Vanuatu mais ma mère elle a été élevée pour être femme au foyer....
- 120 AML Tu dis ça avec un drôle d'air
- M Ben oui...
- AML Tu trouves cela anormal.

ANNEXE 6 – ENTRETIEN AVEC M

- 125 M Oui, maintenant, je trouve que cela est anormal. Euh, Tout ce que...Je l'ai vu faire des choses, tu vois que je trouvais cela normal avant et maintenant quand je repense, je me dis. Maintenant je me dis que. Maintenant je me dis que moi-même (le son s'efface peu à peu) qu'elle était un peu esclave de la famille.
- AML Et..
- 130 M Avant je trouvais cela normal (la voix est de nouveau forte et timbrée) Il faut qu'elle fasse la lessive, il faut coud, qu'elle fasse les champs, il faut qu'elle TOUT
- AML Ton père c'était l'esprit et ta mère c'était
- M Elle a été élevée comme ça. Le truc c'est qu'elle ne se révol..(elle a du mal à dire le mot)) qu'elle ne révolte jamais.
- AML Et toi tu te révoltais ?
- 135 M Ben (nous rions toutes les deux) Oui, je suis un peu. Dans la famille là, malgré que, tu vois j'ai conservé la. Mais je suis la, celle qui est PARTIE, qui a ramené un étranger dans la famille, qui a foutu un peu. BEAUCOUP le bordel.
- AML Parce que tu es allée contre ça.
- M Ben c'est une famille qui supporte pas les(inaudible) , qui supporte pas les étrangers. Ben c'est un peu le genre. Moi j'avais pas l'intention de donner de la terre à mon mari ou ..à mon fils..... Ben....(2s)
- 140 AML C'est lié à la terre. De faire rentrer des étrangers
- M Oui, hum, hum
- AML C'est courir le risque que la terre parte
- 145 M Hum
- AML C'est ça ?
- M Tu sais ma famille, ils ont aussi beaucoup souffert. Ça fait aussi qu'il y a eu des évènements. Tu vois. C'est aussi une famille qui a souffert par rapport aux évènements ça fait que le fait d'amener un étranger...
- 150 AML Quand tu dis elle a souffert par rapport aux évènements
- M Ben ils font partie aussi de ces gens qui ont battu, qui se sont battus pour dire : « la terre c'est à nous » (voix un peu métallique).
- AML Tu veux dire les évènements pendant les années 80 ?
- M Hum !
- 155 AML Et t'as des gens de ta famille qui ont été emprisonnés...
- M Non mais qui ont fait tout ce raffut tu vois. Qui ont participé activement à toutes ces contestations, ces manifestations. Les barrages euh....tu vois...
- AML Et toi tu étais ../ ado à ce moment là
- M Moi j'étais/ / Moi j'ai suivi...J'avais un oncle qui parlait
- 160 beaucoup et qui avait. Lui qui avait tout chez lui donc tu vois le soir on allait chez lui suivre/
- AML Tout ?
- M La télé, il avait son groupe électrogène, y'avait pas encore l'électricité.... (3s)
- AML Donc toi, tu as suivi ça à la télé ?
- M Oui quand j'allais chez mon oncle. Mais je savais que dans la famille tu vois c'est Quand ils ne parlaient, les plats de la cuisine qu'ils emmenaient là où ils faisaient leurs manifestations pour alimenter ces gens qui se cachaient, tu vois ?
- 165 AML Parce que toi...t'as..En fait tu es la seule fille dans la famille ?
- M Non, j'ai une petite sœur mais... Elle est mariée et ...elle a exactement le caractère de ma mère. C'est-à-dire elle ne se révolte jamais. Je veux dire que... ma mère c'est plus... Bon elle a été élevée comme ça toujours respecté son prochain et son aîné surtout Donc c'est le mari. Après tu exécutes les ordres (voix un peu ironique)... Ma petite sœur c'est ça.
- 170 AML Et elle est où ?
- M Ben on s'est séparés là . On est parti déposer une boîte. On a envoyé un carton pour les enfants qui sont en vacances à Lifou. Sa fille et mon fils.
- 175 AML D'accord. Donc vous êtes très proches ?
- M Oui, oui. On est très proche.
- AML Mais tu en parles jamais. Tu parles de tes frères mais tu parles jamais de ta sœur
- M Ma sœur c'est, c'est, c'est aussi ... (3s) C'est quelqu'un que j'ai envie de de... Ben enfin après, c'est vrai que ça la regarde elle mais ... Ben mais si je je je . Je suis toujours à un doigt de lui dire de quitter son mari.
- 180 AML Ah bon (nous rions)
- M Donc tu vois c'est pour ça que...
- AML Ils ont des enfants ?
- M Ils ont adopté une fille mais elle a pas d'enfant avec son mari (la voix a baissé). Tout ce qu'elle vit, tu vois, tout ce qu'elle vit, tu vois....Moi c'est le premier jour que je serai partie tu vois.
- 185

ANNEXE 6 – ENTRETIEN AVEC M

- AML Tout ce qu'elle vit avec son mari ? Tout ce que son mari lui fait subir tu veux dire ?
M OUI (3s) et euh....
AML Elle est mariée depuis longtemps ?
M Oui, elle est mariée depuis 87, eu 98.
190 AML Elle travaille ?
M Alors elle aussi c'est un cas. Elle a des diplômes mais euh elle travaille chez des particuliers, elle fait le ménage (dit vite sans reprendre son souffle)
AML Qu'est-ce qu'elle a comme diplômes quand tu dis qu'elle a des diplômes ?
M Euh. Bac secrétariat. Je sais pas ce qui se passe. Je sais pas pourquoi elle euh. Elle STAGNE. Depuis
195 son mariage elle est toujours au même niveau hein. Pourtant je lui dis, regarde. Regarde moi euh.. Tu, parce que déjà que. Elle, elle a pas un patron mais elle a plusieurs patrons : Koutio, Magenta... l'autre c'est Faubourg. Comme ça dans la semaine. En bus en plus. Elle dépense ppour le bus que son salaire, tu vois ...
AML Mais alors, tu penses qu'elle est heureuse ?
200 M Ben moi je dis toujours qu'elle est pas heureuse, après je crois qu'elle dit le contraire (toute petite voix. Nous rions)
AML Ah, vous n'êtes pas d'accord sur ce point.
M Oui. Parce que sinon, tu parles plutôt de tes frères. Tu as combien de frères ?
205 M Moi j'ai... attends.... L'ainé s'appelle Victor. Alors lui il est parti vivre chez sa copine qui est une vanuataise. Je ne l'ai jamais vu. Tout le monde en parle. Tout le monde l'a vu sauf moi parce que moi mon trajet c'est travail maison, travail maison, plage ou autre chose. Celui qui s'est marié qui a emmené les enfants en vacances à Lifou. L'autre qui vient de trouver du travail à Biscochoc pour quelques mois et euh. Ben y'en a un qui est décédé et un qui a été adopté donc ça fait 4 avec nous (...) 5 le petit frère.
210 AML En fait, tes frères, ils te préoccupent plus que ta sœur au quotidien...
M Ben (3s) C'est surtout les deux là (débit très lent), ces deux là.
AML Les deux plus jeunes ?
M Non le dernier. En fait, j'ai un autre petit frère, j'ai deux petits frères. L'autre il a été adopté mais c'est toujours mon petit frère. C'est un oncle .., c'est un oncle qui l'a pris, c'est le frère de mon père mais le
215 frère de mon père est décédé donc mon frère il est avec sa mère mais sa mère, bon... tu vois c'est, c'est , C'est....
AML C'est des vies difficiles tout ça.
M OUAIS, pi y'a pas de travail et quand mon oncle il est mort, le frère de mon père (très bas), il travaillait à Nouville au CHS là ... tu vois... Il a... Ma tante, bon elle a toujours compté sur mon
220 oncle. Il est mort, il a rien laissé quoi je veux dire Chez nous c'est comme ça (la voix tombe). Maintenant , je, le (elle cherche ses mots) les les jeunes générations prennent un peu plus d'assurance tu vois. Ils souscrivent à des assurances pour les enfants plus tard, la femme plus tard où le mari plus tard mais les générations d'avant ne faisaient pas ça (voix pointue rapide). Ca on héritait de la terre , t'vois. Ca fait que quand mon oncle il est mort, il avait rien... ma tante elle s'est retrouvée sans
225 RIEN et mon petit frère, fin qu'ils ont adopté, euh, ben lui euh, cccccc'était le délinquant, hein jusqu'à maintenant hein (voix tombe) . ENFIN, ça fait que j'ai deux petits frères qui sont les délinquants de la famille.
AML Ils sont déjà allés au camp est et tout ?
230 M L'autre là oui. Par contre, le petit frère qui est avec moi, je crois qu'il est déjà. Il est connu à la salle de dégrisement du commissariat (elle rit, profonde respiration, soupir) Ouais... Par contre, il est pas encore allé au camp est.
AML et alors eux, ils ont connu ton père ou pas tellement en fait.
M Oui, oui, mon papa il est mort que qu'en 2006 et ma mère en 99 (...) Ouais... Mais euh, après , ça , me (elle hésite) ca me préoccupe parce que tu vois on leur a donné l'excuse, enfin surtout mon petit frère , il
235 a perdu notre mère et de notre père en si peu de temps. Il était encore, il avait la vingtaine tu vois, pas encore assez mur mais maintenant il va bientôt atteindre la quarantaine puis, enfin je veux dire bientôt, dans quelques années mais là, il pas encore cette notion de survie, tu vois.
AML Tu dis cette notion de survie, c'est quelque chose que toi tu penses que tu as (dit très bas) ?
240 M Comment (elle se racle la gorge)
AML Cette notion de survie, pour toi, ça veut dire quoi ?
AML Ben pour moi, se débrouiller, hein, avoir un travail. Avoir quelque chose de fixe **ou même** temporaire mais pas juste aller comme ça à la dérive, pleurer sur son sort. Fin, moi je dis pas qu'il faut pas pleurer. Moi, je l'ai beaucoup fait, pleuré mais après, tu voois (elle tape la table) il faut agir parce que là y' a un.
245 (...) AML Et alors avec tes frères et sœurs, maintenant, tu parles en français ou tu parles en drehu ?
M Ah non, moi je parle en Lifou. Avec mon fils, je parle en français. Par contre, mon fils ne connaît pas le lifou. Il a appris comme ça sur le tas mais...

ANNEXE 6 – ENTRETIEN AVEC M

- 250 AML T'as pas envie qu'il l'apprenne
M (2s). Ben lui heu. Je me suis heu, comment on va dire (4s). J'ai négligé de lui apprendre le lifou à partir du moment où, je me suis dit bon, ben si ma famille me dit que mon fils n'aura pas de terre, mon fils n'hériterait pas même de la terre de ses oncles. Ben, TANT PIS il apprendra pas le lifou (**le lien entre la famille, la terre, la langue**). Voilà
- 255 AML Donc en fait, est-ce que, est-ce que tu irais jusqu'à dire que tu lies le Lifou avec la terre ?
M (3s) Oui, moi je dirais ça. (4s)
AML Donc pas de terre pas de lifou
M (elle rit) Oui. Mais bon après c'est pas vrai parce que y' a des petits jeunes originaires de Lifou qui passent qui parlent mal le lifou. Enfin pas parle mal, je veux dire. Qui se trompe tout le temps, tu vois. Moi je veux dire
- 260 AML Mais par exemple toi par exemple, parce que tu es. Je ne suis pas du tout à même de savoir comment tu parles le lifou parce que je ne connais pas le lifou. Par contre, je suis à même de sentir la manière dont tu parles le français, le soin que tu as, la qualité, le sens que tu cherches à mettre dans tes mots. Et tu penses que cette manière que tu as de vouloir toujours parler juste, bien, approprié en français, c'est quelque chose que tu tiens de la manière que tu as eu d'apprendre le lifou ou c'est.... Tu fais un lien entre ces deux choses là ou pas du tout ?
- 265 M Ben moi oui parce que j'ai toujours par la traduction
AML Par la traduction ?
Ben oui, parce que moi quand je parle en lifou c'est Shuut(elle fait un bruit de sifflement de quelque chose qui va très vite), quand je parle en français, ben comment on dit ce mot là, ben il faut traduire, mais, c'est pas exact parce que des fois y'a des mots en français qu'on retrouve pas, enfin (elle tape la table un coup léger) que je retrouve pas dans mon dictionnaire là qui existe sûrement avec les, les vieux mais après ..
- 270 AML Tu veux dire que encore maintenant, quand tu parles français, tu as l'impression que tu traduis du lifou vers le français ?
M Ben maintenant, quand je parle euh. Ben par exemple L quand elle parle le français ou toi, c'est normal, c'est naturel. Ca arrive comme ça. Moi des fois j'ai peur de me tromper. Je me dis (2s) tu vois (1s)
- 275 AML T'es pas sûre de toi ?
M Oui, des mots. On peut pas
AML Mais tu dis toi-même que dans le drehu, y'a des mots aussi que tu connais pas. Dans toutes les langues, y'a des mots qu'on connaît pas.
- 280 M Mais en français, c'est pas comme pour vous. Ca sort naturellement. Moi /
AML Tu veux dire que le français pour toi, ce serait l'équivalent pour moi du dréhu ?
M Voilà ! mum, mum.
- 285 AML Oui mais par contre, parce qu'à côté de ça, tu parles vachement bien l'anglais aussi.
M Oui par contre l'anglais. Ca c'est un truc moi je déteste les maths mais l'anglais j'adore. C'est arrivé comme ça quoi tu vois. Par contre, ma petite sœur, les maths, c'est quelque chose qu'elle adore par contre les langues. Ben j'aurais passé combien de temps à lui apprendre, mais avec de la volonté, elle n'y arrive toujours pas tu vois ? Tu sais pas comment l'expliquer
- AML Alors toi tu as découvert l'anglais comment ?
M Moi, j'ai découvert l'anglais qu'au collège. Déjà, on a un BEAU prof d'anglais (elle rit)
- 290 AML Un beau garçon, tu crois que ça a joué.
- 295 Bon oui puis après, tu vois même qu'on avait eu un beau prof de sciences naturelles mais moi j'avais eu des mauvaises notes (je ris) mais bon l'anglais (nous rions). L'anglais ça c'est passé, c'est c'est. Tu vois les maths. Par contre les maths à un moment mon père, il avait loué sa maison en tôle à des métros qui sont arrivés et il s'est avéré que c'étaient des profs pour le collège où j'étais. C'était ma prof de maths. Eh bon. Donc, elle a bien voulu, me donner des cours mais ça rentre pas.
- AML Par contre les langues oui
M Par contre Les langues, surtout l'anglais
AML Parce que tout à l'heure tu disais que petite le français c'était le pont qui/ allait t'amener vers la savoir et la connaissance
- 300 M Oui
AML Et l'anglais alors dans tout ça ?
M Ben l'anglais j'apprenais comme ça. Ben, pour moi c'était. Ca faisait partie de ces matières obligatoires quoi , tu vois comme l'histoire et géographie. Y'a quelque chose avec moi, c'est que je déteste apprendre quelque chose par cœur mais bon. L'anglais, tu vois même si je l'apprenais pas c'était bizarre. Même si je l'apprenais pas, j'arrivais toujours à trouver la bonne réponse. Tien avec l'anglais.../
- 305 AML C'était naturel/
Je sais pas ce qu'il y avait.

ANNEXE 6 – ENTRETIEN AVEC M

- 310 AML Et alors tu dirais que l'anglais c'était aussi un pont
M Ben non pour moi, c'était quelque chose qu'on ajoutait aux autres matières.
AML Ah donc c'était une matière scolaire.
M Oui, voilà
AML Et tu aimais bien l'école ?
315 M Pfuu, pas trop. J'aimais pas l'école.
AML Et en même temps, tu disais que l'anglais c'était une matière scolaire mais y'a bien un moment où c'est devenu autre chose.
M Ben oui, c'est devenu quelque chose d'**utile** pour moi à partir du moment. Ah, hein. Je suis arrivée à un point où j'ai réalisé que en maths, j'avais de mauvaises moyennes et en anglais j'avais les bonnes
320 moyennes donc fallait à tout prix que je travaille l'anglais que j'avais pas vraiment besoin de me mettre deux heures comme pour les **maths** pour comprendre quelque chose alors que pour l'anglais, j'avais besoin de moins de temps pour assimiler autant de choses. Par contre en maths, je pouvais passer deux heures sur un truc et puis ça sortait toujours pas (elle tape la table).
AML donc tu travaillais beaucoup alors.
325 M Ouais ! Ben je travaillais plus que les autres pour pouvoir maintenir une moyenne quoi. Y'avait des élèves qui, ben, **Je sais pas** . Y'avait des élèves qui n'avaient pas besoin de travailler autant pour avoir des résultats extraordinaires à la fin du trimestre. En fait la personne qui a hérité, enfin je veux dire, du savoir de mon père. C'est ma petite sœur. Elle se tapait les félicitations par çi, tableau d'honneur par là tu vois. Moi j'ai jamais eu ça mais je travaillais toujours dur pour arriver à atteindre une moyenne.
330 Tu vois c'est ..
AML Est-ce que ça rentre en ligne de compte dans le fait que tu dises maintenant que tu ne comprends pas que ta sœur..
M Mum, mum Oui. Et moi aussi je lui dis arrête de travailler comme ça, tu travailles dur. Tu es en train de t'user pour des choses. Si papa y savait que tu es femme de ménage. Il aurait pas payer toutes ces
335 études pour que. Tu vois ?
Elle dit, je sais, je sais, je vais passer un concours. Je vais faire ceci, je vais faire cela.
AML Bon donc toi en fait, tu as fait toute ta scolarité, primaire, collègue à Lifou.
M Oui
AML Et tu étais sortie de Lifou avant de venir au lycée ici ?
340 M Non
AML Toujours lifou, lifou. Et alors, comment est-ce que ça s'est passé quand tu es arrivé ici.
M Ben déjà j'ai peur de tout alors j'étais paniquée. Je pleure. Moi, j'étais partie au lycée pour faire le brevet professionnel au lycée en haut là, à côté d'Escoffier. Le lycée commercial . J'étais en internat. Y'avait l'internat qui se trouve au collègue Baudoux. C'est là que j'ai passé toute l'année. Enfin, je sors
345 le week-end et les grandes vacances, je repars à Lifou. Les vacances scolaires de 15 jours ou une semaine mais les week-ends, je vais chez mes correspondants. C'est le frère de mon père.
AML (2s) C'est pas top
M Ben je pleurais tout le temps. (elle rit) Je retourne à Lifou. Je pleure après mes parents presque comme si j'étais à la maternelle mais bon. Parce que mes parents ils se déplaçaient pour venir me rendre visite.
350 AML T'avais des parents très attentifs alors ...
M Euh...oui....et puis ben c'est mon père qui paye tout. Y'a un truc, ma mère, elle a jamais géré l'argent. Dans ma famille c'était mon père. Ma mère, elle venait parce que c'était Nouméa, qu'il fallait qu'elle **choisisse** mon linge (elle tape la table) pour pas que je mette n'importe quoi.
AML Très stricts.
355 M Oui
AML Et alors, une éducation stricte comme ça avec un sens aigu de la langue et de tout ça. C'est quelque chose dont tu penses que c'est une force pour toi (elle se racle la gorge)
M Oui, c'est une force. Maintenant qu'ils ne sont plus là. Je dis que je suis fière de ce qu'ils m'ont appris et surtout de notre façon de vivre. Je respecte mes oncles, ma famille, mes collègues. J'aurais du mal à
360 manquer de respect envers quelqu'un tu vois. Même si je le fais. C'est ce qui s'est passé entre moi et mon mari. J'en suis venue à des actions. Mais après je regrette (inaudible) tu vois ?
AML Et donc tu fais ton lycée ici et comment tu te retrouves en Australie ?
M Là c'est, c'est. Tu vois, j'ai fait le lycée après je suis pas allée au-delà de mes études (bas)
AML Quand tu dis au-delà de tes études, c'est quoi ?
365 M Ben vers l'université...
AML Mais tu as passé ton bac
M (inaudible) après ça c'était genre, voilà j'ai fini. J'avais l'impression qu'il fallait faire ça et puis après. Ben pour faire plaisir aux parents (elle rit) . En fait tu sais que mon père il nous astiquait quand on avait de mauvaises notes. C'est pour ça que je travaillais dur pour moins ..
370 AML Il vous astiquait beaucoup ?
M Ben quand il recevait les bulletins de notes mais ce n'était pas pour un rien

ANNEXE 6 – ENTRETIEN AVEC M

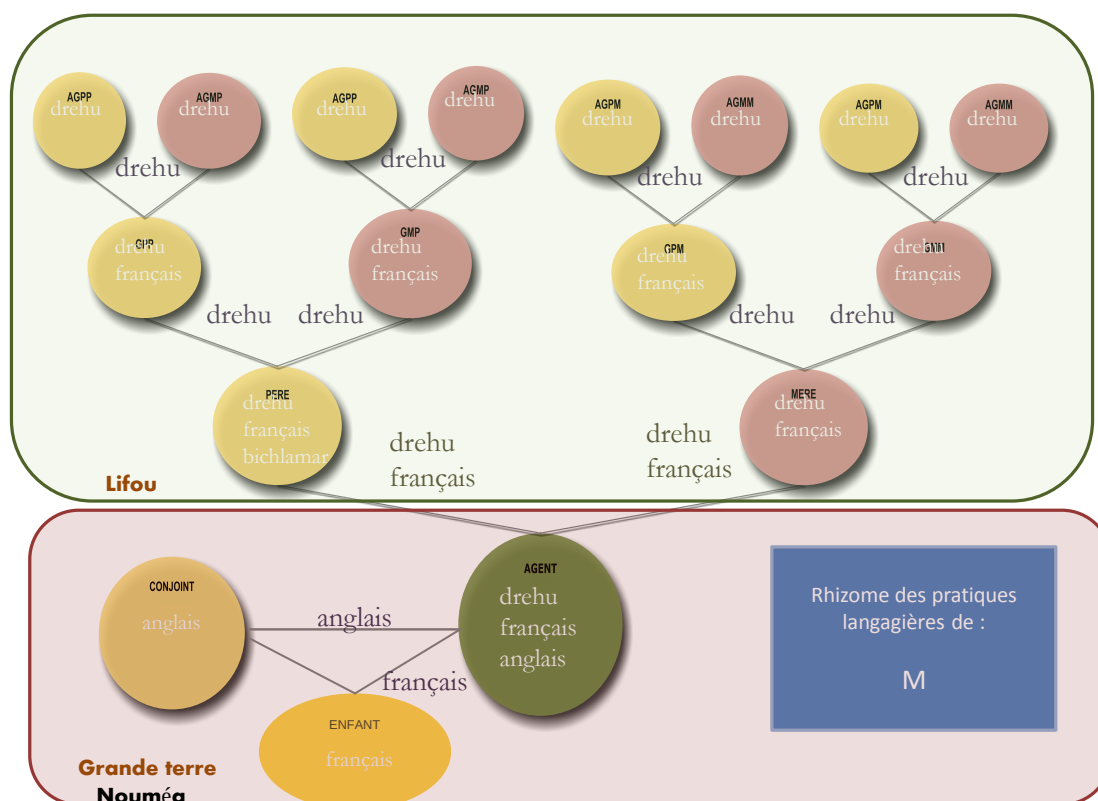
- AML Mais c'était quoi vous astiquer ?
M Ben, ben, il va, ben, ben. Déjà il prépare les branches bein, euh d'une longuuueur précise, d'une épaisseur qui va bien faire mal (elle rit).
375 AML et tu le voyais choisir ?
M Non, moi je voyais seulement quand j'entrais et que je voyais les branches qui s'étaient là. Moi, je suis restée. Je veux pas dire qu'ils m'ont torturé non. Quand on fait des bêtises, on nous astique (tout bas) pas le genre de papa. Maman elle ne nous astiquait pas, c'est papa. Mais il donne pas un coup de pied aux fesses, une gifle par ci, une casserole par là non. Tu te mets là, il dit tu sais pourquoi je te
380 donne une correction, c'est parce que Pardon, je ne referai plus jamais. Bon, ça c'est la phrase qu'on dit chaque fois (elle rit) ah mais tu as déjà dit ça la dernière fois (elle rit toujours). Maintenant je me rappelle de ça quand je suis avec Toupan. (Nous rions) Quand il dit, je suis désolé maman, je referai plus jamais, c'est la dernière fois. (Elle tape dans ses mains en riant.)
AML Mais toi tu l'astiques, XXX ?
385 M Oui. (elle fait le geste de le fesser) Des fois il s'en prend
AML Tu lui donnes des fessées ?
M Oui
AML Tu l'astiques pas, C'est pas la manière. C'est pas la même technique ?
M Non non. Peut-être qu'à Lifou les grands-mères elles l'astiquent comme ça. Elles demandent toujours
390 « ça va bien ? ». Parce que nous Les grands-mères, c'est un peu, (...) les reines de mon point de vue, les reines, les reines de l'éducation. Tu dis un gros mot et ben tu ramasses la branche. Tu fais ceci de travers, tu ramasses la branche. Ben maintenant les grands-mères, elles sont plus . parce que c'est des grands-mères de la nouvelle génération (elle rit) mais je veux dire tu vois.
AML Mais alors toi, tu te faisais astiquer par ton père et tes grands-mères ?
395 M Oui. Mais en fait, les parents de mon père étaient décédés. Je ne les ai jamais connu mais c'était plutôt du côté de maman. Mes grands-mères. **Les sœurs** de la mère de ma mère. Par contre, ma grand-mère, la mère de ma mère, elle est très calme, très calme.
AML Et alors toi quand tu dis que ton père il vous astiquait comme cela et maintenant je fais pareil avec Toupan mais ton père c'était quelque chose d'assez calculé, froid, détaché. Toi quand tu donnes une
400 fessée à Toupan c'est pareil, c'est
M Non,
AML C'est plus spontané ?
M Voilà c'est spontané, je m'énerve
AML Parce que tu t'énerves après lui
405 M Oui, je lui dis Toupan, qu'est-ce que c'est Oui maman. Parce qu'en fait après il oublie, quand je marche par exemple sur son camion que j'ai failli tomber à la renverse, ben là, suist pump
AML C'est pas tout à fait la même chose que ce que faisait ton père avec lui.
M Mon père c'était plutôt quand il recevait les bulletins ou quand il nous surprenait à dire un gros mot.
AML Ouais
410 M Ouais
AML Et donc tu passes ton bac en te disant Voilà, maintenant, j'ai fait ce que mes parents attendaient de moi.
M Voilà
AML Donc à partir de là, tu fais quoi ?
415 M A partir de là. En fait, à partir de là, je dis je veux plus aller à l'école. Mon père s'énerve. Ma mère essaye de trouver une solution. Je, je pleure. Je fais, tu vois, tout un bintz pour ne jamais retourner à l'école. Alors, c'était pendant les vacances quand on est retourné, mon père, il me demande ce qu'on allait faire pour notre billet de retour, quelles seraient les meilleures dates pour retourner. C'est là que j'annonce, je ne veux plus faire l'école. Non, c'est pas vrai.. Non je ne veux plus faire l'école. Je me
420 remets à pleurer. Je veux plus, je veux plus. Même si tu m'envoies faire l'école, je ferai RIEN. Tu vois je. Et mon père... donc il s'énerve, il m'astique. Ben, il me prend de côté. Ben, on va. Tu sais pourquoi je t'astiques, pour que tu retournes à l'école. Il m'astique, ça marche toujours pas. Ma mère qui essaye de trouver une solution . Alors, alors, elle va au centre. Il était pasteur dans une tribu au Nord donc ma mère elle va au centre et elle va voir la femme de son frère. La femme de son frère travaille à la
425 banque et puis la femme de son frère elle dit. Donc ma mère elle connaît rien de ce qui faut faire. C'est là qu'elle dit écoute. Donc y'a une antenne de l'agence pour l'emploi à Lifou. Comme je veux plus faire l'école, je vais aller là bas, on pourrait me renseigner, y'aurait des séminaires, des formations de tout. Peut-être que je changerai d'avis en voyant que les informations par ci par là, pour faire ceci, celà.
430 Donc ma mère elle revient, elle m'en parle ; va voir l'agence pour l'emploi pour te renseigner. Bon ben j'y vais. Je me renseigne mais je change toujours pas d'avis. Bon ben finalement j'ai ma carte de demandeur d'emploi et le monsieur qui travaille là bas qui était en ce temps là directeur de l'agence pour l'emploi, c'est quelqu'un. C'est un cousin donc il suit. Chaque fois qu'il y a une formation, il m'envoie une convocation. Quand il y a un séminaire, il m'envoie une convocation. Donc, je suis

ANNEXE 6 – ENTRETIEN AVEC M

- 435 toujours, tu vois (elle tape la table) puis après un bon bout de temps, je postule pour un travail de réceptionniste pour un, une agence, enfin pas une agence. C'est un peu comme l'office du tourisme mais c'est le centre de la mairie qui s'occupe un peu des touristes Et c'est là que je me rends compte que j'ai vraiment besoin de mon anglais. C'est au moment où ils organisaient les trips des Pacific Staaaaar, j'allais faire. J'allais au port pour tenir le stand de, d'accueil, les orienter vers les sites à voir.
- AML Quand les paquebots arrivent ?
- 440 M Oui, parce que c'est tout récent l'organisme là. Maintenant, ils ont eux-mêmes leurs guides touristiques, leurs hotesses d'accueil.
- AML Donc c'est là que tu te dis, l'anglais me manque
- M Donc là j'arrivais à chaque arrivée de bateau (elle frappe la table) et avant c' était limité quand même c'était les samedi. Avant c'était peut-être deux fois par mois, maintenant c'est tout le temps mais avant.
- 445 C'est là qu'ils ont aussi pris conscience l'organisme... Et c'est là que après j'ai cherché par tous les moyens de me former en anglais. C'est là que je découvre dans le journal et aussi à l'agence pour l'emploi la bourse australienne et c'est comme ça que je suis partie en Australie. D'abord j'ai essayé avec la bourse néo-zélandaise. J'y suis arrivée jusqu'à l'entretien mais j'ai pas été prise. L'année suivante, je tente avec la bourse australienne, j'arrive à l'entretien et c'est passé donc après, je suis partie en Australie. Eh ben, je suis partie pour étudier. J'ai fait ce qu'il faut bon ben parce que je suis revenue avec le diplôme qu'il fallait mais en arrivant, il fallait travailler dans le tourisme (elle dit en riant) parce que je suis partie. Parce que on avait chacun nos projets, tu vois. Y'en a qui faisaient de l'audio visuel, y'en avaient qui travaillaient pour des classes spécialisées ou la pépinières. Y'en a un qui travaillait pour radio djido
- 450 T'es partie, c'était en quelle année ça quand tu es partie ?
- 455 AML En 99
- M En 99
- AML Donc ta maman venait de décéder.
- M Non elle est décédée quand je suis en Australie
- AML Et tu es restée combien de temps .
- 460 M Deux ans, parce qu'il fallait faire. En fait c'était juste un an et demi de formation mais il y avait les six mois de cours d'anglais intensifs avant. Après, je suis revenue et euh ben comme pour les 400 cadres, on a un projet, on a présenté son projet et puis il faut revenir travailler pour le pays. Mais moi je fais partie de ces cas qui n'a pas suivi la REGLE.
- AML Parce que
- 465 M Quand je veux dire la règle c'est parce que j'ai été formée plutôt dans le tourisme tu vois
- AML Mum, mum
- M Guide touristique tu vois
- AML Mum, mum
- M Donc je devais revenir pour travailler dans le centre des îles à Lifou, le CEMED
- 470 AML Et alors qu'est-ce qui s'est passé ?
- M Ben quand je suis revenue ben, je suis revenue avec un australien
- AML Pendant que tu étais en Australie, tu es tombée amoureuse d'un australien
- M Ouais. Je suis revenue
- AML Un australien qui était originaire de, qui avait toujours, qui était né en Australie
- 475 M Mum,mum
- AML Tu connaissais sa famille
- M Euh, quand on était là bas oui on a rencontré sa famille. Enfin, quand je suis revenue, je suis pas venue avec lui, comme mon visa d'étudiant, j'ai un visa d'étudiant. Mon billet de retour avait été fait par rapport à la fin de l'année scolaire. Je suis revenue et quand je suis revenue ben je suis... Je, je devais reprendre. Je suis revenue, je devais travailler. Donc je suis revenue, j'ai travaillé. J'ai travaillé, donc quand il est revenu ben voilà c'était tout chamboulé mais j'avais l'im. Quand je suis revenue. Quand je suis partie de l'Australie, je, ben pour moi c'était fini, je savais que j'avais un visa étudiant que je retourne à Lifou. Bon, je reprenais ma vie parce qu'avant de partir, je travaillais pour l'office.
- 480 AML Donc en fait, tu reprenais ta vie d'avant. Et puis j'aimais bien travailler là bas, j'étais la seule fiiiille avec plein de garçons. C'est pas le fait d'être avec plein de garçons autour mais je veux dire j'aimais BIEN travailler là bas. J'étais la seule fille. J'étais la seule à parler anglais. Les autres, ils étaient tous là (elle fait une mimique, nous rions) tu vois
- 485 AML D'accord
- M J'étais sollicitée, tu vois à chaque fois Mireille, Mireille, y'a un bateau/
- 490 AML Et alors qu'est-ce qui s'est passé ?
- M Ben je suis revenue, j'ai travaillé, ben normalement comme. Quand je suis partie, j'ai pas démissionné, j'ai demandé un comment on appelle ça un truc sabbatique où tu pars pas de salaire. Tu reviens, je récupère ma place. Mais en fait quand je suis revenue, j'ai commencé à dire mum, bon maintenant que j'étais complètement bilingue, je vais voir si mon salaire allait changer. Bon, j'ai vu que ça changeait pas. J'en parle à mon oncle qui est dans le conseil d'administration. Parce qu'en fait le CEMED c'est
- 495

ANNEXE 6 – ENTRETIEN AVEC M

- une association de type 1901 donc il y a un bureau. Donc je connaissais le président qui était mon oncle. Parce que tu vois, là c'est tout le monde (elle fait des gestes et comprend que je comprends d'autant que je ponctue avec des mum, mum) eh euh, alors, je lui en parle et puis il me dit eh ben tu arrives, laisse nous le temps de voir ça. Il faut aussi que nous chaque année, on vote le budget donc on a va proposer au conseil d'administration. Je dis bon ben oui. Je commence à parler de salaire, genre, en plus tu mets toujours dans ma fiche de salaire secrétaire, tu devrais voir avec la mairie leur grille. C'est là que j'ai commencé à voir plus loin que toujours accepter. Oui, j'ai un salaire, oui j'ai un salaire, oui j'ai un salaire....
- 500 AML C'est là /
- 505 M Là j'ai regardé de plus près
- AML Le voyage en Australie t'as changé ?
- M Oui. Tu sais ça m'a changé parce que quand je suis arrivée là bas, j'ai vu les femmes conduire. Je te jure parce comme je suis jamais sortie de Lifou. Donc à Lifou, je voyais mes tantines conduire les voitures mais c'est tout ce que je voyais. Quand je suis arrivée là bas, je voyais des femmes conduire des trains ou des camions, ou des gros bus. T'vois j'étais Tu vois ? J'étais. Après c'est là que j'ai compris que bon ben ouais, c'est pas comme à Lifou où les femmes, les femmes n'ont pas accès à tout quoi (3s) Ouais, ouais
- 510 AML Entretiens, tu étais aussi tombée amoureuse. Ca avait changé des choses ça non quand même ?
- M (4s) Ouais ça a changé beaucoup de choses (voix profonde)
- 515 AML Mais t'étais amoureuse, t'étais amoureuse ou vous viviez ensemble déjà ?
- M Non j'étais amoureuse... J'avais pas prévu le mariage tu vois. Peut-être que c'était la mort de ma mère qui faisait que j'avais besoin de ma rapprocher de quelqu'un. Parce que quand je suis partie, je suis partie.
- 520 AML Tu veux dire Quand tu es revenue, quand tu as quitté l'Australie, tu pensais pas
- M Non
- AML Parce qu'en fait, il est venu lui ?
- M Oui. Il a fait tout un remue ménage pour me retrouver. Tu sais notre histoire ça a quand même fait tout l'aérodrome. Les gens qui voyaient un australien débarqué, qui pleurait et qui cherchait un jeune fille qui s'appelle Mireille Ujicas
- 525 Ben avant le gens il me regardait d'un air. Tu devrais être fière de ton mari. Il est venu te chercher.
- AML Donc ça c'est une partie de l'histoire que je connaissais pas .
- M Parce que quand il est arrivé, j'ai déjà accouché et j'ai reconnu l'enfant
- AML Parce que quand il est arrivé, t'avais déjà Toupan ?
- 530 M Quand je suis arrivée ici, je me suis rendue compte que j'étais enceinte (...) j'ai eu la trouille de ma vie : Oh mon dieu comment je vais apprendre ça à ma famille. Au début j'ai essayé de dissimuler aussi longtemps que je l'ai pu mais tu sais les grands- mères, elles ont toujours l'œil. Donc elles me posent des questions jusqu'à me harceler, me donner un ultimatum. Tu vois, tu me dis la vérité ou je te fais ceci, cela 52S° Ouais, puis j'ai fini par dire. Parce qu'en fait, moi je n'ai pas eu de grande sœur mais j'ai eu des cousines et j'avais un peu suivi, genre quand ma cousine était enceinte, ses parents sont venus voir mes parents, faire la coutume pour leur dire, voilà notre fille elle est enceinte. Ils voulaient pas qu'ils apprennent comme ça de bouche à oreille. Puis je crois il ya un certain rituel. Et puis voilà quand j'étais enceinte, ma grand-mère, elle a commencé à me harceler jusqu'à me menacer, jusqu'à ce que je dise la vérité. On a fait plusieurs chemins. Enfin, je dis cà chemin. On va faire la coutume, on va le dire à ces personnes, ces personnes m'emmènent le dire à cette personne puis après on va le dire à mon père. Là mon père, il a perdu la tête donc oui, donc il accepte.
- 540 AML Donc tu as été prise en charge par les grands-mères (1s) pour te ramener dans la coutume
- M Oui
- AML Et toi, ça te parlait ou tu étais un peu détachée de ça ?
- M Ben après. Ben c'est là que je me suis dit que ça ressemble un peu à la coutume que mon oncle et ma tante quand ma cousine XXXX mais avant quand ils faisaient ça tu vois
- 545 AML Parce que ta cousine XXXX, elle avait pas de mari non plus ?
- M En fait, elle avait un copain, il terminait le lycée mais ils étaient pas encore mariés mais ils se sont mariés après mais/
- AML Toi aussi
- 550 M Ouais, bon. Donc quand il est arrivé... je sais pas pourquoi (très embrouillé) (...)



ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

J est une des premiers agents visa a avoir été recrutée pour le CCV, quelques semaines après LI qui venait de se marier et est rapidement partie en congés maternité pour quelques mois. A ce titre, elle est devenue la plus expérimentée du service, d'autant que dans son précédent emploi d'assistante administrative bilingue sur le projet de Vale dans un service anglophone, elle assurait le suivi du montage des dossiers de permis de travail et visa des ingénieurs étrangers.

- AML Donc déjà toi tu parles... La première langue que t'as parlé quand tu es née
J L'anglais
AML Anglais. Avec qui tu parlais anglais
J Mes parents
AML Tous les deux
J Oui
AML Bon et tes parents eux, entre eux, ils parlaient quelle langue
J L'anglais. Ils avaient eu une éducation anglophone.
AML D'accord et ton père il avait, il parlait une autre langue que l'anglais
J Oui. Sa première langue c'était le tongien
AML Donc lui, sa langue de naissance on va dire c'était le tongien
J Mum,mum
AML Et après il est allé à l'école et /
J C'est l'anglais
AML Et ta mère ?
J Ma mère ben c'est anglais parce qu'à l'époque Vanuatu, c'était Nouvelles Hébrides donc à l'école c'était l'anglais.
AML Donc, elle a pas appris. Elle parle pas le bishlamar ou une autre langue vernaculaire
J Si, bichalmar aussi
AML Mais elle avait pas une langue. Sa première langue c'était l'anglais mais elle avait pas appris à parler une langue
J Voilà. Oui
AML Elle habitait déjà à Port Vila
J Oui, elle est née à Port Vila
AML Donc elle était déjà en milieu urbanisé. Et donc entre eux leur langue de communication c'était l'anglais parce que sinon ils pouvaient pas se comprendre ?
J Voilà. Parce qu'ils ont fait les études à Fidgi.
AML Ah, alors, ils se sont rencontrés en faisant leurs études à Fidgi
J Oui
AML A l'université du Pacifique
J Oui. Ben ma mère elle faisait des études de secrétariat et mon père il faisait des études de théologie.
AML Ah, ton père a fait des études de théologie, il a été pasteur ?
J Oui
AML Il l'est toujours ?
J Oui mais volontaire.
AML Ca veut dire quoi volontaire ?
J A l'église mais il perçoit une petite indemnité mais pas trop parce qu'il fait que du volontariat.
AML Et toi tu es née où alors ?
J Je suis née à Vanuatu
AML T'es née à Port Vila
J Oui
AML Et donc tu as grandi avec tes parents en anglais et après tu es allée à l'école anglaise.
J Non, ici
AML Parce que vous avez quitté Port Vila ?
J Port Vila à cause de l'indépendance
AML Donc vous avez quitté Port Vila en 88 ?
J Non en 1985. Je suis arrivée ici en 85
AML Et tu avais été scolarisée avant au Vanuatu
J Ben non, j'avais que un an
AML A t' es née en 84 d'accord. Ca j'avais oublié. Et tu t'en souviens alors du Vanuatu ?
J Ben je suis allée la dernière fois en 2000.
AML et alors quand tu es arrivée ici, tes parents ils ont continué à te parler en anglais.
J Oui
AML Et encore maintenant, ils te parlent en anglais
J Oui

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

- AML Ah alors à la maison, vous parlez en anglais (**je le découvre et marque ma surprise**)
- J Oui, (elle sourit et pouffe)
- AML D'accord
- J Si tu veux ils nous parlent en anglais et nous on leur répond en français aussi, ou sinon en bischmalmar. Ca dépend de notre humeur.
- AML Mais ils parlent pas du tout français ?
- J Ils parlent mais c'est pas vraiment du bon français pour eux. Entre nous ils nous parlent en anglais mais quand, comme par exemple quand ils vont à l'extérieur et qu'il y a des personnes qui ne parlent pas l'anglais, ils essayent de s'exprimer. Ils se débrouillent pas mal mais ils sont pas comment dire. Ils ne parlent pas bien le français quoi. C'est un peu, genre les walisienais quand ils le parlent ou les tahitiens ils arrivent à s'exprimer. Mes parents pas encore. Ils ont pas cette notion là encore.
- AML Donc en fait toi et ta sœur vous avez été scolarisée en français
- J Oui
- AML Et du coup/
- J On a une éducation anglophone à la maison
- AML D'accord. Et alors tu dis éducation anglophone, tu dis quoi par là ?
- J Ben tout ce qu'on fait, tout ça, c'est tout ... Par rapport à des racines et tout (3s) Plutôt. C'est tout ce qui est ailleurs que la Nouvelle-Calédonie quoi. L'éducation. C'est-à-dire Ben après ça revient à culturel quoi. Ce que je veux dire. Parce que nous on a des coutumes que je dis anglophone. C'est des coutumes du Pacifique quoi. C'est au niveau de vie. Tout ce qui est.... Ben, je sais pas c'est difficile de t'expliquer quand je dis éducation anglophone parce que forcément parce que par exemple en France on fait quelque chose dans les familles françaises, des choses que chez nous on ne fait pas. Ben après, ça revient à la culture. C'est relié à la culture quoi.
- AML Tu veux dire par là que tes parents qui sont tous les deux d'îles du Pacifique et de communautés océaniques ont vécu une éducation anglophone et que eux-mêmes transmettent à leurs enfants ? (dit lentement et ponctué par les mum mum de Jessie)
- J Si tu veux. Chacun, ils ont un niveau social différent. C'est que mon père, il vient d'une famille pauvre. Ma mère elle vient d'une famille aisée.
- AML Hum, hum et alors ça fait quoi la différence.
- J Ben la différence ça fait qu'ils essayent de trouver un équilibre entre les deux.
- AML Oui mais qu'est-ce que ça à voir avec l'éducation anglophone. (2s) Parce que par exemple, l'éducation ou la culture anglophone ça a.. Je comprends qu'il y a la langue mais après tu disais
- J Hum hum
- AML Tu parlais dans les manières de vivre tout ça. Ca se traduit comment ?
- (3s)
- J Pour Noël, vous mangez de la bûche de Noël ou vous mangez du Christmas pudding ? (elle rit)
- J Christmas pudding. Ben voilà, ben tout ce qui est nourriture ou des choses comme cela, tu vois plutôt on est mélangé, on est entre deux mondes. La France est là d'un côté. De l'autre on a la culture océanique qui arrive mais je pense que c'est culturel ce que je voulais dire. C'était pas anglophone que je voulais.
- AML C'est le terme anglophone ou éducation ?
- J (3s) non, c'est anglophone, je voulais dire éducation océanique ou un truc. C'est pas (**elle est tellement mélangée qu'elle n'arrive pas à le verbaliser**). Je pense que je me suis trompée de mot. C'était pas .
- AML Quand tu dis t'es entre deux mondes. C'est quoi les deux mondes, c'est deux ou c'est plus de deux ?
- J Rum.. ! Plus de deux (elle rit). Je suis mélangée (elle parle en riant).
- AML Alors c'est quoi tes mélanges ?
- J Fidgien, Tongien, chinois, Viet (**elle le dit très vite comme par réflexe**)
- AML Et ça tu remontes sur combien de générations pour ça ?
- J A partir de mes grands-parents.
- AML Ah ?
- J C'est du côté de ma mère
- AML Alors tes grands-parents, allons y , tes grands parents
- J Ouuh...
- AML Alors la mère de ta mère ?
- J C'est une vietnamienne qui a émigré au Vanuatu mais qui vivait en Calédonie
- AML Ah, elle vivait en Calédonie. C'est pour ça que vous êtes revenus en Calédonie en 1985 ?
- J Ben non, c'était un choix (**comme si revenir pour la mère ne l'aurait pas été**)
- AML D'accord. Donc la mère de ta mère est vietnamienne. Le père de ta mère ?
- J C'est un métis fidgien chinois (**elle répond très vite parce qu'elle connaît tout cela par cœur**)
- AML (2s) Et ils se sont rencontrés où alors ?

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

- J Au Vanuatu parce que mon grand-père il faisait du business là bas (**une activité avec un nom en anglais**) (2s) et ma grand-mère, elle est pas restée longtemps avec ma mère quoi. A l'âge de 12 ans ma grand-mère les a quittés avec 4 sœurs (**elle bouge, sa voix se modifie**)
- AML Tu veux dire que/
- J Ma grand-mère les a laissé pour venir ici en Calédonie
- AML D'accord, donc elle a laissé son mari et ses filles
- J Voilà
- AML Et tu l'as connaît ta grand-mère ?
- J Je l'ai pas revue. Je les connais pas trop. Je l'ai revu quand j'étais ado mais je les ai plus revu depuis un bon moment.
- AML Et alors, les parents de ton père ?
- J Et alors par contre, mon grand-père il est décédé donc j'ai eu l'occasion de . j'ai des bons souvenirs d'ado. Ben j'avais quoi. J'étais une petite fille à l'époque, j'avais que 7 ans et ma grand-mère je l'ai revu là en revenant au Tonga.
- AML Et alors elle est au Tonga
- J Oui, elle est toujours restée au Tonga sinon, elle voyage un peu à gauche à droite pour visiter ses enfants mais effectivement elle reste à Tonga.
- AML Et vous avez des contacts avec les frères et sœurs de ton père ?
- J Oui
- AML Qui eux sont où alors, aux Tonga
- J Euh, il y en a un en Australie, un en Nouvelle-Zélande, un à Tahiti parce qu'ils sont sept frères mais ils sont tous mariés avec des tongiennes, des métis tongiennes alors que mon père, c'est le seul qui est marié avec, comme on dit avec une, on appelle ça une palami mais ils l'appellent tous blanche (elle dit cela en riant). Blanche parce qu'en fait elle est métis (**métissage avec d'autres que des mélanésiens, polynésiens**). Et puis elle est pas de Tonga quoi ? Alors c'est comme ça les étrangers, on les appelle comme ça à Tonga (**les Tongiens sont particulièrement sombres de peau ???**)
- AML Palani ?
- J Palani (elle me reprend pour rallonger et renforcer très légèrement le a de la)
En Walisien c'est papalani (**polynésien**) et en tongien c'est palani
(1s) et du coup, ton père, il est le seul à avoir fait ça parce qu'il est le seul à avoir fait des études ?
Ben en fait/ Ouais. Il voulait. Non, en fait c'est pas ça. C'est le fait que. Ah, le fait, c'est une grande histoire. C'est que . En fait, par rapport à sa vie. Il voulait aider ses parents. Il voulait aller ailleurs. Donc lui il a pu prendre ses études. Puis en fait, il voulait plus repartir chez lui parce que du fait de la vie qu'il a eu donc en fait il voulait *évoluer*. (3s)
- AML D'accord
- J Et il voulait partir de la ville. Ben en fait ça ramène à la vie en communauté parce que comme ils étaient sept frères et une sœur et comme lui, il faisait parmi le dernier des frères donc c'est toujours les derniers servis quoi. Donc pour améliorer ça. Il s'est mis dans la tête qu'il faut qu'il réussisse sa vie qu'il veut pas que ben nous ses enfants, on puisse vivre ça quoi . (**rapport société traditionnelle/ société marchande**) . C'ess. C'est pas une vie. Vivre pour les autres.
- AML Il t'a transmis ça ?
- J Oui oui, (elle part d'un rire fluté)
- AML Et ta mère alors,
- J Elle a quatre sœurs.
- AML C'est ça ce que tu disais
- J Quatre sœurs. Y'en a deux en France et une au Vanuatu
- AML D'accord donc c'est une famille qui est très dispersée quoi .
- J Oui ! Ils ont pas eu une enfance très facile aussi.
- AML Donc toi, tu as une sœur et un frère (**changement social dans le nombre d'enfants**). Donc d'une famille nombreuse ; vous êtes plutôt devenu une famille resserrée. En plus vous êtes vachement espacés les uns des autres.
- J Ouais, 2 ans de différence avec ma sœur et... 16 ans de différence avec mon frère.
- AML (3 s) et t'es l'ainée.
- J Mum, mum
- AML Et alors si tu avais à donner un peu, outre l'anglais et le français quelle autre langue tu parles ?
- J Le bischamar et un peu tongien
- AML Le bischamar tu le comprends, tu le parles
- J Je, les deux
- AML Tu le parles et le bischamar tu le parles avec qui alors ?
- J (2s) Ben des fois avec ma sœur pi si non avec ma belle-famille qui sont vanuatais
- AML Parce que ta belle famille, eux ils parlent que, ils sont vanuatais, ils sont restés au Vanuatu

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

- J Oui, ceux qui, c'est le côté à mon chéri. Bon mon chéri a été adopté ici par son oncle qui est marié avec une wallisienne donc que c'est que le walisien qu'ils parlaient donc lui il a perdu le bischalamar et c'est à force de repartir au Vanuatu voir sa mère que il avait pas le choix d'apprendre le bischalamar parce que sa mère elle parle pas le français.
- AML Elle parle que le bischalamar
- J Oui
- AML Et alors si tu avais à mettre un peu. Si tu avais à définir un peu ces langues ce qu'elles représentent pour toi. L'anglais par exemple c'est quoi pour toi ? la langue tu l'associerais à quoi. C'est la langue de l'enfance, la langue de l'école, la langue du cœur, la langue de la tête, du ventre
- J (2s) euh, l'anglais (2s) Euh, je dirais c'est. Parce que le tongien comme je le connais pas, je pourrais pas dire que c'est la langue du cœur parce que je le parle pas beaucoup. Je dirais plus que c'est l'anglais que je tiens à cœur.
- AML Ta langue naturelle/
- J Oui voilà
- AML Ta langue de cœur c'est l'anglais celle dont tu es le plus proche
- J Oui (2s)
- AML Le français ?
- J (2s) **(elle réfléchit intensément. Cela ne lui semble pas facile de discriminer ces attaches linguistiques qui feraient toutes parties de son identité)** Ben le français si tu veux ben le français. Pour moi le français c'est une réussite. C'est ma réussite ! le français.
- AML (2s) comment ça ma réussite. Parce que c'est quelque chose que tu as construit toute seule, indépendamment de tes parents/
- J Woui (doucement et sifflé)
- (2s)
- AML Ils sont fiers eux de cette réussite là ?
- J Très fiers
- AML Et ta sœur ? c'est la réussite que tu partages avec ta sœur
- J Ouais, c'est la même chose. Tout ce qu'ils m'ont donné à moi, c'est la même chose pour ma sœur
- AML (1s) Donc c'est pour ça que souvent lorsqu'il y a des réunions à l'école, c'est toi qui y va
- J Ouais, voilà.
- AML T'es leur référent en fait
- J Ouais voilà
- AML Le référent français (1s). Eux, ils ne sentent pas à l'aise pour aller à l'école
- J Woui. Si tu veux, ils veulent être accompagnés parce qu'ils ont peur de pas bien comprendre ben en fait ce que la personne en face essaye de dire tout. C'est pour ça qu'ils préfèrent mieux que je sois là pour. Ben en fait, le référent pour tout. Que ce soit pour l'école, les paperasses, les courriers tout. C'est moi qui m'en occupe.
- AML (1s) Et toi parce que t'es l'ainée plutôt que ta sœur.
- J Oui. Voilà, je reviens à culturel parce que je suis l'ainée. Parce que si tu veux, s'ils demandent à ma sœur. On a pas le même caractère. Moi, je le fais avec cœur et tout **(elle dit cela d'une voix légèrement lasse)** parce que je suis l'ainée. Je prends moon, si tu veux, mon rôle au sérieux alors que ma sœur comme c'est la plus petite et tout c'est cool raoul. Elle fait quand elle a envie quoi. Ben ça devient culturel après. **(Le mot culturel semble important pour elle, il se rapprocherait peut-être d'éducationnel)**
- AML Et alors, et le bischalamar alors dans tout ça ?
- J C'est plutôt plaisanterie, plaisanterie eeeet...pour m'amuser ! **(similaire à l'indonésien de C ; Rapport à l'informel se dit aussi dans la langue)** voilà
- AML Et le tongien ?
- J Ben le tongien, je le mets en réserve et (2s) et associé à du respect **(les origines paternelles)** voilà.
- AML (2s) Tu veux dire c'est les racines/
- J Voilà
- AML (1s) Et alors comment tu navigues dans ces quatre langues là ? (1s) avec difficulté, plaisir, pour toi c'est une richesse, c'est/
- J Non, ben je suis contente que mes parents m'ont transmis ça **(valeur de la transmission)** déjà d'une de deux pour moi, je trouve que c'est vraiment un atout pour moi. Ça me permet de... d'évoluer, j'arrête pas d'évoluer. D'avoir ces quatre langues même si... bon le bichlamar c'est plutôt pour plaisanter mais c'est... Le bischalamar c'est, comment dire, c'est quelque chose que j'ai appris toute seule pour avoir quoi la communication avec les personnes et avec ça le bischalamar ça m'a permis de découvrir d'autres horizons, tu vois, autre que le mien parce que moi je suis pas d'origine vanuataise mais ça a. en parlant bischalamar ça me permet d'avoir une petite appartenance au Vanuatu. Comme je suis née à Vanuatu et je sais rien du Vanuatu au moins je...j'ai pu avoir quelque chose du Vanuatu. C'est-à-dire parler le bischalamar quoi **(langue ouverture et lien d'appartenance)**

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

- AML (1s) d'accord. Donc pour toi, c'est plutôt positif tout ça/
J Oui
AML Est-ce que tu as déjà eu des envies d'apprendre d'autres langues
J Ben j'en ai pris à l'université, le vietnamien, du chinois
AML Et alors
J Et ça me dit rien non
AML Et donc c'est plutôt ces langues là parce qu'elles sont reliées à quelque chose/
J Ouais
AML Donc apprendre une langue pour le plaisir d'apprendre une langue, ça te branche pas en fait (**le contraire de L**) (2s) Est-ce que tu dirais qu'il y a des points de similitude entre toutes ces langues ?
J Quand tu dis point de similitude, c'est-à-dire ?
AML Est-ce que tu trouves qu'il y a des trucs qui se ressemblent qui te permettent de passer de l'une à l'autre sans trop de difficulté ou est-ce que c'est un exercice difficile
J NOON, c'est. Par exemple à la maison c'est que. C'est juste une anecdote. C'est que quand on parle à la maison j'intègre les quatre langues, même les trois, français , anglais bischalar.
AML Tu passes de l'une à l'autre sans arrêt
J Voilà. Dans une phrase, je peux passer de l'une à l'autre
AML Et qu'est-ce qui te fait passer de l'une à l'autre alors ?
J C'est le fait de.... J'aime bien m'amuser avec les langues (contribue à l'informel) (rires)
AML Est-ce que parce que tu trouves qu'y a des fois y'a un mot qui va/
J Oui voilà (rires) Comme par exemple avec mon chéri des fois quand on parle en français, je le mélange avec du bischalar et puis lui il rigole parce qu'en fait de voir deux langues se mélanger (**comme elle se décrit elle-même**) ça... pour lui ça rime un peu BIZARRE. C'est bizarre pour lui mais pour moi, ça m'amuse. Mais au moins on se comprend quoi.
AML Et toi tu disais qu'en fait le bischalar lui il le connaît pas.
J Oui, il le connaissait pas mais c'est au fur et à mesure qu'on a commencé à être ensemble que je l'envoyais tout le temps à voir sa mère et du coup ben maintenant quand je plaisante avec lui c'est le bischalar et puis voilà ça va tout seul.
AML D'accord. Bon super. Et alors est-ce que par rapport à ça est-ce que tu fais un lien entre cette pratique que tu as des langues et ce que tu pratiques comme activité professionnelle, ce que tu fais actuellement comme boulot
J Ben déjà, l'anglais français, c'est déjà utilisé. Le bischalar des fois euh (2s). Je pense le bischalar... Quand tu dis ça, c'est-à-dire ?
AML Ben outre le fait de les utiliser. Est-ce que tu penses que.../
J Ben ouais ça peut m'aider parce que déjà, avec mes beaux-parents avec mon chéri peut-être que lui il le met pas en pratique que, il le parle pas très bien que moi pourtant lui il est vanuatais pur et tout donc oui, ça peut m'aider parce que je sais qu'avec le bischalar je peux beaucoup aider, si tu veux. J'ai beaucoup aidé, que ce soit pour de la paperasse et tout, j'ai beaucoup aidé. Donc ça m'aide dans la vie de tous les jours quoi ; Des gens, des vanuatais qui n'arrivent pas à s'exprimer même dans la rue, je vois des touristes qui sont perdus donc je vais, je les aborde et puis
AML En anglais ou en bischalar
J Non en anglais, en anglais
AML Ah, tu veux dire que d'avoir fait du bischalar, tu t'es rendu compte que/
J Oui, ben voilà, ça peut servir à AIDER les gens
AML C'est important pour toi aider les gens ?
J Oui (immédiat)
AML A quoi ça rime d'aider les gens ?
J Ben d'aider les gens parce que je me mets à leur place si c'était moi qui étais dans un pays où j'étais perdue ou de la paperasse (**elle dit cela très naturellement en souriant riant**), j'aurais un sentiment de ben je me sentirais un peu mal quoi donc quand je vois les gens qui peuvent même si des touristes, même en ville ben je les aborde ou quand je vois des vanuatais qui disent a que ils peuvent pas et puis je les aide et puis voilà. (1s) Ben en fait c'est mon envie, j'adore aider les gens quoi, avec ce que j'ai avec la richesse que moi j'ai, je les aide quoi (Mauss)
AML Mum, mum et euh, tu es habituée toi à la paperasse ?
J Oui ben ça (rires)
C'est ça, tu dis tu les aides parce que je mesure ce que ça peut/
Oui si tu veux je mets en pratique ce que je sais quoi. Euh, je fais pas juste dans le milieu professionnel, j'essaye de la pratiquer aussi dans ma vie quotidienne.
AML Tu fais une distinction entre ta vie professionnelle et ta vie quotidienne

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

- J Ben oui, bien sûr (genre quelle question) (rires). Ah, je l'ai pas appris avant quelques mois si tu veux. C'est en travaillant au VCC que j'ai pu faire la part des choses
- AML Comment ça
- J Ben je veux dire, le VCC avec l'expérience que j'ai vu ici. Si tu veux avec mes anciens employeurs ben le VCC ça m'a ouvert les yeux quoi en gros. C'est je le savais mais je le mettais pas en pratique
- AML Ca t'a ouvert les yeux par rapport à quoi ?
- J Ben que la vie professionnelle et la vie privée ben elles se mélangeaient un petit peu
- AML Mum, mum
- J Que je faisais pas la distinction et que après, j'ai pu réalisé par rapport à des raisons de santé et des trucs comme ça.
- AML Ah oui d'accord. Tu veux dire petit à petit tu as appris à prendre de la distance
- J Voilà ! Parce que j'aime mon travail. Tu sais comment j'aime mon travail et voilà et peut-être que je suis comme ça parce que je suis pas mariée encore que j'ai pas une vie de famille mais peut-être que si j'avais une vie de famille et tout ça serait autrement, je sais pas.
- AML Et alors, juste une dernière chose pour revenir sur les langues. Si tu avais à te définir linguistiquement tu dirais que tu es, j' imagine bilingue...
- J Bilingue mum
- AML Est-ce que, à quoi tu associerais d'autre ça ? Tu dirais que tu te sens d'un pays, de plusieurs pays ?, d'une langue de plusieurs langues ?
- J (2s) Si tu veux moi je. Si tu me demandais de choisir entre le français et l'anglais moi je t'aurais dit l'anglais hein direct. Je t'aurais pas dit français et c'est un choix (4s)
- AML D'accord. Donc c'est un peu ce que tu disais tout à l'heure c'est que tu te sens plus anglophone y compris dans l'éducation
- J Oui voilà
- AML Pourtant t'as une éducation très française
- J Oui, je sais j'ai mon bac tout, j'ai réussi mais voilà, j'ai pas ce sentiment encore, j'ai pas ce sentiment, d'appartenance à la langue française, je sais pas (3s) Je crois c'est peut-être parce que l'anglais est relié à ma culture parce que à Tonga comme on parle anglais et tout je sais pas je sens un sentiment d'appartenance. Tu vois c'est. C'est pas que je veuille exclure le français. C'est, c'est bien c'est tant mieux pour moi et ça m'a beaucoup aidé dans la vie. Je veux dire s'il fallait que je choisisse, je repartirai chez les anglophones.
- AML (2s) et alors tu penses que tu parles mieux anglais ou mieux français ?
- J (3s) Je pense c'est mieux français (elle rit). Je sais pas c'est. Je pense que c'est avec le temps, je peux pas dire si je parle mieux l'un ou l'autre. Tu vois
- AML Toi comme ça, tu te sens, naturellement aussi bien dans l'un que dans l'autre
- J Voilà. Je suis au milieu quoi, En ce moment je suis entre les deux quoi.
- AML Et alors, c'est facile ou c'est difficile comme situation ?
- J Oh, c'est facile. Je me plains pas.
- AML Et alors justement par rapport à ça. Dans l'exercice de ce que tu fais ici,
- J Oui
- AML Qu'est-ce que c'est les principales difficultés que tu as rencontrées ou que tu rencontres ?
- J (2s) les difficultés (4s) par rapport à quoi par exemple
- AML Ben en lien avec que tu sois, là aussi encore au milieu entre d'une part le projet, les entrepreneurs, la paperasse, ces trucs là.
- (4s) Si tu m'avais posée cette question au début, je t'aurais répondu mais là sur le coup non. Quand j'ai commencé au VCC mais là. (3s) Les difficultés si tu veux au début je les prenais pas sur moi. Au début c'est mais maintenant c'est avec l'expérience hein. Les difficultés que je rencontre actuellement. (3s)
- AML Bon alors on va/
- J Parce que ... ouais
- AML On va peut-être prendre les choses autrement. Qu'est-ce qui, qu'est-ce qui t'énervé ?
- J (2s) (elle rit). Qu'est-ce qui m'énervé ? (5s)
- AML Ou te frustre tu vois, ou qui
- J Ben au niveau de l'équipe rien.
- AML mum mum
- J J'ai rien. J'ai. Bon après ça dépend. Tu sais comment je suis méthodique. Comment je suis vraiment carrée sur mes trucs et tout Euh... (2s) au boulot ce qui m'énervé le plus ouaf. Je sais que je suis de nature râleuse, que je cache pas mes sentiments mais ça je dis c'est quand je reçois un mail qui est qu'on me prenne pour une idiote ou je sais pas mais je pense que tout le monde le vit quoi que.
- AML Ben ce qui m'intéresse c'est que tu dises comment toi tu le vis. Qu'est-ce qui fait que des fois tu te dis les gens me prennent pour une idiote. D'abord, c'est en général, le gros des mails que tu reçois, ils sont écrits en quoi ?
- J En anglais

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

- AML En anglais. Jamais t'a des problèmes de compréhension/
J Non
- AML A te dire qu'est-ce qu'il veut me dire
J Non
- AML Par contre t'es en train de dire que parfois tu te dis pourquoi il me prend
J Ben parce que si tu veux.... Eux aussi sont dans leur monde euh quand ils t'expliquent bon quand tu expliques cinq six fois la même chose et que la personne en face n'est pas réceptive pourtant tu l'informes de différentes manières pour essayer de lui faire comprendre. Moi à un moment ça m'énerve. Ça me saoule quoi. Et ça une fois après je prends le téléphone puis voilà je mets les points sur le i et puis voilà il a compris.
- AML Donc ce que tu veux dire par là c'est que finalement tu te rends compte que même si tu peux échanger par emails sur des choses qui te semblent claires, simples et précises, parfois ça passe pas.
J Ça passe pas. Par exemple, je te dis un exemple. Un excell spread sheet. Alors l'entrepreneur m'envoie l'XL spread sheet. Alors je lui dis ben non il faut que tu identifies la personne dessus. La personne met le nom et le prénom. Je lui envoie un deuxième email, non il faut que tu mettes toutes les infos, passeport ect. Après je lui renvoie un mail qu'est-ce qui en est du XL spread sheet. Il me dit mais je t'ai mis les noms il faut que tu les identifies dans ta BD. Je lui dis ben je suis désolée, je peux pas. Pour la troisième fois, je te répète qu'il faut compléter toute la ligne. Et puis il me dit Ah OK, je pensais qu'il fallait juste mettre le nom et le prénom. OK
- AML Et ça c'est fréquent ce type de choses ?
J Mum ouais, des petits trucs comme ça.
- AML Et alors, tu l'attribues à quoi ce type de petits décalages parce que c'est quand même. C'est que les gens t'ont pas compris ou ne veulent pas comprendre ou/
J Manque de rigueur
C'est qu'ils ont tellement de choses qu'un mail ils ne se concentrent pas à bien lire et si tu veux il y a des personnes, ils se pressent trop pour répondre au mail. Ils ne prennent pas le temps de lire l'historique. Et ça, je rencontre ça tout le temps.
- AML Tu rencontres ça tout le temps. En même temps toi tu as l'expérience d'un autre projet. C'était pareil sur l'autre projet ?
J Non, mais je pense que c'est toute une vie ça. Y'a certains entrepreneurs, certaines personnes qui sont difficile à éduquer parce que pour eux, c'est comme ça. C'est comme ça. Et quelquefois, ils veulent toujours avoir le dernier mot. Bon gentiment, c'est vrai que je m'énerve dans mon petit coin mais par mail si tu veux, j'essaie de pas l'exprimer sur le mail. J'essaie d'être professionnel toujours.
- AML Tu veux dire, t'exprime quoi sur le mail ?
J Ben j'essaie de lui reeee, réexpliquer avec d'autres mots et puis sinon, si j'y arrive pas je l'appelle par téléphone.
- AML Et alors tu trouves que la conversation au téléphone généralement/
J Ça marche toujours (**différence entre écrit et oral**)
- AML Ça marche mieux que les mails
J Ça marche toujours, mieux que les mails
- AML Et alors comment tu expliques ça ?
J (3s) Ah, comment j'explique ça ? (3s) Ben je sais pas (3s) je sais pas ce qui se rencontre de l'autre côté, je sais pas ce qui se passe de l'autre côté.
- AML (2s) Ben qu'est-ce que tu essayes de mettre en place quand tu es dans cet échange par mail d'abord puis au téléphone. Ton objet/
J Ben en fait atteindre l'objet que je veux. Atteindre le but que je veux quoi
- AML Et alors comment tu t'y prends. Tu dis tu répètes, tu essayes de formuler différemment
J Mum mum
- AML En même temps, ça c'est purement au niveau de l'information mais est-ce que tu as d'autres choses, d'autres manières de faire, d'autres stratégies. Tu vas les engueuler, tu vas être gentille/
J Ben non, je peux pas les engueuler. C'est des entrepreneurs. Ben je les appelle, je lui dis voilà ça fait deux trois fois que je t'envoie un mail donc je préfère mieux t'appeler. Je pense que plutôt être au téléphone que mail. Je crois que là on peut mieux se comprendre. Non, non, non. Je lui dis pas je suis en colère parce que tu as pas fait ce que je t'ai demandé. Non, non, non, je fais pas ça. Je reste toujours dans le cadre professionnel quoi. Bon si tu veux avec la famille, ça passe parce que bon, c'est la famille. Non professionnel non.
- AML Donc tu essayes toujours /
J Ben je cherche un arrang. J'essaie toujours de mettre en place quelque chose qui soit plus souple, qu'ils puissent comprendre mais que voilà. Je cherche une solution quoi. Je vais pas tout de suite prendre le téléphone et l'engueuler c'est quoi cet, ce truc, pourquoi tu me fais ça. Non, non, j'essaie d'être professionnel quoi.
- AML Chercher, trouver une solution pour toi c'est être professionnel

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

- J Voilà
- AML Hum, hum
(3s) et alors est-ce que tu trouves justement, tu parlais tout à l'heure d'éducation, est-ce que ce que tu es amenée à faire, c'est-à-dire les amener à suivre un processus, des choses comme cela qui sont pas forcément immédiates ou. Est-ce que c'est que tu trouves qu'au fur et à mesure que tu le fais avec des nouveaux, ça s'est amélioré ta manière/
- J Oui
- AML Alors en quoi par exemple. Qu'est-ce qui fait que maintenant c'est plus facile pour toi qu'au début ?
- J Ben j'ai plus, j'ai pris plus d'assurance que j'avais pas au début que si tu veux j'avais pris toujours tout sur mes épaules, sans parler sans rien dire et en travaillant là, j'ai pu réussir à. Maintenant je m'exprime. D'habitude je le fais pas, je le garde pour moi et tout. Voilà maintenant, j'ai pris de l'assurance avec l'expérience que j'ai eu. J'ai plus de facilités à communiquer, pouvoir demander des choses claires et ben je vois que j'ai toujours des retours positifs.
- AML Qu'est-ce que tu entends par clair ?
- J Ben je vois clair dans mon esprit. Je veux un truc, je vais pas y aller par ci par là. Je demande un truc directement et puis voilà. (Elle tapote la table).
- AML Tu veux dire c'est plus direct
- J Voilà.
- AML C'est devenu quelque chose de plus simple
- J Voilà. J'ai plus le mal. En fait, j'ai plus ce sentiment d'essayer de demander gentiment et tout. Non, quand je veux quelque chose, voilà. C'est plus facile pour moi en fait. Tu vois quand on me demande de faire un truc, je le fais tout de suite. Voilà, je réfléchis pas comment je vais le faire et tout. Non ça vient tout seul comme ça.
- AML Ca c'est l'expérience
- J Oui
- AML Par contre dans la manière dont tu mets les choses en forme. Si tu as un truc à demander à quelqu'un comment tu vas t'y prendre dans la formulation je veux dire.
(3s) Tu vas commencer par lui parler du temps qui fait dehors ou tu vas aller tout de suite dans le vif du sujet/
- J Non si tu veux par exemple une anecdote avant. Quand j'appelle un de mes entrepreneurs, je lui demande comment ça va, est-ce qu'il a passé une bonne journée et tout, excuse moi de te déranger. Voilà, j'ai quelque chose qui me dérange et tout et puis voilà, on aborde le sujet.
- AML Donc ça tu l'écris ou tu le dis au téléphone ?
- J Je lui dis au téléphone
- AML Et quand tu écris c'est différent ?
- J Ben ça dépend des entrepreneurs. Y'en a d'autres qui sont carrés. Y'en a d'autres. Euh.... Je pense que c'est après une certaine relation. Je veux dire une certaine correspondance que après ça devient plus...si tu veux ...
- AML Convivial ?
- J Convivial ouais. Au début on se connaît pas donc on essaye pas d'être trop cool et on essaye d'être plutôt éduqué et tout puis après on, à la fin... c'est comme si après on... c'est plus des entrepreneurs c'est comme si c'est devenu des personnes. Ben si j'ai bossé avec mais je les connais plus...
- AML presque des collègues ?
- J VOILA. Des collègues voilà, c'est le terme collègues.
- AML Et c'est quelque chose que tu cherches à construire ou c'est quelque chose que tu constates qui se passe ?
- J (2s) Non, c'est quelque chose que je cherche à construire parce que moi j'aime bien m'entendre avec tout le monde. Mais je pense que en étant comme ça et on aura si tu veux plus de... Je dirais pas complicité mais je dirais des relations faciles. Si tu veux.
- AML Mum, mum
- J Mais professionnelles
- AML Donc tu cherches à faire, à avoir des relations qui soient, tu disais tout à l'heure, consensuelles/
- J OUI
- AML Faciles, que ça se pa/
- J Faut pas compliqué voilà. Parce que si tu veux, quand on ressort de là, on ressort avec des connaissances. Après les connaissances deviennent tes a.... Et tu vois après ça. Si tu veux après toutes ces personnes. Par exemple, je parle de mon expérience à Goro. C'est que j'ai du avoir des contacts avec des entrepreneurs comme ici mais que après j'ai gardé des bons contacts avec eux. (**constitution d'un réseau**).
- AML Et ça c'est important pour toi ?
- J Be oui c'est important parce que j'adore si tu veux. J'aime avoir beaucoup d'amis de différents milieux quoi. Parce qu'en fait j'adore découvrir leur milieu. J'adore, nourriture c'est pas encore mon truc. JE

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

- M'YMETS (**référence implicite à des discussions passées sur la question de la nourriture**) mais je veux dire leur culture ça m'intéresse. Si tu veux.
- AML D'accord
(2s) Donc ce que tu disais au téléphone par contre, tu vas commencer par prendre des nouvelles, tout ça/
- J Voilà.
- AML Avant d'attaquer le vif du sujet
Et comment tu vas clore après ?
- J (2s) Ben je lui dis...
- AML Une fois qu'il t'a donné l'info
- J Une fois qu'il m'a donné l'info ben je lui dit après. Ben je parle un peu de lui en disant Ben merci beaucoup pour ton aide ben j'espère que tu vas passer une bonne après-midi. Je me mets un petit peu...
- AML Tu dirais que dans chaque message t'a toujours une partie un peu introductive/
- J voilà. Sociale
on va dire.
- AML Une fin sociale aussi
Et si tu avais à faire une vague estimation, si tu prends une durée
- J Hum, hum
- AML La durée moyenne d'un échange téléphonique c'est combien de temps ?
- J Tu veux dire
- AML Durée
- J Durée oh, pas plus de 5 minutes hein
- AML OK
- J Et sur les 5 minutes la part de
- J Mum, mum. Je dirais 3, 4 minutes. C'est juste pour info et puis voilà
- AML Donc en fait la part de sociale est plus importante en tant que durée que la part d'information pure
- J BEN OUI parce que pour l'information, si je lui dis je veux ça, ça ne fait même pas une minute quoi.
- AML D'accord et alors tous les correspondants que tu as là que ce soit par mail ou par téléphone, est-ce que tu les connais de visu ?
- J Non
- AML Et alors, parce qu'il y en a certains que tu connais
- J Oui, certains !
- AML Et alors est-ce que tu dirais que connaître de visu, ça fait une différence justement dans la relation ?
(2) dans ce rapport ?
- J (3s) une différence ?
- AML Est-ce que ça simplifie, ou ça complique ou est-ce que ça n'a pas d'impact.
- J Mum, ça c'est une bonne question.
Alors je sais que pour les entrepreneurs quand je les rencontre et que après on bosse ensemble. Ben déjà ... Moi je dirais y'a pas de différence pour moi. Pas de différence quand on se voit ou on se voit pas. Ben c'est toujours la même chose. Euh, ben pour moi non, je vois pas de différence, que ce soit visuel et tout. Non mais c'est. Si tu veux je prends pas d'importance si je dois le voir ou non. Y'a pas de différence pour moi. Que je le vois là en face de moi ou que je l'ai par mail c'est pareil. Je vois pas de différence.
- AML Non mais ce que je veux dire par exemple, est-ce que le fait que tu connaisses XXXXX et que maintenant tu échanges avec elle sans la voir. Est-ce que le fait que tu puisses lui mettre un visage/
- J Ah ouais
- AML Est-ce que ça modifie la manière dont tu t'adresses à elle par exemple ?
- J Non en fait pour moi il n'y a pas d'impact. Parce que ...je suis pareille dans les deux sens quoi.
- AML Est-ce que tu sens que tu as des affinités, des amitiés ou au contraire des gens avec qui ça se passe moins bien au téléphone de par leur personnalité ?
Ben si tu veux, si les personnes sont.... J'arrive à gérer ça.
- J Même si j'ai pas si tu veux d'affinités avec cette personne, je lui parle gentiment. Ben c'est le respect qui vient là.
- AML Donc la notion de respect, ça représente quoi la notion de respect ?
- J C'est très important
- AML Qu'est ce que tu entends par ce mot là ?
- J C'est que je veux pas faire des choses aux autres que je veux pas qu'on me fasse.
- AML Ah donc, ton, ta.... Ton référent c'est ne pas faire aux autres ce que je voudrais pas qu'on me fasse
- J Voilà
- AML Et c'est ça ta définition du respect ?

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

- J Ben j'ai ça, j'en ai plusieurs hein. C'est typiquement par rapport à la culture, par rapport à mon grade dans la famille. (1s) Respect, c'est pouvoir (3s) s'humilier devant les gens sans être bête. Voilà
(**définition du respect dans le monde océanien ???**)
- AML Hin, hin, hin (petit rire) S'humilier devant les gens/
J Sans être bête
- AML Ca veut dire quoi ça ?
J C'est un truc que je me suis mis dans la tête. C'est que voilà des fois, tu vois, je peux si tu veux me rabaisser par rapport aux autres mais intelligemment quoi. (**savoir situé son amour propre ?**)
- AML (2s) essaye de m'expliquer ça mieux
J (Rires + elle frappe dans ses mains). Je savais que tu allais me demander ça. (rires retenus)
C'est, c'est si tu veux en gros c'est que voilà, je peux me mettre à tes pieds mais pas me prendre pour, si tu veux je me laisse pas faire quoi d'un côté.
- AML C'est-à-dire que. Est-ce que, est-ce que si je te disais que tu peux avoir. Tu parlais tout à l'heure d'assurance, de confiance en toi/
J Hum, hum
- AML Tu peux accepter certaines choses/
J Voilà
- AML Parce que tu sais finalement que ça n'a pas d'impact sur ce que tu es.
J Voilà
- AML C'est ça ?
J Hum, hum (2s) Mouais, quelque chose comme ça.
- AML Non mais/
J OUI, oui
- AML C'est ça ?
J Oui (tout petit)
Mum
- AML Et donc ça c'est quelque chose que tu utilises beaucoup dans ton boulot ?
J Yes !
(rires à deux)
- Que ce soit le boulot, que ce soit dans la famille, dans ma vie quotidienne, je l'utilise quoi. Voilà. Et c'est ça je pense, c'est ça ma force, force intérieure (définition passeur ??)
- AML Et quand tu dis, je l'utilise dans mon boulot dans quel sens ?
J Dans le sens que je reste toujours poli que je fais pas des couacs, que quand j'ai un truc à dire, je le dis gentiment. Je monte pas sur les chevaux et tout. Y'a eu une époque où j'étais comme ça. Mais j'ai appris avec l'expérience qu'il faut un peu pffff. Il faut savoir discuter et qu'il faut pas toujours tout, monter sur les chevaux et puis commencer à fusiller quoi. Réfléchir et analyser les choses et puis essayer de comprendre. Voilà
- AML Et donc toi tu penses que ça c'est lié à ton expérience professionnelle, à ton éducation, à ta culture/
J A tout. C'est tout mélangé. C'est un mélange de tout ça.
- AML Et c'est quelque chose dont tu parles avec d'autres ou c'est quelque chose qui t'aies propre et que tu as développé toute seule.
J Non c'est un truc qui m'est propre et que j'ai développé toute seule. Si tu veux moi, par rapport à moi, j'ai jamais. Si tu veux, j'étais jamais encadré comme j'ai toujours voulu, tu vois dans, que ce soit. Ben, c'est difficile parce que j'ai tellement d'expériences si je te fais une liste/
AML tu veux dire au niveau du boulot
- AML Non que ce soit au boulot, mélange. Mélange, boulot, personnel. C'est tout le mélange quoi. C'est voilà
Mum, mum
- J Et puis moi après en face, si je vois que la personne elle est pas réceptive. Elle arrive pas même si je me rabaisse pour... ben j'essaye de trouver une autre solution pour lui parler. Ben que si la personne ou l'entrepreneur veut pas comprendre. Moi, je me dis ça m'affecte pas. Moi je dis ce que j'ai à dire.
- AML Hum. Et alors, c'est souvent que tu trouves que les entrepreneurs veulent pas jouer le jeu ?
J Des fois ouais ! Mais après ça revient à. Ben j'atteint mon but à chaque fois. Quelque fois non, c'est difficile mais j'ai une bonne relation avec tous les entrepreneurs donc que je pense que c'est au début, la façon dont tu bâtis la relation déjà, que tu prends de l'assurance. L'assurance que j'ai eu au début et ben puis après ça c'est fait tout seul, comme je t'ai dit c'était pas difficile. C'est quelque chose que j'ai appris toute seule et ça se fait facilement quoi.
- AML Mum mum
J Donc voilà. C'est un truc que j'ai appris toute seule et puis que je pensais pas que j'étais capable de faire ça quoi. Donc voilà, je me découvre hein.
- AML Et tu vois que ça marche en plus
J Oui
(3s) et puis finalement, c'est moins douloureux

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

- Oui, c'est moins douloureux
- AML Et plus efficace
- J Mum... pas encore efficace. Ca je peux pas dire parce qu'il faudra que j'ai des cheveux blancs pour dire que je suis efficace mais
- AML Non, non mais je veux dire parce que ce que tu es en train de me décrire, c'est une espèce de. Je ne sais pas si on pourrait dire que c'est une méthode ou une stratégie/
- J Mouais c'est une méthode et stratégie si tu veux. Pour moi, je pense c'est une méthode et stratégie parce que.... J'arrive toujours à mes fins quoi.
- AML Et donc la question c'était par rapport à la méthode ou la stratégie, est-ce qu'elle te paraît plus efficace que quelque chose de plus/
- J Mais je pense aussi que ce qui
- AML Formel/
- J Ouais. Parce que si. Si tu commences déjà à faire des trucs formels, je pense pas que t'auras ce que tu voudras tu vois. Je veux dire quand c'est stratégie qui inclut de la méthode qui se mélange dedans, tu sais où tu vas, tu sais ce que tu veux et voilà, tu envisages, tu anticipes. C'est clair alors que si c'est un peu formel c'est un peu difficile quoi.
- AML Alors quand tu dis tu sais ce que tu veux, tu sais où tu vas, c'est-à-dire que tu as une vision à long terme ? Quand tu dis, ah de toute façon c'est pas grave, à un moment ou à un autre il va revenir/Voilà
- AML Enfin, c'est un peu ça ce que tu me disais tout à l'heure
- J Oui
- AML Il veut pas/
- J oui
- AML Mais finalement. C'est lié à ce qu'on fait. Y'a pas trente six mille solutions
- J Mouais
- AML Si tu fais pas ça, tu viens pas quoi
- J Voilà
- AML C'est quand même un (elle rit) donc c'est ça aussi qui te donne ta force ?
- J Oui, mum, mum
- AML C'est que toi tu sais où est le bout du chemin/
- J ouais où est le bout de chemin. Quelquefois, je peux pas dire que je peux le deviner tout le temps mais quelque fois j'arrive à déjà à voir.
- AML Mum, mum. Et alors, si tu avais un peu à décrire ton rôle et ta position, tu décrirais cela comment ?
- J Mon rôle et ma position ?
- AML Ben ton rôle dans ce que tu fais ici. Ton rôle c'est quoi ?
- J (2s) Ben déjà par rapport aux filles, ben déjà je me considère comme quelqu'un de référence parce que, que je parle par rapport aux agents hein. Parce que les filles comme elles sont nouvelles et tout ben, elles sont rentrées dans la boîte récemment donc pour eux, ils me voient comme quelqu'un qui est déjà au-dessus, qui a déjà de l'expérience et tout.
- AML En même temps, si tu te souviens bien. Je me souviens quand on était en haut (elle rit) à c'était y'a tout juste un an.
- J Ben tu vois. Tu as du voir le changement. Je sais pas
- AML Ouais, ouais, bien sûr
- J J'étais pas. Je sais pas si tu m'avais posé cette question là, y'a des années avant peut-être que je serai pas comme ça. Mais là, je pense qu'à l'époque où on s'est rencontrées, c'était parce que je voulais réussir, je voulais trouver quelque chose et tout et que là maintenant que je suis déjà dans l'expérience, que j'ai quoi des années d'expérience derrière moi, ben j'ai pris plus d'assurance, ben t'a pu le voir.
- AML Non, mais je me souviens juste en début d'année l'année dernière quand tu étais là avec XXXX ils comprennent rien, ils ne veulent rien faire (rires) moi j'y comprends rien. Ca arrive tout dans le désordre, c'est pas classé...
- J eh ouais !
- AML Et donc tu disais ton rôle par rapport à l'équipe et puis sinon par rapport aux entrepreneurs alors
- J Be, je me vois comme quelqu'un qui est toujours là quand ils en ont besoin, genre serviable, toujours là à répondre quand il faut et tout. Comment on dit ça rétroactivité
- AML Ben, je sais pas
- J (rires) je sais pas, ils m'ont sorti un mot, je sais plus
- AML Tu veux dire quoi
- J Ben c'est que, je laisse pas, je vois l'importance des choses que j'analyse tout ce qui est important. Ben j'essaye de faire de mon mieux pour satisfaire les besoins à tout le monde. Voilà. Quand je peux pas je les préviens par un email tout gentil que voilà, je risque d'être en retard parce que voilà telle et telle chose. Je lui dis gentiment. OK . Y'a pas de problèmes.
- AML Tu veux dire que tu laisses pas les gens attendre
- J Voilà

ANNEXE 7 – ENTRETIEN AVEC J

AML Tu les laisses pas en suspens

J Et ça, ça te paraît important/

et là, ça m'énerve quand je les laisse en suspens. Je peux pas parce que si tu veux, encore une fois, je me mets à leur place. J'attends quelque chose et que j'ai pas de réponse. Y'a, je me mets dans leurs chaussures comme on dit. Voilà, imaginons que c'était moi, j'attends pendant une semaine donc voilà.

AML Donc tu aimes bien pouvoir leur donner des réponses vite et quand tu n'as pas la réponse, tu préviens que tu/

J Ouais voilà.

AML Tu privilégies la relation sur l'objet

J Voilà

AML C'est ça ?

J Oui

AML Et tu penses que ce fait là, c'est ce qui te permet justement d'arriver à ton objet ?

J Oui

AML (5s) T'en es sûre de ça ?

J Mum, mum

AML Donc en fait, c'est ça que tu appellerais ta méthode ?

J (4s) Mouais, je pense (4s)

AML D'accord

(...)

AML Qu'est-ce qui fait que ça marche au téléphone et que ça marche pas par email ?

J Parce que c'est toujours bien d'avoir la personne au téléphone et de pouvoir communiquer, à plus exprimer que par écrit tu vois. Au téléphone, tu peux te dire des mots. Je veux dire par seconde, tu peux te dire des tonnes de mots que par email même si tu l'écris et tout c'est jamais facile quoi. Pour moi, pour les gens qui ne comprennent pas, c'est mieux de prendre le téléphone, de lui expliquer avec les documents visuels par rapport à lui sur son ordi et voilà à tel, il faudra que tu changes ça. On peut dire plus de choses au téléphone que par mail, si tu veux. Plus de détails par téléphone que par mails. Donc, si j'avais pas de téléphone OK, si j'avais pas de téléphone ben je continuerai à lui expliquer (elle tapote la table) s'il faut que j'explique 5, 10 fois. J'enverrai un mail à chaque fois en lui expliquant tout en détail quoi.

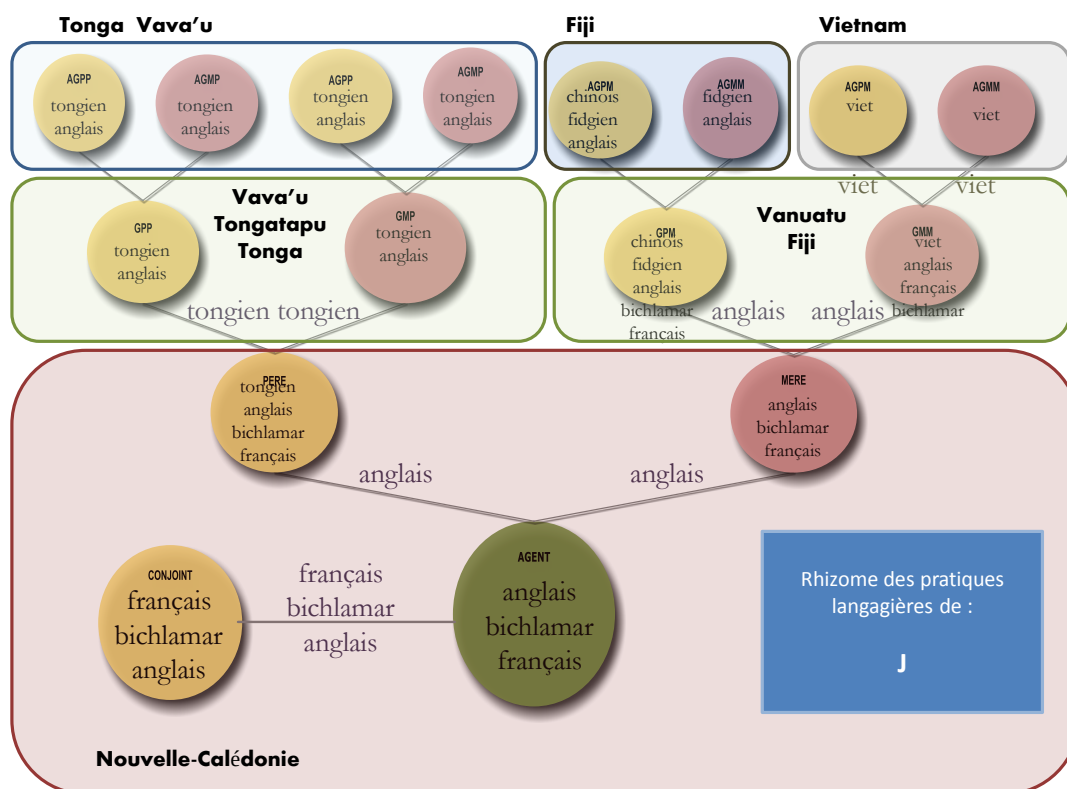
AML Donc en fait le téléphone, c'est un moyen plus rapide quoi

J Voilà

AML Moyen plus rapide de compréhension. Et plus efficace donc ?

J Oui, pour moi plus efficace. (2s) Toujours pour arriver à mon but quoi. Et les personnes ils apprécient quoi quand je les appelle. Et après ils me disent est-ce que tu peux me remettre cela par écrit et puis c'est compris. Donc voilà

AML D'accord



ANNEXE 8 – ENTRETIEN AVEC S

Cet entretien avec S qui a une expérience très conséquente dans les grands projets diffère des précédents. Notre conversation avait pour objectif de parvenir à identifier les évolutions qu'il avait connu au cours de son parcours professionnel dans les modes d'organisation et de gestion des projets. Passées les 5 premières minutes qui lui ont été nécessaires pour se remettre dans le contexte d'un récit de carrière de vie, S se lance dans une sorte de monologue à peine interrompu par mes interventions.

- 5 AML Alors ce qui m'intéresserait c'est de par ton expérience de la vie de projet depuis que tu as commencé à faire des projets, et au vu des différents projets que tu as fait, tu me dises un peu comment tu as vu les évolutions au niveau de l'organisation de ces projets là. Comment tu les as vécu et tu vois un peu l'évolution de la manière dont euh..., ça marche. Tas commencé quand, ton premier projet c'était en quelle année ?
- 10 S (...) Oh, le premier de tout c'était en...Que je remets.... En 73.
- AML Ah ouais, 73 et c'était où celui là ?
- S Ca c'était euh, une usine de ciment qui se retrouvait en Alberta mais l'ingénierie s'est fait à Montréal.
- 15 AML Donc en fait tes premiers projets c'était au Canada
- S Oui !
- AML Et c'était pour XXXX
- S Non, c'était avec les XXXXX. Tu connais les ciments XXXX ?
- AML Ouais bien sûr
- 20 S Y'avait une affiliation entre les ciments Lafarge et ciments. Moi, j'arrivais sur la fin d'un des projets qui était celui de Canada Ciment au Québec. Comment qu'il (..) oh, merde, j'ai plus les noms en tête. Et par la suite quand j'ai rencontré mes parents, ils étaient en Ontario sur un autre projet BATH, c'était le nom de la ville, le nom du plan, comme ici le Koniambo, c'était bat.
- AML C'était du ciment aussi
- 25 S Toujours du ciment, des nouvelles usines démarrées à partir de zéro comme Koniambo ou Goro. J'en ai vécu peut-être à peu près une douzaine.
- AML Ah ouais, mais c'était des projets qui étaient courts alors
- S Ben courts, c'est parce queeeee à l'intérieur de deux ans, on arrivait à faire l'ingénierie, la construction, le démarrage
- 30 AML D'accord
- S C'est plus les mêmes concepts d'aujourd'hui !
- AML Et alors c'est quoi la différence ?
- S Ah, c'est quoi la différence. A l'époque j'sais que quand les ciments Lafarge qui avaient leurs propres équipes d'ingénieries. Y'avait tous les départements, les disciplines. Jefaisais partie de l'automation.
- 35 AML Ah oui, alors au début tu bossais en automation
- S Oui, ma spécialité étant instrumentation et contrôle... J'étais en automatisme. En instrumentation au début
- AML Ca consistait en quoi ?
- 40 S Ben y'a à identifier touuuus les détecteurs de l'usine,
- AML Hum, hum
- S les unités qui font réveiller les ouvertures des volets, ces choses là, répertorié ça, répertorié ça, calé ça, y'avait de l'installation. On limitait toujours le projet à ce dont on avait besoin. Moi j'étais en instrumentation plus pure qu'automatisme, que le contrôle lui-même donc j'identifiais toutes les
- 45 boucles de contrôle en analogique requises. Puis on était en contact avec le département de procédés et de mécanique. Parce que eux sélectionnaient les gros équipements, les fours, les sécheurs. Ils établissaient les conduites, ils achetaient les formats. Ben, il faut contrôler la température de sortie ici. Bon puis là, j'établissais ma boucle et ainsi de suite.
- 50 AML Mais tout ça/
- S Une fois ça fait, ben là j'avais tout à répertorier mes équipements et ça s'implémentait sur le dessin sur des grands dessins. On le positionne là, on le positionne là.
- AML Et ça vous le faisiez à la main alors ?
- 55 S Oui ! On faisait la salle de contrôle et puis là, il fallait ramener tout à la salle de contrôle. On faisait faire des consoles. On avait un patron qui était assez Flyi comme on peut dire. On faisait des belles consoles Star Trek là en aluminium puis on mettait tout ça dans ça avec des panneaux. Ce qui fait que là, on cablait tout du chantier, au panneau, du panneau au contrôle, le même et ainsi de suite. (il tape la table de la main). On faisait tout ça sur dessin et quand les dessins étaient terminés. Parallèlement, on allait en demande de prix. Y'avait des choses qui fallait qu'on achète (tape la table). Les consoles fallait les acheter, les équipements on pouvait utiliser un fournisseur typique soit du WWW soit du
- 60 XXXXX, alors que là, on mettait du XXXXX à grandeur de toute l'usine. Une autre usine, c'était une autre marque.

ANNEXE 8 – ENTRETIEN AVEC S

- AML Donc toi tu travaillais pour une boîte mais qui travaillait sur plusieurs sites en fait
S Non, c'était une usine à la fois comme ça. !
- 65 AML D'accord, donc t'en faisais une puis après tu faisais la suivante/
S Une fois que cela c'était sélectionné, on avait souvent à aller sur , on allait chez le fournisseur, si on avait sélectionné XXXXX, on allait chez eux. Une fois que l'on avait acheté la console, les équipements, on faisait les tests. On vérifiait en usine. Ensuite OK c'est bon on valide puis on équipait sur le chantier alors là on changeait de la phase d'ingénierie. On s'en allait en commissioning. On voyait à tout à ce que ce soit installé, on calibrant, on testait. Là ça passait en pré-ops souvent on avait de la formation puis c'était à peut près à cette étape là qu'on quittait.
- 70 AML Juste avant la mise en service
S Juste avant que ça passe en charge. DES fois je restais pour assister aux premiers clinquants qui sortaient de l'usine
- 75 AML Et ça en fait, tu avais pas de rapport entre client/ fournisseur.
S Non, le client c'était >Canada ciment ou Lafarges. Par la suite, on sortait sur un autre. A l'instant qu'on revenait, on en avait un autre (tape la table) projet qu'était déjà lancé ou par la suite ça c'est comme. Ca a pris de l'expansion, puis là, on a eu des fournisseurs extérieurs, des clients extérieurs dans un sens. On a eu NNNNNN en Ontario qui était une compagnie indépendante. On a eu KKKK en Californie. On a eu des différents. On a eu KKKK au Venezuela . vu qu'on était un peu fort dans les (interruption coup de fil du chantier)
- 80 AML D'abord c'était une période où toi tu bossais en automation donc pas ce que tu fais exactement maintenant . c'était encore des projets qui étaient relativement.....
S Ben c'était des projets . Ben c'était plaisant parce qu'on partait de zéro. Souvent on a eu des mini projets qu'y appelaient des projets de refurbishnig, revamping. Des fois c'était un four complet sans que ce soit une usine complète qu'on re une usine existante, des extensions, des trucs comme ça /
- 85 AML Mais c'était pas du tout le même concept d'organisation, c'est-à-dire que c'était pas équipes intégrées, des trucs comme ça.
- 90 S /Oh oui.
AML T'avais UN Client UN Fournisseur
S Et on était une EQUIPE . On était une équipe électricité, instrumentation et contrôle. On travaillait. Oh, à un moment donné on était une vingtaine, un petit peu répartir, tout dépendant des projets mais le projet . Les premiers, je me rappelle, on mobilisait tous. On était tous en bureau comme ça durant l'ingénierie et puis à un moment donné, pour six mois un an, le bureau était vide. Sauf que les mêmes bonhommes qui étaient sur place qui voyaient ce que. ...Le plaisir de tout ça c'est que c'est toi qui le pensait , toi qui l'installait puis qui le vérifiait puis le faisait marcher puis tu recommençais. Ce qui fait qu'à force d'en faire comme ça, après 4, 5 ben on a établi des standards intéressants puis c'était plaisant. On faisait l'usine avec des câbles de couleur à la fin. Les installations ; Les boîtes étaient jaune, les câbles étaient jaune. Tout était jaune, c'était l'instrumentation, bleu c'était contrôle, noir c'était .../
- 100 AML Donc vous avez pu peaufiner les trucs quoi.
J C'était, c'était on s'est fait du plaisir par la suite (la notion de plaisir au travail !!!!)
AML Et t'as fait ça pendant combien de temps alors ?
S Euh, une bonneeee...onze ans à peu près.
- 105 AML Et alors qu'est qui t'a amené à changer, de 73 jusqu'à
S 82 83 84 puis y'a eu la crise
AML La crise, c'était quoi la crise ?
S Ben, crise économique dans tout là On a été acheté par.... A l'époque ça , ça tombait sur l'usine (effort de mémoire) l'usine en aluminerie (...) c'est lavalin qui était venu chercher l'expertise Les gens/
- 110 AML Donc c'est là que tu es passé à Lavalin
S Oui.
AML donc tu as été rembauché par Lavalin en 84
S Ouais, ils ont racheté le groupe et puis les connaissances (savoir immatériel), les bonhommes qui venaient avec , ... à l'époque J'te parle de 83, 84
- 115 AML C'était le début des rachats quoi.
S OUI, Là c'était une grosse crise qui y'avait là en Amérique du Nord. Tout tombait, les gens se rappellent beaucoup de c'te période là. Les grosses en profitaient, ils ramassaient ce qui restait de l'un ce qui restait de l'autre. Et puis y'avait quand même ce gros projet là d'aluminerie. Une des premières aluminerie, je pense que c'estBBBBBB sur la rive sud. Puis là, ça a été. On quittait un peu les ciments , en tant que tel, et puis là on tombait dans l'aluminerie. Là on est parti pour au moins une deux..... trois Trois alumineries, quatre. C'étaient tombés dans la vague des alumineries ! Et là c'était le début où SSSS qui était encore une entreprise un peu familiale
- 120 AML C'était LLLLLL.
S Ah, à l'époque, c'était encore LLLLLL

ANNEXE 8 – ENTRETIEN AVEC S

- 125 AML C'est ça parce que là, on parle de 83 à peu près et on va jusqu'à 94, 95, 96 dans ces coins là qu'a été
 AML Quand ils ont fusionné avec SSSS
 S Ouais, suite à des problèmes financiers chez LLLL. Ils présentaient presque au public comme quoi qu'ils
 faisaient faillite, SSSS est arrivé pour ramasser du moins tous les départements qui étaient rentables et
 puis le restant ça été liquidé, je sais pas comment là !
- 130 AML Bon, alors toi tu dirais qu'il y a eu la première période 73.. quand tu as commencé en gros, j usque
 dans les années 80 où là c'était la belle époque on pourrait dire
 S Euh, ça été une belle époque aussi par la suite . Ok, chez LLLL, ok, y'a eu ... Ben c'était une belle
 époque. C'était une des plus belles c'est certain. La première partie on va dire, la première section parce
 qu'on était une équipe beaucoup plus fermée. C'est comme On était presque comme une jeune
- 135 entreprise.
 AML Vous étiez que des canadiens et vous restiez au Canada.
 S Ouais, mais on allait partout ailleurs si on était requis. On allait autant aux Etats Unis, au Venezuela...
 AML Mais c'était le savoir faire. Vous étiez des équipes canadiennes qui vous déplaciez
 S / Ouais C'est ça,
- 140 AML A l'extérieur du Canada/
 S Ou au Canada même.
 AML Et après la période LLLL, ça été toujours /au Canada
 S / Ben ça été un peu , Oui, à cause que de l'usine
- 145 BBBB. Euh, de l'équipe qu'on était peut-être une vingtaine, ya plusieurs que voyant la crise ont
 quitté par eux-mêmes et puis y'en ait resté à peu près 6 7. Ce sont les 6, 7 qui ont été repris chez
 LLLL pour constituer ces automatismes et puis ces choses là de BBBB.
- AML Et puis là t'es toujours en automatisme, t'avais pas changé là encore
 S Ouais Là, je commençais pas mal à toucher les ordinateurs mais faut mentionner que dans la fin de
 la première section , la première partie, à mi chemin, euh.... Canada ciment Lafarges, du moins le
- 150 groupe, c'est comme, pas séparé mais à constituer une branche qui s'appelait Lafarges conseil et puis à
 partir de ça ya été constitué véritablement un système de contrôle de procédé
 AML C'était les premiers/ systèmes de contrôle de procédés ?
 S Pas les premiers c'en était un parce >FFFF en faisait les autres entrepreneurs en faisaient mais nous
 on avait notre façon de faire et puis notre conc, notre conception et puis on a bati à partir
- 155 d'équipements qu'on achetait chez IIII, on achetait des boards, on achetait des cartes, on achetait des
 panneaux, on achetait des fils et puis on a tout mis ensemble et puis là on a programmé là toutes les
 machines au complet. On avait deux sections, une machine qui faisait le contrôle de procédés
 analogiques puis l'autre qui faisait le qu'on roule en mode robotique.
- AML Donc c'est là que toi t'as commencé à faire un peu/ de la programmation
 S De la programmation. Là ça été 2 ans, un bon 24 mois
- 160 intensif, là, la grosse grosse programmation. C'était tout le temps en langage machine. ... On faisait
 tenir tout l'ensemble dans du 24K là (rires AML). C'était tout petit là, on brûlait notre propre chip. On
 corrigeait le code, on le recompilait, on le remettait dedans. Puis là on s'en allait avec notre chip, on
 remettait ça sur les cartes...
- 165 AML T'avais encore du physique quoi/
 S Ah ahhssoos On avait réellement main mise sur les choses. Et puis ça
 c'était. Depuis le début c'était d'amener toutes les connaissances puis tout ce qu'on avait appris
 l'expertise dans cte petite chose là . C'était ça qu'était extrêmement plaisant . Ben là malheureusement
 on avait réussi à en vendre deux. On avait même un système, je crois que le dernier vendu c'était au
- 170 GGGG en Mauritanie, une usine de mine de fer. Le dernier système qui a été livré en fait.
 AML Et donc toi/
 S Donc en arrivant chez LLLL, une fois racheté,
- AML Hum hum,
 175 S Là on avait toutes sortes de connaissances, on avait des contrôles graphiques avec des crayons. On
 faisait démarrer. Parce qu'on avait un spécialiste de ça. On avait un spécialiste robotique puis moi
 j'étais le spécialiste des analogies.
- AML D'accord
 S On était trois gars qui montaient les systèmes. Une fois pour BBB y'a des choses qui ont été retenues,
 180 qui ont été transférées pour l'usine parce qu'avant LLLL avait besoin d'expertise (HUU raclement de
 gorge) Par la suite, y'a eu beaucoup de petits projets, des ptes usines , des mises au point, des petites
 démarrages. Ca ça été une phase peut-être plutôt tranquille.
- AML Là c'était au début encore de LLLL
 S Ouais, avant. Tout juste après BBBB, ça tombait tranquille. On allait faire des petits projets ici et là
- 185 AML Toujours dans le Canada
 S Toujours au Canada

ANNEXE 8 – ENTRETIEN AVEC S

- AML Et toujours francophone
- 190 S Oui. Et alors c'est là qu'à un moment ça a tombé sur le projet de l'LLLL sur la rive Nord près de Québec et puis là le client étaitAAAA donc il a fallu au Texas, puis se promener un peu puis aller voir le client, puis sélectionner l'unité de contrôle principal et ces choses. On pouvait pas fabriquer comme on faisait avant mais on pouvait sélectionner. On était amené à voyager quand même beaucoup.
- AML Et là t'as commencé à devoir parler anglais quand même un peu.
- 195 S Ah, on parlait déjà anglais énormément avant parce que durant la construction des deeeeeeeede (tape la table) des usines de ciment on avait pas le choix. On traitait avec FFF /
- AML A ouais donc tu parlais en Anglais
- S On avait pas le choix aller aux Etats-Unis puis dans les grandes usines, dans les grandes industries de fournitures de matériel de contrôle puis là on discutait avec les ingénieurs, on faisait respecter nos spécifications ? C'est comme ça qu'on faisait ça, ça puis non ça marche pas. On faisait des tests. A c'est pas bon, on négociait. On négociait les prix. On faisait tout tout.
- 200 AML Et à partir de quand tu dirais que tu as arrêté de faire tout tout
- S Quand on a passé chez LLLL ça a passé. Ça a tombé comme un creux Parce que par la suite ce qui a été le plus intéressant de tout ça été l'usine LLLLLL. Ça a été une belle usine au sens que là eeeaaa j'ai pu avoir beaucoup de personnel sous ma charge (**difficulté à dire Je**) pour implanter une automation au complet. Là on a eu. Je crois que j'ai dû atteindre quelque chose comme 40 personnes. Y'avait
- 205 CCCC,HHHHH, CCCCCC, les stations d'opérations, les interfaces avec les différents niveaux de contrôle. Et puis on a pu implanter avec l'aide d'un produit sur le marché qui a finalement, qu'on utilisait que le cœur qu'on avait mis tellement de choses alentour, custom. Tous les autres produits qu'eux autres greffaient autour on s'en servait pas pour aller à peu près dans la même philosophie qu'on avait vécue à Lafarge.
- 210 AML Donc t'a essayé de transposer un/
- S On avait les mêmes idées, la même façon d'opérer et le concept c'est tout l'temps (tape les mains) une chose en automatisme. La philosophie, comment opérer une usine, comment on démarre, comment, les revues d'alarme avant de démarrer. Comment on arrête C'qui fait qu'y avait des petits modules de logiciels qui étaient le bloc moteur, le bloc départ, le bloc arrêt. Le bloc ci le bloc ça y'en avait de toutes
- 215 les sortes dépendant des équipements. Y'en avait des blocs pour les vannes, des blocs pour les convoyeurs, les. Tou ça, on a pu transporter ça dans cette usine là. Ça ça a été très très intéressant. et on avait une bonne équipe encore. JE parlais de Montréal. On débutait le lundi matin tôt et puis je travaillais. C'était presque à trois quart de distance sur l'arrivée à Québec. La semaine on restait à Québec. On redescendait pas à Montréal. C'était le vendredi on revenait. C'avait bien été. Même à la fin, j'étais le dernier à quitter la place. Là, ils m'ont retenu, du moins gardé pour faire la formation pendant....J'neess, j'm souviens bien 4 à 6 mois. J'étais le seul mais avec les équipes d'opération, pour faire le transfert des connaissances et puis continuer mes systèmes et puis les documenter.
- AML Donc toi, t'as toujours été dans des fonctions à la fois très définies techniquement et hiérarchiquement pas très structurées ?
- 225 S (...) Ben structuré, y'a toujours eu une structure au-dessus de nous ? Y'a toujours eu mais on avait la chance d'avoir de, comment on pourrait dire... On était flexibles, on ne venait pas nous mettre des battons dans les roues ou c'était, y'avait pas des difficultés à ce niveau là donc.
- AML Et alors, tu dirais qu'y a eu une évolution par rapport à ça petit à petit, que c'est devenu moins flexible ?
- 230 S (...) Ben c'est peut-être aujourd'hui que c'est la façon de faire. A l'époque, on engageait, comme (tai déjà mentionné quand achète un produit de quelque part de un fournisseur. A l'époque on achetait de l'ingénierie de un fournisseur et puis une livraison d'une usine de un fournisseur. Aujourd'hui, je sais pas ce qui amène les clients à aller chercher 2 trois des Join venture ou peut-être que c'était ceux, les fournisseurs eux-mêmes se sont rendus compte que c'était trop risqué, qu'ils ont perdu par le passé,
- 235 que tu t'affilies avec quelqu'un d'autre pour/
- AML partager les risques ?
- S Partager les risques ou rencontrer les livrables qui peuvent pas faire. Y peut y avoir plusieurs raisons.
- AML C'est devenu plus complexe ?/ Les choses sont devenues plus complexes
- 240 S OUI on peut dire plus complexe. Les systèmes sont ont évolué. Je j'ai quitté un peu l'instrumentation et puis les contrôles avec le temps en m'orientant plus vers la programmation, ces choses là, le développement des choses, des logiciels ou des produits qu'on faisait maison mais je sais pas....je crois pas.... Ca a évolué dans la programmation aussi. J'utilise pas nécessairement les nouvelles technologies de programmation. c'est encore un peu à l'arrière (frappe la table). Aujourd'hui, y'en a qui utilise des technologies récentes, le Web et tout ça. Mais, je sais pas. DANS CERTAINES cas, c'est pas nécessaire, c'est ça qui a, il faut pas toujours suivre et puis aller vers la nouveauté pour un besoin
- 245

ANNEXE 8 – ENTRETIEN AVEC S

- donné X. C'est vrai que les deux peuvent rencontrer des fois le besoin mais faire l'étude nécessaire, ce que ça implique
- 250 AML Au niveau complexité
S Au niveau complexité . c'est plus complexe aujourd'hui parce que ça implique beaucoup plus de choses . Ca se rend en internet, t'as le web, t'as le ci, t'as les seuils critiques plus prononcés
- AML Hum, hum
- S Si t'as ç faire appel à des gens à l'extérieur ou DE l'extérieur , les raisons sont bonnes pour le faire
- 255 mais quand c'est pas requis.
(5...)
- AML A propos de AAAA
- S Mais dans la JV Hatch était responsable de l'automation et puis c'est tout et puis La vision , la façon de faire avait été tout établie.
- 260
- S Le projet AAA y'a beaucoup de références, on en parle beaucoup. Ca donne l'impression qu'il y avait quelque chose de humain d'assez spécial. On en parle beaucoup. On va dire que c'était spécial mais c'était surtout la façon de faire. Y'avait pas de nouveautés ou de. Faut dire aussi que les alumineries ,
- 265 LLLL connaissait depuis longtemps. Donc établir un plan de route pour batir une usine, y'a beaucoup d'impondérables que t'as pas là parce que t'as connu dans le passé, télémines. Si tu prends les usines comme sur Goro ou sur le Koniambo, ya'de la nouveauté et puis on va suivre les problèmes et puis on aurait du , on aurait du (il tape sur la table) on a pas pensé à ça tandis que qu'AAA t'étais plus pensé dans toutes les avenues ; les stratégies d'achat, les livraisons, comment nommer les n° de contrats. (...)
- 270 c'était déjà tout près établi. Le glossaire, le staffing, c'est le premier staffing que j'ai fait. AML La définition d'une position et tu avais systématiquement ton area (...) Et au niveau de la structure c'était.
- Ben tout était maintenu mais y'avait pas tellement de changement. Parce que si je regarde au Koniambo depuis le début, à partir de KL jusqu'ici ben c'est toujours changé. Selon les besoins dans les
- 275 4 prochains mois, cette division là ben on en a plus besoin....puis on en a besoin d'un autre. Ca pas été pensé avant que ça en aurait besoin ce qui fait que c'est toujours en changement. Donc, c'est difficile de faire un suivi par rapport à un budget, par rapport à une planification. T'as des éléments qui tombent puis d'autres qui se rajoutent mais t'as plus de référence. Tu te bases sur quoi après.
- AML Et AAAA c'était un projet 100 % canadien ?
- 280 S Oui
AML Et que des québécois ?
S Non, y'avait des anglais aussi. Le directeur client. Lui était côté client. C'était clairement distinct. Y'avait RRR et puis XXXX du côté client. Ben ces deux personnes là , de rencontraient et puis établissaient les choses, s'il y avait un conflit. Mais t'sais y'avait une structure là comme ça. On avait
- 285 nos vis-à-vis mais y venaient pas jouer dans nos platebandes, on allait pas jouer dans leurs rangs.
(...)
- AML Donc en fait, ton premier contrat à l'extrapatriation , hors Canada c'est Goro
- S NON, ben si on regarde un « expatrié » en tant que tel oui mais travailler à l'extérieur pour 4 mois de temps ou trois mois. Je l'ai fait en Mauritanie, je l'ai fait en Californie, je l'ai fait en Alberta.
- 290 AML Oui mais c'était jamais des périodes très très longues
S Non, le plus long ça a été un six mois je crois à peu près.
AML Donc là, tu te déplaçais seul
S Oui
- AML Donc on peut dire que Goro c'est ta première expérience d'un gros projet dans lequel tu te retrouves là dans un environnement à la fois très international ...
- 295 S OUAIS. On peut dire que Goro est le premier à long terme, international et assez...assez drastic au niveau du changement. On se retrouve. Enfin moi, j'ai toujours comparé ça comme une prison. C'est pas vraiment une prison mais tu restes à l'intérieur de tes quartiers. Tu peux pas te promener. T'as ta case où tu vas coucher. Tu te lèves, tu vas pour travailler, tu reviens, tu fais ça.
- 300 AML Tu veux dire au niveau de la vie quotidienne
S Ouais c'est très.....limité là
AML Donc là pour le coup t'as l'impression d'arriver dans un unviens beaucoup plus rigide
S Ouais, c'tait,.. c'était DIFFérent en comparaison (voix baisse)
AML Et c'est la première fois que tu travailles pour des mineurs aussi quand tu arrives sur Goro
- 305 S (8s, il réfléchit) Ben, y'avait des mines.....(énumération) donc des broyeurs, des convoyeurs,
AML Mais je veux dire au niveau de la structure, les autres projets que tu avais fait, c'était pas pour des Falconbridge ou des Xstrata , des grandes compagnies spécialisées ?
S Non mais ça fait partie des grandes compagnies comme ça là

ANNEXE 8 – ENTRETIEN AVEC S

- 310 AML Ah ouais, et sur Goro c'est la première fois que tu vis un projet où le client fait partie de l'équipe carrément ?
(3s , il réfléchit)
- AML Où t'as plus ce rapport comme dans AAAA où tu avais ce rapport avec le client le fournisseur ?
- S Ouais, je pense que c'était le premier où ce que le client était plus que omniprésent là. Il était tout là !
- 315 Inco, je trouve ça un peu. Je sais pas si c'est pour qu'ils puissent protéger plus leurs intérêts mais ... tu vois, si on se rapporte un peu en arrière, à un moment donné quand les CCCCC qui avaient sous elles CCCCCconseil automation, dont je faisais partie. A un moment, on dit non, nous on est des est des spécialistes en ciment et non des spécialistes en automation. Donc eux ils ont eu la vision qu'ils devraient rester dans leur spécialité. Ben Inco et Xstrata me font penser la même chose mais à l'inverse. Ils restent pas dans leur spécialité. Ils vont s'aggraver dans la la construction de chantier. Eux c'est des spécialistes à opérer des usines pour faire du BEAU nickel. Ils...je vois pas qu'est qu'ils font dans la construction. Autrement dit, ils pourraient devenir nos compétiteurs à Hatch ou à SNC ou à Bechtel . C'est pas...
- 320 AML Et alors ça tu le vis comme étant quelque chose de contraignant. ?
- 325 S C'est pas contraignant, c'est plat parce qu'on dirait que ça.... T'ais. OUAIS, c'est contraignant parce que t'es pris, tu peux pas. J'dirais pour tout l'ensemble des gens qui travaillent sur ce projet...ils peuvent faire comme ILS voudraient ! ou comme l'équipe projet voudrait parce que c'est le client qui dit (il tape du poing fortement sur la table) NON, ça on veut ça de même ! puis c'est comme ça (il redonne un coup plus faible sur la table).C'est peut-être la façon de faire, l'équipe projet elle réussit avec autant que l'idée du client.
- 330 AML Ce que tu veux dire c'est que t'as une perte de vision ...
- S (... 3s) T'es moins libre. T'as fait des initiatives, des euh.... T'es moins porté à être créatif parce que t'es toujours en train de te demander mais le client il va me barrer, il va me botter. C'est pas sa vision à lui. T'sais
- 335 AML Donc toi tu le vis comme un frein ...
- S Ouais, c'est un frein. Ça aide pas à la. Et puis pour une équipe projet surtout , j'ce que je trouve c'est qu'y a pas de (..) de sentiment d'appartenance. On vient de différentes compagnies d'ingénieries, de génies conseils qui ont l'habitude de faire des grands projets soit en s'expatriant soit en s'unissant, en allant en un endroit donné pour faire le design, la conception, la mise en marche et tout. Quand tu fais ça t'as , tu rentres tout le monde à la même place pis les gens qui font de l'ingénierie qui savent qu'ils resteront pas avec le produit. Ils se créent quand même. On veut faire quelque chose de bien . on veut réaliser quelque chose de bien. Et puis y'a un esprit d'équipe qui se crée. Quand tu mélanges le client à ça. On dirait que c'est freiné ?. Tu peux pas arriver à ça. C'est plus ton idée, c'est le client. C'est lui qui décide.
- 340
- 345 AML Donc t'es plus responsable ,
- S T'es comme un manoeuvre qu'est engagé t'sais simplement. Tu réalises ce que lui veut et c'est tout donc t'es plus capable de créer et d'avoir un sentiment d'appartenance. C'est plus facile.. Tu peux pas appartenir à KNS, t'es Hatch ou t'es Technip ou t'es Lis et puis t'es même si c'était des compagnies comme Lis qui arriveraient strictement de l'extérieur mais si on était strictement des compagnies comme Hatch et Technip et que Kns serait pas dans le portrait, ça serait peut-être plus facile pour eux de s'intégrer et puis d'avoir un sentiment d'équipe et puis d'appartenance. Quand on dit, nous est comme toi Lis, on suit ce que le client dit puis tu fais partie de l'équipe. C'est de la main d'œuvre qui est vendue. C'est du labour c'est tout. C'est ça qui est. Inco c'était la même chose.
- 350
- 355 AML Donc de ce point de vue là, tu dirais que Inco et Xstrata procèdent de la même manière ?
- S Le résultat donne et puis l'impression donne la même chose. Peut-être qu'ils procèdent pas de la même manière là dans les façons de faire mais le final, ce qui en ressort donne la même chose.
- AML mum, mum
- S T'as de sentiment d'appartenance, t'as pas de ci c'est
- 360 AML Et sur Goro, tu y es arrivé quand ?
- S Moi, j'tais arrivé à Brisbane à la mi-août 2005. Je suis arrivé au chantier en septembre 2005
- AML Et t'en ai reparti ?
- S Avril 2007
- AML Et t'es reparti parce que t'avais fini ta mission ou parce que tu en avais marre ?
- 365 S J'avais l'opportunité d'aller chez aux émirats et là j'avais bien travaillé, j'avais terminé avec le système des lits. J'avais terminé surtout avec le système des accidents, un produit complet avec un petit bonhomme pour gérer tous les accidents, les statistiques qui sort
- AML Là t'es passé dans des choses qui sont totalement du virtuel, et ça c'est passé aussi quand tu arrives sur Goro ou tu as fait ce virage là avant ?
- 370 S Non, je l'avais fait avant, le virage, je l'ai fait quand j'étais chez SSS avant
- AML D'accord donc sur AAAA tu étais déjà sur des trucs comme ça ?

ANNEXE 8 – ENTRETIEN AVEC S

- S Ouais, on a développé énormément d'outils là. C'était..... à la pelleté. Toute sorte de choses/
 AML Et alors là, c'est la période où tu as développé des choses que tu n'avais en fait jamais faites avant dans un environnement dans lequel tu te sentais en confiance et dans lequel tu pouvais être CREatif ?
 375 S OUAIS , OUAIS on était extrêmement créatifs à c'te période là.(...) Puis y'avait des besoins aussi des choses très intéressantes. On a ouvert la « chanpieuse » et puis on y est allé à fond.
 Et puis, vous parliez tous le même langage/
 ALML Ah ouais/
 380 AML Vous étiez tous d'accord pour les choses. Y'avait pas de tergiversations, vous saviez où vous vouliez aller ?
 S C'est ça, comme j'tai toujours dit, le glossaire était défini. On l'a lu. Tout le monde le comprend ? Bon, c'est par là qu'on s'en va.
 AML Donc vous aviez un langage commun ?
 S C'est ça
 385 AML Sur Goro, t'as pas retrouvé ça ?
 S Non . Avec le client, on a tenté. On a tenté d'établir quelque chose et puis ça a. On a eu beaucoup de misères. Même pas arriver à lui implanter le staffing proprement . Des outils qu'on avait déjà d'AAA. On a essayé de les adapter, de les mettre en place mais ça, ça voulait pas.
 AML Et alors pourquoi, ça voulait pas ?
 390 S Les gens de Brisbane, la mentalité Inco. Ils voyaient pas ça de même.
 AML Donc c'est au niveau de l'ingénierie même, de la conception de Inco qui étaient très présents au moment de l'ingénierie ?
 S OH BEN oui. Ils étaient tous là. Je les ai tous rencontré.
 AML Donc en fait c'est dès Brisbane que ce sentiment de l'omniprésence client/
 395 S OH BEN OUAIS/ OUAIS
 AML qui devient un frein, elle est ...
 S Elle est apparue vite ! Elle était là
 AML Et du coup ça a , chez toi, ça a développé un sentiment de frustration un peu ?
 400 S Ben on s'est dit, on va tenter de les convaincre. On a essayé pendant presque'un an aller de l'avant et puis là ça a pas, ça a pas fonctionné, ce qui fait que finalement. C'est pour ça qu'on est parvenu à obtenir des petites applications comme le système d'accidents, le système de lits. Y'avait toutes sortes de choses que j'ai pu faire avant que je quitte Goro qui ont été intéressantes.
 AML c'étaient des ptits trucs quoi ?
 405 S BEN , c'était beaucoup moin gros
 AML Que ce que tu étais venu faire au départ
 AML Et tu dirais que Inco si vous êtes pas arrivés à les convaincre. C'était sur des problèmes de conception, sur des problèmes financiers/
 S NON, c'était politique !
 410 AML C'était politique ?
 S On pouvait pas. Moi, la façon dont je le voyais, c'est qu'on pouvait pas rien changer. C'était. Y'avait un homme qui avait toute la décision et puis si ça tombait pas dans son orientation ben c'était, c'était ...
 AML Oui mais en l'occurrence si tu refais l'histoire de AAAA, c'était un peu la même chose. Y'avait une vision , une politique qui avait été clairement définie et vous étiez tous solidaire de cette vision là
 415 S Oui . Mais ce qu'on pouvait voir dans les débuts et puis ce qu'on pouvait analyser dans les premiers temps , on s'apercevait que ça avait du sens que ça se tenait. Y'avait des questions qu'on avait pas besoin de reposer . Ah, ils ont trouvé ça et puis l'idée est bonne. Ah pour ça, ils ont pensé ça et puis ils ont fait ça et puis l'idée est bonne et puis si on prend comme Goro on posait des questions et puis on disait ben on sait pas. On verra, c'est pas important ça. T'sais y'avait des attitudes que nous on jugeait que ça soit défini et puis que au moins on est une orientation. C'était pas là.
 420 AML Donc, c'est là où tu dis que le fait qu'ils se mêlent de choses qui n'étaient pas de leur domaine, ils avaient pas d'idées dessus mais ils vous ont empêché à vous d'exploiter les votres ?
 S Pt être que...OUI dans le sens que pour des gens qui sont comme ça, c'est pas des gens qui font de l'ingénierie tout le temps , du génie conseil donc ils nous pas p'etre la nécessité de cette chose là. C'est pas obligatoire. On va bâtir une usine et puis on va l'opérer après. Tout ça on en a pas besoin. Ils voient pas l'intérêt que ça irait mieux, qu'on sauverait des sous , on se comprend . gagner peut-être une semaine sur l'échéancier, c'est ENorme. Peut-être que pour eux autres, c'était pas important ces détails là.
 425 AML Et alors tu dis gagner une semaine sur l'échéancier. Est-ce que tu dirais que c'est un des éléments qui fait que non seulement on a pas gagné du temps sur l'échéancier mais qu'on a pris du retard ?
 S Ouais, c'est pas juste ça comme raison. C'est beaucoup plus. faudrait remonter. Y'a beaucoup de paramètres qui devraient .
 430 AML est-ce que s'en ait un parmi les autres ?

ANNEXE 8 – ENTRETIEN AVEC S

- 435 S Ca pourrait en être un. Si y'a une structure plus établie et puis plus stable. Surtout plus stable. Si on prend comme Koniambo, G il est le 9^{ème} directeur du projet. t'sais ça commence à. Ts'ais dans tous les projets que j'ai vécu , y'en avait un ou deux . Et puis le deuxième apparaissait parce que le premier avait eu une opportunité pour un autre. Là t'es rendu à 7, 8, 9. Y'a un problème fondamental. Tu peux pas ... La première question . Le projet est beaucoup trop long. Un directeur va faire 2 ans, un autre va faire deux ans. Mais comment que ça se fait que le projet est si long ?
- 440 AML Alors ?
S J'étais à Goro , j'ai rencontré XXXXX à Nouméa, en 2006, il faisait de la faisabilité il reprenait le projet. Là, on est rendu en 2011. Ca fait déjà 5 ans. On va atteindre 2012. Ca a pas de sens. T'sais. Si les investisseurs réclament comme quoi que ça leur coute cher les grands projets de même. OUAIS, c'est normal ! Si y'a juste comme ça.
- 445 AML Donc ce que tu veux dire c'est que ce sont les investisseurs eux-mêmes qui engendrent le surcoût ?
S Pas nécessairement. La première question c'est comment ça se fait que ce soit si long ?
AML Et ta réponse, c'est quoi par rapport à ça ?
S Y'a des niveaux de décisions qui se prennent pas... au bon moment. Je sais pas, dans un grand projet de même t'sais, faut que t'arrives à mettre en place tout l'achat de tes équipements puis les faire livrer en temps pour qu'ils puissent être montés en temps et en heure. C'es sur des points principaux. Premièrement sur le procédé. Y'en a qui se chicanent et puis qu'ils veulent pas s'entendre. Y'achètent pas, y'achètent pas, Y'achètent pas . Tu fais perdre 6 mois. Et puis quand ils viennent pour acheter, ils s'entendent pas sur le prix. Ca retarde. Y'a toujours toutes sortes de choses qui vont faire qu'au lieu d'arriver et puis de dire eh ben le procédé c'est ça (petit coup sur la table) T'sais on achète, c'est ça .
- 455 trop cher. On va toujours acheté et puis sélectionner le plus beau même si c'est pas nécessairement ça qu'on dit quand qu'on envoie la demande de prix. Parce que le plus bas, il te donnera toujours moins de service .. Et puis là, y'a toutes sortes de raisons qui peuvent être mises pourquoi que c'est si long. Moi, j'en avais entendu une à KKKK que le client lui-même avait un montant fixe pour ce projet là pour l'année et puis vous avez que ça. Et avec ça, tu peux pas faire ton projet, t'es obligé de ben ça on l'a pas
- 460 c'tte année ben on le reporte à l'année prochaine. On a pas l'argent. On engage pas plus de monde que ça pour faire les travaux pour donner du livrable. On repousse, on repousse. Si déjà le client, il peut pas obtenir ses capitaux pour investir et puis tu sais on donne un coup et puis on monte en puissance cette année. Et puis on coupe le haut et puis on le pose plus bas et plus loin. Au lieu d'avoir un gros pic de travail, tu le coupes et tu le mets plus loin.
- 465 AML c'est ce qu'on voit sur toutes nos courbes ?
S ben c'est ça. Il se rallonge, il se rallonge. Ben c'est sur qu'avec ça là. Le sentiment d'appartenance , l'équipe projet, l'intérêt. Ca a affecté ben du monde et puis y' a ben du monde.
- AML Donc ce que tu veux dire c'est que ce manque de structure, de stabilité
S Y'a des gens qui vont dire ça m'intéresse pas . Ben t'en as là, si on regarde
- 470 juste dans les expats . Tu vas en trouver quelques uns. Ils sont arrivés, un mois, une semaine, deux mois, après qu'ils sont arrivés « bye, bye » Ils laissent tout tomber la prime, les avantages. Ils sont prêts à partir parce qu'ils sont pas capables de supporter ça. C'est non, ils s'entendent pas . c'est des conflits de personnalité, des décisions, de la façon de faire. Peut-être qu'ils ont fait de l'ingénierie depuis X temps et puis là y'arrivent, ils savent leur métier et puis là on leur dit, là tu fais pas ça comme ça. T'as un ancien maçon qui vient chez toi poser de la brique, un vieux monsieur, un vieux loup de
- 475 mer et puis là tu lui dis Non tu fais pas ça comme ça, tu vas le faire comme moi je vais te le dire. Il va te regarder, et il va te dire. Ben écoute là, jeune homme, ça fait quarante cinq que j'en fais, tu me montreras pas comment faire. Ben le client essaye de faire ça avec nous. C'est qu'il y'a des gens qui le tolèrent pas. Ils laissent. Y'a plusieurs qui disent ben j'vais être patient puis en même temps, ils ont les oreilles sorties, pis quand ils auront leur chance, ils vont partir.
- 480
- AML Deux autres questions.
Qu'est-ce qui te penses de la planification ?
- 485 S C'est une notion qui est dépendante. Toute ta stratégie d'achat influence systématiquement ta planification
AML Ca rejoint à ce que tu me disais avec : « Si t'as pas un bon procurement, tu peux rien faire.
S Ben c'est ça. Sinon, t'es toujours bloqué, tu peux toujours rien faire. C'est la base. Même nous à A on avait exploité cet avantage là . c'est que pour chaque entrepreneur, chaque contrat excluant les amendements qui pouvaient y avoir . chaque contrat qu'il avait, le bordereau qu'il établissait contractuellement était ses activités. C'était pas juste fournir la telle affaire. Y'avait la section Mob, la
- 490 section démob, tu dois faire de l'excavation tant d'heures
AML T'avais un détail de ses activités
S Et puis nous on reprenait exactement le bordereau qu'on avait mis dans le système qu'on avait développé pour faire le progrès et le suivi avec ses heures qui revenaient au semaine et puis là on

ANNEXE 8 – ENTRETIEN AVEC S

- 495 confrontait. Et puis là, on établissait le pourcentage et puis on remettait à l'administrateur de contrat, tu peux le payer, tu peux pas le payer. On fermait la boucle.
Tu faisais pas juste de compter des heures tu comptais de l'activité Là maintenant on compte des heures et basta.
- AML eh ben là tu comptes quoi ?
- 500 S T'as pas de référence, tu sais pas . Il devait faire tel travail mais il m'a pas dit ou. C'est pas, c'est pas. C'est pas bien fait ! Mais le procurement, le contrat au préalable, si c'est bien fait tout en découle. Autant l'avancement, le progrès, le paiement. Et puis si la stratégie de l'achat du procurement se fait bien, ton cost control puis ton planification, tout va. Du moins tu peux voir plus aisément, plus clairement les problèmes qui vont arriver. Ah, là on a un retard, puis tu peux retourner chez le fournisseur qu'est qui arrive. Ben tu t'aperçois, tu fouilles. Ah, il a des problèmes financiers le monsieur c'est pour ça que tel fournisseur de qui il achète son matériel ne veut plus le payer parce qu'il a pas payé ses notes.
- 505
- AML Donc tu peux remonter l'information
- S Ah ouais, ouais, ouais
- 510 AML Tandis que là, le client, il est carrément dépendant des entrepreneurs.
Donc c'est ça qui t'amènerait à dire qu'on fonctionne dans un système qui est virtuel et qui n'a plus les moyens de coller à la réalité.
- S Et ben là, ils essayent avec les informations qu'ils ONT, de coller à la réalité pour savoir combien de mètres cubes de béton qu'il reste à faire parce que la façon de faire en planification c'est la bonne, c'est d'obtenir et de faire le calcul comme ils l'ont fait ; Reste à savoir si ta source est bonne. Est-ce que c'est réellement ça qui reste à faire peut-être c'est plus, peut-être c'est moins. C'est ça qui est mal défini. Donc tout ce qu'on appelait chez nous les commodités, que ce soit des litres, des grammes, des mètres cubes toutes les unités qui normalement apparaît dans un contrat. Quand toutes ces unités là sont claires et précises et puis qu'on a la somme totale on peut le disperser par entrepreneur. Ben là, on
- 515
- 520 peut suivre l'entrepreneur, on peut planifier des choses. On peut savoir d'avance que pour telle unité qui a une quantité X, lui il devra avoir 7 bonhommes ou 8 bonhommes. Si on présente une facture avec 15 ben y'a quelque chose qui marche pas.
- AML Ben ouais, mais là, t'as une grande palette d'entrepreneurs
- S Oui ça peut arriver que si t'as moins d'entrepreneurs, t'es pris, t'es à la merci. Comme ici, t'as l'OPT ben t'en as qu'un. Tu peux pas jouer Je vais aller voir l'AUUTRE, l'auutre donne moins cher. Non, là tu peux pas. Y faut que tu vives avec la réalité de la place. Le contexte Nord américain, il est pas pareil comme sur l'île ici. Ça cause que tu prends note de ça mais tu peux quand même diriger puis donner du bon sens aux gas. (...) ce qui fait que dans la planif ils peuvent. C'est une chose qu'à pas changé et puis qui changera pas. Ça se fera toujours de la même façon mais son gros problème c'est la fiabilité de sa source. Quelque soit la nature de la source, il faut qu'elle soit fiable. Le plus fiable possible comme ça t'as une planification qui a du sens et puis qui se tient.
- 530

ANNEXE 9 – Conversation de groupe (extraits)

La conversation se déroule dans un des bureaux du service à l'heure du repas. Nous sommes installés devant ou derrière les bureaux et mangeons pendant la conversation.

- AML C'est un peu parce que je voulais dire ce que je faisais. J'ai fini de transcrire les enregistrements des entretiens que j'avais fait avec vous. Vous vous souvenez de ce que vous aviez dit à l'époque ?
- Tous Mum
- AML Vous m'aviez dit plein de trucs et du coup, ça me sert à écrire ma thèse qui dont porte sur les passeurs de langue. En fait, vous ETES les passeurs de langue. C'est-à-dire que j'essaye de montrer comment le fait que vous soyez amenés à travailler avec des étrangers, vous utilisez les langues pour faire passer les messages. Comment vous vous y prenez pour faire passer ces messages. C'est-à-dire comment vous utilisez les langues mais pas uniquement dans le vocabulaire mais dans manière que vous avez de, de, de, d'agir, d'interagir avec les gens par rapport à ce que j'ai appelé une forme de souplesse que vous avez les langues parce que en fait les langues c'est quelque chose qui fait partie d votre histoire. Pas forcément l'anglais mais vous avez tous plus ou moins des relations avec des langues et notamment des vernaculaires. (...) Donc vous êtes tous dedans. Alors, j'ai pris le parti de pas citer vos noms mais c'est pas compliqué de vous reconnaître parce que ce sont vos histoires et vos histoires elles sont personnelles donc forcément. Donc je dis pas que quelqu'un qui vous connaît pas du tout saura vous reconnaître mais entre vous c'est clair que vous pouvez savoir qui a dit quoi. Parce qu'en fait, je prends des extraits de ce que vous m'avez dit et je les mets dans ma thèse et tout ce que vous avez dit c'est transcrit. C'est-à-dire que j'ai tout ré-écrit et ça fait 135 pages qui est dans ce qui s'appelle les annexes et tout ça. Alors j'ai enlevé des petits, y'avaient des passages qui étaient personnels ou qui n'avaient vraiment rien à voir avec le propos que j'ai pas mis dedans mais par exemple toi toute la partie où tu me racontes ton mariage, comment tu as organisé ton mariage, toi tu me parles de tes prénoms, toi tu me parles du baptême de ta fille, toi tu me parles de comment vous parlez anglais avec tes parents. Tout ça c'est tout dedans. En même temps un des objets de mon travail c'est de montrer comment la manière que vous avez de jouer avec les langues, ça vous sert aussi dans votre activité professionnelle. Donc c'est vrai que quand je vous ai interviewa, c'était il y a pratiquement deux ans maintenant. Ouais, c'est vieux. Je pensais pas que c'était si vieux . Du coup, je me suis dit que ce serait un peu l'occasion de vous dire un peu où j'en étais et puis que vous vous me disiez un peu où vous en êtes par rapport justement à cette manière que vous avez d'utiliser les langues dans le cadre du boulot. Voilà. Parce qu'à l'époque c'était encore nouveau même si c'était pas TOUT nouveau . Maintenant deux ans plus tard comment vous vous trouvez, vous vous positionnez par rapport à ces boulots. Est-ce que ça vous paraît intéressant ce que vous faites, est-ce que des choses ont changé. Est-ce qu'il ya des trucs plus compliqués...
- (10s)
- LO Ben pour moi c'est toujours au même stade
- AML C'est-à-dire
- LO Ben là où je suis c'est des phrases simples que j'utilise pour demander tel document pour compléter tel dossier. (...)
- AML Et alors, je me souviens à l'époque, tu te posais toujours des questions pour savoir si ce que tu écrivais c'était compréhensible ou pas. Tu renvoyais les mails à J ou S pour qu'éventuellement ils les relisent et tout ça. Maintenant tu te sens plus à l'aise avec ça.
- LO Non, ça va. C'est juste que j'ai changé un peu mon profil. Ben voilà, quand je demande le document, j'envoie à l'agent concerné. (...)
- AML Et toi N, le fait que tu sois sur site, ça a changé beaucoup de choses ?
- N Plus d'interactions
- AML T'es plus amené à discuter avec les gens ?
- N A discuter, je veux dire physiquement
- AML Et alors, ça change beaucoup de discuter avec les gens plutôt que d'écrire ?
- N Oui ben au niveau des, comment, j'ai l'impression que ça passe plus facilement quand on est l'un en face de l'autre que quand on est par mail ou même par téléphone (**la part du non verbal**). D'être en face de la personne, c'est beaucoup plus... C'est mieux.
- AML C'est mieux comment ?
- N Ben on se comprend plus et puis le courant il passe plus facilement quand on a un visage sur la personne avec qui on parle.

ANNEXE 9 – Conversation de groupe (extraits)

- AML Oui parce que je me souviens quand on avait fait l'entretien , tu m'avais parlé... C'était peu de temps après que tu sois monté sur site pour la première fois et tu me racontais comment tu discutais avec A
- N (petit rire) ah ouais
- AML Et alors t'aime mieux ou t'aimais mieux quand tu avais un peu plus de distance
- N Non, c'est bien mais après quand on connaît ce qu'on fait sur site c'est. Après au niveau du travail, c'est plus difficile. Parce que c'est vrai que sur site on est très sollicité. Ce qui fait qu'après pour avancer dans le travail, c'est difficile . et puis bon des fois, il faut trouver des solutions tout de suite parce que le gas il part et puis son visa il expire donc des fois quand on a fini de régler ça ben on arrive pas à se retrouver des fois (on se laisse envahir par l'autre) (...)
- AML Et toi le côté relationnel, t'aimes mieux ou t'aimes mieux quand tu es un peu plus loin ?
- N Non sinon j'aime bien
- AML Et alors quand tu dis que c'est pas pareil. Tu parles en anglais mais qui. C'est plus facile parce que tu les vois ou parce que toi tu te sens plus à l'aise pour parler.
- N Ben après quand on parle, ben on parle pas que du travail. On parle aussi de qu'est-ce que tu as fait ce week-end. Surtout avec Y, elle est plus. Parce qu'ya certaines personnes avec qui on parle, ils viennent pour parler du travail mais on sent qu'ils ont besoin de parler d'autre chose à quelqu'un d' autre. Ben j'ai remarqué Y elle est comme ça. Quand elle vient me voir pour me déposer des papiers, des machins. Ben elle va encore rester un moment pour pouvoir discuter avec moi. Genre la dernière fois, je lui ai posé la question de votre diner là quand elle était descendue (il se tourne vers J, agent en charge des dossiers de cet entrepreneur) , vous étiez partis manger ensemble
- J Ah, à midi, déjeuner
- N Ben je lui ai juste demandé comment ça s'est passé ben elle m'a ben (il rit) j'avais juste demandé ben moi je trouve que c'est mieux. C'est bien. Travailler là –haut et travailler ici c'est pas la même chose. (3s)
- AML Donc en fait ce que tu veux dire, c'est qu'il y a toute une partie des conversations que tu as sur site qui ne concernent pas VRAIMENT le travail mais que tu as en fait avec les gens qui sont en fait DEMANDEURS de ce moment là.
- N Ben eux et puis moi aussi. Ben on aime bien parler puis ça met beaucoup plus de, pas de confiance mais de. On a plus de facilité à communiquer pour le reste. Quand y'a un lien, je veux pas dire d'amitié mais quand on reste pas que sur le boulot que sur le boulot après sinon les relations elles deviennent un peu trop rigides donc c'est difficile. (3s)
- AML Ouais, ouais ... Ce que tu veux dire c'est que quand on a, qu'on entretient ce lien et qu'est plutôt parler de tout et de rien mais qui sort un peu du boulot. Ça aide aussi ce qui se passe dans le boulot ?
- N OUAIS
- AML Et ça tu le constates avec tout le monde ou juste avec Y
- N Non pas qu'avec Y. Même le philippin de H et puis après ceux du CM ils viennent un par un
- AML Et c'est pareil pour eux ? Le fait de parler avec eux un peu de tout et de rien ça aide pour la partie qui nous concerne directement
- N Ouais, ben voilà. Après quand ils viennent te voir, ils viennent moins avec le. Après je sais pas à quoi V les avait habitués à quoi mais quand ils venaient me voir au début, ils avaient un , un , un....
- AML Une réticence ?
- N Voilà ? Il me posaient la question comme s'ils avaient toujours peur, je sais pas.
- AML Tu penses qu'ils étaient impressionnés par V ?
- N Je pense ouais. Je sais pas après ce qui se passait là-haut. Mais là maintenant ça va quand ils viennent.
- AML T'es en train de dire que toi, à l'inverse de V, toi tu vas plutôt cultiver ce côté un peu conversations un peu comme ça informel/
- N Ouais
- AML Pour les mettre à l'aise
- N Ben oui
- AML Et alors, pourquoi tu cherches à les mettre à l'aise ?
- N Parce que je cherche à me mettre à l'aise d'abord moi avant de les mettre à l'aise eux (**souci égotiste**)
- AML AH !
- N Parce que si je vois que ça passe bien ben après ça passera obligatoirement bien. Ben je veux dire, lui aussi il sera à l'aise par rapport à moi.

ANNEXE 9 – Conversation de groupe (extraits)

- AML Et alors, ça te sert à quoi d'être à l'aise avec eux ?
- N Ben, je sais pas ça m'aide après je fais mon travail beaucoup plus facilement. (3s)
- AML Parce que tu te permettrais de leur demander des trucs que tu te permettrais pas de leur demander/
- N C'est-à-dire ?
- AML Je sais pas
- N il rit
- AML Tu peux aussi avoir une manière de faire qui soit vachement stricte, c'est comme ça et c'est pas autrement plutôt que d'essayer de discuter pour
- N ouais, ouais...
- (4s)
- AML Et toi, ça se passe comme ça aussi quand tu es sur site L ?
- LI Euh, ben moi, j'ai mis des visages sur les noms. (2s) et puis euh. Comment dire. J'aime bien. J'ai apprécié l'environnement de travail, là-haut sur site.
- AML C'est-à-dire
- LI Hum. Ben en fait travailler avec les différents services et puis nous par rapport à ... Comme on est qu'un seul agent ben on est autonome là-haut. Comme la personne est toute seule ben elle ...
- AML Donc toi, c'est plutôt le côté tu gères ton histoire comme tu veux qui t'a
- LI Ouais (5s)
- AML Mum, mum, je fais du bruit en mangeant
- LI (rires) ouais et pi comme N disait euh, ben le fait de mettre à l'aise les gens ben après ben ça dépend de la nature de chacun. Si auparavant ils avaient une personne qui. Ben je pense que N et V sont différentes donc que. Je comprends que N est ressenti cette résistance. Peut-être que V était froide vis-à-vis d'eux, elle était pas ouverte comme N l'est maintenant avec eux. Donc, c'est pour ça, je comprends quand il dit je veux mettre à l'aise les gens. Ben parler, ben avoir des sujets autres que le boulot
- AML Mum, mum. Et toi justement J quand on parlait, je me souviens que tu disais que t'aimais bien au téléphone. Que les échanges par mail, tu y croyais mais pas trop que quand il y avait un problème, c'était plus facile de prendre le téléphone et puis justement de discuter pour mettre les gens à l'aise. C'est important pour toi aussi, cette manière de mettre les gens à l'aise ?
- J (2s) Non, mais c'est pas de les mettre à l'aise mais d'essayer de leur faire comprendre parce que y'a des personnes qui captent vite et puis y'a des personnes qui ont. Donc prendre le téléphone c'est plutôt pour ceux qui ont du mal à comprendre. Et puis tu poses beaucoup de questions et c'est plus rapide d'être au téléphone que par mail. Retaper les mails et tout Et la compréhension, à l'oral, comme N il disait, à l'oral donc lui physiquement il voit les personnes donc à l'oral, c'est plus facile de passer une information que par écrit
- LI Mum
- J Et puis aussi comme LI a dit, effectivement après c'est..... la manière dont on accueille la personne, qu'on lui explique. La politesse et tout. Chacun de façon différente. Ben on a bien vu là ça fait trois ans ben on a eu l'occasion d'aller sur site et que chaque personne a un rapport différent et que quelqu'un qui va venir crier et tout et ben après c'est à nous d'essayer en fait de pas s'énervé
- LI Mum
- J et de prendre sur nous et d'essayer de calmer, d'expliquer et de voir où est le souci et tout. Moi quand j'étais sur site. C'était pareil hein. C'était comme LI une façon de mettre des visages sur des prénoms, des noms. Aussi quand y'avait des soucis, les gens y venaient ils étaient fâchés alors que nous on était pas au courant pourquoi alors que même sinon, ah, je comprends pas et tout et tel tel agent m'avait pas informé comme ça. Donc c'est une façon pour nous aussi de, ben déjà pour nous comme N dit pour nous et qu'on puisse avancer parce que si reste bloquer sur un truc. Ben on essaye de, je sais pas, de faire que tout se passe bien, quoi. Que ce soit dans la mauvaise ou la bonne humeur, on essaye.....
- AML Parce que vous avez souvent à faire à des gens qui sont énervés ?
- J Ouais, des fois
- AML N toi, t'en vois beaucoup qui sont énervés ?
- N Ben pas, peut-être pas énervés mais paniqués
- J PANIQUES
- N Paniqués
- AML Ah, parce que ça touche des choses personnelles et puis qu'ils savent pas comment

ANNEXE 9 – Conversation de groupe (extraits)

- N Non, des trucs genre le gars il part en rotation ce WE, on est lundi, il vient te dire j'ai pas mon visa. Après c'est de là que tout... faut trouver la solution. Faut d'abord essayer de le calmer. Et puis trouver la solution, lui expliquer comment ça va se passer. Qu'on a besoin de son passeport. Mais c'est pas des gens énervés. Je veux dire moi, sur site hein. Après voilà, un autre. C'est pas un inconvénient mais. Je sais pas comment prendre ça mais le truc c'est que les gens sur site, en sachant qu'il y a un agent qui est là-bas quand ils ont envie de savoir quelque chose, ils ont plus de facilité à venir te voir. C'est pour ça J elle disait. Des fois quand on est sur site. On est pas au courant de ce qui se passe par rapport à un dossier mais l'agent qui est sur site ben quand il a affaire à ça ben, on est obligé de retracer en arrière
- LI, J Mum, mum
- N Et après on lui dit, ben appeler l'agent concerné. Après ils disent, ouais, bon machin ; on m'a dit ci, on m'a dit ça. Je trouve que c'est ça le plus dur sur site quoi.
- AML Tu veux dire que profitant du fait que tu es sur place, les gens s'adressent directement à toi-même si en fait tu es par leur référent quoi.
- J, N Oui voilà
- AML Et que du coup, avant de leur donner une réponse, tu dois/
- LI Ouais, souvent ils sont malins. Ouais, leur agent référent leur a dit ça donc ils vont aller solliciter une autre information auprès de l'agent sur site en espérant qu'il lui donne la réponse qu'ils souhaitent /
- J Mais ce
- N qu'ils ne savent pas c'est que les deux agents, on se concerte avant/ Voilà. Moi quand je les ai devant moi. Ben je leur dit attendez une minute
- Rires de LI, J, N, LO
- AML Ah oui donc en fait, ça demande que vous soyez à la fois dans la relation avec les gens en face de vous, comme vous dites, on les calme, on essaye de les comprendre, on essaye de leur faire comprendre
- LI, J, N Mum, mum
- AML En même temps que vous ayez un autre niveau de relations où vous vérifierez que/
- LI Mum, Mum/
- N Voilà. CA faut toujours. Enfin, moi je veux dire. On considère que il faut toujours garder ça ici. Enfin que nous on ait toujours une relation entre nous les collègues pour justement éviter de se faire rouler dans la farine par. Y'en a qui sont malins hein.
- LI Mum
- N Y'en a qui sont très très malins. Y vont ... prêcher le faux pour avoir le vrai....et voilà. Y'en a qui sont très très/
- J Comme l'exemple de ce matin. On m'envoie un mail à 24 ? A quelle heure là . Même pas 10 minutes après N il a reçu un autre email alors que moi je lui ai répondu...
- AML Donc toi tu as donné une réponse et si vous vous étiez pas concertés
- Brouhaha
- N Et ben parce que son mail à elle ben il est un peu plus haut parce que j'en avais d'autres entretiens. Donc j'allais lui répondre à ce gars là il lui a renvoyé avec d'autres personnes en copie Et moi il m'a envoyé avec une autre personne en copie.
- AML Oui, alors t'a des gens qui sont un peu manipulateurs
- N OUUUI ! C'est vrai, Y'en a. y'en a beaucoup comme ça.
- J Oui parce qu'après ils vont revenir parce que oui tu me dis ça mais l'autre agent il me dit ça. Donc c'est pour ça que nous on fait gaffe avant de dire quoi que ce soit parce que pour pas faire confusion après. Parce qu'après ça va retomber sur nous.
- AML Et alors ces phénomènes là que vous décrivez de brassage. C'est des choses qui se sont mises en place avec le temps (...) Ce que vous dites là, vous auriez pu le dire il ya deux ans ?
- N Non, moi non (...) Non c'est quand j'ai commencé à travailler sur les renouvellements que je me suis rendu compte qu'il fallait toujours suivre avec les agents . (...)
- AML et toi J depuis le début tu me dis faut faire gaffe, y'a des gens qui sont pas/
- J Non mais parès c'est du à l'expérience auparavant quoi. Sachant qu'avant on a déjà bossé sur d'autres projets donc on sait que. On sait comment ça se passe . Donc ouais, c'est de toujours prendre garde, de faire attention. Après c'est des expériences dans le passé. Après je sais pas, nous on a chacun eu une expérience professionnelle avant le projet. Ca je pense que c'est l'une des choses qu'on a horreur quoi.
- AML Horreur c'est-à-dire ?

ANNEXE 9 – Conversation de groupe (extraits)

- J Ben en fait les gens, ben de découvrir que quelque chose s'est passé alors que ...
- LO Les informations qui manquent. Qu'il y a pas d'information (...) qu'on apprend après
- J Et ça je pense que maintenant on a bien compris et que maintenant entre nous les agents. C'est-à-dire que LO nous envoie les emails et puis quelque soit le contrat, on se tient toujours dans la boucle pour ne pas louper une information.
- AML Donc en fait vous avez resserré vos liens entre vous pour être sûr d'être toujours en phase
- J Oui voilà. Et je pense que c'est quelque chose de très important.
- AML Et ça c'est quelque chose que vous avez appris à l'usage
- N Après faut apprendre le travail aussi. C'est tisser les liens aussi de travailler de cette façon et puis surtout passer par des situations où on s'est fait taper sur les doigts parce qu'on était pas au courant. Donc on s'est dit ben voilà, quitte à s'envoyer 36000 mails, à se téléphoner toute la journée. Au bout du compte, ça marche plus vite, mieux aussi.
- J Et puis des fois quand y'a des trucs qui vont pas ben nous on, comme moi je l'ai fait à N, tout (...)
- AML Donc ce qui est en train de dire c'est que les gens de l'extérieur, t'es toujours gentille, même s'ils t'embêtent et tout mais par contre, tu engueules tes collègues.
- Rires
- N Non mais attend y' a des limites hein. Y'a des limites hein. Ça veut pas dire qu'à l'extérieur on est tout le temps à dire amen. Ben oui parce qu'après c'est facile ...
- AML Alors tu les mets où les limites ?
- N Non y' a des moments, où oui on sait ce qu'il faut se contenir. Après il faut savoir s'adapter aux situations. C'est vrai qu'il y a des cas qui sont répétitifs oui, ben là on ...
- J prévient et si ça marche pas on remonte dans la hiérarchie
- N Sinon on s'assoit avec eux aussi. Enfin on s'assoit avec eux. Moi quand je suis sur site, sinon on appelle. Genre des fois, je sais pas moi des fois quand une assistante dit cette personne là elle démobilise là et tout donc on la. Une semaine avant, elle dit encore oui et puis on reçoit un dossier de renouvellement et puis elle dit ben j'avais dit qu'il allait démobiliser alors on lui ressort le mail (...)
- AML Et alors là maintenant ça fait combien de temps que tu es là
- N 2 ans en avril
- LI 3 ans
- J 3 ans
- LO 2 ans et demi
- AML Et alors si vous vous remettez entre le moment où vous avez pris le poste et maintenant si vous aviez à faire le bilan de ces trois ans.
- J Ben sur le plan professionnel, le plus qu'on avance, le plus qu'on découvre de nouvelles choses.
- AML Parce qu'en même temps, vous faites le même boulot
- LI Oui mais y' a du changement par rapport aux premiers dossiers qu'on a traité en 2009 jusqu'aux dossiers qu'on fait aujourd'hui.
- Rires de J
- LI en 2009, on avait plusieurs impressions procédures pour réviser un dossier total. Là on en a aujourd'hui à imprimer 5 documents. Avant c'était des fois 30 pages, 40 pages pour un dossier visa
- AML Tu veux parler de la dématérialisation
- N Oui mais y'a pas que ça. Y'a aussi les informations qui changent. Faut suivre. Faut s'adapter aux changements. Enfin, je veux dire y' a des changements. Donc on est obligé à chaque fois de vérifier. Même une question de dates des fois sur une assurance. Maintenant je fais attention que ce soit une assurance valide.
- AML C'est vrai que dans les changements on est passé de dossiers très lourds et complets et donc on était concentré sur la constitution du dossier alors que maintenant c'est plus que l'on va à l'intérieur de chaque pièce. C'est sûr qu'avant on avait cinquante dossiers et qu'on savait que quand on en avait un de bon, les autres allaient l'être aussi.
- LI, J mum, mum
- AML Alors que maintenant chaque dossier est peut-être plus particulier non ?
- (4s)
- LI C'est sûr que maintenant on insiste plus sur la qualité des . Même si on a dix dossiers d'une même société. Ben on va regarder et on va voir des erreurs. Alors que moi avant si j'avais des dossiers de Doosan, j'allais pas regarder chaque fois l'assurance sachant que c'est la même. (...)
- AML Et alors par exemple, J tu dis on a eu des expériences avant. Celle-ci qu'est-ce qu'elle vous a apporté comme plus.
- J Moi beaucoup de choses

ANNEXE 9 – Conversation de groupe (extraits)

- AML Peut-être pas juste au niveau technique mais au niveau des langues, de vous –mêmes
- J (...) Ben là, ça fait trois ans, y'a tellement de choses qui ont changé. On a plus d'assurance. Avant quand on avait un cas particulier on consultait XXXX mais maintenant y'a des questions, maintenant on les pose plus. On a déjà la réponse.
- AML T'es devenue plus autonome
- J Oui voilà
- LI Mum
- AML Et alors vous allez en faire quoi de cette autonomie. Demander l'indépendance
- Rires
- N Aller chercher du travail ailleurs
- J Oui voilà
- AML Et alors qu'est ce que vous allez mettre en avant que vous auriez pas pu mettre en avant avant
- J Ben déjà le travail dans un département de visa
- N Ben déjà d'avoir travaillé dans un environnement international. (...) Rien que par rapport à la relation que l'on a du avoir avec chaque personne qui travaille sur le projet. Et puis l'anglais. Ce côté international, ça met déjà un plus dans le/
- J Je pense qu'on a tous acquis un vocabulaire un peu technique
- AML Donc vous avez amélioré vos compétences en anglais. C'est ça que tu veux dire
- J Donc oui, oui
- N Ben tenir une conversation, ce que je ne faisais pas quand j'étais en BTS. Je me contentais juste de passer des oraux et tout ça. Et en stage aussi. Quand j'étais au XXXX, c'était vraiment parler que de ça. Alors que là, je parle un peu d'autres choses en anglais avec d'autres personnes. (...)
- AML Et alors comment vous basculez d'une langue à l'autre ?
- J Oui, ben j'en ai comme ça par exemple avec XXX. Au début, je savais pas qu'il parlait français du coup on parlait en anglais. Donc du coup quelquefois on bascule en français. Après ça repart en français.
- AML et alors vous faites ça vous aussi, vous passez d'une langue à l'autre ?
- N Moi les seuls moments où je bascule c'est quand je parle avec XXX pour lui apprendre à parler le français par exemple quand on est en remise de titre.
- AML Et alors, il fait des progrès
- N Oui . Si tu veux quand on fait une remise de titre ben quand j'ai le passeport devant les yeux, ben je cherche son nom dans la liste pour avoir en fait le numéro de la liste où est son sticker. Et ce numéro là c'est moi avant qui devait le faire après vérifier qu'il signe bien, tamponner la date et tout. Maintenant c'est XXXXX. Moi j'ai juste à vérifier que c'est bien le gars.
- AML Donc lui il fait le lien entre le gars et le n°
- N Voilà. Ben c'est bien parce que XXXXX elle lui demande XXXXX le n° et après quand il sait pas le dire et ben il demande. Maintenant il dit plus good afternoon, il dit bonjour. Il va demander ça va bien ?
- AML Et alors il t'a appris du tagalog ?
- N Non je lui ai jamais demandé. Non mi c'est juste à XXXXX en chinois, je lui ai demandé comment on dit merci, chichi et puis aussi en malaisien. Ca c'est XXXX qui m'a
- AML Et alors comme ça vous avez appris des mots
- J Des petits mots
- LI Ouais et pi les philippins ils t'appellent toujours Mam, dans les mails, au téléphone
- J Ouais je rigole Mam, I remember you , you remember me ?
- Rires
- AML Et alors, ça vous plaît bien de rencontrer des gens qui viennent de plein d'endroits different
- LI, LO, N, J Oui
- J Surtout de connaître leur culture. Différentes cultures. C'est un bon point pour nous.
- LI Mais souvent, les gens ils sont différents au travail et au dehors. Tu découvres deux personnalités.
- AML Comment ça
- LI Ben moi en fait quand j'étais là haut j'ai fait connaissance de. En fait c'est 2 personnes du CM qui sont venues récupérer leur titre. Ben en fait comme y'avait du monde, je me souvenais pas d'eux et puis en fait un soir on est allé prendre un verre XXXX et puis en fait ils m'ont reconnu et puis après on a discuté de tout et de rien. Je me rends compte en fait que ces deux personnes comme c'est des amis d'une copine à moi, ben ils sont différents au travail et en dehors. Comme là, ils ont plus de facilités pour parler de sujets hors travail que travail quoi. Ben ils ont plaisir à parler de leur vie de famille de leur pays. De la différence entre leur pays et la Nouvelle-Calédonie
- AML Et alors toi c'est le genre de conversations que tu as même dans le cadre du boulot

ANNEXE 9 – Conversation de groupe (extraits)

- N Ben oui des fois même sans faire exprès.
LI Oui et alors ça crée des liens tout
AML Et alors ce décalage entre la vie de travail et la vie. C'est un truc que tu ressens pas pour toi
LI Non pas pour moi mais je trouve que pour eux. Je trouve que c'est un besoin pour eux du fait qu'ils sont loin de leur pays de leur famille et puis qu'ils travaillent sur un chantier, un site
J Ils ont envie de se lâcher un peu
LI Oui ils ont envie de se lâcher
AML Donc vous êtes assez sensible à ça
J, LI Oui voilà
J Ben par exemple, XXXXX elle m'a vu la première fois, elle m'a pris dans ses bras. Elle était trop contente et tout. Enfin, on s'est rencontré quand elle est venue ici le WE pour m'amener un passeport, j'ai profité pour lui faire un peu visiter la baie, l'aquarium pi on a mangé ensemble pi ils sont repartis. Parce que je me mets à leur place, j'arrive dans un payx, je sais pas vers qui me tourner et puis ils ont qu'un jour sinon ils sont sur site donc le dimanche ils sont fatigué. Donc c'est pour un peu partagé. En fait, c'est pas que du boulot. Ben comme on dit, on se met dans leurs chaussures. (...)
AML Et alors est-ce que tu le ferais avec des gens qui parlent français
J Ben je les fait avec des zoreilles
LI Ouais, même si on a une copine qui reste au N et qui vient là le WE
- (...)
AML Et alors si vous aviez à donner un fait marquant de votre expérience ici
(...)
J Ben je trouve que le succès d'une équipe c'est qu'on s'entend bien entre chaque agent et avec notre manager, la facilité de communication.